Ex Musæo E. P. Le Tors
de Chessimont.

38927/A

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
DE MÉDECINE & DE CHIRURGIE.

TOME SIXIÉME.

Omnes homines Artem Medicam noſſe oportet, eſt enim res honeſta ac utilis ad vitam.

HIPOCRAT. *Lib. de Nat.*

42550

NOUVEAU DICTIONNAIRE

UNIVERSEL ET RAISONNÉ

DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, ET DE L'ART VÉTÉRINAIRE;

CONTENANT

Des connoiſſances étendues ſur toutes ces parties, & particulierement des détails exacts & précis ſur les Plantes uſuelles, avec le traitement des maladies des Beſtiaux.

Ouvrage utile à toutes les claſſes de Citoyens, ſur-tout aux Habitans de la Campagne, & mis a leur portée.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME SIXIÉME.

A PARIS,

Chez HÉRISSANT le Fils, Libraire.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
UNIVERSEL ET RAISONNÉ
DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE,
ET DE L'ART VÉTÉRINAIRE.

R

RICIN, (Bot.) *Riciamus vulgaris*, J. B. Le ricin, est un genre de plante dont la fleur n'a point de pétale. Elle consiste en plusieurs étamines qui sortent d'un calice, elle est stérile, car les embryons naissent parmi les fleurs, & deviennent dans la suite un fruit de trois angles, composé de trois capsules séparées par un axe; ces fruits renferment une semence couverte d'une enveloppe fort dure.

Cette plante est une espéce de palmier, que les Botanistes appellent *Palma Christi*. Il est fort touffu, haut de six à sept pieds ordinairement, quoique Lémeri assure qu'il y a des ricins en Espagne, qui sont de la grosseur d'un homme; & qu'en Candie, ils égalent en hauteur, les plus grands arbres.

Ses feuilles sont d'un verd obscur, dentelées, assez semblables à celles de notre figuier, mais plus grandes; elles sont unies, luisantes & fort tendres.

Ses branches sont creuses comme celles du roseau; leur écorce, ainsi que celle du tronc, est couverte d'une poudre blanche, semblable à de la farine; à l'extrémité des branches, les fleurs s'élévent en grappes, arrangées sur un long épi.

On compte plusieurs espéces de ricin; tels sont, par exemple,

Le *Ricinus vulgaris*, que nous venons de décrire.

Le *Ricinus Americanus*, *majore caule virescente.*

Ricinus Affricanus maximus caule geniculato rutilante.

Ricinus Americanus minor.

Ricinus Zeilanicus foliis profundiùs lancinatis.

TOURNEFORT.

RICIN. (Mat. Méd.) C'est la graine de l'arbrisseau décrit ci-dessus; c'est un fruit noirâtre, garni d'épines molles, de la grosseur d'une noisette. Il est rempli de beaucoup d'huile douce, tempérée, outre laquelle il contient une certaine quantité d'huile très-âcre, & si caustique, qu'elle brûle la gorge. Ce fruit est un purgatif très-violent, il excite quelquefois le vomissement, il évacue puissamment les eaux des hydropiques. Il produit souvent des bons effets, dans les apoplexies & les léthargies; on croit que sa vertu purgative réside dans son huile âcre & caustique.

Ce reméde n'est pas d'un usage fréquent en Médecine, à cause de son extrême violence. La dose à laquelle on le prescrit, est depuis un grain jusqu'à cinq, ou six tout au plus; mais il est plus prudent, de s'en abstenir, car il a souvent des suites très-funestes; comme des vomissemens extraordinaires, des épreintes sanguinolentes, l'inflammation de l'œsophage, de l'estomac & des intestins, & la mort même; ainsi que le sçavant Rolfincius assure l'avoir vu.

Les Anciens tiroient par expreſſion, une huile des graines de ricin, qu'ils nommoient huile de *ricin*, huile de *kena*, ou huile de *figuier infernal*; les Bréſilois en font encore uſage de nos jours, dans les maladies froides; elle réſout les tumeurs, diſſipe les coliques & les vents. Si l'on en frotte le nombril des petits enfans, elle tue leurs vers. On prétend qu'elle guérit la gratelle & les autres vices de la peau.

Outre cette eſpéce de graine de ricin, il y en a encore de pluſieurs ſortes, tels que le pignon de Barbarie, qui eſt le fruit du grand ricin de l'Amérique. L'*avellana purgatrix novi orbis*, qui eſt la graine du petit ricin de l'Amérique; le *pignon d'Inde* ou *grain de tilli*, qui eſt produit par le ricin des Indes.

Comme la vertu de toutes ces différentes graines eſt à-peu-près la même, nous ne nous étendrons pas davantage ſur cet article; nous nous contentons d'avertir qu'on ne peut être trop circonſpect dans l'adminiſtration de ces remédes: & que puiſqu'il y a tant d'autres drogues qui produiſent les mêmes effets qu'on ſouhaite du ricin, ſans s'expoſer à aucun danger; il eſt de la prudence de recourir à ces ſecours, plutôt que de tenter de guérir par des remédes ſouvent plus dangereux que le mal même, auquel on veut remédier. Preſque tous les Médecins conviennent qu'à l'exception de l'apoplexie, ou quelques cas de cette nature, le ricin fait toujours plus de mal que de bien.

RIS. (Bot.) *Oriza*, J. B. Mathiol. Genre de plante dont la fleur n'a point de pétale. Elle naît aux ſommités de la plante, elle eſt de couleur purpurine, & forme des pénicules comme celle du millet ou du panis. A ces fleurs paſſées, ſuccédent des ſemences oblongues, blanches, demi-tranſparentes, rudes, enfermées chacune dans une capſule jaunâtre, rude, canelée, anguleuſe, velue, & armée d'une arrête, le tout diſpoſé alternativement le long des rameaux, ce qui forme un épi.

Ses feuilles ſont longues & aſſez ſemblables à cel-

les du porreau ; ſes tiges ſont hautes de trois à quatre pieds, cannellées, plus groſſes & plus fermes que celles du froment & de l'orge.

Ses racines reſſemblent à celles du froment.

Il n'y a qu'une ſeule eſpéce de ris.

La graine du ris eſt univerſellement connue, ſon uſage principal eſt en aliment ; mais nous ne prétendons parler ici que de ſes vertus médécinales.

Le ris eſt légérement aſtringent. Il eſt très adouciſſant, il épaiſſit quelque peu la maſſe des humeurs, il tempére leur âcreté. On le preſcrit en tiſane & en crême. On l'ordonne dans le cas de maraſme, de pthyſie, d'hémophtyſie, & aux perſonnes qui ſont épuiſées par de violentes hémorragies.

Eau de Ris.

Prenez une poignée de ris, jettez-là dans une pinte ou deux, d'eau bouillante, laiſſez bouillir cette eau quelques momens, juſqu'à ce que le grain ſoit crevé ; enſuite coulez cette liqueur à travers un linge, en exprimant légérement le ris. Cette eau convient principalement dans les crachemens de ſang, & dans les diarrhées ; elle eſt excellente dans preſque toutes les maladies des enfans, ſurtout pendant les douleurs de la dentition.

Crême de Ris.

Prenez deux onces de ris, broyez-les dans un mortier de marbre, faites cuire cette farine dans une pinte & demie d'eau, juſqu'à conſiſtance d'une gelée claire ; paſſez enſuite cette gelée à travers une étamine, avec forte expreſſion, mettez la colature dans un vaſe de fayance ou de terre verniſſé ; gardez cette crême pour l'uſage.

Dans les fiévres lentes, le maraſme & autres cas ſemblables, on mêle une cuillerée de cette crême dans les bouillons qu'on donne aux malades. Dans les toux opiniâtres ſans fiévre, on ſe trouve bien de la crême

de ris dissoute dans le lait tiéde, auquel on ajoute un peu de syrop de capillaire, de tussilage, ou de pied de chat.

RIS. (Physiol.) *Risus*. C'est un mouvement irrégulier de la poitrine & du diaphragme, qui se manifeste aux lévres & aux autres parties du visage. C'est pour l'ordinaire l'effet d'un mouvement agréable. Pendant le ris, les inspirations sont grandes; les expirations fréquentes, petites & entrecoupées. L'air contenu dans les poumons ne sort qu'avec des secousses de la poitrine, & par petites parties, le sang s'y arrête & y est fortement battu.

Le ris modéré est salutaire, mais le ris excessif peut causer beaucoup d'accidens fâcheux. Tels sont la syncope & la suffocation, l'apoplexie, & la mort.

RIS CANIN. (Méd.) Il arrive dans cette maladie, à-peu près la même chose, que dans l'accouchement, ou dans les efforts qu'on fait pour aller à la selle, ou pour pousser les urines; c'est-à-dire, que la nature s'efforce d'abaisser fortement le diaphragme, & de retenir la respiration; ce qu'elle ne peut faire, à moins que les cordes vocales ne ferment l'ouverture de la glotte, par le moyen des muscles du larynx, & n'empêchent la sortie de l'air inspiré. On attribue communément cette sorte de spasme, à une convulsion des muscles du larynx; mais suivant M. de Sauvages, dans sa *Nosologie Méthodique*, *Tome premier*, *page* 723 de notre traduction; il n'y a pas de raison pour croire que ces muscles soient plutôt affectés de convulsions, que d'autres.

Cette maladie est très-rare, mais elle est réputée mortelle. On tâchera d'y remédier, par le moyen des vomitifs, des lavemens stimulans & purgatifs; par les sternutatoires, par l'esprit de vitriol, de sel ammoniac, de l'eau de Luce, de l'huile de pétrole; par les purgatifs diurétiques vermifuges, tels que l'aloës, le mercure doux, l'*aquilla alba*, l'æthiops minéral, &c. On emploie aussi les antispasmodiques, tels que les gout-

tes d'Angleterre, la teinture de caſtoreum, le ſuccin, l'eau de fleur d'orange. Les céphaliques & les carminatifs ſont quelquefois efficaces; on donne la préférence à la méliſſe, à la ſauge, à la valériane, à la bétoine, aux fleurs de tilleul & de muguet. On emploie auſſi ſuivant les cas, les amers, les apéritifs, les vermifuges & le quinquina; mais il ne faut pas diſſimuler que ces remédes ſont plus ſouvent inutiles, & que cette fâcheuſe maladie eſt regardée avec raiſon, comme incurable.

RIS SARDONIQUE. (Méd.) C'eſt un mouvement convulſif du diaphragme & des muſcles de la face, qui ne différe du ris ſimple, qu'en ce qu'il eſt accompagné du délire, de la cardialgie, des nauſées, du vomiſſement, & des autres ſymptômes qui ſont les ſuites ordinaires d'un poiſon qui corrode le ventricule. Le nom de cette maladie eſt tiré d'une plante que Dioſcoride nomme *herbe ſardonique*, qui eſt fort commune en Sardaigne, en Languedoc & en Provence. Ceux qui en mangent, meurent en riant; le ſaffran, la datura & l'aconit, produiſent auſſi les mêmes effets.

On traite cette maladie, par les lénitifs & les vomitifs, le lait, & l'eau miellée, bus en abondance, ſont ſouvent ſalutaires; les bains d'huile chaude, les frictions, les lavemens émolliens; enfin tous les remédes adouciſſans ne doivent pas être négligés.

ROB. (Mat. Méd.) *Sapa*, on entend par ce mot en général, le ſuc exprimé de toute ſorte de fruits & épaiſſi en forme de gelée; mais on comprend plus particulierement, ſous cette dénomination, le mout des raiſins blancs bien choiſi, qu'on fait cuire juſqu'à la diminution d'un tiers, ce qu'on appelle en Provence *ru*. Ce rob a la propriété, de même que le ſucre & le miel, de conſerver & garantir de la pourriture, pendant fort long-tems, les fruits qu'on fait cuire avec lui. C'eſt ainſi que dans nos provinces méridionales, on conſerve pendant plus d'un an, des écorces d'orange, des coins, des pommes, des poires, des melons, &

plusieurs autres espéces de fruits qui, pour le goût, ne le cédent en rien aux autres confitures. C'est aussi avec ce rob, qu'on fait cette espéce de gelée qu'on appelle *résine*, qui est d'un goût doux & un peu aigrelet très-agréable ; ce rob est stomachique, on peut permettre aux convalescens d'en manger quelque peu à leur dessert. Les personnes qui ont l'estomac affoibli par des longues maladies, s'en trouvent assez bien. Il est légérement astringent ; on peut en faire usage dans la diarrhée, lorsque les premieres voies sont en bon état.

ROCCAMBOLE. (Bot.) *Allium sativum sive allia præsuma folio circumvolati.* C. B. P. C'est une gousse d'une plante qui ne différe de l'ail commun, que par sa grosseur : elle n'est presque d'aucun usage en Médecine. Elle ne sert que dans le ragoût. *Voyez* AIL.

ROMARIN. (Bot.) *Rosmarisnus hortensis angustiori folio.* C. B. C'est un genre de plante dont la fleur est monopétale, labiée, ayant la lévre supérieure découpée par le haut, & repliée vers les inférieures ; la lévre inférieure est divisée en trois parties, dont la moyenne est concave en forme de cuillier, le pistile sort du calice qui est découpé par deux ou trois dentelures ; il est comme cloué à la partie postérieure de la fleur. Il est accompagné de quatre embryons, auxquels succédent autant de semences rondes cachées dans la capsule qui formoit le calice de la fleur.

Ses feuilles sont étroites, d'un verd brun en dessus, un peu blanches en dessous, peu succulentes, d'une odeur forte, agréable, aromatique, d'un goût fort âcre.

Ses branches sont trois ou quatre petits rameaux qui partent du pied de l'arbrisseau, ils sont de trois ou quatre pieds, grêles & cendrés.

Sa racine est menue & fibreuse.

On compte plusieurs espéces de romarin, les principales sont,

Le romarin de jardin à petites feuilles argentées.

Le romarin ſauvage à grandes feuilles.

Et le romarin ſauvage à feuilles découpées.

Toutes les parties de cette plante ſentent un peu le camphre ou l'encens ; mais ſon odeur réſide principalement dans ſes feuilles.

On ſe ſert en Médecine des feuilles de romarin, & quelquefois de ſes fleurs ; elles conviennent dans les affections hyſtériques, dans la paralyſie, l'apoplexie, & l'épilepſie.

On les emploie dans ce cas, intérieurement en décoction, à la doſe d'une ou deux pincées, ſur deux ou trois pintes d'eau.

Mais l'application extérieure du romarin eſt d'un uſage bien fréquent. On fait avec la décoction de ſes feuilles & de ſes fleurs, dans l'eau ou dans le vin, des fomentations qui conviennent parfaitement dans les rhumatiſmes froids, les douleurs de ſciatique, & lorſqu'on veut prévenir la gangrêne. Ces fomentations ſont encore très-réſolutives, elles produiſent ſouvent de bons effets dans les ophtalmies.

On accorde bien d'autres vertus à cette plante ; on prétend qu'elle guérit la jauniſſe, les fleurs blanches ; qu'elle fortifie la mémoire ; on la preſcrit même dans les cas de ſtérilité, mais quoiqu'elle puiſſe réuſſir dans ces cas, ſa vertu n'eſt rien moins que ſpécifique.

Les fleurs, les calices & les feuilles du romarin, ſont la baſe de l'eau de la Reine d'Hongrie.

Cette plante entre dans pluſieurs autres compoſitions. On trouve chez les Apothicaires, une eau diſtillée, une conſerve & un miel de romarin ; mais l'huile eſſentielle qu'on tire de cette plante par la diſtillation, eſt de toutes les préparations dans leſquelles entre cette plante, celle qui a le plus de vertu ; M. Boerhaave la regarde comme le meilleur remède contre l'épilepſie, & la ſuppreſſion des régles.

RONCE. (Bot.) *Rubus vulgaris.* La ronce eſt une plante dont les fruits ſont en roſe, le piſtile de cette

fleur eſt formé d'un grand nombre d'embryons, & d'un pareil nombre de ſtiles qui naiſſent à côté des embryons. Ceux-ci deviennent enſuite de petites baies ſucculentes, qui ſont preſque toutes réunies, & forment ce qu'on nomme les mûres de ronce.

Les feuilles de cette plante ſont ordinairement au nombre de trois ou de cinq, poſées alternativement ſur une queue commune, dentelées ſur leur bord, armées de petites épines crochues.

Les branches de la ronce ſont longues, pliantes, ſarmenteuſes, partie entrelaſſées les unes dans les autres en buiſſon, & partie rampantes par terre où elles prennent racine. Elles ſont vertes rougeâtres, & garnies de groſſes épines crochues.

Le fruit des ronces qu'on nomme mûre de renard, rougit le papier bleu, ce qui prouve qu'il contient un acide aſſez développé; ce fruit eſt aſtringent, déterſif & abſorbant: les feuilles ont à-peu-près les mêmes vertus. Si on les mâche, elles guériſſent les ulcéres des gencives, & raffermiſſent les dents. Si on les applique ſur les dartres & les hémorroïdes, elles les guériſſent; elles cicatriſent les vieux ulcéres des jambes en aſſez peu de tems. On fait avec la mûre de ronces, un ſyrop qu'on emploie en gargariſme dans l'eſquinancie & les autres inflammations de la gorge. On preſcrit ſa racine en poudre ou en décoction, pour arrêter les diarrhées; ſa doſe en poudre, eſt depuis demi-drachme, juſqu'à une drachme, dans du ſyrop de coins, ou quelqu'autre approprié; & en décoction, depuis une once juſqu'à trois, ſur deux pintes d'eau.

RONFLEMENT. (Phyſiol.) C'eſt ce ſon que l'on entend ſortir de la bouche de certaines perſonnes qui dorment. Ce bruit eſt cauſé par le paſſage de l'air, qui trouvant le conduit des narines preſque bouché, ne peut qu'avec beaucoup de peine, ſe frayer un chemin par cette voie. Delà vient que les perſonnes qui ronflent, dorment ordinairement la bouche ouverte. Le ronflement n'a guère d'autres incommodités, que

de cauſer une grande ſéchereſſe dans la bouche de ceux qui dorment ainſi. Ils ſe trouvent, en s'éveillant, la bouche & la langue très-ſéches, avec très-mauvais goût, ce qui vient de l'évaporation de la ſalive, cauſée par la chaleur de l'air qui ſort du poumon dans les expirations. Le ronflement eſt beaucoup plus incommode aux compagnons de lit des ronfleurs, qu'à eux-mêmes.

ROQUETTE. (Bot.) *Eruca tenuifolia perennis, flore luteo.* J. B. C'eſt un genre de plante dont les fleurs ſont en croix, de couleur bleue, tirant ſur le blanc, rayées de noir, & ſoutenues par des calices velus. A ces fleurs, ſuccédent des ſiliques longues qui ſe diviſent en deux loges remplies de quelques ſemences jaunâtres, plus groſſes & moins rondes que celles de la moutarde.

Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la moutarde, blanches, longues, étroites, découpées profondément, tendres, liſſes, d'un goût âcre & piquant.

Sa racine eſt blanche, ligneuſe, menue, vivace, & a la même ſaveur que les feuilles.

On diſtingue la roquette, en roquette de jardins, qui eſt celle dont nous venons de donner la deſcription, & en roquette ſauvage: mais elles ſont peu différentes entre elles.

Cette plante eſt antiſcorbutique, elle inciſe & atténue les humeurs; c'eſt à cauſe de cette vertu, qu'elle convient dans quelques maladies chroniques. On la mange, & l'on en boit le ſuc ſeul, ou mêlé dans du vin, ou dans du bouillon; on la fait entrer dans les apoſêmes.

On lui attribue la vertu d'exciter à l'acte vénérien, tout le monde connoit ce vers de Columelle.

Excitat ad venerem tardos eruca maritos.

ROSE. (Bot.) *Roſa pallida.* Tout le monde connoit cette fleur. On peut en rapporter les eſpéces à

deux classes ; celles des roses cultivées, & celle des roses sauvages. La classe des roses cultivées, comprend, suivant Tournefort, cinquante-trois espèces ; nous ne décrirons ici que la rose pâle ou incarnate, nommée *rosa rubra sativa pallidior*. Cette fleur est tantôt simple, & comprend seulement cinq larges pétales, & plusieurs sommets jaunes dans le milieu ; tantôt double, & alors ses feuilles extérieures sont un peu plus grandes que les intérieures, d'une couleur rouge incarnate ; d'une odeur suave quoique foible.

Les feuilles de cette plante, naissent par paires, ordinairement au nombre de sept sur une côte, terminée par une seule feuille, d'un verd foncé, arrondies, dentelées en leurs bords, rudes au toucher ; ses branches sont longues, vertes, fermes, garnies de quelques épines, sa racine est dure, longue & ligneuse.

La rose sauvage est la fleur de l'églantier, ou gratte-cul, en latin *cynorrhodon*. *Voyez* ce mot.

On a toujours regardé la rose comme très-utile en Médecine ; les Anciens en faisoient beaucoup de cas ; & Pline l'appelle la *panacée d'une infinité de maladies*. Les modernes en tirent aussi un grand nombre de préparations ; les principales sont, l'eau simple & la conserve, les tablettes du suc *rosat*, le miel *rosat*, les syrops de *roses* simple & solutif. L'électuaire du suc de roses, le vinaigre rosat, &c.

On n'emploie ordinairement en Médecine, que les roses pâles, dont on vient de lire la description ; les roses rouges, dites roses de Provins, & quelquefois les roses muscates.

Les roses pâles sont légérement purgatives & un peu astringentes. On se sert de l'eau distillée simple, pour appaiser les inflammations des yeux, & intérieurement pour les crachemens du sang. On emploie le syrop de roses, soit simple, soit solutif, pour purger les enfans, à la dose de demi-once, jusqu'à une once ; on les joint quelquefois à d'autres purgatifs, pour les adultes.

Les roſes de Provins ſont principalement aſtringentes & réſolutives. Leur conſerve eſt très-uſitée dans l'hémoptiſie ; elle fait la baſe des bols aſtringens qu'on donne en pareil cas. La décoction des feuilles de cette fleur eſt très-propre dans les contuſions de la tête, pour prévenir un abſcès ; on les applique quelquefois en cataplaſme.

La roſe muſcate purge violemment & excite le vomiſſement ; on ne doit s'en ſervir qu'avec beaucoup de prudence.

ROSEAU *ou* CANNE. (Bot.) *Arundo vulgaris paluſtris.* C'eſt un genre de plante qui ne différe du gramen, que par la grandeur de ſes tiges & de ſes feuilles. Ses fleurs naiſſent en paquet ; elles ſont petites, molles, compoſées d'étamines qui ſortent du calice à écailles, de couleur purpurine d'abord, puis ces paquets ſe développant, s'alongent & ſe répandent en maniere de chevelure de couleur cendrée. A ces fleurs, ſuccédent des ſemences fort petites.

Ses feuilles ſont longues de plus d'un pied, aſſez larges dans leur inſertion au roſeau, mais ſe terminant en pointe, roides, un peu rudes au toucher. La tige du roſeau eſt compoſée de pluſieurs tuyaux creux & vuides, ſéparés par des nœuds. Elle s'éléve à la hauteur de ſept à huit pieds, & quelquefois davantage. Ses racines ſont nombreuſes, longues, nouées & traçantes.

Les Botaniſtes diſtinguent pluſieurs eſpéces de roſeau, les principales ſont,

Arundo vulgaris paluſtris.

Arundo domeſtica ſativa.

Et la maſſe d'eau nommée tipha.

Il n'y a que la racine de cette plante, qui ſoit en uſage en Médecine ; c'eſt un diurétique ; mais ſa principale vertu conſiſte à faire paſſer le lait aux nourrices ; ainſi dans les maladies cauſées par l'épanchement de cette liqueur, on ſe trouve bien d'uſer d'une tiſanne faite avec deux ou trois onces de racines de

roſeau, dans deux pintes d'eau, pourvu néanmoins que cet épanchement n'ait pas produit une fiévre inflammatoire, car en ce cas, le roſeau ſeroit très-nuiſible. *Voyez* ÉPANCHEMENT DE LAIT.

ROT. *Ructus.* C'eſt une exploſion de l'air qui ſort de l'eſtomac avec bruit. Les alimens que nous prenons contiennent tous une plus ou moins grande quantité d'air renfermé parmi leurs parties. Cet air ainſi enveloppé, eſt privé de ſon élaſticité. Les parties des alimens étant diviſées par la digeſtion, l'air eſt débarraſſé des entraves qui le retenoient; la chaleur de l'eſtomac le raréfie, ſon volume augmente, il fait effort de tous côtés pour s'échapper. Il diſtend les parois de l'eſtomac; celui-ci comprimé à ſon tour par les muſcles du bas-ventre, le foule, le preſſe & l'oblige à tacher de s'enfuir par l'œſophage qui eſt l'endroit où la réſiſtance eſt moindre. Cet obſtacle une fois franchi, l'air parcourt le court trajet de l'œſophage, & force enfin le larinx à lui ouvrir paſſage; le froiſſement ſoit des parties de l'air entre elles, ou contre les parois du cardia & du pharinx, joint à l'exploſion de l'air qui, parvenu à la bouche, ſe trouve en pleine liberté, & ſe raréfie, produiſent le bruit que l'on entend & que l'on nomme *rot.*

Le rot différe des rapports, en ce que les vents, 1°. étant en moindre quantité dans les rapports, leur effort eſt moindre, & par conſéquent il n'y a point de froiſſement; 2°. en ce que dans les rapports, l'air entraîne des particules des alimens diviſées par la digeſtion qui ſe portent avec lui vers l'œſophage, ce qui leur donne un certain goût.

Les rots ſont ſouvent ſalutaires, ils préviennent bien des maladies, ou y remédient; telles ſont la cardialgie, les coliques venteuſes, la tympanite, &c. *Voyez* cet article traité plus au long au mot VENT.

ROTROU. (Remédes de) On connoît ſous ce nom, des remédes qu'un fameux Empirique du denier ſié-

cle, débitoit, comme incisifs, dépurans, & surtout spécifiques dans les écrouelles. Ces remédes sont devenus aujourd'hui assez rares, à cause de la peine & du tems qu'exigent leurs préparations, & vraisemblablement, à cause de leur peu d'efficacité. Ces remédes consistoient en cinq préparations différentes. 1°. En une teinture de très-mauvaise odeur, qu'il appelloit du nom fastueux de teinture aurifique : & qui n'étoit qu'une digestion d'antimoine, qu'il laissoit pendant huit jours dans une dissolution du nitre fixe, dans l'eau. 2°. Son élixir aurifique moins fœtide, n'étoit autre chose qu'une teinture de chaux d'antimoine, ou du résidu de l'opération précédente, faite par l'esprit de vin. 3°. Sa poudre incisive, peu différente de l'antimoine diaphorétique, fait avec le régule d'antimoine non-lavé. 4°. Son autre poudre qu'il lui plaisoit de nommer alkaline, & qui n'étoit autre chose que des coques d'œufs, mais exactement pulvérisées & habillement déguisées. 5°. Ses pilules catatestiques & alexitéres, faites avec la graine de tilli, la serpentaire de Virginie, & le tartre blanc, infusés pendant deux mois dans le vin. Il prescrivoit sa poudre incisive & alkaline, soir & matin, à la dose de six grains, jusqu'a quinze grains. En même-tems il falloit prendre sa teinture, depuis six gouttes, jusqu'à trente; ou bien son élixir, s'il soupçonnoit que les premieres voies fussent infectées d'un levain putride & nidoreux. Le troisiéme ou le quatriéme jour du traitement, il suspendoit ses autres remédes pour faire prendre à ses malades une dose de ses pilules, depuis quatre grains, jusqu'à douze, en y ajoutant les purgatifs ordinaires suivant que les cas l'exigeoient. Il donnoit à ses malades, pendant l'usage de ses remédes, la décoction de la racine de squine pour toute boisson; il faisoit user du lait, ou en même-tems, ou après son traitement. Il finissoit souvent par les eaux minérales, telles que celles de Forges, de Passy, ou de Vals. Ces formules que ce Charlatan avoit trouvées toutes fai-

tes dans les Ouvrages des anciens Chymistes, pourroient bien produire quelques bons effets entre les mains d'un Médecin qui sçût les administrer à propos; mais elles auroient besoin d'être simplifiées, & surtout qu'on abrégeât le tems de leurs réparations. C'est ce que Rotrou n'étoit en état, ni de sentir, ni d'exécuter; cet homme ne songeoit qu'à tirer parti du prétendu secret que le hasard avoit fait tomber entre ses mains. Trop ignorant pour appercevoir le degré de perfection dont son remède étoit susceptible, il mettoit à profit jusqu'à ses défectuosités; la longueur des préparations leur attiroit une plus haute considération. Le peuple croyoit ces remèdes d'autant meilleurs, qu'il falloit beaucoup plus de tems pour les composer, & leur prétendu Auteur tiroit avantage de cette fausse opération.

C'est ainsi que tous les Charlatans & les possesseurs des secrets, abusent tous les jours de la simplicité du public; en vain les Médecins s'efforceront de les désabuser, les Charlatans riront toujours de leurs déclamations inutiles; ils auront même l'insolence de traiter leur zéle de basse jalousie, & leurs prétendus secrets seront recherchés & bien payés. Rien de plus commun que de voir l'ignorance soutenue par la hardiesse, & l'imposture parvenir à la fortune la plus brillante. La seule Capitale de ce Royaume, qu'on regarde avec raison comme le pays le plus éclairé, n'en fournit-elle pas des exemples innombrables? ne voyons-nous pas de nos jours, dans le siécle de la vraie philosophie, un essain de ces fourbes, innonder Paris: & ce qui est encore plus surprenant, y trouver toujours de nouvelles dupes? Le traitement des maladies vénériennes, nourrit dans Paris plusieurs milliers de fainéans qui, sans ce secours, porteroient encore une livrée ou les marques qu'ils ont quittées.

ROTULE. (Ant.) *Rotula.* C'est un os situé à la partie antérieure & inférieure du fémur qui forme le

genou ; la rotule ne peut être luxée que sur les côtés à moins que le ligament qui l'attache au *tibia*, n'ai été coupé ou rompu.

La rupture de la rotule est beaucoup plus fréquente que sa luxation, attendu que cet os n'est couvert que des tégumens. Cette fracture arrive ordinairement en travers, & presque toujours la jambe étant fléchie ; on ne doit pourtant pas nier qu'elle ne se fracture quelquefois en long. *Voyez* FRACTURE.

ROUGEOLE. (Méd.) C'est une éruption de petits boutons semblables à des piquures de puces, rudes au toucher, & qui tombent en écailles farineuses. L'éruption est précédée de la toux, de l'éternuement, de l'écoulement de larmes, & de la fièvre.

Cette maladie attaque ordinairement les enfans. Le premier jour, la maladie s'annonce par des frissons & des tremblemens, auxquels succédent des intervalles de chaleur ; la fièvre augmente le second jour, la soif, le dégoût, la toux séche, la pesanteur de la tête & des yeux, l'envie continuelle de dormir l'accompagnent. La langue est blanche, humide, les yeux brillans & larmoyans, le malade éternue souvent, le vomissement & la diarrhée viennent ensuite ; tous ces symptomes augmentent jusqu'au quatriéme jour, tems auquel se fait l'éruption.

Elle se manifeste par des petites taches rouges, & rudes au toucher, semblables à des piquûres de puces qui se montrent d'abord sur le front & sur le visage du malade. Ces taches forment peu-à-peu de petits boutons si peu relevés, qu'on ne s'en apperçoit qu'au tact. La poitrine, le ventre, & tous les membres en sont bientôt couverts. L'éruption faite, le vomissement cesse ; mais les autres symptomes continuent. Le sixiéme jour, les boutons du visage cessent, tandis qu'ils restent rouges sur le reste du corps. Le huitiéme jour, le visage en est entiérement délivré, & peu-à-peu elles disparoissent des autres parties du corps.

On distingue la rougeole en bénigne & en maligne ; la rougeole maligne est beaucoup plus à craindre : elle diffère de la bénigne, en ce que l'éruption ne se fait que trois, ou cinq jours plus tard, & quelquefois plutôt. Elle commence par les épaules, & les autres parties du corps, au lieu du visage. Tous les symptômes qui accompagnent ou précédent cette éruption, sont plus violens ; mais elle en a de particuliers, tels sont le pouls lent & petit, la respiration fréquente, l'oppression des hypocondres, les urines pâles, le soubresaut des tendons, le spasme, le délire, la céphalalgie, &c.

Après ces tristes préambules, l'éruption se fait, mais le malade n'est pas pour cela hors de danger. Il arrive souvent que les boutons disparoissent tout-à-coup. Dans ce cas, la fièvre & la difficulté de respirer augmentent ; tantôt ils sont remplacés par des diarrhées verdâtres & des vomissemens bilieux : tantôt c'est la péripneumonie ou la fièvre hectique, ou bien la bouffissure universelle qui prennent leur place.

On distingue aisément la rougeole de la petite vérole, 1°. En ce que la rougeole est accompagnée de toux, & de larmoiement involontaire, symptômes qui n'annoncent presque jamais la petite vérole. 2°. En ce que les boutons de la rougeole se terminent en tombant en petites écailles farineuses : au lieu que ceux de la petite vérole suppurent.

Elle diffère de la fièvre scarlatine, en ce que les boutons de la rougeole sont séparés par des intervalles anguleux ; au lieu que dans la scarlatine, la rougeur est uniforme, & que la peau paroît comme teinte de vin rouge ; elle diffère enfin du pourpre, en ce que les taches pétéchiales sont exactement rondes, au lieu que la grandeur & la figure des taches de la rougeole, varient.

Morton qui a traité de cette maladie fort au long, prétend que sa cause efficiente consiste dans le levain venimeux qui infecte toute la masse du sang, & cause

tous les symptômes qui l'accompagnent ; ce levain qui étoit caché & sans action dans le corps, est mis en mouvement par certaine constitution de l'air, qui cause les rougeoles particulieres. Les miasmes de ce même levain qui s'exhalent du corps des malades, infectent l'atmosphére ; voilà la cause des épidémies. Mais si l'on demande quelle est la cause de ce virus, quelle est sa façon d'agir, ou bien quelle est la constitution de l'air qui le met en mouvement ; c'est que les Médecins qui sont de bonne foi, avouent ne pouvoir expliquer d'une maniere satisfaisante : ces recherches étant très-indifférentes au traitement de la maladie, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

La rougeole bénigne n'est pas dangereuse, mais il n'est pas aisé de prédire l'événement d'une rougeole maligne ; elle entraîne souvent après elle des funestes maladies, telles que la fiévre lente & la pthisie, la péripneumonie, l'angine, la diarrhée, des tumeurs opiniâtres, l'anasarque & l'ophtalmie, &c. Ces maladies résistent au traitement qu'on emploie ordinairement ; elles en exigent en général un particulier qui ait de l'affinité avec la rougeole.

En général, on augure bien des pustules relevées qui suivent l'ordre des tems que nous avons marqués ; on craint au contraire, l'éruption prématurée, comme la tardive, les taches qui noircissent & leur rentrée.

La guérison de la rougeole est l'ouvrage de la nature, on ne doit se proposer que d'en pallier les symptômes, n'étant pas en notre pouvoir d'en abréger le cours. Cependant si quelque chose peut prévenir les accidens fâcheux qui l'accompagnent, c'est une ou deux saignées, & une petite dose d'émétique placés au commencement de la maladie.

Les saignées nombreuses, lorsque la violence des symptômes ne les demandent point, sont inutiles & souvent dangereuses. On tire encore des grands secours des délayans & des tempérans. On peut faire user au malade, d'une tisanne faite avec les racines

de capillaire ou de guimauve, & les fleurs de violettes auxquelles on peut ajouter une pincée de fleurs de coquelicot. Si la toux est violente, on prescrira un look fait avec l'huile d'amandes douces, & quelque syrop pectoral, tel que celui de tussilage, ou de pied de chat. Si ces remédes ne suffisent pas pour la calmer, & qu'elle trouble le sommeil du malade, on pourra alors avoir recours aux narcotiques; mais on doit en user sobrement, & avec la plus grande prudence, surtout à l'égard des enfans. Cependant si le cas le demande, on doit préférer le syrop de diacode ou de pavot blanc, qu'on prescrira depuis deux drachmes, jusqu'à une once, en diminuant ou augmentant la dose, suivant l'âge du malade. On mêle ce syrop avec trois ou quatre onces d'eau de laitue, de lis, ou de pourpier; c'est ce qu'on nomme julep.

On remédie au mal de gorge par des gargarismes adoucissans, faits avec l'eau de fleurs de mauve ou d'orge, dans laquelle on a dissout une cuillerée de miel rosat, ou de syrop de mûres. On calme l'inflammation des yeux, en les baffinant avec l'eau de roses & de plantain. Les écailles étant tombées, on aura soin de purger le malade trois ou quatre fois, en mettant deux ou trois jours d'intervalles entre ces purgations. On s'est souvent très-mal trouvé de les avoir négligées.

On doit absolument écarter tous les remédes échauffans, du traitement de cette maladie; plusieurs malades sont tous les jours les victimes du préjugé que quelques personnes conservent en faveur des sudorifiques & des cordiaux.

Il est rare qu'en suivant cette méthode, on voie périr ses malades. Cependant, si par quelque faute commise dans le régime, ou par l'abus des remédes échauffans, l'éruption rentroit, on doit se hâter de prévenir les accidens, dont nous avons parlé, par la saignée, les véficatoires, & les purgatifs. Si le quatriéme jour de la maladie, la douleur de tête est extrême,

le pouls petit, & le malade menacé, ou atteint de la phrénésie : la saignée & les sangsues sont les secours auxquels on doit recourir.

La diéte, dans la rougeole bénigne, ne doit pas être trop sévére ; surtout si l'on a des enfans à traiter, on peut mettre quelque peu de poudre de ris dans leur bouillon ; on peut même, sans danger, leur permettre de manger quelques pommes cuites, sans pain. On doit faire attention qu'ils ne soient pas plus couverts qu'avant d'être malades ; il est bon de renouveller une fois par jour l'air de leur appartement, on ne risque rien d'en laisser les fenêrres ouvertes, pendant quelques instans, vers le milieu du jour, surtout si c'est en été. On fera bien de leur faire quitter leur lit une fois chaque jour, au moins pendant une heure, après les trois ou quatre premiers jours de la maladie.

ROUSSEURS. (Méd.) *Voyez* TACHES DE LA PEAU.

RUBÉFIANS. (Mat. Méd.) On connoît sous ce nom, des remédes qui, appliqués sur la peau, y excitent certains sentimens de chaleur & la picotent. Ils attirent les humeurs vers cette partie en y causant de la douleur ; on les appelle ordinairement synnapismes, à cause de la semence de moutarde, en latin *synapis*, dont ils tirent leur principale vertu. On y mêle aussi le staphisaigre, le pyrétre, &c. qu'on met en poudre très-fine ; on en saupoudre des figues séches, ou vertes, ou cuites, ou bien on fait un emplâtre avec de la poix noire, ou quelqu'autre onguent sur lesquels on met cette poudre. Avant d'appliquer cet emplâtre, on doit avoir soin de frotter la partie avec des linges rudes & grossiers, trempés dans quelque liqueur âcre, comme le vinaigre dans lequel on a dissous du sel, du poivre, ou de l'euphorbe jusqu'à saturation. Il y a encore diverses drogues rubéfiantes, telles sont le garou, la dentelaire, l'euphorbe, &c. Ces remédes sont utiles dans tous les cas où il faut attirer les humeurs vers la peau, & en délivrer les parties internes ; comme dans les violentes douleurs de tête, dans

les affections comateuſes, l'apoplexie, dans la paralyſie ; les plus efficaces de ces remédes ſont, les véſicatoires, les ventouſes ; les cautéres produiſent ſouvent les mêmes effets. *Voyez* ces différens articles.

RUE. (Bot.) Genre de plante à fleur en roſe, compoſée le plus ſouvent de quatre pétales, concave, & diſpoſée en rond ; le piſtile ſort du calice & devient un fruit arrondi, tétragone pour l'ordinaire, & compoſé ſouvent de quatre capſules attachées à un axe ; ce fruit renferme des ſemences qui ont ordinairement la figure d'un ricin, ou qui ſont angulaires. Ses feuilles ſont partagées en pluſieurs ſegmens, petites, oblongues, charnues, liſſes, un peu épaiſſes, en dos d'âne, de couleur verd de mer, & rangées par paires ſur une côte terminée par une ſeule paire.

Cette plante pouſſe des tiges en forme d'arbriſſeau, à la hauteur de trois à quatre pieds ; toute la plante rend une odeur fort déſagréable ; elle a un goût très-âcre & amer.

On diſtingue principalement deux eſpéces de rue : la rue de jardin, & la grande rue ſauvage ; mais elles ne différent pas eſſentiellement entre elles.

La rue eſt employée efficacement contre les maladies hyſtériques, elle provoque puiſſamment les mois. Le ſuc de rue pris le matin, eſt un exellent remède contre les vers ; il eſt même très-propre à écarter les impreſſions d'un air contagieux ; la conſerve de rue eſt auſſi très-bonne en pareil cas. La décoction des feuilles de rue, fournit un excellent gargariſme, pour déterger les gencives des ſcorbutiques, & dans la petite vérole. L'huile dans laquelle on a fait infuſer les feuilles, paſſe pour un bon vermifuge ; leur infuſion eſt auſſi employée contre la morſure des chiens enragés ; mais, dans ce cas, ſa vertu n'eſt rien moins qu'infaillible. Ces mêmes feuilles entrent dans la compoſition du vinaigre des quatre voleurs.

La doſe de ces feuilles en poudre, eſt depuis un ſcrupule, juſqu'à demi-drachme en infuſion, & en dé-

coction, d'une ou deux pincées, sur une pinte & demi d'eau ; mais elle a beaucoup plus de vertu si on en tire la teinture avec du vin blanc vieux.

RUGINE. (Chir.) C'est un instrument dont on se sert en Chirurgie pour ratisser les os altérés, ou pour nétoyer les dents, les délivrer de leur tuf & de leur tartre. La rugine a diverses formes suivant les divers usages auxquels on l'emploie. Celle qui sert à découvrir & racler les os, & leur ôter leur carie, est longue d'environ six pouces, en comprenant un manche d'ivoire ou d'ébene ; elle a une tige d'acier poli de figure triangulaire, laquelle est terminée par une lame tranchante tout autour, & taillée en biseau ; elle a environ un pouce quatre lignes de longueur, sur sept lignes de largeur, il y en a de quarrées, des triangulaires, des pointues par un bout, & arrondies par l'autre, & d'autre figure convenable aux os qu'on veut racler. Quant aux cas où on l'emploie, *Voyez* là-dessus les articles AMPUTATIONS, CARIE, EXOSTOSES & TRÉPAN.

La rugine dont on se sert, ne différe de celle-ci, qu'en ce qu'elle est un peu plus petite.

RUPTURE. (Chir.) Les Anciens appelloient de ce nom, les descentes ou hernies. *Voyez* HERNIE.

S

SABINE ou SAVINIER. (Bot.) *Sabina foliota marisci.* Dioscor. C'est un arbrisseau toujours verd, qui produit des fleurs mâles & des fleurs femelles sur différens pieds. Les fleurs mâles qui sont toutes composées d'étamines, sont groupées trois à trois sur un filet, & forment par cet assemblage, un chaton conique & écailleux. Les fleurs femelles sont composées d'un pistille & d'un embryon qui devient une baie charnue, arrondie, relevée de petites éminences qui paroissent immédiatement collées sur le fruit. On trouve dans

les baies, trois semences ou noyaux convexes d'un côté, & applatis sur les faces qui se touchent.

Ses feuilles ressemblent à celles du tamarin ou du cyprès, mais elles sont si petites & si peu distinctes, qu'elles ressemblent plutôt à un fanage mousseux qui enveloppent les jeunes rameaux, qu'à des feuilles.

Cette plante est un emménagogue fort actif, qu'on ne doit prescrire qu'avec beaucoup de circonspection, & à des personnes très-robustes, & dont la suppression ne dépend que de l'épaississement des liqueurs. On l'emploie pour expulser le fœtus mort dans la matrice ou le placenta. Elle procure l'avortement; cependant comme cette plante peut donner lieu à des hémorragies funestes, on l'emploie rarement dans les maladies de la matrice; on s'en sert plus fréquemment pour déterger les vieux ulcéres, pour ronger leurs bords calleux, les chancres véroliques, & pour la carie des os.

On l'applique avec succès, sur les loupes après l'avoir fait bouillir dans le vinaigre. On se sert de ses feuilles, qu'on mêle avec de l'huile d'olives & du sel, pour guérir la gale & la teigne. Mais ce cataplasme réussit beaucoup mieux sur les tumeurs des chevaux & des chiens.

On tire, de la sabine, une huile très-résolutive. Si l'on en met une ou deux gouttes dans des bouillons hystériques; elles facilitent les accouchemens difficiles.

SACHETS. (Méd.) Petits sacs de toile ou d'étoffe de laine que l'on remplit de diverses herbes, racines ou autres drogues pilées, & que l'on applique sur diverses parties suivant l'indication.

Sachets Stomachiques.

Prenez *Des feuilles d'absinthe,*
de menthe, de chacune, deux poignées,
de la canelle, demi-once.

Pilez le tout & renfermez-le dans un sachet de toile, que vous tremperez ensuite dans l'huile rosat, & appliquez-le sur la région épigastrique, dans la diarrhée & le vomissement.

Ou bien, prenez *De la menthe,*
de l'absinthe, & des roses rouges,
de chacun, une poignée & demie.
Mettez-le en poudre, & renfermez-le dans un sachet que vous tremperez dans du vin chaud, & que vous appliquerez sur le creux de l'estomac.

Ou bien, prenez *Des clous de girofle,*
des noix muscades,
de la canelle, de chacun, deux gros,
de feuilles seches de menthe & d'absinthe, de chacune, demi-once.
Faites un sachet comme ci-dessus.

SAFFRAN. (Bot.) *Crocus sativus.* C. B. P. C'est un genre de plante dont la fleur est en lis, d'une seule piéce, évasée en sa partie supérieure, & divisée en six segmens, arrondis de couleur de gris de lin fort tendre. Sa tige est courte, ses feuilles sont au nombre de cinq ou de huit, longues de six ou huit pouces, très-étroites, & d'un verd très-foncé. Sa racine est tubereuse, charnue, de la grosseur d'une aveline, & quelquefois d'une noix, revêtues de quelques tiges arides. Le saffran est d'un grand usage en Médecine, il est regardé comme un carminatif, céphalique, alexitére, emménagogue, cordial, stomachal & vermifuge. On l'emploie dans les cataplasmes résolutifs & dans les collyres, surtout pour préserver les yeux des funestes suites de la petite vérole. On doit cependant être fort circonspect sur l'usage interne du saffran; une dose trop forte cause la pesanteur de la tête, le sommeil, & quelquefois des ris immodérés & convulsifs, & la mort même.

On le donne comme emménagogue, à la dose de dix à quinze grains, dans un bouillon, ou dans un verre de vin dans la péripneumonie ; on le mêle aux potions huileuses à petites doses. Il facilite alors l'expectoration : dans l'asthme, on en fait des infusions avec la véronique & les autres vulnéraires.

Sa teinture est cordiale & sudorifique : on la prescrit par gouttes, dans des potions appropriées.

Le saffran de Gatinois est le plus estimé.

SAFFRAN BATARD. *Voyez* CARTHAME.

SAFFRAN DES INDES. (Mat. Méd.) ou *Curcuma radice longua.* (Her.) C'est une plante dont la fleur n'a qu'un pétale ; son calice est composé de plusieurs spathes, ses étamines sont au nombre de cinq ; le pistile est un embryon arrondi qui supporte la fleur, & pousse un style de la longueur des étamines, surmonté d'un stigmate simple & crochu ; le fruit est cet embryon qui devient une capsule arrondie, divisée en trois loges, séparées par trois cloisons, laquelle contient plusieurs grains.

Cette fleur est d'un jaune pâle ou purpurine, assez semblable à celle du balisier, mais plus petite ; elle sort de chaque côté de sa tige entre des espéces d'écailles que les feuilles forment. Au sommet de cette tige, se trouve une espéce d'épi ; elle est fort courte, & n'a pas plus de neuf pouces de longueur. Elle est cilindrique, de l'épaisseur d'un tuyau de plume remplie de suc, d'un verd pâle, nue à sa base ; mais depuis à-peu-près son milieu, jusqu'au sommet, elle pousse des petites folioles vertes, pâles d'abord, & ensuite jaunes & rougeâtres, larges de deux travers de doigts, recourbées & disposées en maniére d'écaille.

Sa racine est petite, oblongue, tubereuse, noueuse, pesante, compacte, & de la grosseur du petit doigt. Elle est pâle en dehors, & jaune ou de couleur de saffran, en dedans. Elle teint en pourpre les liqueurs dans lesquelles on la fait infuser. De cette racine, sortent des petites feuilles d'un beau verd ; appla-

ties, pointues, & semblables à celles du balistier.

On ne fait usage en Médecine, que de la racine de cette plante. C'est un bon apéritif. Elle désobstrue puissamment les viscéres. On s'en sert pour provoquer les mois, & pour faciliter l'accouchement; elle produit de très-bons effets dans la jauniſſe. On la donne en substance depuis un gros, jusqu'à deux, & en infusion, depuis deux gros, jusqu'à demi-once.

SAGOU. (Mat. Méd.) C'est une matiere qui a la forme du grain de millet, farineuse, pâle, qu'on dit se trouver sur une espéce de palmier des Indes: les Auteurs ne sont point d'accord sur sa nature, quelques-uns prétendent que c'est un suc de cet arbre qui s'épaissit & se durcit sur son écorce; d'autres disent que c'est le suc du bois que les Indiens retirent & préparent de la maniere suivante.

Ils réduisent en poudre le bois de cet arbre, ils jettent ensuite cette poudre dans l'eau, laquelle eau s'étant reposée, laisse tomber au fond cette matiere qu'ils mettent ensuite en grain, & qu'ils font sécher. Ils s'en servent pour faire du pain. Cette matiere se dissout très-facilement dans l'eau, on peut en faire des crêmes, comme celle du ris & de l'orge, & qui conviennent dans les pthysies, les fiévres lentes, & autres cas semblables.

SAGAPENNUM. (Mat. Méd.) C'est une gomme réſine qu'on appelle encore gomme sagapin, ou gomme séraphique. Elle est roussâtre en dehors, & de couleur de corne en dedans, moëlleuse, fléchissant sous la dent, & même entre les doigts, d'un goût âcre & mordicant, d'une odeur désagréable, approchante de celle du porreau & du pin, & tenant, pour ainsi dire, le milieu entre l'*assa fœtida* & le *galbanum*. Elle s'enflamme à la lumiere d'une bougie, & se résout entierement, en la mettant à digérer dans du vin ou du vinaigre, sur le feu.

Le beau sagapennum en larmes blondes, devient de jour en jour plus rare. On nous l'apporte ordinai-

rement chargé d'impuretés. On prétend que lorsqu'il est récent, il est blanc. C'est le suc d'une plante férulacée qui croît dans la Perse. Les Arabes rangent cette gomme résine, dans la classe des purgatifs; mais cette vertu est bien foible dans le sagapennum. C'est proprement un apéritif, emménagogue, détersif, & atténuant; on le donne dans les embarras du foie, de la rate, de la poitrine & autres, causés par une lymphe épaissie. Dans ces cas, il désobstrue puissamment. On doit avoir soin de le mêler avec d'autres drogues, à cause de sa mauvaise odeur. Sa dose est depuis six grains, jusqu'à une drachme, suivant l'âge, les forces, & le tempérament du malade. Il est contre-indiqué dans toutes les inflammations parfaites ou menaçantes, parce qu'il augmente considérablement le mouvement des liquides. Il n'est pas moins nuisible dans la grossesse, attendu qu'il peut procurer l'avortement.

SAIGNÉE. *Voyez* PHLÉBOTOMIE.

SAIGNEMENT DU NEZ. (Méd.) C'est un écoulement du sang par les vaisseaux des narines. Cette évacuation est idiopathique, critique, ou symptomatique.

Le saignement du nez idiopathique, peut venir de plusieurs causes, telles qu'un tempérament sanguin, un exercice violent, & l'abus des alimens & de remédes chauds.

Lorsque cette évacuation paroît, le quatriéme, le septiéme, ou le quatorziéme jour d'une maladie aigue; on l'appelle critique: la chaleur, la rougeur des yeux & du visage, le battement violent des artéres temporales, l'insomnie, la douleur de la tête, le tintement des oreilles, l'écoulement des larmes involontaire & la démangeaison du nez, annoncent ordinairement cette crise. Si l'hémorragie est assez abondante, la crise est salutaire. Mais si le malade ne perd que quelques gouttes de sang, on doit mal augurer sur son sort.

Le saignement du nez idiopathique n'est pas bien dangereux, à moins qu'il ne soit habituel & excessif. Il n'est point à craindre dans les jeunes gens & les personnes robustes. Mais il est quelquefois mortel dans un âge plus avancé, surtout pour les cachectiques. Cependant lorsqu'il est habituel, sa cessation est encore plus à craindre. Elle jette quelquefois dans l'apoplexie. On peut perdre une quantité de sang presque incroyable par les vaisseaux des narines, sans aucun danger.

On traite cette hémorragie, de la même manière que toutes les autres. Celle qui arrive aux enfans ou aux personnes robustes, ne demande aucun remède, à moins qu'elle ne dure trop long tems. Lorsqu'elle est critique, c'est un ouvrage de la nature qu'il seroit de la plus grande imprudence d'interrompre. Ainsi tout le traitement du saignement du nez, ne regarde que le symptomatique, l'habituel, ou l'excessif.

Les saignées, & surtout celle du pied, sont ici d'une nécessité indispensable; après les saignées, les tempérans & les rafraîchissans sont les remèdes les plus efficaces. L'eau commune prise en très-grande quantité, tient souvent lieu des uns & des autres. La boisson aigrelette & nitreuse, l'eau de ris & de poulet conviennent beaucoup à cette maladie. On y peut joindre les émulsions & le petit lait. Les remèdes calmans sont quelquefois salutaires aux hémorragies. On peut donc prescrire la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, le syrop de diacode, ou le *laudanum* liquide de Sydenham.

On doit user avec circonspection, des absorbans & des astringens, surtout de l'alun; on ne doit y avoir recours, que dans les cas les plus pressans. On peut employer quelques remèdes externes. Les compresses trempées dans l'eau froide, ou dans le vinaigre, suffisent quelquefois; on les applique sur le front, aux tempes, au col, ou au scrotum. On fait aussi des bourdonnets trempés dans l'eau alumineuse, ou dans la styptique de mathe qu'on introduit dans les

narines ; mais cette méthode n'eſt pas ſans danger. Le ſang ne pouvant plus ſortir par cette voie, reflue quelquefois vers l'eſtomac ou le poumon, & étouffe le malade. On y ſouffle encore de la poudre de bol ou de plâtre, de ſang de dragon, ou du maſtic. On peut prendre des lavemens rafraîchiſſans. Les bains ſurtout des jambes, & les frictions, ſont ſouvent très-ſalutaires. Si le ſaignement du nez ſuppléoit à quelqu'autre évacuation ſupprimée, comme au flux hémorroïdal, ou aux régles ; il ſeroit très-imprudent de l'arrêter, du moins avant d'avoir rétabli l'évacuation ſupprimé.

Dans les cachectiques, on ne réuſſira à arrêter les hémorragies du nez, qu'en attaquant le vice général des humeurs qui eſt la cauſe du mal ; ainſi l'on doit preſcrire alors les remédes appropriés à cette maladie, tels que les crêmes de ris, le lait, le petit lait, & les legers apéritifs, &c. *Voyez* là-deſſus CACHEXIE.

SALEP ou SALOP ou SALABE. (Mat. Méd.) *Salep Turcarum*, Géof. C'eſt une racine bulbeuſe, d'une eſpéce d'*orchis* ou *ſatyrion*. Les Turcs en font un grand uſage. Ils la préparent en la dépouillant de ſon écorce, ils la jettent enſuite dans l'eau, où elle reſte quelques heures ; l'ayant égoutée, ils l'enfilent avec un fil de coton en forme de chapelet pour la faire ſécher. Lorſqu'elle eſt ſéche, elle devient tranſparente, & reſſemble aſſez à la gomme adragant. Elle eſt facile à réduire en poudre ; lorſqu'on veut s'en ſervir, on prend une petite cuillerée de cette poudre qu'on arroſe peu-à-peu avec de l'eau chaude, dans laquelle elle ſe diſſout ; on étend enſuite cette diſſolution dans l'eau, le lait, ou le bouillon, en forme de crême legére. C'eſt un bon remède dans la pthiſie, l'atrophie, & dans la maigreur des convaleſcens. On prétend qu'elle jouit d'une très-grande réputation parmi les Perſes qui lui accordent toute ſorte de vertus. M. Geoffroi dit s'être très-bien trouvé dans les dyſſenteries & les

pthyſies, de l'*orchis* préparé de la maniere que nous venons de décrire.

SALICOQUE. (Mat. Méd.) C'eſt une eſpéce d'écreviſſe marine qu'on nomme auſſi chevrette, & en latin *ſquilla*. Elle a les pattes droites, pointues & non-fourchues. Il y en a de pluſieurs eſpéces qui différent en couleur & en groſſeur; ſa chair eſt d'un bon goût, pectorale & fortifiante. On prétend qu'elle eſt propre à diſſoudre la pierre des reins ou de la veſſie, à exciter les urines, à dépurer le ſang; on l'emploie dans les mêmes cas que les écreviſſes de riviére, & à leur défaut; mais celles-ci valent beaucoup mieux.

SALIVANS. (Mat. Méd.) Ce ſont des remédes propres à augmenter l'excrétion de la ſalive. On les preſcrit ſous forme ſolide. Ils ſont pris, pour l'ordinaire, dans la claſſe des ſubſtances âcres & piquantes. Ils irritent les conduits ſalivaires par leur âcreté. Ces parties ſe contractent, & en preſſant la ſalive qu'ils contiennent, ils l'obligent à ſe répandre dans la bouche. La fumée de certaines drogues ſtimulantes, produit auſſi le même effet. Cependant il y a des ſalivans qui n'ont aucune âcreté, tels que la cire blanche & le maſtic; ceux-ci agiſſent d'une maniere toute paſſive, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. La mâchoire, en les preſſant entre les dents, comprime les glandes ſalivaires, & en exprime la ſalive.

Les ſalivans ſont employés utilement dans un grand nombre de maladies; ils tiennent un rang diſtingué parmi les évacuans. Ils produiſent de très bons effets dans les affections ſoporeuſes, dans la paralyſie de la langue, dans les fluxions; on s'en trouve bien encore dans la ſurdité, lorſqu'elle n'eſt pas trop invétérée; dans la foibleſſe de la vue, dans la céphalalgie; ils ſoulagent l'odontalgie, & font des merveilles dans la grenouillette; enfin ils réuſſiſſent dans toutes les douleurs de la tête, &c.

Les ſalivans les plus uſités, ſont le poivre, le gin-

gembre, le pyrètre, le maſtic, l'iris de Florence, l'angélique, la valériane, la ſenſitive & le tabac; mais le plus efficace & le plus puiſſant des ſalivans eſt, ſans contredit, le mercure, ſoit pris intérieurement, ſoit en friction. *Voyez* là-deſſus les articles MERCURE, SALIVATION & VÉROLE.

SALIVATION. (Méd.) C'eſt une abondante évacuation de la ſalive, elle eſt quelquefois ſpontanée, & quelquefois l'effet des remédes ſalivans.

On ſçait qu'il y a pluſieurs ſortes de maladies dans leſquelles cette évacuation augmente conſidérablement; telles ſont la petite vérole, l'eſquinancie, & les affections hypocondriaques. La ſalivation, dans ce cas, eſt la ſuite de l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins, qui fait que le ſang ſe porte en plus grande quantité vers les vaiſſeaux ſécrétoires de cette humeur; joignons à cette cauſe, la léſion des organes de la déglutition, qui ſe trouvant enflammés, empêchent les malades d'avaler leur ſalive: ce qui la force à ſe répandre au dehors; il ſeroit dangereux de vouloir ſupprimer cette évacuation, ſurtout dans la petite vérole.

On la procure par les remédes ſalivans; on a obſervé depuis long-tems que cette évacuation étoit d'une grande utilité dans toutes les maladies qui dépendent de l'embarras des vaiſſeaux, ſoit de la bouche, ſoit de la tête, & même des parties du corps qui en ſont les plus éloignées. Les affections ſoporeuſes, la paralyſie de la langue, les fluxions, & la ſurdité récente, cédent ſouvent à cette évacuation. La raiſon eſt en cela conforme à l'expérience. Une évacuation qui dégagera les petits vaiſſeaux de la bouche auxquels aboutiſſent les grands vaiſſeaux ſanguins de la tête, doit néceſſairement faciliter la circulation du ſang dans ces derniers, & par conſéquent détruire les embarras qui s'y trouvent.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les maladies de la bouche & de la tête, que la ſalivation eſt avantageuſe; elle produit encore des bons effets dans pluſieurs maladies de la peau;

comme la gale & les dartres invétérées, surtout si elle est l'effet du mercure. On peut, à la vérité, soupçonner alors que ces affections dépendent du virus vénérien. On connoît les heureux succès de la salivation procurée par le mercure dans la vérole. Cependant les inconvéniens de cette méthode lui ont fait préférer celle de l'extinction. *Voyez* l'article VÉROLE.

Il ne faut pourtant pas dissimuler que la salivation, même dans les cas où elle paroît le mieux indiquée, n'est pas entiérement exempte de danger; les personnes délicates & sujettes au vomissement, s'en trouvent très-incommodées. Elle irrite les ulcéres de la bouche, cause la chûte des dents, la pourriture des gencives, & porte un préjudice notable aux phthysiques & aux étiques; on peut voir dans l'article précédent, la liste des drogues propres à exciter la salivation.

SALIVE. (*Phys.*) *Saliva.* C'est une humeur claire, très-transparente, un peu visqueuse, savoneuse & détersive, qui coule dans la bouche par les conduits salivaires & incisifs, & par les tuyaux excrétoires de plusieurs glandes. Elle est sans odeur ni saveur; elle sert à aider la divisions des alimens, & à unir leurs molécules huileuses & aqueuses; elle coule en plus grande quantité pendant la mastication, parce que les glandes salivaires étant comprimées par les muscles, la laissent échapper en plus grande abondance.

Nous disons que la salive est savonneuse; ce qui prouve cette opinion, c'est qu'on retire de cet humeur, par l'analyse chymique, des sels, des huiles & des esprits, principes nécessaires à former les savons. D'ailleurs la salive est détersive, elle ôte les taches des étoffes, & étant battue, elle s'épaissit en savon. La salive du matin, quand on est à jeun, possède cette qualité, & a un degré beaucoup plus éminent, parce que l'homme fait une moindre perte d'esprits animaux, en dormant; la sécrétion de la salive est aussi beaucoup moins considérable; d'où il s'ensuit qu'ayant séjourné plus long-tems dans ses réservoirs,

voirs, elle a dû y acquérir plus de principes actifs.

Quand on demeure long-tems sans manger, la salive devient âcre; cela vient de ce que les humeurs ne pouvant être renouvellées à cause de l'abstinence, elles restent plus long-tems exposées à l'action des solides: & cette action plus long-tems continuée, doit augmenter la chaleur, & l'acrimonie des sucs.

Pendant la fièvre, la salive contracte aussi de l'âcreté. La raison en est que dans cet état, le mouvement des fluides & la chaleur du corps sont fort augmentées; cette âcreté est la cause du mauvais goût qu'on trouve alors aux alimens, & de la perte de l'appétit.

Il y a certaines maladies dans lesquelles la salive est particulierement affectée, telle est la rage. *Voyez* là-dessus le mot RAGE.

On ne doit pas confondre la salive avec les crachats. Ceux-ci sont plus épais, ils coulent des fosses nazales & maxillaires; la salive aide la digestion, & les crachats pourroient la déranger si on les avaloit, surtout en certaines circonstances; au lieu qu'il seroit très-nuisible de regarder la salive comme une humeur inutile, & de la cracher à chaque instant. Les personnes qui ont contracté cette habitude, ont l'estomac très-foible, sont pâles, maigres, languissans, ils n'ont point d'appétit, & leurs urines sont crues.

C'est aussi à la salive, que les Médecins sont redevables des connoissances qu'ils tirent de l'inspection de la langue. Lorsque la langue est belle & médiocrement humectée d'une humeur claire, point pâteuse & sans mauvais goût; ils concluent que les premieres voies sont en bon état, que la digestion est bien faite; mais si la langue est séche, noire, ou bien couverte d'un limon épais, gluant & d'un mauvais goût: ils jugent par-là, que les humeurs sont corrompues, que l'estomac est rempli de mauvais sucs, & que ses fonctions sont dérangées.

La salive est sujette à diverses dépravations sui-

vant que l'œconomie animale eſt diverſement troublée. Dans les perſonnes mordues par les chiens enragés, la ſalive eſt remplie de corpuſcules ronds & extrêmement agités, qu'on apperçoit aiſément à l'aide d'un bon microſcope ; elle eſt ſouvent pleine de vers dans le ſcorbut. On doit avoir ſoin de ne jamais avaler la ſalive dans les lieux infectés de contagion, parce que cette humeur étant la plus expoſée aux impreſſions de l'air extérieur, eſt auſſi la plutôt infectée.

SALPÊTRE. *Voyez* NITRE.

SALSEPAREILLE. (Bot.) On donne ce nom, aux racines d'une plante que les Botaniſtes nomment *ſmilax aſpera*, dont les fleurs ſont en grappes, auxquelles ſuccédent des baies vertes, d'abord rouges, enſuite noires, de la groſſeur d'une ceriſe médiocre. Ses feuilles ſont longues de ſix à huit pouces, on remarque à leurs queues, des fibres qui nouent fermement la ſalſepareille à d'autres plantes ; elles croiſſent alternativement ſur des tiges ligneuſes, ſarmenteuſes, vertes & garnies d'épines de part & d'autre. Ses racines ſont aſſez groſſes, elles pouſſent des branches de pluſieurs aunes de longueur, groſſes comme des joncs, flexibles, cannelées dans toute leur longueur, & dont l'écorce eſt rouſsâtre.

On ſe ſervoit autrefois des tiſannes faites avec ces racines, qu'on mêloit avec d'autres ſudorifiques, pour traiter la vérole, avant la découverte des vertus du mercure ; les Eſpagnols & les Américains s'en trouvoient aſſez bien ; mais elle n'a pas produit d'auſſi bons effets dans nos climats plus froids ; ſon uſage eſt reſtraint aujourd'hui au traitement des tumeurs, aux douleurs rhumatiſmales froides, & à quelques maladies de la peau, ou éruptions rentrées.

On la preſcrit en décoction, depuis demi-once, juſqu'à une once, ſur deux pintes d'eau ; on altére quelquefois le lait avec cette décoction, ou on la mêle aux bouillons de poulet ſuivant les cas.

SANDARAC ou VERNIS. (*Mat. Méd.*) C'eſt une réſine d'une odeur ſuave & pénétrante qui découle du grand génévrier ; on l'apporte à Marſeille des Côtes de l'Afrique. Cette réſine calme les douleurs, réſout les tumeurs, & arrête les hémorragies.

SANG. (*Phyſ.*) *Sanguis.* On donne en général ce nom, à cette liqueur qui circule dans les artéres & dans les veines ; il paroît au premier coup d'œil homogéne, rouge & ſuſceptible de coagulation dans toutes ſes parties ; mais diverſes expériences nous ont appris qu'il eſt compoſé de différentes parties, & qu'il a divers caractéres. 1°. Le ſang nouvellement ſorti de la veine fournit une eſpéce de vapeur volatile qui s'en exhale, dont l'odeur approche de celle de l'urine & de la ſueur.

Cette vapeur étant épuiſée, le ſang d'une perſonne ſaine ſe coagule en une maſſe tremblante & facile à rompre. La partie rouge du ſang eſt la principale de ce *coagulum* qu'on nomme auſſi *thrombus*, elle communique ſa couleur aux autres parties ; elle eſt plus peſante d'un onziéme, qu'un pareil volume d'eau. Cette partie rouge toute dépouillée de ſon phlegme, fait plus de la moitié de la totalité de la maſſe du ſang : dans les perſonnes fort robuſtes, elle eſt toute inflammable. La partie qui ſe ſépare enſuite elle-même du coagulum, eſt la ſéroſité du ſang qu'on nomme encore *ſerum* ; elle eſt d'un blanc jaunâtre, & paroît auſſi homogéne ſans l'être en effet ; elle eſt en général plus peſante d'un trente-huitiéme, qu'un pareil volume d'eau ; mais plus légére d'un douziéme, que la partie globuleuſe du ſang.

On découvre, dans cette ſéroſité, deux parties principales, ſçavoir, la partie albumineuſe qui eſt ſuſceptible de coagulation : & la partie ſéreuſe, proprement dite, qui eſt une eau ſimple, limpide, qui contient quelque choſe de muqueux, qui file, ſans pourtant ſe coaguler, ainſi que la partie gélatineuſe, ou albumineuſe. On ſépare artificiellement ces deux par-

ties, en mêlant avec elles, de l'esprit de vin, en agitant le vase, & le laissant ensuite reposer, exposée à une chaleur de cent-cinquante degrés; par ce moyen, la partie gélatineuse se coagule, & forme un caillot beaucoup plus dur que le thrombus de la partie rouge. C'est cette partie qui produit la coëne du sang dans les maladies inflammatoires, les polypes, & les membranes artificielles.

Telles sont les parties qu'on découvre dans le sang, par la seule inspection; mais il en contient plusieurs autres. On peut y distinguer, au moyen d'un bon microscope, une assez grande quantité de sel marin. Sa vapeur légérement salée, confirme cette découverte. La Chymie fournit beaucoup de moyens d'analyser le sang; mais sans entrer dans des détails qui nous meneroient fort loin, nous nous contenterons de dire ici, qu'on tire, par ses divers procédés, une grande quantité d'eau presque insipide, des liqueurs alkalines de diverses espéces; la principale est fétide, âcre, & on l'appelle l'esprit du sang. Une huile pesante jaune, puis noire & inflammable, nommée *huile de sang*, un sel volatil, sec; ensuite on trouve la charbon du sang qui est poreux, & qui s'enflamme avec détonation.

L'esprit de vin & les acides violens coagulent le sang, les acides doux, les alkalis même le fixent, les acides végétaux & le nitre, le dissolvent; voilà le résultat de diverses expériences que les Chymistes ont faites sur le sang.

Examinons maintenant cette liqueur relativement à la pratique de la Médecine. Comme toutes les humeurs du corps humain, tirent leur source du sang, dont elles sont séparées: il est évident qu'elles doivent participer à toutes ses qualités, d'où il s'ensuit que si le sang est vicié, toute l'économie animale doit être dérangée. Aussi voit-on que dans la plupart des maladies, les Médecins tirent la plus grande partie de leur prognostic de l'inspection du sang, & de son

mouvement, par le moyen du pouls, nous ne parlerons ici que sur les connoissances qu'on peut tirer de l'inspection du sang. On peut voir les autres au mot POULS.

Nous ne dissimulerons pas que les prognostics qu'on tire de cette seule inspection, sont assez infidéles; car l'expérience journaliere prouve que tel à qui on a tiré le plus mauvais sang, n'a pas pour cela essuyé un fort bien fâcheux; au lieu que beaucoup de malades dont le sang paroît le plus beau périssent: & qu'en les ouvrant, on trouve les parties internes de leur corps dans le plus mauvais état.

Cependant on peut dire en général qu'il y a certaines qualités du sang qui donnent lieu à des prognostics assez sûrs, surtout si ses qualités sont jointes avec d'autres signes: par exemple, la coëne qu'on trouve sur le sang d'un malade qui a la fiévre, annonce une maladie inflammatoire; le sang trop vermeil destitué de sa sérosité, & qui ne forme point au fond du vase un *thrombus* noirâtre, n'annonce, pour l'ordinaire, rien de bon. On doit présumer, ou que le sang a été dissous par une trop grande quantité de sels alkalis, ce qui arrive aux scorbutiques & aux goutteux; ou que le mouvement intestin de cette liqueur est prodigieusement augmenté, comme dans les fiévres lentes & hectiques. Cette couleur indique aussi des embarras dans les viscéres, des polypes dans les vaisseaux sanguins; elle dépend aussi des mouvemens convulsifs & spasmodiques des parties internes, &c. On traite cette affection du sang, suivant les causes qu'on découvre y avoir donné lieu; on peut employer à cet effet, les gélatineux, les mucilagineux, les acides légers, &c. Mais on doit être fort réservé sur les saignées en pareil cas, car elles ne manquent jamais d'être nuisibles, comme l'expérience journaliere le prouve.

Une autre qualité du sang, & qu'on regarde comme mauvaise, est celle où la sérosité est trop abondante, & la partie rouge coagulée en fort petite quantité.

Cette qualité est la suite d'une mauvaise sanguification ; de la diminution de la transpiration insensible, de celle des urines, & indique les cachexies, l'œdême & l'hydropisie.

Si la sérosité est jaunâtre, de façon à tacher les linges qu'elle touche ; on juge avec raison que les conduits bilieux ou le foie sont obstrués, & que la bile reflue dans le sang.

Dans certaines fiévres malignes, le sang est assez dissous, mais il est d'un rouge tirant sur le noir ; sa partie gélatineuse ou coëneuse n'est pas ferme, épaisse, & d'une couleur uniforme, comme dans les maladies inflammatoires simples ; mais elle forme une légére pellicule qui couvre le *coagulum* du sang, & est tachée de verd, de jaune, ou de livide.

Enfin le sang change de couleur & de consistance presque dans chaque genre de maladie. Il n'est pas le même dans toutes les personnes en santé ; la différence des tempéramens & des façons de vivre, en change & la couleur & la consistance. Les personnes robustes qui font beaucoup d'exercice, mangent beaucoup de viande, boivent du vin & des liqueurs, ont le sang fort rouge, foncé, peu chargé de sérosité ; le contraire arrive aux personnes délicates qui ménent une vie oisive, ne boivent que de l'eau, &c. On doit faire une attention scrupuleuse à ces différences, dans la pratique de la Médecine.

SANG DE DRAGON. (Mat. Méd.) C'est un suc gummo-résineux, sans odeur, qui se liquéfie sur le feu ; sa couleur est rouge & devient plus vermeille si on le met en poudre. On tire ce suc, au moyen d'une incision, du tronc d'un arbre des Indes que Clusius nomme *dragon*, & quelques autres Botanistes, *palma prunifera, foliis yuccæ è quâ sanguis draconis*. On trouve chez les Apothicaires, du sang de dragon sous deux formes ; on en trouve du sec divisé en petites larmes, qu'on appelle gouttes du sang de dragon, & du molasse qui est tenace, gluant & d'une odeur

moins agréable que le dur, on l'appelle ſang de dragon en larmes. Outre ces deux eſpéces, on contrefait encore le ſang de dragon; ce faux ſang de dragon qu'on vend ſouvent pour le véritable, n'eſt que des maſſes gommeuſes, rondes, colorées avec du bois du Brésil, & tant ſoit peu de ſang de dragon.

Ce ſuc réſineux eſt un excellent aſtringent & deſſicatif, il convient particulierement dans les hémorragies & les diarrhées, lorſqu'on peut les arrêter ſans danger, malgré que Cartheuſer avance que le ſang de dragon, ainſi que les autres ſucs réſineux non ſolubles dans l'eau, ne ſçauroit être diſſous dans l'eſtomac, ni par conſéquent paſſer dans les veines lactées; mais cet habile Chymiſte n'a pas fait attention que la bile, la ſalive & le ſuc pancréatique ne ſont pas des menſtrues ſimplement aqueux. Le ſang de dragon eſt auſſi un puiſſant aſtringent externe, & très-bon vulnéraire, il eſt très-propre à raffermir les gencives, il ſert dans les fractures, dans les hernies, il guérit les contuſions, il arrête les hémorragies, & cicatriſe les plaies.

Sa doſe intérieure, eſt d'un ſcrupule, juſqu'à deux, ſi on le mêle avec des autres aſtringens dans des bols. On en diminue la doſe ſuivant le nombre des drogues qu'on y aſſocie.

SANG DE PIGEON. (Mat. Méd.) Ce ſang eſt tiré de la veine axillaire d'un pigeon: on le laiſſe dégoutter dans les yeux, & paſſe pour un bon ophtalmique & réſolutif. En conſéquence, on s'en ſert lorſque les vaiſſeaux ſanguins de la conjonctive ſont gonflés, il appaiſe la douleur & la chaleur de l'œil. Il y a même des Praticiens qui prétendent pouvoir par ce moyen, empêcher la cataracte de ſe former. Le pigeon eſt le ſeul animal dont le ſang ait cette vertu, ou bien eſt-elle propre au ſang de tous les animaux, c'eſt ce que l'expérience n'a pas encore éclairci; mais il paroît du moins qu'on peût le ſoupçonner dans le ſang de tous les oiſeaux.

SANGSUE. (Méd.) C'eſt un ver aquatique, ſans pieds, ſans nageoires & ſans arêtes, long comme le petit doigt, marqueté de taches & de points, hermaphrodite, vivipare comme l'anguille, vivant dans les marais & les autres lieux aquatiques. La ſangſue eſt compoſée d'anneaux au moyen deſquels elle nage dans l'eau, mais ſitôt qu'elle en eſt dehors & qu'on la touche, elle ſe contracte tellement, qu'elle n'a pas plus d'un pouce de longueur. Sa peau eſt de couleur brune tirant ſur le noir, ayant des deux côtés une ligne blanche, jaunâtre, parſemée de points noirs; ſon ventre eſt auſſi marqué de points blancs jaunâtres.

A l'extrémité de la tête de la ſangſue, ſe trouve ſa bouche, dont les lévres ſont compoſées de fibres très-ſouples, au moyen deſquelles elle prend toutes les formes convenables aux beſoins de l'animal. L'ouverture de la bouche eſt triangulaire, & armée de trois dents très aigues, aſſez fortes, & capables non-ſeulement de percer la peau d'un homme, mais encore celle d'un cheval ou d'un bœuf. C'eſt comme un inſtrument à trois tranchans qui fait trois plaies à la fois. On les diſtingue aiſément ſur la peau que les ſangſues ont mordue, deux ou trois jours après que le gonflement eſt paſſé. M. Morand, de l'Académie des Sciences, a découvert au fond de la bouche de la ſangſue, un petit mammelon flottant, qui fait l'office de la langue pour la ſuccion du ſang. On voit encore dans cet inſecte, pluſieurs poches membraneuſes dans leſquelles paſſe le ſang pompé. Ces poches lui tiennent lieu d'eſtomac; on en a compté juſqu'à vingt-quatre, dans une ſangſue un peu groſſe. Le ſang demeure pluſieurs mois dans ces poches ſans ſe cailler; c'eſt une proviſion qui noircit un peu, mais ne contracte aucune mauvaiſe qualité, ni mauvaiſe odeur.

Le ſang étant la partie la plus pure des alimens, la ſangſue qui en fait ſa principale nourriture, ne doit point avoir d'excrémens à rejetter; auſſi ne lui

trouve-t-on point d'anus ; peut-être aussi rend elle ses excrémens, par la voie de la transpiration.

Lorsque la sangsue mord dans l'eau, sa piquûre ne cause pas plus de douleur que celle d'une puce ; mais hors de l'eau, cette morsure est un peu plus sensible. Le sang coule cependant fort long-tems des plaies qu'elle fait ; il ne s'arrête qu'après avoir flué pendant six heures, & quelquefois pendant vingt-quatre. Il est arrivé que des hommes qui étoient tombés pendant la nuit dans des étangs ou marais remplis de sangsues, ont été trouvés morts le lendemain ayant perdu tout leur sang. Une sangsue qui, avant d'avoir succé, pesoit à peine un demi-gros, pesera quelquefois une once, après s'être saoulée de sang. Elle quitte par fois, la place d'elle-même ; mais d'autres fois elle y demeure si long-tems, qu'on est obligé de l'en arracher. Il peut arriver que ses dents soient entrées si avant dans la peau, qu'elles demeurent dans la plaie lorsqu'on la retire avec force, ce qui peut causer l'inflammation & la suppuration de la partie. Pour prévenir cet inconvénient, on n'a qu'à jetter sur la sangsue, un peu de sel marin, ou d'eau salée, ce qui l'irrite, la fait entrer en convulsion, lui fait lacher prise, & lui cause quelquefois la mort.

On doit avoir soin, avant d'appliquer les sangsues, de les laisser jeuner & se dégorger pendant plusieurs jours dans de l'eau claire. Il faut prendre garde aussi à leur qualité, parce qu'il y en a de vénimeuses, mais elles sont beaucoup plus grosses.

Ce n'est pas sans raison, qu'on croit que c'est aux sangsues qu'on est redevable de l'usage de la saignée.

Les sangsues sont d'une utilité reconnue toutes les fois qu'on veut dégorger une partie, ou exciter une prompte révulsion. Elles réussissent très-bien dans toutes les ophtalmies, dans les fluxions de la tête, dans les affections soporeuses, dans l'apoplexie, elles calment le délire, & la céphalalgie. Elles arrêtent quelquefois les hémorragies ; enfin elles guérissent les hé-

morroïdes si on les applique sur les vaisseaux engorgés ; elles rappellent les régles supprimées, si on les applique aux vaisseaux de la vulve.

Quand le cas exige l'application des sangsues, on les approche tout simplement de la partie à laquelle on veut les appliquer en les tenant par la queue ; si elles font difficulté de mordre, on n'a qu'à mettre quelques gouttes d'eau, du lait, ou du sang sur la partie ; cependant comme cet insecte se glisse avec la plus grande facilité, on doit avoir soin de le mettre dans un tuyau de canne percé des deux bouts, de sorte qu'il soit un peu gêné. Faute d'avoir pris cette précaution, on a vu des sangsues s'introduire dans l'œsophage, l'estomac, les intestins où elles ont causé les plus terribles accidens, jusqu'à ce qu'elles ayent été rejettées. En ces cas, l'eau de la mer avalée, les purgatifs drastiques & mercuriels, peuvent délivrer le malade. Mais rien n'approche des douleurs que causent les sangsues qui se sont glissées dans l'oreille ou dans le nez ; la mort en est la suite la plus ordinaire, à moins qu'on ne soit assez heureux pour les chasser par quelque violent éternuement, ou quelqu'autre moyen.

SANGUINE ou HEMATITE. (Pierre) C'est un corps dur, pesant, ferrugineux, donnant sur le rouge, qu'on retire de même que l'aimant, des mines de fer. On le prépare, pour s'en servir intérieurement, de la même maniere que le cinnabre & l'antimoine. Quand il est ainsi travaillé, il est astringent, apéritif, diurétique & emménagogue ; on s'en sert dans la cachexie & la jaunisse. En un mot, il peut être partout substitué au saffran de Mars ; on le prescrit depuis la dose de dix grains, jusqu'à un scrupule & plus ; mais il est beaucoup plus en usage extérieurement, il agit alors comme astringent, vulnéraire & dessicatif.

SANICLE. (Bot.) *Sanicula officinarum.* C. B. P. C'est un genre de plante dont la fleur est en ombi-

lie, compoſée de cinq feuilles blanches ou rouges, diſpoſées en roſe. Parmi le même bouquet de fleurs, il y en a de mâles ou ſtériles, & des femelles ou fécondes; à ces fleurs, ſuccédent des petits fruits ronds & ovales, compoſés de deux graines, hériſſées de pointes, qui s'attachent aux habits; cette plante fleurit au mois de Juin, & reſte verte toute l'année.

Sa tige eſt haute d'environ un pied, rougeâtre, ſans nœuds; ſes feuilles ſont larges, rondes, diviſées en cinq parties dentelées, liſſes, un peu dures, polies, & d'un beau verd; ſa racine eſt aſſez groſſe en haut, fibreuſe en bas, noirâtre en dehors, & blanche en dedans.

Cette plante eſt vivace, d'un goût amer. Elle eſt aſtringente, déterſive & vulnéraire; on la donne dans les ulcéres internes. Elle produit de très-bons effets dans le crachement de ſang, & dans les autres hémorragies.

Sa doſe eſt depuis une demi-poignée, juſqu'à une poignée, en infuſion en forme de thé; on l'applique encore extérieurement, elle eſt de cette manière, très-corroborative, c'eſt à cauſe de cette vertu, qu'elle réuſſit dans les hernies.

SANTAL. (Mat. Méd.) C'eſt un bois des Indes dont on diſtingue trois eſpéces; ſçavoir, le blanc, le citrin, & le rouge. Nous ne parlerons que du citrin, les deux autres n'étant d'aucun uſage en Médecine.

Le ſantal citrin, *Santalum citrinum*, eſt un bois peſant & compacte, d'un goût aromatique, un peu amer; ſon odeur eſt très-douce & reſſemble aſſez à un mélange de muſc, de citron & de roſe. On nous l'apporte de la Chine & de Siam. Il eſt fort cher. On l'emploie rarement, ſi ce n'eſt dans quelques compoſitions officinales. On le place pourtant au nombre des analeptiques & des ſtomachiques. Mais ces vertus ſont bien équivoques. On le donne en décoction, depuis demi-once, juſqu'à une once; ou en ſubſtance & en poudre, à la doſe de demi-drachme.

SANTOLINE. (Mat. Méd.) *Voyez* SEMENCE CONTRE LES VERS.

SARCOCÉLE. (Chir.) Tumeur charnue, ordinairement indolente, qui a son siége dans les testicules ou dans les vaisseaux spermatiques, ou bien à la surface interne du dartos. Cette tumeur croît peu-à-peu, & vient de différentes causes.

Les coups, les chûtes, les contusions, les froissemens, en sont les causes externes. La coagulation de la lymphe ou de la semence, procurée pour l'ordinaire, par un virus vénérien ou scrophuleux, en sont les causes internes.

Le sarcocéle différe des véritables hernies, en ce que la tumeur est inégale, raboteuse, dure, qu'elle commence par une petite dureté qui croît peu-à-peu, & qu'elle n'est point produite par le déplacement d'aucun intestin; au lieu que la tumeur causée par la hernie, paroît tout-à-coup, est plus égale, plus molle, & est la suite du déplacement d'une portion d'intestin, ou de quelqu'autre partie contenue dans le bas-ventre. Il y a des sarcocéles de toute grosseur.

Il y a deux moyens de guérir cette tumeur: la résolution & l'extirpation. On tente le premier, par l'application des cataplasmes émolliens & résolutifs, par les emplâtres fondants, tels que le diabotanum, l'emplâtre divin, & de *vigo* mêlés ensemble à parties égales, avec de l'huile de lis. On en couvre un morceau de peau capable d'envelopper la tumeur; on ne renouvelle cet emplâtre, que tous les huit jours.

Si le sarcocéle est la suite d'un virus vénérien, on joint à ce traitement, celui qui est plus propre à la vérole.

Si cependant, malgré ces remédes, la tumeur, au lieu de diminuer, grossit: il faut nécessairement en venir à l'opération. On ne doit cependant pas se déterminer trop précipitamment à enlever le testicule; on commencera par tenter les caustiques. En conséquence, on appliquera sur la tumeur, une traînée de pierre à cau-

téres ; on procurera la chûte des escarres, & après avoir découvert par ce moyen, les chairs attachées au testicule, on tâchera de les consumer peu-à-peu avec les poudres & les onguens corrosifs.

S'il est absolument indispensable d'en venir à l'opération, on fait au scrotum, une incision avec le bistouri : on dégage le testicule des membranes communes, & après l'avoir tiré du scrotum, on coupera le cordon des vaisseaux spermatiques, sans faire de ligature, comme nous l'avons dit au mot CASTRATION, tome premier. On remplit de plumaceaux la place du testicule retranché, on fait suppurer les membranes en pensant la plaie à la maniere accoutumée.

SARCOCOLLE. (Mat. Méd.) C'est une gomme résineuse, composée de petites miettes blanchâtres, rougeâtres & très-friables, quelquefois brillante, d'un goût âcre, amer, fade & désagréable. Si on l'approche d'une bougie allumée, elle bouillonne d'abord, ensuite s'enflamme & brûle avec éclat. On ignore quel est l'arbre ou l'arbrisseau dont on la retire. On n'est pas plus instruit sur ses vertus ; Sérapion dit qu'elle corrode les intestins. Hoffmann en condamne évidemment l'usage, d'autres Praticiens prétendent que c'est un astringent & corroborant externe. Cependant à l'exception de quelques préparations officinales, & de quelques collyres où on la fait entrer, elle n'est d'aucun usage en Médecine.

SARCOME (Chir. (Tumeur dure, charnue mais indolente, dont la base est large. On n'y découvre aucun kiste, son accroissement se fait lentement. Le sarcome peut naître sur toutes les parties du corps. Les parties internes n'en sont pas exemptes. Son siége le plus ordinaire, est aux yeux, aux joues, au dos, aux bras, aux cuisses, quelquefois au fondement, & aux parties naturelles de la femme. Sa forme & sa grosseur varient. On en a vu qui du dos, pendoient jusqu'aux

jarrêts. Les excroissances de naissance qu'on nomme *mures*, fraises, grains de raisin, &c. sont des espéces de sarcome. Quelques Auteurs distinguent le sarcome du polype du nez ; mais il paroît que c'est le même genre de maladie. Le sarcocéle dont on vient de parler, en est encore une autre espéce. Ceux qui croissent à l'anus, s'appellent condylômes fics, &c. suivant leur différente configuration.

Le sarcome qui vient à l'habitude du corps n'est pas dangereux, à moins qu'il ne vienne à s'enflammer, ou à s'ulcérer ; alors il peut devenir gangréneux aussi bien que les autres tumeurs.

Les verrues & les porreaux, sont encore d'autres espéces de sarcomes ; mais ils sont si communs que nous ne les décrirons pas ici.

On ne tente guères de guérir le sarcome, à moins qu'il n'incommode, ou par sa situation, ou par son volume. Les meilleurs moyens pour s'en délivrer, sont la ligature, & l'opération avec le bistouri ; après les préparations ordinaires, on peut encore tenter les escarrotiques, à moins que le sarcome ne soit trop dur ; livide, ou attaché à des parties ligamenteuses, tendineuses, ou aux articulations : auquel cas, on doit s'en abstenir, & même des autres moyens : cependant si l'extirpation est praticable, l'instrument tranchant doit être préféré. On traite ensuite la plaie comme une plaie simple.

SARCOMPHALE. (Chir.) C'est une tumeur du nombril assez grosse & dure, qui joue assez l'exomphale ; mais il y a cette différence entre ces deux tumeurs, que la derniere est moins dure, céde à l'impression des doigts, & est formée par une portion des intestins ou de l'épiploon, au lieu que la premiere est toute charnue.

Le sarcomphale est quelquefois indolent, égal & vacille un peu, alors on le guérit assez aisément. Mais d'autres fois il est douloureux, plus dur,

inégal ; alors il eſt dangereux d'y toucher. Quand le ſarcomphale eſt guériſſable, on l'attaque par extirpation, ainſi que les autres ſarcomes, dont il eſt proprement une eſpéce ; cette opération n'eſt pas bien douloureuſe, on panſe d'abord la plaie, avec un digeſtif doux, qu'on aiguiſe enſuite, pour conſumer peu à peu les chairs qui forment cette tumeur.

SARRETTE. (Bot.) *Sarreta flore laciniato.* C'eſt une eſpéce de jacée dont les fleurs ſont laciniées comme celles de toutes les autres eſpéces de jacées, elles ſont renfermées dans un calice écailleux. Aux fleurs, ſuccédent des ſemences garnies d'aigrettes. Sa tige croît à la hauteur de deux ou trois pieds. Elle eſt cannelée & rougeâtre ; les feuilles d'en bas, ſont découpées comme celles de la ſcabieuſe ; les autres ſont longues, plus grandes que celles de la bétoine, dentelées en leurs bords, comme une petite ſcie, vertes, obſcures.

La ſarrette eſt vulnéraire, propre pour les contuſions, pour diſſoudre le ſang caillé, pour appaiſer la douleur des hémorroïdes ; elle convient encore aux hernies, &c.

SARRETTE. (Méd.) C'eſt la convulſion de la mâchoire inférieure des enfans nouveaux nés, que M. de Sauvages appelle *tic* des enfans. Cette maladie eſt très-commune aux nouveaux nés, depuis le troiſiéme, juſqu'au douziéme jour de leur naiſſance. Elle eſt fort connue des Sages-femmes, & très-peu des Médecins. Les femmes la croient ſi peu dangereuſe, qu'elles ne prennent pas la peine d'appeller du ſecours.

Elle ſe manifeſte par des cris plus obſcurs que de coutume, & par le reſſerrement de la bouche. Les gencives reſtent diſtantes l'une de l'autre, d'environ deux lignes, & l'on ne peut changer cet état, ſans riſquer de rompre la mâchoire. Les lévres ſont preſqúes immobiles ; cependant la déglutition de ce qu'on met dans la bouche, ſe fait bien ; mais l'enfant ne ſçauroit têter. Le ventre eſt conſtipé, di-

ſtendu par les vents. Le pouls eſt en bon état pendant les deux premiers jours ; cette maladie tue ſouvent les petits enfans, quoiqu'auparavant ils fuſſent vigoureux, & qu'ils fuſſent venus au monde heureuſement. Quelquefois le cou, le dos, & les extrémités ſe trouvent tout-à-coup attaqués de tétanos. Le muſcle quarré de la lévre inférieure eſt auſſi dur que du bois.

La ſarrette eſt plus fréquente dans un tems froid & humide, que pendant un tems chaud & ſec.

Plus les enfans attaqués de la ſarrette ſont jeunes, plus ils riſquent ; plus les gencives ſont rapprochées, plus le danger eſt grand ; plus ils ſont foibles, plutôt ils périſſent. Le tétanos ne rend pas la maladie plus grave.

Les émétiques & les cataractiques, tuent ces petits malades, dès les premiers jours. On doit avoir ſoin de bien nourrir les enfans qui ne peuvent têter ; on leur verſe dans la bouche de la boulie claire, ou du lait tiéde, deux ou trois fois par jour. On appaiſe la violence des ſpaſmes, par les nervins & les fortifians doux. On preſcrit des mélanges des eaux de fleurs de tilleul, avec celles de l'herbe de paralyſie, de bourrache, de bugloſſe ; on y joint le ſyrop de pivoine, d'althæa, ou de fleurs d'œillets ; la poudre de guttétte & un peu de nitre. On mettra de tems en tems, un peu de cette potion dans la bouche de l'enfant, avec une petite cuiller. On frottera les parties avec l'huile roſat, ou de lis, & on les couvrira d'un linge chaud : on aura ſoin de donner deux ou trois fois par jour, des lavemens faits avec le lait de vache. On leur introduira des ſuppoſitoires faits avec le beurre frais. On doit tenir le corps de ces jeunes enfans, dans une chaleur convenable. Les ſpiritueux ſont nuiſibles dans cette maladie.

SARRIETTE. (Bot.) *Satureia ſativa.* C'eſt un genre de plante dont les fleurs ſont en gueule, & ſortent des aiſſelles des feuilles ; elles ſont blanches tirant

tirant sur la purpurine. Il leur succéde des semences menues, rondes, & de couleur ardoisée. Ses feuilles sont étroites, oblongues. Cette plante forme une touffe arrondie, branchue, d'un pied de hauteur; son bois est dur & ressemble à du bois sec.

La sarriette est stomachique, céphalique, & carminative; on la donne aussi comme apéritive, incisive & fébrifuge. Elle convient dans la cachexie, la jaunisse, l'asthme, & les fiévres quartes. On la fait infuser dans du vin, à la dose d'une ou deux pincées.

On l'applique aussi extérieurement, c'est alors un excellent fortifiant & résolutif qui convient dans la foiblesse de la vue. On la méle dans les gargarismes pour la paralysie de la langue. On introduit la vapeur de la décoction de cette plante, dans les oreilles, pour remédier à leur tintement & à la surdité.

SASSAFRAS. (Bot.) *Sassafras.* C'est le bois ou plutôt la racine d'une espéce de laurier, dont les fleurs sont en grappes, découpées en cinq parties. Il leur succéde des baies semblables à celles du laurier. Ses feuilles sont à trois lobes comme celles du figuier, vertes dessus, & blanches en dessous. Son tronc est nud, fort droit, & peu élevé; ses branches se tendent à son sommet comme celles d'un pin ébranché.

Sa racine est d'un roux blanchâtre, spongieuse, légére, d'un goût âcre, douceâtre, aromatique; dont l'odeur approche de celle de l'anis & du fenouil.

Ce bois & son écorce ont la vertu de la squine & de la salsepareille, mais un peu plus foible; c'est pourtant un bon sudorifique dépuratif, tonique & diurétique; il fait très-bien dans les douleurs rhumatismales, arthritiques, dans la cachexie, le scorbut, l'asthme, & dans les maladies de la peau; il fortifie l'estomac. On l'ordonne en légére décoction, depuis deux drachmes, jusqu'à demi-once, en substance; en poudre, sa dose est depuis un scrupule, jusqu'à une drachme; mais on l'ordonne plus rarement de cette façon. L'écorce est un peu plus efficace que le bois.

SAUGE. (Bot.) *Salvia minor aurita.* C. B. P. C'eſt une plante à fleurs labiées, odorantes; la lévre ſupérieure eſt grande & courbée en faucille; la lévre inférieure eſt diviſée en trois. On trouve dans l'intérieur, deux étamines entieres, & deux autres avortées; ces étamines ſont attachées enſemble, & d'une façon ſinguliére, par un filet fourchu, qui ſert à diſtinguer les plantes de ce genre. Il leur ſuccéde des ſemences arrondies.

Les feuilles ſont ovales, & relevées en deſſous d'arêtes aſſez ſaillantes, & creuſées en deſſus de ſillons aſſez profonds; elles ſont placées deux à deux, ſur les côtés de la plante.

La ſauge paſſe pour être céphalique, cordiale, alexitére; les Chinois aiment tant la ſauge, qu'ils s'étonnent comment les Européens, qui en ont chez eux, viennent chercher du thé ſi loin.

On fume de la ſauge comme du tabac, pour débarraſſer le cerveau. La décoction des feuilles & des fleurs de cette plante, eſt fort utile pour fortifier les nerfs. On l'ordonne en conſéquence dans les vertiges, dans l'apoplexie & les autres affections comateuſes. Elle convient parfaitement dans la paralyſie & le tremblement, dans la cachexie & la chloroſe, & dans les vapeurs. Elle arrête le crachement de ſang des femmes, pourvu qu'il ne ſoit pas l'effet de la pierre de la veſſie. On l'ordonne rarement en ſubſtance, cependant on peut la prendre en poudre, à la doſe de demi-drachme. La façon la plus ordinaire, eſt de la faire infuſer en guiſe du thé. On trouve chez les Apothicaires, une eau & une huile diſtillée de ſauge. On fait un vinaigre avec ſes feuilles; ſon huile ſert dans les rhumatiſmes; ſes feuilles pulvériſées font éternuer, ſi l'on en prend quelques priſes en maniere du tabac. Si on les applique en cataplaſmes elles ſont réſolutives.

SAVON. (Mat. Méd.) C'eſt une matiére compoſée avec de l'huile d'olive, & un ſel alkali fixe. Tout le monde connoît le ſavon & la façon dont on

le fait. Nous ne parlerons ici que de ſes vertus médecinales. Il y a diverſes eſpéces de ſavons employées en Médecine; ſçavoir, le ſavon ordinaire, celui de Veniſe & celui d'Alicante. Le ſavon noir vaut mieux pour les uſages externes. Le ſavon eſt un des principaux apéritifs & incifiſs; c'eſt pourquoi il réuſſit très-bien dans les obſtructions du foie & des autres viſcéres, dans la cachexie & l'œdéme univerſel. C'eſt le meilleur reméde qu'on puiſſe ordonner dans la goutte, & le calcul des reins, ou de la veſſie. Il eſt auſſi vermifuge. On le donne en décoction, on en forme de pilules, depuis demi-drachme, juſqu'à une drachme. On le prend ou ſeul, ou mêlé avec du miel, pour l'adoucir. Il eſt contre-indiqué dans les toux, les hémophtiſies, la pthyſie & le ſcorbut. On doit toujours le donner avec précaution, parce que ſon uſage trop long-tems continué, eſt ſouvent ſuivi d'hémorragies qui donnent beaucoup de peine à guérir.

Le ſavon appliqué extérieurement, eſt regardé comme un bon réſolutif; c'eſt un bon reméde pour les contuſions des enfans. Il réuſſit très-bien dans les tumeurs œdémateuſes; il eſt d'un grand ſecours dans les obſtructions de l'utérus. Il ne convient pas moins dans les tumeurs enkiſtées & anomales; on le diſſout dans l'eau de vie, & on l'applique en forme de cataplaſme, ou d'emplâtre. On compoſe avec le ſavon mêlé avec la chaux vive, un cauſtique qui ne le céde pas aux plus uſités. Enfin on fait avec le ſavon, des ſuppoſitoires, dont on ſe ſert fréquemment pour lacher le ventre des jeunes enfans.

SAXIFRAGE. (Bot.) *Saxifraga rotundi folia alba.* C. B. P. C'eſt un genre de plante dont les fleurs ſont en roſes, compoſées de cinq feuilles, de couleur blanche; à ces fleurs, ſuccédent des fruits arrondis contenus dans deux loges, des ſemences fort menues, longuettes & rouſſes.

Ses feuilles ſont arrondies, dentelées vers leurs bords, reſſemblantes un peu à celles du lierre terre-

ſtre, mais plus blanches ; il s'éléve d'entre elles, des petites tiges, hautes d'environ un pied, rondes, velues, purpurines & rameuſes.

Sa racine jette pluſieurs tubercules gros comme des grains de coriandre, de couleur en partie rougeâtre, & en partie blanchâtre. On les appelle vulgairement grains ou ſemences de ſaxifrage.

Le nom de cette plante lui vient des fentes des rochers où elle croît naturellement, & non de ſa prétendue vertu lithontriptique. On range cette plante parmi les diurétiques & apéritifs; mais on ne s'en ſert guères en France. On peut donner toute la plante, à la doſe d'une poignée ſur chaque pinte d'eau.

SCABIEUSE. (Bot.) *Scabioſa pratenſis ſurſuta ſeu officinarum.* C. B. P. C'eſt un genre de plante dont les fleurs ſont à fleurons inégaux, & de couleur bleuâtre ; à ces fleurs, ſuccédent des eſpéces de têtes verdâtres, écailleuſes, compoſées de capſules qui contiennent chacune une ſemence oblongue, ſurmontée d'une couronne.

Elle pouſſe des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, longues, velues, creuſes, revêtues de quelques feuilles de chaque côté, au pied deſquelles on voit d'autres feuilles oblongues, lanugineuſes, & laciniées par les côtes. Sa racine eſt droite, longue & vivace.

Cette plante autrefois ſi célébre, n'eſt preſque plus d'uſage ; on ne doit pourtant pas lui refuſer une place parmi les alexitéres & les diaphorétiques, ce qui fait que quelques Médecins s'en ſervent encore dans la petite vérole & les fiévres malignes ; on la donne encore dans diverſes maladies du poumon, ſoit aigues, ſoit chroniques. On la preſcrit en digeſtion, à la doſe d'une poignée, pour chaque livre d'eau. On en prend auſſi le ſuc à la doſe de quatre onces.

On trouve chez les Apothicaires, une eau diſtillée de ſcabieuſe qui a très-peu de vertu.

SCAMMONÉE. (Mat. Méd.) *Scammonium.* C'eſt un ſuc concret, gommeux, réſineux, léger, friable, noirâtre. Si on le touche avec un peu de ſalive, il

blanchit comme du lait. Il eſt d'un goût amer & déſagréable, d'une odeur vapide. On nous l'apporte d'Alep & de Smyrne ; on le retire de la racine d'une eſpéce de lizeron de Syrie.

C'eſt un purgatif très-violent qu'on ne donne jamais ſeul, mais qu'on mêle à petite doſe, aux cataréctiques, pour les rendre plus actifs. Son extrait connu ſous le nom de diagréde, eſt beaucoup plus en uſage ; on le preſcrit à la doſe de trois à quinze grains. On donne l'un & l'autre en forme ſolide, parce qu'ils ne ſe diſſolvent pas aiſément dans les véhicules aqueux. On doit éviter de le donner aux perſonnes délicates & ſujettes aux hémorragies, & dans les cas d'inflammations menaçantes ; ſi on le fait prendre mal-à-propos, il cauſe des ſuper-purgations, la dyſſenterie, le teneſme, &c. Les cas où il convient le mieux ſont la leucophlegmatie & l'anaſarque.

La ſcammonée entre dans pluſieurs compoſitions galéniques ; on connoît ſa teinture & ſon extrait réſineux, qu'on nomme mal-à-propos magiſtéres ; toutes ces préparations ont les mêmes vertus que ce ſuc.

SCARLATINE ou FIÉVRE SCARLATINE. (Méd.) C'eſt une maladie inflammatoire, accompagnée de taches rouges, en plus grand nombre, plus grandes, plus rouges, & moins uniformes que celles de la petite vérole & de la rougeole. C'eſt à cauſe de la rougeur de ces taches, qu'on lui a donné le nom de ſcarlatine. Elles durent deux ou trois jours, & diſparoiſſent enſuite. La peau en demeure couverte d'écailles farineuſes, qui tombent & reviennent deux ou trois fois ſucceſſivement. La toux catarrhale ne précéde pas leur éruption. Elle eſt quelquefois accompagnée d'une grande démangeaiſon ; quelquefois elle n'affecte que quelque partie particuliére, ſur laquelle elle forme une grande plaque rouge, couverte d'écailles jaunâtres, avec une démangeaiſon violente ; elle peut être enfin accompagnée de l'angine ſimple, ulcérée, ou même gangréneuſe.

La scarlatine différe de la petite vérole, en ce qu'elle n'est pas précédée par la toux, le vomissement, & l'éternuement, comme cette éruption ; en ce que ses pustules ne sont point relevées, moins distinctes, & forment une plaque qui couvre toute l'habitude du corps. Enfin en ce que ces pustules ne suppurent pas, mais se sèchent, & laissent après elles, des écailles farineuses.

Elle différe de la rougeole, en ce que ses plaques sont beaucoup moins uniformes, & qu'elle n'est ni précédée, ni suivie des mêmes symptômes.

La scarlatine simple n'est pas bien dangereuse par elle-même ; mais elle peut laisser après elle, des suites funestes, telles que des obstructions des viscéres qui ne cédent pas aisément aux remédes, & peuvent dégénérer en fiévres hectiques, marasme, œdéme, & hydropisie ; la dartreuse, l'érésipélateuse, la miliaire & l'angineuse, sont plus à craindre, surtout si l'angine est ulcérée : si l'angine se trouvoit gangrénée, le malade est perdu.

La scarlatine simple demande peu de remédes, la saignée au commencement peut être avantageuse. Et suivant l'état de la tête & du pouls, on doit même la réitérer après l'éruption, sans craindre sa rentrée. Il faut, pendant tout le traitement de cette maladie, faire un grand usage des tempérans & des délayans ; on peut, dans certains cas, donner quelques légers diaphorétiques, & les autres remédes que nous avons indiqués à l'article ROUGEOLE.

La scarlatine érésipélateuse, & la miliaire, n'exigent pas un traitement particulier. La dartreuse ou prurigineuse ne cédent souvent qu'au long usage des eaux ferrugineuses qui en achévent la guérison. L'angineuse, demande des saignées plus souvent réitérées, des gargarismes adoucissans & résolutifs ; enfin tous les autres remédes qui conviennent à l'esquinancie, ne doivent pas être négligés.

On doit observer qu'après la chûte des écailles, les

purgatifs réitérées ſont indiſpenſables, pour prévenir les accidens dont nous avons parlé.

SCEAU DE SALOMON. (Bot.) *Polygonatum.* J. B. C'eſt un genre de plante dont les fleurs ſont en cloche, allongées en tuyaux découpées en ſix crénelures, ſans calice, & de couleur blanche. Aux fleurs, ſuccéde une baie arrondie, de couleur verte ou noirâtre, laquelle contient ordinairement trois ſemences groſſes comme celles de la veſce, ovales, dures & blanches. Cette plante pouſſe des tiges à la hauteur d'un pied & demi, rondes, liſſes, non-rameuſes, un peu courbées en leurs extrêmités, revêtues de feuilles diſpoſées alternativement, oblongues, larges, aſſez ſemblables à celles du muguet, luiſantes en deſſus, & d'un verd de mer en deſſous, d'un goût fade, & d'une odeur déſagréable ſi on les froiſſe, ou qu'on les coupe par morceaux.

Sa racine eſt ſituée tranſverſalement à fleur de terre, articulée d'eſpace en eſpace, par des grands tubercules blancs, garnis de beaucoup de fibres, & d'un goût douceâtre.

On ne ſe ſert en Médecine, que de la racine de cette plante, elle eſt réputée aſtringente; on la donne quelquefois intérieurement, dans les fleurs blanches ou autres écoulemens. Sa doſe en ſubſtance & en poudre, eſt d'un ſcrupule, à demi-drachme; & en décoction, depuis deux drachmes, juſqu'à demi-once, ſur une livre d'eau. Si l'on fait infuſer cette racine fraîche, dans du vin, à la doſe de trois onces, ſur deux livres de vin, & qu'on en faſſe boire un gobelet tous les matins à jeun, pendant quarante jours, aux perſonnes qui ont des hernies: ils en éprouveront de bons effets. Pendant ce tems, on applique des cataplaſmes de la même racine, ſur la partie qui doit néanmoins être contenue par un bandage convenable. Cette racine eſt encore réſolutive; en conſéquence, elle réuſſit non-ſeulement dans les contuſions & échimoſes; mais encore contre

les douleurs de goutte, de rhumatiſme, & de ſciatique. On en fait enfin, une décoction avec laquelle on lave les dartres, les taches, & autres boutons du viſage.

SCIATIQUE. (Méd.) *Iſchias.* C'eſt une maladie dont le principal ſymptôme eſt une douleur conſtante, ſouvent continue, dans l'articulation de la cuiſſe, dans celle de l'os ſacrum avec les os du baſſin, dans celle du fémur avec ces mêmes os, ou bien dans les muſcles de la cuiſſe, & de la jambe, en ſuivant le trajet du *faſcia lata :* ce qui arrive le plus ſouvent. Delà vient que les malades boitent, ne peuvent marcher, ni même ſe tenir debout. On confond ſouvent cette maladie avec l'hyſtéralgie.

Cette maladie a beaucoup de rapport avec le rhumatiſme & la goutte, elle n'en différe guères que par ſon ſiége. Car, comme nous avons dit, elle attaque conſtamment la cuiſſe & la jambe, au lieu que la goutte & le rhumatiſme n'ont pas de ſiége déterminé. Ces, deux dernieres maladies donnent même ſouvent lieu à la ſciatique; auſſi M. de Sauvages, dans ſa *Noſologie Méthodique*, *tom. 2. de notre traduction, pag.* 578 & 579. fait-il mention de ces deux cauſes de la ſciatique, qui lui ont donné lieu d'en faire deux eſpéces.

Le rhumatiſme & la goutte ne ſont pas les ſeules maladies qui peuvent occaſionner la ſciatique. Elle eſt quelquefois la ſuite des fiévres intermittentes, & alors elle ſuit les périodes des fiévres auxquelles elle a ſuccédé. La ſuppreſſion des régles, la paſſion hyſtérique, les vers, les abſcès, les dépôts laiteux, la groſſeſſe, la vérole, &c. peuvent auſſi y donner lieu. C'eſt à raiſon de ces différentes claſſes, que M. de Sauvages décrit onze eſpéces de ſciatiques, la cauſe prochaine de cette maladie, conſiſte dans l'épaiſſiſſement & la viſcoſité du ſang, qui ne pouvant circuler à travers les extrêmités capillaires des vaiſſeaux ſanguins, s'y arrête, y forme des embarras. Le ſang qui, à chaque pulſation du cœur, aborde en plus gran-

de quantité vers cette partie, fait effort contre ce sang arrêté, les parois des petits vaisseaux sont distendus, les nerfs dont ils sont composés, sont tiraillés, ce qui cause la douleur.

La sciatique simple est rarement à craindre. Cependant quand elle est invétérée, elle affoiblit & exténue les parties qu'elle attaque; elle raccourcit aussi quelquefois la jambe. Celle qui est l'effet ou la suite de quelqu'autre maladie, est plus ou moins dangereuse suivant l'importance de la maladie dont elle le produit; par exemple, celle qui est entretenue par le levain des fiévres intermittentes, céde assez facilement aux fébrifuges, & surtout au quinquina; combiné avec quelques légers apéritifs & diaphorétiques, tels que le nitre, la salsepareille, la squine, les fleurs de tussilage, de bugloſe, &c. Celle qui est causée par un abscès ou un dépôt laiteux, est quelquefois plus rebelle; mais elle disparoît d'elle même, si l'on parvient à vuider l'abscès, ou le dépôt, & à cicatriser la plaie; les antivénériens emportent ordinairement celle qui dépend d'un virus vérolique: de même que les emménagogues & les antihystériques conviennent dans celle qui reconnoît pour cause la suppression des mois, ou les vapeurs hystériques. La sciatique la plus rebelle, est celle qui dépend d'un virus arthritique; elle résiste quelquefois à tous les remédes; & si elle ne met pas le malade au tombeau, elle lui rend la vie insupportable, à cause des douleurs continuelles dont elle empoisonne ses jours.

Après ce que nous venons de dire, il est assez inutile d'avertir que le traitement de cette maladie peut convenir aux diverses causes qui peuvent la produire; nous ne parlerons ici que du traitement de la sciatique en général.

On doit le commencer, par quelques saignées, surtout par celles du pied. Après les saignées, on en viendra aux vomitifs; on a vu, plus d'une fois, ces douleurs céder à une saignée du pied, & à une dose

d'émétique. La raison est en ceci conforme à l'expérience. La saignée désemplit les vaisseaux, par conséquent elle doit diminuer les embarras qui se forment à leurs extrémités capillaires. L'émétique, par un méchanisme tout opposé, peut aussi produire le même effet. On sçait qu'il augmente considérablement la vîtesse du sang. Celui-ci agissant avec plus de force contre les molécules arrêtées aux orifices des vaisseaux capillaires, les divise & les force à circuler; par ce moyen la circulation étant rétablie, la douleur qui étoit la suite de son interruption, doit cesser. Après les évacuans, rien n'est plus utile que les tempérans & les délayans. On fera donc boire abondamment au malade, de la tisanne de poulet, de l'eau de riz, ou bien d'une décoction de chiendent, dans laquelle on dissoudra quelques grains de nitre. Les pilules de savon, & celles de Starkei, produisent souvent de très-bons effets. On vante encore, dans cette maladie, les fleurs de souffre dans le lait, & l'esprit de térébenthine: on doit avoir soin de garantir la partie affectée, du froid. On la frottera avec de l'esprit de vin camphré; avec des linimens relâchans, résolutifs, & calmans. La liqueur nommée *taffia*, qu'on nous apporte des Iles de l'Amérique, fait des merveilles dans ce cas. On trempe dans cette liqueur, un morceau de flanelle d'Angleterre, avec lequel on frotte la partie affectée, pendant quelque tems; on applique ensuite la même flanelle, & par-dessus, une serviette, ou une piéce de drap bien chaude. Les bains de vapeurs & les parfums résolutifs, réussissent aussi quelquefois. On emploie encore avec succès, la douche des eaux thermales; mais les sangsuës appliquées à l'anus, les véficatoires, & surtout les ventouses appliquées sur la partie, sont des secours beaucoup plus efficaces. Les Anciens faisoient un grand usage, dans cette occasion, du cautére actuel, & ils s'en trouvoient bien; mais on n'ose pas toujours conseiller un pareil remède. *Voyez* le second volume du Manuel du

jeune Chirurgien, *Essai sur les Cautères*, *pag.* 440.

SCILLE. (Bot.) *Scilla vulgaris radice rubrâ.* C. B. P. C'est une espéce *dornithoi galum*; ses fleurs naissent à la sommité d'une tige haute de deux ou trois pieds, droite, & de l'épaisseur du pouce. Elles sont composées de six feuilles blanches. A ces fleurs, succédent des fruits arrondis, relevés de trois coins, & renfermant dans trois loges, des semences sphériques & noirâtres. Ses feuilles sont longues d'un pied, larges, charnues, verdâtres, & empreintes d'un suc visqueux & amer. Sa racine est un oignon, ou une bulbe grosse comme la tête d'un enfant, composé de tuniques épaisses & rougeâtres, succulentes, visqueuses, & rangées les unes sur les autres, comme celles de l'oignon vulgaire. On trouve au-dessous de cette tunique, plusieurs grosses fibres. La tige part du milieu de l'oignon.

SCILLE. (Bot.) *Scilla radice alba.* Elle ne différe de la précédente, qu'en ce que ses feuilles sont moins grandes, son oignon moins gros & blanc. On ne se sert en Médecine que de l'oignon de ces plantes. L'un & l'autre ont la même vertu. On les place avec raison, parmi les meilleurs diurétiques; ils sont encore apéritifs, incisifs, & légérement diaphorétiques. Ils causent souvent des nausées, & même le vomissement. Cette racine excellente, dont Dioscoride faisoit tant de cas, est presque entiérement oubliée aujourd'hui. C'est un diurétique sûr dans les hydropisies, surtout dans celles de la poitrine. Elle fait merveille dans l'asthme, elle ne réussit pas moins bien, dans les obstructions invétérées des viscéres, & dans les squirres. On la prescrit en substance & en poudre, à la dose de deux grains, jusqu'à huit, dans des bols ou des opiates.

On donne plus fréquemment le vin scillitique, dont la préparation la plus convenable, suivant M. Lieutaud, consiste à faire infuser deux ou trois drachmes de ces racines, dans deux ou trois livres de bon vin blanc, pendant vingt-quatre heures. On donne ce vin depuis demi-once, jusqu'à une once.

On ne fait pas moins de cas de l'oximel scillitique, dont voici la préparation.

Prenez, par exemple, douze livres de bon vinaigre, & douze onces d'oignons de scille préparés; coupez ces oignons par morceaux, mettez-les dans le vinaigre dans un vase bouché hermétiquement; exposez ensuite ce vase ou cette bouteille, pendant quarante jours, aux rayons du soleil; passez ensuite la liqueur à travers une étamine, & exprimez un peu ce qui reste dessus.

Prenez ensuite ce vinaigre, ajoutez-y le double de miel, & faites bouillir le tout, jusqu'à la consistance d'un syrop.

C'est un très-bon diurétique, incisif & pectoral. C'est pour cela qu'on le donne dans les maladies du poumon, causées par un engorgement séreux. Il réussit cependant très-bien dans la péripneumonie même. Il excite ou rétablit l'expectoration, pourvu qu'on l'emploie avec précaution. Il soulage les asthmatiques, il convient dans toutes les obstructions, & dans toutes les espéces d'hydropisies; on le donne à la dose d'une drachme, jusqu'à trois. Une plus forte dose fait vomir, aussi le mêle-t-on avec l'huile d'amandes douces, à la dose de deux ou trois onces ds chaque, qu'on donne à cuillerée pour produire cet effet.

Les pilules de scille sont composées avec la gomme adragant, la racine de scille, & les cloportes préparés, à égale quantité, avec le double de savon de Venise, & tant soit peu de baume de Copahu. Elles conviennent dans tous les cas mentionnés ci-dessus, & leur dose est de six grains jusqu'à douze.

SCOLOPENDRE. *Voyez* CÉTÉRACH, tom. I.

SCORBUT. (Méd.) C'est une maladie qui se manifeste par des taches jaunes ou livides aux jambes, jointes au saignement des gencives. Cette maladie n'étoit presque pas connue avant le seiziéme siécle. On a écrit plus de cent traités sur le scorbut, depuis environ deux cens ans. Il n'en existoit aucun aupara-

vant, parmi ces différens ouvrages, le traité de M. Lind est celui qui a le plus de réputation.

On distingue ordinairement le scorbut en commençant, confirmé, ou croissant, & en invétéré. On le distingue encore en scorbut de mer, & scorbut de terre; enfin en scorbut chaud, & scorbut froid.

Le scorbut peut être produit par un air froid & humide, une vie oisive, des affections de l'ame affligeantes, des alimens grossiers, visqueux, pourris, & sans végétaux. Il peut être encore la suite de maladies chroniques, des fièvres intermittentes, & du trop long usage des médicamens métalliques.

Les signes du scorbut commençant sont, la pâleur & l'enflure légère du visage, la couleur verdâtre des lévres & des caroncules lacrymales, la couleur du corps pâle, obscure, & ensuite livide; la tristesse & la consternation de l'ame, la paresse & la lassitude des membres, la stupeur & la foiblesse des genoux; la difficulté de respirer, & la fatigue que le moindre mouvement augmente; la démangeaison, le gonflement & le saignement des gencives, leur couleur rouge, noirâtre; leur mollesse, leur corruption, & la puanteur de l'haleine. La peau devient luisante & polie, ensuite âpre & écailleuse; le nombre des taches augmente sur les jambes, les cuisses, le tronc, & les bras; elles sont d'abord rouges, ensuite bleues, livides & noires. Les unes sont lenticulaires, les autres plates.

Dans le scorbut croissant, les tendons fléchisseurs des jambes la retirent vers le fémur, & la roidissent; les genoux s'enflent, & sont douloureux, ils perdent leur mouvement. Il survient une langueur considérable, & lorsque les malades ont resté longtems dans le repos, le moindre mouvement les fait tomber en foiblesse; ceux qu'on expose au grand air meurent souvent subitement. La couleur de leur visage est plombée; ils se plaignent de violentes douleurs de poitrine; il leur survient des hémorragies du nez, des gen-

cives, & des hémopthisies. Ils rendent par les selles, le sang tout pur; les ulcéres deviennent sanguinolens. Cependant malgré l'abattement de l'ame & du corps, les fonctions des sens & l'appétit se soutiennent, & les malades ne ressentent aucunes douleurs, à moins qu'ils ne se meuvent.

Dans le scorbut invétérée, les anciennes cicatrices, s'il y en a, s'ouvrent, la peau des jambes craque; on y voit une tumeur molle, livide, douloureuse, des ulcéres fongueux & sanguinolens; les malades sont attaqués de fiévres synoques, putrides avec des sueurs froides, & des hémorragies mortelles. Il leur survient la jaunisse, l'ascite, l'hypocondrie, une constipation opiniâtre, quelquefois une difficulté de respirer qui les étouffe subitement; leur urine est peu abondante, fétide, & rouge; cette funeste tragédie est enfin terminée par les défaillances & la mort.

On voit évidemment, par la description que nous venons de faire, que le pronostic du scorbut doit aussi varier, selon les différens états de la maladie. Cependant on peut dire en général, que c'est un mal très-dangereux. Plusieurs Médecins prétendent qu'il est contagieux, quelques-uns pensent le contraire; ils donnent pour raison de leur opinion, l'observation qui prouve que dans un camp, ou une armée, où le scorbut fait les plus grands ravages parmi les soldats: les Généraux, & même tous les Officiers en sont exempts; que dans un vaisseau dont tout l'équipage est infecté de cette maladie, le Capitaine & un petit nombre d'Officiers sont épargnés. Les Médecins qui soutiennent ce sentiment, attribuent les progrès de cette maladie parmi les soldats & les matelots, aux mauvais alimens dont ils se nourrissent, & à l'eau corrompue qu'ils sont obligés de boire. Ils expliquent par-là, d'une maniere convaincante, pourquoi les Généraux, les Capitaines des vaisseaux, & presque tous les Officiers qui usent d'une meilleure nourriture & du vin, en sont exempts. Nous sommes

volontiers de l'avis de ces Auteurs sur cet article.

Le scorbut commençant, quand il est bien traité, céde pour l'ordinaire, très-facilement aux remédes : cela doit s'entendre de l'accidentel, car l'héréditaire, celui qui vient à la suite de la mélancolie, ou de quelque maladie chronique, sont beaucoup plus rebelles. Le changement d'air, des alimens frais, surtout pris parmi les végétaux, de l'eau saine, & un peu de bon vin, suffisent souvent pour guérir cette maladie, lorsqu'elle n'a pas fait encore beaucoup de progrès. Mais lorsqu'elle est parvenue à son second degré, elle mérite toute l'attention du Médecin. Les taches qui ne sont ni noires, ni livides, ne sont pas des signes fâcheux ; on les regarde au contraire, comme favorables. On porte le même jugement des hémorragies, cependant lorsqu'elles sont fréquentes ou excessives, elles peuvent coûter la vie aux malades. L'oppression est un mauvais signe. On pense de même des cours de ventre, surtout s'ils sont sanglans. Les douleurs d'entrailles vives & continues, menacent les intestins de sphacéle. Les tumeurs, dont l'accroissement & la diminution sont subits, annoncent la paralysie. Le scorbut peut jetter les malades dans la pthysie, l'hydropisie, l'apoplexie, & même l'épilepsie. Les ulcéres scorbutiques sont rebelles. La contraction des genoux est très-difficile à guérir. La disposition à la gangrêne déjà manifestée, n'est guères susceptible de guérison ; enfin les syncopes fréquentes annoncent la mort subite.

Le but qu'on doit se proposer dans le traitement du scorbut, est d'adoucir l'acrimonie des humeurs, d'en empêcher les progrès que la stagnation du virus, favorise en procurant l'excrétion de ce virus, & de travailler à le détruire, par les moyens spécifiques.

On prescrira, en conséquence, aux scorbutiques, un régime rafraîchissant. On leur fera faire un usage long & assidu des salades rafraîchissantes, un peu acides, telles que la laitue, la chicorée, l'oseille, & le

creſſon. On les nourrira avec des légumes, tels que les choux, les raves, les poirées, les betteraves, &c. Leur boiſſon doit être d'un peu de bon vin blanc, de Bourgogne, ou du Rhin, dans beaucoup d'eau. On peut auſſi leur permettre les laitages, & quelque peu de viande fraîche. L'ail, le poreau, l'oignon, la moutarde, les citrons, les gelées de groſeilles, les oranges, les ceriſes, & les autres fruits aigrelets, leur conviennent beaucoup. Voilà, quant au régime, les remédes qui doivent être pris dans la même claſſe des rafraichiſſans, des délayans, & des acides. On peut donc preſcrire des tiſannes faites avec les racines de raifort ſauvage, les feuilles d'oſeille, & de creſſon d'eau.

Les laxatifs & les diurétiques, ſont très-utiles pour empêcher le virus d'augmenter, l'acrimonie des humeurs par ſa ſtagnation. On donne, à cet effet, des potions légérement cataractiques, faites avec les tamarins, la crême de tartre & la manne. On augmente le flux des urines, par les tiſannes diurétiques, & les apoſémes apéritifs; l'oximel ſcillitique donné à petites doſes, mais aſſez ſouvent, pour que le malade en prenne environ une once & demi par jour: produit auſſi le même effet.

Enfin on attaque le virus, par les ſpécifiques qui le détruiſent. On donne à cet effet, le ſuc de creſſon ſeul ou mêlé avec égale quantité de celui de cochléaria, & de beccabunga, depuis deux onces, juſqu'à ſix, en y ajoutant demi-once de ſyrop antiſcorbutique à chaque doſe, ou bien on mêle ces ſucs dans une pinte de petit lait que l'on prend ſoir & matin. L'eau de goudron, ou la décoction des jeunes branches de pin, ſont très-eſtimées.

On donne encore à cet effet, des bouillons de pouler, ou de mou de veau, dans leſquels on met des racines de patience & de raifort ſauvage, à la doſe de demi-once de chacune; une poignée des feuilles de creſſon & de chicorée, ou de cerfeuil. Enfin on fait entrer dans ces

bouillons,

bouillons, ou dans les apoſêmes, les différens antiſcorbutiques dont il a été parlé à leur article.

Le quinquina réuſſit quelquefois dans cette maladie, les narcotiques ſont très-nuiſibles dans ce cas. La ſaignée ne lui convient pas en général, cependant il y a des circonſtances qui l'exigent, les oppreſſions violentes, par exemple; le mercure y eſt très-nuiſible, & ſi quelques Auteurs ont prétendu avoir guéri des ſcorbutiques par ſon moyen, c'eſt qu'apparamment ces Médecins trompés par la reſſemblance des ſymptômes, avoient méconnu le vraie caractére de la maladie. Ces fautes heureuſes ne ſont pas rares en Médecine.

Il y a peu de remédes externes à faire dans le ſcorbut. Les taches n'exigent aucuns topiques; au contraire leur rentrée eſt ordinairement funeſte aux malades. Les ulcéres des gencives ne demandent que des gargariſmes déterſifs & antiſcorbutiques, l'eau d'orge miellée, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'eſprit de cochléaria, peut tenir lieu de tous les autres; pluſieurs y mêlent l'alun & les autres acides minéraux, mais leur uſage n'eſt pas ſans inconvénient. Les bains chauds, ſur le déclin de la maladie, ſont quelquefois utiles. L'uſage extérieur du camphre eſt très-propre à prévenir la gangrêne. On enveloppera en conſéquence, les parties qui en ſeront menacées, avec des linges trempés dans l'eau de vie, ou de l'eſprit de vin camphrés. On ſe ſert utilement de la diſſolution de ſel marin qu'on applique chaude ſur les jambes, pour diſſiper leurs engorgemens œdémateux. On ſe trouve bien de l'uſage, tant interne qu'externe, de la petite joubarbe, dans la contracture des membres.

Il y a très-peu de maladies contre laquelle les ſecours ſoient en auſſi grand nombre, cependant elle n'en eſt pas plus aiſée à guérir, & l'on voit tous les jours les Médecins les plus expérimentés, échouer auprès d'un ſcorbutique.

On traite le scorbut des enfans de la même maniere, en proportionnant toutefois les doses des remédes à leur âge ; le petit lait leur convient très-bien.

SCORDIUM. (Bot.) *Voyez* GERMANDRÉE.

SCORPION. (Méd.) C'est un insecte terrestre de moyenne grandeur, assez ressemblant à une écrevisse ; on en distingue de plusieurs espéces, à raison de la différence de leur couleur : on y remarque principalement quatre parties, sçavoir, la tête, la poitrine, le ventre, & la queue.

La tête est un peu large & saillante, elle paroît jointe avec le corcelet & la poitrine ; la partie la plus remarquable de la tête, est la bouche, qui est munie de petits poils, & composée de deux mâchoires, dont l'inférieure est fendue en deux, accompagnées de deux serres dentelées, qui semblent tenir lieu de dents à l'animal, pour broyer sa nourriture ; il peut tellement les retirer en dedans, qu'elles deviennent quelquefois imperceptibles.

A l'extrêmité de la tête, on voit sortir deux bras composés chacun de quatre articulations, & terminés en forme de tenailles, comme les bras des écrevisses de riviére.

De chaque côté de la poitrine, & un peu au-dessous, naissent quatre pattes, dont la sixiéme phalange est pourvue de petits ongles crochus, ou des serres.

Du septiéme des anneaux qui composent le ventre, sort la queue qui est longue & noueuse ; on y remarque six petits boutons attachés bout à bout en maniere de chapelet ; le dernier est armé d'un aiguillon fort aigu, creux, & percé vers sa base d'un petit trou, par lequel en piquant, le scorpion verse une gouttelette de liqueur blanche venimeuse, âcre, & mordicante, dont le réservoir est placé au bout de la queue.

On trouve les scorpions dans tous les pays chauds, tels que l'Asie, l'Afrique, & l'Amérique, l'Italie, l'Espagne, le Languedoc & la Provence ; ils se lo-

gent ordinairement dans des lieux humides & frais, dans les trous des murailles, & sous des pierres.

Effets que produit la piquûre du scorpion sur les personnes qui en sont piquées.

L'on ressent quelquefois une douleur très-violente à la partie blessée, avec froid, roideur, engourdissement, & sueur froide de tout le corps. La piquûre des extrêmités supérieures cause des tumeurs sous les aisselles; celle des extrêmités inférieures en fait naître de pareilles aux aînes. Indépendamment de ces symptômes, les environs de la plaie noirciſſent & deviennent semblables à des parties brûlées ou cautérisées. On y ressent un prurit incommode, qui s'étend delà, surtout le corps.

Le malade a le visage contrefait, il s'amasse des matieres gluantes autour de ses yeux. Ses larmes sont visqueuses; le mouvement des articulations s'engourdit; la constipation, & le ténesme accompagnent ces accidens, le vomissement & le hoquet les suivent de près; enfin les convulsions terminent quelquefois la maladie & la vie du malade.

Cependant la piquûre du scorpion n'est pas également dangereuse dans tous les pays, elle n'est pas à craindre dans les climats tempérés, tels que nos Provinces méridionales. Il résulte même des expériences que M. de Maupertuis a faites sur cet insecte, & qu'il a communiquées à l'Académie Royale des Sciences (*a*), que la piquûre du scorpion ne produit que très-rarement des effets funestes, & que plusieurs animaux en ont été piqués impunément. D'où l'on pourroit conclure, que pour que cette piquûre produise les effets que nous avons decrits, elle a apparemment besoin pour cela, d'un concours de certaines circonstances qu'il seroit difficile de déterminer: la qualité

(*a*) Mémoire de l'Académie Royale des Sciences, ann. 1731, page 214.

des parties piquées par l'aiguillon, par exemple, pourroit bien être du nombre; on conçoit aisément que si l'aiguillon perce une partie aponévrotique, tendineuse, ou nerveuse; les accidens doivent être plus graves, que si c'est simplement une partie musculeuse ou adipeuse qui soit piquée; la nature des alimens dont l'insecte peut se nourrir, & la grande diéte, peuvent aussi contribuer à le rendre plus vénimeux.

On vante beaucoup, dans ce cas, le scorpion même écrasé sur la plaie, & son huile en liniment; mais ces remédes doivent la plus grande partie de leur efficacité, au peu d'activité que le venin du scorpion a dans nos climats; en effet, de pareils topiques sont très-insuffisans dans les pays plus chauds. On doit recourir aux sudorifiques, tels que la thériaque, les sels volatils de vipére & de corne de cerf. L'eau de Luce peut tenir lieu de tous; on doit enfin traiter cette piquûre, absolument, de la même façon que celle de la vipére, dont on parlera ci-après.

La matiere médicale emploie le scorpion de diverses façons. On en fait une huile, qu'on prépare avec ces insectes vivans, qu'on fait bouillir dans de l'huile d'amandes améres, ou bien par la simple infusion de ces animaux écrasés dans l'huile d'olives. Cette huile est très-bonne contre l'ischurie, soit rénale, soit de la vessie; on en frotte plusieurs fois par jour les lombes, ou la région hypogastrique. On en prend même quelquefois intérieurement pour le même effet, une ou deux drachmes dans quelque potion huileuse.

On fait encore une autre huile de scorpion composée, appellée huile de scorpion de *Mathiole*. Il entre dans la composition de cette huile, une si grande quantité de drogues, tant aromatiques, qu'améres & vulnéraires, qu'on ne sçauroit bien dire quelle vertu elle doit avoir. Elle étoit autrefois très-vantée dans les fiévres malignes, & dans les petites véroles de mauvais caractére. On l'estimoit encore beau-

coup pour les morsures des animaux vénimeux ; elle passoit pour un antidote & un vermifuge sûrs, mais on en fait aujourd'hui très-peu d'usage.

SCORSONERE. (Bot.) *Scorsonera latifolia sinuata.* C. B. P. On appelle encore cette plante cercifi d'Espagne. C'est un genre de plante dont les fleurs sont radiées de couleur jaune. Il leur succéde des semences, terminées chacune par une aigrette, & qui en mûrissant, s'écartent en forme de houpe.

Cette plante pousse une tige ronde, déliée, légérement cannelée, moëlleuse, chargée par intervalle de quelques feuilles d'un verd de pré, garnie sur leur bord, de petites pointes en forme de scie.

Sa racine est noire à l'extérieur, blanche en dedans, & de la grosseur du petit doigt. Elle est très-bonne à manger. La racine de cette plante est diaphorétique & cordiale. Fuller & Cartheuser l'ont bannie du nombre des médicamens ; mais ils n'ont pas fait attention à la vertu qu'elle a contre la morsure d'un certain serpent que les Espagnols nomment *scareu*, dans laquelle elle est spécifique, comme l'assure Nicolas Mouard, Médecin Espagnol, qui a écrit un traité exprès sur cette plante ; & aux bons effets qu'elle produit tous les jours dans la petite vérole, la rougeole, & les fiévres malignes. On la donne fraîche en décoction, à la dose d'une once, sur chaque livre d'eau.

On trouve chez les Apothicaires, une eau distillée de scorsonere, mais elle n'a pas plus de vertu, que toutes les autres eaux distillées.

SCROPHULAIRE. (Bot.) *Scrophularia aquatica major.* C. B. P. C'est un genre de plante dont les fleurs sont formées en petits godets, de couleur purpurine, obscure. Elles sont remplacées par des fruits arrondis, pointus, & contenant dans deux loges, plusieurs semences brunes.

Les feuilles de la scrophulaire sont oblongues, larges, pointues, crénelées en leurs bords, & sembla-

bles à celles de la grande ortie, oppoſées l'une à l'autre, à chaque nœud de la tige; elles ſont d'un verd obſcur.

Cette plante pouſſe des tiges à la hauteur de deux pieds, de couleur purpurine, noirâtre, creuſées en dedans, & diviſées en rameaux aîlés.

Sa racine eſt longue, groſſe, ſerpentante, blanche, noueuſe & vivace. Toute cette plante a une odeur de ſureau fort déſagréable, & un goût amer. Elle croît dans les haies, les brouſſailles, & les bois taillis un peu humides.

Son nom vient des écrouelles, en latin *ſcrophulæ*, à cauſe qu'autrefois on la croyoit propre à guérir cette maladie. On eſt revenu aujourd'hui de cette opinion, & l'on ne donne plus guères cette plante intérieurement. On ne penſe pas de même ſur ſon uſage externe; on la compte au premier rang parmi les réſolutifs & les émolliens; on la place encore avec diſtinction, au nombre des vulnéraires & des déterſifs. Elle ſert à faire des cataplaſmes qui appaiſent les hémorroïdes externes, réſolvent les tumeurs lymphatiques; la décoction de cette plante eſt un déterſif excellent pour les ulcéres invétérés, & même carcinomateux. On prétend qu'au Siége de la Rochelle, on ne ſe ſervoit preſque, dans toutes ſortes de bleſſures, que des feuilles de cette plante écraſées, pour tout remède. M. Marchant aſſure dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences 1701, que les feuilles de cette plante mêlées à égale quantité, avec le ſéné, dans les potions purgatives, corrigent admirablement le mauvais goût de ce dernier.

SCROTUM. (Anat.) C'eſt l'enveloppe commune des teſticules qui les renferme comme une bourſe, ce qui lui a fait donner auſſi le nom de bourſes; nous n'en donnerons pas ici la deſcription anatomique; on peut lire là-deſſus Winſlow, Verdier, Heiſter, & autres Anatomiſtes; nous parlerons ſeulement de quelques maladies qui attaquent cette partie.

L'hydrocéle eſt la tumeur enkiſtée du ſcrotum, ou de ſes tuniques ; la fluctuation qu'on y ſent, la diſtingue aſſez des autres tumeurs.

L'hydrocéle faux eſt l'engorgement des tuniques du ſcrotum ; c'eſt un ſymptôme qui accompagne ou précéde preſque toujours l'hydropiſie.

Le pneumatocéle eſt une tumeur venteuſe du ſcrotum qui eſt plus commune aux enfans, qu'aux adultes.

Le varicocéle eſt un engorgement variqueux des vaiſſeaux ſpermatiques.

Nous avons déjà parlé du ſarcocéle, c'eſt un engorgement ſquirreux, ou une excroiſſance charnue du teſticule ou de ſes enveloppes.

L'entérocéle eſt la hernie du ſcrotum, c'eſt-à-dire, lorſqu'une portion d'inteſtin, ou bien de l'épiploon, ou l'une & l'autre ſe gliſſent dans les bourſes.

On appelle chaudepiſſe tombée dans les bourſes, l'inflammation des teſticules & du ſcrotum, avec ſuppreſſion ou rétention des urines, à la ſuite d'une gonorrhée virulente ſupprimée.

Comme toutes ces maladies ſont traitées aſſez au long dans les articles particuliers ; nous ne nous étendrons pas davantage là-deſſus, nous renvoyons le lecteur aux divers articles qui en parlent.

SÉBESTE. (Mat. Méd.) *Sebeſtena.* C'eſt une eſpéce de petite prune noirâtre, pointue à ſon ſommet, ridée & à demi-deſſéchée. Ce fruit eſt compoſé d'une pulpe noire, ou rouſsâtre, viſqueuſe & douce au goût ; il a un petit noyau, quelquefois triangulaire, & d'autres fois applati. La ſébeſte eſt ſujette à ſe moiſir, ou à être rongée des mittes.

L'arbre qui porte ce fruit, ſe nomme *ſebeſta domeſtica*: il croît en Syrie, ou en Egypte.

Les ſébeſtes ſont pectorales & démulſives ; elles ſont encore, un peu laxatives ; on les preſcrit dans les maladies de la poitrine, & dans les ardeurs d'urine, au nombre de quatre à huit, dans les tiſannes.

SÉCHE. (Mat. Méd.) *Sepia.* Tout le monde connoît cette espéce de poisson, nous n'en ferons pas ici la description, elle nous jetteroit hors des bornes que nous nous sommes prescrites; ceux qui seront curieux de la voir, n'ont qu'à consulter le Dictionnaire d'Histoire Naturelle, par M. Valmont de Bomare, tome V, ou de M. de Buffon, dans son Ouvrage immortel. Les personnes qui seront bien aises de connoître l'analogie de la liqueur noire de la séche, avec le corps muqueux du tissu cellulaire des Négres, peuvent lire un Mémoire très-curieux de M. le Cat, sur cette matiere, dans lequel cet Auteur judicieux propose les idées les plus lumineuses sur la cause & l'origine de la couleur des Négres. Pour nous, comme ce n'est point en Naturalistes, mais en Médecins, que nous avons à considérer ce poisson, nous ne parlerons que de son os qui est la seule partie de cet animal qui est de quelque usage en matiere médicale.

L'os de la séche est un grand os plat, de la longueur de la main, épais d'environ deux travers de doigts vers son centre, plus mince vers ses bords; il est léger & d'une matiere blanche, & très-friable.

On le range au nombre des absorbans, & des astringens. On s'en sert dans les gonorrhées & les fleurs blanches. Il est un peu diurétique & fortifiant. Cependant on l'emploie très-peu intérieurement. Quand cela arrive, on le donne depuis un scrupule, jusqu'à demi-drachme. On l'applique plus souvent extérieurement comme déterfif & desficatif, soit pour effacer les taches du visage, soit pour nétoyer les dents.

SÉDIMENT DES URINES. (Méd.) On donne ce nom, à cette matiere, tantôt blanche, tantôt jaunâtre, rougeâtre, ou briquetée, tantôt brune, &c. que les urines d'un malade dépofent au fond du vase, dans lequel on les laisse reposer. Ce sédiment, dans les maladies aigues, joint aux autres signes propres, fournit aux Médecins les moyens de prédire l'événement de

la maladie. *Voyez* là-dessus les mots CRISE & URINE.

SEIGLE. (Bot.) *Secale hibernum majus.* C. B. P. C'est un genre de plante graminée, dont la fleur ressemble à celle du froment. Sa tige est composée de plusieurs tuyaux plus grêles que ceux du froment ; elle s'éléve à la hauteur d'un homme. Ses épis sont plus longs & plus applatis que ceux du froment, ils sont barbus, & contiennent des petits grains cylindriques.

Sa racine est annuelle & garnie de fibres déliées.

Le pain de seigle est grossier, il ne convient qu'aux estomacs robustes.

Il est cependant utile aux personnes constipées. On se sert des grains torréfiés en guise de caffé. La farine de seigle est une des quatre résolutives, on l'applique en cataplasmes, pour résoudre & ramollir les tumeurs, ou pour les amener à maturité.

Le seigle est sujet à une maladie qui lui survient dans les années pluvieuses & humides, & qui lui a fait donner le nom de *bled cornu ou ergoté.* Ce bled ergoté est un grain plus long que les autres, noir & quelquefois courbé.

Les personnes qui mangent du pain de seigle dans lequel il y a beaucoup de ce grain ergoté, sont attaquées d'une gangrêne séche, qui leur fait quelquefois tomber toutes les extrêmités, presque sans douleur & sans hémorragie.

Lorsque cette cruelle maladie a fait quelques progrès, aucuns remédes ne sçauroient en arrêter le cours : & l'on a vu souvent des malheureux, ayant perdu leurs jambes, leurs cuisses & leurs bras, vivre encore pendant plusieurs jours. Cependant si on s'y prend de bonne heure, on pourra parvenir à fixer cette gangrêne, avant qu'elle ait fait de si terribles ravages, & les malades pourront en être quittes pour quelques doigts des pieds.

On doit commencer par saigner les malades, on les fera vomir ; ensuite, quelques légers cathartiques conviennent ; après les vomitifs, on pourra faire usage

du quinquina, tant intérieurement, qu'extérieurement. On connoît sa vertu dans la gangrêne. Les compresses trempées dans l'eau de vie, ou l'esprit de vin camphré, appliquées sur les parties attaquées sont très-utiles. Enfin les fortifians & les cordiaux joints à un bon régime, peuvent être d'un grand secours. *Voyez* ERGOT, *Tome II.*

SELS. (Chym.) *Salia.* Les sels naturels sont des substances solides qui ont la propriété de se dissoudre dans une plus ou moins grande quantité d'eau, & de se liquéfier dans le feu. Encore les uns y deviennent-ils fixes, & les autres s'y volatilisent-ils, sous la forme d'une vapeur non-enflammée. Les Chymistes divisent ordinairement les sels en acides, en alkalis, & en neutres.

Les premiers, sont ceux qui étant mêlés avec des alkalis, ou des terres calcaires, ou bien des productions des animaux que l'on a reconnu propres à faire de la chaux, comme les coques d'œufs, d'écailles d'huitres, les perles, les coraux, &c. forme un mouvement d'intamescence ou d'effervescence. Les sels acides ont encore la propriété de rougir les liqueurs ou teintures bleues végétales.

Les alkalis produisent les mêmes phénoménes avec les acides, & teignent en verd les couleurs bleues que les acides changent en rouge.

On distingue encore les sels alkalis en alkalis fixes, & alkalis volatils.

Les fixes entrent en fusion par un feu modéré, sans se dissiper, ils sont solubles dans l'eau. Ceux qui appartiennent au régne minéral, ne tombent que peu ou point en déliquescence, & ont moins de causticité que ceux qui sont du régne végétal.

Les alkalis volatils se subliment, & même disparoissent à l'action d'un feu assez doux. Cette derniere espéce est assez rare dans le régne minéral, mais elle est assez commune dans le végétal, & plus abondante dans le régne animal.

Le sel neutre est celui qui résulte de la combinaison juste & exacte des deux précédens ; il n'a ni les propriétés de l'acide, ni celles de l'alkali proprement dit. Par la modification de ces deux espéces de sels, l'art comme la nature, parvient à former un grand nombre de sels neutres. *Voyez* sur la composition & la nature de ces différens sels, la Chymie de M. Maquer, & celle de M. Malouin, les Dictionnaires de Chymie & Encyclopédique. Nous ne parlerons ici que de ceux qui ont quelques vertus médecinales.

Les sels neutres, ainsi que les bitumes, sont rarement purs dans les entrailles de la terre ; ils y sont toujours mêlés de matieres hétérogênes qui altérent leurs propriétés.

SEL D'ABSINTHE. *Sal absinthii.* Il y a de deux sortes de sels d'absinthe ; l'un qu'on retire de la lessive des cendres de cette plante : & l'autre, qu'on nomme sel essentiel, qu'on obtient par la méthode décrite ci-après. Le premier n'a aucune amertume, mais l'autre est fort amer, & participe beaucoup des vertus de cette plante. L'un & l'autre sont apéritifs, mais le dernier est vermifuge & stomachique. On donne l'un & l'autre, à la dose de six grains, jusqu'à vingt.

SEL AMMONIAC. *Sal ammoniacum.* C'est une espéce de sel qui résulte de l'union du sel de l'urine avec le sel marin. On nous l'apporte d'Egypte & des environs, ou on le retire des cendres des excrémens de divers animaux, & surtout des chameaux, qu'on brûle dans ces pays, faute de bois. On le dépure ensuite pour en user intérieurement, en le faisant dissoudre dans de l'eau tiéde, après l'évaporation de laquelle on obtient de très-beaux cryftaux. Ce sel est un fébrifuge éprouvé ; il réussit surtout dans les fiévres quartes. C'est encore un excellent apéritif & diaphorétique. On le prescrit à la dose de douze grains, jusqu'à trente. On s'en sert encore extérieurement

diſſous dans l'urine, dans l'eau vulnéraire, ou quelqu'autre liquide. C'eſt alors un très-bon réſolutif & antiputride. On ſçait qu'il a la propriété de réfroidir l'eau juſqu'à la glacer.

SEL D'ANGLETERRE ou D'EPSON. (Mat. Méd.) *Sal Anglicum vel epſonicum.* C'eſt un ſel neutre formé d'un alkali minéral, avec l'acide vitriolique. Par conſéquent, c'eſt un ſel de Glauber, mêlé avec un ſel neutre calcaire.

Il faut bien prendre garde à ne pas confondre ce ſel, avec un autre qu'on trouve chez les Apothicaires ſous le même nom; le premier eſt retiré des eaux de la fontaine d'Epſom en Angleterre, à quinze mille de Londres, & l'autre eſt fabriqué. On ſe ſert, pour former ce dernier, d'une eau mere épaiſſe de ſel marin; on procéde enſuite aux diſſolutions, aux filtrations & aux évaporations, à la maniere ordinaire. On choiſit les plus beaux cryſtaux de la premiere cryſtalliſation, & on les vend comme ſel de Glauber. On donne aux autres, les noms de ſel d'*Epſom*, ſels d'*Egra*, &c.

Le ſel d'Angleterre eſt un bon catarctique, il ſe diſſout très-aiſément dans l'eau; on le donne ſeul à la doſe de ſix gros, à une once & demie. On l'aſſocie aux autres catarctiques pour les aiguiſer; mêlé avec les réſines, il corrige leur qualité malfaiſante. On le donne en lavemens, depuis deux, juſqu'à trois onces.

On doit cependant prendre garde de donner ce ſel aux hydropiques, aux pthyſiques, & aux paralytiques.

SEL DE DUOBUS. (Mat. Méd.) C'eſt une eſpéce de ſel qui paroît être compoſé d'un alkali nitreux, & d'un acide vitriolique. On le fait par l'entiere calcination du nitre, & du vitriol verd; on jette ces matieres dans ſuffiſante quantité d'eau, & pendant la diſſolution, on y verſe quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, afin de précipiter les parties

métalliques du vitriol qui auroient pu réſiſter à la calcination. Après l'évaporation de cette diſſolution, on trouve au fond du vaſe, ce ſel qu'on a nommé, à cauſe de cela, de duobus, aſſez mal-à-propos, puiſque certains Chymiſtes ſoutiennent que ce ſel ne ſçauroit être parfait, tant qu'il ſubſiſte une particule du vitriol.

Ce ſel eſt tempérant, diaphorétique, diurétique & laxatif; il eſt utile aux cachectiques & aux hydropiques; c'eſt un dépurant très-convenable aux femmes dont le lait eſt épanché. On le donne dans les juleps & dans les apoſêmes, à la doſe d'un ſcrupule, juſqu'à une drachme: une doſe plus forte, purge. On doit obſerver que ce ſel ſe diſſout très difficilement, en conſéquence il y a du danger à le prendre, s'il n'eſt fait par un habile Artiſte; car ſi la précipitation des parties métalliques du vitriol n'étoit pas parfaite, il exciteroit des nauſées, le vomiſſement, & d'autres accidens fâcheux.

SEL D'ÉGRA. *Voyez* SEL D'ANGLETERRE.

SEL ESSENTIEL DES PLANTES. (Mat. Méd.) *Sal eſſentiale plantarum* C'eſt une eſpéce de ſel qu'on retire des plantes qu'on fait macérer pendant longtems dans l'eau, & qu'on met en digeſtion à un feu lent; on en exprime enſuite le ſuc, par la trituration. On fait évaporer le flegme, on laiſſe repoſer le réſidu, pendant pluſieurs jours, dans un lieu froid, afin de laiſſer précipiter les parties terreſtres & fécales; on trouve alors les cryſtaux tous formés.

On retire ce ſel de pluſieurs eſpéces de plantes, l'abſinthe, le génet, le tamarin, &c. en fourniſſent beaucoup. Le tartre & le ſucre, comme tout le monde ſçait, ſont des ſels eſſentiels.

Les ſels eſſentiels retiennent beaucoup de la vertu des plantes dont on les retire; on les donne dans les mêmes cas; mais comme on ne peut les obtenir que par des procédés longs & pénibles, ils ſont très-rares & fort chers. C'eſt pourquoi, quand on peut avoir les plantes mêmes, on doit les préférer, d'autant mieux

qu'elles ſont toujours plus efficaces, que tous leurs ſels.

SEL GEMME. (Mat. Méd.) C'eſt un foſſile, par la diſſolution duquel on obtient des cryſtaux cubiques. Il ne différe guères du ſel marin ou commun; on peut s'en ſervir dans les mêmes occaſions. Il n'eſt cependant guères uſité en Médecine, ſi ce n'eſt pour des lavemens ſtimulans. Un ſachet rempli de ce ſel, ou de ſel commun, appliqué au front, ſoulage la céphalalgie. Diſſous dans l'urine, il guérit les contuſions des mammelles des femmes; c'eſt pour la même raiſon, que l'eau ſalée convient dans toutes les contuſions, ſurtout des enfans.

SEL LIXIVIEL DES PLANTES. (Mat. Méd.) C'eſt une eſpéce de ſel qu'on retire des cendres des plantes calcinées, qu'on fait bouillir dans l'eau qu'on filtre, & qu'on fait enſuite évaporer juſqu'à ce que ces ſels reſtent à ſec.

Ces ſels retiennent peu de la vertu des plantes; les ſels eſſentiels valent mieux. Mais, comme nous l'avons dit à l'article de ces derniers, il vaut encore mieux ſe ſervir des plantes mêmes.

SEL MARIN ou COMMUN. (Mat. Méd.) Tout le monde connoît cette eſpéce de ſel, ou le retire des eaux de la mer ou des étangs, ou puits ſalés, par des évaporations, ſoit naturelles, par la ſeule chaleur du ſoleil; ou artificielles, par le ſecours du feu. Ce ſel eſt plus d'uſage dans la cuiſine, qu'en Médecine. On s'en ſert de la même façon que du ſel gemme.

SEL DE GLAUBER. (Mat. Méd.) *Sal Glauberianum.* C'eſt une eſpéce de ſel neutre, compoſé de l'acide vitriolique, & de la terre alkaline de ſel marin.

Voici de quelle maniere on obtient ce ſel. Après avoir retiré par la diſtillation, l'eſprit réſultant du mêlange de l'huile de vitriol avec le ſel marin; on calcine ce qui reſte dans la retorte, on diſſout en-

ſuite cette matiere calcinée dans de l'eau chaude, qu'on fait évaporer juſqu'à ſiccité ; on trouve alors le ſel en cryſtaux. Il purge ſans colique : différent en cela, du ſel d'epſom, quoiqu'on le preſcrive à la même doſe. Mais on l'emploie plus fréquemment, comme tempérant, diurétique, apéritif, dans les affections hyſtériques & mélancoliques, depuis demi-drachme, juſqu'à une drachme, dans un bouillon, ou apoſême. On l'aſſocie encore à la manne & aux autres purgatifs doux pour les aiguiſer.

SEL DE MARS DE RIVIERE. (Mat. Méd.) *Sal martis Riveris.* C'eſt un ſel vitriolique, mêlé de quelques parties martiales. On le retire par un procédé ſimple. On laiſſe pendant pluſieurs jours, de l'huile de vitriol, & de l'eſprit de vin, dans une poële de fer, juſqu'à ce que ce ſel ſoit formé. On le donne comme un bon corroboratif aſtringent & apéritif. C'eſt à raiſon de ces vertus, qu'on le preſcrit dans les gonorrhées & les fleurs blanches. Il eſt de quelque ſecours dans le flux immodéré des menſtrues. On le preſcrit depuis un grain, juſqu'à quatre, & rarement au-delà, car il cauſeroit des nauſées, & exciteroit le vomiſſement. On l'ajoute aux juleps, aux apoſêmes, ou à quelqu'autre potion appropriée.

SEL DE NITRE. *Voyez* NITRE.

SEL POLICHRESTE. (Mat. Méd.) C'eſt une eſpéce de ſel neutre qu'on fait en mettant du nitre en fuſion dans un creuſet, dans lequel on jette de tems-en-tems, des fleurs de ſouffre, afin de détruire, par leur inflammation, les pointes acides du nitre qui pourroient porter préjudice à la poitrine.

Ce ſel eſt un puiſſant draſtique, il convient dans les hydropiſies même de la poitrine. On le donne le matin, dans une potion purgative, depuis deux drachmes, juſqu'à ſix ; ou bien une drachme à chaque heure, juſqu'à ce qu'il excite les ſelles. Il eſt encore apéritif & diurétique, ſi on le prend à plus petites doſes.

SEL DE PRUNELLE ou CRYSTAL MINÉRAL. (Mat. Méd.) *Sal prunellæ.* C'eſt à-peu-près le même que le précédent, il a les mêmes vertus; on le donne aux mêmes doſes, & l'un peut ſuppléer à l'autre.

SEL DE SEIGNETTE. (Mat. Méd.) *Sal Rupelladium.* C'eſt une eſpéce de ſel neutre, compoſé avec la crême de tartre, qui devient ſoluble par le mêlange des cryſtaux de ſoude d'Alicant. C'eſt un purgatif agréable & ſans mauvais goût; on le donne depuis demi-once, juſqu'à une once, dans un véhicule convenable; on s'en ſert encore pour tirer la teinture des autres purgatifs. Sa doſe eſt alors d'une drachme, ſur une livre de liqueur.

SEL DE SATURNE. (Mat. Méd.) *Sal Saturni.* C'eſt une eſpéce de ſel qu'on fait en diſſolvant de la céruſe, dans le vinaigre, & laiſſant évaporer le liquide, juſques affinité; on trouve ce ſel au fond du vaſe.

C'eſt un anodin, & adouciſſant externe, il eſt encore deſſicatif, ce qui fait qu'on l'emploie dans les gargariſmes, pour l'inflammation de la gorge. Il entre auſſi dans les collyres, pour appaiſer l'inflammation & la douleur des yeux; on le mêle dans des pommades, pour les démangeaiſons de la peau. Il eſt utile dans les hémorroïdes. On le fait diſſoudre pour s'en ſervir, à la doſe de quinze grains, ſur une livre d'eau de vie, ou d'autre liquide.

On doit être très-circonſpect ſur l'uſage interne de ce ſel, car Boerhaave, Hoffmann & Triller, diſent que c'eſt un poiſon.

SEL SEDATIF. (Mat. Méd.) *Sal ſedativum.* On prépare ce ſel de deux manieres, par la ſublimation, & par la cryſtalliſation; on procéde à la ſublimation de cette façon. On met à diſtiller du colcotar qu'on retire de la diſſolution du vitriol, avec du borax; après les avoir diſſous dans de l'eau chaude, on pouſſe le feu, & le ſel ſe léve à l'ordinaire. On diſſout une ſeconde fois le réſidu qu'on diſtille de nouveau; on retire un nouveau ſel; on réitére ces diſſolutions

&

& ces distillations, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que ce qu'on nomme le *caput mortuum*.

Voici le second procédé : on dissout de l'huile de vitriol & du borax dans de l'eau chaude ; on distille cette dissolution, on réitére cette opération. On dissout enfin le résidu dans de l'eau chaude que l'on fait évaporer, jusqu'à ce que les cristaux secs soient formés. On se sert également de ces deux méthodes, mais le sel sédatif qu'on obtient par la sublimation, est beaucoup plus estimé.

Quelques fameux Chymistes pensent que le sel de seignette est produit par le seul borax, sans que le vitriol entre pour rien dans sa composition. Nous laissons ce problême à résoudre aux Artistes, pour venir aux vertus médecinales de ce sel.

Il est très-propre à modérer le cours déréglé des esprits animaux, à appaiser la chaleur des humeurs dans les fiévres ardentes, & surtout le délire. Il réussit dans les convulsions ; il convient aux hypocondriaques & aux hystériques. On le donne à la dose de douze grains, jusqu'à une drachme.

SEL DE SEDLITS. (Mat. Méd.) *Sal Sedlicense.* C'est un sel qu'on retire des eaux de Sedlitz en Bohême. Il a les mêmes vertus que le sel d'epsom ; on le donne dans les mêmes occasions, & à la même dose.

SEL DE TAMARISC. (Mat. Méd.) *Sal tamarisci.* C'est un sel lixiviel qu'on retire des cendres du bois de tamarisc, par la méthode décrite à l'article des sels lixiviels. Il a les mêmes vertus que le tamarisc, on le prescrit dans la cachexie & l'hydropisie ; sa dose est de dix grains, jusqu'à un scrupule, dans des bouillons, ou des aposêmes.

SEL DE TARTRE. (Mat. Méd.) *Sal tartari.* C'est un sel lixiviel qu'on retire des cendres du tartre calciné. C'est un absorbant. Il est bon contre les poisons corrosifs. Il est encore apéritif & incisif. On le mêle dans les aposêmes, dans les bouillons, les ju-

leps, & autres potions ; sa dose est depuis six, jusqu'à vingt grains.

SEL VÉGÉTAL ou TARTRE SOLUBLE. (Mat. Méd.) *Sal vegetabile sive tartarus solubilis.* C'est un sel neutre, composé du sel de tartre, purement alkalin, & de sa crême dans laquelle les principes acides prédominent. Il a les mêmes vertus, & même à un plus haut degré, que le sel de seignette. Il est très-apéritif, en conséquence il convient dans la cachexie, l'hydropisie & les obstructions des viscéres. Six drachmes de sel végétal dans un verre d'eau, purgent assez bien ; on l'associe cependant beaucoup plus volontiers avec les autres cataractiques dont il aiguise la vertu ; sa dose est alors de trente grains, à une drachme.

SEL VOLATIL DE CORNE DE CERF. (Mat. Méd.) *Sal volatile cornu cervi.* Ce sel se léve après l'esprit volatil, dans la distillation de la corne de cerf. Tous les sels volatils qui viennent des parties animales ont, selon Boerhaave, la même vertu. Ils sont céphaliques, antispasmodiques, cardiaques, &c. Celui dont il s'agit, est pourtant d'un usage plus fréquent dans les apoplexies, & les affections comateuses. Il rappelle les esprits des personnes tombées en foiblesse ; on le donne intérieurement à la dose de deux grains, jusqu'à douze, dans un véhicule approprié : ou bien on en fait respirer l'odeur.

On doit cependant être réservé sur l'usage interne de ces espéces de sels ; car il n'est pas douteux qu'il ne soient corrosifs, puisque non-seulement ils rongent les verrues ; mais encore que l'on peut s'en servir pour ouvrir des cautéres.

SEL VOLATIL DE SUCCIN. (Mat. Méd.) *Sal volatile succini.* C'est un sel qui monte dans le récipient, après l'esprit & l'huile de succin, dans sa distillation.

On le met au nombre des antihystériques & épileptiques les plus fameux ; de plus, il appaise le délire,

ſoulage les aſthmatiques, excite les urines, & déſobſtrue les viſcéres. On le donne depuis trois, juſqu'à quinze grains. Il eſt bon d'obſerver que ce ſel ſe trouve ſouvent falſifié dans les boutiques des Apothicaires.

SEL VOLATIL DE VIPÉRE. (Mat. Méd.) C'eſt une eſpéce de ſel qu'on retire de la vipére, en la faiſant diſtiller dans une retorte, à un feu de réverbere. Ce qui s'éléve d'abord, eſt un phlegme inutile; l'huile mêlée avec le ſel, monte enſuite. On y ajoute de l'eſprit de vin, & on les garde ainſi mêlés, ou bien on les ſoumet à une ſeconde diſtillation, pour ſéparer le ſel de l'huile. C'eſt un alexitére & cordial très-eſtimé. On le donne dans la petite vérole, la rougeole, les fiévres malignes & les autres maladies contagieuſes, exanthématiques. On le vante beaucoup pour la moſure de la vipére, & des autres animaux vénimeux. On s'en trouve bien auſſi dans l'apoplexie, & les autres affections comateuſes. On le donne depuis quatre grains, juſqu'à quinze, ſoit dans un véhicule convenable, ſoit en forme de bol, mêlé avec quelque ſyrop.

SEMENCE. (Méd.) *Semen.* C'eſt cette humeur blanche deſtinée par la nature, à la réproduction de l'eſpéce. Elle eſt filtrée dans les teſticules; de là, portée, par les vaiſſeaux déférens aux véſicules ſéminales, où elle eſt réſervée, juſqu'à ce qu'elle aille opérer le grand ouvrage de la génération; ou bien juſqu'à ce qu'elle ſoit repompée, & retourne dans la maſſe du ſang, dont elle avoit été extraite. Les femmes ont-elles une vraie ſemence prolifique? La ſemence de l'homme entre-t-elle dans la matrice par ſon orifice, ou bien entre-t-elle ſimplement dans le tiſſu de ce viſcére? Ces queſtions, & bien d'autres qu'on peut faire ſur cette matiere, ſont l'objet de la Phyſiologie. *Voyez* GÉNÉRATION.

La ſemence retenue, peut donner lieu à diverſes maladies; telles que des tumeurs inflammatoires, œdémateuſes, ou ſquirreuſes des teſticules, & des vé-

ſicules ſéminaires. Elle peut auſſi occaſionner des épilepſies mortelles. Les perſonnes qui après avoir goûté, ſans beaucoup de ménagemens, les plaiſirs de l'amour, ſe privent enſuite tout-à coup de ces mêmes plaiſirs, & ſe réduiſent à une continence outrée, ſont les plus ſujets à ces maux.

Les fomentations émollientes & tiédes, les réſolutifs, les apéritifs & les délayans ſont les meilleurs remédes qu'on puiſſe employer après le mariage, qui en ſupprimant la cauſe, remédie beaucoup plus ſûrement, & plus promptement aux effets.

SEMENCES CONTRE LES VERS. (Mat. Méd.) Ce ſont des ſemences d'une eſpéce d'abſinthe ou d'armoiſe qui nait en Perſe & en Tartarie; elles ſont amères, nauſeuſes, ayant une mauvaiſe odeur: c'eſt un vermifuge qui convient particulierement aux enfans. Elles ſont ſtomachiques & fortifiantes.

On leur accorde encore une vertu antihyſtérique & emménagogue; quant à leur vertu vermifuge, tous les Médecins n'en conviennent pas également. Pluſieurs même prétendent avoir toujours donné ces ſemences inutilement. On les donne en ſubſtance, depuis quinze grains, juſqu'à un ſcrupule, & à double doſe en infuſion, ou en décoction.

SEMENCES FROIDES MAJEURES. (Mat. Méd.) Ce ſont les graines ou ſemences des melons, des courges, des paſtéques, & des concombres. Ces graines dépouillées de leurs écorces, ſont très-raffraîchiſſantes & adouciſſantes; elles appaiſent les coliques, les douleurs des reins; elles excitent les urines; elles ſont propres à réprimer l'efferveſcence du ſang; elles humectent la langue trop ſéche. On les donne dans les fiévres aigues & inflammatoires, dans les maladies de la poitrine, dans les hémorragies. On les aſſocie aux apoſêmes & aux bouillons raffraîchiſſans; dans les cachexies, & les maladies de la peau, dépendantes de l'acrimonie des humeurs. Elles ſont la baſe des émulſions & des tiſannes émulſionnées.

Les émulsions simples appliquées extérieurement, soulagent les douleurs de la brûlure, & les ophtalmies sèches.

On les pile & on en fait un nouet, depuis demi-once, jusqu'à une once, pour les employer en aposêmes, ou en tisannes. Mais en émulsion, on les délaye après les avoir pilées dans suffisante quantité d'eau, & on y ajoute environ une once de syrop quelconque, tel que celui de guimauve, de nymphæa, ou bien du syrop de diacode, si on veut procurer le sommeil.

Quelques Praticiens sont en usage de faire cuire tant soit peu les émulsions qu'ils prescrivent dans les maladies aigues, ou inflammatoires, prétendant que sans cette précaution, elles s'aigrissent dans l'estomac des malades, & causent ou augmentent la pourriture. Cependant M. Venel, Professeur en Médecine de Montpellier, Chymiste très-habile, & connu par les excellens morceaux dont il a enrichi le Dictionnaire Encyclopédique, est d'un avis tout différent. Il soutient que l'action de feu auquel on expose les émulsions, les décompose, en séparant leurs parties huileuses & émulsives, de l'eau; que ces parties ainsi séparées se précipitent, & que par conséquent, la prétendue émulsion n'est plus qu'une eau insipide & sans aucune vertu; que les parties huileuses séparées de l'eau dans laquelle elles étoient unies, doivent bien plutôt se rancir qu'auparavant, & par conséquent les émulsions cuites, suivant ce célèbre Professeur, sont non-seulement un *monstre pharmaceutique*, comme il les appelle lui-même; mais encore une boisson très-dangereuse dans les fièvres aigues & inflammatoires.

On appelle semences froides mineures, les semences de laitues, de chicorée, d'endive & de pourpier. Elles ont à-peu-près les mêmes vertus que les grandes, mais à moindre dose; on les donne aussi dans les mêmes occasions.

SEMENCES DE LIN. (Mat. Méd.) Cette graine eſt très-adouciſſante & lubréfiante ; elle convient dans les maladies ſpaſmodiques, dans les coliques inteſtinales & rénales, dans le miſerere, &c. On la donne en tiſanne, mais plus ſouvent en lavement. Quand on l'ordonne intérieurement, on en fait un nouet du poids d'environ une once qu'on fait infuſer dans une livre & demie, ou deux livres d'eau.

Elle entre auſſi quelquefois dans les émulſions, à la doſe de demi-once. Sa farine entre dans la compoſition des cataplaſmes émolliens & réſolutifs. On tire outre cela, le mucilage de la graine, en la faiſant macérer dans l'eau tiéde. Ce mucilage ſert non-ſeulement dans les gargariſmes émolliens & adouciſſans ; mais encore on l'emploie en cataplaſmes, quand on veut amollir & adoucir.

SENÉ. (Mat. Méd.) Ce ſont des feuilles ſéches qu'on nous apporte d'Alexandrie ou d'Egypte, elles ſont d'un verd clair, de figure ovale, terminées en pointe. La plante qui nous fournit le ſéné, produit encore des gouſſes plattes, oblongues, & le plus ſouvent recourbées, diviſées en deux membranes, liſſes, applaties, & d'un verd brun. C'eſt ce qu'on nomme follicules du ſéné.

Les feuilles du ſéné ſont très-purgatives, mais elles cauſent ſouvent des tranchées. On a éprouvé que mêlées avec quelque ſel nitreux ou tartareux, tels que la crême de tartre, le ſel végétal, le ſel polichreſte, &c. Le ſéné purgeoit ſans colique. Quelques plantes aromatiques, telles que les ſemences d'anis & de fenouil, produiſent le même effet.

Le ſéné eſt nuiſible dans tous les cas d'inflammations, ſoit menaçantes ou commencées. Les perſonnes délicates ou attaquées de la poitrine doivent craindre l'effet de ce purgatif.

On penſe communément que les follicules de ſéné purgent aſſez bien, ſans tranchées, mais qu'on doit le donner à une doſe d'un tiers plus forte que celle

des feuilles. Cependant quelques Auteurs prétendent avec Triller, que les follicules ſont beaucoup plus actives que les feuilles ; qu'elles ſont auſſi plus venteuſes, & cauſent des ſuper-purgations plus dangereuſes. M. Lieutaud, dans ſa Matiere Médicale, inſinue qu'il n'eſt pas éloigné de cette opinion. Si nous oſions pourtant dire notre avis là-deſſus, après des autorités ſi reſpectables, nous pourrions aſſurer que nous avons fait un uſage très-fréquent de ces follicules, dans notre pratique, qu'il ne nous eſt jamais arrivé d'avoir à nous en repentir ; au lieu que les feuilles de ſéné nous ont ſouvent cauſé de vives allarmes, quoi que les malades à qui nous les avions preſcrites, n'euſſent aucune inflammation, ni externe, ni interne, & fuſſent même en état de convaleſcence.

Nous citerons à ce propos, une obſervation remarquable, qu'un ami digne de foi, nous a communiquée.

Un jeune Prêtre âgé de trente-ſix à quarante ans, Vicaire dans une petite Ville de la Provence, tomba malade en 1763, d'une légére fiévre rhumatiſmale. Il appella un de ſes parens, Médecin d'un très-grand mérite, qui exerce ſa profeſſion, dans la même Ville, de la maniere la plus glorieuſe. Quelques ſaignées, les délayans & les tempérans, tels que la tiſanne de poulet, jointe aux juleps ou émulſions nitrées, furent les ſeuls remédes employés en cette occaſion. Le onziéme jour, les ſignes de coction ſe montrerent dans les urines ; dans la nuit du même jour, une ſueur aſſez abondante couvrit le malade, & dura preſque tout le lendemain. Le treiziéme jour, le malade fut entierement ſans fiévre & ſans douleur. Il témoigna à ſon Médecin qu'il auroit envie de manger. Celui ci lui fit enviſager qu'il étoit à propos de nétoyer auparavant les premieres voies. En conſéquence il ordonna une potion cataractique faite avec trois drachmes de ſéné, une drachme de ſel végétal, & une pincée de fleurs de

violettes, le tout infusé dans de l'eau commune, dans laquelle on fondît, après la colature, deux onces & demie de manne.

Depuis six heures du matin que le malade prit ce purgatif, jusqu'à neuf heures, il demeura fort tranquille assis sur son lit, plaisantant avec les personnes qui étoient dans sa chambre. Vers les neuf heures il se plaignit de quelques tranchées d'abord assez légéres, mais qui devinrent bientôt assez violentes pour lui faire jetter les hauts cris. Il s'efforçoit en vain d'aller à la selle, il éprouvoit des épreintes cruelles sans pouvoir se soulager; son Médecin appellé employa vainement l'huile d'amandes douces, les lavemens avec les graines de lin, les bouillons de tripes, &c. la limonade, enfin tous les secours de son Art. Il eut le chagrin de voir périr dans ses bras, après les douleurs les plus atroces, qui durerent deux heures, un malade qu'il avoit laissé, quelques heures auparavant, sans fiévre, & auquel il comptoit permettre de manger une soupe légére à son diner.

Ce Médecin surpris autant qu'affligé d'un pareil événement, ne pouvoit se résoudre à attribuer au séné seul, des douleurs si violentes, & une mort si prompte. Il fit procéder à l'ouverture du cadavre, à laquelle assistérent plusieurs personnes de l'Art.

La premiere chose que l'on apperçût à l'ouverture du cadavre, furent des taches sanguinolentes dont tous les intestins étoient couverts. Ces taches étoient larges comme celles de la petite vérole discréte, séparées les unes des autres. Les unes étoient d'un rouge vif, les autres brunes, livides & noires. On trouvoit ces taches plus grandes & plus confuses, à mesure que l'on approchoit plus près de l'estomac, de façon que le pylore étoit entierement couleur de sang. L'estomac étoit teint à-peu-près comme les intestins; on remarqua de plus que sa substance étoit percée d'une infinité de petits trous, en maniere de crible. Le fond de l'esto-

mac préſenta une grande tache, de la largeur de la paume de la main. On y apperçut encore une partie de la potion purgative, que le Chirurgien qui opéroit, verſa par inadvertence, dans le bas-ventre: l'épiploon, la rate & le foie étoient phlogoſés; mais ce que l'on remarqua de plus particulier, ce fut une grande tache ſur le foie, à la partie concave de ſon grand lobe, ſur laquelle le fond de l'eſtomac s'appuie lorſqu'il eſt rempli. Cette tache étoit d'un beau noir, & répondoit à celle que l'on avoit obſervée au ventricule. La poitrine, ni la tête ne furent pas ouvertes; on avoit aſſez de preuves pour ſe convaincre que la purgation ſeule avoit pu produire tous ces ravages. Or, comme le ſéné en faiſoit la baſe, on n'héſita pas à les lui attribuer.

SENEÇON. (Bot.) *Senecio minor vulgaris.* C. B. P. C'eſt un genre de plante dont les fleurs ſont à fleurons jaunes, diſpoſées en étoiles. A ces fleurs ſuccédent pluſieurs graines ovales, couronnées d'aigrettes longues, qui forment toutes enſemble des têtes blanches.

Cette plante pouſſe une ou pluſieurs tiges de la hauteur d'un pied, canelées, creuſes, rameuſes, & un peu vélues, revêtues de feuilles vertes, oblongues, dentelées & alternes; ſa racine eſt petite, fibreuſe & blanchâtre.

Les vertus de cette plante lui ont acquis le premier rang parmi les émolliens & les réſolutifs. On en fait la baſe des cliſtéres émolliens. Elle ſert auſſi en cataplaſmes. Elle eſt utile dans la teigne; elle appaiſe la douleur des hémorroïdes, & l'inflammation des teſticules.

SENEKA. (Mat. Méd.) C'eſt la racine d'un eſpéce de poligala de Virginie. Elle paſſe pour alexitére, diaphorétique & inciſive. Les Indiens en font grand cas pour guérir la morſure du ſerpent à ſonnettes. M. Tennent, Médecin Anglois, ayant obſervé la grande reſſemblance qu'il y a entre les ſymptômes de la mor-

ſure du ſerpent à ſonnettes, & ceux de la pleuréſie, & de la péripneumonie ; c'eſt-à-dire, la difficulté de reſpirer, la toux, les crachats ſanguinolens, le pouls dur & fréquent, & le ſang coënneux, & les bons effets du ſéneka dans cette morſure ; a imaginé que ce reméde pourroit bien produire auſſi les mêmes effets dans ces maladies inflammatoires ; en conſéquence, il en a fait uſage avec les plus grands ſuccès, ainſi qu'il l'aſſure dans une Diſſertation qu'il a donnée ſur cette matiere. M. Paul, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Marſeille, & Correſpondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, nous a donné un extrait très-bien fait de cet ouvrage de M. Tenent, dans un diſcours préliminaire qui eſt à la tête de ſa traduction du Traité de la Péripneumonie, de M. le Baron Wanſwieten. L'Auteur de cet extrait a réitéré par lui-même, les expériences de M. Tenent, il a obſervé les mêmes réſultats. Il a même pouſſé plus loin ſes recherches ; l'analogie lui a fait préſumer les mêmes vertus dans notre poligala. Il en a fait pluſieurs épreuves, & les ſuccès ont répondu à ſes vues. Il eſt à ſouhaiter que les Praticiens profitans de la découverte de M. Tenent, & des recherches de M. Paul, ſoumettent les deux eſpéces de poligala à de nombreuſes épreuves, pour conſtater, s'il eſt poſſible, une vertu qui rendroit ces eſpéces de plantes, les dons les plus précieux de la nature.

SENS. (Phyſiol.) On entend par ce mot, les organes propres à tranſmettre à l'ame les diverſes impreſſions des objets extérieurs. Nous laiſſons aux Anatomiſtes, & aux Phyſiologiſtes, le ſoin de développer le tiſſu de chacun de ces organes en particulier, & le méchaniſme par lequel ils tranſmettent les ſenſations.

Nous n'examinerons pas non plus les ſens en Métaphyſiciens, notre plan ne nous permet pas d'entrer dans ces détails ; nous dirons ſeulement un mot ſur

l'abolition apparente, ou pour mieux dire, l'extrême foiblesse des sens.

Rien de plus commun que de voir des personnes tomber en foiblesse, & rester dans cet état, des intervalles de tems assez longs, sans en revenir, malgré tous les secours que la Médecine & la Chirurgie peuvent inventer. Les sens paroissent entiérement abolis dans ces personnes, le cœur ne paroît pas même faire ses fonctions, & cependant on voit souvent ces mêmes personnes revenir d'elles-mêmes à la vie, au grand étonnement de tous les assistans. Mais nous parlerons un peu plus en détail des fautes qu'on commet tous les jours, par la trop grande précipitation qu'on apporte à embellir les personnes que l'on croit mortes, à l'article SYNCOPE, car c'est-là le véritable lieu de traiter cette matiere.

SENSATION. (Physiol.) C'est la perception d'un objet extérieur, ou les impressions que cet objet fait sur l'ame par le moyen des sens.

SERPENT. (Reptile.) *Serpens.* C'est un genre d'animaux vénimeux; il y en a de plusieurs espéces. Ils versent, dans la plaie qu'ils font en mordant, une liqueur vénimeuse, laquelle mêlée avec le sang, agit plus ou moins promptement suivant sa nature. On en meurt, tantôt au bout de quelques instans, tantôt au bout de quelques heures, & quelquefois au bout de quelques jours. En pareilles circonstances, le malade tombe en défaillance, la plaie est douloureuse, la chaleur très-vive; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que si la personne mordue par un serpent, vient à être mouillée, soit par la pluie, soit en traversant quelque riviere, la plaie en devient plus difficile à traiter, & le malade en ressent des douleurs le reste de sa vie.

Les remédes qui conviennent le mieux à la morsure des serpens, sont les alexitères, les cordiaux, les sudorifiques, les esprits volatils, tels que celui de corne de cerf, de succin, ou de sel ammoniac con-

viennent beaucoup dans cette occasion. L'eau de Luce est surtout très-estimée.

Le serpent a aussi plusieurs vertus médécinales. C'est un très bon reméde contre la morsure du même animal ; il convient dans les fiévres & petites véroles malignes, dans les maladies pestilentielles, dans quelques vices du sang qui se manifestent sur la peau, comme les galles, dartres, &c. On donne le cœur ou quelqu'autre partie du serpent en poudre, dans un doigt de vin. On en fait des bouillons au bain marie, qui conviennent en plusieurs occasions. *Voyez* VIPÉRE.

SERPENTAIRE. (Bot.) *Dracunculus major.* T. *Inst. rei Herb.* C'est un genre dont la fleur est monopétale, irréguliére, & de la figure d'une oreille de liévre.

A cette fleur, succéde une baie arrondie, succulente, disposée en grappe, d'un goût brûlant, & remplie d'une ou de deux graines arrondies & un peu dures.

Cette plante pousse une seule tige, haute de trois pieds, plus grosse que le pouce, droite, ronde, lisse, & couverte d'une peau tachetée, comme la peau d'un serpent. Ses feuilles sont portées sur des feuilles fongueuses, & longues de neuf pouces ; elles sont découpées profondément en six ou sept segmens, en maniere de main. Sa racine est grosse, comme bulbeuse, charnue, de couleur jaunâtre en dehors, & blanchâtre en dedans.

La racine de cette plante est apéritive & diurétique ; elle convient dans les obstructions & la cachexie, mais on ne la donne guères.

Ses feuilles prises en guise de thé, passent pour stomachiques, stimulantes, & antiscorbutiques.

SERPENTAIRE DE VIRGINIE. (Bot.) *Viperina, sive serpentaria Virginiana T. Inst. rei herb.* C'est un genre de plante sur laquelle les Botanistes ne sont pas bien d'accord. Nous nous contenterons ici de donner l'histoire de ses usages médécinaux, laissant à

ceux qui font une étude particuliére de la Botanique, le ſoin de lui aſſigner ſa véritable place.

La racine de cette plante eſt un fébrifuge aſſez certain ; par ſon ſecours, on guérit ſouvent des fiévres quartes invétérées, que le quinquina n'avoit pu fixer. Elle paroît préférable à l'angélique, à l'impératoire, & aux autres plantes aromatiques, pour fortifier les viſcéres, ſurtout l'eſtomac & le cerveau. C'eſt à cauſe de cela, qu'elle entre dans la compoſition de la poudre des yeux d'écreviſſes. Outre ces vertus, on la donne encore dans l'hydropiſie, comme un excellent tonique ; elle n'eſt pas moins utile comme vermifuge. On la donne en ſubſtance, depuis demi-drachme, juſqu'à une drachme. C'eſt de cette façon, qu'on la prend dans les fiévres intermittentes, deux heures avant le paroxiſme. On double la doſe pour les infuſions.

SERPOLET. (Bot.) *Serpillum vulgare minus.* C. B. P. C'eſt un genre de plante, dont les fleurs ſont en forme de tête blanche, ou purpurines & petites. Ses feuilles ſont petites, vertes, & un peu plus larges, que celles du thim. Sa racine eſt même petite, vivace & fibreuſe.

Le ſerpolet a un goût âcre, un peu amer, ſtiptique, & rougit un peu le papier bleu. Il eſt très-peu en uſage en Médecine, quoiqu'il ne le céde pas aux autres aromatiques, pour ſes vertus céphaliques, ſtomachiques & utérines. Il pourroit encore être employé extérieurement, pour fortifier les parties. L'infuſion du ſerpolet eſt, dit-on, très-bonne pour les pâles couleurs, & l'éréſipéle ; elle fait ſuer, & dépure le ſang.

SERSIFI. (Bot.) *Trapogon* C. B. P. Il y a de pluſieurs eſpéces de ſerſifi ; la ſeule qui ſoit en uſage en Médecine, eſt le ſerſifi noir, ou d'Eſpagne. *Voyez* SCORSONNÉRE. Les autres ne ſervent qu'en alimens ; ainſi ils n'entrent point dans le plan de cet ouvrage.

SIGNES. *Voyez* TACHES DE LA PEAU, MORT SUBITE, NOYÉS.

SIMAROUBA. (Mat. Méd.) C'eſt l'écorce de la racine d'une eſpéce de térébenthe de l'Amérique. Elle eſt compoſée de longues fibres, d'une couleur jaune pâle, d'un goût amer & un peu aſtringent; c'eſt un ſtomachique excellent. On en fait grand cas pour les diarrhées & les dyſſenteries; on s'en trouve bien dans les flux de ſang, dans les régles immodérées, & dans toutes les eſpéces d'hémorragie. Cette écorce eſt encore anodine; elle appaiſe les douleurs, & procure le ſommeil. On la donne une ou pluſieurs fois par jour, depuis un ſcrupule, juſqu'à une drachme en poudre, dans un doigt de bon vin, ou dans quelque liqueur convenable. On la preſcrit auſſi en décoction en doublant la doſe.

SOIF FÉBRILE. (Méd.) La ſoif dans les maladies aigues, eſt cauſée par la grande diſſipation de l'humeur ſalivaire, cauſée par la chaleur; elle eſt un bon ou mauvais ſigne, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins grande. Une ſoif cruelle & inextinguible, annonce une fiévre très-violente; c'eſt par conſéquent un ſigne fâcheux. Cependant ſa ceſſation entiere dans les maladies aigues, & ſurtout dans les fiévres ardentes, eſt encore plus à craindre.

La ſoif eſt encore un mauvais ſymptôme dans les cachectiques, dans les phtyſiques, & les hydropiques. Elle eſt d'autant plus à craindre chez ces derniers, qu'on ne ſçauroit travailler à l'appaiſer, ſans augmenter la maladie principale. Il n'en eſt pas de même des autres cas. Dans les fiévres aigues, où la ſoif eſt extrême; il faut faire boire à ſon malade une abondante quantité d'une tiſanne légérement acide ou nitreuſe. La limonade commune, ou bien la tiſanne de chiendent, dans laquelle on a diſſous quelques grains de nitre, ſont les boiſſons les plus convenables en pareille occaſion.

Une décoction de chicorée ſauvage appaiſe aſſez bien la ſoif des ſcorbutiques, & des hydropiques.

L'eau de ris, d'orge, l'eau de poulet, le petit lait,

corrigent le goût salé de la salive, qui est la cause principale de la soif des phtysiques, & des cachectiques ; elles sont par conséquent très-propres à les désaltérer.

On n'a rien à craindre du défaut absolu de la soif, puisqu'on voit des personnes jouir de la santé la plus vigoureuse, quoiqu'elles ne fassent usage d'aucune boisson. Mais l'horreur qu'on voit dans certaines personnes pour les liquides, est un signe toujours funeste, puisqu'il annonce l'hydrophobie. *Voyez* cet article.

SOLDANELLE. (Bot.) *Soldanella maritima minor.* C. B. P. C'est un genre de plante de la classe des liserons ; ses fleurs sont en cloche, à bords renversés, assez grandes, de couleur purpurine ; à ces fleurs, succédent des fruits arrondis, membraneux, qui renferment des semences anguleuses & noires pour l'ordinaire.

Ses feuilles sont petites, rondes, lisses, & luisantes ; semblables à celles de la petite chélidoine, mais plus épaisses, remplies d'un suc laiteux, attachées à des queues longues. Sa racine est menue & fibreuse, elle pousse plusieurs tiges ligneuses, sarmenteuses, & rampantes sur terre.

On nous envoie cette plante toute entiere avec sa racine. Elle a un goût âcre, amer, & un peu salé. Elle passe pour un puissant hydragogue, qu'on prescrit dans l'hydropisie, la paralysie, & les rhumatismes chroniques. Elle est cependant peu usitée parmi nous. Sa dose en poudre, est depuis un scrupule, jusqu'à deux. On donne aussi ses feuilles fraiches, dans des bouillons, à la dose d'une once.

SOLITAIRE, (Ver.) (Méd.) *Tænia.* C'est un ver large & plat, d'une longueur prodigieuse, ayant souvent plus de vingt-cinq aunes. Il est divisé par des nœuds placés d'espace en espace. On l'a nommé solitaire, parce qu'on a cru qu'il se trouvoit toujours seul. Cependant l'observation prouve qu'il est souvent

accompagné dans les chiens, & dans les bœufs. On en a même trouvé plusieurs à la fois, dans des cadavres humains disséqués.

On a lieu de présumer le solitaire, dans une personne qui se plaint de douleurs d'estomac qui la fatiguent tant qu'elle est à jeun, & qui s'appaisent lorsqu'elle a mangé. Surtout si elle en rend de tems en tems des portions auxquelles on donne le nom de vers cucurbitins.

Outre ces signes, on peut encore connoître la présence du solitaire par la puanteur de l'haleine, les renvois acides & nidoreux, le crachement fréquent, les envies de vomir, jointes à un appétit vorace; la pâleur du visage, la foiblesse de la vue, un certain sentiment de pesanteur au bas-ventre, des douleurs errantes, tantôt mordantes, & tantôt poignantes, qui attaquent l'estomac, & qui de là se font sentir aux intestins, pour passer ensuite au foie, à la rate, &c.

Les selles sont plus fréquentes, douloureuses, & les matieres sont mucilagineuses; on les pousse surtout pendant la nuit.

Le ventre grossit tellement, surtout dans certaines femmes, qu'elles passent pour être enceintes: la lypothimie, la cardialgie, les vertiges, les convulsions, & les affections comateuses, sont souvent les funestes effets de ce ver prodigieux. Il monte souvent des intestins vers l'estomac, & jusqu'à la bouche, au grand étonnement des malades qui en sont très-effrayés. Il leur arrive aussi quelquefois, d'en rejetter des portions par le vomissement.

Les convalescens attaqués du ver solitaire, ont beaucoup de peine à se rétablir. L'on voit par ce que nous venons de dire, que cette maladie est fort dangereuse. Elle peut causer la paralysie, des fiévres lentes, & des syncopes qui mettent le malade au tombeau.

On traite le solitaire, de la même maniere que les autres vers. Les purgatifs, les amers, les aromatiques, & surtout les mercuriels, sont d'un très-grand secours.

secours. Mais rien n'est plus utile en pareil cas que les émétiques, tels que le tartre stibié, le vin émétique, &c : l'aloës, le diagréde, & le mercure doux, sont aussi recommandés en pareil cas.

La racine de fougére en poudre, à la dose d'une ou deux drachmes, mélée avec le vin ou le miel, passe pour spécifique contre cette espéce de ver. On donne un purgatif le lendemain. On prétend que les racines des deux espéces de muriers ont la même vertu. On en prend deux drachmes qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau commune, & qu'on divise en deux doses. On prétend que cette décoction pousse doucement par les selles.

Le Journal de Médecine de l'année 1757, page 305, & 1761, page 214, fait mention d'un remède éprouvé contre le solitaire, qui n'est autre chose que l'huile de noix, mêlé avec le vin d'Alicante à parties égales ; on parlera plus au long des remédes qui conviennent à cette maladie, aux articles VERMIFUGES & VERS.

SOLEIL, (coup de) (Méd.) On entend par ces mots une violente douleur de tête causée par la grande chaleur des rayons du soleil. La fiévre jointe a une douleur gravative ou pulsative de la tête, & une soif inextinguible, sont les symptômes qui accompagnent le plus souvent cette maladie. Les yeux brillent, sont enflammés & secs, on y ressent une douleur vive ; le malade ne peut supporter la lumiere, souvent il ne peut ouvrir les yeux, à cause de l'enflure & de l'inflammation des paupiéres. Quelques malades sont attaqués d'une espéce d'affection comateuse, & s'éveillent de tems en tems, effrayés; d'autres sont tourmentés d'insomnies cruelles, leur fiévre est plus forte, le délire, les terreurs & la fureur l'accompagnent. Il y en a d'autres qui, quoique sans fiévre, perdent la mémoire & parlent sans cesse. Les soubresauts des tendons, & les tremblemens des membres, sont des symptômes familiers à cette maladie. La peau du crâne

& de la face eſt ſéche, & paroît comme brûlée par le ſoleil. On voit ſouvent naître des tumeurs autour du col, & derriere les oreilles. Les forces ſont très-abbatues; les ſueurs copieuſes ne contribuent pas peu à cet état d'abattement, les urines ſont rouges & enflammées, les malades ſont inquiets, ils perdent l'appétit; quelques-uns ont horreur des boiſſons, ainſi que les perſonnes mordues par des chiens enragés; enfin le vomiſſement ſe met auſſi quelquefois de la partie.

On comprend aſſez que ces ſymptômes caractériſent les violens coups de ſoleil, & l'on jugera facilement par cette deſcription, que cette maladie eſt des plus dangereuſes. En effet, il arrive quelquefois que les malades en meurent ſur la place, ſurtout ceux qui en ſont frappés en dormant au ſoleil la tête nue. Cet accident ne différe en rien de l'apoplexie la plus violente.

Cette maladie dure ordinairement pluſieurs jours. Les malades qui en échappent, conſervent pendant long-tems, une douleur de tête preſque incurable, qui augmente lorſqu'ils paſſent au ſoleil. Quelques-uns perdent la vue, pour toujours, elle reſte trouble dans d'autres. Enfin il y en a qui demeurent fols le reſte de leur vie.

Les voyageurs, les payſans, les couvreurs, & les autres ouvriers qui ſont expoſés pendant toute la journée, aux ardeurs du ſoleil, ſont ſujets à cette maladie; ceux qui s'endorment auprès d'un feu violent, ſont quelquefois attaqués d'une affection ſemblable.

On doit ſe propoſer, dans le traitement de cette maladie, d'appaiſer l'ardeur du ſang. On y parvient par les ſaignées & les raffraîchiſſans, tant externes qu'internes. On doit, en conſéquence, ouvrir tout de ſuite la veine du malade; & pour peu que les ſymptômes ſoient violens, ne pas s'en tenir à une ſaignée: celles du pied ſont ſurtout très utiles. On doit recourir enſuite aux pédiluves, aux demi-bains,

& même aux bains ; les plus froids ſont en pareil cas les plus ſalutaires. Les lavemens raffraîchiſſans & émolliens, humectent les parties internes, tandis qu'on fait la même choſe au-dehors, au moyen des bains. On doit aider à ceux-ci, par les boiſſons abondantes faites avec les limons, les plantes acidules, ou le vinaigre dans beaucoup d'eau. Le petit lait & les tiſannes émulſionnées priſes en grande quantité, procurent le même effet, quand on a lieu de ſoupçonner le mauvais état des premiéres voies, on les nétoie avec une décoction de tamarin. On fait des fomentations ſur la tête & au front, avec de l'eau mêlée avec un peu de vinaigre. On emploie également au même uſage, les ſucs de pourpier, de laitue & de verveine.

C'eſt ici la place de dire un mot d'un uſage généralement répandu parmi le bas peuple de nos Provinces, qui conſiſte à vouloir chaſſer le ſoleil que l'on croit renfermé dans le cerveau. Voici comment on s'y prend. On remplit un grand verre d'eau, on le couvre d'un morceau de drap, & on le renverſe ainſi couvert ſur la tête du malade, en faiſant attention que l'eau ne ſe verſe pas toute à la fois, mais qu'en imbibant peu à-peu le morceau d'étoffe, elle tombe ainſi ſur la tête du malade. Les bulles d'air qui, de leur propre mouvement, montent vers le fond du vaſe, où il ſe forme un vuide, font bouillonner l'eau. C'eſt ce bouillonnement qui eſt pris par le peuple ignorant, pour la *ſortie du ſoleil*. Il y a des gens qui ſe donnent pour poſſéder ſpécialement cette vertu, & qui abuſant ainſi de la ſtupidité des peuples, ſe font une réputation, & un petit revenu à peu de frais. En vain des perſonnes inſtruites voudroient-elles déſſiller les yeux des peuples là-deſſus, la force des préjugés & de l'ignorance l'emportent ſur la vérité. On a vu des Médecins & des Phyſiciens qui, pour détromper des gens imbus de cette erreur, ont fait la même opération ſur des têtes de bois, avec le même ſuccès, l'eau bouillonnoit tout de même ; mais les eſprits pré-

venus & obstinés ne se rendent souvent pas même à l'évidence.

Cependant on ne risque rien à laisser pratiquer cet usage ridicule. On ne chassera pas le soleil à la vérité, mais on fera des fomentations sur la tête, c'est toujours un bien.

SOMMEIL. (Physiol.) On sçait que l'état de sommeil, est celui dans lesquels tous les organes qui servent à exécuter les mouvemens volontaires, & les sens, sont dans l'inaction, tandis que tous les mouvemens vitaux, tels que la respiration, le mouvement du cœur, &c. sont en vigueur.

La nature, en mere prévoyante, ménage à tous les animaux un tems de repos, afin qu'ils puissent se refaire des fatigues de la veille. La déperdition des esprits vitaux qui se fait continuellement, pendant que l'animal veille, auroit bientôt détruit la machine, si elle n'avoit été suffisamment réparée. Or pendant la tranquillité du sommeil, tous les organes de la volonté & des sens étant dans une parfaite inaction, le cours des esprits vitaux en devient beaucoup plus paisible, & par conséquent la perte en est infiniment moindre ; aussi un homme qui, après une longue marche, s'endort & passe la nuit dans les bras du sommeil, s'éveille le lendemain frais & dispos. Cette matiere fournit un champ très-vaste, mais que le plan de cet ouvrage ne nous permet pas de parcourir. Nous envisagerons le sommeil comme maladie, c'est-à-dire, son excès, ou son absence, renvoyant aux Physiologistes, le soin de donner la théorie du sommeil en état de santé.

Le sommeil excessif & morbifique produit différentes maladies qu'on désigne toutes par le mot générique, d'affections soporeuses ou comateuses, ou de léthargies. Ces maladies comprennent les deux espéces de coma, la léthargie, proprement dite, la catalepsie, le *carus*, la cataphore, & l'apoplexie. Comme toutes ces maladies sont traitées dans des articles par-

ticuliers, nous ne parlerons ici que des affections comateuſes en général.

On appelle donc affection comateuſe, l'affoibliſſement de tous les ſens & l'impuiſſance de voir les objets qui environnent le malade. La ſomnolence peut venir comme l'apoplexie dont elle ne différe guères que par ſa moindre intenſité : d'un amas de ſang, ou de ſérosité qui comprime le cerveau, ou bien de quelque accident. Dans certaines affections ſoporeuſes, le malade dort ſi profondément, qu'on a toutes les peines poſſibles pour l'éveiller ; dans d'autres, il ſommeille légérement, s'éveille dès qu'on lui parle, & ſe rendort dès qu'on ceſſe de lui parler.

Les affections ſoporeuſes ſont des maladies très-dangereuſes, elles peuvent cauſer l'apoplexie ; elles ſont ſouvent ſuivies d'un mouvement de la tête qui approche de la paralyſie.

Les remédes les plus efficaces à ces maladies, ſont les vomitifs, & les lavemens irritans & purgatifs. On ne doit avoir recours à la ſaignée, que lorſque la maladie eſt d'un caractére ſanguin, bien décidé : la fumée du tabac introduite dans les inteſtins par l'anus, réuſſit ſouvent. Lorſqu'on a tenté tous ces remédes, ſans ſuccès, on applique des veſſicatoires, ou des ſynapiſmes.

Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, ceux de la Société Royale de Londres, les Actes de Leipſic, & pluſieurs autres recueils de cette eſpéce, font mention de quelques perſonnes qui ont dormi des mois, & même des années entiéres, ne s'éveillant que très-rarement, & pendant des intervalles très-courts. On voit dans les mêmes ouvrages, que tous les remédes uſités pour les affections ſoporeuſes, & même pour l'apoplexie, ont été vainement employés dans ces cas : & que les Médecins laſſés de tant de tentatives inutiles, ont enfin abandonné les malades aux ſoins de la ſeule nature, craignant que leurs ſecours, loin de les retirer de cet état fâcheux, ne les préci-

piraſſent dans quelqu'autre encore plus dangereux. On y lit encore qu'au grand étonnement de tous les aſſiſtans, ces perſonnes s'éveilloient enfin d'elles-mêmes ſans aucune apparence d'incommodité.

Le ſeul ſecours qui a été de quelque utilité dans ces occaſions, a été l'immerſion ſubite des malades dans l'eau froide, moyen qu'on n'avoit tenté qu'à l'extrémité, & qui n'eſt pas tout-à-fait exempt de danger. Car on ſçait combien la frayeur que cette immerſion doit cauſer aux perſonnes qui s'éveillent ainſi ſubitément, eſt capable de déranger leurs organes; il ne ſeroit pas impoſſible qu'en prétendant les guérir d'une maladie, on leur en procurât quelqu'autre encore plus terrible, par exemple, l'épilepſie & la folie, qui n'ont ſouvent d'autre cauſe qu'une frayeur pareille.

SOMNAMBULE (Méd.) On donne ce nom, à des perſonnes qui étant endormies, font les mêmes choſes qu'elles ont accoutumé de faire, étant éveillées, quittent leur lit, & s'expoſent à différens dangers.

Dans le ſommeil en état de ſanté, toutes les ſenſations & les idées ſont ſuſpendues. Dans les ſonges, l'imagination eſt en vigueur, les idées ſont fort obſcures, les ſenſations très-foibles; tous les mouvemens, excepté les vitaux, ſont arrêtés comme dans le ſommeil. Dans la veille au contraire, l'imagination, les ſenſations & les mouvemens volontaires jouiſſent de leur liberté. Le ſomnambuliſme eſt un état mitoyen, c'eſt-à-dire, un ſonge dans lequel tout ſentiment eſt en fériation, pendant que l'imagination eſt très-vive. Delà vient qu'on exécute les mouvemens arbitraires comme ſi l'on veilloit.

Le ſomnambuliſme différe donc de la veille, par la ſuſpenſion de tous les ſens, puiſqu'un ſomnambuliſme, ne voit, n'entend, ne goûte, ne ſent rien, & n'apperçoit aucun des objets préſens; cependant il agit tout de même que celui qui veille.

Dans le ſomnambuliſme, les ſenſations ſont très-

obſcures, mais l'imagination eſt très-vive. Auſſi voyons-nous que les ſomnambules font avec plus d'adreſſe & de ſagacité, tout ce qu'ils font pendant ce tems, que s'ils étoient éveillés. On voit des écoliers faire beaucoup mieux un thême, ou une piéce de vers, des maçons ſe promener bien plus hardiment ſur les toîts, que s'ils veilloient. On a vu des ſomnambules qui ne ſçavoient pas nager, traverſer cependant une riviére, ou un canal, ce qu'ils n'auroient jamais oſé tenter étant éveillés.

Cette maladie a deux degrés; un plus léger, c'eſt celui dans lequel les malades ne quittent pas leur lit, mais s'agitent & parlent. Il y en a qui, à leur grand danger, & de ceux qui les environnent, tirent une épée de ſon fourreau, l'agitent, ou lachent un coup de piſtolet. Il y en a d'autres qui ſortent de leur lit, s'habillent, allument leur lampe, cherchent leurs clefs, ouvrent leur porte, deſcendent à leur cave, tirent du vin d'un tonneau, & font bien d'autres choſes ſemblables; d'autres ſe mettent ſur leurs fenêtres, croyant être à cheval, &c.

Les attaques du ſomnambuliſme ſont excitées par l'ivreſſe, la bonne chére, les alimens venteux & durs. Les perſonnes trop couvertes dans leurs lits, ou qui ſe couchent avec la tête en bas, peuvent éprouver ces eſpéces de ſonges. L'opium, l'odeur du chanvre, & l'étude après le ſouper, y donnent ſouvent lieu; ainſi que le ſommeil auquel on ſe livre avant la digeſtion.

Le ſomnambuliſme qui eſt l'effet de quelqu'une des cauſes que nous venons de rapporter, ſe guérit aſſez facilement. Il n'en eſt pas de même s'il eſt héréditaire, ou bien de naiſſance.

Les moyens qu'on emploie pour guérir cette eſpéce de maladie, ſont un régime de vie, ſobre & frugal, des alimens de facile digeſtion, l'abſtinence du vin, un exercice modéré pendant le jour; on a ſouvent guéri des ſomnambules, en plaçant près de leur lit un baſſin

plein d'eau froide, le malade voulant se lever, se jette dans ce bassin, la froideur de l'eau l'éveille & le guérit. On a usé quelquefois d'un moyen assez singulier qui a réussi. Un ami faisant le noctambule, poursuit celui qui l'est effectivement, & le frappe jusqu'à ce qu'il l'ait éveillé.

On doit avoir la précaution de bien fermer les volets de l'appartement où couche un somnambule. On doit même faire coucher quelqu'un dans sa chambre.

Il faut cependant travailler à réprimer la fougue de l'imagination, & régler le cours des esprits animaux. Comme des mauvaises digestions, peuvent en être la cause : on doit avoir soin de nétoyer les premieres voies ; on vante, pour cet effet, le purgatif suivant.

Prenez *Des fibres d'éllebore noir,*
de schœnante, de chacun deux drachmes,
de feuilles de sené, demi-once,
de la crême de tartre, une drachme.

Faites infuser le tout dans environ huit onces d'eau commune ; dissolvez dans la colature, deux onces & demie de manne. Faites une potion à prendre le matin à jeun.

Les toniques, les céphaliques, tels que les huiles des plantes aromatiques, les esprits volatils de corne de cerf & de succin, réussissent assez bien dans cette occasion. On emploie encore avec succès, les diurétiques & apéritifs, tels que les martiaux & calibés, les absorbans ne sont aussi pas inutiles. Enfin l'électricité, suivant M. Maffey, a aussi réussi dans pareille occasion.

SOMNIFERES. (Mat. Méd.) *Voyez* NARCOTIQUES.

SON DE FROMENT. (Mat. Méd.) *Furfur.* Il est regardé comme un adoucissant & pectoral ; c'est pour cette raison, qu'on en met une poignée dans la tisanne. Nous avons vu des très-bons effets, d'une potion pe-

ctorale, dont le ſon fait la baſe, dans les rhumes invétérés, dans les toux catharrales & convulſives, & même dans les fluxions de poitrine. Voici comment on fait cette potion.

Prenez du ſon bien dépouillé de la farine, une poignée, faites le bouillir dans une livre d'eau commune, juſqu'à la diminution du tiers, paſſez cette décoction à travers une étamine, exprimez fortement le ſon, détrempez enſuite un ou deux jaunes d'œufs bien frais, & deux cuillerées de miel de Narbonne; faites une potion à prendre toute à la fois, un peu chaude.

Cette potion excite puiſſamment l'expectoration, & même les ſueurs. Nous avons éprouvé que la fiévre n'étoit point un obſtacle; elle a réuſſi dans pluſieurs pleuréſies & péripneumonies fauſſes.

L'uſage le plus fréquent du ſon, eſt en lavemens adouciſſans & déterſifs. Ils ſont très-utiles en cette qualité, dans les dyſſenteries & les autres eſpéces de diarrhée.

SOUCHET. (Bot.) *Cyperus odoratus radice longâ vel officinarum.* C. B. P. C'eſt une racine longue, menue, genouillée, tortueuſe, garnie de pluſieurs nœuds en forme d'olives, & de fibres capillaires, difficile à rompre, noirâtre, d'un goût âcre, & un peu aromatique, d'une odeur de nard. Ce ſouchet croît en Provence & en Languedoc.

De ſes racines ſortent des feuilles graminées, ſemblables à celles du poireau, mais plus longues & plus étroites; la tige de cette plante, croît à la haureur de deux pieds, droite, ſans nœuds triangulaires, remplie de moëlle blanche, portant en ſa ſommité, des feuilles diſpoſées en étoiles, & placées au-deſſous des épis des fleurs qu'elles ſurpaſſent en longueur. Ces bouquets ſont amples, épais, & comme flottans ſur le ſommet de la tige. Ils ſont compoſés d'épis ou de têtes écailleuſes, garnies de fleurs à étamines, ſans pétales. Des aiſſelles des écailles, naiſſent les piſti-

les qui se changent ensuite en graines triangulaires, dures, revêtues d'une écorce noire.

Outre cette espéce de souchet, il y en a encore de plusieurs autres. Sçavoir, le souchet rond du Levant, le souchet d'Amérique, ou racine de Sainte-Héléne, le souchet Sultan, & le souchet des Indes, dont nous avons parlé sous le nom de *terre mérite*. *Voyez* ce mot.

Les racines de ces diverses espéces de souchets, ont à-peu-près les mêmes vertus; elles atténuent & divisent les humeurs, levent les obstructions, excitent les urines & les régles, fortifient merveilleusement l'estomac affoibli par le relâchement des fibres, & remédient à l'hydropisie qui commence. Hoffmann les recommande dans les maladies de poitrine, accompagnées de toux. Mises en poudre avec les fleurs de la lavande, à la dose d'un gros; elles facilitent la sortie du fœtus, & de l'arriere-faix.

La racine du souchet sultan est diurétique, adoucissante, & résolutive. Elle convient dans la dyssenterie & l'ardeur d'urine; Lémery prétend que cette racine mangée, ou prise en décoction, est bonne pour exciter la semence.

On donne les deux premieres espéces en substance, en poudre; depuis un scrupule, jusqu'à une drachme; on double la dose pour les décoctions.

La dose du souchet sultan, est depuis demi-drachme, jusqu'à une drachme en poudre, en décoction, depuis demi-once, jusqu'à une once.

SOUCI. (Bot.) *Caltha vulgaris & arvensis*. C. B. P. C'est un genre de plante, dont les fleurs sont radiées, larges, belles, rondes, de couleur dorée, d'une odeur un peu forte & peu agréable. Leur disque est composé de plusieurs fleurons, & la couronne de demi-fleurons portés sur des embryons, qui se changent en des capsules courbes, bordées d'un feuillet, & remplies d'une graine oblongue.

Ses feuilles sont sans queues, oblongues, étroites

vers la base, grosses, velues, verdâtres, d'une saveur âcre, & d'une odeur forte.

Ses tiges sont menues, un peu anguleuses, velues, rameuses, fougueuses, laissant quelque viscosité aux doigts, quand on les touche.

Sa racine est branchue, longue & fibreuse.

On cultive le souci dans les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs, & de ses vertus en Médecine.

On compte plusieurs espéces de soucis. Le souci de vignes, ou souci sauvage; & le souci d'eau ou de marais.

Ces plantes sont apéritives, résolutives, antihystériques, emménagogues, diaphorétiques, & alexitéres. On a éprouvé plusieurs fois qu'elles sont encore très-efficaces dans la paralysie, & les contractures des membres. On donne les fleurs de souci en infusion, dans l'eau ou le vin, à la dose d'une ou deux pincées. On en donne aussi le suc, depuis une once, jusqu'à trois. Les feuilles appliquées extérieurement, sont résolutives. On s'en trouve bien dans les tumeurs scrophuleuses & squirreuses. On prétend qu'elles opérent aussi bien contre les verrues, & les cors des pieds.

Les fleurs de souci infusées dans le lait, ou dans la bierre, sont d'un grand usage en Angleterre, dans la petite vérole, selon J. Ray.

On fait avec les fleurs de cette plante, un vinaigre, qui passe pour un excellent préservatif contre la peste & les maladies contagieuses.

SOUDE. (Bot.) *Kali majus cochleato semine.* C. B. P. C'est un genre de plante, dont les fleurs ont plusieurs feuilles de couleur jaunâtre. Il leur succéde des fruits arrondis, membraneux, contenant chacun une semence noirâtre, luisante, semblable à un petit serpent roulé en spirale.

Ses feuilles sont longues, étroites, charnues, finissant en pointe, & pleines de suc. Sa tige est d'environ trois pieds de hauteur, quand elle est cultivée: & d'un pied seulement, quand elle ne l'est pas; elle s'étend

au large, ſans épines, & pouſſe des rameaux longs, droits, aſſez gros, & rougeâtres.

Sa racine eſt ferme, fibreuſe, & annuelle.

Il y a encore une autre eſpéce de ſoude, qu'on appelle *ſoude ſallicotte*, ou la *Marie épineuſe*. Mais l'une & l'autre ont les mêmes vertus. C'eſt un apéritif & un inciſif; mais on ne la preſcrit pas en ſubſtance. On ſe ſert quelquefois de ſon ſel: nous en avons parlé aux articles des ſels.

SOUFRE. (Mat. Méd.) *Sulphur*. C'eſt une ſubſtance ſolide, inflammable, liquéfiable, ſuſceptible de cryſtalliſation, quand par le réfroidiſſement, elle paſſe de l'état de fluidité, à un état ſolide. Le ſoufre différe des bitumes proprement dits, en ce qu'étant expoſé au feu dans des vaiſſeaux fermés, il commence par ſe liquéfier, enſuite il ſe ſublime en une poudre brillante plus ou moins jaune. A feu ouvert, il s'enflamme facilement, & produit une flamme bleue qui exhale une vapeur acide, & qui ſuffoque tout ce qui a vie.

Le ſoufre ſe trouve tout formé dans les entrailles de la terre, & dans des états différens. Tantôt il eſt vierge, ou natif, tranſparent, ou de diverſes couleurs. On trouve du ſoufre natif, mais en ſillons, dans les fentes des terres, où il y a des volcans. On en trouve en fleurs, & imitant la forme des épis dans les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle. Quelquefois le ſoufre eſt impur, c'eſt-à-dire, mêlé avec de la terre, ou des pierres; alors on le nomme ſoufre minéral. Il eſt ou jaunâtre, ou verd, ou noir.

On préſume qu'il n'y a point de ſoufre pur d'une formation primitive, en ce qu'on le trouve cryſtalliſé, & comme formant des couches, dans les lieux où il y a des eaux thermales, des pyrites, ou des volcans.

Le ſoufre eſt une combinaiſon de l'acide vitriolique & phlogiſtique. Plus il eſt pur, plus il eſt beau & tranſparent; plus il s'y trouve d'hétérogénéités,

plus il est grossier & opaque. Mais en voilà assez sur la nature du soufre. Si l'on est curieux de voir sur cette matiere, des détails plus longs & plus curieux, on peut consulter les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, & le Dictionnaire Encyclopédique. Passons aux vertus du soufre.

Le soufre ne se prescrit pas intérieurement, à moins qu'il n'ait subi une préparation expresse, par laquelle on le dépouille des parties arsénicales dont il est mêlé. Cette préparation consiste à le faire bouillir pendant quelques heures dans de l'eau, en la renouvellant de moment à autre, jusqu'au nombre de quinze fois. Ensuite on le fait bien sécher, & on le réduit en poudre : alors on l'appelle soufre lavé. L'autre méthode qui est encore plus certaine, c'est de le faire sublimer, en l'exposant au feu, dans un vase hermétiquement fermé, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. Ce soufre ainsi sublimé, s'appelle fleurs de soufre. Elles sont dépurantes, diaphoretiques, & antipatrides. On les prescrit avec succès, dans les maladies de poitrine, soit aigues, soit chroniques ; elles sont le spécifique dans la gale, elles ne réussissent pas moins bien contre les dartres & les autres maladies de la peau. Une vertu que nous avons eu occasion de remarquer plusieurs fois dans les fleurs de soufre ; c'est qu'elles sont puissamment diurétiques & apéritives : nous avons vu plusieurs malades attaqués d'obstructions invétérées, & même d'hydropisies ascites, guéris par l'usage long tems continué des fleurs de soufre. On les mêloit à la dose d'une drachme, dans suffisante quantité du miel, dont on faisoit deux bols, dont les malades prenoient un matin & soir. Ce bol leur causoit une abondante évacuation par les urines, & même quelques selles. Celui du soir excitoit une sueur copieuse. La vertu de ce remède, est tellement reconnue dans quelques Hôpitaux, que l'on n'en prescrit presque pas d'autres dans les engorgemens œdémateux, soit des jambes, soit de tout le corps, dans

l'hydropisie ascite, & même dans celle de poitrine.

On emploie encore les fleurs de soufre, extérieurement, soit dans la gale, soit dans les autres maladies de la peau. On en fait diverses pommades; nous nous contenterons d'en indiquer une que nous croyons efficace contre la gale. On en trouvera plusieurs autres formules dans les Pharmacopées.

Prenez *Du soufre vif, demi-livre,*
du sel marin, la même quantité,
du sain-doux, deux livres,
d'huile d'amandes douces, demi-livre,
de l'essence de violette, ou du jasmin, une once.

Faites fondre le sain-doux sur le feu; pendant ce tems, ajoutez-y un peu de cire blanche. Quand il est bien fondu, retirez-le, laissez-le un peu réfroidir; vous y mêlerez ensuite les drogues ci-dessus, en tournant toujours avec une spatule de bois.

On fait aussi des tablettes avec les fleurs de soufre, qui sont très-bonnes pour les rhumes; elles facilitent l'expectoration, soulagent les asthmatiques, & les phtysiques; on les fait en faisant bouillir du sucre dans de l'eau de roses, jusqu'à la consistance d'un électuaire. On y joint ensuite les fleurs de soufre, on laisse réfroidir le tout; ensuite on étend cette espéce de pâte sur une planche, on en fait des tablettes en la maniere accoutumée.

On retire encore un esprit de soufre. Ce que l'on fait en allumant du soufre, qu'on couvre d'un récipient de verre fait exprès; la vapeur du soufre s'éléve, s'attache aux parois du récipient, & découle goutte à goutte par son bec, dans un autre vaisseau qui lui est adapté expressément pour la recevoir: c'est ce qu'on nomme esprit de soufre. Il est rafraîchissant & antiseptique: il provoque puissamment les urines. Il est bon de remarquer qu'il est préférable à l'esprit de vitriol, pour appaiser la soif violente & fébrile; pour calmer la fougue du sang & de la bile, & préve-

nir l'alkalescence des humeurs dans les fièvres ardentes, bilieuses & malignes. Quoique le soufre soit ami de la poitrine, son esprit est très-nuisible à toutes les personnes pthysiques, asthmatiques, ou sujettes à la toux. Son usage extérieur prévient la gangrêne, & guérit les aphtes de la bouche. On le prescrit dans la tisanne ordinaire, jusqu'à agréable accidité. On touche les aphtes avec un bout de coton trempé dans cet esprit.

SPA. (Eaux de) *Aquæ Spadanæ.* Ce sont les eaux d'une source qui se trouve dans un Village d'Allemagne, à neuf lieues de Liége, & à trois lieues de Limbourg. Elles sont froides, acidules & chalibées. Si elles demeurent quelque tems en repos, elles déposent au fond de la bouteille, une matiere assez semblable à l'ochre. Ces eaux, de l'aveu de tous les Médecins, sont dépurantes, toniques, stomachiques, apéritives & diurétiques. Elles sont utiles pour rappeller le flux périodique des femmes, quand il est supprimé. Elles modérent aussi cette évacuation, quand elle est excessive. Les hypocondriaques & les scorbutiques se trouvent bien de leur usage; les cachectiques & les hydropiques, n'ont pas moins à s'en louer; elles rétablissent les digestions dérangées; elles délivrent les reins, de leurs obstructions ou engorgemens, réglent le cours des urines. Elles sont très-bonnes pour arrêter les gonorrhées invétérées & opiniâtres, & pour guérir les fleurs blanches. On les boit pendant neuf jours, depuis une livre, jusqu'à quatre, tous les matins.

SPASME. (Méd.) *Spasmus.* C'est une contraction constante, violente & involontaire des muscles qui servent au mouvement local. Les Anciens, & avec eux Boerhaave, le nommoient proprement convulsion, & les Grecs, *spasme*, du mot grec *spao*, je tire; parce que ne distinguant guères les tendons des nerfs, ils pensoient que ce mouvement étoit produit par la rétraction des nerfs vers leur principe.

M. de Sauvages, dans sa *Nosologie Méthodique*, divise les spasmes, en toniques & cloniques. Les spasmes toniques, suivant ce célèbre Professeur, sont ceux dans lequel les muscles restent constamment immobiles & contractés; les spasmes cloniques, ceux dans lesquels la partie qui souffre convulsion, est agitée.

Il y a une infinité de maladies, soit dans l'un, soit dans l'autre de ces deux ordres. Comme la plupart se trouvent traitées dans des articles particuliers; nous ne répéterons pas ici ce qui a déjà été dit. On peut voir l'article CONVULSION, & notre traduction de la Nosologie, tome I, classe IV.

SPASME CYNIQUE, (Méd.) *Voyez* RIS CANIN.

SPASME SARDONIQUE. (Méd.) *Voyez* RIS SARDONIEN.

SPURGELLE. (Bot.) *Genistella herbacea, inst. rei herb.* C'est un genre de plante ligneuse, dont les fleurs sont légumineuses, petites, & jaunes. Il leur succéde des gousses plattes & velues. Ses feuilles sont oblongues & velues, & naissent l'une de l'autre, comme articulées ensemble. Sa racine est rameuse, ses fleurs sont détersives & apéritives; elles ne sont guères en usage.

SPERNIOLE ou FRAIE DE GRENOUILLES. (Mat. Méd.) C'est la semence ou l'assemblage des œufs des grenouilles femelles, enveloppés d'un mucilage. On en tire par la distillation, une eau qui passe pour un adoucissant, émollient, & anodin externe. On s'en sert avec succès, dans les brûlures; elle appaise l'inflammation érésipélateuse; elle soulage les personnes tourmentées par des démangeaisons; elle est même souvent un bon remède dans les céphalalgies. Enfin, quelques Médecins l'emploient dans la goutte-rose, & contre les paroxismes de la goutte. Mais ce n'est pas tout-a-fait sans danger, qu'on en fait usage dans ces occasions, parce qu'elle agit comme répercussif: & que ces remédes sont dangereux dans les cas de goutte. *Voyez* RÉPERCUSSIFS.

SPHACÈLE.

SPHACÉLE. (Chir.) *Sphacelus.* C'eſt la mortification parfaite d'une partie. Le ſphacéle eſt interne ou externe, ſuivant la ſituation des parties qui en ſont attaquées. Il ne différe de la gangréne, que par l'abolition entiére du cours des fluides dans la partie, lequel cours n'eſt que ralenti dans la gangrêne.

On a beaucoup de peine à diſtinguer le ſphacéle interne. On ne peut ſouvent que le ſoupçonner. Il eſt ordinairement l'effet d'une inflammation dégénérée en gangrêne. On ne doit cependant pas douter qu'il ne puiſſe venir de bien d'autres cauſes. La foibleſſe & l'intermittence du pouls, les inquiétudes, l'abattement des forces, les ſueurs froides, n'en ſont pas toujours des ſignes certains. On a plus de raiſon de le ſoupçonner, ſi les parties externes qui répondent aux viſcéres attaquées, préſentent quelques ſignes d'une gangrêne commençante, les déjections noires, fétides, ichoreuſes, ſurtout ſi elles ont été précédées des autres ſignes de la gangrêne, & ſi la douleur qu'on reſſentoit dans le bas-ventre ceſſe tout-à-coup, ſont des indices aſſez ſûrs de la ſidération, ou ſphacéle des inteſtins, dont la ſuite eſt un vomiſſement cruel que rien ne peut arrêter, & qui ne finit qu'avec la vie du malade.

Outre qu'il n'eſt pas trop aiſé de reconnoître le ſphacéle interne, cette connoiſſance n'eſt pas fort avantageuſe au malade. C'eſt un état abſolument incurable; & la nature ſeule peut quelquefois ſauver la vie à ceux qui ont le malheur d'en être attaqués: mais il eſt très-rare qu'elle opére de ſemblables miracles.

Le ſphacéle externe eſt aſſez aiſé à connoître; la partie qui en eſt attaquée, eſt livide, & quelquefois noire, ſans chaleur, ſans ſentiment; la peau ſe gerce & ſe détache d'elle-même. Il ſort de ces gerçures, une ſanie limpide & fétide. Cet état n'eſt pas plus ſuſceptible de guériſon que le premier. L'amputation de la partie, ſi elle eſt poſſible, eſt ſouvent le ſeul moyen

de sauver la vie au malade. La nature fait quelquefois elle même cette opération. Les parties sphacélées tombent par fois d'elles-mêmes, sans hémorragie, & sans douleur. Mais il est à craindre que le mal ne fasse encore des progrès malgré la chûte ou membre sphacelée. Il est donc plus avantageux de la prévenir. *Voyez* GANGRÊNE.

SPODE. (Mat. Méd.) Ce n'est autre chose que de l'ivoire blanchie à un feu de réverbére, & réduite en trochisques, selon l'art. C'est un absorbant & astringent; on le mêle quelquefois avec le lait, pour empêcher qu'il ne s'aigrisse dans l'estomac.

C'est une erreur grossiére, suivant M. Venel, Professeur en Médecine de l'Université de Montpellier, de prétendre empêcher la coagulation du lait dans l'estomac, puisque le lait n'est un bon aliment, & même un remède utile, qu'autant qu'il est dépouillé de ses parties butireuses & caseuses, par la coagulation; que ces parties étant d'une nature huileuse, & venant à passer dans le sang, devoient nécessairement rancir, à cause de l'action des solides, & de la chaleur des fluides. Que par conséquent ces parties ainsi altérées, loin de pouvoir se convertir en aliment salutaire, doivent nécessairement infecter la masse des humeurs, en leur communiquant leur rancité. Il appuya son raisonnement de l'observation. La nature n'a-t-elle pas soin de cailler le lait dans l'estomac de tous les jeunes animaux qui s'en nourrissent; & ne trouve-t-on pas ce lait coagulé dans les estomacs des agneaux, & des veaux de lait. A quel dessein la nature auroit-elle séparé les parties butireuses & caseuses du lait, de sa sérosité, si les unes & les autres devoient servir à la nutrition & à l'accroissement de l'animal? D'ailleurs ne pratique-t-on pas tous les jours la même chose, quand on fait le petit lait? N'en retranche-t-on pas ses parties butireuses? Ce que nous faisons dans cette occasion, la nature le pratique de même dans notre estomac. N'est-ce pas une absurdité de vouloir empêcher

cette opération ? C'eſt donc par un effet de ce préjugé, que l'on preſcrit l'uſage des abſorbans ; qu'on interdit les fruits, & la ſalade, pendant l'uſage du lait.

On peut ajouter aux raiſons de M. Vénel, l'uſage où ſont les Tartares de ſe ſervir du lait aigri de leurs jumens pour boiſſon.

SQUIRRE. (Méd.) *Squirrus.* C'eſt une tumeur rénittente, dure & indolente d'une partie. Cette définition comprend les tumeurs écrouelleuſes, & les loupes. Tous les viſcéres ſont expoſés à être attaqués de ſquirre, le foie, la rate, & le poumon, ſont cependant ceux qui y ſont le plus ſujets. Le ſquirre interne n'eſt pas toujours aiſé à connoître ; on en a ſouvent trouvé dans des cadavres, dans leſquels on ne les avoit nullement ſoupçonnés. Cependant lorſque cette tumeur a acquis un certain degré d'accroiſſement, ſon volume, ſa dureté, & ſon inſenſibilité la caractériſent aſſez bien.

Les Anciens attribuoient le ſquirre à une humeur pituiteuſe, ou mélancolique, épaiſſie, qui rempliſſoit & bouchoit les vaiſſeaux d'un viſcére, s'y durciſſoit, & cauſoit cette tumeur. On voit clairement que ce n'eſt là qu'une ſuppoſition gratuite ; car 1°. on voit ſouvent le ſquirre ſuccéder au phlegmon, & à l'engorgement purement ſanguin, d'une partie ; 2°. l'épaiſſiſſement de cette prétendue humeur mélancolique ou pituiteuſe, peut auſſi bien être l'effet de la dureté de la partie, que ſa cauſe. En effet, il ſeroit auſſi probable de ſuppoſer que les vaiſſeaux d'un viſcére étant, pour ainſi dire, raccornis, cette prétendue humeur qu'ils contiennent, ne ſçauroit plus circuler librement & que par conſéquent, il doit ſe faire une ſtagnation. Cette humeur, ainſi arrêtée, doit auſſi s'épaiſſir, acquérir un degré de dureté égal à celui de la partie même, & ne former plus avec elle, qu'un ſeul & même corps. Ainſi l'on voit que la théorie des Anciens,

explique ce phénoméne d'une maniere peu ſolide. C'eſt pour ainſi dire, un *idem* per *idem*. Les Modernes ont-ils approché la vérité de plus près ? Nous oſons avancer que malgré les lumieres que la Phyſique a apporté dans l'économie animale, il eſt encore bien de phénoménes que la ſagacité des Médecins les plus ingénieux, ne ſçauroit expliquer d'une maniere bien ſatisfaiſante. Les Anciens attribuoient la plupart des maladies, à l'épaiſſiſſement de l'humeur pituiteuſe & mélancolique. Les Modernes ont imaginé la viſcoſité & l'acrimonie des liquides ; ces deux qualités ſont-elles plus réelles que la premiere ? C'eſt ce que nous n'oſons décider.

Le ſquirre commençant n'eſt pas bien à craindre, on a même vu des perſonnes qui en portoient de tout formés, probablement depuis aſſez longtems, ſans en avoir été notablement incommodées. Cependant cette tumeur eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant la partie qu'elle occupe, & ſuivant ſon volume. Quand elle eſt fort conſidérable, elle peut par ſon poids & ſa preſſion, donner lieu à l'inflammation, à la ſuppuration, ou à la gangrêne des parties voiſines ; celle du foie cauſe ſouvent l'ictére, l'aſcite, ou la leucophlegmatie ; le ſquirre de la matrice & de quelques autres parties très-ſenſibles, ſe change ordinairement bientôt en cancer. Le ſquirre parfait paſſe avec raiſon pour incurable. Le ſquirre externe n'eſt guères plus ſuſceptible de guériſon ; bien plus, s'il eſt fort volumineux, le malade cachectique, & d'un âge avancé, ou bien ſi cette tumeur eſt invétérée, il eſt beaucoup plus prudent de s'abſtenir de tout reméde.

Cependant, dans l'une & l'autre eſpéce de ſquirre, ſi les obſtacles, dont nous venons de parler, ne s'y oppoſent pas, on pourra tenter quelques ſecours : à la vérité, c'eſt ſouvent ſans effet ; mais on ne riſque rien à les éprouver. On doit commencer par nétoyer

les premieres voies, on vient enſuite aux dépurans, aux inciſifs, & aux apéritifs; on emploie, à cet effet, le petit lait, les tiſannes, & les apoſêmes faits avec la chicorée, la laitue, la bourrache, le creſſon, l'aigremoine, la fumeterre, le houx-frelon, l'aſperge, le chardon roland, &c. auxquels on peut ajouter le ſel de nitre, ou le ſel de Glauber. On paſſe enſuite à l'uſage des diaphorétiques, tels que l'antimoine diaphorétique, le cinnabre d'antimoine, & l'œthiops minéral. Les inciſifs, tels que la panacée, & l'*aquila alba*, peuvent encore être eſſayés. Le reméde de *Rotrou* ſimplifié & combiné par un habile Artiſte, peut être de quelque utilité.

Le ſublimé corroſif préparé dans l'eſprit de froment, & adminiſtré ſuivant la méthode de M. le Baron Wanſwietten, a quelquefois produit des bons effets. On s'eſt encore bien trouvé quelquefois des eaux minérales, tant froides, que thermales. On préfére, dans ces cas, celles de Vals, de Bourbon, de Plombiéres, d'Aix-la-Chapelle, de Balaruc, de Baréges, &c. On les emploie en bains, en douches, & en boiſſon. Les boues de ces eaux appliquées ſur la tumeur, méritent auſſi quelque attention.

On joint à tous ces remédes, l'uſage des topiques. On ſe ſert pour cela, des émolliens, & des fondans. On emploie l'emplâtre de mie de pain, des farines réſolutives, ou des plantes émollientes; l'emplâtre de mucilage, ou de ſavon, celui de diachilon gommé, ou de diabotanum, celui de cigue, ou de vigo, ſont les topiques les plus uſités en pareils cas. Si le malade ſe plaint de quelque douleur, ou de démangeaiſon à la partie, l'onguent mercuriel pourra lui être de quelque ſecours. L'extrait de cigue a eu quelquefois d'heureux ſuccès dans des cas de ſquirres rebelles. Voici une obſervation qui nous a été communiquée par M. Audon, Médecin Provençal; c'eſt ce Médecin qui parle:

En 1763, le nommé Lautrec, Marchand Limona-

dier de Martigues en Provence, tomba malade. Il se plaignoit d'une pesanteur à la region du foie, jointe à une difficulté de respirer. Il fut visité d'abord par un Chirurgien; nous ignorons quels furent les remédes qu'on lui donna. Mais la maladie empira, les jambes devinrent œdémateuses, les cuisses & le bas-ventre ne tarderent pas à enfler. En peu de tems, la leucophlegmatie fut complette. Un Médecin fut appellé. Il employa sans succès, les hydragogues & les apéritifs; après un traitement aussi long qu'infructueux, désespérant de réussir à guérir ce malade, il l'abandonna. Un second Médecin à qui ce malheureux confia le soin de ses jours, ne travailla pas moins inutilement. Enfin le malade s'en prenant à son Médecin, du peu d'effet de ses remédes, le congédia. C'est alors que nous fûmes appellés; nous trouvâmes ce misérable à l'extrêmité; son ventre, ses jambes, & ses cuisses étoient d'une grosseur monstrueuse; la peau sembloit prête à se déchirer, tant elle étoit tendue; le volume de son scrotum surpassoit de beaucoup la grosseur de sa tête. La respiration étoit tellement gênée, qu'il ne pouvoit non-seulement pas rester dans son lit, mais pas même dans un fauteuil; il étoit obligé de garder presque toujours une situation verticale. En touchant le bas-ventre pour sentir la fluctuation des eaux, nous sentimes un corps extrêmement dur, situé immédiatement sous la derniere des fausses côtes du côté droit, & faisant une saillie de près d'un demi-pied. Nous pressâmes très-fortement ce corps, tant pour nous assurer s'il n'y avoit point de fluctuation dans cette partie, que pour éprouver si le malade n'y ressentoit pas quelque douleur. A la dureté & à l'indolence de cette tumeur, nous soupçonnâmes un squirre. Nous communiquâmes notre idée à nos deux Collégues, qui avoient traités le malade avant nous. Ils ne furent pas de notre avis; ils qualifioient d'abscès ce que je pensois devoir être plutôt un squirre. Dans cette idée, je résolus d'essayer

les pilules de cigue, que je n'avois pas encore éprouvées par moi-même. Mes Collégues fortement prévenus contre ce remède, me blâmérent hautement; ils m'accusoient de donner un véritable poison à mes malades: je fis peu d'attention à leurs clameurs. Je donnai les pilules de cigue à très-petite dose, que j'augmentois ensuite peu-à-peu. Je n'eus pas lieu de m'en repentir; à peine mon malade eut-il pris ce remède pendant quatre jours, qu'il lui survint une évacuation prodigieuse par les selles, d'une eau sanguinolente, semblable à de la lavure de viande. Après cette évacuation, le bas-ventre étant presqu'entiérement vuide, la tumeur me parut alors de la grosseur de la forme d'un chapeau; je fis continuer les pilules, & j'eus le plaisir de la voir diminuer de jour en jour, d'une maniere sensible, aussi bien que les enflures des cuisses, des jambes & du scrotum. Enfin après un mois & demi d'un usage continuel de ce remède, le malade fut en état de sortir & de vaquer à ses affaires. La cure n'étoit cependant pas complette. Mais cet homme qui n'étoit pas riche, & qui d'ailleurs venoit d'essuyer une maladie longue & dispendieuse, me parut inquiet, & ne voulut plus recevoir mes visites avec le même plaisir. Je me retirai, mais auparavant je tâchai de lui faire sentir le danger auquel il s'exposoit, s'il abandonnoit entierement les remédes. Je lui en prescrivis même encore pour environ un mois, soit des pilules de cigue, soit des toniques, que je croyois nécessaires à son état. Il suivit encore quelquetems mes avis; mais enfin se voyant entiérement désenflé, sentant sa respiration rétablie, sa tumeur étant absolument disparue, il cessa tout remède, abandonna le régime que je lui avois prescrit, & suivit son train ordinaire. Le vin, les liqueurs qu'il aimoit passionnément, & dont il avoit été privé si longtems, les mauvais alimens dont le peuple de cette Ville se nourrit communément, joints aux veilles excessives, & au travail; le plongerent bientôt dans son premier

état. Ce malheureux que sa premiere maladie avoit presque ruiné, n'osa me faire sçavoir sa situation ; il se livra entiérement à son Chirurgien. Celui-ci loin de recourir à la cigue dont il s'étoit si bien trouvé la premiere fois, attribua au contraire à ces pilules, le mauvais état de son malade. Enfin celui-ci se voyant à deux doigts de la mort, me fit prier de passer chez lui. Je le trouvai, en effet, si mal, que je désespérai de sa vie. Je ne me trompai pas ; il mourut suffoqué environ trois heures après. Je fis procéder à l'ouverture du cadavre, en présence de mes deux Collégues qui prétendoient qu'un abscès au foie étoit le principe de cette maladie. Nous trouvâmes ce viscére d'une grosseur monstrueuse, désséché comme un jambon salé, ou de la viande fumée. En ayant fait couper un morceau, l'intérieur étoit comme pierreux, semblable à de la sanguine. Nous n'y trouvâmes ni kiste, ni aucunes traces de suppuration ; la rate & le mésentére nous offrirent des squirres commençans ; enfin l'eau que nous retirâmes de la capacité du bas-ventre, étoit d'un jaune foncé, & pesoit au moins vingt livres.

STAGNATION. (Méd.) C'est un épanchement de quelque fluide dans une des cavités du corps. Les stagnations sont de sang, ou de pus ; elles peuvent se faire dans la tête, dans la poitrine, ou dans le bas-ventre. On ne connoît guéres les stagnations, soit de pus, ou de sang, que par l'ouverture des cadavres ; on peut encore mettre au nombre des stagnations les diverses espéces d'hydropisies. Mais on en a parlé ailleurs ; il ne sera question ici que des deux premieres sortes de stagnations. On peut dire en général qu'elles sont incurables, surtout quand elles se font dans la tête, ou dans le péricarde, ou bien dans la cavité de la poitrine ; & si le sang épanché est l'effet d'un anévrisme, ou sort de quelques gros vaisseaux rompus. Il y a un peu plus d'espoir si l'épanchement a lieu dans la cavité de la poitrine ; si on le sent au moyen de la fluctuation, (*Voyez* HYDROPI-

SIE DE POITRINE.) ou s'il vient par transudation, ou par la rupture de quelque vaisseau capillaire : dans ces cas, il s'amasse peu-à-peu & lentement, & donne le tems d'y apporter quelques secours, pourvu qu'on ait quelque indice du vice caché, & que le siége de la maladie laisse quelque espoir de guérison.

Outre les stagnations dans les cavités, on en trouve encore dans les sinus des os du crâne, dans l'intérieur de l'oreille, dans le ventricule, dans les intestins, dans la vessie, dans la matrice, dans les tumeurs enkistées, & surtout dans l'hydrocéle. On en trouve dans le tissu cellulaire, & parmi les muscles du bas-ventre. Enfin il n'y a aucune partie du corps humain, ou après des blessures, des contusions, ou des chûtes dans lesquelles on ne puisse trouver des épanchemens de sang.

Les stagnations du pus se font aussi de deux façons, ou c'est par la rupture d'un abscès qu'elles arrivent, & celles-là peuvent être connues par les Praticiens, à cause de l'inflammation, & de la suppuration qui ont précédé ; ou bien par un suintement de quelque viscére, sans qu'il ait précédé aucune douleur, ni aucun autre signe d'inflammation, ni de suppuration ; cette espéce n'est pas aisée à découvir, & ce n'est guères qu'à l'ouverture des cadavres qu'on s'en apperçoit.

Il n'y a pas d'autres moyens de guérir les stagnations, que d'évacuer le liquide épanché. La nature seule en vient quelquefois à bout, sans le secours de l'Art ; lorsque ces liquides sont contenus, par exemple, dans l'oreille, les sinus frontaux, le poumon, le ventricule, les intestins, l'utérus, ou la vessie. Mais lorsque l'épanchement se fait dans les grandes cavités du corps, telles que le crâne, la poitrine, ou l'abdomen ; alors il n'y a d'autre ressource que dans les opérations chirurgicales, si elles sont pratiquables.

STAPHILOME. (Chir.) Maladie de l'œil, dans

laquelle l'uvée ſort au travers de la cornée, dilatée par l'inflammation, ou ouverte par quelque accident, & forme une tumeur, ſemblable à un grain de raiſin. L'élévation de la cornée tranſparente & ſon gonflement, forment une autre eſpéce de ſtaphilome. Dans cette maladie, la vue eſt abolie, on ne ſçauroit la rétablir; on ne peut que remédier à la difformité; ce qui ſe fait de deux façons, ou par la réſolution du ſtaphilome, s'il eſt récent, ou par l'extirpation. On procure la réſolution, à l'aide des cataplaſmes mucilagineux & réſolutifs, tels que les ſemences de thym & de fénugrec, avec un peu de miel; ſi la matiere ne ſe réſout pas, on en procure la ſortie, à l'aide d'un petit coup de lancette.

On procéde à l'extirpation, au moyen de la ligature, ſi le ſtaphilome n'eſt pas malin, & s'il a ſa baſe étroite. On fait appuyer la tête du malade ſur les genoux du Chirurgien qui doit être aſſis. On tient un nœud coulant étendu par les bouts d'un pincette émouſſée, au moyen de laquelle on fait gliſſer le nœud qui embraſſe la tumeur. On la ſerre tous les jours de plus en plus, juſqu'à ce que le ſtaphilome tombe.

Ou bien, on paſſe une aiguille enfilée de deux fils de différentes couleurs, par le milieu de la racine de la tumeur, en tendant du grand coin de l'œil, vers le petit. On ôte l'aiguille dès que les fils ſont paſſés, on prend enſuite les deux bouts du fil de la même couleur, & on les lie enſemble d'un côté; on fait la même choſe de l'autre, & on a ſoin de les ſerrer tous les jours, juſqu'à ce que la tumeur tombe; alors on panſe la plaie à l'ordinaire, en tachant de la mondifier le mieux qu'il eſt poſſible, ce qui n'eſt pas toujours facile.

STAPHISAIGRE. (Bot.) *Staphiſagria vulgaris.* J. B. C'eſt un genre de plante dont les fleurs ſont compoſées de cinq pétales diſpoſées en rond & inégaux; le pétale ſupérieur s'allonge ſur le derriere, & reçoit

dans cet éperon, celui d'un autre pétale; cette fleur eſt belle, d'un bleu foncé, ſemblable à celles du pied d'alouettes, mais beaucoup plus grande. Aux fleurs, ſuccédent des fruits compoſés de trois ou quatre graines verdâtres, qui renferment des ſemences groſſes comme des petits pois, de figure triangulaire, ridées, rudes, unies étroitement enſemble, noirâtres en dehors, blanches en dedans, d'un goût âcre, amer, brûlant, & fort déſagréable.

Ses feuilles ſont grandes, larges, découpées profondément en pluſieurs parties, vertes, ſemblables à celles de l'aconit, & attachées à de longues queues. Sa tige eſt haute environ d'un pied & demi, droite, ronde, vélue, & rameuſe. Sa racine eſt longue, ligneuſe & annuelle.

Elle croît aux lieux ſombres, & dans les pays chauds, comme la Provence & le Languedoc; on la cultive dans les jardins à cauſe de la beauté de ſes fleurs.

Les graines de cette plante, ſont les ſeules parties employées en Médecine. On ne s'en ſert qu'extérieurement, car ſon uſage interne n'eſt pas ſans danger, attendu qu'elle purge violemment, à la doſe ſeulement de douze à vingt quatre grains; elle enflamme le goſier à un tel point, quelle fait craindre la ſuffocation; c'eſt pourquoi on les a abandonnées pour employer d'autres purgatifs plus doux.

Elles excitent très-puiſſamment la ſalivation, en conſéquence elles conviennent parfaitement dans les paralyſies commençantes de la langue, & dans les maux des dents; on en pile alors environ un gros qu'on enferme dans un nouet que l'on ſerre; on ſe ſert encore de leur décoction en gargariſme en pareil cas.

C'eſt un ſpécifique dans la maladie pédiculaire, pour ſe délivrer promptement des poux de la tête. On n'a qu'à ſe poudrer tous les ſoirs pendant quelques jours, avec cette graine pulvériſée; on couvre enſuite la tête d'un bonnet bien fermé: on a ſoin de ſe peigner

le lendemain, & en peu de tems cette vermine eſt détruite.

Elle eſt encore employée pour conſumer les chairs baveuſes des vieux ulcéres. On a beſoin pour cela, que de les ſaupoudrer pendant quelques jours.

STATICE. (Bot.) *Statice. Folio gramineo. Inſt. rei herb.* C'eſt un genre de plante graminée, dont les fleurs, ſont petites, compoſées de cinq pétales blancs, diſpoſés en œillet, & ſoutenues par un calice formé en entonnoir; ces fleurs forment un peloton, ſoutenu par un calice général & écailleux; à chaque fleur ſuccéde une graine pointue par les deux bouts; ſes feuilles ſont longues & étroites comme celles de toutes les eſpéces de *gramen*, & d'un vert de mer. Sa racine eſt longue, aſſez groſſe, ronde, rougeâtre, ligneuſe, vivace, & diviſée en pluſieurs têtes. Ses tiges ſont hautes d'environ un pied, droites, ſans nœuds, & creuſes.

Les fleurs & les feuilles de la ſtatice, ſont vulnéraires, elles réuſſiſſent aſſez bien contre la dyſſenterie. Sa racine pulvériſée, ſi on en ſaupoudre les plaies & les ulcéres malins, les mondifie & les cicatriſe, elle eſt cependant peu en uſage.

STÆCHAS ARABIQUE. (Bot.) *Stæchas Arabica vulgo dicta.* J. B. *vel ſtæchas purpurea.* C. B. P. C'eſt un ſous-arbriſſeau, haut d'environ deux coudées, dont les fleurs ſont à pétales, en gueules, de couleur purpurine, diſpoſées de quatre en quatre, le long de la tête; le piſtile qui eſt attaché à la partie poſtérieure de la fleur en maniere de clou, eſt environné de quatre embryons, qui ſe changent en autant de graines arrondies, & renfermées dans le fond du calice. La petite tête eſt couronnée de quelques petites feuilles, d'un pourpre violet. Ses tiges ſont ligneuſes & quadrangulaires, ſes feuilles naiſſent deux à deux, à chaque nœud, elles ont la figure de celles de la lavande; elles ſont blanchâtres, d'un goût âcre, & d'une odeur aromatique. Aux ſommités des tiges, naiſſent des épis

ou des têtes écailleuſes, longues d'un pouce, ſurmontées chacune d'un bouquet en aigrette, d'écailles blanchâtres & fort ſerrées.

Cette plante croît abondamment au Languedoc & en Provence, aux Iles d'Hiéres, qui, à cauſe de cette plante, étoient appellées par les Anciens, *inſulæ ſtœchades*. C'eſt dela qu'on nous apporte aujourd'hui les épis garnis de leurs fleurs, pour l'uſage de la Médecine; elles ne nous venoient autrefois que de l'Arabie. Auſſi ſont-elles maintenant bien meilleures, car elles perdent beaucoup de leur vertu en vieilliſſant.

Ces têtes fleuries, tiennent le premier rang, parmi les céphaliques, elles rétabliſſent les forces, diſſipent les obſtructions, & excitent les urines. On les emploie utilement contre la léthargie, les vertiges, les tremblemens, & la paralyſie. Elles ſont quelquefois utiles aux aſthmatiques, en leur procurant l'expectoration On les donne en infuſion, en maniere de thé, ou en ſubſtance, à la doſe de demi-drachme.

On fait avec ces fleurs, un ſyrop en la maniere ſuivante.

Prenez *Des têtes fleuries de ſtœchas,*
de la canelle,
du gingembre,
de la ſauge,
du thym,
de l'acorus verus,
du ſouchet, & de quelques autres plantes aromatiques, telle quantité que vous voudrez.

Faites-les tremper pendant trois jours, dans de l'eau tiéde; diſtillez enſuite toutes ces plantes enſemble; faites cuire l'eau que vous retirerez par la diſtillation, avec ſuffiſante quantité de ſucre, juſqu'à conſiſtance de ſyrop.

C'eſt un tonique très-recommandé pour le cerveau, le cœur, l'eſtomac. Ce ſyrop diſſipe les flatuoſités, excite les urines, & provoque les régles. Sa doſe eſt

depuis une demi-once, jusqu'à une once, dans un véhicule approprié.

On retire encore, par la distillation du stæchas, une assez grande quantité d'huile aromatique, dont dépend son odeur, & son efficacité; on peut l'employer dans les mêmes cas, depuis six, jusqu'à vingt gouttes.

On trouve dans les boutiques, une autre espéce de stæchas appellé citrin, qui n'a ni la figure, ni les vertus du précédent.

STÉRILITÉ. (Méd.) *Sterilitas.* Tout le monde sçait ce qu'on entend par ce mot, mais on n'est pas également instruit sur les causes de cet état.

On n'ignore pas communément que les femmes auxquelles l'écoulement périodique commence à manquer, cessent ordinairement d'être fécondes; la pléthore, le trop grand embonpoint, la suppression des régles, les fleurs blanches; les virus scorbutique ou vénérien sont encore des causes de la stérilité; le libertinage, les excès de vin ou de liqueurs fortes, le trop grand usage du caffé peuvent aussi y donner lieu. Mais on doit compter parmi les causes les plus ordinaires & les plus incurables de cet état, les vices des organes destinés à la génération; tels, par exemple, que le volume du clitoris, ou des nymphes, plus considérable que de coutume; le vagin fermé, soit naturellement, soit par quelque cicatrice, à la suite des déchiremens d'un accouchement laborieux; des ulcéres varioliques ou vénériens, soit par la membrane de l'hymen qui est trop forte, & comme racornie, qui empêche l'approche du mâle, & l'écoulement des mois. Enfin on regarde comme incurable, la stérilité qui dépend d'une mauvaise conformation de l'utérus, des engorgemens squirreux de ce viscére, de sa sécheresse, de son atonie, de son racorniſſement, & de son ossification. On peut ajouter à ces différentes causes, les tumeurs des ovaires, l'oblitération des trompes de Fallope, & plusieurs au-

tres vices des parties génitales internes, qu'on observe tous les jours dans les dissections des cadavres.

On voit par ce que nous venons de dire, qu'avant d'entreprendre de guérir la stérilité; il faut rechercher, avec le plus grand soin, les causes dont elle dépend. Après s'en être assuré, s'il est possible; on trouvera plus aisément les secours qu'on peut y apporter.

Si la pléthore ou le trop d'embonpoint en sont la cause, on prescrira les saignées, un régime léger; on donnera des alimens peu nourrissans; on conseillera un exercice modéré, &c. Si c'est la suppression des régles, on aura recours aux apéritifs, & aux emménagogues, le saffran de Mars, le castoreum, sont les plus efficaces. Si c'est le virus vénérien ou scorbutique, on commencera par traiter ces maladies, avec les remédes qui leur sont propres.

Les vices des organes sont plus difficiles à traiter, l'augmentation des nymphes ou du clitoris, ainsi que les vices de la matrice, sont absolument sans remédes. On peut remédier à la clôture du vagin, soit en perçant l'hymen, ou en ouvrant les anciennes cicatrices, & usant de précautions, afin que les nouvelles ne produisent pas le même effet auquel on voudroit remédier.

STERNUTATOIRES. (Mat. Méd.) On donne ce nom, à tous les médicamens qui excitent l'éternuement. Il n'y a presque aucune substance qui ne puisse être mise dans cette classe. La membrane pituitaire qui tapisse tout l'intérieur des narines, est tellement susceptible d'irritation, a cause des ramifications du nerf olfactif, & de l'ophtalmique qui rampent sur toute sa surface, qu'aucun corps ne sçauroit la toucher, sans produire cet effet. Cependant il y a des remédes qui possédent spécialement cette vertu, & qu'on emploie sans danger, dans les cas où l'on croit que l'éternuement peut être avantageux. Tous les embarras du cerveau, les affections soporeuses, &c le

hoquet, ſont de ce nombre : les ſternutatoires ont quelquefois des bons effets dans les affections hyſtériques. Ils peuvent auſſi hâter l'accouchement, ou la ſortie de l'arriére-faix, ſurtout quand un état de foibleſſe retarde cette opération naturelle. L'irritation du nerf opthalmique, ſe communique comme on ſçait au diaphragme, & aux muſcles du bas-ventre, qui en ſe contractant, aident la matrice à ſe débarraſſer de ſon poids.

L'uſage des ſternutatoires a auſſi ſes inconvéniens & ſes dangers, on doit prendre garde de ne pas les employer chez les femmes enceintes, attendu qu'ils pourroient cauſer l'avortement. Les perſonnes qui ont des hernies, ou qui ſont ſujettes à des hémorragies, doivent bien ſe garder de s'en ſervir. Ils ne ſont pas moins dangereux dans les inflammations de la poitrine & du bas-ventre, & à ce qu'on prétend, dans l'épilepſie.

Le tabac eſt le ſternutatoire le plus uſité. Autant il eſt ſalutaire dans quelques occaſions, ou à quelques perſonnes qui en uſent avec beaucoup de modération ; autant ſon uſage exceſſif eſt nuiſible, il émouſſe le ſens de l'odorat, il deſſéche les parties internes de la tête, en excitant une excrétion copieuſe du *mucus* du nez, & il affoiblit la mémoire. *V.* TABAC.

Les drogues ſternutatoires qu'on emploie en Médecine, ſont les feuilles du tabac en poudre, les racines de glaïeul, ou de l'iris de Florence, l'ellebore blanc, le creſſon alenois, le maron d'Inde, la marjolaine, & tous les ſels volatils ; l'eau de Luce, les ſucs de bétoine, de marjolaine, d'euphorbe, de creſſon alenois, de glaïeul, l'extrait de concombre ſauvage ; le vitriol blanc, l'arſénic, le ſublimé corroſif, & les cantharides ; mais on ne doit employer ces derniers, que dans des cas déſeſpérés, tels que les apoplexies, & après avoir eſſayé les autres inutilement : comme nous avons traité de chacune de ces drogues dans des articles particuliers ; nous y renvoyons le lecteur.

STOMACHIQUES.

STOMACHIQUES. (Mat. Méd.) On donne ce nom aux médicamens propres à rétablir le ton de l'eſtomac relâché, ou à relâcher ſes fibres trop contractées, par quelque mouvement ſpaſmodique. Il eſt évident que ſi l'eſtomac ſe trouve dans l'un ou dans l'autre de ces deux états, la digeſtion ne ſçauroit ſe faire d'une maniere convenable à la ſanté; en conſéquence, les ſtomachiques ſont pris dans deux claſſes directement oppoſées. Si l'on a à combattre l'atonie & la foibleſſe de l'eſtomac, on a recours aux amers & aux aromatiques. Ces ſubſtances abondent en parties âcres, qui irritent les nerfs de l'eſtomac. Cette irritation augmente le cours de tous les fluides dans les vaiſſeaux de ce viſcére, & par conſéquent les eſprits animaux y abordent en plus grande quantité. D'ailleurs le mouvement du ſang étant augmenté dans une partie où ce fluide agit plus fortement ſur les parois des vaiſſeaux qui le contiennent; ces vaiſſeaux à leur tour, par leur force élaſtique, agiſſent ſur le ſang avec plus de vigueur; delà l'augmentation de la chaleur & de la force de la partie.

Si au contraire on veut remédier à la contraction ſpaſmodique du ventricule, on emploira les délayans & les aqueux qui produiſent un effet tout oppoſé.

Les cathartiques, en délivrant les premieres voies des mauvais ſucs que les reſtes des digeſtions imparfaites ont accumulé dans le ventricule, font ſouvent l'effet des meilleurs ſtomachiques. On aſſocie cependant quelquefois les uns aux autres.

On compte parmi les ſtomachiques, proprement dits, les racines d'angélique, d'impératoire, de valériane, de gentiane, d'énula-campana, l'ail, le gingembre, les feuilles de ſauge, de romarin, le caffé, le chocolat, les vins de Chypre, d'Alicante, l'eau de vie, &c.

STOUGHTON. (Elixir de) (Méd.) Cet élixir n'eſt autre choſe que la teinture ſpiritueuſe de l'abſinthe, de la gentiane, du chamœdris, du camépitis, de la petite

centaurée, des écorces d'oranges amères, de la rhubarbe, de l'aloës. C'eſt un ſtomachique amer, des plus efficaces. On s'en ſert dans les foibleſſes d'eſtomac, & les indigeſtions. Mais on doit s'en abſtenir vis-à-vis des perſonnes ſujettes aux hémorragies, ou qui ont quelque partie interne enflammée. On le donne depuis douze, juſqu'à vingt gouttes, & même au-delà.

STRANGURIE. (Méd.) On appelle ainſi, la difficulté d'uriner, dans laquelle les urines ſortent goutte à goutte avec de vives douleurs, jointe à l'envie continuelle de les lâcher, quoique la veſſie ſoit vuide. On diſtingue par là, cette maladie de la dyſurie qui eſt auſſi une évacuation difficile & douloureuſe des urines; la ſtrangurie eſt ordinairement accompagnée de l'inflammation, de l'ulcére de la veſſie, ou de l'uréthre, de la pierre, du crachement de ſang; les carnoſités de l'uréthre en ſont auſſi quelquefois la cauſe. Elle peut être encore l'effet de l'uſage, ſoit interne, ſoit externe, des cantharides, & de l'abus de la bierre nouvelle. La ſuppreſſion de quelque évacuation périodique, ou des lochies, peut procurer cette maladie. On ſçait qu'elle eſt ſouvent un ſymptôme de la gonorrhée virulente, & de la vérole.

Les vieillards ſont ſujets à une ſtrangurie fort opiniâtre. Les hypondriaques & les ſcorbutiques en éprouvent de tems en tems quelques atteintes.

On voit par ce qui vient d'être dit, que cette maladie eſt ſouvent incurable, & qu'elle ne permet dans pluſieurs circonſtances qu'une cure palliative, & la plus grande partie des malades ſont fort ſoulagés par les ſaignées. Elles ſont ſurtout ſpécifiques, ſi la maladie dépend de la ſuppreſſion des régles, ou du flux hémorroïdal. Après les ſaignées, on emploie très-utilement les adouciſſans & les délayans. L'eau de poulet, ou de veau, & le petit lait, conviennent beaucoup dans ce cas. Les tiſannes faites avec les ſemences de lin & de pavot, avec les racines d'*althæa* ou

de *nymphæa*, les fleurs de mauve & de violette ſont fort adouciſſantes. On preſcrit encore les mucilages, l'huile d'amandes douces, & même le lait. Les eaux minérales froides, ſoit acidules, ſoit martiales, ont ſouvent réuſſi dans pareils cas. On eſt quelquefois obligé d'avoir recours aux ſédatifs, pour calmer les douleurs. Le nitre, le camphre, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, produiſent cet effet. On peut même, ſi le cas l'exige, uſer des narcotiques. Mais on doit être très-circonſpect ſur leur uſage. Pendant l'uſage de ces remédes, on doit entretenir la liberté du ventre, à l'aide des laxatifs, les plus doux, tels que la caſſe, la manne, & les tamarins; les vulnéraires & les balſamiques, ſont encore d'un très-grand ſecours. On emploie, à cet effet, la térébenthine, les baumes du Pérou, ou de Copahu, ou quelqu'autre du même genre. On ne doit pas négliger les injections adouciſſantes faites avec le lait, le petit lait, l'huile d'amandes douces, &c. les décoctions des plantes vulnéraires & déterſives, telles que l'aigremoine, le mille pertuis, l'ariſtoloche, &c. ſoit dans le lait, ou dans l'eau, ſont très-propres à être injectées. Enfin on fait beaucoup de cas des lavemens laxatifs, adouciſſans & huileux. Les fomentations émollientes & adouciſſantes, les bains & les demi-bains ſoulagent auſſi le malade.

Nous n'ajouterons rien ici ſur l'uſage de différentes ſortes de bougies, & ſur l'opération de la ſonde. On peut voir ces articles en leur lieu.

STUPIDITÉ. (Méd.) C'eſt une inaptitude à appercevoir les impreſſions des objets, à bien raiſonner, & à bien juger. La ſtupidité différe de l'imbécillité, en ce que les imbécilles ſentent bien les impreſſions des objets, quoiqu'ils n'ayent pas plus d'aptitude à raiſonner; les inſenſés ne les ſentent, ni ne s'en occupent.

La ſtupidité des vieillards ne vient que de la rigidité des fibres de leur cerveau. Elle n'eſt pas du reſ-

ſort de la Médecine, non plus que celles qui vient de naiſſance, ou d'une diſpoſition héréditaire.

Parmi les cauſes de la ſtupidité accidentelle, on compte ordinairement l'apoplexie, les contre-coups, les commotions, l'hydrocéphale, la terreur, les chagrins, l'adverſité, &c. Ceux qui ſe livrent ſans ménagement, à la débauche, deviennent quelquefois ſtupides. Ceux qui font un uſage exceſſif du vin, de l'eau de vie, ou des narcotiques, éprouvent ſouvent le même malheur. La ſuppreſſion des régles, les pertes exceſſives, les maladies graves, & ſurtout l'épilepſie, jettent par fois dans cet état.

La ſtupidité eſt peu ſuſceptible de guériſon, cependant les remédes réuſſiſſent en quelques occaſions; par exemple, dans celle qui eſt la ſuite des débauches, ou de l'abus des narcotiques. La nature ſeule remédie ſouvent à la ſtupidité qui vient après des longues maladies, à l'exception néanmoins de celle qui ſuccéde à l'épilepſie, ou à l'apoplexie, qui ſont abſolument incurables.

Un bon régime, appuyé de tous les ſecours qu'on peut tirer d'une excellente éducation, font ſouvent plus d'effet, pour diſſiper cet état, que tous les médicamens qu'on pourroit preſcrire. Cependant après les remédes généraux, on ordonne les céphaliques & les antiſpaſmodiques; tels ſont les fleurs de ſtæchas, de muguet, de tilleuil, de romarin, & de primevere; la pivoine, la valériane, & la zédoaire, & le calamus aromaticus; les cubébes, les anacardes, le macis, & le géroffle ſont du même rang; l'encens, la myrrhe, l'ambre, le muſc, &c. ſont auſſi conſeillés par quelques Médecins. Cependant on ſçait que l'abus que quelques perſonnages ont fait de ces odeurs, les a jettées dans une ſtupidité à laquelle elles ne paroiſſoient avoir aucune diſpoſition; l'eſprit de ſel ammoniac ſuccine, à la doſe de dix gouttes, eſt auſſi conſeillé dans ce cas.

On tire encore quelques ſecours, des ſternutatoires

& des salivans ; les purgatifs hydragogues peuvent être aussi de quelque utilité. L'on a vu des stupides guéris par l'usage de certaines eaux minérales ; d'autres, par des terreurs causées à dessein. Enfin il est bon de remarquer qu'on ne doit laisser dormir ces personnes, que le moins de tems qu'il est possible.

STYPTIQUES. (Mat. Méd.) Ce sont des médicamens propres à arrêter les hémorragies, par leur qualité astringente. Les uns sont internes, les autres externes. Les styptiques internes ne différent des astringens proprement dits, que par leur plus grande activité.

La façon d'agir de ces médicamens s'explique assez plausiblement par la contraction qu'ils causent dans les vaisseaux sanguins, dont leurs particules âcres picotent & irritent les fibres. Toute fibre musculaire étant irritée, tend à se contracter. Cette contraction doit nécessairement fermer l'ouverture du vaisseau, par laquelle le sang sort ; en rapprochant les bords de la solution de continuité ; ces bords ainsi rapprochés ne tardent pas à se réunir & à se cicatriser.

Les styptiques externes agissent par le même méchanisme. Ils ne différent des internes, que par leur plus grande âcreté. Les styptiques internes les plus estimés, sont la grande consoude, le millepertuis, le tabouret ou bourse à berger ; la grande ortie, le sumach des jardins, & l'*acacia* ; le syrop de coings & de grenade, le sang de dragon, les trochisques de karabé, l'essence de rabel, le sel de Mars, de *Rivière*, &c.

Les styptiques externes, outre les drogues que nous venons de nommer, comprennent encore l'alun, ou l'eau alumineuse, le vitriol vert, la terre sigillée, & l'eau styptique de *Matte*. On ne doit pas omettre ici l'agaric de chêne, & l'amadou qui arrêtent si promptement les hémorragies externes les plus effrayantes. Il est vrai que ces matieres ne sont pas pour cela des styptiques proprement dits, car ce n'est pas en irri-

tant les fibres des vaiſſeaux, & les obligeant à ſe contracter ; c'eſt plutôt par une ſorte de compreſſion, qu'ils agiſſent ſur la partie. On peut conſulter là-deſſus les articles particuliers, où l'on traite de ces ſubſtances. *Voyez* AGARIC.

STYRAX ou STORAX. (Mat. Méd.) C'eſt une gomme réſineuſe, graſſe, brillante, grisâtre, s'amolliſſant ſous les dents, compoſée de grumeaux ou de miettes blanches, ſemblables à des amandes caſſées & pilées, enclavées dans une réſine grumeleuſe, un peu âcre, d'une odeur de baume de Pérou, très-pénétrante & ſuave. Quand cette réſine eſt nouvellement caſſée, & qu'on en jette ſur les charbons, elle ſe fond promptement ſur le feu ; ſi on l'approche d'une bougie allumée, elle s'enflamme & produit une lueur très-claire. On nous l'apportoit autrefois à Marſeille, dans des roſeaux, d'où lui eſt venu l'épithéte de calamite.

Le ſtyrax ſtacté eſt gras, comme mielleux ; on n'y découvre pas les larmes blanches de ce ſuc réſineux.

On trouve dans les boutiques du ſtyrax en *ſarrille*, qui n'eſt autre choſe que la ſciure d'un bois rouge, mêlé avec un peu de ſtyrax liquide, & du ſtorax ſtacté, mais on préfére le ſtyrax pur, pour les uſages médécinaux. On prétend que c'eſt le véritable encens que les Mages préſentérent au Sauveur du Monde.

Le ſtyrax en larmes eſt beaucoup plus pénétrant que le benjoin ; on le met au nombre des béchiques inciſifs ; il ne mérite pas moins une place parmi les apéritifs & les toniques. Il ſoulage les aſthmatiques, appaiſe les toux chroniques & opiniâtres, & convient encore dans les obſtructions invétérées des viſcéres.

On le donne en ſubſtance, depuis quatre grains, juſqu'à quinze ; on fait avec le ſtyrax, ainſi qu'avec le benjoin, des parfums, très-utiles dans les vertiges, les affections catarrhales, la paralyſie, & le vertige.

L'arbre dont on retire cette réſine, croît dans la

Syrie, & la Cilicie. Il eſt très-commun en Provence; mais il ne fournit pas de ſuc réſineux.

STYRAX LIQUIDE. (Mat. Méd.) C'eſt une réſine liquide, gluante, peu ou point tranſparente, d'un gris brun, d'un goût âcre, d'une odeur forte, approchante de celle du ſtyrax ſolide, mais preſque déſagréable; elle nous parvient rarement pure. Les Auteurs Naturaliſtes ne ſont pas d'accord ſur l'origine de ce ſtyrax, les uns prétendent que c'eſt une térébenthine compoſée ou cuite avec l'huile, le vin, &c. Les autres diſent que c'eſt l'extrait fait par la décoction du bois de l'arbre de liquidambar. Un ſçavant Naturaliſte, Apothicaire à Londres, rapporte dans les tranſactions philoſophiques, n° 313. que c'eſt le ſuc d'un certain arbre qu'on appelle *roſa mallos*, qui naît à l'Iſle de Cobras dans la mer rouge, éloignée de trois journées de l'Iſle de Suès. On enléve, dit cet Auteur, l'écorce de cet arbre tous les ans; on la pile, & on la fait bouillir dans l'eau de la mer, juſqu'à la conſiſtance de glu, enſuite on recueille la ſubſtance réſineuſe qui nage deſſus; pour la purifier, on la diſſout de nouveau dans l'eau de la mer; enſuite on la paſſe, on enferme cette réſine dans des petits tonneaux, & le réſidu qui reſte après la purification, dans d'autres vaiſſeaux; on tranſporte ces deux eſpéces de ſtyrax à Moka, foire célébre d'Arabie.

C'eſt un parfum très-eſtimé chez les Orientaux qui en font un très-grand uſage: ce ſtyrax convient ſur les contuſions, les plaies & les ulcéres, ſurtout des ſcorbutiques. Quelques perſonnes le donnent intérieurement; mais on peut très-bien s'en paſſer: d'autant mieux qu'on ne manque pas d'autres baumes, dont l'efficacité eſt généralement reconnue, & qui ſont ſans danger.

On fait beaucoup plus d'uſage de l'onguent de ſtyrax, que de ſa réſine liquide ſeule. On fait l'onguent de ſtyrax avec l'huile de noix, la colophone, la gomme élémi qu'on liquéfie ſur le feu, & auxquels

on ajoute enſuite le ſtyrax liquide, en mêlant toutes ces drogues enſemble. On en fait un onguent ſelon l'Art. Cet onguent paſſe pour un excellent antiputride, réſolvant & déterſif; on s'en ſert dans tous les ulcéres qui ſont menacés de gangrêne. On l'emploie quelquefois ſur les tumeurs ſquirreuſes. Mais il convient particuliérement aux ulcéres des ſcorbutiques.

SUBLIMÉ. (Mat. Méd.) On donne ce nom à une préparation mercurielle. On en connoît de deux eſpéces, ſçavoir, le ſublimé doux, & le ſublimé corroſif. Le ſublimé doux ſe fait avec le mercure crud & le ſublimé corroſif qu'on ſoumet de nouveau à des ſublimations multipliées. Cette préparation eſt très-uſitée en Médecine. Elle paſſe non-ſeulement pour un inciſif & dépurant; mais encore elle eſt cathartique & vermifuge. Auſſi l'emploie-t-on plus ſouvent chez les enfans, que chez les adultes. On s'en ſert dans certains cas pour les maladies vénériennes; elle convient dans l'ictére, & dans l'aſthme. Elle guérit les fiévrés quartes, arrête les fleurs blanches, &c. On la donne depuis quatre grains, juſqu'à vingt-cinq, enveloppée en forme de bol dans quelque électuaire, ou quelque ſyrop convenable. On la mêle auſſi dans les potions purgatives. On doit être cependant fort circonſpect ſur l'uſage de ce reméde, à cauſe du ſublimé corroſif dont il eſt compoſé.

L'autre eſpéce de ſublimé, eſt ce qu'on nomme ſublimé corroſif. On le fait avec le vitriol, le ſel marin, & la ſolution du mercure dans l'eſprit de nitre parfaitement ſéchée; mêlés enſemble ſuivant un procédé commun en Chymie. C'eſt un ſel très-âcre & fort cauſtique. On l'emploie non-ſeulement dans les ulcéres, pour ronger les chairs baveuſes; mais encore on s'en ſert pour brûler les verrues qui ont réſiſté aux autres moyens. C'eſt un ſternutatoire violent qu'on emploie dans les cas preſſans. C'eſt avec le ſublimé corroſif qu'on prépare l'eau de Fernel, & l'eau

phagédénique ; nous ne dirons rien ſur ſa vertu antivénérienne ; nous renvoyons là-deſſus à l'article VÉROLE.

SUCCIN ou AMBRE JAUNE. (Mat. Méd.) *Succinus vel karabe.* C'eſt une ſubſtance dure, demi-diaphane, de diverſe couleur, mais pour l'ordinaire jaune ; cette matiere a une vertu électrique, ou attractive. Elle ſe liquéfie ſur le feu, & ſi on l'approche d'une bougie allumée elle s'enflamme. La Pruſſe Ducale eſt puiſque le ſeul pays où l'on trouve du ſuccin. On le recueille ſur le rivage de la mer Baltique, ou dans les entrailles des terres voiſines. Le ſuccin a été originairement liquide ; ce qui le prouve, c'eſt qu'on y trouve des mouches & d'autres inſectes qui en ſont enveloppés. On ne le preſcrit guères intérieurement, ſi ce n'eſt en poudre très-fine, & après pluſieurs lotions, afin qu'il ſoit plus ſoluble dans l'eſtomac. On le range pourtant dans la claſſe des ſédatifs & des antiſpaſmodiques internes. Il eſt encore aſtringent. On le donne ſouvent dans les affections hyſtériques. Il réuſſit quelquefois dans les diarrhées & la dyſſenterie. Il ne convient pas moins au crachement de ſang, & aux autres hémorragies ; on le donne depuis dix grains, juſqu'à demi-drachme, & plus, dans un œuf frais, un bouillon, ou quelqu'autre liquide convenable.

On fait avec ce bitume, une fumigation anodine & réſolutive, qui convient beaucoup aux enchifrenemens, & aux autres fluxions, dans les douleurs rhumatiſmales, & dans la ſciatique.

On trouve chez les Apothicaires, une teinture, une huile, un eſprit, & un ſel de ſuccin, dont les vertus ſont les mêmes que celles du bitume ; le ſuccin blanc ne différe guères du jaune, que par la couleur.

SUCCINE. (Bot.) *Voyez* SCABIEUSE.

SUCRE. (Mat. Méd.) C'eſt une ſubſtance d'une nature particuliere qui s'enflamme ſur le feu, ainſi

que les huiles, & forme des cryſtaux comme les ſels. Il n'eſt ni acide, ni alkali, ni même ſel neutre, puiſqu'il eſt très-propre à fermenter. Enfin, ſuivant Boerhaave, il n'y a aucun corps dans la nature qu'on puiſſe comparer au ſucre. C'eſt, comme perſonne ne l'ignore, un ſuc qu'on retire de certains roſeaux, nommés, à cauſe de cela, cannes à ſucre, qui ſont fort communes dans les deux Indes, & principalement aux Antilles. Outre les roſeaux, il y a pluſieurs eſpéces de plantes en Europe, deſquelles on tire un véritable ſucre, auſſi beau, & auſſi bon que celui des cannes. Telles ſont l'érable, le bouleau, les violettes, &c. *Voyez* là-deſſus les Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin.

On ſçait que le ſucre entre dans nombre de compoſitions officinales, telles que les ſyrops, les électuaires, les tablettes, les conſerves, &c. cette ſubſtance eſt adouciſſante & béchique, pourvu qu'on en uſe avec modération. Elle convient dans l'enrouement, la toux, la difficulté de reſpirer: & entretient la liberté du ventre. On la preſcrit depuis deux drachmes, juſqu'à demi-once, dans quelque potion.

Le ſucre eſt nuiſible aux femmes hyſtériques, aux hypocondriaques, & à certains pthyſiques: il ne convient guères mieux aux enfans; car il s'aigrit dans l'eſtomac, pour peu qu'il y ſéjourne. Ce qui cauſe des envies de vomir, des coliques d'eſtomac, & un certain mal-être qu'une boiſſon abondante d'eau peut ſeule diſſiper. On ſçait que le ſucre nouvellement tiré de la canne, s'il n'eſt pas cuit, ſe change en un vinaigre très-violent.

Pluſieurs Auteurs penſent que les cachexies, les pthyſies & le ſcorbut qui ſont ſi communs en certain pays, n'ont pas d'autre cauſe que l'uſage exceſſif qu'on y fait du ſucre.

On ſçait de plus, que l'abus des dragées & des autres alimens ſucrés, rend les dents très-noires. Quant à ſon uſage externe, il ſe réduit aux lavemens adouciſſans & déterſifs. Il entre dans les parfums qu'on

fait pour l'enchifrenement, & les autres maladies de la tête.

Le sucre Candi n'est autre chose que le sucre ordinaire cristallisé, après sa dissolution accoutumée. Il a les mêmes vertus ; cependant on en fait un peu plus de cas, soit à cause de sa transparence qui le rend plus agréable à la vue, ou qu'il soit délivré des parties de chaux, dont on se sert dans les rafineries.

Le sucre d'orge, est le même sucre commun dissous dans la décoction d'orge, & cuit dans la même eau, jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance solide, ductile, & un peu transparente, dont on fait des petits cylindres semblables à du succin. Ce sucre convient beaucoup dans les rhumes, les toux opiniâtres, & l'enrouement.

SUCRE DE LAIT. (Mat. Méd.) *Sacharum lactis.* On retire ce sucre par la cristallisation, de même que les sels, en la maniere suivante : on prend du lait bien écrêmé, ou du petit lait filtré exactement à travers un papier gris ; on le fait évaporer à un feu lent, dans un pot de terre vernissé, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une sixiéme partie. On la laisse reposer, afin que les cristaux se forment. Les cristaux étant formés, on les lave dans l'eau froide, & on les met sécher entre deux feuilles de papier, à un lieu chaud. On les conserve ensuite dans un vase de verre placé dans un endroit sec & tempéré. Ce sucre ne doit cependant pas être gardé trop long-tems, car il est sujet à rancir.

Il passe pour un reméde merveilleux contre la phthysie & la goutte. On le donne alors, depuis un scrupule, jusqu'à une drachme, dans du thé, dans la tisanne, ou quelqu'autre boisson ; on en dissout encore depuis demi-once, jusqu'à une once, dans deux livres d'eau, pour boisson ordinaire.

Mais on ne doit pas croire tous les miracles que les partisans outrés de ce sel, lui attribuent. Le pré-

jugé & l'enthousiasme font souvent toute la réputation de certains remédes.

SUCRE DE SATURNE. *Voyez* SEL DE SATURNE.

SUCRE VERMIFUGE. (Mat. Méd.) *Sucharum vermifugum.* Ce n'est autre chose que le mercure éteint dans le double de sucre, & mêlé avec quelques gouttes d'huile d'amandes douces ; c'est un vermifuge très-propre pour les enfans. On l'ordonne depuis six grains, jusqu'à un scrupule, en ayant égard à l'âge des enfans.

SUDORIFIQUES. (Mat. Méd.) Personne n'ignore qu'on donne ce nom à tous les remédes propres à exciter la sueur.

L'insensible transpiration est une évacuation nécessaire & naturelle, d'une matiere insensible qui s'exhale continuellement à travers les pores de la peau. Nous laissons aux Physiologistes le soin d'expliquer le méchanisme de cette sécrétion. Nous nous contenterons de dire que la nécessité de l'insensible transpiration, est évidemment démontrée par le nombre presque infini de maladies, qui suivent sa suppression.

On conçoit aisément que dans toutes ces maladies on ne doit avoir en vue que de rétablir l'évacuation supprimée ; mais comme c'est là l'office des diaphorétiques dont on a déja parlé à ce mot ; nous n'en dirons pas davantage là-dessus ; ayant à parler des sudorifiques, proprement dits.

La sueur est la crise la plus commune que la nature emploie dans le plus grand nombre des maladies. L'art à son exemple, a trouvé le moyen d'en guérir aussi beaucoup, par la même évacuation. Mais en vain les Médecins se sont-ils efforcés de procurer ces sueurs salutaires, dans les maladies aigues, à l'aide des remédes sudorifiques ; leurs efforts ont toujours été inutiles, & même souvent nuisibles, lorsque la nature n'avoit pas déja commencé la crise, & ne leur avoit pas indiqué la route qu'ils avoient à suivre.

Les Médecins du dernier siécle, prétendoient pou-

voir guérir la plûpart des maladies, avec les ſudorifiques. Mais on a ouvert les yeux ſur cette erreur. On en a entiérement banni l'uſage dans le traitement des maladies aigues. On les réſerve pour les maladies chroniques, telles que les rhumatiſmes froids, les ſciatiques, la vérole, les venins produits par les morſures de certains animaux. Les maladies de la peau, les affections catarrhales, &c. Encore eſt-on fort circonſpect ſur leur uſage. On a obſervé que les drogues ſudorifiques, loin de procurer des ſueurs ſalutaires, cauſent quelquefois un incendie dans les humeurs, & augmentent la ſéchereſſe de la peau. Auſſi la méthode la plus ſure pour procurer cette évacuation, conſiſte à donner des apéritifs & des délayans noyés dans une grande quantité de liquide, dont on fait boire au malade le plus qu'il lui eſt poſſible; & ſi le cas eſt preſſant comme dans le cas des morſures des animaux vénimeux: on preſcrit en même-tems quelques confections aléxitéres, par intervalles, & à petites doſes. Il y a des gens qui tachent de procurer les ſueurs, en tenant le malade dans un lit bien couvert, ou bien en appliquant ſur quelque partie du corps, des briques chaudes. L'une & l'autre méthode ſont très-pernicieuſes, parce qu'elles tendent à augmenter la chaleur, ſans pouvoir procurer le relâchement des pores.

Les ſudorifiques les plus efficaces, ſont donc l'eau tiéde bue en très-copieuſe quantité ſeule, ou bien avec quelques grains de nitre qu'on y aura diſſous, les tiſannes faites avec les citrons, ou quelques plantes acides, produiſent auſſi le même effet. Les racines de ſquine, de ſalſepareille, le bois ſaſſafras, de gaïac, les racines de valériane, de ſuccin, de *contrayerva*, de zédoaire, &c. peuvent auſſi y être employées. On compte encore parmi les ſudorifiques, les feuilles de bourrache, de bugloſe, de chardon bénit, de ſcabieuſe, de véronique, de germandrée, &c; les fleurs de coquelicot, de ſureau d'œillet, de

saffran, &c. Le baume du Pérou, la vipére, les serpens, le sang de bouquetain préparé, la corne de cerf, les eaux thermales. L'antimoine diaphorétique, le souffre, le cinnabre, &c. Il est bon de remarquer que l'opium augmente considérablement la vertu des sudorifiques, & qu'il empêche que leur usage ne soit nuisible, aussi a-t-on soin de le faire entrer à forte dose, dans toutes les préparations officinales, alexitéres, dont les meilleurs sont la vieille thériaque, le diascordium de Fracastor, & de *Silvius*, les confections d'alkermès & d'hyacinte.

Les sudorifiques sont contre-indiqués dans les leucophlegmaties, dans les maladies inflammatoires; ils ne réussissent pas mieux dans les poisons tirés du régne végétal, ou minéral. On a observé que leur usage est dangereux dans les petites véroles, à moins qu'il n'y ait des signes manifestes de malignité. S'ils réussissent quelquefois sur la fin des fiévres malignes, lorsque la nature languit dans un état d'abattement, ils ne sont pas moins à craindre au commencement de toutes les maladies aigues, comme les fiévres malignes.

SUETTE. (Méd.) *Sudor anglicus.* C'est une fiévre éphémére, pestilentielle, très-dangereuse, qui ne dure guères au-delà de vingt-quatre heures. Cette terrible maladie n'étoit pas connue avant le quinziéme siécle. Elle fit alors des grands ravages en Angleterre, d'où elle se communiqua au Dannemarck, à la Norwége, & à quelques autres pays du Nord: il y a quelques années qu'on l'a observée en France par intervalles.

Les symptômes de la suette sont un abattement extrême des forces, des défaillances, des anxiétés, des douleurs de têtes, & des maux de cœur violens; le pouls est fréquent, prompt, inégal; la palpitation du cœur est très-grande, & très-opiniâtre; la sueur est très-abondante, & termine quelquefois heureusement la maladie. La chaleur est très-incommode; il y a

souvent des éruptions, de taches assez semblables à celles de la rougeole.

Cette maladie est plus difficile à guérir que la peste, mais elle fait beaucoup moins de ravages, parce qu'elle ne se communique pas au loin, & que le tems de l'épidémie dure rarement au-dela de trois mois. Elle revient souvent plusieurs fois dans la même année, ou plusieurs années de suite. L'Angleterre en a été affligée pendant quarante ans; elle disparoissoit l'hiver, recommençoit au printems, mais l'automne étoit le tems où elle faisoit le plus de ravages. Sur six cent personnes qui en étoient attaquées, à peine en échappoit-il cent; les malades qui sortoient d'une forte maladie inflammatoire, étoient les plus sujettes à celle-ci. Elle attaquoit surtout les hommes robustes & à la fleur de leur âge, mais les enfans, les femmes délicates, & toutes les personnes maigres en avoient peu à craindre. Elle est fort rare aujourd'hui; mais cependant on en voit de tems-en-tems certains exemples. Il arrive souvent que les malades qui en échappent, sont fatigués, pendant des années entieres, d'une palpitation du cœur fort incommode; ou bien qu'ils sont, pendant quelques mois, sujets à des sueurs & à des éruptions de la peau qui disparoissent au moindre froid, sans aucun danger, & reparoissent ensuite.

La nature indique la voie qu'on doit suivre dans cette cruelle maladie. La sueur est le moyen qu'elle emploie pour la guérir. Toute l'attention du Médecin, doit se tourner à l'aider, & à ne rien faire qui puisse l'interrompre.

Pour cet effet, on tient son malade dans un lit couvert modérément. On lui recommande de changer de situation le moins qu'il lui est possible, de peur que la fraîcheur d'une nouvelle place n'arrête la sueur. M. Lieutaud recommande de priver le malade de toute boisson, pendant les six premieres heures, nous ne voyons pas à quel dessein; il semble qu'on aideroit bien plus surement la nature, en donnant

à boire au malade, une abondante quantité d'eau chaude, ou de tisanne de quelques plantes sudorifiques, puisque de l'avis de cet illustre Médecin même, l'eau chaude est un moyen très-efficace, pour procurer & entretenir les sueurs. Si elles ne paroissent pas, ou qu'elles soient partielles, ou peu abondantes, on les excite par des frictions faites avec des linges, ou des piéces d'étoffes chaudes. On doit s'abstenir de tous les remédes échauffans, tels que les alexitéres, les esprits volatils, &c; les relâchans, & les délayans réussissent mieux. Cependant si ces secours ne produisoient pas l'effet qu'on se propose, & que l'abattement des forces fut extrême, on auroit recours alors aux cordiaux.

La saignée ne convient pas à cette maladie, la raison en est simple. La nature paroît affaissée, & a beaucoup de peine à dompter le venin de cette fiévre, ce qui paroît par les fréquentes défaillances qu'éprouve le malade, la saignée ne peut qu'augmenter la foiblesse & l'abattement.

Les malades qui ont le bonheur d'échapper d'une pareille maladie, doivent avoir grand soin de se préserver du froid, pendant les premiers jours de leur convalescence. Plusieurs, pour avoir négligé cette attention, ont été emportés en peu de jours, par des diarrhées violentes; ou bien ont été de nouveau attaqués d'une rechûte plus dangereuse que la premiere maladie, & à laquelle ils ont succombé.

SUEUR. (Méd.) C'est, comme tout le monde sçait, une évacuation d'une humeur ordinairement claire & limpide par les pores de la peau. La sueur, est souvent l'effet d'un exercice violent, ou d'une marche pénible, pendant les ardeurs du soleil. La chaleur du feu & du soleil la procurent aussi aux personnes qui y sont exposées : les étuves sont connues de tout le monde. On l'excite dans certaines maladies, à l'aide des remédes sudorifiques. (*Voyez* ce mot.) La nature se sert souvent de cette évacuation, dans les maladies aigues,

aigues, pour chaſſer du corps, la matiere morbifique. Cette ſueur s'appelle alors critique ; elle doit être univerſelle, abondante, & venir au tems ordinaire des criſes. Celle qui vient au commencement des maladies, ou qui ne couvre qu'une ou quelques parties du corps, s'appelle ſymptomatique. Si l'humeur qui ſort par les pores de la peau, quoique abondante, eſt extrêmement claire, ſans aucune odeur, & ſurtout ſi le malade, loin de s'en trouver ſoulagé, en eſt encore plus mal, on la nomme ſueur colliquative.

La ſueur ſymptomatique, n'eſt pas d'une grande utilité pour le malade ; mais il ſeroit peut-être encore plus dangereux de l'arrêter ſubitement. On peut dire la même choſe de la ſueur colliquative. Quelques cordiaux légers les ſupprimen ſouvent peu-à-peu.

La ſueur critique, quand elle eſt abondante, ne demande que d'être entretenue. Le repos, la boiſſon copieuſe & chaude ſuffiſent pour cela ; ſi elle ſe ralentit, on peut l'aider au moyen de quelques légers diaphorétiques ; mais on doit éviter avec ſoin les échauffans.

L'humeur qui ſort par les pores dans la ſueur, peut être de diverſes qualités ; elle eſt quelquefois gluante, jaune, noire, fétide, bleue, verte, huileuſe ; quelquefois c'eſt un ſang tout pur.

Ces différentes ſueurs ſont le produit de diverſes maladies ; elles exigent le même traitement que les maux dont elles ſont l'effet.

La ſueur habituelle ſe traite par les adouciſſans, les tempérans, les laxatifs, les diurétiques, & les apéritifs. Le quinquina & les autres fébrifuges réuſſiſſent quelquefois aſſez bien. Cependant on doit encore plus craindre ſon interception ſubite, qui peut jetter dans des maladies beaucoup plus graves, telles que l'aſthme, la pthyſie, l'hydropiſie, la fiévre lente, les maladies inflammatoires, & les convulſions. Dans ces cas, il n'y a rien de mieux à faire, que de rappeller les ſueurs, ou d'y ſuppléer par quelqu'autre évacuation.

Il n'eſt pas moins dangereux de vouloir ſe délivrer de la ſueur des pieds, dont la ſuppreſſion peut cauſer les mêmes ravages.

SUEUR HÉMORROIDALE. *Voyez* HÉMORROIDE.

SUFFOCATION. (Méd.) *Suffocatio.* C'eſt une maladie très-aigue, accompagnée d'une difficulté de reſpirer conſidérable, & preſque ſuffocative.

Elle différe de l'aſthme, en ce que ſes accès ne ſont pas périodiques. Elle différe encore de la dypſnée, en ce que la ſuffocation eſt très-aigue, & que la dypſnée eſt chronique. Quelques Auteurs la diſtinguent encore de l'ornopthée, & du catharre ſuffocant. Mais M. de Sauvages, dans ſa *Noſologie Méthodique*, prétend que c'eſt la même maladie, & lui donne même indifféremment, l'un ou l'autre de ces noms. Nous ſuivrons ici la diviſion de cet Auteur.

Il y a une infinité de cauſes qui peuvent donner lieu à la ſuffocation; telles ſont, par exemple, les inflammations de la poitrine, comme dans la péripneumonie, & la pleuréſie. Celles de la gorge dans l'angine; les engorgemens ſanguins, & les polypes du cœur ou des gros vaiſſeaux artériels; le reſſerrement ſpaſmodique du poumon ou du larynx; les affections hyſtériques; les hydropiſies de poitrine, les vomiques, les anévriſmes, les empyémes, les fortes antipathies, les vapeurs du ſouffre, du vin nouveau, des charbons ardens, &c; les ſtéatômes, les corps ovales & arrêtés dans l'œſophage, les tumeurs de ce conduit, les fiévres, & mille autres accidens, peuvent produire la ſuffocation. Nous ne parlons pas ici des noyés. *Voyez* ce mot.

La ſuffocation eſt un état dangereux & effrayant, qui fait quelquefois périr le malade en peu d'heures, mais le danger varie ſuivant la diverſité des cauſes dont elle eſt l'effet. La ſuffocation produite par les vapeurs du ſouffre, du charbon, ou du vin nouveau, n'eſt pas bien dangereuſe ſi l'on y remédie à propos. Il peut cependant arriver que le malade expire, avant

qu'il puisse avoir du secours. Celle qui vient de l'hydropisie de poitrine, de l'empiéme, ou de la vomique, laisse aussi quelqu'espoir; mais il n'en est aucun dans celle qui dépend d'un polype au cœur, d'un anévrisme, d'un stéatôme, d'une tumeur du larynx. Celle qui est causée par quelque corps dur, arrêté dans l'œsophage, est susceptible de guérison. Celle qui dépend des affections hystériques, est plus effrayante que dangereuse. Enfin celle qui survient aux péripneumoniques, aux scorbutiques, ou à ceux qui sont attaqués d'esquinancie, quoique très-difficile à guérir, n'est pas absolument incurable.

On conçoit, par ce qu'on vient de dire, combien le traitement de cette maladie doit varier. Il est bien difficile d'établir une curation générale. Cependant dans la plupart des cas, les saignées, les spiritueux qu'on approche du nez du malade, & dont on lui verse quelques gouttes dans la bouche, réussissent assez bien. Les lavemens âcres & stimulans, les frictions sèches sur tout le corps, & la fumée du tabac injectée par l'anus, produisent quelquefois de bons effets. Les personnes suffoquées par les vapeurs des charbons, ou du vin nouveau, reprennent souvent leurs esprits, par la seule respiration d'un air libre & frais. Si cela ne suffit pas, on leur fait sentir du vinaigre très-fort, de l'esprit de sel ammoniac, ou de l'eau de Luce; on leur souffle dans les narines, quelques poudres sternutatoires, âcres, comme le tabac d'Espagne, l'euphorbe, le pyrétre, &c. (*V.* CHARBON.) La suffocation produite par l'hydropisie de poitrine, ne demande point de saignée, non plus que celle qui dépend de l'empiéme, ou de la vomique, & celle qui attaque les scorbutiques. On se contente d'irriter les malades par des lavemens âcres, & par des secousses. L'opération chirurgicale, en délivrant le malade de l'empiéme, ou de la vomique, peut leur rendre la connoissance & la vie.

La suffocation des femmes hystériques céde ordi-

nairement à l'odeur du papier brûlé, de l'assa fœtida, ou du *galbanum*. Quelques potions antihystériques, rappellent encore plutôt leurs esprits. Enfin il faut faire attention aux causes dont ces maladies dépendent, avant de rien entreprendre pour les guérir.

Les enfans sont aussi sujets à cette cruelle maladie. Elle dépend chez eux, d'une humeur visqueuse, qui remplit l'estomac. Cette maladie attaque ordinairement ces jeunes sujets, dans la nuit, pendant leur premier sommeil; elle commence comme le cochemar, par une respiration difficile, accompagnée d'un râle bruyant. Le pouls est fréquent, petit & intermittent, le visage pâle; les narines sont dilatées & remplies de mucus; l'enfant s'agite, le pouls s'efface de tems-en-tems, le malade semble mort, jusqu'à ce que la nature ait enfin rejetté cette matiere pituiteuse qui la fatigue, ou qu'on en ait procuré l'évacuation, par les secours de l'art.

Les paroxismes de cette maladie, reviennent par intervalles, mais sans garder de périodes réglées, ils sont toujours très-dangereux, & plusieurs enfans en sont tous les jours les victimes.

On doit commencer le traitement de la suffocation des enfans, par procurer l'évacuation de cette humeur visqueuse dont elle est l'effet; en conséquence, on donnera sur le champ, une petite potion émétique faite avec le syrop de Glauber, ou le tartre stibié, en proportionnant la dose de l'un ou de l'autre, à l'âge du malade. Par ce seul remède, on rend la respiration libre, le pouls s'éléve, & il survient une fiévre qui dure ordinairement trois jours, à la fin de laquelle il est de la derniere utilité de donner quelque léger cathartique.

Ce n'est pas assez d'avoir dissipé le paroxisme, on doit encore travailler à en prévenir le retour. On y parvient, en donnant deux ou trois purgatifs doux, chaque mois, dont on soutient les effets à l'aide des apéritifs. Les stomachiques & les fortifians achévent

l'ouvrage. On pourra donc prescrire quelque tisanne faite avec la fumeterre, la chicorée sauvage, & l'absinthe dans laquelle on suspendra une drachme de rhubarbe dans un nouet. Si les forces du malade pouvoient lui permettre l'usage des eaux minérales de Vichi, de Barréges, &c. rien n'est plus convenable pour balayer toutes les ordures des premieres voies, & les fortifier en même-tems.

Il y a une autre espéce de suffocation qui n'est pas moins dangereuse que la précédente, mais qui n'attaque que les enfans nouveaux nés. Cette suffocation dépend de la langue même de l'enfant qui est roulée dans le gosier, comme avalée, & qui empêche le passage de l'air dans le poumon en baissant l'épiglotte. Cette singuliere espéce de suffocation arrive principalement aux enfans, à qui le frein de la langue a été coupé mal-à-propos, ou plus qu'il ne faut. Ces enfans sentant cet organe déplacé, font continuellement leurs efforts pour avaler, comme s'ils avoient quelque corps étranger dans le gosier. Lorsqu'on s'apperçoit à tems, de cet accident, il est aisé d'y remédier, il ne s'agit que de remettre avec le doigt, la langue dans sa place ordinaire, & de la contenir par quelque moyen, pendant quelques jours, de peur que l'enfant ne l'avale encore.

Les Négres de l'Amérique, ennuyés de la vie & des peines de la servitude, avalent aussi quelquefois leur langue, & par ce moyen, se délivrent de l'un & de l'autre, par la suffocation.

SUMACH. (Bot.) *Rhus virginianum.* C. B. P. C'est un petit arbrisseau, dont les fleurs forment des beaux épis rouges & veloutés, auxquels succédent des fruits fort rouges, arrondis, pressés, qui contiennent chacun une semence applatie comme une lentille, & d'un goût aigrelet.

Ses feuilles sont oblongues, ailées, dentelées sur leurs bords, velues, & assez semblables à celles du sorbier.

Les épis de sumach, sont très-astringens; on les esti-

me propres à guérir les diverſes eſpéces de diarrhée, après toutefois avoir rempli les préambules néceſſaires; on n'en retire pas moins d'utilité dans les régles, & le flux hémorroïdal exceſſifs : on les donne en ſubſtance, depuis demi-drachme, juſqu'à une drachme. On double la doſe pour les décoctions.

Les feuilles de ſumach ont auſſi leur utilité, ſi on les pile & qu'on les applique ſur les panaris, elles réſiſtent à la pourriture, & préviennent la gangrêne.

SUPERFÉTATION. (Phyſiol.) C'eſt la conception d'un fœtus, qui arrive pendant qu'un autre eſt déjà conçu. Les Phyſiologiſtes ont beaucoup diſputé ſur cette matiere. Les uns nioient abſolument l'exiſtence & la poſſibilité du fait; les autres en ſoutenoient la vérité, & tâchoient d'en expliquer le méchaniſme, ſuivant le ſyſtême qu'ils avoient adopté ſur la génération. Les Médecins & les Phyſiciens inſtruits, ne doutent plus aujourd'hui qu'il ne puiſſe arriver des ſuperfétations. Ce fait eſt conſtaté par un grand nombre d'obſervations, & l'on ne voit plus que quelques perſonnes fortement attachées à leurs préjugés, qui oſent le nier; mais en eſt-on beaucoup plus inſtruit ſur la maniere dont cette ſeconde conception ſe fait? La nature ſemble ſe jouer de la curioſité des hommes, en enveloppant de ténébres impénétrables, le myſtére de la création. Le même voile qui cache à nos yeux le méchaniſme de la génération, nous dérobe auſſi celui de la ſuperfétation. On a inventé ſur ces matieres, mille hypothéſes ingénieuſes, mais il n'y en a point qui ſoit aſſez ſatisfaiſante, pour expliquer, tous les phénoménes de la conception, & diſſiper tous les doutes: par exemple, dans le ſyſtême des œufs, il eſt abſolument impoſſible d'expliquer comment une femme enceinte peut, au ſecond, au troiſiéme, & même au quatriéme mois de ſa groſſeſſe, concevoir de nouveau; puiſque, ſuivant ce ſyſtême, la ſemence du mâle dardée avec force dans la matrice, monte par les trompes de Fallope

vers l'un des ovaires, féconde un œuf qui tombe, & par la même route, entre dans la matrice où s'en fait le développement. Comment, dis-je, une femme enceinte pourra-t-elle concevoir de nouveau ? L'orifice de la matrice, de l'aveu même de ces Phyſiologiſtes, eſt exactement fermé pendant la groſſeſſe ; la ſemence ne ſçauroit donc y entrer ni par conſéquent monter vers l'ovaire. Auſſi ces Meſſieurs nient-ils le fait, ou imaginent-ils que la femme qui conçoit deux, ou pluſieurs fois ſucceſſivement, doit avoir pluſieurs matrices: ſuppoſition évidemment gratuite, car quoique la multiplicité de ces viſcéres, ait été obſervée dans les cadavres de quelques femmes, elle n'eſt pas à beaucoup près, auſſi fréquente, qu'il plaît à ces Meſſieurs de l'imaginer ; d'ailleurs à quoi ſert cette ſuppoſition, ſi on leur objecte que l'on a vu fréquemment les deux fœtus de la même matrice ? Alors ils ſont obligés de ſe retrancher à dire que les premiers jours de la groſſeſſe, l'orifice de la matrice n'étant point exactement fermé, la ſuperfétation peut avoir lieu, mais jamais après le premier mois. L'obſervation a démontré l'inſuffiſance de cette réponſe.

Ce phénoméne n'eſt pas mieux expliqué dans le ſyſtême des animalcules, hypothéſe ridicule dont l'illuſtre M. de Buffon, a démontré l'abſurdité, dans ſon Hiſtoire Naturelle L'explication ingénieuſe que ce Philoſophe célébre donne de la ſuperfétation, eſt celle qui approche le plus de la démonſtration. On diroit que la nature lui a confié ſon ſecret, ou qu'il la priſe, pour ainſi dire, ſur le fait. Voici qu'elles ſont à-peu-près ſes idées là-deſſus. Le tiſſu de la matrice eſt ſpongieux, la ſubſtance de ce viſcére eſt fort poreuſe. Cela ſuppoſé, il eſt probable que la ſemence du mâle ne pouvant pénétrer dans ſon intérieur, par ſon orifice qui ſe trouve fermé, pourra cependant ſuinter à travers ſes pores, & y parvenir par intus-ſuſception. Arrivée dans la matrice, elle y trouve la ſemence de la femelle qui eſt tombée des ovaires par les trom-

pes de Fallope, le mêlange des deux semences se fait : les parties organiques de l'une & l'autre semence par leur force attractive, se réuniſſent, les molécules fournies, par exemple, par les bras du mâle & de la femelle, forment les bras du fœtus, ainſi des autres. Cette opinion paroît vraiſemblable; elle eſt d'ailleurs conforme à celle des Anciens, elle mérite d'être lue dans ſon Auteur qui a ſçu rendre agréables les parties les plus ſéches de la Philoſophie, par les graces de ſa diction, par les obſervations curieuſes & piquantes qu'il a ſemées dans ſon ouvrage.

SUPER-PURGATION. (Méd.) *Super-catarſis.* C'eſt un dévoiement cauſé par les purgatifs violens. On traite cet accident à-peu-près comme les autres eſpéces de diarrhées ; avec cette différence, qu'on doit faire attention à la nature des purgatifs qui la cauſent. Les médicamens adouciſſans & tempérans, tels que l'eau de poulet, ou de veau, ſont fort utiles en pareil cas, ſi les purgatifs ſont pris parmi les ſels, ou les ſubſtances âcres, comme la ſcammonée, le diagréde, ou le jalap, les huileux, tels que l'huile d'amandes ou de lin, & même l'huile d'olives, produiſent un bon effet. La limonade convient beaucoup dans certains cas ; les narcotiques & les aſtringens ſont des ſpécifiques pour arrêter ces évacuations. Mais il n'eſt pas toujours prudent de les employer, ce ne doit être du moins qu'après avoir tenté tous les autres ſecours, & en petite quantité. On a vu des ſuperpurgations arrêtées, comme par miracle, par une ſeule ſaignée.

Une fille de vingt ans, dont tout le corps étoit couvert de taches pétéchiales, d'un rouge pâle, de la grandeur d'un lentille, & très-ſuperficielles, vint chercher du ſoulagement, dans un Hôpital de Province. Son pouls étoit un peu plein, aſſez réglé; cette fille dit qu'elle n'avoit pas vu ſes ordinaires depuis quelque tems; qu'il lui arrivoit aſſez ſouvent depuis lors, de ſaigner du nez, mais que cette

hémorragie n'avoit pas paru de tout ce mois, & qu'elle souffroit des douleurs de tête très-vives. Le Médecin ordonna une saignée du bras, comptant la réitérer au pied si le cas l'exigeoit. Les taches disparurent entiérement, la douleur de tête cessa. On ne pensa plus à elle, mais comme la malade avoit la langue couverte de crasse, l'haleine puante, la bouche pâteuse & mauvaise; & que d'ailleurs elle étoit robuste, & d'une constitution homasse; on prescrivit une infusion de trois drachmes de séné, dans une décoction de chicorée, dans laquelle furent dissoutes une drachme de sel végétal, & trois onces de manne: cette purgation produisit les effets les plus terribles, outre une diarrhée effroyable, jointe à un vomissement prodigieux, la malade rendit une quantité étonnante de sang, tant par les selles, que par le vomissement. A ce symptôme effrayant, le Médecin fut appellé; cette malheureuse étoit dans un état de foiblesse extrême, & rendant toujours beaucoup de sang. L'huile d'amandes douces & la tisanne de poulet qu'on lui donna en abondance, ne produisirent pas un grand effet. Enfin tous les secours pharmaceutiques paroissant inutiles, on se détermina, malgré l'état d'anéantissement de la malade, à lui faire ouvrir la veine.

A peine le sang commença-t-il à couler, que le vomissement & la diarrhée cessérent tout-à-coup. Ce qu'il y eut de plus surprenant dans ce fait, c'est que cette fille qui étoit enceinte de trois mois, & qui avoit soin de cacher son état à tout le monde, accoucha six mois après, fort heureusement, d'un garçon très-vigoureux. Il est étonnant que les efforts violens qu'elle avoit fait pour vomir & pour aller à la selle, n'ayent pas été suivies de l'avortement.

SUPPOSITOIRE. (Mat. Méd.) *Suppositorium.* C'est un corps de figure cylindrique qu'on introduit dans l'anus, à diverses fins. On fait les suppositoires, ou avec du linge, ou du coton: les côtes de poirée, de chou pommé, ou de quelques autres plantes,

ſervent auſſi au même uſage. On emploie encore le ſavon, le lard, le beurre de cacao, le fromage ſalé, le miel cuit à conſiſtance ſolide, auxquels on ajoute pour les rendre purgatifs, le ſel gemme, ou le ſel ammoniac, le diagréde, l'agaric, la coloquinte, & l'euphorbe. On fait des ſuppoſitoires adouciſſans, réſolutifs, aſtringens, déterſifs, vermifuges, &c. ſuivant les cas qu'on a à traiter. Les ſuppoſitoires ne ſont guères employés que chez les enfans. Voici quelques formules de chaque eſpéce de ſuppoſitoire.

SUPPOSITOIRE IRRITANT.

Prenez *Du miel commun, deux onces,*
du ſel marin une drachme;
Faites cuire le tout à un feu lent, juſqu'à ce que le miel ait acquis une conſiſtance ſolide; faites-en un ſuppoſitoire de l'épaiſſeur d'une petite bougie que vous tremperez dans du beurre, ou dans l'huile avant de l'introduire dans l'anus.

Ou bien, prenez *De l'agaric & du ſel gemme, de chaque, une drachme,*
de miel commun cuit comme ci-deſſus, trois onces;
Mêlez le tout, & faites un ſuppoſitoire.

SUPPOSITOIRES ANODINS.

Prenez *De la graiſſe de cerf, deux drachmes,*
de la cire blanche, une drachme,
de la céruſe, douze grains,
de l'opium, trois grains;
Mêlez le tout pour un ſuppoſitoire.

Prenez *De l'opium,*
du ſaffran, & du caſtoreum, de chaque, douze grains;
Mêlez le tout avec ſuffiſante quantité de miel cuit, & faites un ſuppoſitoire.

SUPPOSITOIRE ASTRINGENT.

Prenez *Du maſtic, & du ſang de dragon, de chaque, un ſcrupule,*
de ſemences de ſumach pulvériſées, douze grains;
Mêlez le tout avec du miel cuit, pour un ſuppoſitoire.

SUPPOSITOIRE VERMIFUGE.

Prenez *Du fiel de bœuf, & du ſuc d'abſinthe, de chaque, un ſcrupule,*
Faites-les épaiſſir ſur un feu lent, ajoutez-y
de la myrrhe & de l'aloës, de chaque, un ſcrupule & demi;
Mêlez le tout avec du miel cuit, ſelon l'art.

SUPPRESSION. (Méd.) *Suppreſſio.* Toutes les évacuations & excrétions du corps humain, ſont ſujettes à être ſupprimées. Les évacuations habituelles & critiques, peuvent l'être auſſi. On ne finiroit point ſi l'on vouloit traiter de toutes les maladies qui ſont produites par les différentes eſpéces de ſuppreſſions. Nous allons faire en peu de mots l'énumération des principales, & comme nous avons traité de ces maladies ſéparément dans des articles exprès; nous y renvoyons le lecteur.

Premierement, les ſuppreſſions arrivent aux évacuations naturelles, telles que l'inſenſible tranſpiration, les urines, les régles; les ſuppreſſions accidentelles, comme la ſueur, le flux hémorroïdal, ou les hémorragies habituelles de certaines parties, les lochies, les crachats dans certaines maladies aigues: diſparoiſſent auſſi quelquefois tout-à-coup.

Les fiévres malignes éruptives, ou peſtilentielles, les hydropiſies, l'aſthme, la pthyſie, la cachexie, les érésipéles, des diarrhées violentes, les engorgemens du poumon, la ſuffocation & la mort, ſont ſouvent les ſuites funeſtes de ces ſuppreſſions.

Les seuls moyens qu'on doit employer pour prévenir, ou guérir ces maladies, sont de tacher de rappeller l'évacuation supprimée, ou d'y suppléer par quelqu'autre. Si l'évacuation supprimée étoit sanguine, comme celle des régles, du flux hémorroïdal, ou tout autre hémorragie habituelle, les saignées, les délayans, & les apéritifs, sont d'un grand secours; les pédiluves & les sangsues appliquées, soit à la vulve, soit à l'anus, sont encore d'une grande utilité. Si l'on veut rétablir l'insensible transpiration, ou la sueur, les délayans, les légers diaphorétiques, les bains, les frictions, les étuves, & un exercice modéré réussissent assez bien. La saignée, surtout celle du pied, rappelle souvent les vuidanges arrêtées; les potions hystériques conviennent aussi dans ce cas; les diurétiques & les nitreux sont spécifiques dans la suppression des urines.

On n'est pas toujours assez heureux pour rappeller l'expectoration supprimée dans les maladies inflammatoires de la poitrine; les loochs béchiques, l'oximel scillitique, & surtout le kermès minéral donné à petites doses, produisent quelquefois cet effet. Enfin les tisannes adoucissantes, & la saignée, rétabliss sent ordinairement l'écoulement de la gonorrhée arrêtée.

SUPPURATIFS. (Mat. Méd.) On donne ce nom aux médicamens qui favorisent la formation du pus. Ces topiques aident merveilleusement la nature dans cette opération; ils relâchent doucement les vaisseaux de la partie qui suppure; ils calment les douleurs, & entretiennent une douce chaleur qui empêche le pus de s'altérer. Les suppuratifs sont de deux sortes, les uns, sont adoucissans; les uns donnent de la souplesse aux petits vaisseaux engorgés & resserrés; les autres communiquent aux parties languissantes, un certain mouvement utile, pour se débarrasser de l'humeur dont ils sont engorgés. On a, en conséquence, appellé les premiers, digestifs; ils conviennent aux ul-

cères douloureux & enflammés ; les seconds se nomment stimulans, & sont employés dans les ulcères indolens, arides & sordides, après qu'on en a rongé les chairs baveuses, par les caustiques : & dans les tumeurs indolentes ou froides.

Les suppuratifs les plus usités, sont les racines de scille, de lys, de bryone, d'althæa, de patience ; les navets, les oignons, &c. les feuilles d'althæa, de mauve, de pariétaire, de violier & de poirée.

Les fleurs de camomille & de mélilot, les semences de moutarde, de cresson, de staphisaigre, les farines de froment, d'orge, de seigle, d'avoine, de féves, le vieux levain, la mie de pain bouillie. La poix de Bourgogne, les gommes ammoniac & élémi, le lait, le beurre, la graisse & les fientes de divers animaux ; les emplâtres de diachilon, & de mucilage, l'onguent basilic, & de la mere, l'emplâtre de Nuremberg, & le baume d'Arceus.

SUPPURATION. (Méd.) *Suppuratio.* C'est un mouvement de la nature qui convertit en pus le sang extravasé dans une partie, à la suite d'une inflammation ou d'une plaie. Lorsqu'il y a une inflammation considérable dans une partie, soit à la suite d'une blessure, ou d'une contusion : ou bien par quelque cause interne, comme dans les phlegmons, & les charbons ; le sang s'arrête à l'orifice des petits vaisseaux lymphatiques, il s'y forme une stagnation ou un embarras. Le cœur, à chaque pulsation, envoie une nouvelle quantité de sang vers cette partie, qui trouvant le passage fermé, agit sur le sang arrêté, & le froisse à chaque instant, le mouvement systaltique de la partie où se fait la stagnation, le comprime de son côté. Ce sang, comme broyé par tous ces mouvemens, la chaleur de la partie qui en est considérablement augmentée, le raréfie, la lymphe s'épaissit & devient blanche, & mêlée avec les globules sanguins, ainsi décomposés, elle forme cette humeur qu'on appelle pus.

Messieurs Chirac & Fises, dans un ouvrage intí-

tulé, *Observations sur les plaies & sur la suppuration*, prétendent que le pus est formé en grande partie, par les débris des petits vaisseaux lymphatiques. Il paroît bien vraisemblable que les débris des petits vaisseaux lymphatiques se mêlent au pus: mais il ne l'est guères qu'ils en fournissent la principale matiere. L'observation démontre qu'on retire de certains abscès, une quantité surprenante de pus: si les débris des petits vaisseaux avoient fourni la plus grande partie de cette matiere, on auroit du trouver des délabremens affreux; à moins qu'on ne dise que ces petits vaisseaux ont la vertu de se réproduire presque sur le champ. D'ailleurs la lymphe nourriciere suffit seule, pour fournir la matiere du pus. Aussi voit-on que les personnes qui ont des abscès internes, ou des ulcéres qui suppurent, sont dans une extrême maigreur; la raison en est que la lymphe nourriciére qui se dépose en grande quantité dans l'abscès, ou dans l'ulcére, n'est presque plus employée à la nutrition. M. *Pringle*, Médecin des Armées du Roi d'Angleterre, a fait plusieurs expériences sur la nature du pus, qui l'ont confirmé dans l'idée que ce n'étoit autre chose que cette lymphe. Nous avons eu occasion de voir autrefois un Mémoire latin manuscrit, présenté à la Société Royale des Sciences de Turin, dans lequel cette idée étoit bien développée; les expériences de M. Pringle y étoient rapportées, suivies d'un grand nombre d'autres qui venoient à leur secours. Ce sentiment est appuyé par M. de Sauvages, célébre Professeur de Montpellier, qui a fait diverses expériences sur la lymphe, desquelles il résulte que cette tumeur exposée à la chaleur, blanchit & se coagule. Enfin le sçavant Naturaliste que nous avons déja cité plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage, M. de Buffon, qui a porté le flambeau de l'expérience, dans toutes les parties de l'économie animale, dit avoir examiné du pus au microscope, & y avoir trouvé les mêmes *molécules organiques, rondes & agitées, que dans la lym-*

phe & dans le réſidu des alimens qui s'attache aux dents. De toutes ces expériences, il réſulte que le pus n'eſt autre choſe que la lymphe nourriciere, épaiſſie, & blanchie par la chaleur de la partie; & que ſi les débris des petits vaiſſeaux y ſont mêlés, ils en conſtituent du moins la plus petite partie, & forment, pour ainſi dire, un corps hétérogéne. Cette idée ne pourroit-elle pas fournir quelques lumieres pour le traitement de certaines maladies dépendantes de la ſuppuration de quelque viſcére; de la pthyſie, par exemple? Nous laiſſons aux Médecins expérimentés, le ſoin de s'exercer ſur cette matiere.

On diſtingue ordinairement la ſuppuration interne, de l'externe.

On compte quatre eſpéces de ſuppuration interne, ſçavoir, celle qui forme un abſcès ou apoſtême, celle qui vient d'un ulcére, celle qui couvre un viſcére, qui paroît d'ailleurs ſain, & l'enveloppe comme une eſpéce de gelée blanche; enfin celle qui produit l'engorgement purulent des viſcéres.

L'abſcès ſuccéde ordinairement à l'inflammation d'une partie, & ſe forme le ſeptiéme jour. Il arrive cependant quelquefois, que dès le troiſiéme, & même dès le ſecond jour d'une phlogoſe, la ſuppuration ſe déclare. C'eſt à quoi l'on doit être fort attentif, de peur de troubler, par des remédes donnés hors de propos, cette opération de la nature. Il arrive ſouvent que, pendant des fiévres malignes, ou des petites véroles de mauvais caractére, on trouve des abſcès conſidérables, ſoit dans les poumons, ſoit dans le foie, &c. ſans qu'on ait eu aucun ſigne d'inflammation. Cet accident arrive fréquemment par métaſtaſe, c'eſt-à-dire, que le pus de quelques ulcéres externes déſſéchés, repaſſe dans le ſang, & eſt dépoſé ſur certains viſcéres. C'eſt ce qu'on appelle vulgairement dépôt, & qui eſt très-difficile à connoître.

La ſeconde eſpéce de ſuppuration, c'eſt-à-dire, l'ulcére, a lieu lorſque le pus ramaſſé à la ſurface d'un

viscére, ou dans l'intérieur de sa substance, ronge la membrane qui l'enveloppe, se répand sur l'ulcére, & fait souvent beaucoup de progrès. Il ronge quelquefois la plus grande partie du viscére, & quelquefois il consume toute sa substance. On a trouvé dans certains cadavres, les deux lobes du poumon entiérement détruits par la suppuration.

La troisiéme espéce de suppuration, est celle qui se fait par transudation, & dans laquelle un pus louable & sans âcreté, suinte à travers les pores d'un viscére, sans abscès, ni ulcére, forme un véritable épanchement; ou bien cette même humeur couvre toute la substance du viscére, sous la forme d'une gelée épaissie & durcie, laquelle étant enlevée, le viscére paroît sain & intact; cette espéce de suppuration arrive non seulement à la suite des maladies aigues, mais encore après plusieurs maladies chroniques, sans qu'il ait précédé aucun signe d'inflammation.

Enfin la quatriéme espéce de suppuration, c'est-à-dire, l'engorgement purulent a lieu, lorsque toute la substance d'un viscére est remplie de matiere purulente, sans qu'il paroisse aucun abscès, à moins qu'on ne prenne pour tels, des foyers épars en grand nombre dans cette substance, & remplies de pus. Cette espéce de suppuration est celle qu'on rencontre le plus souvent dans les poumons, le foie, la rate, le pancréas & le péritoine même qui en est souvent entiérement détruit. Les viscéres compactes attaqués de cette maladie, paroissent sains au premier coup d'œil; mais à peine enfonce-t-on le scapel dans leur substance, que le pus se manifeste.

La suppuration interne se connoit à la cessation de la douleur pungitive, & de l'ardeur de la partie. On y ressent une douleur lancinante & gravative; on éprouve des frissons irréguliers; le pouls devient dur & intermittent; les défaillances & le froid des extrêmités l'annoncent aussi.

Si

Si l'abscès se forme dans la poitrine, la difficulté de respirer, & la toux, augmentent. Si c'est dans la tête, soit après une chûte, ou une contusion, à la suite de la céphalalgie, ou de la phrénésie; les douleurs de la tête sont insupportables, le délire & l'apoplexie les suivent de près. Il est beaucoup plus difficile de connoître les abscès du bas-ventre, & surtout lorsqu'ils n'ont pas été précédés de l'inflammation.

SURDITÉ. (Cophosie de M. de Sauvages.) (Méd.) On entend par le mot *surdité*, dans toute son acception, la privation absolue de l'ouie. On distingue cependant plusieurs degrés, comme plusieurs espéces de surdité.

On sçait qu'il y a des sourds de naissance, & d'autres qui le deviennent par accident. Les premiers sont pour l'ordinaire, non-seulement sourds, mais encore muets.

Parmi les autres on en voit qui sont également sourds des deux oreilles, & d'autres chez lesquels une seule oreille est affectée. Quelques-uns ne sçauroient entendre que les bruits les plus forts, comme le bruit des cloches, du canon, du tonnerre, ou autres semblables; d'autres entendent les sons des instrumens, & d'une voix un peu forte; d'autres enfin entendent le ton de voix ordinaire, pourvû qu'ils soient proches de la personne qui leur parle; mais ils ne sçauroient entendre, si on leur parle à voix basse.

Il y en a qui n'entendent que confusément même les sons assez forts. Il en est d'autres qui entendent assez bien les sons des instrumens, ou de la voix des personnes qui leur parlent; mais dont l'ouie est frappée en même-tems, par un autre son plus aigu. Enfin on a vu des personnes qui ne pouvoient entendre quand on leur parloit même assez haut, à moins que le son de la voix, ne fût accompagné d'un grand bruit, comme celui du tambour, ou autre semblable: & qui entendoient les personnes qui leur parloient à

voix très-baſſes, lorſque le ſon de leur voix étoit accompagné d'un pareil bruit. M. de Sauvages, dans ſa *Noſologie Méthodique*, a très-bien décrit ces diverſes eſpéces de ſurdité, auxquelles il donne des noms particuliers. On peut ajouter à ces différentes eſpéces, la ſurdité qui arrive ſouvent dans le cours, ou à la ſuite des maladies aigues; elle eſt quelquefois critique, & d'autres fois ſymptomatique.

La ſurdité peut dépendre d'une infinité de cauſes différentes, que les bornes que nous nous ſommes preſcrites, ne nous permettent pas de détailler ici. Nous nous contenterons de remarquer que la ſurdité de naiſſance eſt le plus ſouvent produite par une conformation vicieuſe de l'oreille interne, de laquelle il n'eſt guères poſſible de s'aſſurer dans le vivant, ni par conſéquent d'y remédier; que les obſtructions des divers tuyaux qui entrent dans la compoſition de cet organe, donnent ſouvent lieu à la ſurdité accidentelle; elle dépend auſſi quelquefois de différens vices de la membrane du tympan, comme ſon trop grand relâchement, ou ſa ſéchereſſe; ſon raccorniſſement, ou ſon enfoncement, produit par un bruit violent, tel que l'éclat d'une bombe, &c.

La carie des oſſelets de l'oreille à la ſuite de la vérole, ou de toute autre maladie, produit auſſi la ſurdité. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer la maniere d'agir de ces différentes cauſes; nous ſerions obligés pour cela de nous étendre ſur la théorie du ſon, ce qui nous méneroit trop loin. On pourra conſulter M. de Haller, dans ſa Phyſiologie, & tous les Phyſiciens qui ont écrit ſur cette matiere, depuis Newton.

Tout le monde ſçait que la ſurdité de naiſſance qui eſt abſolue, & jointe à la mutité, eſt incurable. Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1707, de Paris, rapportent, à la vérité, un cas où un ſourd de cette eſpéce fut guéri; mais ce ſont de ces miracles opérés par la nature, dont la rareté

sert encore à en prouver la difficulté. Les sourds & muets de naissance sont ordinairement très-intelligens. Ils ont la plupart des signes si expressifs qu'ils peuvent assez bien communiquer leurs idées aux autres. Quelques personnes ont imaginé qu'il ne seroit pas absolument impossible d'apprendre à parler à des muets de naissance ; il y a même des Maîtres en cet art, qui y ont assez bien réussi.

La surdité accidentelle est plus ou moins guérissable, suivant les diverses causes dont elle dépend, & suivant qu'elle est plus ou moins invétérée ; par exemple, celle qui dépend de l'obstruction récente du conduit auditif externe, produite par l'ascite, ou par toute autre humeur épaissie, se guérit assez facilement : on range encore parmi les espéces guérissables, celle qui est produite par l'obturation de la trompe d'Eustache, par le relâchement, ou le racornissement de la membrane du tympan, ou par son enfoncement, pourvu que ces vices soient récens.

On range au nombre des maladies incurables, la surdité, qui est l'effet de la mauvaise conformation de l'organe de l'ouie, de la carie des os de l'oreille, du déchirement de la membrane du tympan, ou de son ossification, &c. &c.

La surdité qui survient le septiéme jour d'une maladie aigue, est regardée comme un signe d'une convalescence prochaine.

La surdité doit être traitée différemment suivant la différence des causes dont elle dépend. Celle qui est causée par l'obturation du conduit auditif externe, produite par la cire endurcie, est la plus aisée à guérir. Les eaux de Balaruc ou de Bagnols, un peu d'eau savoneuse ou mielée, ou quelqu'autre dissolvant, injectés dans l'oreille, suffisent pour la dissiper.

On remédie à celle qui dépend du racornissement & de la sécheresse de la membrane du tympan, en injectant du lait tiéde, d'huile d'amandes douces, ou quelques décoctions émollientes ; on introduit encore

dans la même vue, un peu de lard frais dans l'oreille. Si la surdité dépend d'un vice opposé, on injectera des décoctions astringentes, toniques, aromatiques, & spiritueuses, les eaux de Balaruc, & la fumée du tabac, la vapeur du l'esprit de vin, ou de l'eau de vie ambrée & musquée, qu'on introduit dans l'oreille, sont très-utiles en pareil cas.

M. Audon, Médecin du Martigues en Provence, duquel nous avons parlé plusieurs fois dans cet ouvrage, nous a dit avoir guéri une surdité de cette espéce, par un moyen fort simple & fort aisé. Il faisoit jetter une grenade séche dans un four, au moment que le pain venoit d'en être tiré, il l'y laissoit environ demi-heure, après l'en avoir retirée, il faisoit à cette grenade, un petit trou rond, auquel il adaptoit un petit tuyau de plomb recourbé qu'il introduisoit dans l'oreille du malade, par son autre extrêmité; la fumée qui sortoit de cette grenade s'insinuoit dans l'oreille externe, & pénétroit jusqu'au tympan. La fumée étant entiérement entrée dans l'oreille, on retiroit le tuyau, le malade panchoit sa tête du côté affecté, & il sortoit de son oreille, une quantité prodigieuse d'un mucus fétide & purulent; au bout d'un mois, cet homme fut en état d'entendre parler à voix très-basse, tandis qu'auparavant il n'entendoit que confusément les sons les plus forts. Si au moyen de quelque instrument, on pouvoit introduire cette même fumée dans l'oreille interne, peut-être en verroit-on des effets salutaires dans d'autres cas.

On parvient à desobstruer la trompe d'Eustache, à la faveur d'une seringue courbe & flexible, inventée par M. Cletand, Chirurgien Anglois, dont on voit la description dans les Transactions Philosophiques. Au moyen de cette machine, on remédie aussi à l'enfoncement de la membrane du tympan: ce que l'on fait en soufflant de l'air dans la trompe d'Eustache, avec force; ou bien on fait faire au malade

une forte inſpiration, après avoir fermé la bouche, & s'être bouché le nez.

Le moyen contraire, c'eſt-à-dire, le pompement de l'air renfermé dans l'oreille interne, a auſſi guéri quelques eſpéces de ſurdité.

En général, on tire peu de ſecours des remédes internes, cependant les apéritifs & les purgatifs ont réuſſi quelquefois. Les ſternutatoires & les ſalivans ſont auſſi utiles. La douche avec les eaux thermales, donnée ſur la tête, eſt quelquefois plus avantageuſe; on a vu des bons effets des cautéres & des ſetons, appliqués à la nuque, auſſi bien que d'un emplâtre véſicatoire, derriere les oreilles. Mais malgré tous ces remédes, on parvient rarement à guérir cette maladie.

SUREAU. (Bot.) *Sambucus fructu in umbellâ nigro, T. inſt. rei herb.* C'eſt un arbriſſeau dont les fleurs ſont raſſemblées en ombelles. Chaque fleur eſt en roſette, ſes feuilles ſont compoſées de grandes folioles pointues, découpées, dentelées ſur les bords, & dans certaines eſpéces, profondément lanciniées; elles ſont ſituées deux à deux ſur les branches, & oppoſées les unes aux autres. Le ſureau produit des petites baies noires, dans pluſieurs eſpéces: blanches, rouges, ou vertes, dans d'autres.

Les jeunes branches du ſureau contiennent une moëlle; elles ſont vertes d'abord, enſuite noirâtres. Au-deſſous de cette premiere écorce griſe, on en trouve une autre verte, qui eſt principalement employée en Médecine.

On ne connoît guères de plantes dont les vertus médicales ſoient auſſi variées & auſſi certaines, que celles du ſureau, auſſi étoient-elles connues même du tems d'Hippocrate; & Martin Blokwitz a fait un livre entier là deſſus, ſous le titre d'*Anatomie du ſureau*. Il n'eſt preſque aucune partie de cet arbriſſeau qui ne fourniſſe quelque excellent remédé. Ses fleurs ſont réſolutives, diſcuſſives, émollientes, & anodines appliquées extérieurement: & diaphorétiques, quand on les

prend intérieurement ; on s'en sert communément dans les érésipéles, les œdémes, les rhumatismes, & la goutte. On les fait bouillir dans l'eau, & on fomente les parties malades avec cette décoction, dans les érésipéles ; on peut faire prendre intérieurement, dans le même cas, la décoction de ces mêmes fleurs, dans du petit lait, pour exciter les sueurs, dans les œdémes, les rhumatismes & la goutte ; on se sert de ces fleurs cuites dans l'eau, ou le lait, en maniere de cataplasmes.

L'écorce intérieure du sureau qui, comme on l'a dit plus haut, est verte, est un hydragogue sûr ; on s'en sert avec succès dans les hydropisies, & les leucophlegmaties.

Les baies sont sudorifiques & alexipharmaques ; elles conviennent dans la dyssenterie, on en fait un rob, des trochisques. Voici la préparation des uns & des autres.

Rob de Sureau.

Prenez de baies de sureau bien mures, la quantité que vous voudrez. Otez-en les petites queues, exprimez-en fortement le suc à travers une toile, laissez-le reposer pendant trois jours, séparez-le ensuite de ses féces, & faites-le bouillir dans un pot de terre vernissé ; ajoutez-y pendant l'ébullition, le tiers de sucre royal, & laissez cuire le tout jusqu'à consistance de rob ; retirez le pot du feu, ayez soin d'enlever l'écume, & laissez réfroidir ce rob que vous garderez pour le besoin.

On vante beaucoup ce rob, dans les maladies nerveuses, comme l'épilepsie, & la paralysie ; mais sa vertu principale est contre la dyssenterie, & l'évanouissement habituel, après les repas. On le prescrit dans ces cas, ou seul, à la dose d'une cuillier, quelque tems avant les repas ; ou bien mêlé avec quelque potion appropriée. La dose est depuis demi-cuillerée, jusqu'à deux cuillerées à la fois.

Quelques asthmatiques se sont bien trouvés d'avoir pris, pendant quelque tems, une cuillerée de ce rob tous les matins.

Trochisques de Sureau.

Prenez du suc exprimé des baies de sureau bien mûres, telle quantité que vous voudrez; ajoutez-y de la farine de seigle, autant qu'il en faudra, pour faire une pâte que vous ferez cuire au four, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la dureté du biscuit. Retirez ces petits pains du four, réduisez-les de nouveau en poudre, que vous pétrirez pour la seconde fois avec le même suc, vous en formerez des petits pains que vous ferez cuire comme les premiers, ce que vous réitérerez jusqu'à trois fois, après quoi, vous garderez ces petits pains, pour l'usage.

On se sert de ces trochisques, à-peu-près dans les mêmes cas que du rob; on les fait tremper dans un peu de bon vin qu'on boit le matin à jeun; ou bien on en prend depuis demi-drachme, jusqu'à une drachme qu'on met en poudre, & que l'on avale, ou dans un œuf frais, ou dans quelque confiture, ou conserve astringente, dans les dyssenteries, ou autres dévoiemens.

On prépare un syrop avec le suc de l'écorce intérieure du sureau, ou de ses racines, qui est un excellent hydragogue.

On trouve sur le sureau, une espéce d'éponge, ou de champignon, qu'on nomme vulgairement oreille de Judas, qui est fort estimée en plusieurs cas. On s'en sert pour les maladies des yeux; on la fait tremper dans de l'eau de roses, ou de plantain, & on l'applique sur l'œil malade.

On donne l'infusion de cette éponge, dans du vin blanc, dans l'hydropisie. Le vinaigre ou l'eau dans lesquels ces éponges ont infusé pendant quelque tems, fournissent un excellent gargarisme dans l'esquinan-

cie, & tous les autres maux de gorge ; on en fait boire aux enfans qui ont la ranule, & même dans les cas d'épilepsie.

La moëlle qui remplit les jeunes branches du sureau, hachée & avalée, est un bon diurétique, facilite la sortie des sables des reins, & guérit souvent la néphritie.

SUIE. (Mat. Méd.) *Fuligo.* C'est la partie la plus subtile des matieres combustibles, élevée avec la fumée, & qui s'attache aux parois des cheminées, sous la forme d'une substance grossiére & noire.

Quelques Auteurs regardent cette matiere lavée & prise dans un œuf mollet, à la dose de demi-drachme, comme un spécifique dans la pleurésie ; mais n'est-ce pas gratuitement qu'on lui accorde cette vertu ? Elle passe avec plus de raison, pour un bon remède contre la passion hystérique ; mais sa principale vertu est d'être résolutive. On l'emploie avec succès dans les contusions & les chûtes. Elle entre aussi dans la composition de quelques emplâtres & linimens pour la gale & la teigne.

On lui attribue une vertu fébrifuge, & delà certains Empiriques ont prétendu guérir les fiévres intermittentes, avec des épithêmes de suie mêlée avec du vinaigre, appliqués aux poignets.

SYMPATHIE. (Physiol.) On entend communément par sympathie, en physiologie, certaine relation que les différentes parties du corps humain ont entre-elles ; ce rapport sympathique est évidemment prouvé par l'observation ; nous pourrions en rapporter ici mille exemples. Mais comme il n'est personne qui n'ait, par devers soi, plusieurs observations de cette espéce, nous nous contenterons d'en indiquer quelques-uns des plus ordinaires. On observe communément que, dans les léſions du cerveau, plusieurs autres parties du corps, même des plus éloignées, sont affectées. Par exemple, on a vu des abscès au foie, & des vomissemens bilieux, survenir dans des blessures de la tête ;

d'autres fois on a remarqué des engourdiſſemens à l'une des cuiſſes, & même la gangrêne, à un des gros doigts du pied, arriver dans des circonſtances ſemblables : la néphritie, comme tous les Médecins l'ont obſervé, eſt ſuivie de vomiſſement. La diarrhée guérit l'ophtalmie, &c.

Il n'eſt pas auſſi aiſé d'expliquer cette ſympathie, que d'en apporter des exemples. Les Phyſiologiſtes ont bâti, ſur ce point, des hypothéſes relatives à leurs différens ſyſtêmes généraux. Le plan de cet ouvrage ne nous permet pas de les diſcuter. Nous nous contenterons de rapporter celle qui nous a paru la plus probable, & par le moyen de laquelle on l'explique, de la maniere la plus ſatisfaiſante, ſans néanmoins en garantir la certitude.

L'Anatomie nous apprend que toutes les parties ſolides du corps humain ſoit molles, ſoit dures, ont quelques nerfs particuliers qui s'y diſtribuent, & y apportent le ſentiment, le mouvement, & la vie. Le cerveau eſt l'origine commune de tous les nerfs : les Anatomiſtes diviſent les grandes ramifications des nerfs, en quarante paires, dont dix partent de la moëlle allongée, & trente de la moëlle épiniére.

On peut aiſément voir les dix premieres paires de nerfs dans un cadavre, en ſoulevant doucement le cerveau de la baſe du crâne.

Les uſages de ces dix paires, ont été bien décrits dans cinq vers latins, qu'on a heureuſement rendu par dix vers françois : le lecteur ne ſera peut-être pas fâché de trouver les uns & les autres ici.

Hæc olet, illa videt, movet altera lumina, quarta
Prodit amatores, malam pervadit utramque
Quarta, oculos abducit ſexta, & ſeptima voces.
Proſpicit internis membris octava, movetque,
Linguam nona, ciet tandem colli ultima motus.

Le plaiſir des parfums nous vient de la premiere ;
La ſeconde, nous fait jouir de la lumiére ;
La troiſiéme, à nos yeux donne le mouvement ;
La quatriéme, inſtruit de ſecrets un amant ;
La cinquiéme, parcourt l'une & l'autre mâchoire ;
La ſixiéme, dépeint le mépris & la gloire ;
La ſeptiéme, connoît les ſons & les accords ;
La huitiéme, au-dedans fait jouer cent reſſorts ;
La neuviéme, au diſcours tient notre langue prête ;
Et la dixiéme enfin, meut le col & la tête.

Les trente paires de nerfs qui partent de la moëlle épiniere, ſont appellées par les Anatomiſtes, nerfs vertébraux, à cauſe qu'ils ſont produits par la moëlle qui eſt enfermée dans les vertébres ; les unes & les autres de ces paires de nerfs, ſe diſtribuent en une infinité de petites ramifications qui parcourent toutes les parties du corps humain, & qui communiquent ſouvent les unes aux autres, au moyen des ganglions ſitués à diverſes diſtances dans toute l'étendue de ce rézeau.

L'obſervation nous a appris que c'eſt par le moyen des nerfs, que l'ame eſt diverſement affectée par les différentes impreſſions que les objets extérieurs produiſent ſur notre corps. Ce n'eſt que par leur moyen que nous éprouvons le plaiſir, ou la douleur. Toutes les ſenſations dépendent des différentes manieres dont les filets nerveux ſont affectés.

Cela une fois poſé, il eſt aiſé de concevoir la ſympathie qu'il y a entre telle partie du corps, avec une autre qui en eſt ſouvent très-éloignée.

Mais on nous demandera peut-être, par quel méchaniſme les nerfs peuvent-ils tranſmettre à l'ame les impreſſions qu'ils éprouvent, & en quoi conſiſte cette maniére d'être affectés par les objets extérieurs ? Nous

avouerons de bonne foi, qu'en ceci, le flambeau de l'expérience nous manque, & que nous sommes réduits à nous contenter du probable, ne pouvant atteindre à la vérité. On a imaginé diverses hypothéses pour répondre à ces deux questions ; la plus satisfaisante, suivant nous, est celle qui suppose que les nerfs sont autant de petits tuyaux ou vaisseaux, dans lesquels coule un fluide très-délié qui se prépare dans le cerveau, lequel fluide circule dans toutes les parties du corps, leur apporte le mouvement & le sentiment ; & qu'enfin ce fluide retournant au cerveau, lui communique les impressions qu'il a reçues dans telle ou telle partie. Delà le cerveau a été regardé comme le siége principal de toutes les sensations, *sensorium commune*.

Nous avons dit que, suivant cette hypothése, on explique de la maniere la plus satisfaisante, la plupart des phénoménes de la sympathie ; quelques exemples confirmeront notre opinion.

Dans des blessures de la tête, il survient des abscès au foie, & on vomit la bile ; on explique ces phénoménes de la maniere suivante. Dans les cas de blessures à la tête, le cerveau étant violemment agité, doit séparer une plus grande quantité de fluide nerveux qui doit couler avec plus d'abondance par tous les nerfs, & par conséquent par le nerf hépatique. Les ramifications de ce dernier qui se distribuent dans le foie, étant extrêmement distendues par ce fluide, comprimeront nécessairement les petites ramifications des vaisseaux sanguins, la circulation sera donc ralentie dans cette partie ; il s'y formera en conséquence, une inflammation, qui n'étant pas résoute à tems, doit se terminer par la suppuration de la partie. De plus, les vaisseaux sanguins étant engorgés, comme nous venons de le dire, comprimeront les vaisseaux excrétoires de la bile, d'où il doit résulter une sécrétion plus abondante de cette liqueur ; elle refluera donc dans l'estomac, & le malade la vomira. Mais il

ſuit du premier principe poſé, que les mêmes déſordres devroient auſſi arriver dans toutes les parties du corps, puiſque le fluide nerveux doit également abonder en même raiſon dans tous les nerfs; auſſi obſerve-t-on quelquefois des inflammations & même des gangrênes aux parties inférieures.

Les nerfs du ventricule communiquent avec ceux de tant d'autres parties, qu'on ne doit pas être ſurpris des ravages que produiſent, preſque dans tout le corps humain, les léſions de ce viſcére.

C'eſt par ce moyen qu'on parvient à expliquer les douleurs de tête, les vertiges, le délire, & les affections ſoporeuſes qui arrivent dans les maladies de l'eſtomac. Ses nerfs étant agités, ceux des reins, de la rate, du plexus méſentérique le ſont auſſi; ils contracteront les vaiſſeaux & feront refluer le ſang vers la tête; delà naîtront tous les accidens dont nous venons de parler. Les nerfs qui vont au ventricule, fourniſſent des rameaux au larynx, au pharynx, aux muſcles de l'os hyoïde, & l'œſophage. Ainſi l'agitation de ces nerfs produira celle des ramifications; celle-ci cauſera la compreſſion des parties voiſines. Auſſi voit-on l'excrétion de la ſalive, prévenir le vomiſſement: & des eſquinancies guéries, par les purgatifs.

La huitiéme paire qui fournit des rameaux à la trachée artére, formant le plexus pulmonique qui rampe ſur l'œſophage; on conçoit que l'aſthme peut dépendre auſſi des vices du ventricule.

On peut dire la même choſe des inteſtins; comme ils reçoivent leurs nerfs des intercoſtaux qui forment le cardiaque, il n'eſt pas ſurprenant que la paſſion iliaque cauſe des ſyncopes; le plexus méſentérique communiquant avec le ſtomachique, on voit pourquoi l'on vomit en pareil cas.

Il n'eſt aucune occaſion où l'on obſerve des exemples ſi fréquens de la ſympathie, que dans la paſſion hyſtérique. Dans cette maladie, les femmes ſe

plaignent d'un froid glaçant à l'occiput, de vertiges, & de douleurs de tête. On doit attribuer ces symptômes à l'agitation des nerfs de la matrice qui renvoyent une plus grande quantité de fluide nerveux à la tête, lequel en gonflant les nerfs de cette partie, comprime les vaisseaux voisins, arrête le mouvement du sang, & cause ces impressions. On peut rapporter à la même cause, les vomissemens, les tintemens d'oreilles, le resserrement du larynx & du pharynx, le gonflement du ventre, qui change souvent de place, & tous les autres symptômes de cette maladie.

Outre cette espéce de sympathie dont nous venons de parler, il y en a encore une réciproque entre l'ame & le corps; de sorte que l'ame étant agitée de telle sorte dans son principe, produit tels mouvemens sympathiques & particuliers à certaines parties. C'est ainsi que le souvenir de quelque chose mal-propre & qui répugne, produit des nausées, & souvent le vomissement; de même telle affection du corps produit telle idée. C'est ainsi que la vue d'un objet agréable cause du plaisir.

Il y a encore une autre espéce de sympathie, soit dans les hommes entr'eux : ou d'eux, à des corps de différentes espéces. Tout le monde connoît le pouvoir de la musique sur certaines gens, & surtout sur les personnes que l'on dit avoir été mordues par la tarentule. On connoît aussi une aptitude décidée de l'esprit pour certaines choses; le goût naturel de certaines personnes pour telle ou telle science, en est une preuve.

SYMPATHIQUE. (Poudre) C'est une poudre dont la base est un vitriol calciné, avec laquelle certains Empiriques prétendent guérir toutes sortes de blessures, pourvû qu'ils puissent en mettre une pincée sur quelques gouttes du sang sorti de la plaie, & recueilli sur un linge. Les corpuscules qui s'émanent de cette poudre vont, suivant ces Charlatans, cicatriser la plaie du blessé, fut-il à plusieurs lieues de distance. C'est ce qu'on appelle penser au secret : rap-

porter une opinion auſſi ridicule, n'eſt-ce pas la réfuter ?

SYNCOPE. (Méd.) On appelle ainſi, la perte de connoiſſance, jointe à la diminution ſubite des forces vitales, par exemple, de la reſpiration du pouls, ou du mouvement muſculaire, & de la chaleur naturelle.

La plupart des Médecins ne diſtinguent pas la ſyncope de la lypothimie, & penſent que c'eſt la même affection, qui ne différe que par le plus ou le moins d'intenſité; cependant M. de Sauvages, dans ſa *Noſologie Méthodique*, *Tome II* de la traduction, remarque très-judicieuſement, que ces deux maladies différent eſſentiellement entre-elles, à pluſieurs égards. En effet, la ſyncope commence à la région du cœur; & dans la lypothimie, c'eſt la tête qui eſt priſe la premiere. Dans la premiere, le malade perd entiérement connoiſſance, le pouls eſt très-petit, & la reſpiration très-foible; rien de tout cela n'arrive dans la ſeconde; le pouls n'eſt point altéré; les malades ſentent l'affoibliſſement de leurs forces, & annoncent même qu'ils vont tomber en défaillance; au lieu que dans la ſyncope, l'invaſion eſt ſubite. Il eſt vrai que la lypothimie dégénére ſouvent en ſyncope.

On diſtingue encore la ſyncope de la cardialgie, en ce que cette derniere maladie eſt accompagnée de douleur d'eſtomac, & même ſuivie de vomiſſemens; ce qui n'arrive pas dans la ſyncope, à moins qu'elle ne ſoit compliquée avec la cardialgie.

On ne doit pas confondre non plus la ſyncope avec l'aſphixie, ou l'apoplexie du cerveau. Cette erreur pourroit avoir des ſuites très-funeſtes; outre les ſignes qui caractériſent l'aſphixie, au moyen deſquels on pourra la diſtinguer de la ſyncope, on doit remarquer que les malades frappés d'aſphixie, reſtent pendant pluſieurs heures froids, immobiles, ſans reſpiration, ſans pouls & ſans ſentiment, de maniere qu'on les croit ſouvent morts; au lieu que dans la ſyncope,

un pouls obscur, une chaleur sensible, la sueur, & une respiration douce, font juger que la vie n'est qu'en sériation, puisqu'elle revient au bout de quelques minutes.

La syncope peut venir d'une infinité de causes qu'il seroit trop long de détailler. Nous nous bornerons aux plus communes. De ce nombre, sont l'inanition à la suite des évacuations excessives, soit de sang, soit de toute autre humeur; les violentes douleurs, les fiévres, la saignée dans les personnes qui la craignent, la pléthore, les vapeurs hystériques & hypocondriaques; les polypes, soit du cœur, soit des gros vaisseaux; diverses antipathies, les venins & les exhalaisons putrides, l'ouverture de quelque abscès interne, l'hydropisie du péricarde, l'inflammation, ou quelqu'autre affection de l'estomac; les vers, &c.

Nous n'entreprendrons pas d'expliquer ici comment ces diverses causes peuvent arrêter le mouvement du sang, & produire la syncope; notre plan ne nous permet pas de nous jetter dans des dissertations purement théoriques. Nous passerons donc aux secours que la syncope exige.

On doit les varier suivant la diversité des causes dont elle dépend. Ainsi, par exemple, si la syncope arrive à la suite de quelque évacuation excessive; on rappelle les esprits du malade, en lui faisant respirer quelque liqueur spiritueuse & forte, comme l'eau de la Reine d'Hongrie, &c. on tâchera de lui faire avaler quelques gouttes de quelque élixir cordial; l'eau des Carmes est fort bonne en pareil cas, un régime fortifiant & nourrissant, est tout ce qu'il faut pour prévenir les retours de la syncope.

On prévient la syncope qui arrive à la suite de la paracentése, en serrant le ventre, peu-à-peu avec une serviette, à mesure qu'il se vuide. Celle qui est causée par des douleurs excessives, surtout par des coliques, termine souvent ces douleurs, quelques gour-

tes d'eau fraiche jettées sur le visage du malade, & l'odeur du vinaigre, ou de l'eau de la Reine d'Hongrie qu'on lui fait respirer, suffisent pour le faire revenir.

On tire divers prognostics de la syncope qui vient pendant le cours des fiévres aigues, ou intermittentes; celle qui arrive au commencement de la pleurésie, fait craindre que la maladie ne soit mortelle; celle qui survient pendant les fiévres putrides, surtout si l'estomac ou le foie viennent à s'enflammer, annonce une mort certaine.

Celle qui arrive aux personnes qui craignent la saignée, n'a rien de dangereux; on n'a besoin, pour la faire cesser, que de coucher le malade, & de boucher l'ouverture de la veine, en lui mettant quelques gouttes d'eau dans la bouche.

On doit craindre davantage la syncope qui est produite par la pléthore, puisque si on n'y remédie promptement, elle peut dégénérer en apoplexie; on connoîtra qu'elle dépend de cette cause, aux variations du pouls, qui est tantôt plein, tantôt obscur, à la rougeur, ou à la lividité de la face, qui précédent la syncope. Enfin on en sera parfaitement certain, si après une petite saignée, le pouls devient insensiblement plus vif & plus fort, & si le malade se trouve soulagé. La saignée est le seul secours qu'exige cette espéce de syncope, on y joint une diéte légére, pour en prévenir les retours.

Les odeurs fétides, telles que l'assa-fœtida, les plumes, le cuir brûlés, & les antihystériques, dissipent la syncope qui est produite par les vapeurs.

On ne réussit pas aussi facilement dans celle qui dépend d'un polype, soit au cœur, soit dans un gros vaisseau. Les secours ordinaires peuvent bien rappeller quelquefois le malade à la vie; mais à la fin il est la victime de ce cruel ennemi qu'il nourrit dans son sein.

M.

M. Audon, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier, nous a raconté le fait suivant:

Il fut appellé, il y a quelques années, pour donner ses soins à un malade; & le trouva à son attelier, travaillant comme s'il avoit joui de la santé la plus parfaite. Cet homme se plaignit à son Médecin, d'une palpitation du cœur très-incommode, qui lui causoit des défaillances fréquentes, son pouls étoit très-inégal, & changeoit souvent. Tous les Médecins du pays avoient successivement traité ce malade, leurs soins avoient été inutiles. M. Audon soupçonna un polype, cependant pour ne pas désespérer son malade, il prescrivit une tisanne de poulet.

Le même jour, vers les dix heures du soir, il fut mandé précipitamment par la femme de ce malade, il le trouva dans une syncope qu'il dissipa en peu de tems; mais ayant jugé, par l'état du pouls, qu'elle pourroit bien être suivie de quelqu'autre qui seroit peut-être plus funeste, il conseilla de recourir aux secours spirituels. Son avis fut suivi, & l'événement prouva que le Médecin avoit eu raison de le donner; car sur le minuit, une autre syncope saisit tout-à-coup le malade, qui rendit l'ame entre les bras de son Médecin. Celui-ci demanda la permission de faire ouvrir le cadavre, mais les parens ne voulurent jamais y consentir.

L'hydropisie du péricarde produit aussi quelquefois les mêmes effets, ainsi que l'ouverture d'un abscès intérieur. Il n'est pas trop facile de distinguer ces trois espéces de causes, non plus que d'y remédier.

On peut cependant tenter les remédes qui conviennent à l'hydropisie en général, si on a lieu de soupçonner cette maladie, d'être la cause de la syncope; on donne en pareil cas les diurétiques, les apéritifs, & les hydragogues; le borax, les fruits de *poliure*, *épine de Christ*, ou l'*argalon* de Provence, peuvent être employés dans cette occasion.

On sçait que les vapeurs qui s'exhalent de certains

lieux infectés, comme des tombeaux, ou des mines; peuvent causer la syncope; on y remédie en exposant le malade au grand air, & par les autres secours généraux.

On prévient les retours de la syncope causée par les vers, au moyen des vermifuges, & des purgatifs amers & mercuriels.

L'antipathie peut aussi produire la syncope, on sçait que bien de gens, des femmes surtout, se trouvent mal à la vue de certains animaux, comme des rats, ou autres; nous laissons aux Physiciens le soin d'expliquer comment la seule vue de certains corps peut produire un pareil effet; nous dirons ici seulement, qu'il suffit d'écarter le corps qui a produit la syncope pour la faire cesser. Enfin dans tous les cas, il faut avoir grand soin d'examiner quelle est la cause de la syncope, si l'on veut apporter des secours efficaces.

Nous croyons devoir avertir ici qu'il est du devoir des Curés & des Magistrats, de ne pas permettre d'ensevelir les corps des personnes qui sont mortes subitement, avec trop de précipitation. M. Bruhier, M. Louis, & d'autres sçavans, ont démontré avec tant de force, les dangers de cet usage, dont un grand nombre de personnes ont été les victimes, que nous croyons inutile d'en dire davantage sur cette matiere.

SYROP. (Pharm.) C'est une liqueur composée avec le suc, la teinture, ou la décoction d'une plante, ou d'un fruit quelconque, qu'on fait cuire avec une quantité proportionnée de sucre, ou de miel, jusqu'à un degré de consistance requis.

On regarde le syrop comme assez cuit, lorsqu'en en laissant tomber une goutte d'une cuiller sur une surface polie, cette goutte s'arrondit en forme de perle.

Les syrops sont d'un grand usage en Médecine, on les emploie dans toutes sortes d'occasions. On en trouve une infinité d'espéces dans les boutiques d'Apo-

ticaires ; mais comme on peut en trouver la description dans toutes les Pharmacopées ; nous nous contenterons d'en rapporter ici quelques-unes des plus rares, & d'avertir le lecteur qu'il n'eſt aucune ſubſtance végétale dont on ne puiſſe faire un ſyrop, & que cette liqueur participe toujours plus ou moins de la vertu de la ſubſtance qui en fait la baſe.

Syrop Antiasthmatique de M. d'Aquin.

Prenez *Orge mondé, deux onces,*
des racines de pétaſite, d'aunée, d'ache, de fénouil, de réglisſe, de raiſins de Damas mondés, de chacun une once & demie,
des dattes ſans noyaux, N° xij,
des jujubes & des ſébeſtes, N° xxx,
des feuilles de pas d'âne, de pulmonaire; des ſommités d'hyſſope, de marrube blanc, & des capillaires de Montpellier, de chacun, une poignée,
des ſemences d'anis & de coton, de chacun demi-once,
des fleurs de pas d'âne & de pied de chat, de chacun, demi-poignée.

Faites bouillir toutes ces ſimples, dans neuf livres d'eau de fontaine, coulez & exprimez fortement cette décoction, clarifiez la enſuite avec le blanc d'œuf; ajoutez-y cinq livres de ſucre royal; & faites-la cuire de nouveau juſqu'à la conſiſtance de ſyrop; aromatiſez ce ſyrop, ſur la fin de ſa cuiſſon, avec ſix gouttes d'eſſence d'anis; & deux livres de celle de canelle incorporées avec un peu de ſucre en poudre.

Ce ſyrop eſt inciſif, atténuant & apéritif, il aide la tranſpiration; & facilite la ſortie des crachats; on le donne dans les toux invétérées, l'aſthme, & les fluxions de poitrine, à la doſe de demi-once, juſqu'à une once; dans un looch, ou tout autre véhicule convenable.

Syrop Antiépileptique du même.

Prenez *Du gui de chêne, de la racine de pivoine mâle, & de sa semence, de chacun une once,*
des racines de grande valériane, d'angélique, d'impératoire, d'iris illirique, de dictame blanc, de chacun une once,
des feuilles de bétoine, de rhue, des fleurs de muguet, de tilleul, & de lavande, de chacun une poignée,
du tartre blanc de Montpellier mis en poudre, une once & demie.

Coupez & concassez toutes ces plantes, mettez-les toutes ensemble dans un matras, & versez par-dessus, d'eau de cerises noires, & des fleurs de tilleul, de chaque trois livres, bouchez bien votre matras, & laissez macérer le tout pendant vingt-quatre heures au bain marie tiéde, ensuite vous le mettrez dans un bain très-chaud, pendant trois ou quatre heures ; vous coulerez après cela cette infusion que vous exprimerez fortement, vous la clarifierez, & vous la ferez cuire en y ajoutant quatre livres de sucre, jusqu'à consistance de syrop, que vous parfumerez avec trois gouttes d'essence de lavande, & autant de celle de canelle.

Ce syrop est propre contre les convulsions, l'apoplexie, la paralysie, l'épilepsie, & les autres maladies du cerveau ; on le donne depuis demi-once, jusqu'à une once & demie, dans une potion appropriée.

Syrop de Calabre ou de longue vie.

Prenez *Du suc de mercuriale épuré, une livre, de bourrache & de bugloſſe, de chacune huit onces,*

des racines d'iris vulgaire, quatre onces,
de gentiane, deux onces,
sucre blanc, quatre livres.

Faites cuire le tout, jusqu'à la consistance de syrop.

Ce syrop passe pour être purgatif, emménagogue & pectoral; on le donne pour purger les sérosités, pour faire couler les mois aux femmes, pour faciliter l'accouchement, pour procurer la sortie de l'arriére-faix, ou du fœtus mort.

On prétend que son usage continué pendant un mois, tous les matins, convient très-fort aux asthmatiques. Sa dose est depuis une once, jusqu'à trois.

SYROP CHALYBÉ, APÉRITIF ET CATHARCTIQUE DE M. D'AQUIN.

Prenez *De la limaille d'acier, enfermée dans un nouet, six onces,*
des racines de fénouil, de chicorée, de garance, de chacun trois onces,
de tartre blanc concassé, deux onces.

Mettez tout cela ensemble dans un vaisseau de terre vernissé, versez par-dessus, quatre pintes & demie d'eau chalibée très-chaude, laissez infuser le tout pendant douze heures sur les cendres chaudes, faites bouillir ce mêlange pendant une heure, ajoutez-y ensuite

des feuilles de rhue, de houblon, de patience, de capillaire de Montpellier, & d'aigremoine, de chaque, trois poignées.

Faites-les bouillir de nouveau, jusqu'à la diminution d'un tiers, coulez ensuite, & exprimez cette décoction.

Faites infuser à part, pendant douze heures, sur les cendres chaudes, dans deux pintes de la même eau chalibée,

des feuilles de séné mondée, une livre,

des semences de carthame concassées, quatre onces,
de tartre vitriolé, une once.

Faites bouillir légérement cette infusion, coulez, exprimez-la ensuite, & clarifiez-là avec le blanc d'œuf, & demi-livre de sucre.

Ayant clarifié aussi la premiere décoction, & y ayant jetté cinq livres de sucre, vous la faites bouillir jusqu'à la consistance requise, en y ajoutant la seconde peu-à-peu. Le syrop étant fait & réfroidi vous l'aromatiserez avec six gouttes d'essence de canelle, à la maniere accoutumée.

Ce syrop est propre pour désobstruer les viscéres, & pour purger doucement. On le donne dans la cachexie, l'hydropisie & les pâles couleurs, à la dose de demi-once, jusqu'à deux, dans des apozêmes convenables.

Syrop Royal ou Julep Alexandrin.

Prenez *De l'eau de roses distillées, trois livres,*
du sucre blanc, deux livres.

Faites un syrop selon l'art.

Ce syrop est stomachique, cordial & un peu astringent; on le donne dans les cours de ventre, & les hémorragies; la dose est depuis demi-once, jusqu'à deux.

Syrop de Quinquina.

Prenez *De l'écorce de quinquina grossiérement pilée, demi-livre.*

Infusez-la pendant trois jours dans du vin blanc, faites-la bouillir ensuite jusqu'à la réduction d'un quart, coulez-la, & après l'avoir clarifiée avec le blanc d'œuf & trois livres de sucre, faites-la cuire jusqu'à la consistance requise.

Ce syrop est fébrifuge, on le donne aux enfans, ou aux personnes qui ne peuvent supporter le quinquina en substance; sa dose est depuis demi-once, jusqu'à une once & demie. On doit le prendre plu-

sieurs fois par jour, après avoir employé les remédes généraux.

Il faut remarquer au sujet de la préparation des syrops, qu'on doit toujours avoir soin de faire bouillir d'abord les racines des plantes dont on se sert, de n'ajouter les feuilles que quelques tems après, & les fleurs ensuite. Les sucs des plantes, quand on les emploie, doivent bouillir peu-à-peu, & à petit feu.

Il est inutile d'avertir qu'on doit couper les racines, les monder, & inciser les herbes; les personnes qui voudront voir des plus longs détails sur cet article, pourront voir les Pharmacopées de Paris, de Londres, celles de Lémery, & de Charras. On trouvera dans ces ouvrages, toutes les espéces de syrops employés en Médecine, & plusieurs même très-peu usités.

Nous pensons cependant qu'à l'exception des syrops cataractiques & émétiques, & du syrop de pavot; la plupart des autres ont assez peu de vertu, & ne doivent la plus grande partie de leur réputation, qu'aux autres remédes qu'on leur associe: encore l'usage des syrops émétiques n'est-il pas toujours sûr, parce qu'on ne peut jamais compter sur la dose d'antimoine que l'on donne par ce moyen. Ainsi quand on le peut, il vaut beaucoup mieux se servir du tartre stibié, ou de l'ipécacuanha, que de ces syrops, même chez les enfans. On peut alors se promettre la fin qu'on se propose, & qu'on n'obtient pas toujours en usant des syrops.

T

TABAC. (Bot.) *Tabacum*, Nicotiane, *Nicotiana*, Herbe de la Reine, herbe de l'Ambassadeur, tabac pétun; est une plante annuelle, à fleur d'une seule piéce, irréguliére, en masque, semblable à une fleur en entonnoir. On ne connoit cette plante en Europe,

que depuis la découverte de l'Amérique par les Espagnols ; & en France, depuis l'an 1560. Elle fut envoyée par Jean Nicot, Ambassadeur de François II, auprès de Sébastien, Roi de Portugal, qui lui donna son nom. On l'appella aussi herbe à la Reine, parce qu'il en fit présent à la Reine Catherine de Médicis.

Quoiqu'il y ait quatre espéces de tabac, on n'en distingue que trois dans nos boutiques.

Nicotiana major, latifolia. C. B. Le grand tabac, grand pétun, ou vrai tabac mâle.

Nicotiana major angustifolia. C. B. La nicotiane à feuilles étroites, le tabac de Virginie, le pétun des Amazones.

Nicotiana minor. C. B. La petite nicotiane, le tabac femelle.

La premiere espéce de tabac pousse une tige haute de cinq à six pieds, grosse comme le pouce, velue, remplie de moëlle blanche. Ses feuilles sont amples, plus grandes que celles de l'aulnée, ou de la patience aquatique, sans queues, alternes, velues, un peu pointues, d'un verd pâle, glutineuses au toucher, comme toutes les plantes de cette famille. Sa racine est blanche, fibreuse, d'un goût fort âcre, toute la plante a une odeur forte. C'est une plante d'été parmi nous ; elle fleurit comme les autres nicotianes, en Juillet & Août dans ce pays ci, & est ordinairement annuelle ; au lieu que dans le Brésil, elle fleurit en tout tems, & vit dix ou douze ans : sa graine peut se conserver six années en sa fécondité, & ses feuilles près de cinq en leur force.

La seconde espéce de nicotiane, différe de la premiere seulement, en ce que ses feuilles sont plus étroites, plus pointues & attachées à leur tige, par des queues assez longues.

La troisiéme se distingue des deux autres, par ses feuilles rondes.

Toutes les nicotianes dont on vient de parler, sont cultivées dans les jardins botaniques, par curiosité.

Mais le tabac se cultive pour l'usage, en grande quantité, dans plusieurs endroits de l'Amérique, surtout dans les Iles Antilles, en Virginie, à la Havane, au Brésil, auprès de la Ville de Comana ; & c'est ce dernier qu'on nomme tabac de Vésine. Il est à présent défendu d'en cultiver presque par toute la France. Ailleurs on ne le cultive jamais, que pour avoir ses feuilles. Il demande une terre grasse & humide, bien exposée au midi, bien labourée, & amendée par beaucoup de fumier.

Les trois espéces de tabac sont d'usage ; on se sert plus communément du mâle, tant intérieurement, qu'extérieurement : cependant au défaut du tabac mâle, on peut se servir du tabac femelle, pour les maux externes, quoiqu'il n'ait pas tant d'efficacité ; il ne s'agit que d'augmenter les doses.

L'empire de la mode qui malheureusement s'est étendu jusques sur les sciences, avoit fait attribuer de grandes vertus au tabac. Aussi ses panégyristes, ou plutôt ses enthousiastes, lui donnent-ils le nom fastueux de panacée, ou d'herbe à tous maux. Mais plusieurs autres Médecins éclairés par une théorie plus sçavante, guidés par une pratique plus sûre, pensent bien différemment des propriétés du tabac, pour la guérison des maladies. En effet, c'est un purgatif violent, qui joint à une vertu caustique & purgative très-âcre, un principe narcotique & stupéfiant, comme le décéle une odeur fétide & nauséabonde ; odeur commune aux stramonium, solanum, & à toutes les plantes assoupissantes. Son usage intérieur doit donc absolument être banni de la Médecine. Il ne convient dans aucun cas, pas même dans l'apoplexie, comme beaucoup l'ont recommandé. Il a bien, à la vérité, une action déterminée sur les nerfs ; mais c'est cette action même qui doit le faire proscrire, puisqu'étant narcotique & stupéfiante, elle ne peut qu'augmenter le mal.

La façon d'employer la décoction de tabac en la-

vemens, n'eſt pas non plus ſans danger : M. Chomel obſerve dans ſon Traité des plantes uſuelles, qu'ils produiſent quelquefois des effets funeſtes. Les accidens dont il parle, étoient cauſées plus par irritation que par ſtupeur : & ſi les malades n'avoient été ſur le champ ſecourus par l'eau tiéde, le lait, & l'huile d'amandes douces pris par haut & par bas, ils auroient péri infailliblement.

Tout le monde connoit la maniere de prendre le tabac en poudre par le nez. Comme il excite une forte titillation ſur les nerfs de la membrane pituitaire, il fait entrer en contraction les glandes dont cet organe eſt parſemé, & procure une abondante évacuation de ſéroſités, lorſqu'on le mâche, ou qu'on le fume. C'eſt par le même méchaniſme, qu'il produit les mêmes phénoménes ſur les glandes du palais, de la bouche, & même de l'eſtomac : c'eſt ce qui fait que les fumeurs ſont obligés de boire beaucoup. On eſt à portée de voir d'après cela, quels inconvéniens doivent réſulter de ſon uſage immodéré, ſurtout chez les perſonnes d'un tempérament bilieux. Le deſſéchement des fibres n'eſt pas le ſeul mal qu'on doive en attendre. Les Auteurs ſont remplis d'exemples de vertiges, d'apoplexies occaſionnées par le tabac. Peut-être eſt-ce ſa vertu enyvrante, foible & modérée, qui le rend ſi agréable au peuple, que pluſieurs ſe paſſeroient plus volontiers de pain que de tabac. On remarque en effet, que chez toutes les Nations, les gens de travail & les malheureux, ont beſoin de quelque choſe qui les étourdiſſe ſur leur ſort. Les Muſulmans à qui la Loi Mahométane interdit les liqueurs fermentées, y ſuppléent par l'opium, avec lequel ils s'enyvrent.

Le tabac a la propriété d'empoiſonner les plaies; les épées, ou autres inſtrumens piquans & tranchans, frottés de tabac, font des plaies envénimées, très-difficiles à guérir. Il ſuffit de la fumée de cette plante, pour produire cet effet; les balles qu'on a miſes dans la bouche, après

avoir mâché ou fumé du tabac, ſont empoiſonnées.

Quant à l'uſage extérieur de cette plante, les feuilles fraiches du tabac ont des vertus différentes de celles qui ſont ſéches; elles ſont vulnéraires, déterſives; elles nétoyent les ulcéres, & les vieilles plaies, & les conduiſent à une heureuſe cicatrice. On les écraſe, & on les fait macérer dans le vin, infuſer ou bouillir dans l'huile. Celle qu'on retire de la plante par diſtillation, eſt très-bonne contre la gratelle, & les dartres; elle demande beaucoup de prudence dans ſon adminiſtration, car cette huile l'ouvrage du feu, & le produit de la deſtruction de la plante, conſerve encore ſa vertu narcotique & âcre à un tel point, qu'au rapport de Rhédi, quelques gouttes de cette huile données à des animaux, ou injectées dans leurs vaiſſeaux, cauſent des accidens mortels. Pluſieurs perſonnes emploient la décoction des feuilles ſéches, pour faire mourir la vermine des enfans; cette préparation n'eſt pas ſûre, on doit s'en abſtenir d'autant plus volontiers que la ſtaphiſaigre, *delphinium platani folio*, a la même vertu, ſans avoir les mêmes inconvéniens.

On prépare avec le ſuc de tabac, l'hydromel ſimple, & l'oximel ſimple, & un ſyrop connu ſous le nom de ſyrop de nicotiane, qu'on emploie avec ſuccès dans l'aſthme humide. Les feuilles de tabac entrent dans l'eau vulnéraire, le baume tranquille, l'onguent de nicotiane, le mondificatif d'ache. Le ſuc de cette plante entre dans l'emplâtre opodeltock.

TABLETTES. (Pharm.) Médicamens internes, ſecs: ou électuaires, ſolides, compoſés de différentes matieres qui, à l'aide du ſucre, diſſout & cuit, prennent une forme ſolide & caſſante. Les tablettes ſont ſimples, ou compoſées. Les ſimples retiennent ordinairement le nom des matieres qu'on y fait entrer, comme les paſtilles à la canelle, à l'anis, au ſaffran. Les tablettes ſimples ne ſont ſouvent que du ſucre cuit à la plume, auquel on ajoute, lorſqu'il eſt cuit, quel-

ques gouttes d'huile essentielle, dans un peu de sucre en poudre. On dit que le sucre est cuit à la plume, lorsqu'en en prenant un peu dans une cuiller, & le faisant tomber d'un peu haut, la derniere goutte se termine en un fil blanc, très-délié, sec & cassant. Les pastilles simples peuvent se faire d'une autre maniere. On mêle de l'huile essentielle avec du sucre en poudre, & on en forme des tablettes avec une suffisante quantité de mucilage, de gomme adragant.

On divise les tablettes en purgatives & altérantes. Elles contiennent souvent, les premieres surtout, des résineux, tels que le jalap, la scammonée qui occasionneroient des âcretés, des chaleurs, & des inflammations dans la bouche, si on les y laissoit fondre. C'est une attention qu'il faut avoir dans la pratique. Il n'en est pas de même des pastilles qui sont composées de matieres mucilagineuses & adoucissantes; il faut nécessairement, pour qu'elles produisent leur effet, qu'elles soient délayées par la salive.

On ne doit pas faire entrer dans les tablettes, les extraits, les sucs épais, terreux, & autres semblables, qui donnent trop de ténacité & empêcheroient le médicament de se dissoudre facilement. Les sels doivent en être bannis, surtout ceux qui se fondent & s'exhalent. On emploie communément les poudres grossiéres. On a deux moyens de leur faire prendre la forme solide, en les incorporant dans du sucre cuit à la plume, ou dans du mucilage; c'est à raison de ces deux moyens, qu'on varie la dose du sucre, quoique la quantité n'en soit pas limitée. Cela dépend de la nature & de la vertu des poudres. Cependant on ne met dans les tablettes faites par cuisson, que depuis une once, jusqu'à quatre de poudre, sur une livre de sucre; au lieu que dans les tablettes auxquelles on donne la consistance avec un mucilage, on peut y faire entrer la quantité, qu'on juge à propos, de poudre, sur celle de sucre. Cependant on ob-

ſerve communément de mettre dans celle-ci, beaucoup de ſucre, & peu de poudre.

La figure des tablettes eſt indifférente. On peut leur donner diverſes formes ; & en faire de triangulaires, de rondes, en lozange, ou en quarré. Il faut obſerver que ces médicamens ſont ſuſceptibles d'attirer l'humidité, & de tomber en deliquium, lorſque le tems devient humide. On remédie à cet inconvénient, en les enduiſant d'un mucilage de gomme qui fait une eſpéce de vernis. Il faut de plus avoir ſoin de les tenir enfermées dans des bouteilles de verre bien bouchées. Nous allons donner quelques formules de tablettes altérantes, & de tablettes purgatives.

Tablettes béchiques.

Prenez *Sucre, une livre,*
racines de guimauve, & de réglisſe, de chaque, deux gros,
iris de Florence, un gros,
gomme adragant, deux gros,
opium préparé par digeſtion, ſix grains.

On réduit toutes ces ſubſtances en poudre fine, chacune ſéparément, excepté le ſucre. On forme du tout une poudre exactement mêlée ; alors on fait cuire le ſucre à la plume, on y délaie la poudre avec une ſpatule.

Lorſque le mêlange eſt bien fait, on le coule ſur une feuille de papier imbibée d'huile d'amandes douces, & poſée ſur une table bien unie ; on l'étend avec un rouleau également frotté d'huile, on coupe la pâte pour former des tablettes. Ces tablettes ſont pectorales, adouciſſantes, inciſives, calmantes à raiſon de l'opium.

Tablettes de soufre.

Prenez *Fleurs de ſoufre, trois onces,*
ſucre en poudre fine, douze onces.

On commence par faire fondre le sucre dans de l'eau rose ; on fait cuire jusqu'à la consistance d'un électuaire solide : on ajoute les fleurs de soufre. On fait des tablettes de la maniere prescrite ci-dessus.

On trouve dans une Pharmacopée, qu'il vaut mieux prendre du soufre pulvérisée, que des fleurs de soufre, parce qu'il est plus divisé, c'est tout le contraire. Jamais la trituration ; quelqu'exacte qu'elle soit, ne peut porter la division au point de perfection que donne la sublimation. Il faut donc, en cela ; suivre la prescription du Codex de la Faculté de Paris.

Les tablettes de soufre se donnent dans les maladies de poitrine ; elles sont bonnes pour l'asthme.

Tablettes Diacarthami.

Prenez *Semences de carthame,*
poudre diatracagante froide,
hermodactes, diagréde, de chaque, une once,
racines de turbith, une demi-once,
gingembre, une once,
sucre cuit à la plume, deux livres.

On forme du tout, des tablettes comme les précédentes.

Ces tablettes sont un bon purgatif. Elles étoient autrefois d'un grand usage. On ne sçait par quelle raison il est devenu moins fréquent. La dose est depuis deux gros, jusqu'à une once.

Nous avons dit qu'on pouvoit faire des tablettes sans feu, en voici quelques formules.

Tablettes contre les pales couleurs.

Prenez *Ethiops martial, une demi-once,*
séné pulvérisé, une once,
saffran oriental, un scrupule,
canelle pulvérisée, un scrupule,
sucre blanc, trois onces.

On réduit toutes ces substances en poudre fine ; on forme une pâte solide avec une suffisante quantité de gomme adragant : on fait, avec cette pâte, des tablettes, de la maniere prescrite ci-dessus.

Ces tablettes purgent doucement, & fortifient dans les cachexies, & l'embarras des premieres voies. Elles provoquent auſſi les régles. On en peut prendre deux ou trois gros dans la journée, par petits morceaux, qu'on laiſſe fondre dans la bouche.

TABLETTES DE RHUBARBE.

Prenez *Rhubarbe en poudre, une demi-once,*
ſucre en poudre, ſix onces.

Incorporez le mêlange dans ſuffiſante quantité de mucilage de gomme adragant préparée à l'eau de canelle ſimple, & faites des tablettes.

Elles ſont ſtomachiques, lâchent un peu le ventre, & conviennent parfaitement aux enfans pour leſquels il ne faut preſque point d'autres purgatifs, que la rhubarbe.

TABLETTES DE CITRON POUR APPAISER LA SOIF.

Prenez *Sel eſſentiel d'oſeille, trois gros,*
ſucre, une livre,
huile eſſentielle de citrons, huit gouttes.

On incorpore le mêlange dans ſuffiſante quantité de mucilage de gomme adragant; on fait de petites paſtilles, ou tablettes. La blancheur fait la beauté de ces tablettes; pour les avoir belles, il faut employer du ſucre royal qu'on réduit en poudre, on le mêle avec le ſel d'oſeille, on verſe deſſus l'huile de citron.

Ces paſtilles ſont agréables; elles tiennent la bouche fraîche. Elles ſont raffraîchiſſantes, propres pour calmer les ardeurs du ſang, & ſingulierement pour déſaltérer.

On a été long-tems à Paris, ſans pouvoir faire ces tablettes auſſi agréables que celles qui viennent de Nanci. La raiſon étoit qu'on ſe ſervoit de l'acide minéral, ou vitriolique qui a toujours ce ſtyptique, qu'on ne trouve point dans l'acide végétal, à moins qu'il ne ſoit concentré.

On fait auſſi des tablettes de bouillon ; le procédé eſt ſimple. On réduit de bons conſommés juſqu'en conſiſtance de pâte très-épaiſſe. On étend cette pâte un peu mince, ſur une pierre unie. On la coupe par tablettes, de la grandeur qu'on juge à propos. On les fait ſécher au bain marie, juſqu'à ce qu'elles ſoient caſſantes ; on les enferme enſuite dans des bouteilles qu'on bouche exactement avec du liége.

La maniere de s'en ſervir, eſt d'en faire fondre une demi-once dans un grand verre d'eau bouillante.

TABOURET. (Bot.) *Voyez* BOURSE A BERGER.

TACAMAQUE, TACAMAHACA. (Mat. Méd.) Ce n'eſt point une gomme, comme pluſieurs l'avoient cru, puiſqu'elle ſe diſſout entiérement dans l'eſprit de vin. C'eſt une ſubſtance réſineuſe, ſéche, d'une odeur pénétrante. L'arbre d'où découle cette réſine, ou par elle-même, ou par l'inciſion qu'on fait à ſon écorce, s'appelle *Arbor populo ſimilis reſinoſa altera.* C. B. *Tacamahaca foliis crenatis. Pluck. Phyt.* Cet arbre croît abondamment dans la Nouvelle Eſpagne. Il reſſemble au peuplier. Son bois eſt réſineux. Ses feuilles ſont petites & arrondies, dentelées. Son fruit eſt gros comme une noix, de couleur rouge, réſineux, odorant, contenant un noyau aſſez ſemblable à celui de la pêche.

On connoit deux eſpéces de tacamahaca, dans les boutiques des Droguiſtes, & des Apothicaires. La premiere qui eſt plus excellente, que l'on appelle communément tacamaque ſublimée, ou ſublime. On l'apportoit autrefois dans des écorces de petites courges ſéches, ce qui la fait appeller tacamahaca en coque. Elle ſort de l'écorce de l'arbre ſans inciſion. Elle doit être ſéche, tranſparente, rougeâtre, d'une odeur forte, agréable, qui approche de celle de la lavande, & de l'ambre gris ; d'un goût réſineux, aromatique. La ſeconde, eſt la gomme tacamahaca ordinaire. Elle découle des inciſions faites à l'arbre, prend différentes couleurs,

couleurs, selon les différentes parties de l'écorce sur lesquelles elle se répand, & est plus ou moins salie d'impuretés. La meilleure est la plus odorante, & la plus approchante de la premiere.

On emploie rarement la tacamahaca intérieurement, mais on en fait un fréquent usage extérieurement. On la prescrit utilement, pour appaiser quelques douleurs que ce soit des parties externes, surtout celles qui viennent d'humeurs froides. Elle résout & fait mûrir les tumeurs. Appliquée sur le nombril, elle appaise la passion hystérique, & les suffocations de la matrice. On la joint pour lors à d'autres médicamens.

Prenez *Tacamahaca, labdanum, de chaque, une demi-once,*
castoreum, un demi-gros,
huile de succin, suffisante quantité.

Faites du tout un emplâtre pour appliquer sur le nombril.

Si on met de la tacamahaca sur l'estomac, elle le fortifie, & aide à la digestion. Elle est employé avec succès pour la douleur de dents; on en met un petit emplâtre sur la tempe.

On emploie la tacamahaca dans différentes préparations. Elle entre dans l'emplâtre céphalique odorant de Charas; dans les emplâtres diabotanum, stomachal, le baume de Fioravanti.

TACHES DE LA PEAU. (Méd.) Il y a plusieurs espéces de taches de la peau qui ont chacune leur nom particulier.

Alphos, en latin *vitiligo*, est une tache de la peau, sans âpreté manifeste, sans écailles apparentes, & sans ulcération, ce qui la distingue de la lépre, de la galle, & des autres maladies de ce genre. On en compte de trois espéces; l'alphos, proprement dit, qui en retient le nom, le mélas, & la leucé.

L'alphos est blanchâtre, un peu rude au toucher, parsemé de quelques petites écailles imperceptibles.

Le mélas ne différe de l'alphos, que par sa couleur noirâtre.

La leucé a quelque chose de semblable à l'alphos ; mais c'est une tache plus blanche & plus profonde, qui pénétre jusqu'à la superficie de la chair.

Les éphélides sont des taches larges, noirâtres & rudes, qui viennent au visage par l'ardeur du soleil. On nomme aussi éphélides, des taches larges, brunes, quelquefois rouges, qui viennent souvent au visage des femmes grosses, & qui disparoissent aussitôt qu'elles sont accouchées. Les jeunes filles, & celles qui doivent avoir bientôt leurs régles, y sont aussi sujettes ; ces taches s'effacent lorsque leurs menstrues paroissent, & reviennent lorsqu'elles sont supprimées.

Il n'y a que la tache leucé qui, étant quelquefois l'effet d'un virus vénérien, scorbutique ou lépreux, puisse avoir de mauvaises suites : toutes les autres n'ont rien de dangereux pour la vie & la santé ; elles n'ont d'autres inconvéniens, que de gâter la couleur de la peau : on n'y fait guères de remédes ; cependant on pourroit s'attacher à atténuer la lymphe, à rétablir sa circulation, & la transpiration.

Les *délayans*, les *apéritifs* & les *diaphorétiques*, sont propres, comme dans les autres maladies cutanées. Pour topiques, on peut employer l'huile de tartre par défaillance, mêlée avec l'huile d'amandes douces ; le nutritum nouvellement fait, le lait virginal préparé sans vinaigre. Pour la tache leucé, on fera les mêmes remédes que pour la gale, si elle tient de ce virus : on employera les antivénériens, si elle participe de la nature vénérienne.

TACHES DE ROUSSEUR. En latin, *lentigines*, *lenticulæ*. Ce sont de petites taches semblables en couleur & en grandeur, aux lentilles, d'où elles ont pris leur nom. Elles sont roussâtres, & ne causent aucune douleur. Les femmes & les filles y sont plus sujettes que les autres. Elles paroissent davantage l'été, l'ardeur du soleil les augmente beaucoup ; en hiver elles s'effacent un peu, mais elles reparoissent quand il est

passé ; on en est plus attaqué dans les pays chauds, que dans les pays froids.

Quoique les taches de rousseur ne causent aucune incommodité, la plupart des femmes souhaitent ardemment de s'en voir délivrées ; il est mal-aisé de les satisfaire sur ce point. Ces taches se passent difficilement ; plusieurs se sont utilement servi du liniment qui suit.

Prenez *Huile d'amandes douces, demi-once,*
huile de tartre, par défaillance, deux gros,
ou *miel blanc, deux onces,*
alun de plume, deux gros.

Mêlez & appliquez le soir. Si tous ces topiques sont inutiles, on aura recours aux corrosifs ; le plus sûr cependant est de se servir des cosmétiques doux, & d'éviter le grand air, & le soleil.

Les taches hépatiques sont rouges, livides, plus ou moins larges : elles s'élévent quelquefois en boutons, & viennent non-seulement au visage, mais aussi en différentes parties du corps. Elles différent de la couperose, en ce qu'elles sont séparées les unes des autres, & qu'elles attaquent aussi le col, la poitrine & les bras ; au lieu que le visage est le seul siége de la couperose. Ces taches sont souvent l'effet d'un virus scorbutique, ou vénérien. Elles disparoissent quelquefois d'elles-mêmes ; souvent elles sont difficiles à guérir, & lorsqu'on les croit guéries, elles reviennent quelque tems après. Pour les faire disparoître entiérement, il faut commencer par la saignée, afin de faciliter la circulation du sang & de la lymphe arrêtés dans les tégumens du visage, pour relâcher les fibres de la peau, & rendre la transpiration plus aisée. On prescrira en même-tems des bouillons avec demi-livre de rouelle de veau ; la chicorée sauvage, la pimprenelle, la scolopendre, l'hépatique, la bourrache, la buglose & la fumeterre. Si on fait des apozêmes, on les édulcorera avec un syrop des cinq racines, ou de mercuriale. On fera usér de

ces bouillons ou apoſêmes, pendant dix ou douze jours, & on purgera le malade au commencement, au milieu, & à la fin, de la maniere ſuivante.

Prenez *Poudre cornachine, demi-gros,*
aquila alba, douze grains,
réſine de jalap, quatre grains.

Faites-en un bol avec le ſyrop de chicorée compoſé. On en viendra enſuite aux abſorbans. S'il reſte quelqu'impreſſion de cette maladie, on prendra pendant quelque tems du petit lait altéré de fumeterre, & édulcoré avec du ſyrop des cinq racines, on ſe privera du vin; on ſubſtituera une tiſanne délayante & apéritive, ou un thé léger, & l'on ſe remettra par intervalles à l'uſage des remédes preſcrits.

A l'égard des topiques, on ſe lavera ſouvent le viſage avec de l'eau de fleurs de ſureau aiguiſée d'un peu d'eſprit de vin camphrée. On peut ſe ſervir d'un liniment fait avec deux drachmes d'onguent roſat, deux ſcrupules de fleurs de ſoufre, & douze grains de ſucre de Saturne.

TAIE. (Méd.) Tache blanche qui ſe forme à la cornée tranſparente. On la nomme autrement cataracte, de *Chéras*, qui veut dire corne; parce que cette humeur eſt ſous la cornée qui reſſemble à de la corne: c'eſt en latin *ſuffuſio*, & en françois, cataracte. *V.* ce mot.

TAIE. (Vét.) Mal qui vient aux yeux des chevaux, des bœufs, des brebis, &c. Il y a deux ſortes de taies: l'une, eſt une eſpéce de nuage qui couvre l'œil; l'autre eſt une tache ronde, épaiſſe & blanche qui ſe forme ſur la prunelle. On appelle cette taie la perle, parce qu'elle lui reſſemble en quelque façon. Il y a peu de guériſon à eſpérer, par les mêmes raiſons qu'au dragon. Cependant ſi ces maux ne viennent que d'une fluxion, & ne ſont autre choſe que des concrétions d'une lymphe épaiſſie ſur la cornée; on les diſſipe en mettant, ſur la taie, de la poudre de fiente de lézard, juſqu'à guériſon, ou de la couperoſe blanche, ſucre candi, & tutie, parties égales.

TAILLE. (Chir.) *Voyez* LITHOTOMIE.

TAILLE DES CHEVAUX. (Maréch.) Les chevaux ſont de diverſes tailles. La taille du bidet, par exemple, eſt de quatre pieds à la chaine; celle du double bidet, quatre pieds cinq ou ſix pouces; celle du cheval ordinaire, de quatre pieds huit à neuf pouces; celle du cheval de caroſſe ordinaire, de cinq pieds; celle du grand cheval de caroſſe & de voiture, cinq pieds, cinq, ſix, ou ſept pouces. Pluſieurs corps de Cavalerie ſont fixés pour leurs chevaux, à des tailles différentes. Ainſi il y a des chevaux taille de Dragons, de Mouſquetaires, de Gendarmes. Les chevaux de belle taille, pour la ſelle, ne doivent être, ni trop grands, ni trop petits.

TALON. (Anat.) Signifie la partie poſtérieure du pied. L'os du talon s'appelle calcaneum. *Voyez* ce mot. En hiver, les enfans ſont ſujets à avoir des mules au talon. Ce ſont des engelures fort dangereuſes, & fort incommodes. *Voyez* ENGELURES.

TALONS DU CHEVAL. (Maréch.) Sont toujours deux à chaque pied, & forment la partie du pied qui ſuit le ſabot, & commence à la fourchette. Leurs bonnes qualités ſont d'être hauts, ronds, & bien ouverts, c'eſt-à dire, ſéparés l'un de l'autre; leurs mauvaiſes qualités ſont d'être bas & ſerrés.

TALPA. (Chir.) Eſpéce d'athérome qui vient à la tête; en françois, taupe, ou taupiére. C'eſt une tumeur un peu molle, de figure irréguliere, qui contient une eſpéce de pus blanc, & épais comme de la bouillie. Ce pus devient quelquefois ſi âcre, qu'il ſe creuſe des ſinus ſous le cuir chevelu, & carie ſouvent le crâne. Ce n'eſt qu'une maladie locale, aſſez commune à gens qui ſe portent bien d'ailleurs. Il y en a qui s'élévent, & forment une tumeur ronde, qui a un pédicule ſuſceptible d'être lié avec autant de facilité que de ſuccès pour la cure radicale. La cure du talpa demande beaucoup d'attention. Lorſqu'elle eſt placée ſur les ſutures, il eſt plus ſûr de n'y point tou-

cher. Lorſqu'elle n'eſt point ſur les ſutures, il faut preſque toujours en venir à l'ouverture, ſuivant le précepte de Fabrice d'Aquapendente. Souvent on a réuſſi par ce ſeul moyen ; on vuide la tumeur comme une ſimple tanne, & elle guérit de même.

TALPA. (Vét.) Mal de taupe. Ce mal vient aux chevaux, ſur le ſommet de la tête, à l'endroit où porte le licol : c'eſt une tumeur qui excéde quelquefois la groſſeur du poing, remplie de ſang extravaſé, ou d'eaux rouſſes ; elle fuſe ſouvent tout le long de la criniére. Il faut commencer par ſaigner promptement le cheval, pour empêcher que le dépôt n'augmente, & réitérer même la ſaignée, puis raſer le poil, & mettre deſſus toute la tumeur, une emplâtre avec poix, térébenthine, farine, ſain-doux, huile de laurier, & vieux-oing : ou bien on ſe ſert de l'onguent de Montpellier. On purge le cheval après quelques jours, & on réitére la purgation de tems en tems ; car ces maux ſont longs. Lorſqu'on veut amener la plaie à cicatrice, on jette deſſus de l'os de ſéche en poudre, ou de la colophane, ou des os calcinés ; ou bien on ſe ſert tout ſimplement d'ægiptiac. Il faut prendre garde que le cheval ne s'écorche en ſe frottant.

TAMARINS. (Mat. Méd.) *Tamarindi officinarum.* Sont des fruits dont on nous apporte la pulpe, ou la ſubſtance médullaire, gluante & viſqueuſe, réduite en maſſe, de couleur noirâtre, d'un goût acide. Il faut choiſir cette pulpe récente, graſſe ou gluante, d'un goût acide, pleine de ſucre, & qui ne ſoit pas falſifiée par la pulpe de pruneaux ; avant que de la mettre en uſage, on la nétoye, & on en ôte les peaux, les filamens, & les graines. On nous l'apporte de l'Egypte & des Indes.

L'arbre qui produit ces fruits s'appelle tamarinier ou tamarin ; *tamarindus Rai hiſt. ſiliqua Arabica quæ tamarindus.* C. B. Il eſt de la hauteur d'un noyer, étendu au large & touffu ; ſes feuilles reſſemblent à celles de la fougere femelle, compoſées de pluſieurs

petites feuilles dures, nerveuses, vertes, rangées par paire sur une côte. Ses fleurs sont jointes huit ou dix ensemble, semblables à celles de l'oranger, de couleur blanche; son fruit est une gousse un peu plus longue que le doigt, grosse comme le pouce, couverte d'une écorce verte au commencement, ensuite brune; elle contient une pulpe noire, aigrelette, agréable au goût, au milieu de laquelle on trouve des semences semblables à des lupins. La maniere dont on les prépare dans le pays, est infidéle. On se sert de vaisseaux de cuivre; l'acide agit nécessairement sur ce métal, comme il est facile de s'en convaincre, en plongeant dans des tamarins, une lame de couteau bien propre, en moins d'un instant, on la trouve couverte de cuivre rouge. Quelquefois cette matiere pernicieuse se manifeste d'elle-même, par une efflorescence verdâtre répandue sur la surface des tamarins. Il seroit bien à souhaiter que dans le commerce, on fit venir les tamarins en siliques, comme la casse.

On voit clairement par le goût des tamarins, qu'ils contiennent une grande quantité d'acide. Les Turcs & les Arabes, étant sur le point de faire un long voyage en été, achétent, dit Belon, des tamarins, non pour s'en servir comme d'un médicament, mais pour se désaltérer.

Les tamarins sont légérement laxatifs & astringens, ils calment par leur acidité, le trop grand mouvement des humeurs; aussi conviennent-ils beaucoup dans les inflammations, les fiévres ardentes & putrides. On les donne en décoction, depuis une once, jusqu'à trois; on en tire la pulpe par un tamis, comme de la casse. La dose, pour lors, est depuis deux gros, jusqu'à une once. On range les tamarins & leur pulpe, parmi les médicamens qu'on appelle minoratifs.

On a dit pendant quelque-tems que les tamarins, lorsqu'on les faisoit entrer dans des potions purgatives avec le sel végétal & le sel de seignette, les décomposoient; il est bien vrai qu'il se fait au fond

du vaſe un dépôt ſalin, pulvérulent ; mais cette matiere n'eſt autre choſe que le ſel eſſentiel des tamarins même, qui eſt auſſi peu ſoluble dans l'eau, que le tartre, de la nature duquel il paroît beaucoup participer; puiſqu'expoſé au feu, il brule à-peu-près comme lui, & exhale la même odeur.

La pulpe de tamarins eſt employée dans le catholicon, le lénitif, le diaprun, l'électuaire de pſyllium, & la confection hamec.

TAMARISC ou TAMARIS. (Bot. & Mat. Méd.) *Tamarix altera folio tenuiore, ſive gallica.* C. B. Le tamaris eſt un petit arbre, dont l'écorce eſt rude, griſe en dehors, rougeâtre en dedans ; ſon bois eſt blanc, ſes feuilles ſont petites, longues, rondes, menues, approchant de celles du cyprès, de couleur verte, pâle ; ſes fleurs ſont ramaſſées en grappes, petites, purpurines par dehors, blanches quand elles ſont épanouies, compoſées chacune de cinq feuilles. Il leur ſuccéde des fruits lanugineux qui contiennent des ſemences noirâtres.

La ſingularité du fanage, & des fleurs de cet arbre, & la durée de ſa verdure qui ne ſe flétrit que fort tard en hiver, & qui n'eſt ſujette à aucuns inſectes, peuvent engager à l'employer pour l'agrément, dans les boſquets d'arbres curieux.

Il y a deux eſpéces de tamariſc d'uſage en Médecine ; ſçavoir, le tamariſc d'Allemagne, & le tamariſc de Narbonne. On attribue les mêmes vertus à l'un & à l'autre de ces arbriſſeaux ; auſſi ſe ſert-on également en Médecine des deux eſpéces de tamariſc. On emploie principalement les écorces du bois & de la racine, dans les apoſêmes, tiſannes & bouillons apéritifs, à la doſe d'une once par chaque pinte de liqueur qu'on fait réduire aux deux tiers. L'extrait de cette écorce fait avec le vin blanc, ou de l'eau de vie, eſt un puiſſant apéritif, qui ſe donne depuis un gros, juſqu'à deux. Le ſel fixe qu'on en tire par la calcination, eſt d'un uſage très-familier dans les bouillons

depuis douze, jusqu'à vingt grains pour chaque prise; il entre aussi dans les opiates & les poudres fébrifuges. La nature de ce sel, qu'on appelle sel lexiviel, a été inconnue des Chymistes, jusqu'au commencement de l'année 1759, tems auquel M. Montet, Apothicaire de Montpellier, démontra que c'étoit un vrai sel de Glauber absolument pur. Dans les pays chauds on fait avec le bois du tamarisc, des tasses, des gobelets, qui communiquent à l'eau & au vin qui y sont contenus, leur vertu incisive.

Quant à l'usage extérieur de cet arbre; on en pile l'écorce avec celle du caprier, & on les applique en cataplasme sur les duretés de la rate. Les Teinturiers se servent de ses fruits, à la place de noix de galle pour teindre en noir.

L'écorce, les racines, & les feuilles de tamarisc, entrent dans l'huile de capre de la Pharmacopée de Paris.

TANAISIE. (Bot.) *Tanacetum vulgare luteum.* Genre de plante à fleurs composée de plusieurs fleurons profondement découpés, soutenus par un embryon, & renfermées dans un calice écailleux & presqu'hémisphérique. L'embryon devient dans la suite, une semence qui n'a point d'aigrettes. Ajoutez au caractére de ce genre que les fleurs sont épaisses, & qu'elles naissent par bouquets.

On compte en Botanique plusieurs espéces de tanaisie. Celle qui est en usage en Médecine, *tanacetum vulgare luteum*, la tanaisie ordinaire, l'herbe aux vers, a sa racine vivace, elle pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, rayées, un peu velues, moëlleuses. Cette plante croît partout, le long des chemins & des prés, dans les champs, au bord des fossés, dans des lieux humides; elle fleurit en Juillet, Août. On trouve quelquefois des pieds de tanaisie, dont les feuilles sont découpées, menues & comme frisées, qu'on appelle tanaisie Angloise. Gaspar Bauhin en fait une espéce différente sous le nom

de tanaiſie crépue. Ce n'eſt qu'une variété de la précédente qu'on cultive dans les jardins à cauſe de ſa beauté. Si on diſtille les ſommités de tanaiſie, elle donne, mais en petite quantité, une huile eſſentielle, qui a une couleur citrine.

La tanaiſie a toutes les vertus des amers, auſſi l'emploie-t-on en Médecine, comme ſtomachale, anthelmentique, fébrifuge, emménagogue.

L'infuſion des fleurs, feuilles, ou des ſommités de cette plante, ſoit fleurie, ſoit en graine, eſt un remède fort ordinaire dans les affections vermineuſes & venteuſes. On donne auſſi les mêmes parties deſſéchées & réduites en poudre dans les mêmes cas, ſoit ſeules, ſoit mêlées à d'autres remédes carminatifs & vermifuges. La ſemence de tanaiſie ſe ſubſtitue même à celle de la poudre aux vers; mais quoiqu'elle ſoit bonne, elle eſt bien inférieure à celle-ci. La tanaiſie eſt encore miſe au rang des diurétiques chauds. On trouve dans les Ephémérides d'Allemagne, une obſervation ſinguliere d'un hydropique, qui ayant pris une décoction de tanaiſie, fut guérie en évacuant une grande quantité d'urine.

La tanaiſie s'emploie auſſi extérieurement dans les foulures, & dans les entorſes; on en pile les feuilles, on y mêle du beurre frais, & on les applique en cataplaſmes ſur la partie affligée. On la fait entrer dans les demi-bains, & les fomentations fortifiantes & diſcuſſives, dans les vins aromatiques.

Les feuilles de tanaiſie entrent dans l'eau vulnéraire; les fleurs dans la poudre contre les vers; les feuilles & les fleurs dans l'orviétan.

TANNE. (Phyſiolog.) Les tannes ne ſont autre choſe que l'humeur blanchâtre, huileuſe & terreuſe de la ſueur retenue dans les follicules ſébacées du menton, du bout du nez, qui forment comme des mailles, tandis que la matiere la plus tenue qui ſervoit de véhicule, s'évapore par la tranſpiration. La craſſe & la poudre qui vole ſur le viſage, ſont re-

tenues par cette matiere tenace & gluante, & produisent ces petits points noirs qui paroissent sur le nez, & qui forment le petit bout noir de la tanne, quand on la fait sortir de son trou, en la pinçant d'une certaine maniere. Voilà ce qui a donné naissance à cette erreur populaire, que les tannes sont des vers qui s'engendrent dans la peau, & que ce petit point noir en est la tête.

Les tannes sont très-aisées à faire disparoître, il suffit de presser le bouton un peu fortement, pour en faire sortir la matiere. Quelques Auteurs prescrivent de mouiller l'endroit où sont les tannes, avec un mêlange à parties égales, de la liqueur rouge, & clarifiée de fiel de bœuf, & d'huile de tartre par défaillance; on laisse sécher, on remet de la liqueur: l'on fait cela sept à huit fois par jour, jusqu'à ce que l'endroit étant sec, commence à devenir rouge, alors on cesse d'en mettre; par cette opération, la plus grande partie de la substance de la tanne, sort de son creux, & s'en va en farine. Si la farine étant tombée, la tanne n'étoit pas tout à fait effacée, il faudroit appliquer du mêlange deux fois de suite.

TAPSIE (la) ou le TURBITH BATARD. (Mat. Méd.) *Thapsia turbith garganicum semine latissimo.* J. B. C'est une plante haute de deux ou trois pieds, dont la tige & les feuilles sont férulacées, & les feuilles ressemblantes à celles du fenouil; sa racine est moyennement grosse, longue, chevelue en sa partie supérieure, de couleur grise blanchâtre, & quelquefois noirâtre en dehors, pleine d'un suc laiteux, très-âcre, corrosif & amer. Cette plante croît dans les lieux montagneux: on fait sécher la racine pour la conserver; elle a à-peu-près la même figure que celle du turbith; mais elle est plus légére, plus blanche, & beaucoup plus âcre. On doit la choisir récente, nette, entiére, compacte, non cariée; elle agit avec tant de violence, qu'on l'a bannie de la Médecine pour l'usage intérieur. En effet, elle excite des con-

vulsions très-dangereuses qu'on ne peut appaiser, dit Clusius, que par les acides & l'huile. On s'en sert extérieurement, mêlée dans des onguents, pour la gratelle & les autres maladies de la peau.

TARENTISME. (Méd.) Le tarentisme est cette maladie singuliére, autant par ses symptômes, que par sa cure, causée par la piquûre de la tarentule, ou tarantule.

Cet animal est une espéce de grosse araignée, dont la morsure est venimeuse. Il naît dans toute l'Italie, la Calabre, la Pouille, la Sicile, & principalement à Tarente, Ville de la Pouille, d'où il a pris son nom. La tarentule est de la grosseur environ d'un gland; elle a huit pieds & huit yeux; sa couleur est différente, mais elle est toujours garnie de poil. De sa bouche sortent deux espéces de petites dents fort pointues & noires; ces dents sont humectées par une boue qui fait leur venin. La piquûre de la tarentule n'est pas dangereuse en tout lieu, & en tout tems. On ne la craint point à Rome; mais dans le Royaume de Naples, elles sont venimeuses & fort dangereuses, peut-être parce qu'il y fait plus chaud qu'ailleurs; aussi est-ce pendant les plus grandes chaleurs de l'été que cet animal a plus de venin. M. Geoffroi, de l'Académie Royale des Sciences, qui a donné une dissertation sur les tarentules, dit que, selon quelques-uns, les tarentules ne sont venimeuses que dans la saison de l'accouplement.

La piquûre de la tarentule est fort vive, elle cause une douleur semblable à celle que cause la piquûre d'une abeille. La chair qui est autour de la partie piquée, se tumésie, & devient livide; la personne est saisie, quelques heures après, d'une profonde tristesse, d'un tremblement, d'une grande difficulté de respirer, d'une douleur de tête, d'un mal de cœur, d'un engourdissement général: le pouls s'affoiblit, la vue s'égare, on perd connoissance; enfin le sentiment & le mouvement disparoissent tout-à-fait. Ces symptômes ne sont pas toujours les mêmes; ils sont un peu

différens, selon la nature de la tarentule, & la disposition de la personne; une aversion pour le noir & le bleu; & au contraire une affection pour le blanc, le rouge & le verd, sont d'autres symptômes inexprimables de cette maladie singuliere. Les symptômes prennent cependant par accès; ce qu'il y a de singulier, c'est que lorsqu'on parvient à les guérir, souvent la maladie recommence tous les ans, à-peu-près dans le tems qu'on a été mordu. On en a vu qui ont eu ces retours périodiques pendant vingt & trente années.

Les remédes que la Médecine a pu imaginer contre le venin de la tarentule, sont les cordiaux & les sudorifiques, comme la vieille thériaque, les sels volatils de vipére, d'urine, de corne de cerf, de succin, & autres semblables, propres à donner de l'élasticité aux fibres, de la fluidité aux humeurs, à détruire le venin par son contraire, & à les pousser par les sueurs & les urines. Mais tous ces remédes sont souvent, pour ne pas dire toujours, infructueux. *Quæsitæ que nocent artes, cessere magistri.* Un secours que le raisonnement n'auroit jamais pu trouver, que le hasard a fait découvrir, & qui est le plus efficace; c'est la musique. Dès que le malade a perdu le sentiment & le mouvement, on fait venir un Musicien qui essaie différens airs sur un instrument. Aussi-tôt qu'il en trouve un dont la modulation convient au malade, on le voit d'abord remuer en cadence les pieds & les mains, puis ses jambes, & tout le corps successivement. Enfin il se léve sur les pieds, & se met à danser, devenant toujours plus fort & plus actif. Il y en a qui danse six heures sans se reposer; après cela on les met au lit. Quand on les croit assez remis de leur premiere danse, on les en retire par le même air, pour une danse nouvelle. On répéte cet exercice plusieurs jours, tout au plus six ou sept, jusqu'à ce que le malade se trouve fatigué, & hors d'état de danser davantage, ce qui annonce la guérison. Tant que le venin agit sur lui, il danseroit si

l'on vouloit, sans aucune discontinuation ; enfin il mourroit d'épuisement. Lorsqu'il commence à se sentir las, il reprend peu-à-peu la connoissance & le bon sens, revient comme d'un profond sommeil, sans se ressouvenir de ce qui s'est passé, pas même de la danse. Chaque malade aime particuliérement un certain air de musique ; mais les airs qui guérissent, sont tous vifs & animés. Nous ne nous permettrons ici d'entrer dans aucun détail, sur la nature du venin de la tarentule ; à en juger cependant par ses effets, & par les moyens curatifs, il paroîtroit être acide, coagulant, & tenir beaucoup du venin de la vipére. On a traité tous ces accidens de fables ; on a voulu même les simplifier, & faire disparoître le merveilleux, en en rapportant la cause à l'imagination vive, exaltée des habitans de la Pouille, facile à s'émouvoir, impatiens, & qui ont les nerfs d'une très-grande irritabilité. Le délire, dit-on, les saisit au moindre mal, & dans le délire il est bien naturel qu'ils s'imaginent avoir été piqués de la tarentule ; les cordiaux & les sudorifiques empirent leur état : on met donc en usage le repos, la fraîcheur, les boissons, ainsi que la musique, qui calment leurs sens, & qu'ils aiment avec passion. Cette hypothése est ingénieuse, mais pleine de contradictions. 1°. Tous les Auteurs conviennent que les cordiaux & les sudorifiques sont les seuls remédes qui ayent quelqu'efficacité. 2°. Tous les habitans des pays chauds devroient avoir plus ou moins les mêmes symptômes ; or il est certain qu'à Rome la piquûre de la tarentule, ne cause aucun accident. 3°. Enfin on emploie, dit-on, la musique pour calmer leurs sens, & l'on convient en même-tems, que les airs sont tous en général très-vifs, & très-animés.

TARSE. (Anat.) C'est ce qu'on appelle communément le *cou de pied*. Le tarse répond au carpe, au poignet de la main ; il est composé de sept os. Il lui arrive quelquefois des déplacemens très-difficiles à

reconnoître, parce qu'ils sont très-légers; on peut les soupçonner par la douleur constante qui en résulte, & qui ne se rapporte à aucune cause connue. Une simple pression rétablit ces sortes de déplacemens; après quoi on applique une compresse trempée dans quelque liqueur spiritueuse, & que l'on soutient avec un bandage simplement contentif.

Tarse est aussi le nom que quelques Anatomistes donnent aux cartilages qui terminent les paupiéres, d'où naissent les cils ou poils des paupiéres. Ces cartilages sont extrémement minces ou déliées, ce qui les rend légers & flexibles. Leur figure est demi-circulaire; celui de la paupiére supérieure est un peu plus long que celui de l'inférieure, ils servent tous deux également à fermer l'œil.

TARTRE. (Mat. Méd.) *Tartarus*, *tartarum officinarum*. C'est une substance saline, dure, d'un goût acide, un peu austére, qui se dépose au fond & aux parois des tonneaux de vin, & que l'on retire en raclant. Il y en a de deux sortes; le blanc & le rouge. Le premier est fourni par les vins blancs de plusieurs pays. Certains cantons de l'Allemagne en fournissent beaucoup à Montpellier; on en retire du Vivarais, & les Teinturiers qui en employent beaucoup, le font venir de Florence. Le tartre rouge se tire des vins du bas Languedoc, de Provence, & d'Italie. Le blanc est toujours préféré au rouge, à cause qu'il contient moins de parties étrangeres; car le tartre rouge ne différe du blanc, que parce qu'il contient beaucoup de parties colorantes du vin rouge, qui est une substance absolument étrangére à la composition propre du tartre.

On choisit principalement le tartre blanc qui est pesant, dur, qui sur sa superficie, ou du côté qu'il touche au vin, est hérissé de plusieurs petites pointes, comme les crystaux; & qui, lorsqu'il est rompu, ne paroît pas poreux, comme une éponge, ou comme de la pierre ponce, ni rempli de terre; mais qui est

d'une substance serrée, solide, & brillante. Le tartre qu'on retire des vins n'est pas pur; on a donc cherché à le dépouiller d'une portion de la partie extractive qui lui reste unie. Les Chymistes avoient proposé de le réduire en poudre grossiére, de le dissoudre dans l'eau bouillante, de filtrer la dissolution & d'évaporer; ce qu'ils vouloient qu'on répétât plusieurs fois. Mais le tartre est si peu soluble, qu'il se précipite dès que la liqueur vient à se réfroidir; aussi est-il très-difficile de l'avoir pur, en suivant ce procédé. A Montpellier on écrase le tartre grossiérement, au moyen d'un moulin, ensuite on le lave pour en détacher un peu de lie qui y reste toujours adhérente; après cela, on en fait une pâte qu'on fait bouillir dans l'eau; lorsqu'elle commence à prendre le mouvement de l'ébullition, on y verse de l'eau dans laquelle on a délayée une espéce de terre qu'on trouve dans un village voisin de Montpellier, qu'on appelle *Merviel*. C'est une espéce d'argile qui ne fait point d'union avec l'acide du tartre, comme les terres calcaires; mais elle s'unit à sa partie grasse, & la précipite avec elle, laissant l'acide pur & d'une grande blancheur. On décante la liqueur claire qui tient le tartre en dissolution, on l'évapore; il se forme à la surface une pellicule qu'on appelle crême de tartre: cette pellicule ne différe point des cristaux qui se déposent au fond du vase; on a eu tort de l'en distinguer.

Le tartre ainsi préparé, est un véritable sel neutre. Il n'est point l'ouvrage de la fermentation, comme on l'avoit cru jusqu'ici; puisque M. Rouelle le cadet, l'a retiré du jus de raisins frais, c'est-à-dire, du vin doux. C'est le sel particulier au corps muqueux. En effet, les tamarins contiennent un sel essentiel qui paroît participer de la nature du tartre, ou pour mieux dire, être ce sel lui-même. Comme lui, il est très-peu soluble dans l'eau; lorsqu'on le brûle, il répand la même odeur. Le tartre est un sel neutre de la seconde classe. M. Rouelle donne le nom de sel neutre, de

sel

sel salé, de sel moyen, à la combinaison d'un acide, avec une matiere quelconque, qui donne la forme concrète. Il divise les sels neutres en trois classes. La premiere, comprend les sels neutres parfaits, dans lesquels l'acide & sa base ont tellement perdu leurs propriétés, qu'ils n'en gardent aucune. Ils ne changent point les teintures bleues des végétaux, ne font point d'effervescence avec les acides, ni avec les alkalis. La seconde, est celle des sels neutres avec excès d'acide. Ces sels sont très-déliquescens; ils font effervescence avec les alkalis, teignent en rouge le syrop de violettes. La troisiéme, renferme ceux dans lesquels, bien loin que l'acide y soit en excès, il n'y est pas en assez grande quantité; ces sels sont presqu'insolubles, ils verdissent les teintures bleues des végétaux, font effervescence avec les acides. Le tartre doit être rangé dans la seconde classe. En effet, il fait effervescence avec les alkalis, s'y unit, & fait avec eux des sels neutres. Il teint en rouge le syrop de violettes; ce qui prouve bien son acidité. Mais contre l'ordinaire des sels de cette classe, il se dissout très-difficilement. Il faut jusqu'à vingt-sept parties d'eau pour le tenir en dissolution; la dissolution du tartre paroît toujours trouble, parce que ce sel se réfroidit à mesure qu'il se précipite. Le tartre est composé d'un acide avec excès, d'un peu d'huile à laquelle il doit peut-être son insolubilité, d'une quantité d'air très-considérable, qui fait plus du tiers de son poids, & d'une base alkaline qui est l'alkali végétal.

On a cru pendant long tems, que l'alkali du tartre, étoit l'ouvrage du feu. Cela n'est point; il est contenu dans ce sel; c'est une vérité que les expériences de MM. Margraaf & Rouelle le cadet, ont mise dans le plus grand jour. M. Rouelle ayant fait bouillir du tartre en poudre avec de la chaux, a eu une véritable pierre à cautére. M. Margraaf ayant fait dissoudre du tartre dans l'eau bouillante qu'il a ensuite soulée de craie, a obtenu une lessive, qui, au moyen de l'acide ni-

treux, a donné un vrai salpêtre, comme l'a démontré sa détonnation sur les charbons, sa cristallisation en longues aiguilles, sa distillation dans laquelle il a fourni un acide nitreux, très-rutilant, & a laissé dans la cornue un véritable tartre vitriolé. Cet alkali n'est donc point dû au feu, il excite tout à fait dans le tartre & les végétaux; c'est lui qui sert de base au nitre que fournissent la bourrache, la buglose, la pariétaire, le grand soleil, *corona solis*; au tartre vitriolé, au sel fébrifuge de Silvius, que donnent l'absinthe & l'hyèble. Mais on pourroit encore avoir quelques doutes, on pourroit penser que l'ébullition joue ici le même rôle que la déflagration, si M. Margraaf, sans avoir employé le secours du feu, par la seule cristallisation, n'avoit pas obtenu du mélange de deux gros de crême de tartre, & d'autant d'esprit de nitre, des cristaux de salpêtre allongés qui détonnerent sur les charbons.

On emploie peu le tartre crud dans la Médecine, comme purgatif. On en fait un très-grand usage dans la teinture, il sert de mordant. Les Arts en général en retirent de grands secours. Les Chapeliers s'en servent pour feutrer leurs chapeaux: comme les poils des animaux ne se ramollissent pas dans l'eau bouillante, afin de mettre l'eau en état de prendre le degré de chaleur nécessaire pour ramollir le poil, on y ajoute du tartre qui augmentent sa densité, la met en état de prendre un degré de chaleur supérieur à celui qu'elle a lorsqu'elle bout.

Le tartre purifié, ou la crême de tartre, est employée efficacement en Médecine, dans les fiévres ardentes; dans toutes sortes d'obstructions, on la mêle avec un heureux succès, aux doux laxatifs, pour leur servir d'aiguillon. Il faut observer qu'elle demande l'eau bouillante pour être dissoute. La crême de tartre est très employée pour cailler le lait, dont on fait le petit lait. On fait entrer la crême de tartre dans les opiates fébrifuges, apéritives, purgatives. Elle entre dans la poudre cornachi-

ne, dans la poudre pour la goutte purgative, dans la conserve de roses rouges solide, dans la poudre tempérante de Stalh.

L'alkali du tartre est un caustique très-âcre, & très-violent : c'est pourquoi on l'emploie rarement à l'intérieur, quoique quelques-uns lui attribuent la vertu diurétique. On le mêle quelquefois avec les purgatifs, soit pour en développer les parties résineuses, soit pour en aider l'action, & atténuer les humeurs visqueuses & grossiéres. On le prescrit à la dose de douze grains, jusqu'à un demi-gros. On doit le dissoudre dans beaucoup d'eau, de peur qu'il ne blesse par son âcreté, les membranes du gosier, de l'œsophage, & de l'estomac.

On fait une teinture de sel de tartre, par le moyen de l'esprit de vin, que quelques-uns recommandent beaucoup. On prend du sel de tartre calciné très-chaud & presqu'en fusion, on en verse dessus de l'esprit de vin : on les laisse digérer ensemble pendant quelques jours. L'esprit de vin acquiert une couleur de saffran foncé. On le sépare ensuite du sel qui reste, & on le garde pour l'usage. Cet esprit, ou cette teinture contient quelques parties de sel alkali. On le donne dans un véhicule approprié, depuis dix gouttes, jusqu'à trente. Il sert en Chymie, à tirer les teintures sulphureuses & huileuses des minéraux, des végétaux, & des animaux.

TARTRE MARTIAL ou CALIBÉ. (Mat. Méd.) Cette préparation est un cristal de tartre empreint de la partie la plus dissoluble du fer. M. Baron, dans ses notes sur la Chymie de Lemery, conseille pour faire ce sel, de prendre, au lieu de rouille de fer, de la limaille d'acier bien pure & bien nette ; parce que, dit-il, la limaille ayant encore tout son phlogistique, est bien plus susceptible d'être dissoute par l'acide du tartre, & de lui communiquer une vertu astringente, que ne l'est la rouille. On retire ordinairement ce sel par l'ébullition, & la cristallisation ; on peut cepen-

dant, au lieu de faire cryſtalliſer le tartre diſſous; faire évaporer l'humidité de la liqueur, juſqu'à ſiccité, il reſtera une poudre brune, qui aura les mêmes vertus que les cryſtaux. La meilleure façon d'adminiſtrer ce ſel, eſt de le donner en bol, après l'avoir mêlé dans un petit morceau de conſerve appropriée. C'eſt un bon reméde pour les obſtructions du foie, du méſentére, de la rate; la doſe eſt depuis quinze grains, juſqu'à deux ſcrupules.

TEINTURE DE MARS TARTARISÉE. (Mat. Méd.) C'eſt un ſel déliqueſcent à baſe métallique, ou la combinaiſon de la crême de tartre avec le fer. On fait bouillir ſix onces de limaille de fer, une livre de crême de tartre pulvériſée dans douze ou quinze livres d'eau, on filtre la liqueur à travers le papier gris, & on la fait évaporer juſqu'en conſiſtance de ſyrop liquide; on ajoute à cette teinture, une once d'eſprit de vin, afin de l'empêcher de moiſir. C'eſt un fort bon apéritif, elle léve les obſtructions les plus invétérées: on la donne dans la cachèxie, dans la rétention des menſtrues, & dans les autres maladies qui proviennent d'obſtructions; la doſe en eſt depuis un gros, juſqu'à demi-once, dans une boiſſon appropriée.

TARTRE MARTIAL SOLUBLE. (Mat. Méd.) C'eſt une préparation faite avec la teinture ci-deſſus décrite, avec le tartre ſoluble dont nous allons parler. C'eſt donc un mêlange de deux différentes eſpéces de ſels neutres, ou tartres rendus ſolubles, l'un par l'alkali fixe, & l'autre par le fer.

Ce tartre martial a les mêmes vertus que la teinture de mars, mais à un degré moins éminent, puiſqu'il participe des vertus du ſel végétal, ou tartre tartariſé qui lui eſt mêlé, & qui tempère & adoucit la trop forte aſtriction qu'auroit la teinture de mars évaporée toute ſeule. On donne ce tartre martial ſoluble, depuis dix grains, juſqu'à demi-gros dans du bouillon, ou dans une autre liqueur appropriée, ou en tablette.

TARTRE SOLUBLE. (Mat. Méd.) *Tartarus ſolubilis* ; ſel végétal , *ſal vegetale* ; tartre tartariſé , *tartarus tartariſatus*. On fait une diſſolution de cryſtaux de tartre dans l'eau bouillante , & on la verſe ſur l'alkali , ou la terre abſorbante , juſqu'à ce qu'il ne ſe faſſe plus d'effervescence , & que les cryſtaux de tartre tombent au fond ſans ſe diſſoudre. On fait évaporer cette diſſolution , & on la porte dans un lieu frais pour la faire cryſtalliſer. On trouve aux parois & au fond du vaiſſeau , des cryſtaux groupés enſemble , qui ont la figure d'un parallepipéde très-applati , dont le ſommet eſt terminé par deux plans échancrés en biſeau. C'eſt le ſel végétal que quelques Chymiſtes ont appellé tartre tartariſé , ou tartre ſoluble.

Ce ſel eſt un purgatif doux , un laxatif autrefois fort à la mode ; on l'ordonnoit à la doſe d'une demi-once , ou d'une once dans une pinte d'eau de riviére. Il entre encore aujourd'hui dans les médecines ordinaires : la doſe eſt depuis un ſcrupule , juſqu'à deux gros. On le preſcrit auſſi dans du bouillon , ou dans deux livres d'apoſêmes apéritifs pour purger ; car alors il purge doucement & ſans peine.

TARTRE STIBIÉ. (Mat. Méd.) *Tartarus ſtibiatus* , *tartarus emeticus*. C'eſt une préparation d'antimoine faites avec ſon foie & ſon verre à parties égales , avec le double de crême de tartre. Cet émétique eſt le meilleur & le plus aſſuré de tous. La façon la plus ſûre de donner l'émétique d'antimoine , eſt de le preſcrire dans un poiſſon ou deux d'eau , à la doſe depuis deux , juſqu'à quatre grains , lorſqu'on veut faire vomir efficacement. Il faut obſerver que le grand lavage au véhicule l'étend trop , & émouſſe ſes pointes ; de même que donné à trop petite doſe , comme à un grain , un quart de grain , il fatigue violemment ſans exciter de vomiſſement : il faut donc garder un juſte milieu : *aurea ſervetur mediocritas*. C'eſt la vertu émétique du tartre ſtibié , qui le rend un ſpécifique aſſuré dans toutes les maladies qui vien-

nent de plénitude d'eſtomac ; il a une action déterminée ſur les nerfs, c'eſt ce qui le fait préférer à tous les autres émétiques, lorſqu'il s'agit de produire une ſecouſſe ſalutaire, comme dans toutes les maladies ſoporeuſes. C'eſt un grand préſervatif dans les commencemens des maladies inflammatoires. Il évacue puiſſamment la ſaburre des premieres voies, & empêche les mauvais effets que ſon paſſage, dans les ſecondes voies, pourroit y cauſer. On ne va point, en faiſant vomir ainſi, contre le précepte du Pere de la Médecine qui dit, *in principiis non purgandum, niſi materia turgeat.* D'abord il n'eſt pas étonnant que les Anciens qui n'avoient que des purgatifs forts, des draſtiques, ayent été fort réſervés ſur l'adminiſtration de ces remédes, qui pouvoient faire les plus grands ravages. D'ailleurs, lorſqu'Hippocrate dit, *niſi materia turgeat, rarò verò turget*, il n'entend par cette turgeſcence, que celle qui appartient à l'humeur de la maladie, & non la ſabure des premieres voies. C'eſt en ce ſens que ſa propoſition eſt vraie ; tous les modernes en conviendront, puiſque leurs vomitifs & les minoratifs qu'ils placent au commencement de la maladie, ne détruiſent que la complication, qu'y joindroit la ſaburre des premieres voies, mais n'empêche pas la maladie de parcourir tous ſes périodes. Le tartre ſtibié devient altérant, apéritif, diaphorétique, lorſqu'il eſt donné en lavage, c'eſt la maniere de l'adminiſtrer dans les maladies putrides, lorſqu'il faut ſoutenir les évacuations.

TAUREAU. (Vét.) *Voyez* Bœuf.

TAXIS. (Chir.) Signifie la réduction de quelque partie du corps dans ſa place naturelle. Elle ſe fait ordinairement avec les mains. Telle eſt dans les hernies, la réduction de l'inteſtin, ou de l'épiploon qu'on fait rentrer dans la capacité du bas-ventre, en les maniant artiſtement avec les doigts. *Voyez* Réduction, Intestin, Épiploon.

TEIGNE. (Méd.) *Tinea.* C'eſt une eſpéce de dar-

tre crustacée & corrosive, qui vient à la tête, particulierement chez les enfans. Elle commence par de petites vessies presqu'insensibles, sous lesquelles se forment des croutes & des ulcéres. Cette maladie est appellée teigne, parce qu'elle fait des trous qui ressemblent à ceux que fait au papier, l'insecte qui porte le même nom. On distingue dans cette maladie trois états; dans le premier, la peau est couverte d'une matiere blanche, séche, crouteuse, ou écailleuse. Dans le second état, elle paroît grénue. Dans le troisiéme, elle est ulcérée. Ce sont ces trois états qui ont fait diviser la teigne en trois espéces; la squammeuse, l'humide, & la corrosive qui, comme on peut voir, sont la même maladie dans ses trois périodes différens. La teigne se distingue des dartres, & autres maladies érésipélateuses, en ce que les croutes sont plus épaisses. Elles ont aussi leur couleur particuliére, qui est ordinairement cendrée comme la mousse du chêne, ou quelquefois jaunâtre. Ces croutes sont très-vilaines, & rendent la tête fort puante. Comme la cause de cette maladie est une humeur lymphatique, visqueuse, grossiére, saline & âcre, arrêtée & engagée dans les glandes sébacées du cuir chevelu, & dans les oignons ou bulbe des cheveux; pour parvenir à la guérison, il faut commencer par corriger le vice de la masse du sang, diviser la lymphe qui se porte à la partie affectée, & atténuer les sels dont elle est chargée, afin de faciliter la transpiration. Les remédes qui conviennent, sont à-peu-près les mêmes que ceux qu'on emploie dans le traitement des dartres. Après la saignée qu'on réitérera, s'il y a de la plénitude, on employera les mêmes bouillons ou apozêmes apéritifs, les purgations, les délayans & adoucissans, l'opiate de saffran de mars apéritif, les diaphorétiques, les tisannes sudorifiques, les bains, les bouillons de vipère, & autres semblables, comme il est prescrit dans le traitement des dartres. Cette préparation finie, on en viendra aux topiques qui doi-

vent tendre d'abord à faire tomber les croutes, & mettre les ulcères à découvert, pour pouvoir les panser. On coupera les cheveux le plus près qu'il sera possible, ensuite on appliquera sur la tête un cataplasme composé de feuilles de bette ou poirée broyées dans un mortier avec de l'huile rosat, & on le renouvellera plusieurs fois par jour ; il est fort ramollissant. On se sert aussi bien d'une pommade faite avec le beurre frais, & les fleurs de soufre. Les croutes étant tombées, on appliquera sur les ulcères, pendant quelques jours, les feuilles de poirée pour les faire suppurer. Ensuite on les détergera, en y appliquant des plumaceaux trempés dans de l'huile de tartre, ou dans une décoction faite avec une pinte d'eau de chaux, une once de sel de tartre, & demi-once de fleurs de soufre. Lorsque les ulcères seront détergés, on les mondifiera avec un onguent fait de deux parties de mondificatif d'ache, & d'une partie d'onguent apostolorum. On aura soin de laver tous les jours la tête, avec de l'eau de chaux, ou du vin tiéde ; les ulcères étant bien incarnés par le moyen de l'onguent pompholix, dans lequel on mêlera un tiers de fleurs de soufre ; on se contentera d'y appliquer de la charpie seche, pour les cicatriser.

Le Docteur Cooke, Médecin Anglois, propose un moyen fort simple, c'est de se frotter la tête avec de l'eau, deux pintes, par exemple, dans laquelle eau on aura fait bouillir, jusqu'à réduction de moitié, quatre onces de mercure. Ce reméde est dangereux, nous avons eu sous les yeux une jeune fille, qui a perdu la vue, pour s'être, par le conseil d'un Chirurgien, frotté la tête avec de l'onguent mercuriel, à dessein de faire périr des poux.

TEIGNE. (Maréch.) *Tinea equina.* C'est une maladie de chevaux ; elle consiste dans une pourriture puante, qui leur vient à la fourchette. Ce mal s'appelle la teigne, d'une espéce de vers qui pique le bois, de la même maniere que la fourchette des chevaux

eſt vermoulue. Lorſqu'il vient à pénétrer juſqu'au vif, le cheval a des démangeaiſons ſi grandes, qu'il lui arrive d'en boiter. On s'apperçoit aiſément de la teigne, en ce que les chevaux qui en ſont atteints, trépignent beaucoup croyant ſe ſoulager, & que ce mal jette dans toute l'écurie, une forte odeur de fromage pourri. Pour parvenir à la guériſon, il faut bien parer la fourchette & la laver avec de l'eau de vie, ou du vinaigre chaud, où l'on aura éteint un morceau de chaux vive, enſuite appliquer pardeſſus le reſtraintif fait avec les blancs d'œufs, la ſuie & le vinaigre.

TEINTURES. (Chym. Pharm. Mat. Méd.) Le ſens du mot teinture, eſt fort vague; on entend à-peu-près par le mot de *teinture*, le produit d'une diſſolution, ſoit *pléniere*, ou proprement dite, ſoit partiale, ſoit ſimple, ſoit compoſée, & opérée par divers menſtrues; comme les eſprits ardens, les huiles, & principalement les huiles eſſentielles, & en particulier l'æther, les acides, & principalement les acides végétaux, les alkalis réſous, enfin l'eau même. Il faut ici reſtraindre la ſignification de *teinture*, & entendre par ce mot, l'extraction ou la ſéparation de la couleur & des vertus des ſubſtances végétales, animales, & minérales, faites par le moyen de l'eau de vie, ou de l'eſprit de vin. Les teintures, les élixirs, les quinteſſences, & les baumes ſpiritueux, ne ſont qu'une ſeule & même choſe, malgré la différence de leur dénominations. Les teintures ſont ou ſimples, ou compoſées; les teintures ſimples ſont celles qui ne ſont faites qu'avec une ſeule ſubſtance qu'on fait infuſer dans l'eau de vie, & dans l'eſprit de vin, comme la teinture ſuivante.

Teinture d'Abſinthe.

Prenez *Sommités d'abſinthe ſèches, demi-once, eſprit de vin rectifié, trois onces*;

On inciſe menues les ſommités d'abſinthe; on les met dans un matras; on verſe par-deſſus l'eſprit de vin,

on bouche le vaiſſeau avec de la veſſie mouillée qu'on aſſujettit avec de la petite ficelle, & à laquelle on a eu ſoin de faire un trou d'épingle, pour donner iſſue aux matieres raréfiées. On fait digérer cette teinture pendant quelques jours au bain de ſable. Cette teinture eſt ſtomachique, convient aux eſtomacs froids & bilieux; dans les maladies vermineuſes: on la donne auſſi avec ſuccès, dans les pâles couleurs, pour exciter les régles, on la joint pour lors aux martiaux. La doſe eſt depuis dix gouttes, juſqu'à un gros dans une taſſe de boiſſon appropriée.

On prépare, de la même maniere, toutes les teintures ſimples.

On peut, au lieu d'eſprit de vin, employer des eaux ſpiritueuſes compoſées, pour préparer les teintures des drogues ſimples, comme l'eau de méliſſe compoſée, l'eau Impériale de Bellegarde. On emploie encore dans la Médecine la teinture de myrrhe, & celle d'ambre gris qu'on prépare avec l'eau de rabel, en place d'eſprit de vin.

Les teintures ſpiritueuſes compoſées, ſe font par la digeſtion à froid, ou à la chaleur du ſoleil, ou à l'aide d'une chaleur modérée, comme les teintures ſimples; mais il faut obſerver quelques régles dans leur préparation. On commence par mettre dans l'eſprit de vin, les matieres dures, ligneuſes, les fleurs, même celles qui ſont les plus délicates; enſuite on ajoute ſucceſſivement celles qui fourniſſent le plus de principes, & on finit par les matieres qui ſe diſſolvent en entier.

Teinture Stomachique amére.

Prenez *Racines de gentiane, une once,*
ſaffran, demi-once,
l'écorce extérieure de ſix oranges amères,
cochenille, un gros,
eau de vie, deux livres.

Faites macérer pendant trois jours, en agitant de tems en tems : paſſez, & gardez cette teinture pour l'uſage. C'eſt un bon ſtomachique. La doſe eſt depuis une cuillerée à caffé, juſqu'à trois ou quatre.

Elixir de Propriété.

Prenez *Teinture de myrrhe, quatre onces,*
de ſaffran, d'aloës, de chaque, trois onces.

On mêle ces trois teintures, & on les conſerve dans une bouteille. Par la diſtillation au bain marie, on obtient une liqueur ſpiritueuſe, claire, ſans couleur, que l'on nomme élixir de propriété blanc. On ramaſſe la matiere qui reſte dans l'alambic, on la met à part ; c'eſt ce qu'on appelle extrait d'élixir de propriété. En ajoutant douze gouttes d'eſprit de vitriol au mêlange des trois teintures, on forme ce que l'on nomme élixir de propriété acide.

On voit aſſez par la nature des ſubſtances & du diſſolvant de l'élixir de propriété, quelles doivent être ſes vertus. C'eſt un puiſſant ſtomachique, il provoque les régles. La doſe eſt depuis ſix gouttes, juſqu'à demi-gros.

Teinture de Gomme laque.

Prenez *Gomme laque récemment ſéparée de ſes bâtons, une once,*
alun calciné, un gros,
eſprit ardent de cochléaria, deux onces.

On triture enſemble la gomme laque & l'alun, qu'on a auparavant pulvériſés ſéparément. On met ce mêlange dans un matras : on verſe par-deſſus l'eſprit de cochléaria ; on fait dégérer au bain de ſable, juſqu'à ce que la liqueur ait une couleur d'un beau rouge foncé. On décante, & on conſerve pour l'uſage. Ce remède doit principalement ſa vertu à l'a-

lun & à l'esprit de cochléaria. C'est un topique très-usité pour le relâchement & le saignement scorbutique des gencives. Elle raffermit les dents, & donne aux gencives du ton & de la couleur.

On distingue encore en Pharmacie des teintures fausses, ce sont celles qui ne contiennent rien, qui n'ont rien dissout, rien extrait de la matiere concrete sur laquelle elles se sont formées; telles sont toutes les prétendues teintures métalliques, le fameux lilium de Paracelse, aussi bien que la teinture de sel de tartre pur. Il est à-peu près démontré que dans tous ces cas, l'esprit de vin se colore aux dépens de sa propre substance; qu'il est altéré, dérangé, précipité par l'action de l'alkali fixe; mais qu'il ne dissout aucune partie, ni aucun principe de ce sel, qui n'est ni soluble, ni décomposé par l'esprit de vin.

TEMPE. (Anat.) Les tempes sont deux parties de la tête, qui s'étendent depuis le front & les yeux, jusqu'aux deux oreilles. Les tempes sont ordinairement formées de deux os appellés os temporaux. (*Voyez* TEMPORAL.) Ces parties, suivant les Médecins, ont été appellées *tempora*, parce qu'elles font connoître le tems ou l'âge d'un homme, par la couleur des cheveux, qui blanchissent dans cet endroit plutôt que partout ailleurs.

TEMPÉRAMENT. (Méd.) Les Anciens appelloient tempérament, le mélange des quatre élémens, tellement combinés, qu'il en résultât un être capable de quelque espéce de propriété. Lorsque les élémens étoient combinés à parties égales, ils appelloient ce tempérament, *temperamentum ad pondus*. Galien observe que ce tempérament est un être de raison, & que quand il seroit réel, il ne pourroit subsister qu'un moment. Chaque corps ayant son mêlange en particulier, à son tempérament particulier. Quand la combinaison est exact pour son organisation, c'est-à-dire, qu'il a la juste proportion des élémens qui

lui convient, il a le tempérament que les Anciens nommoient *temperamentum ad juſtitiam*. En effet, le tempérament du lion n'eſt pas celui de l'homme, ils doivent en avoir un tout différent; s'ils ſe rapprochoient, ils n'auroient, ni l'un, ni l'autre leur juſte tempérament. Ces deux eſpéces de tempérament *ad pondus*, & *ad juſtitiam*, conſtituent leur premier genre, ſçavoir, le tempérament tempéré ou égal. Le ſecond genre, ſçavoir, le tempérament intempéré ou inégal, eſt celui dans lequel, quoiqu'une ou pluſieurs des premieres qualités dominent ſur leurs contraires, les fonctions ne ſont point bleſſées. Il comprend huit eſpéces, quatre ſimples, & quatre compoſées. Les ſimples, ſont le tempérament chaud, le tempérament froid, le tempérament humide, & le tempérament ſec. Les quatre compoſés ſont, le tempérament chaud & humide, le tempérament chaud & ſec, le tempérament froid & humide, le tempérament froid & ſec. Telle eſt la doctrine des Anciens qui ſuivent la doctrine des Péripatéticiens. Ceux, au contraire, qui n'ont égard qu'aux liquides qu'ils ont diviſé en quatre ſortes d'humeurs, le ſang proprement dit, la pituite, la bile, & la mélancolie, ont établi quatre tempéramens qui en tiroient leurs noms, & qu'ils appelloient ſimples. Ces tempéramens différemment combinés, en faiſoient douze compoſés.

Sans nous arrêter davantage aux différens ſyſtêmes des Anciens, nous diſons que le tempérament eſt une diſpoſition particuliere du corps humain, qui réſulte des propriétés & des actions mutuelles des ſolides & des liquides, & qui le rend capable d'exercer les fonctions propres & conformes à ſa nature. Nous ajoutons qu'on doit ranger d'abord les tempéramens ſous deux claſſes; tempérament général ou total, c'eſt-à-dire, qui conſtitue tout le corps de telle ou telle façon; & en tempérament particulier, qui eſt propre à chacune des parties de notre corps. Nous réduiſons enſuite à quatre eſpeces en général, les

différens tempéramens. Le premier eſt appellé ſanguin par les modernes, chaud & humide par les anciens. Dans ce tempérament, tout paroît tenir un juſte milieu, auſſi l'a-t-on regardé comme le meilleur. Les perſonnes qui jouiſſent de ce tempérament, ont la fibre forte, robuſte, le ſang vermeil, riche en eſprits, le pouls fort & réglé, le teint rouge & fleuri, beaucoup d'embonpoint. Le ſecond eſt nommé bilieux par les modernes, chaud & ſec par les anciens. Il conſiſte dans des fibres déliées, roides, ſéches, dures, tendues, & trop élaſtiques, qui meuvent & agitent vivement les liquides. La bile domine dans les humeurs. Les perſonnes de ce tempérament ſont maigres & ſéches, ont la peau jaunâtre, le pouls eſt fréquent eſt dur, les ſucs faciles à s'émouvoir, mettent promptement les paſſions en jeu. Le troiſiéme, eſt connu par les modernes, ſous le nom de mélancolique; par les anciens, ſous celui de froid & ſec. Les perſonnes de ce tempérament dorment peu, leur mémoire eſt heureuſe, leur eſprit propre pour les ſciences, ſurtout celles qui exigent une grande contention d'eſprit. Toutes les paſſions ſont portées à l'extrême chez les mélancoliques: jamais elles ne ſont renfermées dans de juſtes bornes. Ce tempérament eſt le plus mauvais des quatre; ils demandent les préceptes ſalutaires de l'hygiéne: une joie & un exercice modéré, des relâchans tels que les bains, conviennent très-fort pour corriger les défauts de ce tempérament. Le quatriéme enfin, eſt appellé phlegmatique par les modernes, froid & humide par les anciens. Dans ce tempérament, les fibres trop humectées n'ont preſqu'aucun reſſort; leurs contractions ſont foibles: en conſéquence toutes les fonctions ſe font lentement; l'eſprit participe de la langueur des organes, il eſt lourd, pareſſeux, trop foible pour imaginer aucun projet, trop indécis pour en exécuter aucun. Cette langueur univerſelle exige, pour être corrigée, des alimens toniques, un exercice mo-

déré, des frictions sèches qui augmentent le ressort, & facilitent la transpiration.

TEMPÉRANS. (Mat. Méd.) On appelle tempérans, les médicamens qui ont la vertu de modérer l'érétisme des solides, & calmer l'effervescence des fluides. Ils sont d'un usage très-étendu, toutes les fois qu'il faut éteindre une chaleur contre nature, & par cette raison, on ne peut s'en passer dans les fièvres de toute espece, & dans les inflammations. On voit aisément qu'ils doivent être d'une nature toute contraire à celle des spiritueux, qui portent de l'irritation dans les solides, & raréfient les humeurs. On peut diviser les remédes tempérans, en externes, & en internes. Les externes sont la saignée, les pédiluves, les bains tiédes, les bains de vapeurs; les fomentations avec les plantes émollientes; l'application de compresses imbibées de vinaigre. C'est un puissant secours dans la phrénésie. Les internes sont les émulsions avec les semences froides, la racine de nénuphar, son syrop, l'eau de fleur d'orange, & principalement le nitre donné à petites doses, quinze ou vingt grains donnés par pinte de boisson, le crystal mineral; la poudre tempérante de Staalh ne doit sa vertu qu'au nitre qui entre dans sa composition; le sel sédatif d'Homberg. Il faut observer que les acides un peu forts & développés, ne doivent point être comptés parmi les tempérans. On ne les emploie effectivement dans les grandes inflammations, que lorsqu'il y a complication de putridité; comme ils sont presque tous astringens, ils pourroient augmenter l'irritation. Les narcotiques peuvent être, en quelque façon, regardés comme des remédes tempérans; mais ils demandent une grande prudence dans leur administration. Ils ne conviennent nullement lorsqu'il ne faut que diminuer l'inflammation, modérer la fièvre, la retenir dans cette juste proportion dont la nature a besoin pour opérer quelque changement salutaire. En effet, la stupeur dans laquelle les narcotiques jettent ordinaire-

ment toute la machine, ne produit qu'une tranquillité trompeuse, un calme perfide ; puisque c'est aux dépens des forces du malade. *Voyez* ANODIN, NARCOTIQUE.

TÉNACITÉ DES HUMEURS. (Méd.) Vice des humeurs, dont voici les effets. Elle cause des obstructions, des extensions de vaisseaux, des douleurs, des tumeurs, surtout aux glandes & aux plexus artériels. Lorsque l'acrimonie est pareillement jointe à la ténacité, les petits vaisseaux se détruisent, les fluides s'extravasent, ce qui produit des pustules, des inflammations. Les remédes à la ténacité des humeurs, consistent à les rendre mobiles, & en état de passer par les vaisseaux. On y parvient par des dissolvans aqueux, tiédes en forme de vapeurs, de bains, d'injections. On doit faire entrer dans les boissons, de légers savoneux, tels que la laitue, l'hiéracium, la chicorée, l'endive, la saponaire, auxquelles on joint ensuite des salins tempérés, le nitre, le tartre soluble ; on leur fait succéder des remédes plus puissans, le sel ammoniac, l'esprit de Mindérérus. On fait en même-tems avec succès, des frictions séches, ou humides chaudes.

TENDON. (Anat.) C'est une partie blanche, la plus ferme & la plus tenace de celles qui forment les muscles, dont elles composent les extrêmités. Lorsque les tendons s'épanouissent en forme de membranes, ces expansions sont appellées aponévroses. La blancheur des tendons vient uniquement de ce qu'à raison de leur tissu serré, ils n'admettent pas la partie rouge du sang ; leurs fibres ne souffrent pas de dilatation, ni de contraction, comme celles du corps des muscles. Lorsque les tendons sont piqués ou coupés en partie, les douleurs sont très-aigues. La raison en est simple. Les fibres qui restent dans leur entier, obligées de soutenir tout l'effort qu'elles partageoient avec celles qui ont été coupées, souffrent plus de tension & de divulsion. Lorsque les tendons

ne

ne ſont coupés qu'en partie, ou qu'ils ſont contus ou piqués, on ne doit point les panſer comme les plaies des chairs, avec les digeſtifs & les ſuppuratifs. Ces médicamens ne ſont capables que d'irriter encore davantage la plaie. Rien ne peut mieux remplir les indications qu'on doit avoir dans le traitement de ſemblables bleſſures, que l'huile jaune ou rouge de térébenthine diſtillée pluſieurs fois avec de l'eau pour l'adoucir. On la fait chauffer, on y trempe un plumaceau, ou un bourdonnet qu'on applique tout chaud ſur le tendon bleſſé. On peut ſubſtituer à cette huile, la térébenthine même, la colophone, le baume de Copahu, ou celui du Pérou, méles avec de l'huile de jaune d'œufs, ou avec des jaunes d'œufs mêmes. Comme la piquûre laiſſe une ouverture très-petite, il faut faire une inciſion à la peau, & dilater la plaie juſqu'au tendon, ou au nerf bleſſé, afin d'en faire ſortir les humeurs épanchées, & d'y pouvoir introduire les remédes. Comme ces ſortes de plaies ſont ordinairement accompagnées de beaucoup de douleur, on appliquera ſur toute la partie, un cataplaſme de lait, de mie de pain, ou des compreſſes trempées dans l'oxicrat, ſi l'inflammation étoit conſidérable. Lorſque le tendon eſt coupé tout-à-fait, on n'emploie plus la ligature, la ſituation ſuffit pour le faire reprendre.

TENDON D'ACHILLE. *Voyez* ACHILLE.

TENESME. (Méd.) Maladie qui conſiſte dans une fréquente envie d'aller à la ſelle, & dans des efforts violens qui n'ont que peu ou point d'effet. Le ténéſme eſt quelquefois ſec; le plus ſouvent il eſt accompagné de déjections, mais très-modiques.

On diſtingue le ténéſme en idiopathique, & ſymptomatique. L'idiopathique eſt celui dans lequel la cauſe eſt une irritation conſtante, qui a ſon ſiége à l'extrêmité du rectum, ou ſur le ſphincter de l'anus. Cette irritation peut être produite par une inflammation, un ulcère, des hémorroïdes aveugles & dou-

loureuſes, des aſcarides qui ſont ordinairement nichés à l'extrêmité du rectum. Les cauſes qui produiſent le ténesme ſymptomatique, ſont l'inflammation & l'ulcère des proſtates, du col de la veſſie, de la matrice, les tumeurs de cet organe, & les efforts d'un accouchement laborieux. On peut auſſi y rapporter l'irritation occaſionnée par la pierre dans la veſſie. Il y a une circonſtance dans laquelle le ténesme peut devenir fâcheux; c'eſt lorſqu'il ſe rencontre dans une femme enceinte. Alors, ſuivant l'obſervation d'Hippocrate, il excite l'avortement. *Mulieri in utero gerenti, teneſmus ſuperveniens abortire facit.*

L'indication qui ſe préſente à remplir dans la curation du ténesme, eſt de faire ceſſer l'irritation qui en détermine les ſymptômes. Le traitement doit donc être différent, & proportionné aux différentes cauſes. Dans les cas d'inflammations, il faut inſiſter beaucoup ſur les adouciſſans, émolliens, anodins pris par la bouche, donnés en lavemens, ou appliqués ſous la forme de fomentations. Ces mêmes remédes peuvent convenir dans le ténesme ſymptomatique cauſé par l'inflammation de la veſſie, du col de la matrice. On peut combattre les vers par les anthelmentiques ordinaires, & ſurtout par des ſuppoſitoires faits avec le miel & l'extrait d'abſinthe. Dans le ténesme qui ſurvient aux hémorroïdes aveugles, il faut tourner toutes ſes vues de ce côté, tâcher de les faire percer. *Voyez* pour le traitement, le mot HÉMORROÏDE.

TENSION. (Méd.) La tenſion dans les maladies, eſt un ſymptôme de l'inflammation, & de toutes les tumeurs inflammatoires, de même que les affections ſpaſmodiques. Cette tenſion eſt naturellement différente, ſelon la délicateſſe des tempéramens; elle dépend de la ſenſibilité des parties, du nombre des nerfs, de la préſence du liquide nerveux. Cette tenſion ſe guérit par les relâchans, les calmans, les anodins, les antiſpaſmodiques.

TENTE. (Chir.) C'eſt un rouleau de charpie,

de linge, ou d'éponge préparée, d'une figure cylindrique que l'on met dans les plaies & les ulcères. On lit dans des Auteurs, qu'on fait auſſi des tentes d'argent & de plomb. Nous croyons avec raiſon devoir les appeller canules, & ne pas les comprendre dans la claſſe des tentes dont nous allons parler. Les tentes doivent avoir, à la maniere des clous, une tête épaiſſe & plus large que le reſte, afin qu'elles ne puiſſent pas entrer dans la capacité de la poitrine, & du ventre, qui ſont les endroits où l'on s'en ſert le plus ſouvent. L'on tire quatre utilités des tentes; la premiere, c'eſt de porter les médicamens, & de les tenir appliqués au plus profond des plaies; la ſeconde, c'eſt d'abſorber la ſanie qui y croupiroit, & qui ſe filtre aiſément dans les pores des tentes; la troiſiéme, c'eſt de tenir une plaie ouverte, pour empêcher que les lévres ne reprennent avant que le fond ſoit rempli; & la quatriéme, c'eſt de conduire dehors les matieres qui doivent ſortir, auſſi la met-on toujours au plus bas lieu de la plaie. Pluſieurs Auteurs de Chirurgie, donnent quantité d'exemples, où l'uſage des tentes, & ſurtout des tentes dures, s'eſt trouvé nuiſible, ayant prolongé le traitement, attiré des inflammations, produit des ſinus dans les plaies & les ulcères: pour remédier à ces inconvéniens, ils propoſent que les linimens ſoient d'une conſiſtance liquide, & diſent que lorſque les tentes paroiſſent indiſpenſablement néceſſaires, comme dans les grandes cavités, on peut aggrandir l'ouverture, & mettre, au lieu de tentes, des bourdonnets mollets qui n'auront pas les inconvéniens des tentes. (*Voyez* BOURDONNETS.) Ce point de pratique eſt très-important: mais de chaque côté n'a-t-on pas été trop loin? Il y a bien des faits favorables à leur méthodique application. Les obſervations contraires pourroient n'en montrer que l'abus.

TÉRÉBENTHINE. (Mat. Méd.) C'eſt un ſuc réſineux de divers arbres. Quoique ce ſuc ne convienne

qu'à la seule résine du térébinthe, on l'étend à divers autres sucs. On connoît dans les boutiques quatres sortes de térébenthines; sçavoir, celle de Chio, celle de Veniſe, celle de Straſbourg, & la commune.

La térébenthine de Chio, *terebenthina Cypria*, qui nous eſt apporté de l'Iſle de ce nom, eſt un ſuc réſineux, liquide, qui découle du térébinthe, dont nous parlerons dans la ſuite; blanc, jaunâtre, de la couleur du verre, tirant un peu ſur le bleu, quelquefois tranſparent; de conſiſtance, tantôt plus ferme, tantôt plus molle; flexible & glutineux; il eſt modérément amer au goût & âcre. Cette térébenthine ne ſert à autre choſe, chez les Orientaux, dit Kempfer, que de maſticatoire. On dit qu'en attirant la lymphe, elle ôte les fluxions, donne de la blancheur & de la fermeté aux dents, & donne à la bouche une odeur agréable.

La térébenthine de Veniſe, ou de Méleze, *terebenthina Veneta, vel Laricea*, eſt une ſubſtance réſineuſe, plus groſſiére que l'huile, plus coulante que le miel; elle découle également & entiérement du doigt qu'on y a trempé. Elle eſt d'un goût fin, âcre, un peu amer, qui ſurpaſſe par ſon âcreté & ſa chaleur, la réſine du térébinthe. On l'appelle térébenthine de Veniſe, parce qu'elle nous vient des montagnes du Tirol, par la voie de Veniſe. Cette réſine découle d'elle-même, ou par inciſion du méleze, *larix folio deciduo, conifera.* C'eſt au printems & en automne qu'on fait ces inciſions; la térébenthine découle comme une eau limpide, & de la conſiſtance de l'huile, mais bientôt après elle jaunit un peu, & elle s'épaiſſit avec le tems.

La térébenthine de Strasbourg, ou plutôt la térébenthine de ſapins; *terebenthina abietina.* Elle découle du ſapin qui s'appelle *abies, conis ſurſum ſpectantibus, ſive mas.* C. B. C'eſt une ſubſtance réſineuſe, liquide, lorſqu'elle eſt récente, plus tranſparente que celle du méleze; moins viſqueuſe & moins tenace. Son odeur

eſt plus agréable; elle eſt d'un goût amer, qui reſſemble un peu à celui du citron. Elle jaunit & s'épaiſſit avec le tems. On l'appelle térébenthine de Strasbourg, parce qu'on l'apporte de cette ville à Paris.

La térébenthine commune, la groſſe térébenthine, *reſina pinea*, eſt une ſubſtance réſineuſe, viſqueuſe, tenace, plus groſſiére & plus peſante que celle du ſapin ou du méleze. Elle eſt blanchâtre, preſque de la conſiſtance de l'huile un peu condenſée par le froid, d'une odeur réſineuſe, déſagréable, d'un goût âcre, amer, & qui cauſe des nauſées. Cette réſine découle d'elle-même, ou par l'inciſion, des pins des landes de Bordeaux. Il découle deux ſortes de réſine de ces arbres? l'une, nommée réſine de cones, parce qu'elle en ſuinte naturellement; l'autre, qui eſt tirée par l'inciſion qu'on fait à l'arbre, s'appelle réſine de pin; lorſque cet arbre eſt plein de réſine, il eſt nommé *torche*, *tæda* en latin. On en coupe alors, ſurtout près la racine, des lattes groſſes & propres pour allumer le feu, & pour éclairer.

La térébenthine donne au degré de l'eau bouillante, une huile eſſentielle chargée d'une partie aromatique qui fait environ le tiers de la térébenthine qu'on a miſe dans la cucurbite. Ce qui reſte eſt une matiere réſineuſe, épaiſſe, caſſante, de couleur blanche qu'on appelle térébenthine cuite. Il arrive aſſez ſouvent qu'on falſifie l'huile eſſentielle de la térébenthine, avec de la térébenthine même; il eſt aiſé de le reconnoître en la diſtillant avec de l'eau, l'huile paſſe ſeule; l'huile eſſentielle de térébenthine qu'on achete eſt ſouvent chargée de parties de cuivre qui ſont fournies par les vaiſſeaux dont on ſe ſert pour faire cette diſtillation en grand: ainſi lorſqu'on veut s'en ſervir, il faut la rectifier à l'eau. Les ouvriers qui font uſage de la térébenthine, ne prennent pas toujours la peine de la diſtiller, ils ſe contentent de la faire bouillir dans un chaudron plein d'eau, la partie aromatique ſe diſſipe & ſe perd dans l'air. C'eſt de

cette térébenthine cuite, dont on se sert pour faire le beau vernis des masques de Venise; on la délaye avec de l'huile essentielle de térébenthine pour la rendre fluide.

Les différentes especes de térébenthine dont nous venons de parler, ont les mêmes vertus, excepté la derniere qui est bien inférieure aux autres. On se sert principalement de celle du méleze, parce qu'elle est plus commune, moins chere & aussi bonne. On la préfére à toutes les autres pour l'usage intérieur. Elle est balsamique, vulnéraire, diurétique, & laxative en même-tems. On prétend que les habitans des montagnes du Tirol, ne se purgent qu'avec ce reméde. Pris à trop forte dose, il irrite quelquefois au lieu de calmer, surtout son huile que l'on ne doit donner que dans les tempéramens lâches qui ont besoin d'éguillon. On doit donc, par préférence, se servir de térébenthine, ou de térébenthine cuite; celle-ci est d'un grand usage dans les gonorrhées, & les fleurs blanches. On la donne depuis un gros, jusqu'à un gros & demi, sous la forme de bol, ou dissoute dans de l'eau avec un peu de jaune d'œuf.

Il faut observer que la térébenthine prise non-seulement par la bouche, & en lavement, mais encore appliquée extérieurement sur les plaies; & même la seule odeur de ses parties spiritueuses & volatiles reçues dans les narrines & le poumon, affecte tellement les urines, qu'elles ont l'odeur de violette. La vertu balsamique & vulnéraire de la térébenthine appliquée extérieurement, est assez connue. Il n'y a presqu'aucun liniment, aucun emplâtre, ou onguent pour les plaies & ulcères, dont la térébenthine de Venise ne fasse la base. Les Chirurgiens en préparent un onguent digestif très-usité & très-recommandé dans les plaies; ils mêlent avec la térébenthine une suffisante quantité de jaunes d'œufs, & de l'huile rosat, ou quelqu'autre liqueur convenable. Lorsqu'on distille la térébenthine cuite, sitôt qu'on en a retiré l'acide &

l'huile la plus tenue qu'on appelle baume de térébenthine, on ceſſe la diſtillation; on trouve dans la cornue, une matiere caſſante & noirâtre, qu'on appelle colophone. Cette colophone ſert aux Lapidaires à faire leur mortier; ils la mêlent, pour cet effet, avec de la brique ou du marbre pilé. La colophone eſt un excellent déterſif pour les vieux ulcères, lorſqu'ils ne ſont pas produits par un vice des humeurs; un bon calmant dans les plaies des tendons. Le baume de térébenthine, ou la premiere huile eſt ſédative, elle guérit les plaies ſans ſuppuration.

TÉRÉBINTHE. (Bot.) *Terebinthus.* Tournefort compte ſept eſpeces de térébinthes. Nous ne donnerons ici que la deſcription de celui de Chio, *Terebinthus vulgaris.* C. B. C'eſt un arbre d'une hauteur médiocre, dont les feuilles ſont oblongues, fermes, toujours vertes comme celles du laurier, mais plus petites, rangées pluſieurs ſur une côte, qui eſt terminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont diſpoſées en grappes purpurines, dans leſquelles ſont entaſſés par pelotons, des étamines chargés de ſommets; ces fleurs ne laiſſent aucuns fruits après elles. Les fruits naiſſent ſur des pieds qui ne portent point de fleurs. Cet arbre eſt fort réſineux, ſon bois eſt dur, & ſemblable à celui du lentiſque; il porte comme l'orme, des veſſies remplies d'une liqueur graſſe dans laquelle s'engendrent quantité de petits moucherons. Cet arbre eſt ſi rempli de térébenthine, que quand on n'y fait point d'inciſion, cette réſine s'épaiſſit & produit des obſtructions qui empêchent le cours du ſuc nourricier, & l'arbre tombe alors dans une eſpece de ſuffocation, car il groſſit & il creve. Pour prévenir cet accident, on fait des inciſions au tronc & aux branches de l'arbre, par où on laiſſe écouler la térébenthine. Ces inciſions produiſent le même effet que les ſaignées dans l'homme.

TERMINTHE. (Méd.) *Terminthus.* Eſpece de tubercule inflammatoire, rond, d'un noir verdâtre, ſur

lequel se forme une pustule noire & ronde, qui par la vivacité de la chaleur, dégénere en une espece d'écaille, & représente le fruit du térébinthe, qui se nomme en grec τερμινθος, d'où vient le nom de cette tumeur. Les jambes sont ordinairement le siége de ces sortes de tubercules.

Pour guérir les terminthes, il faut avoir égard à la cause. S'ils tiennent du scorbut, on prescrira les bouillons antiscorbutiques, les demi-bains avec les plantes aromatiques & antiscorbutiques. Au sortir du bain, on fera des embrocations avec l'eau de vie camphrée, & l'on appliquera sur les tubercules l'onguent de styrax. S'ils dépendoient de la vérole, on les froteroit avec l'onguent napolitain, & l'on employeroit intérieurement les antivénériens. Si l'on avoit aucune cause virulente à soupçonner, on les traiteroit comme le phygetton, ou les épinictides.

TERRA MERITA. (Mat. Méd.) *Curcuma* Offic. Plusieurs Auteurs prétendent qu'il y a deux especes de terra merita ou de curcuma; la premiere qui est longue, *curcuma longa*; la seconde, qui est ronde, *curcuma rotunda*. Il y a apparence que ce n'est qu'une seule & même espece. La ronde n'est autre chose que les nœuds de la racine. La terra merita mûrit, & se retire de la terre, après que ses fleurs se sont séchées. Cette plante est si familiére aux Indiens, qu'à peine peut-on trouver un jardin en Orient où on ne la cultive pas, & même pour en faire usage: il n'y a aucune famille qui n'emploie cette racine comme un bon assaisonnement dans tous les mets. Ils s'en servent avec des fleurs odorantes pour faire des pommades dont ils se frottent tout le corps. On doit choisir cette racine nouvelle, pesante, compacte, bien nourrie, de couleur jaune safranée. On la regarde comme un excellent remède pour résoudre les obstructions du poumon, du foie, de la rate, du mésentere & de la matrice. Elle provoque les regles; mais c'est surtout un remède singulier & spécifique

dans la jauniſſe ; on le donne en ſubſtance, depuis un ſcrupule, juſqu'à un gros, & on le preſcrit juſqu'à deux gros en infuſion & en décoction.

Outre l'uſage que l'on fait de cette racine en Médecine, on s'en ſert encore ſouvent dans la teinture. Les teinturiers, les gantiers, les fondeurs, & pluſieurs autres artiſans l'emploient pour teindre en jaune, ou en couleur d'or.

TERRES ABSORBANTES. (Mat. Méd.) Les Médecins ont employé dès longtems à titre de remédes, un grand nombre de matieres pierreuſes & terreuſes. Les terres, dont il s'agit ici, qu'on appelle terres abſorbantes, ou ſimplement abſorbans, ſont des ſubſtances terreuſes, friables, inſipides & inodores. Leur reſſemblance avec les alkalis, quant à leurs propriétés & leurs effets, leur a fait donner le nom de terres alkalines. Leur caractère principal, eſt de faire effervescence avec les acides, de s'unir avec eux, & de former des ſels neutres. Les trois regnes de la nature fourniſſent des terres abſorbantes. Le regne végétal eſt celui qui en fournit le moins. Il ne donne que les coraux, & leurs préparations; les deux autres regnes en donnent abondamment. Celles qui ſont le plus en uſage, ſont les yeux d'écreviſſe, la craie, la magnéſie blanche, la matiere perlée de Kerkringius. (*Voyez* ſur ce ſujet les articles CRAIE, MAGNÉSIE BLANCHE, MATIERE PERLÉE DE KERKRINGIUS, YEUX D'ECREVISSE.) Toutes ces ſubſtances terreuſes ont une vertu réelle ; ſçavoir, la vertu abſorbante, mais elles n'ont que celle-là. Auſſi excepté le cas de la préſence des acides dans les premieres voies, tous ces remédes ſont purement inutiles. L'obſervation prouve d'ailleurs qu'ils ſont ſouvent nuiſibles.

TERRE CIMOLÉE ou CIMOLIENNE. (Mat. Méd.) C'eſt une eſpece de bol, ou de terre ſavoneuſe qui ſe trouve dans l'Iſle Argentiere, que les Grecs nommoient autrefois Chimoli. Sa ſeule vertu,

par rapport à la Médecine, eſt de réſoudre les tumeurs. Elle eſt propre à décraſſer & à blanchir le linge.

On connoît en Médecine une autre eſpece de terre cimolée ; c'eſt le ſédiment qu'on trouve au fond de l'eau, dans l'auge des couteliers ; c'eſt un mélange d'acier rouillé, & des portions des meules de grès qui s'uſent enſemble en repaſſant les couteaux. On fait entrer cette ſubſtance dans les cataplaſmes aſtringens ; elle a beſoin d'être broyée ſur le porphyre, afin que les portions de pierre trop groſſieres, dont elle eſt remplie, ne bleſſent point les parties ſur leſquelles on applique les cataplaſmes où on la fait entrer. Cette terre ne ſe donne point intérieurement.

TERRE DU JAPON. (Mat. Méd.) *Voyez* CACHOU.

TERRE DE LEMNOS, TERRE LEMNIENE. (Mat. Méd.) *Terra Lemnia. Dioſcorid. terra ſigillata vera ſeu turcica* Offic. Elle eſt argilleuſe, graſſe, gluante, & gliſſante, de couleur de rouge pâle ; elle a la forme de petits gâteaux.

Elle prend ſon nom de la terre de Lemnos, d'où on l'apporte principalement. On envoie la plus grande partie de cette terre au Grand Turc, & on y imprime ſon ſceau, ce qui la fait nommer terre ſigillée.

On eſtime la terre de Lemnos qui eſt graſſe, & qui, lorſqu'on la met dans la bouche, & qu'on la preſſe avec les dents, paroît être compoſée de ſuif, & ne contenir que très-peu de ſable.

Les Anciens vantent beaucoup les vertus de cette terre : mais on a bien lieu de douter ſi ce n'eſt pas les vaines cérémonies & les ſuperſtitions des Prêtres qui l'ont rendu célèbre, plutôt que l'excellence de ſes vertus : parmi les nouveaux Médecins, il y en a un grand nombre qui croient que cette terre eſt purement alkaline, mais c'eſt mal-à-propos : car la terre de Lemnos, de même que preſque toutes les autres terres argilleuſes, ne fermentent pas avec les acides.

La terre sigillée n'a besoin d'aucune préparation ; elle se réduit en une poussiere très-fine, ou elle se dissout dans une liqueur convenable. On la prescrit intérieurement dans la dyssenterie, les ulcères des intestins, les hémorragies, la petite vérole sous la forme de potions ou de bols. Extérieurement on joint souvent la terre sigillée avec le bol d'Arménie. *Voyez* ce mot.

On emploie la terre sigillée dans la thériaque, la confection d'hyacinthe, la poudre béfoardique de Renou ; dans l'orviétan d'Hoffmann ; dans les pilules, pour la guérison des gonorrhées virulentes de Charas, & dans l'emplâtre pour les fractures des os du même Auteur.

TERRE DE PATNA. (Mat. Méd.) Terre qui se fait à Patna, Ville des Indes sur le bord du Gange, & Capitale d'une Province à laquelle elle donne son nom. Cette terre est argilleuse, approchante de la terre sigillée, de couleur grise, tirant sur le jaune, insipide au goût, & d'une odeur agréable ; on en fait dans ce pays-là des pots, des vases, des bouteilles minces & si légéres, que le vent les emporte facilement.

La terre de Patna passe pour absorbante, & propre pour arrêter les cours de ventre ; mais l'artifice de cette poterie est plus joli, que les vertus qu'on lui attribue ne sont réelles.

TERRE DE SAMOS ou TERRE SAMIENE. (Mat. Méd.) *Terra Samia.* Sorte de bol, ou terre astringente, venant de l'Isle de Samos dans la mer Egée. La meilleure est blanche, fort luisante, douce, friable, de bon goût, & un peu glutineuse sur la langue.

Il y en a une autre espece plus dure, plus salé, & plus glutineuse, qu'on appelle *aster samius*, à cause de plusieurs pailles brillantes qu'on y trouve quelquefois, & qui sont disposées en forme de petites étoiles. Chacune de ces deux especes est regardée com-

me fort aſtringente, & propre à deſſécher & à guérir les bleſſures; elles ont beaucoup de qualités communes avec le bol d'Arménie.

Il y a auſſi une autre pierre qu'on nomme pierre de Samos, & qui ſe tire de quelques mines dans la même Iſle. Cette pierre eſt blanche, elle s'attache à la langue quand on la met deſſus, & paſſe pour être aſtringente & échauffante.

TERRE FOLIÉE DE TARTRE. (Mat. Méd.) C'eſt un ſel d'une couleur brune, gras au toucher, du nombre de ceux que M. Rouelle appelle déliqueſcens, ou avec excès d'acide. Une de ſes principales propriétés, eſt d'être ſoluble dans l'eſprit de vin, à l'excluſion de tous les autres ſels. Pour faire la terre foliée de tartre, on prend autant d'alkali fixe du tartre qu'on veut, on verſe deſſus du vinaigre diſtillé, juſqu'à ce qu'il ne ſe faſſe plus d'effervescence. Lorſqu'on eſt aſſuré du point de la ſaturation, on fait évaporer à une chaleur douce, pour n'enlever que l'eau de la diſſolution, & on déſſeche le ſel qui réſulte de cette combinaiſon. On appelle mal-à-propos ce ſel, tartre régénéré, car l'acide du vinaigre qui le compoſe eſt dans un état de combinaiſon bien différent de celui du tartre.

Lorſqu'on a évaporé juſqu'à un certain point la liqueur de la terre foliée, elle devient colorée, phénomene qui eſt dû à l'huile qui eſt toujours unie au vinaigre, même lorſqu'il a été diſtillé. C'eſt cette huile qui donne à ce ſel ſa couleur & ſon onctuoſité. Les Chymiſtes ont cherché à purifier cette terre foliée de ſon huile. Ils ont obtenu, à la vérité, un ſel neutre plus pur, mais beaucoup inférieur pour la vertu.

La terre foliée, comme tous les ſels déliqueſcens, attire l'humidité de l'atmoſphere; auſſi eſt-il très-difficile de la garder ſous une forme ſéche. La plupart des Chymiſtes l'ont laiſſé tomber en déliquium, pour la garder ſous cette forme; c'eſt ce qu'ils ont appellé arcane du tartre, ſel ſecret de tartre. Ils ont donné le

nom de teinture de terre foliée à ſa diſſolution dans l'eſprit de vin. Les Chymiſtes ont remarqué que la terre foliée attiroit beaucoup moins l'humidité de l'air lorſqu'elle étoit bien ſaturée d'acide. Auſſi M. Rouelle recommande-t-il de mettre plutôt un excès de vinaigre, que de manquer le point de la ſaturation; car lorſqu'il y a un excès d'alkali, elle attire l'humidité deux fois plus vîte.

Porté ſur la langue, ce ſel y fait une impreſſion ſemblable à celle d'un fer rouge, mais qui fait bientôt place à une ſenſation de fraîcheur. On peut attribuer ce phénomene à la rapidité avec laquelle il attire la ſalive, ce qui met les papilles de la langue dans un état de deſſication, bien capable de produire cette ſenſation brûlante. Mais lorſqu'elle eſt une fois diſſoute, la ſalive venant de toutes parts, humecte ces papilles, & les remet dans le premier état; d'où naît le ſentiment de fraîcheur.

Les plus grands Médecins ont recommandé ce remède, comme un excellent apéritif, déſobſtruant. Ils l'ont employé comme altérant, comme purgatif, ſurtout dans les obſtructions du méſentere, auxquels les enfans ſont ſi ſujets; dans les laits épanchés; la doſe eſt depuis douze grains, juſqu'à cinquante, & lorſqu'on veut purger, de deux ou trois gros pour un adulte. Il faut en continuer long-tems l'uſage, commençant d'abord par de très-petites doſes, & allant enſuite en augmentant par degrés; c'eſt encore un excellent correctif des remédes violens & cauſtiques. On retire de la terre foliée de tartre, en la décompoſant, un vinaigre très-concentré, que les Chymiſtes ont appellé vinaigre radical.

TERRE-NOIX. (Bot.) C'eſt une plante dont la feuille eſt ſemblable à celle du perſil, mais d'un goût bien plus foible, attachée à une longue queue purpurine. Sa tige eſt diviſée en quelques rameaux qui portent à leur extrêmité, des fleurs en ombelle à cinq feuilles blanches. Il leur ſuccéde un fruit rem-

pli de deux graines longues & menues. Sa racine eſt un tubercule gros comme une groſſe noix, charnue, noir au dehors, blanc en dedans, jettant pluſieurs fibres, d'un goût doux & agréable, approchant de celui de la chataigne, qui en a le goût, auſſi la mange-t-on. Cette plante croît aux lieux humides & ombrageux, principalement en Angleterre, en Hollande.

Elle eſt aſtringente & propre pour arrêter le ſang; ſa ſemence eſt apéritive.

Bulbocaſtanum vient des mots latins *bulbus*, bulbe, & *caſtanea*, chataigne; comme qui diroit plante, dont la racine eſt bulbeuſe, & qui a un goût de chataigne.

TERREUR PANIQUE. (Méd.) C'eſt ainſi qu'on appelle une crainte mal fondée, & qui devient preſque univerſelle. Les Egyptiens diſent que ces terreurs venoient du Dieu Pan qu'ils adoroient. Pauſanias dit que les terreurs mal fondées & non attendues, étoient appellées terreurs paniques, ce qui fait voir que cette expreſſion, auſſi bien que ſon origine, eſt fort ancienne.

On place la terreur panique parmi ces affections de l'ame que les Médecins ont appellées lentes. Les ames fortes & courageuſes n'y ſont point ſujettes, elle ne peut avoir de l'empire que ſur les femmelettes, les enfans & les hommes que l'état de maladie a rapproché de ces derniers. Auſſi peu fondés dans leurs frayeurs, que dans leurs eſpérances, *omnia tuta timent*. La terreur panique ſuppoſe donc dans un adulte une foibleſſe d'eſprit, *mentis demiſſionem*. C'eſt un des principaux ſymptômes de la mélancolie, & de toutes les maladies de langueur. Une perſonne ſaiſie d'une terreur panique, devient pâle, un froid mortel s'empare de lui, il ne peut échauffer. Le pouls, comme *Galien* l'a obſervé, eſt lent, petit, inégal. Les membres n'ont plus aucune force: les pleurs coulent abondamment, l'urine & les gros excrémens ſor-

tent auſſi involontairement. A ce premier aſpect, on croiroit que ces phénomenes ſont les effets d'une atonie univerſelle, mais toutes ces excrétions forcées ne ſont produites que par expreſſion, le corps eſt véritablement dans un état ſpaſmodique, auſſi l'obſervateur attentif ne s'y laiſſe point tromper; il reconnoît aiſément le ſpaſme aux ſoubreſauts des tendons, aux mouvemens involontaires des muſcles, aux palpitations fréquentes du cœur, enfin aux convulſions qui ſurviennent dans les perſonnes foibles & délicates. La terreur panique peut quelquefois opérer un bien, & calmer des convulſions, en en produiſant de plus violentes. On a vu pluſieurs fois des douleurs de dents terribles, ſe calmer au récit de quelque nouvelle effrayante. Boerrhaave rapporte avoir vu des enfans attaqués de convulſions, guéris de cette maladie, par la frayeur de menaces qui leur avoient été faites.

TERTIANAIRE. (Bot.) Herbe aux fiévres tierces, centaurée bleue. *Tertianaria Caſſida paluſtris, vulgatior, flore cæruleo.* I. R. H. C'eſt une eſpece de caſſide qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, quarrées, rameuſes, foibles, inclinées vers la terre. Ses feuilles ſont longues, étroites, pointues, dentelées en leur bords, rudes, d'un goût amer, attachées à des queues courtes. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, deux à deux, oppoſées, petites, formées en gueule. Cette fleur eſt velue en-dehors, d'un violet tirant ſur le bleu, marquée de petits points d'un bleu foncé. Il lui ſuccéde quatre ſemences preſque rondes, qui mûriſſent dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur, & qui reſſemble à une tête couverte d'une toque, d'où Tournefort la nommée toque des marais. Sa racine eſt fibrée, menue, ſerpentante, nouée, blanche. Cette plante croît le longs des étangs & des foſſés, des ruiſſeaux, & autres lieux aquatiques; elle fleurit en Juin, Juillet & Août, elle a une odeur aſſez agréa-

ble ; elle paſſe pour fébrifuge & vulnéraire, aſtringente. C'eſt même de la propriété qu'elle a de guérir les fiévres tierces qu'elle a tiré ſon nom. Son uſage n'eſt pourtant pas familier en Médecine. Le quinquina, qui, ſans doute, mérite la préférence ſur toutes les autres plantes pour la guériſon des fiévres intermittentes, a preſque fait tomber dans l'oubli, toutes celles auxquelles on attribuoit la vertu fébrifuge : cependant comme il y a des eſpeces de fiévres qui réſiſtent au quinquina, & qui ſe guériſſent par d'autres plantes, il eſt utile de connoître celles qu'on peut lui ſubſtituer, & dont celle-ci eſt du nombre. On la prend en décoction, à la quantité d'une poignée ſur une pinte d'eau, qu'on réduit aux deux tiers, & qu'on prend par verrées tiédes.

TESTACÉES. (Hiſt. Nat.) On a donné ce nom aux animaux couverts d'un teſt dur & fort ; ce ſont les coquillages. Les Naturaliſtes font un genre particulier des poiſſons qu'ils appellent *teſtacées*, comme ſont les huitres, les perles, les tortues, &c. On n'appelle proprement teſtacées, que ceux dont les écailles ſont fortes & épaiſſes, & d'une ſeule piéce, comme les huitres, les petoncles, &c. Mais ceux dont les écailles ſont mollaſſes, ou tendres & minces, & ſont diviſées par des jointures différentes, & compoſées de pluſieurs piéces, comme les écreviſſes de mer, les cancres, les crabes ; on les appelle cruſtacées, & non pas teſtacées.

TESTICULES. (Anat.) Sont deux parties qui ſont propres aux animaux mâles, & qui ſervent à la génération.

Ils ſont appellés teſticules par un diminutif de *teſtes*, témoins, comme étant témoins de la virilité. C'eſt ce qu'on appelle proprement génitoires, en latin *genitalia* ; les Grecs les nomment *dydimi*, c'eſt-à-dire jumeaux. Dans l'homme & dans la plupart des animaux, les teſticules ſont extérieurs : dans quelques-uns, comme dans les oiſeaux, ils ſont intérieurs.

Ils

Ils manquent dans plusieurs genres de poissons. Les épineux en général ne les ont point ; mais tous les cétacées & plusieurs genres de poissons cartilagineux les ont, & alors ils en ont deux comme les animaux terrestres ; il est vrai néanmoins qu'ils different beaucoup pour la figure & la situation dans plusieurs poissons, & surtout dans la baleine.

Il y a ordinairement deux testicules ; quelques hommes n'en ont qu'un. Il s'en est trouvé qui en avoient naturellement trois. On a vu des hommes qui en avoient quatre, & l'on a prétendu que ceux qui en ont trois ou quatre, sont inhabiles à la génération. Ce qui n'est pas vrai, surtout des premiers. Il arrive quelquefois, que lors de la naissance, il n'y a qu'un testicule dans le scrotum, & que l'autre n'y étant pas encore descendu, est demeuré dans l'aine où il fait une petite tumeur. Il faut bien se donner de garde de prendre cette tumeur pour une descente, & d'en tenter la réduction.

Les testicules sont des corps mous, blancs, de figure ovale, de la grosseur environ d'un œuf de pigeon. On les a cru d'une substance glanduleuse, & suivant l'idée qu'on a présentement des glandes, on peut convenir qu'ils en sont en effet ; car leur substance n'est autre chose qu'un tissu de vaisseaux séminaires, qui servent à filtrer la semence, & à la séparer du sang que les arteres spermatiques y ont porté. Ces organes sont enveloppés de plusieurs tuniques que l'on divise en commune & en propres. La membrane commune qui renferme les deux testicules, est appellée scrotum, parce qu'elle ressemble à un sac ou bourse de cuir. Il y a une seconde tunique commune des testicules qui a été nommée dartos par les Auteurs Grecs ; ce n'est autre chose, suivant plusieurs Anatomistes, qu'un muscle de chaque côté qui enveloppe le testicule. Ces deux muscles, par leur jonction au milieu du scrotum, forment la cloison qui séparent les testicules. On trouve au-des-

ſous du ſcrotum, la membrane adipeuſe ou graiſſeuſe qui ſert d'enveloppe commune à tout le corps. C'eſt cette membrane qui eſt le ſiége de l'emphyſême aſſez ordinaire au ſcrotum. Les membranes propres à chaque teſticule ſont au nombre de trois. La premiere, eſt la muſculaire qui vient du muſcle crémaſter. La ſeconde, eſt la vaginale, qui eſt une continuation de la lame externe du péritoine. La troiſieme, eſt l'albuginée, les vaiſſeaux ſanguins des teſticules qu'on appelle auſſi ſpermatiques, ou préparans, ſont une veine & une artere de chaque côté. Les arteres, tant d'un côté, que de l'autre, partent de la partie antérieure de l'aorte deſcendante. Leur principe eſt extrêmement petit, mais immédiatement après elles groſſiſſent un peu. Cette conformation concoure beaucoup à la formation de la ſemence; puiſque c'eſt une régle en hydraulique que la viteſſe des fluides eſt en raiſon inverſe du diamétre des tuyaux. La veine ſpermatique gauche ne va pas comme la droite, ſe rendre dans le tronc de la veine cave inférieure; elle ſe dégorge dans l'émulgente du même côté, afin d'éviter de paſſer deſſus l'aorte dont la pulſation pourroit arrêter le cours du ſang.

Chaque teſticule a, comme tout organe deſtiné à la ſécrétion de quelque humeur, un vaiſſeau excrétoire. On lui a donné le nom de *vaiſſeau déférent*. Il ſerpente quelque tems ſur le bout du teſticule par où il ſort. Il eſt fortement attaché au teſticule par la tunique albuginée, il a pour lors le nom d'épididyme, & ne prend ſon nom que lorſqu'il quitte le teſticule. Ce vaiſſeau a dans ſon commencement une fort petite cavité, & ſes tuniques ſont au nombre de deux aſſez épaiſſes; mais cette cavité devient plus ample, à meſure qu'elle approche des véſicules ſéminaires, de maniere que l'on peut y introduire un ſtilet de moyenne groſſeur. Les teſticules ſont ſujets à beaucoup de maladies. L'hydrocéle, lorſqu'il y a hydropiſie du ſcrotum. Lorſqu'il n'y a qu'un emphyſême,

la maladie prend le nom de pneumatocéle. Elle se nomme varicocéle, si les veines du corps pyramidal deviennent variqueuses, ou sont attaquées de gonflement; la tumeur plus solide du testicule ou du corps pyramidal, qui présente une substance charnue s'appelle sarcocéle. On a traité ailleurs de toutes ces maladies. *Voyez*-les, chacune sous son nom propre: nous allons ici parler de l'inflammation des testicules après avoir fait observer que, lorsque les testicules sont relâchés & trop pendans, ce qui arrive souvent dans les enfans, & désigne la foiblesse de leur constitution, ils doivent être soutenus, & en même-tems renforcés par l'application des corroborans.

TESTICULES. (Inflammation des) (Méd. & Chir.) L'un ou l'autre des testicules, quelquefois tous les deux sont attaqués d'une inflammation, accompagnée de tumeur & de douleurs cruelles, surtout lorsque cette inflammation est un peu considérable.

Ce mal peut venir de deux causes. 1°. De quelque coup, ou d'une chûte. 2°. D'une maladie vénérienne, comme d'une gonorrhée imprudemment arrêtée. Cette maladie demande à être traité avec le plus grand soin, car souvent il survient un abscès ou sphacéle, ou le mal dégénére en un squirre, ou en un cancer, ou enfin en sarcocéle & hydrocéle; maladies fort incommodes. L'inflammation des testicules, comme toutes les autres inflammations, demande d'abord la saignée du bras répétée, si le sujet est pléthorique; on employe ensuite les mêmes remédes que pour l'inflammation des mammelles; surtout le vinaigre de litharge, on en arrose un cataplasme des quatre farines résolutives. On se sert aussi avec succès, de l'eau de chaux, mêlée avec l'esprit de vin camphré, la tuthie, & la pierre calaminaire: pour le tems de la nuit, où les fomentations ne se font pas commodément, on appliquera l'emplâtre de grenouilles, ou l'emplâtre de diachylon.

Lorsque l'inflammation reconnoît pour cause une

gonorrhée supprimée. Il faut faire une puissante révulsion par une bonne saignée du bras qu'on répete, si le cas l'exige. On tâche ensuite de rappeller l'écoulement par de copieuses boissons adoucissantes & rafraîchissantes. Ordinairement l'inflammation disparoît lorsque l'écoulement reprend son cours; quelquefois cependant le testicule ou seulement l'épididyme restent durs & engorgés. On en vient à bout que par les résolutifs unis aux mercuriaux longtems continués. On a vu de ces engorgemens invétérés, céder à un long usage de cataplasmes faits avec les quatre farines résolutives, & une forte dissolution de sublimé corrosif.

TESTICULES. (Maladies des) (Vét.) Les testicules des animaux sont aussi sujets à plusieurs maladies; les principales sont l'inflammation, l'hydrocéle, & la hernie.

La simple inflammation peut venir de saletés dans le fourreau, de coups, ou de meurtrissures reçues dans ces parties, ou de morsures d'animaux.

Quant à l'enflure du fourreau, si c'est en été, menez l'animal à l'eau, une fois ou deux par jour, & l'y laissez une heure chaque fois, cela suffira. En hiver, lavez-le avec de l'eau qui ne soit pas froide, & le frottez ensuite avec de l'eau de vie, & du savon noir fondus ensemble, ou bien avec l'onguent de Montpellier, si l'enflure s'étend jusqu'aux bourses.

L'hydrocéle, qui est une hydropisie ou épanchement d'eau particulier dans les bourses, se peut guérir aussi dans sa naissance, par les mêmes remédes; mais si elle résistoit opiniâtrement à l'usage de ces remédes, on feroit une ouverture, avec la lancette, du côté de la bourse où seroit l'épanchement, ou des deux côtés, si l'épanchement regnoit également des deux côtés. On peut, avant d'en venir à l'opération, faire usage du liniment qui suit.

Prenez de la farine de féves & du vinaigre, faites-

en une bouillie ; ajoutez-y un peu de sel, & vous vous en servirez pour frotter délicatement les testicules de l'animal, trois ou quatre fois par jour.

La hernie ou descente a lieu lorsqu'un des intestins trop comprimé dans le ventre, par l'effort des muscles, cherchant à s'échapper, force la partie la plus foible du péritoine, à l'endroit où passe le cordon des vaisseaux spermatiques, & descendant le long de ce cordon, vient joindre le testicule qui est dans la bourse du même côté, & fait avec lui une tumeur considérable. Il faut aussi-tôt qu'on s'en apperçoit, tâcher de faire rentrer la tumeur. Si l'on n'en peut venir à bout, il faut jetter l'animal sur un terrein mol, le renverser, & lui écarter les jambes de derriere, pour tâcher de faire la réduction du boyau ; quand elle est faite, appliquez dessus les bourses, pour les resserrer, & raffermir aussi le péritoine, l'emmielure rouge qui se compose ainsi.

Prenez *Suif de mouton, une livre & demie,*
sain-doux, une livre,
huile d'olives, demi-livre,
gros vin rouge le plus foncé, deux pintes,
poix noire & poix de Bourgogne, de chacune une livre,
huile de laurier, quatre onces,
térébenthine commune, une livre,
cinnabre en poudre, quatre onces,
miel commun, une livre & demie,
sang dragon, trois onces,
onguent de Montpellier, demi-livre,
eau de vie, demi-septier,
bol fin, ou du Levant en poudre, trois livres.

Ayez un chaudron ou une bassine, & mettez dedans le suif, le saindoux, l'huile d'olives, & le vin ; faites cuire à petit feu tous ces ingrédiens, jusqu'à ce que le vin soit consumé, remuant de tems en tems ; puis mettez les poix, faites-les fondre, & ajoutez l'huile de laurier, & l'onguent de Montpellier ; reti-

rez du feu, & y mettez alors la térébenthine & la remuez bien; enſuite mélangez bien le ſang dragon, après cela le miel, & enfin le bol en poudre fine. Dès que la matiere eſt hors de deſſus le feu, il ne faut ceſſer de la remuer, juſqu'à ce qu'elle ſoit totalement refroidie. Quand elle eſt froide, ou preſque froide, vous y jettez un demi-ſeptier de la plus parfaite eau de vie, & pour y donner du corps, vous y ajoutez ſuffiſante quantité de fine fleur de farine de froment.

Soleyſel parle d'une eſpece de ſuſpenſoir fait exprès, par le moyen duquel des chevaux qui n'avoient pas pu faire un ſeul pas, étoient en état de faire des ſauts. Ce ſuſpenſoir tenoit lieu à ces chevaux des bandages dont uſent les hommes, mais l'invention paroît en être perdue; d'ailleurs il faut beaucoup d'adreſſe pour les conſtruire.

TESTUDO. (Chir.) Signifie une tumeur large & molaſſe, ou un amas d'humeurs impures, entre le crâne & la peau, appellée auſſi *talpa*, comme reſſemblant aux tournoyemens ſouterreins de la tortue, & de la taupe. *Voyez* TALPA.

TETANOS. (Méd.) Eſt une ſorte de ſpaſme, rigidité ou convulſion univerſelle, qui ſaiſit tout le corps à la fois. Lorſque le corps eſt tiré en devant & courbé, le tétanos prend le nom d'emproſthotonos; ſi au contraire, la contraction des muſcles du dos eſt plus forte, & que le corps ſoit panché en arriére, on l'appelle opiſthotonos. Le tétanos eſt rare dans les climats tempérés, il eſt beaucoup plus commun dans les pays chauds, ſurtout lorſque les chaleurs exceſſives ſont bruſquement ſuivies de pluies froides. Voici quels ſont les ſymptômes de cette maladie. On reſſent des douleurs très-conſidérables, le viſage devient rouge & contourné; les joues ſe retirent, les yeux ſont immobiles; la reſpiration eſt preſque interceptée; tout eſt dans un état de rigidité ſinguliere; à peine le malade peut-il ouvrir la bouche; le ventre eſt conſtipé,

lorſqu'on le tâte, c'eſt comme ſi on touchoit une planche. Les remédes de cette eſpece de convulſions, ſont les mêmes que les remédes généraux des vapeurs & des affections ſpaſmodiques. Il faut commencer par la ſaignée, faire un grand uſage des lavemens émolliens, des fomentations, des bains de vapeurs, & d'eau tiéde; les médicamens internes rentrent dans la claſſe des anti-épileptiques. Mais le remède ſouverain dans cette maladie, c'eſt l'opium, donné à des doſes conſidérables, & à très-peu de diſtance l'une de l'autre. Le Docteur Home rapporte que le ſeul tétanos qu'il ait vu, a été guéri par l'opium, après avoir inutilement employé tous les autres remédes. On doit bien s'attendre qu'après une maladie convulſive auſſi terrible, il ſurvient une atonie univerſelle. Les meilleurs Praticiens conſeillent pour lors le quinquina.

TÊTE. (Anat.) C'eſt la plus haute partie du corps d'un animal. La tête eſt donc dans l'homme, la partie ſupérieure du ſquelette; elle s'étend depuis le vertex, juſqu'à la premiere vertébre du col. Sa grandeur, ſelon toutes ſes dimenſions, doit être proportionné à celle du reſte du corps. Cependant il vaut mieux l'avoir trop groſſe, que trop petite, le cerveau eſt moins gêné, fait mieux ſes fonctions. On a remarqué en effet, que ceux qui ont la tête très-petite, ont d'ordinaire peu de jugement. Si la groſſeur de la tête n'eſt pas égale chez tous les hommes, la figure n'eſt pas auſſi exactement ſemblable dans tous les ſujets: il y en a qui ont la tête ronde, d'autres qui l'ont extraordinairement allongée, on en voit dont la tête eſt preſque quarrée. Il eſt parlé dans les Voyageurs de certains Peuples, qui ſe rendent la tête auſſi plate que la main, & qui mettent la tête de leurs enfans, dès qu'ils ſont nés, entre deux preſſes, ſur le front & le derriere de la tête pour l'applatir. Cette coutume eſt tout-à-fait contre nature, n'a pour fondement que le goût le plus biſarre, & ne peut ſer-

vir qu'à rendre ces hommes tels qu'ils ſont, c'eſt-à-dire, ſtupides, & exceſſivement barbares.

Les Anatomiſtes regardent la tête comme le ventre le plus élevé du corps humain. Ils le diviſent en trois ventres; le ventre ſupérieur, qui eſt la tête; le ventre moyen, qui eſt la poitrine; l'abdomen conſtitue le ventre inférieur. La tête ou le ventre ſupérieur eſt, ſans doute, le plus noble de tous, par la dignité & l'importance des parties qu'il renferme; il eſt le ſiége des organes des ſens. L'Auteur de la Nature les a placé dans un lieu élevé, afin qu'ils puſſent veiller à la conſervation du corps; il a voulu auſſi que l'homme marcha la tête levée, comme ayant l'empire ſur tous les autres animaux créés pour ſon uſage.

La tête ſe diviſe en deux parties, ſçavoir, en crâne, & en face. Le crâne forme cette boëte oſſeuſe dans laquelle le cerveau eſt renfermé avec le cervelet. La face eſt la partie antérieure de la tête, où viennent ſe peindre les différentes paſſions; ſur laquelle le Créateur a imprimé un air de majeſté & de grandeur, qui rend l'homme redoutable aux animaux les plus féroces. Les autres régions de la tête ſont déſignées par les noms de *ſinciput*, *vertex*, *occiput*, *tempes*.

Le *ſinciput*, eſt le haut du front, où les cheveux finiſſent en devant.

Le *vertex*, eſt la partie la plus élevée de la tête; on l'appelle communément le haut de la tête.

L'*occiput*, eſt la partie poſtérieure, & la plus large pour l'ordinaire.

Les *tempes*, ſont, ainſi que tout le monde ſçait, les parties latérales de la tête. Elles ont été appellées *tempes*, *tempora*, parce que c'eſt là que les cheveux commencent à blanchir, à montrer le tems ou l'âge de l'homme. La différente coëffure des peuples, les rend plus ou moins ſuſceptibles de prendre les maladies auxquelles cet organe eſt ſujet; ceux qui l'ont toujours couverte, comme les Orientaux,

ont le crâne beaucoup plus mince. On remarqua après la bataille de Marathon, que le crâne des soldats Grecs qui avoient presque toujours la tête nue, étoit très-épais & très-dur, au lieu que celui des Perses, étoit très-tendre, parce qu'ils couvroient leur tête avec un turban. Quant aux maladies de la tête, *Voyez* MAL DE TÊTE, PLAIES DE TÊTE.

TÊTE DE CHEVAL. (Maréch.) Elle doit en général être menue, sèche, déchargée de chair, & médiocrement longue; elle est composée des oreilles, du toupet, du front, des salieres, des yeux, du chanfrein, de la ganache, du canal, de la barbe ou barbouchet, du menton, des nazeaux, du bout du nez, des lévres; le dedans de la bouche, est composé des dents de devant, des crocs, crochets, ou écaillons, des dents mâchelieres, des barres, de la langue & du palais. Il y a des têtes de conformation différente; sçavoir, de longues, de larges ou quarrées, de courtes, de busquées, ou moutonnées, & de petites; mais la beauté d'une tête de cheval est d'être petite, déchargée de chair, de façon que les veines paroissent à travers la peau; celles qui approchent le plus de cette description, approchent le plus de la beauté.

THALITRON COMMUN, ou RUE DES PRÉS. (Bot.) *Thalictrum majus vulgare.* Park; *Ruta Pratensis herbariorum, Sophia Chirurgorum.* C'est une plante qui pousse des tiges à la hauteur d'un homme, roides, canelées, rameuses, comme anguleuses, creuses en dedans, d'une couleur ordinairement rougeâtre, tirant sur le purpurin, & quelquefois verte. Ses feuilles sont amples, divisées en plusieurs parties oblongues, assez larges, vertes, luisantes: ses fleurs naissent en ses sommités, petites, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose autour d'une touffe d'étamine de couleur herbeuse. Quand la fleur est passée, il se forme une capsule à trois coins, qui renferme une semence oblongue, jaune, canelée, très-

menue, d'un goût amer. Sa racine eſt jaunâtre, ou de couleur de buis, fibreuſe, rampante, d'un goût un peu amer, déſagréable. Cette plante croît dans les prés, les lieux humides & marécageux, le long des ruiſſeaux ; elle fleurit en été.

La rue des prés eſt vulnéraire, apéritive ; on s'en ſert intérieurement & extérieurement. La décoction des feuilles dans de l'eau, lâche doucement le ventre, auſſi les emploie-t-on dans les bouillons laxatifs & émolliens, à la doſe d'une poignée. Sa racine purge comme la rhubarbe ; ce qui la fait appeller en Allemagne la rhubarbe des pauvres. Elle teint les urines & la ſalive de couleur jaune, fait couler la bile, & fortifie l'eſtomac & les inteſtins comme la rhubarbe. Mais il faut la donner à triple doſe, ſi l'on veut qu'elle ait un effet. On peut donc l'employer avec ſuccès dans la jauniſſe, la cachexie, & dans les embarras du foie. Le ſuc des feuilles & des fleurs, qui ſe donne depuis une once juſqu'à deux, convient dans le crachement de ſang, dans les fleurs blanches, dans le flux immodéré des régles & des hémorroïdes. La ſemence fait le même effet à la doſe d'un gros, dans trois ou quatre onces de plantain. Le nom de *Sophia Chirurgorum* lui a été donné, parce qu'on l'a employée autrefois aſſez communément dans le traitement extérieur des plaies & des ulcères, qu'on l'a regardée comme un déterſif, un cicatriſant aſſuré.

THÉ. (Bot.) Le thé, *Thea* Offic. eſt une petite feuille deſſéchée, roulée, d'un goût un peu amer, légérement aſtringent, agréable, d'une douce odeur qui approche de celle du foin nouveau, & de la violette.

On nous apporte le thé de l'Empire de la Chine & du Japon.

On trouve dans les boutiques trois eſpeces de thé; la premiere, qui eſt la plus précieuſe & la plus rare, s'appelle *thé Imperial*, parce qu'on le réſerve dans la Chine, pour l'Empereur & les grands Seigneurs. Sa

feuille eſt grande, & moins roulée que celle des autres eſpeces. Sa couleur eſt verte, vive.

La ſeconde eſpece qui eſt la plus commune, eſt celle que l'on nomme *thé verd*, dont les feuilles ſont fortement roulées, tirant ſur le verd: il eſt légérement aſtringent au goût, odorant, & donnant à l'eau la couleur d'un verd pâle.

La troiſieme eſpece qui eſt un thé roux ou noirâtre, s'appelle communément *thé bohé*, la feuille en eſt petite, roulée, noirâtre. Il ne doit la différence de ſa couleur & de ſon goût, qu'à ce qu'il a été plus froiſſé & plus rôti, car on croit que toutes ces eſpeces ſont les feuilles du même arbre, & qu'elles différent ſeulement par le tems auquel on les recueille, & par la maniere dont on les prépare.

L'arbriſſeau qui porte le thé, s'appelle, *the Sinenſium*, *ſive tſia Japonenſibus*. Il s'éleve à la hauteur de trois, quatre ou cinq pieds tout au plus; il eſt touffu, & garni de quantité de rameaux. Ce qu'il y a de plus commode dans une plante ſi débitée, c'eſt qu'elle n'occupe point de terrein qui puiſſe ſervir à d'autres: ordinairement on en fait les bordures des champs de blé, ou de riz; & les endroits les plus ſtériles ſont ceux où elle vient le mieux. La récolte des feuilles ſe fait à deux fois; aſſez ſouvent à trois. La premiere ſe fait ordinairement vers les premiers jours de Mars. C'eſt l'ouvrage des femmes. Il faut qu'elles y apportent beaucoup de ſoin, & tirent les feuilles avec précaution une à une. Les feuilles étant cueillies, on les expoſe à la vapeur de l'eau bouillante pour les ramollir; auſſitôt qu'elles en ſont pénétrées, on les étend ſur des plaques de fer polies & chaudes: on les retourne continuellement avec la main, juſqu'à ce qu'elles ſe fanent, ſe ſéchent peu-à-peu, ſe riſſolent & ſe roulent d'elles-mêmes ſous la figure & la forme qu'on nous les envoie.

Le thé ainſi préparé, doit être gardé dans une bouteille bien bouchée, ou dans une boëte fermée, afin

de conſerver ſon odeur, en quoi conſiſte ſa vertu.

Comme les choſes les plus communes reçoivent un nouveau prix, de la maniere dont on les prépare, on apporte plus de ſoin & d'attention pour le thé de l'Empereur. D'abord tout le thé qu'on emploie à ſa Cour, doit être cueilli ſur une montagne qui eſt près de la Ville, entourrée de larges foſſés, & de haies vives. Le ſoin qu'on prend dans la récolte, va juſqu'à la puérilité. Ceux qui doivent y être employés s'abſtiennent de manger du poiſſon, ou de toute autre viande, de peur que leur haleine ne corrompe les feuilles. On ne cueille que les premieres qui paroiſſent au ſommet des plus tendres rameaux. On les séche toutes à l'ombre, & on les conſerve dans des vaſes de porcelaine d'un très-grand prix, ſous le nom de thé Impérial.

Les Japonois & les Chinois n'ont pas la même maniere de prendre le thé. Les premiers pilent, ou plutôt font moudre leur thé en une poudre très-fine. Ils mettent cette poudre dans leurs taſſes, & verſent pardeſſus de l'eau bouillante. Mais les Chinois dont nous ſuivons la méthode, verſent de l'eau bouillante ſur les feuilles entieres de thé que l'on a miſes dans un vaiſſeau deſtiné à cet uſage, & ils en tirent la teinture: ils y mêlent un peu d'eau claire, pour en tempérer l'amertume, & la rendre plus agréable; ils la boivent chaude. Le plus ſouvent en buvant leur thé, ils tiennent du ſucre dans leur bouche; enſuite ils verſent de l'eau une ſeconde fois, & ils en tirent une nouvelle teinture, qui eſt plus foible que la premiere. Après cela ils jettent les feuilles.

Les Chinois attribuent au thé des vertus excellentes. Il paroît qu'ils ont pour cette boiſſon le même enthouſiaſme que nous avons pour tous les remédes nouveaux: mais il faut leur rendre juſtice, ils ſont plus conſtans dans leurs goûts; & le thé n'a jamais chez eux perdu de ſon crédit. D'ailleurs ils peuvent donner pour excuſe que c'eſt un reméde agréable dont

ils ont éprouvé du soulagement; & nous, peuple éclairé, peuple philosophe, nous n'avons d'autres raisons à apporter de la fureur avec laquelle nous vantons des médicamens quelquefois meurtriers, que la légéreté qui constitue notre caractère, l'empire de la mode, & l'amour de la nouveauté.

Quoique le thé n'ait pas dans notre pays la même vogue qu'à la Chine & au Japon, on en fait cependant un très-grand usage. Il y a des Provinces en France, la Flandre, par exemple, où l'on s'en sert aussi fréquemment qu'à la Chine & au Japon. La maniere de le prendre a donné son nom aux infusions de plusieurs autres plantes. C'est ainsi qu'on dit une infusion théiforme de feuilles de sauge, de mélisse, &c.

Le thé a une légére & douce astriction; il exhale une odeur subtile & agréable. Il fortifie l'estomac, & empêche que la grande quantité d'eau chaude n'en relâche trop les fibres; aussi l'emploie-t-on avec succès pour donner de l'activité aux médicamens purgatifs. Quelques tasses de thé prises lorsqu'une médecine commence à aller, en augmentent beaucoup l'effet. Les parties volatiles du thé peuvent souvent encore contribuer à atténuer & à résoudre la lymphe lorsqu'elle est trop épaisse; c'est à raison de cette action qu'il est diurétique, & qu'il excite la transpiration. On a donc eu tort de dire que si l'on reçoit quelque utilité de cette boisson, on doit principalement la rapporter à l'eau chaude. Il faut avoir bien peu de connoissance de l'action des médicamens, pour avancer que l'eau chaude peut jouer le rôle d'un tonique. Il ne faut pas cependant regarder le thé comme étant entiérement sans danger. L'usage immodéré de cette feuille infusée perpétuellement dans l'eau chaude, relâche les fibres, affoiblit l'estomac, attaque les nerfs & en produit le tremblement. Herman-Nicolas Grimen, a observé dans les Indes, que les grands buveurs de thé sont tombés dans la diabéte, ou la mai-

greur. M. Geoffroi dit dans ſa Matiere Médicale, avoir obſervé pluſieurs fois, que quelques-uns de ceux qui en avoient bu trop abondamment, avoient été attaqués d'inſomnies, de vertiges, & de mouvemens convulſifs de leurs membres.

Nous avons en Europe, & ſurtout en France, la véronique qu'on a appellée thé d'Europe, qui a les mêmes vertus que le thé, & plus ſûres à ce qu'on prétend. Mais il eſt vrai que, *vilescit oculis vicina voluptas.* On a en Botanique, une eſpece de *chenopodium*, auquel on a donné le nom de thé du Mexique; c'eſt le *chenopodium ambroſioides.*

On emploie auſſi à la façon du thé, la meliſſe, la petite ſauge, les capillaires de Canada, la fleur de coquelicot, les herbes vulnéraires de Suiſſe, l'ortie blanche, & pluſieurs autres plantes.

THÉCA. (Bot.) Grand arbre des Indes Orientales. On en trouve des forêts entieres dans le Malabar. Il fournit aux Indiens le bois dont ils bâtiſſent leurs temples. Sa feuille donne une liqueur qui ſert à teindre leurs ſoies, & leurs cotons en pourpre. Ils mangent ces mêmes feuilles; on en fait avec du ſucre, un ſyrop, qui guérit les aphtes. Les fleurs de cet arbre bouillies dans du miel, ſont un remède contre l'hydropiſie.

THÉNAR. (Anat.) C'eſt un muſcle qui ſert à éloigner le pouce du doigt indice; c'eſt pourquoi on le nomme auſſi *abducteur du pouce.*

Il y a un ſemblable muſcle qui appartient au gros orteil, & qui eſt auſſi appellé *thénar* ou *abducteur du gros orteil.*

THÉRIAQUE. (Pharm.) La thériaque eſt un nom que les Anciens ont donné à diverſes compoſitions qu'ils croyoient propres contre les poiſons. Mais on le donne d'ordinaire à une eſpece d'opiate, ou d'électuaire mol, compoſé d'un grand nombre d'ingrédiens. C'eſt une des plus anciennes, & des plus célèbres compoſitions de la Pharmacie; elle eſt due à Andromacus

l'ancien ou le pere, Médecin célèbre, Archiatre de Néron.

Ce nouvel antidote fut d'abord appellé par son inventeur, *Galené*, c'est-à-dire, *tranquille*; il prit ensuite le nom de *thériaque*, du mot grec θηριον, bête vénimeuse, tant parce qu'elle contenoit une espece de ces bêtes, sçavoir les vipères, que parce qu'elle étoit regardée comme utile contre les morsures de ces bêtes vénimeuses.

La composition de la thériaque a varié en différens tems, soit par le nombre & l'espece des drogues qui entrent dans sa composition, que par rapport au *modus conficiendi*. Les Pharmaciens modernes s'y sont principalement appliqués, depuis que la Pharmacie éclairée du flambeau de la Chymie, a découvert les vices énormes de cette composition, qui ne put qu'être barbare dans sa naissance, comme l'art qui la produisoit. En effet, il est facile de voir qu'il entre dans sa composition une grande quantité de substances inutiles, de peu de vertu, & qui ne sert qu'à diminuer les effets de celles qui en ont de salutaires. Les soins que se sont donnés les réformateurs modernes, & les prétentions de ceux qui ont cru qu'il n'étoit point permis de toucher à une composition si précieuse, annoncent également un respect aveugle & superstitieux pour la célébrité, assurément très-précaire de ce remède, qu'on peut justement appeller un monstre pharmaceutique. Mais le vice essentiel de la thériaque ne consiste pas seulement dans l'amas bisarre d'une foule de drogues de différentes vertus, stomachiques, cordiales, astringentes, narcotiques, purgatives, en ce que dans le grand nombre des drogues, il s'en trouve plusieurs qui ont des vertus bien décidées, qu'on peut supprimer, parce qu'elles sont dominées par d'autres qui y entrent en plus grande quantité, ont infiniment plus de vertu, & effacent celles des autres; mais encore en ce que tout cela est réduit sous une forme peu propre à la conser-

vation, à la durée, ou plutôt ſous une forme deſtinée à faire ſubir à ce mêlange une altération prévue & inévitable, de laquelle on attend des corrections, & de nouvelles vertus; enſorte que la perfection de la thériaque, quant à ſes qualités médicamenteuſes, doit dépendre de l'imperfection même de ſa préparation.

La thériaque eſt cordiale, ſtomachique, tue les vers, & les ſemences vermineuſes qui ſe développent dans les fiévres malignes; on la fait prendre dans le dévoyement & le flux dyſentérique, dans la toux invétérée; elle eſt calmante, légérement ſudorifique, à raiſon d'un grain d'opium par gros qu'elle contient; on la donne dans la petite vérole, comme un fort bon cordial. On l'employe dans les attaques de peſte, comme défenſive du mauvais air. La doſe eſt depuis dix-huit grains, juſqu'à deux gros.

On l'employe auſſi à l'extérieur, elle eſt un véſicatoire doux; elle eſt bonne pour la morſûre des bêtes vénimeuſes.

Les Charlatans diſtribuent de la thériaque qu'ils prétendent meilleure que toutes les autres, parce qu'elle a la propriété de faire vomir, & de faire ſortir le poiſon hors de l'eſtomac lorſqu'on a eu le malheur d'en avaler. La propriété émétique de cette thériaque, ne lui vient que du verre d'antimoine qu'ils y mêlent.

THÉRIAQUE CÉLESTE. (Pharm.) Compoſition moderne bien plus parfaite que la thériaque ancienne, même la plus réformée, qui n'eſt compoſée que de corps chymiquement homogénes, la plupart ſéparés & purifiés par la Chymie, tels qu'extraits, réſines, & huiles eſſentielles; nous ne donnerons point ici la deſcription de ce reméde, parce qu'il eſt preſque inuſité, quoiqu'on ne puiſſe lui refuſer de poſſéder à un degré éminent les vertus tonique, cordiale, ſtomachique, emménagogue, ſudorifique, & cela dans un volume concentré, rapproché, efficace, à petite doſe.

Car

Car il faut toujours en revenir au précepte, *fruſtrà fit per plura, quòd poteſt fieri per pauciora.*

THÉRIAQUE DIATESSARON, ou de quatre drogues de Méſué.

Prenez *Racines de gentiane & d'ariſtoloche ronde, baies de laurier, & myrrhe choiſie, de chaque, deux onces, miel choiſi écumé, deux livres.*

Faites un électuaire ſelon l'art.

Il ne manque à celle-ci que l'opinion, pour poſſéder les principales des vertus réelles de la grande thériaque. C'eſt un bon cordial ſtomachique, qui a d'abord été ſimplifié pour les chevaux, en cela mieux traités que les hommes, pour qui on réſervoit la grande thériaque. Elle eſt employée auſſi bien qu'elle, contre les piquûres des bêtes vénimeuſes. La doſe eſt depuis douze grains, juſqu'à deux gros.

THLASPI. (Bot. & Mat. Méd.) Le thlaſpi ou tharaſpic, eſt un genre de plante qui pouſſe des tiges velues, rondes, rameuſes, garnies de feuilles ſans queues, longues, s'étréciſſant peu-à-peu; dentelées en leurs bords, d'un goût âcre; ſes fleurs ſont fort petites, blanches, compoſées chacune de quatre feuilles. Ses fruits ſont ronds ou ovales, applatis en bourſe, diviſés en deux loges remplies de quelques graines preſque rondes & applaties, d'un goût âcre comme de la moutarde. Sa racine eſt aſſez groſſe, fibreuſe, ligneuſe, blanche, un peu âcre.

Entre les diverſes eſpèces de thlaſpi que l'on connoît, il y en a trois qui ſont les ſeules employées dans les boutiques. Le thlaſpi ou tharaſpic ordinaire. *Thlaſpi* Offic. *Thlaſpi vulgatius.* C. B. Le thlaſpi ou tharaſpic des champs à larges ſiliques. *Thlaſpi latius*, Offic. *Thlaſpi arvenſe, ſiliquis latis.* C. B. Le thlaſpi ou tharaſpic a odeur d'ail. *Scorodothlaſpi*, Offic. *Thlaſpi allium redolens.*

Ces trois eſpèces de thlaſpi ſervent également en Médecine. Mais elles y ſervent peu, & c'eſt de leur ſemence ſeule qu'on fait uſage. Cette ſemence eſt âcre

& piquante au goût, laissant dans la bouche un goût d'ail ou d'oignon. Les plantes qui les fournissent, sont de la classe des crucifères de Tournefort, & dans la division de celles qui contiennent l'alkali volatil spontané dans un état assez nud, & en une quantité assez considérable. On employe la semence de thlaspi pour exciter la sécrétion de l'urine, favoriser l'écoulement des régles, pour dissoudre le sang caillé, pour faire mûrir & déterger les abscès internes. Lorsqu'on le prend intérieurement, la dose en est depuis un scrupule, jusqu'à deux, dans quelque liqueur appropriée. Il faut éviter avec soin d'en donner aux femmes grosses, parce qu'étant âcre & piquante, & mettant le sang dans une grande agitation, elle pourroit causer l'avortement. On ne doit l'employer que dans les tempéramens froids, & qui sont dominés par la pituite & par l'acide. On peut se servir extérieurement de cette semence, en guise de masticatoire pour décharger le cerveau d'une pituite surabondante. *Schoder* assure, que si l'on en répand la poudre sur les ulcères externes, elle les déterge, & les mondifie promptement.

La semence du thlaspi commun entre dans la composition de la thériaque, & du mithridate de la Pharmacopée de Paris.

THORA. (Bot.) *Thora folio cyclaminis.* C. B. *Ranonculus cyclaminis folio asphodeli radice.* C'est une espéce de renoncule, ou une plante qui pousse de sa racine deux ou trois feuilles presque rondes, semblables à celles du cyclamen, mais une fois aussi grandes, dentelées en leurs bords, nerveuses, fermes, attachées par des queues. Ses fleurs sont composées chacune de quatre feuilles jaunes disposées en rose. Quand cette fleur est passée, il paroit un fruit arrondi, où sont ramassées, en maniere de tête, plusieurs semences plates. Sa racine est à petits navets, comme celle de l'asphodèle. Cette plante croît sur les hautes montagnes; elle contient beaucoup de sel âcre & corrosif: on se sert de son suc, pour empoisonner les fléches, &

tuer les bêtes nuisibles. On ne s'en sert point dans la Médecine, à cause qu'elle est un poison. Son contre-poison est une espèce d'aconit qu'on appelle *anthora*. *Voyez* ACONIT.

THYM. (Bot. & Mat. Méd.) *Thymus*. Plante aromatique de la classe des labiées de Tournefort. Entre les douze espèces que compte ce célèbre Botaniste, il y en a trois qui sont principalement usitées en Médecine. Le thym de Créte ou de Candie, *thymum Creticum seu verum* Offic. Le thym commun à larges feuilles, *thymum vulgare* Offic. *thymus vulgaris folio latiore*. C. B. Le petit thym des jardins, ou le thym à feuilles étroites, *thymus vulgaris folio tenuiore*. C. B. *Thymum minus* Offic.

Ces trois espèces de thym servent indifféremment en Médecine; elles ont une odeur suave, & sont d'un goût pénétrant, chaud, aromatique. On employe principalement les fleurs & les feuilles du thym, ou plutôt leurs calices; car on doit compter les pétales à peu près pour rien, comme dans toutes les fleurs des plantes de cette classe.

La marjolaine & le serpolet sont celles des plantes labiées avec lesquelles le thym a plus de rapport. M. *Cartheuser* assure que l'huile essentielle de thym, est plus âcre que celle de marjolaine, & que la premiere plante contient aussi une plus grande quantité du principe camphré. L'huile essentielle de thym est d'une couleur dorée ou rouge. M. *Cartheuser* en a retiré environ un gros & demi, d'une livre de la plante; cette huile est, selon une expérience de *Neumann*, en partie liquide, en partie concrète, dès le tems même de la distillation; c'est-à-dire, qu'en distillant le thym avec l'eau, selon la méthode ordinaire, il s'éléve un principe huileux concret, un vrai camphre capable d'obstruer le bec de l'alembic.

Le thym est rarement employé dans les remédes magistraux destinés à être pris intérieurement. L'usage de cette plante, pour les remédes extérieurs, est plus fréquent. On le fait entrer assez généralement,

dans la compoſition des vins aromatiques, des lotions, & des demi-bains qu'on deſtine à fortifier les membres, à diſſiper les enflures, à calmer les douleurs.

Les feuilles de thym entrent dans l'eau générale; ſes fleurs, dans le ſyrop de Stœchas, & ſes ſommités fleuries dans la décoction aromatique, dans la poudre réjouiſſante, & dans l'huile de renard, de la Pharmacopée de Paris. L'huile eſſentielle entre dans les baumes nervins & apoplectiques; & l'eau diſtillée, dans l'eau de mille fleurs de la même Pharmacopée.

THYMELÆA. (Bot.) Arbriſſeau qu'on appelle autrement garou. *Voyez* GAROU.

THYMUS. (Anat.) C'eſt une glande conglomérée, ſituée à la partie ſupérieure de la poitrine, dans l'endroit où l'artère aorte & la veine cave montante ſe diviſent en rameaux ſous-claviers. Les Latins l'appellent *thymus*. On la nomme auſſi en françois *fagoue*. C'eſt ce que dans les veaux on nomme *ris de veau*.

Le volume du thymus eſt plus conſidérable dans les enfans, que dans les adultes, dans leſquels il ſe flétrit, & ſe déſleche à meſure qu'ils avancent en âge; elle eſt néanmoins plus petite dans les enfans nouveaux nés, que dans ceux qui ont vêcu quelques années. Elle eſt preſqu'effacée dans les vieillards.

Son uſage, ſelon les Anciens, eſt de ſervir d'appui à la diviſion des gros vaiſſeaux. Cet uſage attribué à pluſieurs glandes par les Anciens, eſt à préſent proſcrit par les Anatomiſtes modernes. En effet, pour que le thymus eût cet uſage, il faudroit, qu'au lieu de diminuer à meſure qu'on avance en âge, il augmentât de volume & de conſiſtance, puiſque les vaiſſeaux deviennent plus gros & plus forts; & nous voyons arriver tout le contraire: mais les ſyſtêmes que les Anatomiſtes modernes ont élevés ſur les ruines de ceux des Anciens, n'ont pas plus de conſiſtance & de ſolidité. Toutes leurs opinions enfantées dans le loiſir du cabinet, ne ſont appuyées ſur aucune preuve, & l'uſage du thymus eſt parfaitement inconnu. Le ſyſtême le plus vraiſemblable, parce qu'il quadre

mieux avec les phénomenes qu'on observe dans le thymus, c'est que cet organe est un vrai réservoir destiné à contenir un lait nourricier, propre à la nutrition du fœtus. Dans l'abondance, lorsque le fœtus reçoit bien des sucs de la mere, ce lait se sépare du sang de la mere, & se loge dans le thymus : dans les tems de dégoût & d'abstinence, le fœtus ne recevant pas assez de sucs, cette substance est repompée en plus grande quantité, & rentre dans les routes de la circulation. Aussi voit-on que dans le fœtus, & les jeunes enfans, le thymus est florissant & plein de sucs ; dans l'adulte, au contraire, il est presque totalement effacé.

THYROIDE. (Anat.) Cartilage le plus grand de tous ceux du larynx ; il est situé à la partie antérieure. On le nomme *thyroïde* ou *scutiforme*, parce qu'il a la figure d'un bouclier. Il est concave en dedans, & convexe en dehors ; c'est ce qu'on appelle vulgairement le morceau d'Adam. Il avance plus en dehors aux hommes, qu'aux femmes.

THYROIDE. (Glande) (Anat.) C'est une grosse masse glanduleuse, blanchâtre, qui couvre antérieurement la convexité du larynx. Elle a la figure d'une demi-lune, & ses deux cornes s'étendent & montent des deux côtés ; elles l'attachent au cartilage thyroïde, & à l'œsophage de chaque côté ; mais sa partie moyenne se joint à la partie inférieure du larynx, & au haut de la trachée-artère.

Il est à croire que cette glande sépare une humeur visqueuse qui humecte les parties voisines ; mais son vaisseau excréteur étant encore inconnu, son usage par conséquent est incertain.

Cette glande s'imbibe quelquefois d'une humeur particuliere, qui cause dans la suite une tumeur considérable au-devant du col, qui est molle, pendante, indolente, & mobile ; on la nomme *goüetre*. Cette tumeur est commune dans la Savoie à cause des eaux de neige que les habitans de ce pays boivent presqu'en tout tems.

TIC. (Maréch.) Il y a deux sortes de tic, l'un est naturel, & l'autre provient d'une mauvaise habitude.

Le tic naturel est un mouvement convulsif des muscles de certaines parties, comme des yeux, de la mâchoire, ou du col. Il y a des hommes qui sont sujets à cette premiere espèce de tic ; elle est sans remède.

La seconde espèce de tic, est une mauvaise habitude que les chevaux contractent. Parmi une infinité de ces mauvaises habitudes, la plus commune est de ronger la mangeoire, ou la longe du licol, ce qu'ils ne font jamais qu'ils ne rottent. Un cheval *tiqueur* ou qui *tique*, ou sujet au *tic*, se remplit de vents, & devient sujet aux tranchées : le *tic* est fort incommode, & se communique dans une écurie.

Il y a à cette incommodité plusieurs palliatifs qui ne durent que quelques jours, comme d'entourer le col près de la tête d'une courroie de cuir un peu serrée, de garnir le bord de la mangeoire de lames de fer, ou de cuivre, de la frotter avec quelque herbe fort amère, ou avec de la fiente de vache ou de chien, ou avec de la peau de mouton ; mais le meilleur & le plus efficace, est de donner l'avoine dans un havresac pendu à la tête du cheval, & de lui ôter sa mangeoire.

TIERCE. (Fiévre) (Méd.) Fiévre qui revient tous les deux jours, accompagnée de froid & de frisson, d'un pouls prompt & fréquent, que suit une chaleur incommode & brûlante ; c'est l'espèce de fiévre la plus commune ; elle attaque indistinctement les personnes de tout âge, de tout sexe, & de tout tempérament. *Voyez* FIÉVRE.

TIGE. (Bot.) C'est la partie des plantes qui tire sa naissance de la racine, & qui soutient les feuilles, les fleurs & les fruits. La *tige* dans les arbres, prend le nom de *tronc*, en latin *truncus* ; & celui de *caudex* dans les herbes : on l'appelle *caulis* & *scaphus*, lorsqu'elle est droite comme une colonne ; les Auteurs modernes l'ont nommé *viticulus*, lorsqu'elle est grêle & couchée, comme est celle de la nummulaire. En-

fin la tige des plantes graminées, s'appelle *culmus*. La tige de la plante, suivant M. Grew, dans son Anatomie des plantes, n'est autre chose que la cuticule qui couvre, au commencement, les deux lobes & la plume de la graine, & qui s'étend à mesure que la plante croît.

TILLEUL. (Bot. & Mat. Méd.) Tilieul, tillau, tillot, ou tillot d'Hollande; *Tilia* Offic. *Tilia fœmina folio majore*. C. B. C'est un arbre grand, gros, fort rameux, & qui donne beaucoup d'ombrage, son écorce est unie & noirâtre en dehors, pliante. Son bois est tendre, blanchâtre. Ses feuilles sont larges, arrondies, finissant en pointe, dentelées en leur bord, un peu velues. Ses fleurs sont à cinq feuilles, disposées en rose, de couleur blanche, tirant sur le jaune, d'une odeur agréable, soutenues par un calice taillé en cinq parties, blanches, grasses. Chaque fleur est suivie d'une coque ligneuse, grosse comme un gros pois, ronde, un peu oblongue, anguleuse, vélue, renfermant une semence noirâtre, douce. Cet arbre est fort recherché, & se cultive presque partout; il demande une terre grasse, fait beaucoup d'ombrage, & prend telle figure qu'on veut; on en fait des allées, des avenues, des cabinets: mais il ne dure pas fort longtems; il fleurit en Mai & Juin, son fruit mûrit en Août, & souvent en Septembre il tombe de lui-même. Le tilleul d'Hollande, est un des arbres les plus estimés que nous connoissions; les canaux qu'on voit dans la plupart des Villes de ce pays, sont bordés de tilleul des deux côtés.

Le tilleul réussit parfaitement à la transplantation. On peut le planter fort gros avec succès, quand même il auroit un pied de diamétre. On s'est assuré que des plants pris dans les bois, & éclatés sur de vieux troncs, reprennent assez communément. L'automne est la saison la plus favorable pour la transplantation de cet arbre, & on fera toujours mieux de s'y prendre dès que les feuilles commencent à tomber, à moins qu'on eût à planter dans un terrein gras, sujet à recevoir

trop d'humidité pendant l'hiver ; il vaudroit mieux, dans ce dernier cas, attendre le printems, & au plus tard la fin de Février.

Le tilleul peut se tailler tant qu'on veut sans inconvénient. On peut l'élaguer, le tondre, le palisser au ciseau, à la serpe, au croissant ; il souffre ces opérations dans tous les tems où la séve n'est pas en mouvement, & il se cicatrise promptement, tant qu'il est au-dessous de l'âge de vingt ans : cependant lorsqu'on est obligé de retrancher de fortes branches, on doit le faire avec la précaution d'y mettre un enduit.

Les fleurs de tilleul sont la seule partie de cet arbre qui soit en usage en Médecine à l'intérieur. On en prépare une eau distillée, & on en fait une conserve. L'un & l'autre de ces remédes est regardé comme un excellent céphalique, & presque généralement ordonné dans les menaces d'apoplexie & d'épilepsie, dans les vertiges, le tremblement des membres, & dans la plupart des autres maladies qui dépendent évidemment des vices du cerveau, ou de l'origine des nerfs, l'infusion des fleurs de tilleul est employée aux mêmes usages. Elle doit être regardée comme plus foible que l'eau distillée, & que la conserve, s'il est vrai que la vertu des fleurs de tilleul réside dans leur principe aromatique, dont l'infusion est beaucoup moins chargée que l'eau distillée, ou la fleur contenue en substance dans la conserve. Or il est certain par l'analyse de *Cartheuser*, que le principe fixe, ou l'extrait de cette fleur ne posséde aucune vertu réelle ; cet Auteur n'en a retiré par le menstrue aqueux, qu'une substance mucilagineuse, fade, & sans activité.

Quant à l'usage extérieur du tilleul, *Simon Pauli* assure que le mucilage tiré de son écorce moyenne avec l'eau de plantain, est un excellent liniment contre les brûlures. Ses baies pulvérisées & incorporées avec un peu de vinaigre, étant introduite dans le nez, en arrête l'hémorragie. *Boerhaave* recommande le cataplasme fait avec les fleurs pilées, comme un des remédes les plus efficaces dans le ténesme. On

assure que les feuilles pilées & arrosées d'un peu d'eau, sont très-propres pour résoudre & dissiper les tumeurs des pieds.

Le tilleul est aussi d'un usage fréquent dans les Arts; son bois est employé par les Charrons, les Menuisiers, les Carossiers, les Ebénistes, les Graveurs en bois. Les Sculpteurs se servent par préférence du bois de tilleul pour leurs ouvrages, parce que ce bois, étant tendre, céde facilement, sans s'éclater, à l'impression du ciseau, outre qu'il n'est point sujet à la vermoulure. Ses jeunes rejettons peuvent servir aux ouvrages de vannerie, comme les saules de petite espèce. Le charbon de bois de tilleul est plus propre qu'aucun autre pour faire la poudre à canon; on se sert de la seconde écorce pour faire des cordes & des cables.

On en faisoit autrefois un plus noble usage; elle servoit aux Anciens de papier pour écrire, lorsqu'elle étoit récente. C'est cette seconde écorce que les Grecs appelloient proprement *phylira*.

TINTEMENT D'OREILLE. (Méd.) Dépravation de la sensation de l'ouïe; elle consiste dans la perception que l'oreille fait de bruits qui n'existent pas réellement, ou du moins qui ne sont pas extérieurs. Cette perception est causée par le battement de quelque artère qui est dans l'oreille, par l'inflammation & l'abscès de la caisse & du labyrinthe, par des corps étrangers, par les commotions du crâne, par des coups reçus à l'oreille, & qui ont ébranlé l'organe immédiat de l'ouïe: le mouvement extraordinaire & déréglé des esprits animaux, cause aussi le tintement, comme il arrive dans le délire, dans la phrénésie, dans le vertige.

On peut donc établir deux sortes de *tintemens*, dont les uns dépendent des maladies du cerveau, les autres des maladies de l'oreille. Ceux qui suivent les maladies de l'oreille, sont ou vrais, ou faux; & de ceux-ci, les uns sont appellés *tintemens*, les autres *sifflemens*, les autres *bourdonnemens*, les autres *murmures*.

En général, on peut dire que les bruits sourds & bourdonnans sont causés par un ébranlement lâche, & les bruits sifflans & tintans par un ébranlement tendu, ce qui est confirmé par les causes éloignées de ces symptômes ; les rhumes, par exemple, & les suppurations, où les membranes sont relâchées, produisent ordinairement un bourdonnement ; & les inflammations & les douleurs d'oreille, où ces parties sont tendues & désséchées, causent les sifflemens & les tintemens.

La cure du tintement dépend des maladies du cerveau, ou de l'oreille qui le produisent. Le tintement qui procéde de l'inflammation demande la saignée, un régime de vie très-exact, des injections émollientes & raffraîchissantes quand le mal est extérieur. *Celse* qui est parmi les Anciens, celui qui a le mieux traité des tintemens d'oreille, conseille des injections avec l'huile de laurier. Lorsque le tintement vient d'une humeur fixée sur ces parties, il faut faire des injections avec l'huile de rhue, l'huile essentielle d'absinthe. Mais le meilleur reméde dans ce cas, est d'établir un séton à la nuque du col, & d'en favoriser l'écoulement le plus qu'il sera possible. Le tintement qui vient du froid, se dissipe de lui-même. Le tintement habituel incommode rarement, & ne demande aucun reméde particulier, à moins qu'on n'en connoisse bien la cause.

TISANE. (Méd.) Les Médecins disoient autrefois *ptisane*. Les tisanes sont des infusions, ou de légeres décoctions de plantes, de feuilles, de racines faites dans l'eau pour servir de boisson ordinaire aux malades. Elles doivent être peu chargées de matieres extractives, & le moins désagréables qu'il est possible, afin de ne point degoûter le malade.

Les tisanes des Anciens étoient fort différentes des nôtres. Comme les anciens Médecins ne se seroient jamais avisés de donner de fortes décoctions de viande aux malades attaqués de fiévres aigues, ils y suppléoient par un régime connu sous le nom général

de *tisane*, qu'on faisoit plus ou moins épaisse ou nourrissante, selon les effets différens qu'on en attendoit.

Mercurialis remarque qu'il y avoit chez les Anciens trois sortes de tisanes ; la premiere se faisoit d'une partie d'orge mondé, bouillie dans dix ou quinze parties d'eau, jusqu'à ce que l'orge dissous ne formât plus qu'une masse. On appelloit celle-ci simplement tisane, ou tisane entiere. Quand on l'avoit passé à la chausse, pour en séparer la partie la plus épaisse, on la nommoit tisane passée, ou jus de tisane. Ce sont les deux sortes de tisane dont Hippocrate parle dans son livre de *Ptisanâ*, *sive de victus ratione in morbis acutis*, & à laquelle il donne le nom de gruau d'orge. Les Médecins Latins & Arabes, parlent encore d'une troisieme sorte de tisane faite d'orge commun non mondé qu'on fait bouillir dans l'eau ; mais on doit la mettre plutôt au rang des boissons, que des alimens, puisqu'on s'en sert dans les fiévres, uniquement pour délayer. Les Modernes différent des Anciens en ceci ; car ils se servent de la colature de tisanne, comme d'un délayant dans les fiévres, où on ne l'employoit autrefois que comme nourriture. Il est vrai qu'on la fait beaucoup plus légere.

Nos tisanes sont purgatives ou altérantes. Les tisanes purgatives sont celles dans lesquelles il entre des cathartiques étendus dans une plus ou moins grande quantité d'eau ; on en prend quelques verres seulement. Les altérantes sont celles dans lesquelles les médicamens ne sont pas assez forts, ou bien leur vertu n'est pas assez développée pour produire une purgation, mais qui doivent par leur usage continué, établir un changement manifeste dans l'économie animale. Elles sont différentes selon les indications que le Médecin a à remplir ; les unes sont diurétiques, les autres raffraîchissantes, astringentes, &c.

Nous ne parlerons pas ici de ces tisannes communes, connues de tout le monde. Nous allons donner quelques formules de tisanes, soit altérantes, soit purgatives, un peu composées.

Tisane antiscorbutique.

Prenez *Racines de raifort ſauvage, demi-once,*
feuilles récentes de cochléaria, de creſſon d'eau,
de chaque, une once,
eau bouillante, une livre.

Après avoir néroyé les herbes & la racine de raifort, on coupe les herbes en trois ou quatre portions, & les racines par tranches: on les met dans une petite cucurbite d'étain, on verſe par-deſſus l'eau bouillante. On bouche exactement le vaiſſeau, & lorſque le tout eſt refroidi, on paſſe la liqueur au travers d'une étamine ſans exprimer le marc. Cette tiſanne ſe trouve fournie abondamment des principes âcres & volatils des ſubſtances antiſcorbutiques, mais elle eſt peu chargée de principes extractifs; ſi l'on veut qu'elle le ſoit davantage, on peut employer la décoction de ces mêmes ſubſtances en place d'eau; on verſe cette décoction ſur une pareille quantité des mêmes ingrédiens.

Cette tiſane eſt un excellent antiſcorbutique; on la fait prendre le matin à jeun, depuis un verre par jour, juſqu'à une pinte, à proportion que les affections ſcorbutiques ſont fortes.

Tisane de Santé.

Prenez *De la meilleure avoine, quatre onces,*
racines de chicorée ſauvage, trois onces.

Vous aurez ſoin de bien néroyer, & de bien laver l'avoine, & la racine. Faites bouillir le tout dans ſix pintes d'eau de riviere, pendant une bonne demi-heure, ajoutez alors,

cryſtal minéral, une demi-once,
miel de Narbonne, ou à ſon défaut, miel blanc, quatre onces.

Laiſſez encore bouillir la liqueur, pendant une demi-heure, paſſez-la à travers un linge, & la laiſſez refroi-

dir. Cette tisane est rafraîchissante & adoucissante. On en fait assez usage à la Charité de Paris. La dose est de deux verres le matin à jeun, autant deux ou trois heures après le repas.

Tisanne de Feltz.

Prenez *Salsepareille coupée, deux onces,*
squine, une once,
antimoine, quatre onces,
colle de poisson, écorce de buis, lierre de muraille, de chaque, une once & demie.

On fait bouillir toutes ces substances dans six pintes d'eau, on suspend l'antimoine enfermé dans un nouet; lorsque la liqueur est réduite à trois pintes, on la passe, & on y fait dissoudre

Sublimé corrosif, trois grains.

On fait boire au malade une pinte de cette tisane par jour, en trois ou quatre verres. Elle guérit les maladies vénériennes.

Tisane Royale ou purgative.

Prenez *Une once & demie de racine de patience; de celles de polipode de chêne, de chicorée sauvage, du sel d'epsom, de chaque, une once.*

Faites bouillir dans quatre livres d'eau commune réduites à trois, ajoutez sur la fin

séné, six gros,
semences d'anis, un gros,
réglisse ratissée & concassée, trois gros,
un citron coupé par tranches.

Retirez aussitôt du feu, & coulez la liqueur.

C'est un purgatif très-doux, très-efficace, & très-commode; cette tisane se donne le matin à jeun, à la dose de trois ou quatre verres.

TITHIMALE ou TITIMALE. (Bot.) *Tithimalus.* Genre de plante à fleur monopétale, campaniforme, découpée & entourée de deux feuilles qui semblent

tenir lieu de calice. Le piſtile eſt ordinairement triangulaire ; il ſort du fond de la fleur, & devient dans la ſuite un fruit qui a la même forme que le piſtil, & qui eſt diviſé en trois loges, dans leſquelles on trouve des ſemences oblongues.

Il n'y a guère de genre de plante plus étendu que celui des tithimales ; Tournefort en compte ſoixante-trois eſpèces, dans le nombre deſquelles il y en a pluſieurs d'étrangeres. Celles que les Médecins connoiſſent le plus ſont, le tithimale des marais, *tithimalus paluſtris*, *fruticoſus* ; la grande éſule, *tithimalus folio pini*, *forte Diaſcoridis pithyuſa* ; la petite éſule, *tithymalus cyparisſias* ; l'épurge ou la catapuce ordinaire, *tithimalus latifolius*, *cataputia dictus* ; le petit tithimale à feuilles d'amandier, *tithimalus amigdaloïdes*, *anguſtifolius*.

Tous ces tithimales rendent un ſuc laiteux, qui dans quelques-uns, eſt plus ou moins cauſtique. Ce ſuc eſt une vraie réſine étendu dans beaucoup d'eau. C'eſt à raiſon de ce ſuc, que les tithimales ſont de violens purgatifs. Ils poſſédent tous les mêmes propriétés médécinales. On a principalement employé leurs ſemences & leurs racines pour l'uſage intérieur. Les ſemences avalées entieres, & les racines ſéchées & miſes en poudre, ſont des purgatifs très-violens que les Médecins n'ordonnent preſque plus, même dans les hydropiſies, où le relâchement eſt le plus évident & le plus extrême.

C'eſt principalement de l'eſpèce de tithimale appellée épurge, que les payſans prennent la ſemence, & c'eſt l'éſule dont la racine eſt uſitée. Les Pharmaciens ont prétendu corriger la trop grande activité de ces plantes, en leur faiſant ſubir une préparation. Elle conſiſte à faire macérer les racines dont on veut ſe ſervir dans du fort vinaigre. Par cette opération, on réuſſit à modérer l'activité de ces médicamens, même ſelon quelques Auteurs, juſqu'au point de l'affoiblir. La doſe de la racine d'éſule, eſt ſelon les Auteurs de matiere Médicale depuis un ſcrupule, juſqu'à un

gros en ſubſtance. La poudre de racine de tithimale, n'eſt plus qu'un reméde de Charlatans ; pluſieurs donnent pour guérir des fiévres intermittentes, la racine du tithimale à feuilles d'amandier miſe en poudre, & priſe dans un bouillon trois jours de ſuite. La doſe eſt d'un demi-gros, à un gros, pour chaque priſe, ſuivant la force ou la foibleſſe du malade : ce reméde purge avec violence, par haut & par bas. Des gens dignes de foi, très-inſtruits en Chymie & en Médecine, ont aſſuré que la poudre d'Aillaud, dont l'uſage a trop malheureuſement été démontré infidele & funeſte, n'eſt autre choſe que la poudre de la racine du *tithimalus amigdaloïdes, anguſtifolius*.

Le ſuc laiteux de tous les tithimales mis en digeſtion avec le ſel de tartre, puis épaiſſi, fournit une matiere que M. Chomel, dans ſon traité des plantes uſuelles, compare pour les vertus, à la ſcammonée de Smyrne ; il ſemble même lui donner la préférence ; cependant Boerhaave la trouve plus âcre, plus cauſtique, & par conſéquent plus dangereuſe.

On employe extérieurement le ſuc laiteux de ces plantes, pour conſumer les verrues, & pour diſſiper les dartres ; c'eſt auſſi un dépilatoire, ſi l'on en humecte les parties velues.

TON. (Hiſt. Nat. & Méd. Prat.) C'eſt le nom que les habitans du Bréſil ont donné à un inſecte aſſez ſemblable à la puce, par la couleur & par la maniere dont il ſaute, mais communément beaucoup plus petit, égalant à peine en groſſeur un grain de ſable. M. de Rochefort, dans ſon Hiſtoire des Antilles, le nomme *chique*, ainſi que le P. Labat, dans ſon livre intitulé, *Nouveau Voyage aux Iſles de l'Amérique*. Les tons habitent ordinairement les pays ſabloneux, & ſurtout ceux qui ſont plantés en cannes à ſucre. Ils s'élancent ſur les paſſans, attaquent principalement ceux qui ont les pieds nuds, ſe nichent dans la peau & entre les ongles, & y excitent une maladie que les naturels du pays ont auſſi nommé ton : les pieds ne ſont pas les ſeules parties du corps qu'ils attaquent ;

ſouvent ils ſe gliſſent entre les ongles des doigts de la main. Lerius aſſure avoir vu aux aiſſelles, & dans d'autres parties molles, des marques de leur invaſion. Leur piquûre eſt très-mauvaiſe, elle fait naître une tumeur de la groſſeur de la tête d'une épingle, qui bientôt augmente avec des douleurs très-vives, juſqu'à celle d'un pois. La tumeur ſe termine par la gangrêne qui fait des progrès plus ou moins rapides.

Le ſecours le plus appropriée, & dont l'effet eſt le plus prompt, eſt, ſuivant tous les hiſtoriens, l'extraction du ton. Cette opération eſt très-douloureuſe, mais en même-tems immanquable; les Bréſiliens & les Négres la font avec une adreſſe ſinguliere, & un ſuccès conſtant, dès qu'ils s'apperçoivent par la tumeur, de l'entrée de l'inſecte. On tire dans le pays une huile rouge, épaiſſe, d'un fruit qu'on appelle *couroy*, qui paſſe pour être très-propre à guérir cette maladie; on l'applique en forme de baume ſur les parties où l'inſecte eſt entré. On vante beaucoup l'efficacité des feuilles de tabac, ſurtout imbibées de ſuc de citron très-acide. On peut ſe précautionner contre la piquûre de cet inſecte, en portant des gants & des bas de peau; en ſe lavant ſouvent, & en obſervant, en un mot, une très-grande propreté. M. de Rochefort, conſeille auſſi dans la même vue, d'arroſer les appartemens qu'on occupe, avec de l'eau ſalée.

TONIQUE. (Action) (Phyſ.) L'action tonique, quoique généralement admiſe par tous les Auteurs, n'a été juſqu'à préſent développée d'une façon claire, que par *Baglivi*. On doit la définir une contraction dépendante du cerveau, qui augmente en raiſon de l'augmentation de l'action de ce viſcère, & qui diminue de même. Cette action eſt, comme remarque M. Lorry, dans ſon ſçavant *Traité de la Mélancolie*, un ſurcroît de force que la nature retrouve toutes les fois qu'elle a beſoin de ſecours puiſſans. Auſſi, ajoute-t-il, ne voit-on jamais mieux l'effet de l'action tonique que dans les paſſions vives. C'eſt ainſi que la crainte

crainte ſçait donner des aîles. Dans la colère on ſe ſent plus vigoureux, capable de plus grands efforts. L'action du cerveau augmentée agit ſur toutes les parties; on rougit, on pâlit, quelquefois même on balbutie. Que n'entreprend point un jeune homme vivement amoureux, pour jouir de l'objet dont il eſt épris. Les obſtacles les plus terribles ne peuvent l'arrêter. Dans tous ces états, l'homme paroît avoir des forces ſurnaturelles, c'eſt un nouvel être enrichi d'organes plus forts, doué de nouvelles facultés. Dans les paſſions violentes, l'action tonique eſt donc augmentée dans tout le corps; il eſt d'autres paſſions, comme la paſſion hyſtérique, dans leſquelles cette paſſion n'eſt augmentée que dans une partie ſeulement: en un mot, c'eſt elle qui conſtitue proprement l'érétiſme; elle eſt en raiſon de la ſenſibilité.

Quelques Auteurs ont voulu ſoutenir que l'action tonique n'étoit que l'action élaſtique augmentée: ce que nous avons dit, ſuffit pour démontrer qu'il exiſte une action diſtinguée de l'action muſculaire, & de l'action élaſtique. D'ailleurs, l'action muſculaire ne s'exerce que ſur les parties charnues, tandis que l'action tonique s'étend ſur toutes les parties ſenſibles. De plus l'action élaſtique exiſte indépendamment de la vie, ne vient que de la tenſion; tandis que l'action tonique eſt en raiſon de la tenſion & de la ſenſibilité, & n'exiſte que pendant la vie de l'animal.

TONIQUE. (Thérapeut.) On entend en Médecine par tonique, un remède quelconque, ſoit intérieur, ſoit extérieur, qui eſt capable de fortifier; c'eſt-à-dire, de maintenir, de rétablir, ou d'augmenter le ton ou tenſion naturelle, ſoit du ſyſtême général des ſolides, ſoit de quelque organe en particulier.

Cet effet peut convenir proprement à deux eſpèces de remèdes; ſçavoir aux aſtringens, c'eſt-à-dire, à cette claſſe de remèdes qui reſſerrent évidemment, & par conſéquent fortifient le tiſſu des ſolides, par l'effet très-caché d'une qualité très-manifeſte, ſçavoir

l'*auſtérité* ou l'*acerbité*, & à une claſſe bien différente de remédes, qui ne fait ſur les ſolides qu'une impreſſion beaucoup plus paſſagère, qui les ſtimule, qui les excite, qui augmente leur mouvement, & par conſéquent leur force. L'effet des premiers, eſt de produire une eſpèce de force morte, mais conſtante, mais inhérente; l'effet des ſeconds, c'eſt de déterminer une force véritablement vitale, de produire de l'activité, du mouvement. Cette propriété ſe trouve dans tous les remédes qu'on a appellés auſſi cordiaux, échauffans, nervins, excitans, reſtaurans, & c'eſt préciſément à ce dernier genre, qu'eſt donné le nom de tonique dans le langage le plus reçu aujourd'hui.

Ces remédes conſidérés par leurs effets généraux & primitifs, ſont déſignés par tous les noms que nous avons rapportés plus haut; mais lorſqu'on les conſidère par quelque effet ſecondaire, & plus particulier, ils prennent différens noms; celui d'alexipharmaque, comme réſiſtant à de prétendus effets mortifians, au froid mortel des venins, ſuivant la doctrine des Anciens; (*Voyez* ALEXIPHARMAQUE.) ſudorifiques, comme excitant la ſueur, excrétion qui eſt une ſuite de la chaleur augmentée; (*Voyez* SUDORIFIQUE.) ſtomachiques, comme rétabliſſant le ton naturel de l'eſtomac. *Voyez* STOMACHIQUE.

Les différentes claſſes des remédes toniques, cordiaux, nervins, qui, parmi les différens effets propres à ces remédes, produiſent éminemment l'augmentation de chaleur, ſont expoſés à l'article ÉCHAUFFANT; *voyez* cet article. On peut y joindre encore deux autres eſpèces de ſubſtance végétal; ſçavoir les amers purs, & les amers aromatiques; en obſervant néanmoins que leur effet eſt plus lent, mais par cela même plus durable, & que de tous les effets généraux des toniques, c'eſt l'augmentation de chaleur qu'ils produiſent le moins. On peut joindre encore ici certains ſpécifiques, connus dans l'art, ſous le nom d'antiſpaſmodiques & d'hyſtériques. *Voyez* SPASME & HYSTÉRIQUE.

Il eſt bon de faire remarquer ici que les antiſpaſmodiques ne ſont pas tous toniques, comme M. Lorry l'a ſçavamment fait obſerver dans ſon *Traité de la mélancolie*, qu'on peut à juſte titre appeller *opus aureum*. Les uns, dit-il, font ceſſer le ſpaſme ſur le champ, mais cette action une fois paſſée, ils n'opèrent plus aucun changement ſur les nerfs. Les autres ont en même-tems une vertu tonique, ou plutôt ils ne paroiſſent agir que par cette ſeule vertu. Dans la premiere claſſe, ſont les alkalis volatils, comme la liqueur de corne de cerf ſuccinée; les huiles animales, l'huile de Dyppel, par exemple, le caſtor, le muſc, l'ambre; tous ces remédes ſont tirés des animaux. Il n'y en a aucun, ajoute-t-il, qui ne participe de la nature animale; enſorte qu'on pourroit dire que le régne animal poſſéde la vertu de calmer le ſpaſme auſſi ſûrement, que l'Eau Régale a la propriété de diſſoudre l'or. La ſeconde claſſe des antiſpaſmodiques, eſt entierement tirée du régne végétal; ils ſont plus foibles que les précédens; on peut dire même qu'ils calment moins les convulſions, qu'ils ne s'oppoſent à la diſpoſition au ſpaſme qui viendroit de l'atonie, en donnant de la force aux fibres. Pour ſe convaincre que leur vertu conſiſte à remédier au relâchement des nerfs, il ſuffit de réfléchir un inſtant ſur la maniere d'agir des principaux d'entre eux. En effet, comment la myrrhe, la térébenthine, l'oliban, le maſtic poſſédent-ils la vertu antiſpaſmodique? Ne rendent-ils pas les fibres plus fortes, plus tendues, & capables de réſiſter aux ſecouſſes qui pourroient leur arriver; enſorte qu'ils doivent être regardés comme des préſervatifs du ſpaſme, plutôt que comme des remédes vraiment antiſpaſmodiques?

TONNERRE. (Phyſiq.) Bruit excité dans l'air, à l'occaſion des exhalaiſons ſulphureuſes qui s'y allument ſubitement. Quand cet éclat ſe fait fort haut dans l'air & loin de nous, il ne peut cauſer aucun malheur; mais quand il ſe fait près de nous, il peut

détruire, & détruit effectivement des édifices, des arbres, des animaux, comme fait la poudre dans de pareilles circonstances. Les effets du tonnerre ressemblent si fort à ceux de la poudre à canon, que le Docteur Wallis croit que nous ne devons pas faire difficulté de les attribuer à la même cause: or les principaux ingrédiens de la poudre, sont le nitre, le soufre, & la poudre de charbon. Telle autre matiere inflammable seroit également bonne. Si donc nous concevons que les causes ci-dessus exposées, puissent former dans l'air un tel mêlange de particules nitreuses & sulphureuses, & qu'elles puissent y être allumées par quelque cause naturelle; nous n'aurons pas de peine à comprendre l'éclat qu'elles font en même-tems, & qui est accompagné de bruit & d'éclairs, semblables à ceux que fait la poudre, aussitôt qu'on y a mis le feu: ces matieres étant une fois allumées, le feu doit courrir de côté & d'autre, suivant qu'il se communique successivement aux exhalaisons, à-peu-près comme il arrive dans une traînée de poudre.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'éclair est suivi d'une vapeur sulphureuse, comme il paroit par ce goût de soufre, que l'on sent après le tonnerre, & par cette chaleur étouffante qui le précéde ordinairement. Le même Auteur croit que l'air est aussi accompagné d'une vapeur nitreuse, parce qu'on ne connoît point de corps qui soit aussi capable de produire un éclat subit & violent que le nitre. A l'égard de la maniere dont s'allument ces exhalaisons, l'on sçait qu'un mêlange de soufre & de limaille d'acier, avec un peu d'eau, fait naître la flamme sur le champ. Il ne manque donc à ces matieres pour faire l'éclat, qu'un peu de vapeur enflammée; n'en voit-on pas tous les jours dans l'atmosphère?

Toutes ces variations influent plus qu'on ne pense sur la constitution des corps, à raison de leur plus ou moins grande sensibilité. Aussi voit-on que dans ces violentes secousses de l'atmosphère, les gens ner-

veux, les femmes délicates, être dans des agitations terribles. Il y en a même sur lesquelles l'impression se fait sentir longtems avant l'orage ; elles rejettent les alimens qu'elles ont pris, dès que le tems commence à se brouiller. Il faut donc dans ces cas là un régime particulier ; c'est ce que M. Lorry a si bien exposé dans son traité des alimens. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de rapporter le passage en entier, ce seroit l'affoiblir que d'y changer quelque chose. » Dans ces momens, dit-il, aucun homme ne » digère. Fort peu d'entre les plus robustes, sont » capables d'application & de réflexion. Le sommeil » n'est pas moins agité que la veille ; s'il existe, les » sueurs, les démangeaisons à la peau semblent l'écarter. Une seule de ces raisons suffit pour nous engager à ne pas manger dans ces tems de tourmente, » qui d'ailleurs ne sont jamais longs. Si cependant » l'orage dure trop pour qu'on ne puisse, pendant tout » le tems, se passer de manger ; il faut manger peu, » & des substances de la digestion la plus facile. Dans » ces tempêtes, les excès auxquels se portent les élémens, ne peuvent point ne pas déranger une machine aussi frêle que la nôtre : l'air contenu dans » les intestins & l'estomac, est dans une agitation » continuelle. »

TONNERRE. (Moyens de remédier à sa brûlure.) (Chir.) Les brûlures faites par le feu du ciel, son bien souvent accompagnées d'accidens terribles & extraordinaires. La frayeur qui saisit toujours celui qui en est frappé, dérange toute l'économie animale, & le fait ordinairement tomber en syncope, si elle ne le tue pas. L'exhalaison sulphureuse de ce feu qui pénètre quelquefois dans les poumons, par une inspiration subite que cause la terreur, suffoque tout d'un coup, ou brûle les entrailles. On a vu des personnes avoir les os brisés sans aucune blessure à la peau. D'autres rester morts dans la même attitude qu'ils étoient, quand ils ont été surpris du tonnerre. Nous

ſommes bien éloignés d'admettre ici ces effets merveilleux dont les Auteurs ſont remplis. Il eſt ſurprenant même que des gens, inſtruits d'ailleurs, ayent pu donner dans des erreurs qu'ils devoient abandonner au peuple, pour qui elles ſont ſouvent un beſoin.

Les plaies extérieures & les contuſions produites par la foudre, ont coutume d'être noires, ou d'un rouge livide. La peau eſt dure, racornie, deſſéchée. Les douleurs ſont vives & ardentes. Ces ſortes de brûlures dégénèrent ſouvent en gangrêne. Il eſt donc néceſſaire de la prévenir par les remédes, tant internes, qu'externes, capables de réſiſter à la pourriture des chairs. Suivant cette indication, on preſcrira ſur le champ au malade quelques cordiaux, pour le faire revenir de ſa foibleſſe, & rétablir ſes fonctions. On peut eſpérer cet effet de la thériaque, du mithridat, de l'orviétan, de la confection alkermès, de l'eau thériacale, de l'eau de méliſſe compoſée, ou d'autres alexipharmaques ſemblables, ſolides ou liquides.

Il faut obſerver cependant que ſi le bleſſé avoit une grande chaleur dans les entrailles; il faudroit avoir recours aux cordiaux rafraîchiſſans, tels que ſont la limonade, l'orgeat, l'eau d'oxitriphillum, les tiſannes adouciſſantes & rafraîchiſſantes, le ſyrop de limons, de berberis, de groſeilles, auxquels on ajoute la confection hyacinthe, & l'eau de fleurs d'orange.

Les douleurs que cauſent ſur le champ les brûlures en général, ſont quelquefois ſi vives, & les particules ignées introduites dans la peau & dans les chairs, ſont ſi agitées, qu'on eſt obligé d'avoir d'abord recours à tout ce qu'il y a de plus rafraîchiſſant pour calmer l'irritation des fibres nerveuſes. C'eſt ce qui fait que l'eau fraîche appaiſe ſi promptement l'impreſſion du feu, & que l'encre eſt en ce cas auſſi efficace par ſa fraîcheur, que par ſon aſtriction. Diemerbroëck, guérit fort promptement de cette maniere, deux perſonnes, le mari & la femme, qui s'étoient conſidérablement brûlés les deux mains, dans de la

réſine fondue & enflammée, en voulant éteindre le feu. Il leur fit tremper & laver les parties brûlées dans de l'encre, n'ayant pas d'autre remède plus prompt à employer. Au bout de demi-heure, l'ardeur & la douleur ceſſérent entierement; il ne s'éleva aucune veſſie, & il ne reſta aucune incommodité d'une ſi violente brûlure.

TOPINAMBOUR (Bot.) Plante qui pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur de douze pieds ou davantage, revêtues de beaucoup de feuilles longues, larges, pointues, découpées profondément en leurs bords. Ses fleurs ſont belles, radiées, de couleur jaune. Il leur ſuccéde des ſemences menues, garnies chacune dans le haut de deux feuilles, & enchaſſées dans une feuille pliée en goutière. Chaque tige jette diverſes petites racines, rampantes, garnies de fibres capillaires, qui s'étendent au long & au large, entre leſquelles croiſſent à la diſtance d'un pied de cette racine mere pluſieurs tubercules, ou excroiſſances compactes qui ſoulèvent la terre; une ſeule de ces racines produit trente, quarante, cinquante, & quelquefois un plus grand nombre de ces tubercules; ils ſont rouſſâtres en dehors, fongueux & blanchâtres en dedans, d'une ſaveur douce, boſſelés en divers endroits, quelquefois de la groſſeur du poing, & comme relevés en un petit bec du côté qu'ils veulent groſſir. Quand les tiges ſont ſéchées, ces tubercules reſtent dans la terre pendant tout l'hiver, & pouſſent au printems ſuivant. On cultive cette plante dans les jardins & les campagnes, & l'art de la culture conſiſte dans le labour, & point à fumer les terres où on l'a plantée, comme M. Tull l'a fait voir par ſes propres expériences.

On mange ces tubercules appellés topinambours, cruds ou cuits: quand ils ſont cuits, ils ont le goût de cul d'artichaud; on les aſſaiſonne de différente maniere.

M. Tournefort met cette plante parmi les eſpèces

de *corona solis*. Il l'appelle *corona solis parvo flore, tuberosa radice*. Le nom de topinambour lui a été donné, parce qu'elle tire son origine du pays des Topinambours, dans les Indes. Il faut bien prendre garde de la confondre avec la pomme de terre qui est le *solanum tuberosum, esculentum*.

TOPIQUES. (Méd.) On appelle *topiques*, les remédes qu'on applique extérieurement sur diverses parties du corps pour la guérison des maladies; ce mot vient de τοπος, lieu.

Les topiques sont ou froids, ou chauds. On les distingue aussi à raison de l'endroit sur lequel on les applique. Si c'est sur la tête, on les appelle topiques céphaliques; si c'est aux yeux, collyres; si c'est à la gorge, aux gencives, ils prennent le nom de gargarismes. *Voyez* COLLYRES, GARGARISMES.

Les topiques prennent aussi différentes dénominations tirées de leurs vertus. C'est ainsi qu'il y a des topiques nervins, purgatifs, anodins, &c.

On ne doit se servir de ces médicamens, qu'avec la plus grande précaution. D'ailleurs il est très-peu de maladies dans lesquelles il ne faille pas faire précéder les remédes internes.

Tous les topiques, dans les maladies cutanées du visage & de la tête, doivent être administrées avec prudence, & en y joignant les remédes internes pour corriger & dériver les humeurs peccantes. Il est étonnant que les accidens sans nombre, provenus de l'administration imprudente des topiques, n'ayent pas encore détrompé sur l'usage de ces médicamens souvent pernicieux, toujours infideles. C'est une malheureuse pratique, que d'user pour les boutons ou pustules du visage, du mercure sublimé, ou d'une solution foible de mercure précipité, parce que de telles substances reçues dans les pores, produisent de grands maux de tête, & la perte des dents. Il en est de même des maladies cutanées du reste du corps. Pendant l'éruption & la suppuration de la petite vérole, il

faut s'abſtenir de tous les topiques ; ce n'eſt que dans le déclin & vers le tems du deſſéchement des puſtules, qu'il eſt permis d'uſer d'huile d'amandes douces, mêlée avec le camphre & le blanc de baleine, pour tempérer l'acrimonie des boutons. La maladie dans laquelle les topiques conviennent le mieux, c'eſt la paralyſie. On frotte les parties entrepriſes avec les baumes ſpiritueux, comme le baume de Fioravanti, l'huile de laurier, l'huile de vers, les onguents faits de graiſſes d'animaux, & d'huiles diſtillées, telles que celles de romarin, de marjolaine, de geniévre ; car il eſt queſtion de rétablir le ton des parties nerveuſes dans l'état naturel.

TORMENTILLE ou TOURMENTILLE. (Bot.) *Tormentilla* Offic. *tormentilla ſilveſtris*. C. B. C'eſt une plante à fleur en roſe, ſoutenue par un calice fait en baſſin, & découpé en huit parties, quatre grandes & quatre petites, placées alternativement. Elle pouſſe pluſieurs petites tiges grêles, foibles, velues, rougeâtres, longues d'environ un pied, ſe courbant & ſe couchant à terre. Ses feuilles ſont pareilles à celles de la quintefeuille, & diſpoſées de même. Mais au nombre de ſept ſur une queue. Sa racine eſt un tubercule preſqu'auſſi gros que le pouce, quelquefois même plus gros, raboteux, inégal, tantôt droite, tantôt oblique, de couleur obſcur en dehors, rougeâtre en dedans, garni de quelques fibres, d'un goût aſtringent, vivace. Cette plante croît preſque partout aux lieux ſablonneux, humides, herbeux, dans les bois ; elle fleurit en Mai, Juin, Juillet.

La tormentille des Alpes diffère de la nôtre, en ce que ſa racine eſt plus groſſe, mieux nourri, plus rouge, & plus remplie de vertu. On nous envoie cette racine ſéche ; on doit la choiſir récente, bien nourrie, groſſe à-peu-près comme le pouce, nette, entiere, mondée de ſes filamens, compacte, bien ſéchée, de couleur brune en dehors, rougeâtre en dedans, d'un goût aſtringent.

La racine de tormentille eſt principalement d'uſage en Médecine. Elle s'emploie dans les tiſannes, & dans les décoctions aſtringentes, depuis une demi-once, juſqu'à une once, pour une ou deux pintes d'eau. On la fait entrer auſſi en ſubſtance, à la doſe d'un demi-gros, ou d'un gros dans les opiates aſtringentes. L'extrait de tormentille, à la doſe d'un gros, ou de deux, poſſéde auſſi à-peu-près les mêmes vertus; quoique les extraits des ſubſtances végétales aſtringentes ſouffrent une altération conſidérable dans la préparation, & qu'il s'en ſépare une matiere terreuſe qui contribue vraiſemblablement à leur vertu.

Quant à l'uſage extérieur de la tormentille, la poudre de ſa racine répandue ſur les ulcères, paſſe pour les deſſécher, & les cicatriſer.

La racine de tormentille entre dans l'eau générale, la décoction aſtringente, le diaſcordium, la confection d'hyacinthe, & autres préparations de la Pharmacopée de Paris. Son extrait entre dans la thériaque céleſte de la même Pharmacopée.

TORRÉFACTION DE LA RHUBARBE. (Mat. Méd.) On prend la quantité que l'on veut de rhubarbe réduite en poudre fine; on la met dans un plat neuf de terre verniſſée; on la fait rôtir à-peu-près comme on fait le caffé, en ayant grand ſoin de la remuer continuellement avec une ſpatule de fer, & de ne la tenir ſur le feu, que le tems néceſſaire pour la faire changer de couleur, ſans la réduire en charbon.

Par cette opération, la rhubarbe perd entierement ſa vertu purgative; on croit qu'elle devient plus aſtringente: c'eſt dans cette vue qu'on en fait un grand uſage à la Charité de Paris, ſur la fin des vieilles dyſſenteries: il vaut peut-être mieux l'employer telle qu'elle eſt; elle eſt certainement plus efficace.

TORTICOLIS. (Méd.) Maladie qui fait pancher la tête de côté. Les Anciens n'en ont point parlé; les Modernes l'ont appellé *caput obſtipum*, dénomination employée par les meilleurs Auteurs Latins, pour ſig-

nifier la tête panchée. Il ne faut pas confondre le *caput obſtipum* permanent, avec la tenſion, & la roideur du col, à l'occaſion d'une fluxion rhumatiſmale ſur cette partie, ni avec le panchement de tête qui eſt un effet de la mauvaiſe diſpoſition des vertèbres.

Les cauſes éloignées & prochaines du mal, ſont le froid, les convulſions, le virus vénérien, & l'impreſſion du mercure dans la mauvaiſe adminiſtration des frictions mercurielles. Les remédes doivent être variés relativement à toutes ces cauſes. On conſeille les remédes généraux, les purgatifs doux répétés, les diaphorétiques, les apéritifs inciſifs, les antiſpaſmodiques, les cataplaſmes émolliens ſur les parties trop tendues; des toniques & des fortifians ſur les parties foibles; les mercuriaux, ſi le virus vénérien eſt la cauſe du mal; les eaux thermales de Plombieres, les frictions, les véſicatoires, les ſaignées du pied & de la jugulaire, les ſetons à la nuque, les cautères, les bandages qui redreſſent la tête, le collier de Nuck; enfin la ſection des parties contractées avec l'inſtrument tranchant, conduit avec les précautions convenables.

TORTUE. (Mat. Méd.) Animal quadrupéde ovipare, recouvert en deſſus & en deſſous par une groſſe écaille. Les Latins l'appellent *teſtudo*. Il y a pluſieurs eſpèces de tortues que l'on diviſe en deux claſſes, dont la premiere comprend les tortues terreſtres, & la ſeconde, les tortues aquatiques; c'eſt-à-dire, celles qui reſtent dans la mer, ou dans les eaux douces. Les tortues aquatiques diffèrent principalement des terreſtres, en ce que leurs doigts tiennent à une membrane qui leur ſert de nageoire. Les tortues de terre ne deviennent jamais auſſi grandes que celles qui vivent dans la mer. Solin rapporte que deux écailles d'une certaine eſpèce de tortue de mer, ſuffiſent pour couvrir l'habitation d'un Indien.

La tortue a la vie très dure. Rhedi a éprouvé que les tortues de terre peuvent vivre dix-huit mois ſans manger; ce même Auteur a reconnu que la tortue

pouvoit vivre assez longtems sans cerveau, & que la privation de cette partie ne lui faisoit pas perdre son mouvement progressif.

On mange à peine chez nous la tortue de terre, ou la tortue d'eau douce ; ainsi nous n'avons aucune observation à proposer sur son usage diététique. Quant à ses usages médicinaux, nous observerons que les Médecins modernes l'employent assez communément sous la forme de bouillon, & qu'on en prépare un syrop composé, auquel elle donne son nom, & qui est connu dans les dispensaires, sous le nom de *syrupus de testitudinibus resumptivus.*

Pour préparer un bouillon de tortue, on prend un de ces animaux, de médiocre grosseur, par exemple, pesant environ douze onces avec l'écaille. On la retire de son écaille ; on en sépare la tête, les pieds, & la queue ; on prend la chair, le sang, le foie & le cœur ; on les fait cuire ordinairement avec un jeune poulet, & des plantes & racines propres à remplir l'intention du Médecin, passant & exprimant selon l'art. Ces bouillons sont recommandés dans tous les livres, & sont assez généralement employé par les Médecins de Montpellier, comme une sorte de spécifique contre la pthisie, le marasme, & les autres maladies de langueur. Cependant si l'on vient à considérer l'effet prochain & immédiat de ces médicamens, qui consiste à animer le mouvement progressif du sang, jusqu'au point de donner quelquefois la fièvre, & à pousser considérablement vers les couloirs de la peau, on reconnoîtra que très-souvent ils sont infideles dans ces maladies, à raison de leur trop grande activité. Les maladies dans lesquelles ces bouillons font le plus manifestement de bien, sont celles où il s'agit de dépurer la masse du sang, altérer & dénaturer un levain quelconque, celles de la peau : mais il faut persister longtems dans l'usage de ce remède.

On a d'autres bouillons d'animaux qui valent mieux dans les maladies de poitrine, que ceux de tortue,

qui, comme nous venons de dire, ont trop d'activité. Ce ſont les bouillons de grenouilles, de limaçons de vigne.

Le ſyrop de tortue ſe prépare ainſi, ſelon la Pharmacopée de Paris.

Prenez *Chair de tortue de terre, une livre,*
orge mondé & chair de dattes, de chaque, deux onces,
raiſins ſecs de Damas, mondés de leurs pepins, & réglisſe ſéche rapée, de chaque, une once,
ſébeſtes & jujubes, de chaque, demi-once,
fruits de cacao rôtis & broyés, ſemences de melon, de concombre & de citrouille, de chaque, deux gros,
ſemences de laitue, de pavot blanc, de mauve, de chaque, un gros,
feuilles de pulmonaire, demi-once,
fleurs ſéches de violettes & de nénuphar, de chaque, un gros,
ou récentes, de chaque une once.

Faites la décoction de toutes ces drogues, ſelon l'art, dans douze livres d'eau, que vous réduirez à la moitié. Paſſez & clarifiez avec quatre livres de ſucre roſat, & cuiſez à conſiſtance de ſyrop, auquel vous pouvez ajouter pour l'aromatiſer, quelques gouttes d'huile eſſentielle de fleurs d'orange.

Ce ſyrop ne doit pas être conſervé long-tems, parce qu'il n'eſt pas de garde, & qu'il eſt ſujet à ſe gâter.

TOUTE-BONNE. (Mat. Méd.) *Voyez* ORVALE.

TOUTE-SAINE. (Mat. Méd.) *Androſæmum.* Genre de plante à fleur en roſe: de ſon calice qui eſt compoſé de pluſieurs feuilles, s'éléve un piſtile, lequel devient une baie ovale, uni, capſulaire, renfermant pluſieurs petites graines unies au placenta: on ne connoît qu'une ſeule eſpèce de ce genre de plante, nommée *androſæmum maximum fruteſcens.* Toutes les

parties de cette plante ont un goût résineux. Elle croît dans les isles, dans les jardins ; elle diffère de l'hypéricum & de l'ascyron, en ce qu'elle est rameuse comme un petit arbrisseau ; elle fleurit au mois de Juillet. On l'appelle toute-saine, parce qu'on la croit bonne pour toutes les maladies ; mais cette opinion paroît être sans fondement, elle a beaucoup perdu de ses prétentions. Elle est estimée résolutive & apéritive. On nomme cette plante *androsæmum*, de deux mots grecs qui signifient homme & sang, parce que lorsqu'on la cueille, il semble que les doigts soient ensanglantés.

TOUX. (Thérap.) Mouvement sourd & sonore plus ou moins violent, qui s'exécute par le moyen des organes de la respiration, lorsqu'il arrive que quelque chose incommode les poumons, dont la nature tâche de se défaire. La toux est un symptôme de plusieurs maladies de la gorge, de la poitrine, & de l'estomac ; c'est le symptôme ordinaire de quelque embarras dans le poumon. Elle consiste dans un effort violent qu'on fait pour expulser une matiere étrangère des bronches & du poumon, par le moyen de l'augmentation de leur contraction, ou de leur force convulsive : ainsi la toux est précédée d'une violente inspiration, & accompagnée d'une expiration aussi fatiguante.

Quoique le but de ce mouvement soit de chasser une humeur qui incommode, il peut cependant être sympathique, lorsqu'il arrivera à l'occasion d'une irritation faite sur une autre partie. Aussi on voit souvent des toux causées par une affection spasmodique du larinx & de la gorge, dont la cause éloignée a son siége dans l'estomac, le foie ou la matrice. Delà est venu la distinction de toux pectorale, de toux stomachale, & de toux gutturale. Mais si la cause qui détermine la toux, agit immédiatement sur la partie même, elle sera idiopathique.

La cause excitante de la toux, est l'irritation des

fibres du poumon ; ainſi tout ce qui pourra produire cette irritation, ſera capable de la produire, comme une phlogoſe, une véritable inflammation, des tubercules, l'engorgement ou l'épaiſſiſſement de l'humeur bronchiale, l'influx d'une matiere âcre fournie par la membrane pituitaire ; tout cela tend, gêne & écarte les fibres des bronches, delà l'irritation.

Le diagnoſtic de la toux conſiſte à connoître ſes eſpèces & ſes cauſes : la gutturale & la ſymptomatique, de même que la ſympathique, ſe connoiſſent par leurs ſignes ; la pectorale a les ſiens propres qui ſont plus marqués, plus fâcheux.

La toux ſéche eſt ſans crachat, & accompagnée de douleur & de chaleur ; la toux humide eſt moins douloureuſe, & moins pénible.

Le pronoſtic de la toux varie ſelon le ſiége & les cauſes ; la pectorale, eſt la plus grave, & ne doit pas être négligée : elle déſigne un rhume, ou une fluxion, ſoit du ſang, ſoit de la pituite ſur le poumon, qui peut avoir des ſuites fâcheuſes.

Le traitement de la toux n'eſt pas auſſi ſimple que le public ſe l'imagine. C'eſt une erreur qui coûte tous les jours la vie à une infinité de perſonnes. Ainſi avant de penſer à guérir la toux, on doit en examiner la cauſe ; ſans cela, on riſque de tout perdre. La toux ſuppoſe une irritation dans les poumons, mais cette irritation peut être cauſée par une affection ſpaſmodique, dont le ſiége eſt dans des parties fort éloignées ; par une chaleur, une ſéchereſſe, une érétiſme de la poitrine, de la trachée-artère ; ou bien elle peut être l'effet d'une matiere viſqueuſe, ténace, inſipide même qui obſtrue les canaux bronchiques ; les moyens curatifs doivent donc être très-différens. C'eſt ici qu'il faut ſe rappeller la diviſion des remédes béchiques, en béchiques adouciſſans, & béchiques inciſifs. Dans le premier cas, lorſque l'irritation ne reconnoît pas pour cauſe une matiere lente, froide & humide, mais une éréthiſme ſimple, ce que les

Anciens auroient appellé *intemperies ſine materiâ*, il faut avoir recours aux béchiques adouciſſans. Ces remédes ſont les huiles d'amandes douces, les racines & fleurs de mauve, de guimauve, tuſſilage, bouillon blanc: le petit lait clarifié eſt ce qu'on peut prendre de meilleur en pareil cas. Si la chaleur de poitrine eſt conſidérable, il faut faire une ſaignée au bras: elle eſt néceſſaire toutes les fois que le malade eſt ſanguin, que le mal de tête eſt conſidérable. Il eſt très-utile de prendre tous les ſoirs des bains de jambes tiédes en ſe couchant; & malgré l'ancien préjugé qui les faiſoit regarder comme dangereux; ils font beaucoup de bien aux malades, en diminuant la fiévre, le mal de tête & la toux: les lavemens ſont auſſi très-utile ſi le malade eſt conſtipé, ou urine moins qu'à l'ordinaire.

Il eſt facile de voir que ce traitement ſeroit pernicieux dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, lorſque la toux eſt cauſée par une matiere épaiſſe & viſqueuſe; tous ces médicamens adouciſſans & huileux, ne feroient qu'aggraver le mal. Il faut donc avoir recours à des remédes plus puiſſans, aux béchiques inciſifs. Souvent il eſt néceſſaire de commencer par tarir la ſource du mal, qui vient de la ſaburre des premieres voies, en les évacuant puiſſamment par un vomitif. L'hipécacuanha eſt le vomitif qui convient le mieux; auſſi voit-on qu'il eſt le ſpécifique aſſuré dans les coqueluches des enfans, ſoit qu'on le donne à grande doſe, ſoit comme altérant. On preſcrit enſuite les tiſanes faites avec les plantes qui ont une vertu atténuante, inciſive, telles que la véronique, l'hyſſope, le lierre terreſtre. On en fait auſſi la baſe des potions qu'on rend plus actives encore, en les aiguiſant avec les ſyrops de ces mêmes plantes, le kermès, l'oximel ſcillitique. En un mot, l'indication à remplir pour lors eſt d'atténuer & d'évacuer; c'eſt dans cette vue qu'on rend les médecines un peu toniques, en y ajoutant le kermès, l'oximel, & le vin ſcillitique.

D'après

D'après tout ce que nous venons de dire, on est à portée de juger quels rôles les narcotiques peuvent jouer ici, s'ils sont bien indiqués pour calmer la toux ; il faut observer que leur effet est passager, qu'ils ne conviennent jamais que lorsque la toux est sèche, importune, & que l'érétisme & le feu sont considérables. Mais ils doivent être exclus lorsque la guérison dépend de crachats abondans ; car ils les suppriment ordinairement à raison de l'atonie, dans laquelle ils jettent toute la machine.

Le régime dans la toux, sera humectant & délayant. Ceux qui ne diminuent point la quantité des alimens & qui boivent une grande quantité d'eau chaude, ruinent leur santé. Ils ne font plus de digestion, la toux devient stomachale, sans cesser d'être pectorale. Il faut s'abstenir soigneusement des liqueurs spiritueuses. Elles conviennent si peu, que souvent une petite quantité ranime un rhume qui finissoit. Il y a même des personnes qui n'en boivent jamais sans s'enrhumer.

TOUX. (Vét.) La toux vient souvent aux bestiaux pour avoir mangé du foin poudreux, ou une plume, quelquefois pour avoir avalé de la poussière en été ; quelquefois aussi c'est le commencement d'un morfondement. Quand elle est opiniâtre & qu'elle dure plus d'un jour sans diminuer ; prenez quatre onces de fleurs de soufre, quatre onces de réglisse fraîche, quatre onces de sucre candi, deux d'anis verd, & deux onces de bois de laurier en poudre ; prenez le blanc & le jaune de deux œufs ; mêlez-y deux onces du mêlange de ces poudres, avec une once de thériaque, & suffisante quantité d'huile d'olives, pour en faire une opiate, ajoutez-y la grosseur d'une fêve de gaudron ; délayez cette opiate dans une chopine de vin que vous ferez avaler toute entiere à l'animal malade, si c'est un cheval, un bœuf ; la dose doit être moindre pour les animaux moins gros, & moins forts. Réiterez de deux jours l'un,

jusqu'à ce que la livre de ces poudres soit employée.

Si l'on peut avoir des branches de genet ; on en fera bouillir quatre à cinq poignées, dans huit à dix pintes d'eau, & on mêlera deux pintes avec de l'eau commune, chaque fois qu'on donnera à boire à l'animal.

Souvent la toux est un symptôme de la pousse. *Voyez* POUSSE.

TRACHÉE-ARTÈRE. (Anat.) *Aspera arteria*, est un conduit en partie membraneux, & en partie cartilagineux, qui s'étend depuis la gorge, jusqu'au poumon, dans lequel il se divise en plusieurs branches. Sa partie supérieure s'appelle larynx. *Voyez* ce mot.

Les cartilages dont la trachée-artère est composée, ne forment point des anneaux parfaits ; ils sont plats d'un côté, & ne finissent point le cercle en entier ; mais ils ressemblent à l'ancien sigma grec, d'où ils ont pris le nom de sigmoïdes. Leur partie postérieure qui est contigue à l'œsophage, est membraneuse, afin qu'ils puissent mieux se contracter, se dilater, & par-là donner un passage commode aux alimens, lorsqu'ils descendent par le gosier.

Ces cartilages sont attachés ensemble par deux membranes, l'une extérieure, l'autre intérieure : l'extérieure est composée de fibres circulaires, & recouvre extérieurement toute la trachée ; l'intérieure est d'un sentiment très-exquis, & tapisse ou couvre les cartilages en dedans : elle est composée de trois membranes distinctes. La premiere est tissue de deux rangs de fibres ; celles du premier rang sont longitudinales, pour racourcir ou contracter la trachée ; elles font approcher & entrer les cartilages les uns dans les autres : l'autre rang de fibres circulaires sert à contracter ces cartilages. Quand ces deux rangs ou ces deux ordres de fibres agissent, elles aident conjointement, avec la membrane extérieure, à tousser, & à changer le ton de la voix, dans le tems de l'expiration. La seconde membrane est entierement glanduleuse ; & les

vaisseaux excrétoires de ces glandes s'ouvrant dans la cavité ou l'intérieur de la trachée, y distille une humeur qui humecte, & qui la défend contre l'acrimonie de l'air. La derniere est un réseau de veines, de nerfs, & d'artères.

Quand la trachée-artère est coupée, l'air en sort aussitôt, & la parole est abolie, ou diminuée. Si l'ouverture ne répond pas à celle de la peau, l'air qui en sort pendant l'expiration, peut s'insinuer dans tout le corps graisseux, & produire un emphysême universel, de sorte que le malade semble être un monstre; ce phénomene est un accident ordinaire aux plaies pénétrantes de la trachée-artère, & de la poitrine.

On regardoit communément comme mortelles, les sections transversales de la trachée-artère, néanmoins on trouve plusieurs exemples du contraire dans les pratiques modernes, dans certains cas dangereux d'esquinancie, on est même obligé d'ouvrir la trachée par la section; on appelle cette opération bronchotomie, ou laringotomie. *Voyez* BRONCHOTOMIE.

TRANCHÉES. (Méd.) On appelle tranchées en Médecine, des coliques, ou des douleurs de ventre qui sont causées par des matieres âcres & piquantes, ou par des vents enfermés dans les boyaux. Les femmes prêtes d'accoucher ont des tranchées; les enfans nouveaux nés ont des tranchées; les chevaux meurent souvent de tranchées rouges; c'est-à-dire, de tranchées fort violentes, & ordinairement accompagnées d'avives. Nous allons examiner ces trois espèces de maladies.

Tranchées des femmes grosses. Vers le milieu de la grossesse, le fœtus devenu déja gros, dilate avec force la matrice qui le serre trop. Dans les femmes en qui la matrice est naturellement grande, ou du moins souple & facilement extensible, cette dilatation se fait sans douleur, ou du moins avec peu de douleur; mais dans les femmes dont la matrice est petite, dense, peu extensible, la dilatation ne peut se faire qu'avec

peine, & par conséquent cause des tiraillemens avec douleur, que les femmes rapportent aux lombes, aux hanches, au nombril, suivant la position des endroits de la matrice contre lesquels le fœtus agit le plus. Pour remédier à ces incommodités, on fait prendre à la malade, par la bouche, à petites prises, quelques onces d'huile d'amandes douces, mêlées avec un tiers de syrop de guimauve, ou de limon; une ou deux tasses d'infusion de fleurs de camomille, faite comme du thé, où l'on ajoute de l'eau de fleurs d'orange; des lavemens avec la décoction de tripes, & l'huile d'amandes douces: on fait des fomentations sur le ventre, avec une décoction émolliente. Enfin on purge la malade.

Tranchées des femmes accouchées. Il arrive souvent que l'accouchée ressent des tranchées assez vives dans le ventre. Le lieu qu'elles occupent fait voir qu'elles ont leur siége dans la matrice, ce qui les distingue des tranchées des entrailles. Elles sont de deux espèces. Les unes viennent de tiraillemens que la matrice en se resserrant, fait sur les parties qui ont souffert, & elles n'arrivent guères que dans les accouchemens laborieux. Les autres, & ce sont les plus communes, sont causées par des caillots ou grumeaux de sang, qui, en se présentant à l'orifice de la matrice pour sortir, excitent par les impressions qu'ils y font, les mêmes contractions, & les mêmes efforts, qu'on a éprouvés dans l'accouchement. La situation de l'accouchée qui est couchée horisontalement sur le dos, en retenant le sang dans la matrice, donne lieu à la formation de ces caillots. C'est pourquoi il est bon de la placer dans le lit, de sorte que les reins soient plus haut que les fesses. Quelquefois même tout le mal vient de ce que faute de tenir la vulve bouchée, on a laissé entrer de l'air froid dans la cavité de la matrice, qui, d'un côté, facilite la formation des grumeaux, & de l'autre, en se raréfiant, gonfle cet organe.

Pour remédier aux tranchées de la premiere espèce, on fait prendre à la malade deux onces d'huile d'amandes douces tirée sans feu, battue avec une once de syrop de limon, ou si l'on veut avec une once de vin d'Alicante. On lui fait donner des lavemens avec la décoction de matricaire & d'armoise, où l'on ajoute du beure frais, ou de l'huile d'amandes douces; on fait des embrocations sur le ventre, avec l'huile de camomille, & on y tient appliquée une compresse en quatre doubles.

Dans le second cas, outre les remédes qu'on vient de proposer, il faut que la garde, en lavant l'accouchée, ce qu'on doit faire au commencement, deux fois le jour, tâche de retirer les grumeaux qui sont au passage; il faut obliger l'accouchée de se mettre sur son séant, sur un bassin plat, dans le lit, ou même sur la chaise percée, pour faciliter dans cette situation, la sortie des grumeaux. Enfin si le mal continue, on doit avoir recours aux injections tiédes d'eau d'orge, & d'un peu de miel rosat, dans la matrice; ce qui emporte la cause du mal.

Tranchées des enfans. Les enfans sont très-souvent sujets à des tranchées qui reconnoissent différentes causes. C'est au Médecin attentif à examiner quelle est l'origine d'un mal dont l'existence lui est indiquée par les cris de l'enfant, seul langage qu'il ait pour lors, & qu'il faut étudier avec soin. On reconnoît quatre causes principales des tranchées des enfans: le *méconium*, le *lait aigri* dans leur estomac, la *poussée des dents*, & les *vers*.

On a vu à l'article MÉCONIUM, la maniere de remédier aux tranchées causées par la présence de cette matiere étrangère. On trouvera à l'article DENTITION, & à l'article VERS, les remédes qui conviennent aux tranchées produites par ces deux causes. Nous nous bornerons donc ici à parler des tranchées occasionnées par un lait aigri dans l'estomac, mal digéré; parce que c'est ici le lieu où l'on peut en parler plus à propos.

Le lait aigri dans l'estomac, mal digéré, se coagule, se durcit, & forme des masses très-compactes qui irritent les intestins de l'enfant, lui donne des douleurs de colique. Il ne peut aller à la selle qu'avec une extrême difficulté, comme le démontrent ses cris & ses pleurs. On est en usage, dans ce cas là, de donner aux enfans beaucoup d'huile d'amandes douces; c'est un usage pernicieux & dont les conséquences sont très-dangereuses. Il est vrai que l'huile appaise quelquefois d'abord les douleurs, en enveloppant les acides, & en émoussant la sensibilité des nerfs: mais c'est un remède palliatif, qui, loin d'enlever la cause, l'augmente, puisqu'il s'aigrit lui-même, aussi le mal revient bientôt, & plus on donne d'huile, plus l'enfant devient sujet aux tranchées.

D'ailleurs si le mal vient de la foiblesse des intestins, il l'augmente encore en diminuant leur ressort: il ne peut donc procurer d'autre avantage que de lubréfier les parties, dans le cas où il y auroit une trop grande sécheresse; mais alors le petit lait édulcoré avec un peu de syrop de guimauve, le lait d'amandes remplissent les mêmes indications que les huiles, sans en avoir les inconvéniens. Si le mal vient de la foiblesse des organes, on y remédie dans l'accès, en donnant aux enfans des lavemens avec une décoction de camomille, & la grosseur d'une noisette de savon. Une flanelle trempée dans une décoction de camomille avec un peu de thériaque, appliquée chaude sur l'estomac & le ventre, leur fait aussi beaucoup de bien. On attaque ensuite la cause, en redonnant du ressort aux viscères. Le syrop de chicorée composé de rhubarbe est, dans ce cas, le meilleur remède qu'on puisse donner, à raison de la rhubarbe qui entre dans sa composition, qu'on doit regarder comme une véritable panacée, dans presque toutes les maladies des enfans. M. Tissot, dans *son Avis au Peuple*, dit qu'un des plus sûrs moyens de prévenir ces coliques, qui viennent de ce que le lait ne se digére pas, c'est de

donner aux enfans autant de mouvement qu'il eſt poſſible, vû leur âge. M. Wanſwieten, dans ſes ſçavans Commentaires ſur les aphoriſmes de Boerrhaave, blâme cette pratique; il prétend au contraire, que le mouvement violent qu'on donne aux enfans, aide & accélère la coagulation du lait.

Tranchées des chevaux. Les tranchées ſont un tiraillement des inteſtins cauſé, ou par l'abondance des matieres, ou par leur qualité corroſive, ou par un engorgement de ſang; c'eſt ce qui fait trois eſpèces différentes de cette maladie.

Celle qui vient de l'abondance des matieres, eſt ordinairement la plus ſimple. Ce ſont la plupart du tems des vents rarefiés, & des matieres crues & indigeſtes.

Enſuite vient le téneſme, qui eſt cauſé par l'engorgement ſanguin. Cette eſpèce de tranchées commence par un dévoyement d'un jour, & finit par des efforts inutiles que fait le cheval pour fienter; ce qui lui cauſe beaucoup de douleur, & le met en danger.

La troiſiéme eſpèce a été décrite ſous le nom de *paſſion iliaque*; dans celle-ci le mouvement des inteſtins eſt renverſé, & les alimens reviennent par la bouche, ou du moins il revient par la bouche, des matieres gluantes & corrompues, dont nous avons parlé ci-devant: car c'eſt la même maladie, & c'eſt cette eſpèce que les Maréchaux appellent des *tranchées rouges*.

En général, on connoît qu'un cheval a des tranchées, lorſqu'il ſe débat, qu'il ſe vautre, qu'il cherche ſans ceſſe à ſe coucher, à ſe relever, qu'on entend des brouillemens & des tonnerres dans ſon ventre, que les flancs lui battent & lui enflent, qu'il les regarde, qu'il bat des pieds de derriere, qu'il tremble, qu'il perd l'appétit, que les teſticules ſuent, & qu'il ne peut uriner.

Prenez demi-ſeptier de bon vin blanc, un verre d'huile d'amandes douces, deux onces de térébenthi-

ne de Veniſe la plus claire, une once de cryſtal minéral, & deux onces d'eſſence de geniévre ; mêlez le tout, & faites avaler avec la corne. Ce remède convient dans les tranchées, parce qu'il eſt propre pour faire uriner.

Il ne faut pas épargner les lavemens doux & onctueux.

On peut, au lieu du remède précédent, lui donner une once de thériaque, avec une pincée de ſaffran en poudre, dans une chopine d'eau de vie, & autant d'huile. Les pillules puantes ſont auſſi bonnes pour guérir ce mal.

Il y a des gens qui prétendent que le ſternutatoire ſuivant eſt bon pour les tranchées.

Prenez une bonne poignée de lierre terreſtre, broyez-la dans les mains, mettez-en moitié dans chaque nazeau du cheval, & fermez les nazeaux, en les tenant avec les mains, comme pour l'empêcher de reſpirer, l'eſpace de quelques minutes ; lachez après : le cheval s'ébrouira, ſe ſecouera, fientera, & urinera.

TRANSFUSION. (Méd. Thérap. Chir.) L'hiſtoire de la transfuſion a fait trop de bruit pour qu'on n'en diſe pas quelques mots ici. C'eſt une opération célèbre, qui conſiſte à faire paſſer du ſang, des vaiſſeaux d'un animal, immédiatement dans ceux d'un autre. On eſt peu d'accord ſur l'origine de la tranſfuſion. Pluſieurs Auteurs en fixent l'époque au ſiécle paſſé, d'autres la font remonter juſqu'aux tems les plus reculés, & prétendent en trouver des deſcriptions dans des ouvrages très-anciens ; ils citent entre-autres les Métamorphoſes d'Ovide, où on la trouve décrite parmi les moyens dont ſe ſervit Médée, pour rajeunir Æſon, & qu'elle promit d'employer pour Pélias.

La maniere de faire la transfuſion, a varié dans les différens tems & les différens pays. Dans les commencemens, les Chirurgiens inhabiles à cette opération, la firent avec moins de précaution & d'adreſſe,

& par conséquent avec plus de douleur & de danger que dans la suite. L'habitude de la pratiquer fit imaginer successivement de nouveaux moyens de la faciliter, & de la rendre moins douloureuse. Les étrangers rendent aux François le témoignage non-équivoque, que c'est par eux qu'elle a été perfectionnée. La méthode qu'on suivoit à Paris est en effet très-simple, & à l'abri de tous les inconvéniens qu'on pouvoit reprocher aux autres. Voici la maniere de faire l'opération telle que M. Emmerets l'a décrite. Les instrumens nécessaires sont deux petits tuyaux d'argent, d'ivoire, ou de toute autre chose, recourbés par l'extrêmité qui doit être dans les veines ou artères des animaux qui servent à la transfusion, & sur qui on la fait; par l'autre bout, ces tuyaux sont faits de façon à pouvoir s'adapter avec justesse & facilité. Peu en peine de faire souffrir les animaux qui doivent fournir le sang qu'on veut transfuser aux hommes, le Chirurgien prépare commodément leur artère, il la découvre par une incision longitudinale de deux ou trois pouces, la sépare des tégumens, & la lie en deux endroits distans d'un pouce, ayant attention que la ligature qui est du côté du cœur puisse facilement se défaire; ensuite il ouvre l'artère entre les deux ligatures, y introduit un des tuyaux, & l'y tient fortement attaché: l'animal ainsi préparé, le Chirurgien ouvre la veine du malade, il choisit ordinairement une de celles du bras, laisse couler son sang autant que le Médecin le juge à propos, ôte la ligature qu'on met ordinairement pour saigner au-dessus de l'ouverture, & la met au-dessous; il fait entrer son second tuyau dans cette veine, l'adapte ensuite à celui qui est placé dans l'artère de l'animal, & emporte la ligature qui arrêtoit le mouvement du sang; aussitôt il coule, trouvant dans l'artère un obstacle par la seconde ligature, il enfile le tuyau, & pénétre ainsi dans les veines du malade: on jugeoit de son état, par celui de l'animal qui four-

ni soit le sang, & par la quantité qu'on croyoit transfusée, du tems où il falloit cesser l'opération : on fermoit la plaie du malade avec la compresse & le bandage comme dans la saignée du bras.

Pour peu qu'on soit instruit de l'œconomie animale, des causes de l'accroissement, du décroissement & de la rigidité de la vieillesse, ont apprécie l'utilité de la transfusion à sa juste valeur. On voit que c'est une opération indifférente pour les animaux sains, lorsqu'elle est faite avec circonspection, & qu'on introduit dans leurs veines une très-petite quantité de sang étranger : mais qu'elle devient mauvaise, pernicieuse, lorsqu'on la fait à fortes doses ; qu'elle doit être accompagnée d'un danger plus ou moins pressant lorsqu'on y soumet des malades, surtout ceux qui sont affoiblis par l'effet de leurs maladies, ou par quelqu'autre cause précédente, ou qui ont quelque vicscère mal disposé. D'ailleurs si elle a paru quelquefois produire du soulagement, il n'est pour l'ordinaire que passager, & plutôt l'effet de la révolution générale dans la machine, de l'irritation particuliere dans le système sanguin, de l'augmentation du mouvement intestin du sang qu'occasionne le nouveau sang, comme feroit tout autre corps étranger. Aussi cette opération condamnée par les loix, est tombée, faute d'être agitée, dans l'oubli où elle est encore aujourd'hui : à peine sçaurions-nous qu'elle a occupé les Médecins, si quelques curieux n'avoient pris soin de nous conserver les ouvrages qu'elle fit naître, lorsqu'elle étoit en vogue, & qui, comme tous les écrits polémiques cessent d'être lus & recherchés dès que la dispute est finie.

TRANSPIRATION. (Méd.) Les Médecins entendent par transpiration, la sortie insensible, ou presqu'insensible des humeurs superflues du corps, par les pores de la peau. Quand la transpiration est assez abondante pour être apperçue par les sens, on l'appelle la sensible transpiration. Quand elle échappe aux

sens, comme dans l'état ordinaire du corps, elle prend le nom d'insensible transpiration. Des calculs faits avec la plus grande exactitude par Sanctorius, des expériences bien confirmées, ont appris que la quantité de matiere poussée au-dehors par cette voie, étoit plus considérable que celle qui se rendoit par toutes les autres. Si l'on en croit ce Médecin célèbre, on évacue par cette voie les cinq huitiémes des alimens qu'on a pris : sans doute que la chaléur de son pays établiroit quelque différence, mais elle est peu considérable. La quantité de cette évacuation ne paroîtra pas surprenante, si l'on fait attention à l'organe qui la prépare : en effet les vaisseaux par lesquels se fait la transpiration, partent de tous les points du corps. Suivant un calcul de Leewenhoeck, il paroît que l'on peut couvrir avec un grain commun de sable, cent vingt-cinq mille embouchures, ou orifices extérieurs de ces vaisseaux. De plus, outre la transpiration qui se fait par toute l'habitude du corps, qu'on pourroit appeller cutanée, il faut en admettre encore deux, l'une qui vient du poumon, & l'autre qui se fait intérieurement ; cette derniere est démontrée par l'humidité de toutes les parties internes, & la vapeur qu'elles exhalent lorsqu'on fait l'ouverture d'un animal. Celle qui vient du poumon est sensible particulierement dans l'hiver, où les vapeurs sont condensées par le froid.

Plusieurs Auteurs ont prétendu que la transpiration & la sueur étoient deux évacuations fort différentes, & avoient des organes particuliers. Pour nous, nous pensons que l'organe est le même pour l'une & l'autre de ces sécrétions ; & que ces deux humeurs ne diffèrent entre elles qu'à raison de la ténuité plus ou moins grande de leurs parties intégrantes. Toutes les fois que, par un exercice violent, ou par des boissons qui auront donné à la circulation une plus grande activité, la matiere de la transpiration sera portée en plus grande abondance, & avec plus de

force à la peau ; les vaisseaux excrétoires distendus ; & pour ainsi dire forcés laisseront passer une plus grande quantité de cette matiere, dont les parties se réuniront en molécules & en gouttes : de la même maniere que nous voyons dans les distillations, les vapeurs, lorsqu'elles sont montées dans le chapiteau en grande abondance, se condenser, & se réunir sous la forme de gouttes. La transpiration & la sueur sont donc toutes deux une humeur séreuse, chargée de parties salines, aqueuses & terrestres, plus ou moins atténuées ; la crasse qui s'amasse sur le linge & la peau, examinée avec soin, paroît formée de parties huileuses, salines & terrestres ; & l'existence du véhicule aqueux est démontrée par l'expérience suivante : si l'on introduit son bras dans un vaisseau de verre, les vapeurs se condensent, & paroissent sous la forme de gouttes d'eau ; il est aisé de sentir par là le rapport intime de cette humeur avec l'urine, dont elle ne differe, que parce que les principes sont volatilisés, ayant circulé par des vaisseaux plus longs & plus fins. Aussi voit-on que l'urine est toujours en proportion avec la transpiration, aussi bien qu'avec la sueur ; car la sueur n'est qu'une transpiration forcée, un état violent, contre nature ; elle n'est jamais plus abondante que dans le tems où la transpiration seroit plus considérable. La transpiration contenue dans les justes bornes que la nature lui a prescrites, doit être, dit M. Lorry, dans ses sçavans commentaires sur Sanctorius, en raison directe des alimens qu'on aura pris, & en raison inverse des autres évacuations sensibles. Ainsi plus on aura pris d'alimens, supposé que le corps soit en bon état, plus la transpiration sera grande ; elle diminuera si l'on prend moins de nourriture ; & cessera entierement, si la diéte est absolue. Puisque la transpiration répond à la quantité des alimens, au degré différent de coction qu'ils reçoivent, étant plus considérable lorsque la digestion se fait bien, elle doit nécessairement

avoir besoin d'une certaine préparation ; elle ne peut donc sortir qu'à des tems marqués, lorsque cette préparation, que les Auteurs appelle coction, sera bien faite, aura rendue la matiere propre à être évacuée & hors d'état de blesser les organes destinés à son excrétion. Sanctorius, cet observateur aussi patient qu'ingénieux, a remarqué, au moyen de sa balance, que tout de suite après le repas, la transpiration est moindre qu'en tout autre tems; que la transpiration est la plus grande cinq heures après le repas ; que l'exercice l'augmente beaucoup. C'est d'après ces observations, que M. Lorry établit deux sortes de transpirations ; l'une, qu'il désigne sous le nom d'humeur exhalante ; l'autre, conserve le nom de transpiration. La premiere se fait en tout tems, dépend uniquement du mouvement du cœur, lui est toujours proportionnée ; il est facile de la voir, en quelque tems que ce soit : si on applique la main sur une glace bien polie, elle en ternit l'éclat. C'est elle qu'on voit en hiver lorsqu'on respire, sortir des poumons sous la forme de fumée. La seconde, qui est la transpiration Sanctorienne, est en raison de la coction des alimens, aussi n'est elle pas toujours aussi abondante. Le tems où elle se fait mieux, est cinq ou six heures après le repas. Elle est donc l'ouvrage de la coction, elle suit le même sort. Que la coction soit parfaite, la transpiration se fait bien ; que cette opération soit vitiée, elle le sera aussi ; elle manquera tout-à-fait, s'il n'y a point de coction. La gaieté, une nourriture légère, fermentée & néanmoins solide, un air pur, froid, pesant, contribuent beaucoup à la transpiration Sanctorienne. Elle diffère de la premiere, en ce qu'elle peut être facilement remplacée par les autres évacuations. On sçait qu'on transpire beaucoup moins lorsqu'on a pris des purgatifs ou des remedes qui procurent une grande évacuation. Il n'y a personne qui, surpris par le froid du matin, ayant par conséquent moins transpiré, n'ait éprouvé que ses urines ont été beaucoup plus abondantes.

La matiere de la tranſpiration n'eſt pas la même chez tous les hommes, le tempérament, l'air, le climat, la ſaiſon, l'exercice, les paſſions, l'âge, le ſexe, peuvent apporter mille variétés dans cette évacuation. La tranſpiration d'une femme, n'eſt pas celle d'une fille; celle d'un jeune homme qui n'a pas atteint l'âge de puberté, eſt très-différente de celle d'un adulte. Dans les enfans, dit M. Lorry, elle a l'odeur acide; lorſqu'ils ſont plus avancés en âge, elle prend l'odeur de la pâte fermentée. Ce n'eſt pas tout, ajoute-t-il, cette odeur eſt différente, ainſi que la matiere même de la tranſpiration, ſuivant les parties du corps, le viſage, la poitrine, les aines.

D'après tout ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de voir à quoi ſert cette évacuation en état de ſanté; quelles maladies peuvent naître de ſa ſuppreſſion. Elle éloigne la pléthore, débarraſſe le ſang de la ſurabondance des parties ſalines & âcres, qui, retenues en trop grande quantité, auroient pu le diſſoudre, le décompoſer, engendrer un nombre infini de maladies, des fiévres putrides, malignes, le ſcorbut, la galle, toutes les maladies de la peau. La cauſe ordinaire du rhumatiſme, c'eſt la tranſpiration arrêtée, & un épaiſſiſſement inflammatoire du ſang; c'eſt cette derniere cauſe qu'il faut d'abord combattre, parce que tant qu'elle ſubſiſte, on travailleroit inutilement à rétablir la tranſpiration, qui ſe rétablit d'elle-même, quand l'inflammation eſt guérie. La tranſpiration ſert auſſi à l'organe du tact, en ce qu'elle empêche que les mamelons de la peau ne ſe deſſéchent par l'air, ou par l'attouchement des corps extérieurs.

TRANSPLANTATION. (Méd.) Méthode de guérir les maladies, imaginée & ſoigneuſement recommandée par Paracelſe. Elle conſiſte à faire paſſer une maladie d'un homme dans un autre, ou dans un animal, ou même dans une plante; de façon que le ſujet qui la communique en ſoit entierement délivré. On a tâché de conſtater par des faits, cette prétention chi-

mérique de Paracelſe, indigne de ce grand homme ; les Allemands, ſurtout entierement attachés aux remédes ſinguliers, ſe ſont appliqués à faire valoir cette méthode ; & pendant que les Médecins des autres pays, la laiſſoient dans un oubli bien légitime, ils faiſoient des expériences & de longs raiſonnemens, les uns, pour la détruire, & les autres, pour la confirmer. Pour juger du peu de fondement des prétentions de ceux-ci, il ſuffit de rapporter ſeulement une expérience citée par un des défenſeurs de la tranſplantation : c'eſt la critique la meilleure, la réfutation la plus ſûre qu'on en puiſſe faire. Reiſélius dit avoir vu guérir une hernie inguinale, par le téléphium récemment arraché, appliqué ſur la tumeur, & enſuite planté & cultivé avec beaucoup de ſoin. Quelle abſurdité ! ce qui pouvoit avoir donné lieu à cette ridicule manie, c'eſt qu'on avoit obſervé que de jeunes gens couchés avec des vieillards avoient gagné leurs infirmités ; mais ceux-ci en avoient-ils été délivrés ?

TRANSVERSE. (Anat.) Se dit de différentes parties dont la ſituation eſt telle, relativement au plan que l'on imagine diviſer le corps en deux parties égales & ſymmétriques.

TRANSVERSE DE L'ABDOMEN. (Anat.) Eſt un muſcle qui eſt placé ſous les muſcles obliques ; il vient du cartilage xiphoïde, des cartilages des fauſſes côtes, des apophyſes tranſverſes, des vertèbres, des lombes ; il s'inſére à la lévre interne de la crête de l'os ilion, à l'os pubis, & à la ligne blanche. Ce muſcle unit ſes tendons avec les obliques, à meſure qu'il approche de la ligne blanche. C'eſt le ſeul muſcle que l'on coupe dans l'opération du bubonocéle. Il a une membrane menue & fine, qui ferme exactement l'anneau ou trou par où paſſent les vaiſſeaux ſpermatiques.

TRAPÈZE. (Anat.) Nom qu'on donne en Anatomie, à un muſcle de l'omoplate ; on l'appelle tra-

pèze à cauſe de ſa reſſemblance avec la figure géométrique de ce nom.

Les fibres de ce muſcle ont différentes inſertions & différentes actions. Elles viennent de la partie inférieure de l'occipital, du cervical, des apophyſes épineuſes, de la derniere vertèbre du col, des huit, quelquefois dix, & même douze, vertèbres du dos, & s'inſére à la lévre ſupérieure de l'épine, de l'omoplate, tout autour du rebord poſtérieur de l'acromion, & de la portion humérale de la clavicule.

Trapèze, eſt auſſi le nom que l'on a donné au premier des os du ſecond rang du carpe.

TREFLE. (Bot.) Genre de plante dont la fleur eſt papillonacée, ou reſſemble beaucoup aux fleurs papillonacées. La fleur papillonacée eſt compoſée de quatre piéces qui repréſentent un papillon, deux aîles & une carène ; ces piéces ſortent toutes du calice, avec le piſtil qui eſt enveloppé d'une gaine frangée. Le piſtil devient dans la ſuite une ſemence qui a le plus ſouvent la forme d'un rein. Ajoutez aux caractères de ce genre, qu'un ſeul pédicule porte trois feuilles, & rarement quatre ou cinq.

On compte un grand nombre de trefles, mais il n'y en a que ſix eſpèces uſitées en Médecine, dont quatre ſont de vrais trefles, & deux de vrais lotiers.

Le trefle vulgaire ou commun des prés, le triolet ordinaire : *trifolium* Offic. *trifolium Pratenſe purpureum*, C. B. croît partout dans les prés, dans les pâturages, aux lieux humides & marécageux ; il fleurit en Avril, Mai, & Juin ; ſa fleur eſt très-recherchée des abeilles, & toute l'herbe eſt une des plus excellentes nourritures pour engraiſſer les beſtiaux.

Le trefle eſt regardé comme déterſif, rafraîchiſſant, adouciſſant, & propre contre les inflammations, étant employé intérieurement & extérieurement. Tragus ordonne les fleurs & les graines bouillies dans du vin, pour appaiſer les tranchées, & inciſer les matieres glaireuſes qui ſe trouvent dans les inteſtins. La déco-

ction

ction de toute la plante dans l'eau, eſt utile aux femmes ſujettes aux fleurs blanches. Quant à l'uſage extérieur, on fait bouillir ce trefle dans de l'eau ou de l'huile, & on l'applique en cataplaſme ſur les tumeurs qui ne ſont pas accompagnées d'inflammation. M. Chomel, dans ſon hiſtoire des plantes uſuelles, dit avoir connu une perſonne qui avoit éprouvé pluſieurs fois, avec ſuccès, l'eau diſtillée de l'eſpèce de trefle dont les feuilles ſont marquées d'une tache blanchâtre, en forme de cœur, pour les maladies des yeux, ſurtout pour en appaiſer l'inflammation, & en diſſiper la rougeur.

Le petit trefle des champs, ou le pied de lièvre. *Lagopus* Offic. *Trifolium arvenſe humile ſpicatum, ſive lagopus*, C. B. croît abondamment dans les champs, parmi les bleds, plus haut, ou plus bas, ſuivant que les terres ſont plus ou moins graſſes; il fleurit tard, & vers la fin de l'été; il dure juſqu'en Octobre. Toute la plante eſt d'une ſaveur aſtringente & deſſicative. Suivant le témoignage de Simon Paulli, elle eſt très-bonne priſe en décoction, pour arrêter le dévoyement & la dyſſenterie: on en met une poignée ſur trois chopines d'eau qu'on réduit à une pinte, & dont on uſe pour boiſſon ordinaire.

On trouve dans Lemery, que la graine de ce trefle mêlée parmi le bled & réduit en farine, rend le pain rougeâtre. Auſſi, ajoute-t-il, les payſans rejettent le bled dans lequel ils remarquent cette graine; & ce bled eſt d'un tiers à meilleur prix aux marchés. M. Antoine de Juſſieu, diſoit dans ſes leçons, que cette plante étoit rare autrefois, qu'il n'y a que cent ſoixante ans qu'elle eſt devenue ſi commune; & que comme la farine de ſa graine mêlée avec celle de froment, donne un pain couleur de roſe ou de chair, cela a penſé cauſer des révoltes à Paris, le peuple s'imaginant que les Boulangers y avoient mis du ſang.

Le trefle odorant ou bitumineux; *trifolium bitumi-*

nosum, Offic. *trifolium bitumen redolens*, C. B. est ainsi nommé, parce que ses feuilles sont douces au toucher, & d'une odeur de bitume. Cette plante croît abondamment dans les pays chauds, en Candie, en Sicile, en Languedoc, aux environs de Montpellier, de Narbonne, sur les côteaux pierreux, voisins de la mer; on la cultive quelquefois dans les jardins des curieux, où elle fleurit en été, & résiste à l'hiver, quand il est doux. Elle s'éleve en arbrisseau, à la hauteur d'une ou deux coudées; ses tiges sont roides, velues, noirâtres & cannelées. Ses feuilles sont grisâtres, velues, oblongues & pointues, glutineuses au toucher, & ayant l'odeur désagréable du bitume. Ses fleurs forment une tête longuette, d'un violet purpurin, & sont placées dans des calices veloutés, oblongs & cannelés; sa semence est noire, inégale, velue, & se termine en une pointe feuillue. Cette semence a, comme le reste de la plante, un goût médicamenteux, mais elle le perd dans nos pays. Celle qu'on apporte d'Italie, produit d'abord une plante bitumineuse, mais la semence du même trefle ne donne plus à la troisiéme année, qu'une plante sans odeur & sans goût.

Ce trefle fournit un reméde intérieur contre le cancer. Nous apprenons de Fabrice d'Aquapendente, que son suc donné depuis une cuillerée, jusqu'à deux, dans deux ou trois verres d'eau, est un bon reméde pour corriger l'humeur qui produit le virus cancéreux. Sylvius dele Boë, estime beaucoup l'huile tirée par expression des semences de cette plante, pour la paralysie, si l'on en fait une onction sur les parties affectées.

Le trefle ou lotier hémorroïdal. *Trifolium hemorroïdale*, Offic. *Lotus pentaphillos*, *siliquosus*, *villosus*. C. B. Cette plante croît en Languedoc, aux environs de Montpellier, elle fleurit en été. Plusieurs personnes estiment beaucoup le lotier, pour guérir ou adoucir la douleur des hémorroïdes. Gari-

del, dans son histoire des plantes des environs d'Aix, dit avoir connu quelques personnes qui donnoient le poids d'un, ou de deux gros de la poudre des feuilles séches dans du bouillon, ou dans un peu de vin, & que les malades en avoient ressenti beaucoup de soulagement. Cette poudre se vend à Paris avec Privilége.

Le petit lotier, ou trefle sauvage jaune. *Trifolium corniculatum* Offic. *Lotus sive melilotus pentaphillos minor glabra.* C. B. Cette plante croît presque partout dans les prés, dans les pâturages humides ou secs, sur les collines, dans les bois, le long des chemins; elle fleurit en été, & jusqu'en automne. Jean Bauhin appelle mâle, celle qui est velue, & femelle, celle qui est glabre. C'est une herbe des plus nourrissantes pour les bestiaux; elle est très-peu employée en Médecine, quoiqu'il y ait des gens qui s'en servent comme du mélilot, & pour remplir les mêmes indications.

Le trefle des marais. Ce trefle est distingué de tout autre, & fait un genre à part, nommé par Tournefort, *menyanthes palustre, latifolium & triphyllum.* Cette plante croît naturellement dans les marais & autres lieux aquatiques, en terre maigre, hors de l'eau. Elle ne dure pas longtems, fleurit en Mai & Juin, & varie pour la grandeur, suivant les lieux. Elle n'est pas moins utile que le cresson dans les maladies scorbutiques; & c'est Simon Paulli qui en a fait le premier l'observation. Son goût est d'abord un peu désagréable; cependant on vient bientôt à bout de vaincre cette répugnance.

On employe cette plante en Angleterre dans le Hampshire, à un usage bien remarquable; les Brasseurs s'en servent dans leur bierre à la place du houblon. Elle conserve cette boisson, & lui donne une amertume qui n'est désagréable ni à l'odeur, ni au goût; d'ailleurs elle est bienfaisante, & a cet avantage, qu'il n'en faut que la huitiéme partie de la quantité du houblon.

TREMBLEMENT. (Méd.) C'eſt un mouvement alternatif, involontaire, lâche & déſordonné dans un de nos organes particuliers, ou dans pluſieurs enſemble.

Les Médecins diſtinguent deux eſpèces de tremblemens qu'ils nomment, tremblement paſſif, & tremblement actif. Le tremblement actif, eſt celui qui arrive dans les violentes paſſions, comme la colère, & on doit rapporter cet état à des mouvemens demi-convulſifs.

Le tremblement paſſif eſt dû à une cauſe particuliere, & approche des affections demi-paralytiques : mais les tremblemens paſſifs conſidérés comme maladies, doivent être diſtingués de ceux qui ſont produits par des cauſes accidentelles, telles que le tremblement qui ſuccéde au bain dans une eau très-froide.

Tout ce qui peut troubler l'action des fluides & des ſolides, peut produire le tremblement. L'abus des veilles, celui des plaiſirs de l'amour, des liqueurs ſpiritueuſes, les trop grandes évacuations du ſang & des humeurs, la diète pouſſée trop loin, ſont autant de cauſes qui épuiſent les eſprits, & qui produiſent les tremblemens ; les exhalaiſons minérales dans ceux qui travaillent aux mines, occaſionnent les mêmes accidens.

Le pronoſtic eſt différent ſuivant les cauſes. Le tremblement de naiſſance ou de vieilleſſe eſt inguériſable ; en général, plus le tremblement eſt ancien, & moins on peut y remédier. Le tremblement qui vient du travail des mines de mercure, admet rarement des remédes, & fait craindre qu'il ne dégénère en paralyſie. Le tremblement qui vient de lui même dans les femmes groſſes, annonce d'ordinaire l'avortement, ou l'accouchement prochain ; celui qui ſuccéde à l'accouchement, & qui eſt cauſé par la ſuppreſſion des vuidanges, eſt très-dangereux, & occaſionne l'épilepſie.

Le tremblement qui vient de l'abus des liqueurs spiritueuses, des minéraux, est presque sans remède : mais le tremblement qui procéde des boissons d'eaux chaudes, comme des infusions de thé, de caffé, se guérit en en quittant l'usage, & en usant de remédes qui fortifient le ton des viscères.

Les tremblemens qu'éprouvent fréquemment les personnes dont les nerfs sont délicats, veulent être traités par les nervins antispasmodiques. On rétablira par les remédes accoutumés, tout tremblement né de la suppression de quelque humeur habituelle ; celle des hémorroïdes, par les sangsues ; celle des régles, par la saignée, les emménagogues ; les rétentions d'urine, par la sonde, les bains, les diurétiques.

Il est une autre espéce de tremblement qu'on appelle tremblement fébrile. Il offre des prognostics différens, dans les fiévres intermittentes, continues, ardentes, inflammatoires, aigues. Celui qui accompagne le froid des fiévres intermittentes, n'est pas ordinairement dangereux. Cependant s'il dure longtems, il forme des obstacles à la circulation des humeurs & produit les vices qui en sont les suites.

Dans les maladies aigues les tremblemens qui paroissent au commencement, n'annoncent aucun danger, s'ils ne sont pas durables. S'ils viennent avec des signes de coction, ils annoncent une crise ; mais s'ils sont accompagnés de signes fâcheux, ils désignent une métastase, & la mort. Dans l'accroissement des maladies aigues, le tremblement des membres, de la langue, sont mortels : ceux qui augmentent avec le mal, présagent ordinairement le délire, les convulsions, & d'autres maux de tête. Dans le déclin du mal, & de la destruction des forces, ils sont toujours mauvais.

TRÉPAN. (Chir.) *Terebra*, *terebella*, *trepanum*. Instrument de Chirurgie. C'est une espéce de vilebrequin de fer, ou d'acier, propre pour percer & scier en rond les os, principalement ceux du crâne.

Il eſt compoſé de deux piéces, l'une, eſt le vilebrequin, ou le trépan proprement dit; l'autre, eſt l'arbre ſur lequel on le monte, & qui le ſoutient.

Il y a trois ſortes de trépan; l'exfoliatif, le perforatif, & le couronné. Nous allons dire quelque choſe des deux derniers, parce qu'ils ſervent l'un & l'autre à l'opération du trépan que nous avons à décrire.

Le trépan perforatif eſt ainſi appellé, parce qu'il n'a d'autre action que de percer. Il faut conſidérer à cet inſtrument, ſon milieu & ſes extrémités. Le milieu du perforatif eſt une tige d'acier exactement polie, perpendiculaire, & de différente ſtructure pour la beauté & la propreté de l'inſtrument. La partie ſupérieure de cette tige eſt une plaque taillée à pans à ſa circonférence, mais exactement plane du côté de la ſcie, & limée de maniere qu'elle ne ſoit pas polie, afin de l'appliquer plus intimement ſur la partie inférieure de l'arbre du trépan. Les Couteliers nomment cette petite plaque la mitte.

La partie inférieure ou la lame du perforatif reſſemble à une lame qui ſe termine par une pointe tranchante ſur les côtés; la trempe de cet inſtrument doit être douce, afin qu'il ne s'égrêne point.

L'uſage le plus commun du perforatif, eſt de faire d'abord un trou ſur le crâne, pour y placer la pyramide du trépan couronné. On s'en ſert auſſi pour faire pluſieurs trous ſur d'autres os; pour percer, par exemple, des exoſtoſes, afin de les enlever enſuite plus facilement, par le moyen du ciſeau & du maillet de plomb.

Le trépan couronné a trois parties; la moyenne & la ſupérieure ne diffèrent en rien des mêmes parties du perforatif dont nous venons de parler. Le trépan couronné eſt ainſi appellé, parce que ſa partie inférieure repréſente une couronne. C'eſt une tige d'acier, que ſoutient une eſpèce de boiſſeau, de figure conique en dehors & en dedans, & qui eſt hériſſé

par le bas de dents tranchantes qui forment une scie circulaire. Chaque dent est à l'extrêmité d'un biseau : tous les biseaux sont tournés de droite à gauche pour couper dans le même sens ; la couronne est plus étroite par son extrêmité que par la culasse, afin que la piéce d'os que l'on scie, puisse y monter facilement, à mesure qu'elle avance, & qu'on ait la facilité de pancher le trépan de côté & d'autre, pour scier également. Sa profondeur est d'environ dix lignes, sa largeur varie ; car il y a de grandes, de moyennes, & de petites couronnes. Le diamétre de la plus grande, est de neuf à dix lignes dans son fond, de six à sept à son entrée, les autres diminuent à proportion. Dans le fond de la couronne, se monte de gauche à droite une pyramide, faite comme un poinçon, ovale ou quarrée, tranchante sur les côtés, pointue comme le perforatif, & un peu plus longue que la couronne ; elle sert à affermir cette derniere piéce pendant l'opération.

L'usage du trépan couronné, est de faire une ouverture au crâne, pour donner issue au sang, ou au pus épanché sur la dure-mere, ou sur le cerveau ; pour ouvrir les abscès dans le canal des os longs ; pour trépaner le sternum dans le cas d'abscès, ou d'épanchement quelconque entre les deux lames du médiastin ; pour retirer des corps étrangers engagés dans les os ; pour enlever des esquilles, ou piéces d'os enfoncées.

TRÉPANER. (Chir.) Pratiquer l'opération du trépan, c'est faire une ouverture au crâne pour relever des piéces d'os qui piquent, ou qui compriment la dure-mere ou le cerveau, ou pour donner issue aux matieres épanchées sous le crâne, ou pour enlever des piéces d'os cariés.

Le trépan étant une opération longue & douloureuse, on ne doit la faire qu'après avoir mûrement examiné si elle est nécessaire, & si elle est utile ; c'est-à-dire, si le malade est en état de la supporter, au-

trement il faudroit lui épargner ce supplice.

De tous les signes qui peuvent déterminer à trépaner, il n'y en a point de plus décisifs que les fractures & les enfoncemens du crâne. Cependant il y a des exemples de blessés qui ont guéri dans quelques-uns de ces cas, sans avoir été trépanés. Mais ces observations ne doivent point en imposer; on doit les regarder comme des exceptions à une loi générale, qui ne doivent point en empêcher l'exécution. Il n'y a qu'un seul cas où l'on peut se dispenser de l'opération du trépan lorsqu'il y a fracture, c'est si les piéces des os fracturés sont assez écartées les unes des autres, pour permettre la sortie du sang qui auroit pu s'épancher sur la dure-mere. Il y a des cas où l'écartement d'une suture voisine de la fracture, a dispensé de l'opération du trépan; mais ces cas sont rares, & demandent pour être reconnus, une grande sagacité, & une grande habitude de la part de l'Opérateur. En effet, l'épanchement peut se faire des deux côtés de la suture, & alors l'évacuation ne peut ordinairement se faire que d'un côté, à cause que la dure-mere reste encore quelquefois adhérente au bord d'un des os écartés, & retient le sang qui seroit épanché sous cette portion des os. Il faudra donc appliquer le trépan de ce côté, malgré l'écartement de la suture.

Il est d'autre cas bien plus embarrassans, même pour les grands Maîtres; c'est lorsque les fractures ne se manifestent pas, comme celle de la table interne du crâne, pendant que l'externe ne paroît pas offensée; ce sont les fentes capillaires, & plus encore les coups à la tête sans léſion apparente aux os, souvent même sans plaie, ni contusion aux chairs & à la peau, lesquels sont suivi d'épanchement sous le crâne, & qui d'autres fois n'en causent point, quoiqu'ils soient accompagnés de circonstances ou d'accidens qui donnent lieu d'en soupçonner. Les accidens qui arrivent dans les blessures de la tête, où il n'y a point de fracture, déterminent, lorsqu'ils sont gra-

ves, plusieurs Praticiens à trépaner. D'autres se contentent de combattre ces accidens par les saignées & les autres remédes qui peuvent les dissiper. Mais que ces remédes sont infideles? Peut-on être tranquille sur le sort du malade? N'est-ce pas le cas de dire, *melius est anceps experiri remedium, quam nullum*, & doit-on attendre qu'un stérile repentir vienne vous convaincre de la nécessité où l'on étoit de faire l'opération? Dionis rapporte l'exemple d'un jeune Seigneur qu'il trépana, & qui n'avoit d'autre accident que la perte de connoissance. L'opération étoit nécessaire, car on trouva beaucoup de sang épanché dans la tête. M. *Quesnai*, dans son excellent mémoire *du trépan, dans les cas douteux*, distingue les accidens qui suivent les coups à la tête, en primitifs, & en consécutifs. Les accidens consécutifs, dit il, prescrivent l'opération du trépan; & ceux qui arrivent beaucoup de temps après le coup, sont les plus pressans pour l'opération. Il faut surtout, faire attention que les accidens consécutifs ne dépendent pas de l'inflammation du péricrâne, comme on l'a exposé en parlant des plaies de tête.

Il y a un troisiéme cas où l'application du trépan est douteuse. Il arrive quelquefois qu'après des coups à la tête, il reste à l'endroit de la blessure, lorsqu'elle est guérie, une douleur fixe, qui, au lieu de diminuer avec le tems, augmente de plus en plus, malgré tous les topiques auxquels on peut avoir recours; ce qui a plusieurs fois obligé d'y faire des incisions pour découvrir l'os. Les uns ont pris le parti de le ruginer; les autres, d'en attendre l'exfoliation; d'autres enfin ont jugé à propos d'en venir à l'opération du trépan. Quoiqu'on soit arrivé à la même fin par ces différens procédés, on ne doit pas y avoir recours indifféremment. Quand la douleur paroit extérieure, qu'elle augmente lorsqu'on presse sur l'endroit où elle se fait sentir, on doit tout espérer de l'exfoliation; surtout si après avoir découvert l'os, on

n'y apperçoit qu'une légere altération, ou une carie superficielle.

L'opération une fois résolue, il s'agit de décider en quel lieu on la fera. Toutes les parties de la tête ne se peuvent pas trépaner avec une égale sûreté. Il est défendu par la plus grande partie des Auteurs anciens & modernes, d'appliquer le trépan sur les sutures qui unissent les os du crâne, parce qu'on déchireroit infailliblement ces filamens & ces vaisseaux, qui, venant de la dure-mere, passent au travers des sutures; & quoique nous ayons diverses exemples du trépan appliqué impunément sur les sutures mêmes; il est néanmoins plus prudent de suivre le conseil de ceux qui, lorsqu'on est obligé de trépaner pour un épanchement d'humeur, pour une dépression d'os, ou pour une carie formée précisément à l'endroit d'une suture, recommandent de trépaner plutôt de l'un & de l'autre côté de la suture, pour séparer par la suite, s'il en est absolument besoin, la portion d'os qu'on a ménagée, quand la suppuration aura détruit ces filamens & ces vaisseaux.

On doit encore s'éloigner des sutures, pour ne point offenser les sinus. Nulle raison ne nous autorise à ne les point éviter, bien qu'on ait quelques exemples du sinus longitudinal ouvert, sans qu'il en soit arrivé rien de fâcheux. C'est non-seulement pour éviter une fistule incurable, que l'on ne doit point trépaner sur les sinus de l'os frontal, mais encore parce qu'on ne pourroit pas appliquer si exactement, ni conduire l'instrument sur la surface convexe & inégale de la table interne de cet os. Si on doit trépaner l'os occipital, il faut toujours éviter la ligne du milieu qui le traverse dans sa hauteur, parce que la dure-mere est plus adhérente à cet endroit, & qu'il y passe d'autres sinus. Si on doit, ou si on peut appliquer le trépan supérieurement, & à la droite de l'os occipital, il faut choisir une couronne qui ne soit pas trop grande, parce que d'un côté,

on toucheroit la future, & de l'autre, on offenseroit la partie la plus élevée du sinus longitudinal qui s'incline vers la droite de cet os.

Quelques-uns ont encore défendu de trépaner sur l'os temporal, parce qu'ils redoutoient la lésion du muscle crotaphite. Mais les Praticiens de nos jours ne font point difficulté de couper ce muscle; l'expérience a démontré qu'on peut le couper sans qu'il arrive aucun des accidens dont *Hippocrate* a menacé.

Après avoir examiné les endroits où l'on ne peut pas trépaner, il reste à voir ceux où l'on doit appliquer le trépan; généralement parlant, c'est toujours à l'endroit du coup, mais en particulier il y a des circonstances où on a raison de s'en éloigner.

1°. Quand la plaie est aux parties supérieures de la tête, il faut trépaner à la partie la plus inférieure, pour faciliter l'écoulement du sang & des matieres; & lorsque la blessure est aux parties inférieures, on doit appliquer le trépan au plus haut lieu, pour s'éloigner de la base du cerveau.

2°. Si c'est une fente, il ne faut poser le trépan ni sur le milieu de la fente, ni loin d'elle, mais il faut, que les dents de la couronne soient sur la fente, afin que l'os étant obligé de s'exfolier, les esquilles se puissent séparer plus commodément.

3°. Dans une grande contusion que le tirefond & l'élévatoire triploïde n'auront pu relever, on appliquera le trépan dans le milieu de l'enfonçure, afin que mettant les élévatoires dans le trou qu'il aura fait, on essaye de la remettre dans son niveau.

4°. Quoique la contusion soit légere, il ne faut pas laisser de trépaner, parce que les fibres de l'os y sont désunies, & alors c'est à l'endroit de la contusion que l'opération doit être faite.

5°. Quand c'est une embarrure où il y a plusieurs esquilles qui pressent & fatiguent les membranes intérieures, il faut poser le trépan sur l'os voisin qui doit être stable & ferme, pour pouvoir soutenir les

petits efforts qu'on fait à le percer, & pour avoir la facilité de relever les eſquilles ſéparées, en appuyant ſur lui les inſtrumens préparés pour cet effet.

6°. Lorſqu'une piéce d'os fait le pont levis, ou que l'os fracturé reſſemble au dos d'une tortue, il faut trépaner ſur la partie voiſine, afin de remettre enſuite cet os dans un état qui ne puiſſe nullement incommoder la dure-mere.

Quand il y a néceſſité de faire l'opération du trépan; où l'inciſion des tégumens eſt déja faite, lorſque c'eſt à l'occaſion d'une bleſſure, ou ceux-ci ne ſont pas encore ouverts à l'endroit où l'on veut appliquer le trépan. S'il y a préciſément à l'endroit où l'on veut trépaner, une entaille aux tégumens, qui ſoit ſuffiſante, on procédera à l'opération. Mais ſi elle n'eſt pas ſuffiſante, on la dilate du côté vers lequel on croit que l'opération réuſſira plus facilement; ſoit qu'il s'agiſſe de relever des os déprimés, ou d'en retirer des portions vitiées, ou d'en évacuer des humeurs ſuperflues. Les inciſions, quand il n'y a point de bleſſure, ou les dilatations, quand il y en a une qui n'eſt pas ſuffiſamment grande, peuvent ſe faire en forme d'X, de T, d'V, ou de chiffre 7. Il eſt en pluſieurs endroits de la tête fort indifférent de donner telle ou telle figure aux inciſions & aux dilatations qu'on y fait. Il paroît cependant qu'on doit préférer celles qui ont moins d'angles, parce que le malade ſouffre moins, & le Chirurgien eſt moins embarraſſé, tant dans l'opération, que dans les panſemens.

Quelques-uns demandent ſi l'on doit couper les angles de la dilatation faite aux tégumens quand ils ſont longs & grands: il eſt certainement plus convenable d'en couper une plus ou moins grande portion; le malade ſouffre beaucoup moins dans les panſemens, & le Chirurgien peut alors panſer comme à plat & mollement. En faiſant ces inciſions, on coupe juſque ſur l'os, afin de couper en même-tems le péricrâne qui, s'il ne ſe ſépare de l'os avec les tégumens, ca

qui arrive ordinairement dans les contusions considérables, se doit ensuite séparer avec une spatule, ou avec une feuille de myrthe un peu tranchante. Quelque soit le lieu où l'on ait fait la dilatation, si on a coupé une artère, & qu'on ne puisse pas arrêter l'hémorragie qui survient, par la seule compression, ou avec l'agaric, ou avec de l'amadou, il faut toujours préférer la ligature aux astringens, & aux escarrotiques. Si les accidens présens permettent de retarder de quelques heures l'opération, on appliquera un appareil convenable, pour la faire ensuite, lorsque la partie sera moins douloureuse & plus nétoyée, sinon on peut la faire sur le champ.

Pour faire cette opération, il faudra, s'il est possible, mettre le blessé dans une chambre éloignée de la rue & de tout bruit, en un lieu tranquille, & où il ne puisse pas entendre le son des cloches. On lui fait prendre ensuite la situation la plus commode : on fait reposer sa tête sur un drap plié en plusieurs doubles, sous lequel on a mis un coussin qui doit être un peu ferme, afin que la tête ne puisse pas s'abaisser pendant qu'on conduit le trépan. Quelques-uns pour mieux éviter cet inconvénient, mettent dessous un large plat d'étain, ou bien une planche. On applique le long des bords des tégumens coupés de petites bandelettes de linge qu'on fait tenir par un aide, afin de garantir ces bords du contact des instrumens. Lorsque l'os est parfaitement essuyé avec une éponge, ou avec de la charpie séche, il faut mesurer selon l'espèce de fracture, ou de dépression de l'os, ou selon l'endroit où l'on peut appliquer la couronne du trépan, de quelle grandeur celle-ci peut, & doit être.

Quand on a mesuré l'espace sur lequel on doit appliquer la couronne, & qu'on en a choisi une convenable & munie de sa pointe pyramidale, on l'applique sur l'endroit où l'on veut trépaner; on pose la pyramide contre l'os en appuyant un peu, pour marquer le lieu sur lequel on doit appliquer le per-

foratif, avec lequel on perce l'os à une profondeur telle, qu'elle correſponde, ou ſoit égale à la longueur de la pyramide qui excéde les dents de la couronne. Quelques-uns pour abréger l'opération, après avoir marqué le lieu avec la pyramide de la couronne avec laquelle ils veulent trépaner, appuyent fortement avec la même pyramide, & ſans ſe ſervir du perforatif, la tournent tout de ſuite, pour pénétrer avec elle, juſqu'à ce que les dents de la couronne touchent l'os, & y pénétrent : mais il vaut mieux ſe ſervir du perforatif. Pour lors on en met la pointe dans l'endroit marqué ; on éléve perpendiculairement l'arbre ; ou le manche auquel il eſt fixé ; on applique la paume de la main gauche ſur le pommeau de cet arbre, & l'on appuie le front ſur le dos de cette main, pour voir l'impreſſion que fait le perforatif ; on tourne avec la main droite l'arbre du trépan, & quand le perforatif a ſuffiſamment pénétré, on le retire, on le ſépare de l'arbre du trépan, & on met à ſa place la couronne dont on engage la pointe pyramidale dans le trou que le perforatif a fait. On fait tourner enſuite l'arbre du trépan, du côté requis pour que les dents de la couronne puiſſent ſcier l'os.

Il faut prendre garde de trop appuyer, comme auſſi de le faire trop peu. On doit de tems-en-tems ôter la couronne pour retirer avec une petite broſſe, les parcelles de ſciure qui ſeront entre ſes dents. *Sharp* voudroit qu'on eut pour opérer plus promptement, deux couronnes préciſément de la même grandeur, afin de continuer l'opération avec une, tandis qu'un aide néroyeroit l'autre. On ôtera auſſi la ſciure reſtée dans l'entaille circulaire faite à l'os, avec le bec d'une plume, ou avec une fauſſe tente.

Quand le chemin de la couronne eſt bien frayé, on ôte le trépan, en donnant le demi-tour, & en portant la main droite à la baſe de la couronne, comme on a dû faire en ôtant le perforatif ; on reprend la couronne, on continue de ſcier juſqu'à ce

que la piéce d'os soit vacillante, & qu'elle puisse être enlevée avec la feuille de myrthe. Quand on commence à faire tourner la couronne sans la pyramide, il faut le faire un peu plus lentement, afin qu'elle n'échappe pas, & qu'elle n'aille pas heurter contre les bords de l'incision; ensuite on augmente en vîtesse, quand elle est bien engagée dans l'os. On a la précaution de relever plusieurs fois la couronne pour la nétoyer, & on examine à chaque fois si l'on scie l'os également. Mais il faut avoir beaucoup d'égard à l'épaisseur des os; & quand on a passé le diploé, on doit aller avec prudence, pour ne pas enfoncer l'os sur la dure-mere. On s'apperçoit qu'on a scié le diploé, à la résistance qui augmente, & à la sciure blanche que la table interne fournit après celle du diploé qui est rouge.

Toutes les fois que l'on sent de la difficulté & de la résistance à la couronne en tournant l'arbre du trépan, c'est une marque que les petites dents de la couronne s'enfoncent trop; pour lors on donne un demi-tour de gauche à droite, & on recommence de nouveau, mais un peu plus légérement.

Quand la piéce d'os est enlevée, il faut emporter les inégalités de la circonférence interne du trou, par lesquelles la dure mere pourroit être blessée dans ses battemens: on se sert à cet effet, du couteau lenticulaire.

Quand il y a du sang épanché sur la dure-mere, on recommande, pour en procurer la sortie, de faire faire une grande inspiration au malade, & de lui pincer le nez. Cette méthode n'est pas toujours praticable; un malade dans un assoupissement léthargique, n'est pas dans le cas de se prêter à ce qu'on propose: d'ailleurs les trépans doivent, autant que faire se peut, être pratiqués aux parties déclives, de sorte que les fluides épanchés sortent facilement; & lorsque cela n'est pas possible, l'expérience a fait voir qu'on étoit obligé d'avoir recours aux injections & aux contre-ouvertures.

Lorſque le trépan a été appliqué à l'occaſion de piéces d'os qui comprimoient la dure mere, ou qui perçoient les membranes, & pénétroient dans le cerveau, il faut relever ces parties avec l'élévatoire. Tandis qu'on releve les os déprimés, on doit avec le bout des doigts de la main gauche, en arranger les morceaux & les unir, afin qu'ils reſtent bien de niveau: les morceaux qui ſont déſunis doivent s'ôter tout-à-fait.

Si on s'apperçoit, en relevant les os enfoncés, qu'il y a quelque eſquille fichée dans la dure mere, on doit faire plutôt une dilatation à cette membrane, que de courir le riſque de la déchirer en relevant l'os déprimé; il faut auſſi obſerver bien exactement ſi la table interne de l'os n'eſt pas enfoncée, afin de la relever contre la table externe, ou de l'ôter ſi elle en étoit entierement ſéparée.

Lorſqu'on a fait l'opération à un endroit du crâne, d'où on ne voit ſortir ni ſang, ni pus, comme on s'y attendoit, & que néanmoins les ſymptômes d'un épanchement ſubſiſtent toujours, on ne doit pas craindre d'appliquer une ſeconde fois, la couronne du trépan, & même encore d'autres fois, dans d'autres endroits, ou par des ſignes rationels, on a lieu de croire qu'eſt l'épanchement. Souvent même on eſt obligé de faire pluſieurs trous à peu de diſtance l'un de l'autre; pour lors il convient d'ôter la portion d'os qui reſtent entre eux, ou parce qu'elle eſt gâtée, ou parce qu'elle s'oppoſe à la ſortie du ſang ou du pus, ou enfin parce qu'elle gêne dans les panſemens. On a coutume de ſe ſervir pour faire cette ſéparation, d'une petite ſcie convexe d'un côté, & droite de l'autre; on ſcie l'os avec elle juſqu'à ſa table interne, ſe donnant de garde de paſſer outre, afin que les dents de la ſcie ne viennent point à exercer leur action ſur la dure-mere. Il ſuffit que l'épaiſſeur de l'os ſoit amoindrie, pour le rendre plus foible, & pour qu'il puiſſe céder à l'élévatoire qu'on fait alors paſſer deſſous, pour l'enlever & l'ôter tout-à-fait

Quand

Quand on a fini l'opération, il s'agit de panſer la plaie. Le panſement conſiſte dans l'application d'une petite piéce de linge de la grandeur du trou, un peu plus grande même, munie dans ſon milieu, d'un fil avec lequel on puiſſe la ſuſpendre. On appelle cette petite piéce findon. On l'introduit dans le trou fait au crâne, & on la fait paſſer circulairement deſſous l'os même, enſuite on verſe quelques gouttes de baume Fioravanti, ou de miel roſat, auquel on a mêlé un peu d'eſprit de vin. On met le fil en dehors à côté du trou qu'on remplit de plumaceaux ronds, de la grandeur du trou, & trempés dans le baume ſuſdit, on couvre les bords de l'inciſion des tégumens avec d'autres plumaceaux chargés de digeſtif, ou d'huile d'hypéricum. On fait à la tête une embrocation d'huile roſat, animée avec un peu d'eſprit de vin. On applique ſur la tête des compreſſes baignées dans une décoction réſolutive & céphalique, ou on y met un cataplaſme de même nature. On contient le tout avec un grand couvre-chef triangulaire, ou bien encore avec la capeline, comme il ſera plus convenable. Il faut avoir ſoin que l'air de la chambre du malade ſoit pur & renouvellé; car on a remarqué qu'à l'Hôtel Dieu de Paris, tous les malades trépanés périſſoient, à cauſe de l'infection de l'air qui agit ſur la dure-mere, & qui y porte la pourriture.

Les os du crâne ne ſe réparent ordinairement que par une ſubſtance qui n'eſt point parfaitement oſſeuſe, mais qui tient plutôt de la nature du cartilage, ou de celle du ligament. C'eſt pourquoi, ſi on a enlevé une portion d'os conſidérable, il faut défendre cette partie des injures externes, en y faiſant un bandage convenable, ou en y mettant une lame de plomb ou d'argent. On trouve dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, un fait qui vient à l'appui de notre conſeil. Une perſonne guérie d'une plaie à la tête pour laquelle on avoit enlevée une portion conſidérable du crâne, avoit de tems en tems de violentes convulſions

accompagnées de perte de connoissance. Le Chirurgien pensant que cela provenoit de l'étranglement que les meninges poussées par le cerveau, devoient souffrir dans l'ouverture faite à l'os, de maniere qu'il s'y faisoit une hernie de cerveau, y remédia avec un bandage, les convulsions cessèrent, & ne se renouvellerent plus. On lit dans les Essais d'Edimbourg, qu'ayant négligé de continuer à une petite fille qui avoit été trépanée, l'usage du bandage & de la lame de plomb, la cicatrice qui s'étoit formée, se créva, une toux violente fit sortir une portion du cerveau, & la malade mourut.

TRESSAILLEMENT. (Méd.) Emotion subite qui se fait par quelque violente surprise, *motus subsultans*, ou *subsiliens*. Il y a dans les fièvres malignes des tressaillemens de tendons, qui sont d'un très-mauvais augure. Ils annoncent un mouvement déréglé des esprits animaux, signe évident qu'il y a un engorgement spasmodique au cerveau. Quelquefois l'effort du spasme se porte entierement à la gorge; on a vu dans ces cas, des malades avoir la gorge resserrée, comme il arrive aux femmes dans les accès de vapeurs hystériques. C'est pour lors qu'il faut avoir recours aux bains; ils produisent un effet merveilleux. Mais il ne faut pas, pour cela, négliger les autres remédes, les vésicatoires, l'émétique, ayant toujours attention qu'on a affaire à une maladie qui est un véritable prothée.

TRIBULE. (Bot.) *Tribulus*. On connoît deux sortes de tribule, qui sont de quelqu'usage en Médecine, & qui, quoique de différent genre, selon M. de Tournefort, se joignent ordinairement ensemble.

Le tribule commun, ou terrestre, la herse, la croix de Malte, ou de Chevalier, saligot terrestre. *Tribulus terrestris* Offic. *Tribulus terrestris, ciceris folio, fructu aculeato*. C. B. Cette plante est remarquable par son fruit dur, armé d'épines longues & aigues, ressemblant en quelque sorte à une croix de Chevalier de Malte, composées de cinq piéces ou cellules,

dans lesquelles se trouvent renfermées des semences oblongues.

Cette plante croît abondamment dans les pays chauds, en Espagne, en Provence, en Languedoc, aux environs de Montpellier; elle sort de terre sur la fin de Mai, fleurit & monte en graine en Juillet & Août; elle sert de nourriture aux ânes: mais selon *Clusius*, elle est fort incommode aux Jardiniers, parce que ses fruits qui tombent facilement dans leur maturité, leur blesse rudement les pieds nuds, par leurs piquants aiguillons.

La graine du tribule est d'usage en Médecine. Elle est détersive, apéritive, & propre pour arrêter le cours de ventre, étant prise en poudre, à la dose d'un scrupule, jusqu'à un gros, dans un peu de conserve de roses. Mais ne seroit-ce pas à la conserve de roses qu'est due cette vertu astringente. *Clusius*, que nous avons déja cité, rapporte que de son tems, on se servoit de la décoction de cette plante dans les lavemens, pour inciser & atténuer les glaires, & les matieres visqueuses contenues quelquefois dans les gros boyaux. On croît aussi que la décoction du fruit étant répandue dans une chambre, en chasse les puces.

Le tribule aquatique, la macre ou macle, la chataigne d'eau ou chataigne cornue, la truffle d'eau, le saligot ou l'écharbot. *Tribulus aquaticus.* Offic. Cette plante est remarquable ainsi que la précédente, par son fruit semblable à une chataigne, mais armé de quatre grosses pointes, ou épines dures, de couleur grise, revêtu d'une membrane qui se sépare; ensuite ce fruit devient noir comme du jai, lisse, poli: sa substance est une sorte d'amande, formée en cœur, dure, blanche, couverte d'une peau très-fine & bonne à manger. On en peut faire de la farine qui ressemble à celle de fèves, & en pêtrir du pain.

Cette plante croît dans les rivieres, surtout dans les lacs, dans les étangs, dans les fossés des villes, dans les eaux croupissantes, dont le fond est limo-

neux ; elle fleurit en Juin, & ſon fruit murit vers l'automne. On prétend que c'eſt la macre qui a donné la naiſſance & le nom à ces machines de fer pointues en tout ſens, qu'on appelle *chauſſe-trapes*, & qu'on répand en tems de guerre ſur la route de l'ennemi pour l'arrêter dans ſa marche.

Le fruit du tribule aquatique, qui eſt la ſeule partie de la plante dont on faſſe uſage, eſt aſtringent, rafraîchiſſant, réſolutif, & propre pour arrêter les cours de ventre, & les hémorragies : on l'employe intérieurement & extérieurement. Les anciens & les modernes s'en ſont ſervis comme d'un aliment utile. Pline rapporte que les Thraces & ceux qui habitent les bords du Nil, s'en nourriſſent, & en font même du pain d'un goût aſſez agréable. Cet Auteur ajoute qu'ils engraiſſent leurs chevaux avec les feuilles de cette plante. On prépare les macres de différentes manieres pour les manger, ſoit qu'on les faſſe cuire ſous la cendre comme les marrons, ſoit dans l'eau bouillante : mais leur ſaveur eſt plus douceâtre & plus fade que celle des chataignes. On en fait du pain, & une eſpece de bouillie dans le Limoſin ; on prend pour cela des amandes à moitié cuites dans l'eau, & dépouillées de leur écorce ; on les pile dans des mortiers de bois, & ſans y ajouter ni lait, ni eau, on en prépare un mêts dont les enfans ſont fort friands : il y en a même qui les mange crues, comme on fait les noiſettes.

Quant à l'uſage extérieur de cette plante, on la pile, & on l'applique en cataplaſme dans les inflammations ; elle les tempere & les adoucit par ſa vertu rafraîchiſſante. Sa décoction avec le miel en gargariſme, eſt très-propre pour nétoyer les gencives ulcérées, & l'on recommande ſon ſuc pour les maladies des yeux.

TRIOLET. (Bot.) Nom vulgaire de l'eſpèce de treffle, qu'on nomme auſſi *treffle ſauvage jaune*, ou mieux encore *lotier*. *Voyez* TREFFLE, LOTIER.

TRIQUE-MADAME, ou TRIPE-MADAME. (Bot.) La petite joubarbe, *sedum minus luteum, folio acuto.* C. B. C'eſt une plante qui pouſſe des tiges tendres, rampantes, revêtues de beaucoup de feuilles épaiſſes, oblongues, groſſes, pointues, bleuâtres ou rougeâtres, remplies de ſuc; ſes fleurs ſont à pluſieurs pétales, diſpoſées en roſes, au ſommet des branches, de couleur jaune; il leur ſuccede un petit fruit compoſé de cinq graines. On cultive cette plante dans les jardins, parce qu'on en mêle dans les ſalades. Elle eſt rafraîchiſſante & aſtringente, tempère l'ardeur de l'eſtomac. Quoique pluſieurs Médecins n'en conſeillent pas l'uſage intérieur, on n'en voit pas de mauvais effets. Comme elle paroît avoir beaucoup d'affinité avec la grande joubarbe, on peut la lui ſubſtituer dans l'occaſion.

TRISTESSE. (Hyg.) Douleur, abattement, paſſion de l'ame qui reſſerre le cœur. Nous avons dit plus haut qu'on diſtinguoit les paſſions, en paſſions vives, & paſſions lentes. Les premieres augmentent l'action du cœur, des artères, & en général le ton dans toute la machine; les autres cauſent, pour ainſi dire, une ſtupeur. En conſéquence l'action des ſolides eſt beaucoup moindre, le cours des fluides eſt retardé. La triſteſſe eſt du nombre des paſſions lentes. Sanctorius, dans ſes Aphoriſmes, dit en parlant d'elle, *corpora graviora efficit*, parce que la tranſpiration ſe fait beaucoup moins bien, ou plutôt, ne ſe fait pas du tout. Auſſi cette affection de l'ame eſt-elle la ſource des maladies du foie, des obſtructions, de la mélancolie. La conſtitution de l'air, lorſqu'il eſt froid & humide, concourt beaucoup à augmenter les effets de la triſteſſe, comme auſſi cette paſſion rend les corps bien plus ſuſceptibles de ſentir les variations de l'atmoſphère; en effet, les maladies qui viennent de la tranſpiration ſupprimée, ſont bien plus fréquentes parmi les matelots, lorſqu'ils s'abandonnent au chagrin, à la triſteſſe: ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Virgile re-

préſente ſon héros s'efforçant de conſoler les matelots, *dictis mœrentia pectora mulcet.* Mais un charme plus puiſſant que tous ſes diſcours, ce fut le vin qu'il leur fit diſtribuer, *vina bonus quæ deinde cadis onerârat aceſtes*, qui répandit l'allégreſſe parmi tout l'équipage, & le mit à l'abri des maux auxquels il auroit été en proie. En effet, Sanctorius obſerve que la triſteſſe ne peut être guérie que lorſque la tranſpiration eſt plus libre; ce qui dépend entierement de la ſatisfaction de l'ame & de la gaieté. *Lætitia*, dit-il, *mæſtitiam aufert. Paſſio enim animi non medicinis, ſed alia paſſione contraria ſuperatur.*

Pour ſe convaincre des effets de la triſteſſe, il ſuffit d'examiner ce qui ſe paſſe dans une perſonne triſte, quelque effort qu'elle faſſe pour diſſimuler ſon chagrin. Elle eſt immobile, froide, pâle, de fréquens ſoupirs, des bâillemens réïtérés annoncent aſſez la gêne de la circulation. Tout le corps ſe roidit: ce n'eſt donc qu'après une belle imitation de la nature, que les Poëtes ont repréſenté la triſte Niobée changée en rocher.

TROCHISQUES. (Pharm.) *Trochiſcus.* C'eſt une compoſition ſéche, dont les principaux médicamens ſont mis en poudre très-ſubtile; puis étant incorporés avec quelque liqueur, comme eaux diſtillées, vin, vinaigre, mucilages, ſont réduits en une maſſe dont on fait de petits pains, auxquels on donne telle figure qu'on veut & qu'on fait ſecher à l'air, loin du feu, & à l'ombre.

Les trochiſques different des pillules, en ce qu'on n'employe jamais les miels ou les ſyrops pour excipiens, parce que ces matieres ne ſe déſſéchent pas aſſez promptement, ni aſſez complettement. Ils diffèrent encore des pillules, par la forme qu'on leur donne, qui varie conſidérablement; on les fait ronds ou plats, ou en pyramides triangulaires, en cubes, en pain de ſucre, en grain d'avoine, en triangle.

Les anciens ont donné différens noms aux trochiſ-

ques, il les ont même confondus avec les paſtilles ; en effet ces préparations different peu entre elles. Les Auteurs Latins les nomment *paſtilli*, *rotulæ*, *placentulæ*, *orbes & orbiculi*. Les trochiſques ſont altérans ou purgatifs. Les principaux ſont d'agaric, de rhubarbe, de karabé, de myrrhe, de roſes, de camphre, de ſcille, de vipères. Les trochiſques de coloquinte s'appellent chez les Apothicaires, *trochiſques alhandal*, parce que la coloquinte chez les Arabes, s'appelle *handal*.

Nous allons donner une formule de trochiſques altérans, & une de purgatifs.

Trochisques de Vipères.

Prenez poudre de vipères autant que vous voudrez, avec une ſuffiſante quantité de mucilage, de gomme adragant, préparé au vin d'Eſpagne ; on forme une maſſe que l'on diviſe par trochiſques ; on les fait ſécher, & on les enduit de pluſieurs couches de diſſolution de baume de la Mecque, faite dans l'eſprit de vin ; on les fait ſécher de nouveau, & on les conſerve pour l'uſage : ces trochiſques entrent dans la thériaque.

On attribue à ces trochiſques de grandes vertus, comme d'être ſudorifiques.... mais elles ſont bien chimériques. Si ces trochiſques ont quelque vertu, il la tiennent de la petite couche de baume de la Mecque qu'on a miſe à leur ſurface. Quoiqu'il en ſoit, on les donne ordinairement à la doſe de douze grains, juſqu'à un gros. On pourroit les donner à bien plus grande doſe, comme à celle de deux onces, ſans autre inconvénient que de charger l'eſtomac d'un reméde inutile.

Trochisques Alhandal.

Prenez poudre de chair de coloquinte, autant que vous voudrez, mêlez & incorporez avec une ſuffiſante quantité de mucilage de gomme adragant pré-

parée à l'eau rose ; faites une pâte ferme que vous diviserez par petits trochisques, en grains d'avoine.

Ces trochisques sont un purgatif drastique ; on les donne lorsqu'il est nécessaire de purger dans toutes les maladies de la peau, dans les maladies vénériennes, dans l'hydropisie, l'apoplexie, la léthargie. La dose est depuis deux grains, jusqu'à un scrupule.

TROCHISQUES ESCARROTIQUES DE MINIUM. (Mat. Méd.)

Prenez *Minium, une demi-once,*
sublimé corrosif, une once,
mie de pain tendre, six onces,

Avec suffisante quantité d'eau rose, on forme une masse que l'on divise par petits trochisques en grains d'avoine, & en petites plaquettes, comme des lentilles.

Ces trochisques seroient un poison pris intérieurement : ils ne s'employent qu'à l'extérieur. Ils sont propres pour faire des escarres. On les applique sur les chancres vénériens, sur les excroissances ; lorsqu'il faut détruire des kistes de louppes ; ils produisent assez promptement leur effet.

TROMBUS ou TRUMBUS. (Chir.) Petite tumeur qui survient à l'occasion d'une saignée, par un sang épanché & grumelé dans les tégumens, quand l'ouverture de la veine qu'on a piquée, ne répond pas à celle de la peau, ou qu'il se présente un morceau de graisse, ou que le vaisseau est percé de part en part ; une petite portion du sang qui ne peut sortir librement, se glisse dans les cellules du corps graisseux, & fait élever la tumeur dont il s'agit. Pour remédier à ce petit inconvénient, il faut appliquer une compresse mouillée. Cette compresse en se desséchant, s'endurcit, devient un corps dur, & fait compression. On peut aussi bassiner le bras avec de l'eau de vie, ou de l'esprit de vin ; s'il y a du sang qui veuille venir à suppuration, on lui aide avec l'emplâtre divin, & un peu de basilicum, & quand le

pus eſt ſorti par la ſaignée, on deſſéche avec l'emplâtre de céruſe brulée.

TRUFFE. (Diét.) Quoique la truffe, contienne une aſſez grande quantité de matiere alimenteuſe, cependant ſon goût très-relevé, eſt cauſe qu'on l'employe principalement à titre d'aſſaiſonnement ou *d'irritamentum gulæ.*

La conſiſtance naturelle de la truffe qui eſt d'un tiſſu dur & ſerré, n'empêche pas qu'elle ne ſoit de facile digeſtion. On n'obſerve pas dans les pays où elle croît abondamment, & où on en mange beaucoup, qu'elle cauſe des indigeſtions, ni même qu'elle fatigue l'eſtomac. Le véritable inconvénient de leur uſage eſt d'échauffer conſidérablement, mais cependant ſans exciter la ſoif, qui eſt le plus important de tous les accidens de l'échauffement proprement dit.

La vertu, d'exciter l'appétit vénérien, qu'on leur attribue, eſt très-réelle; elle s'y trouve même à un degré fort énergique? Ainſi elles ne conviennent certainement pas aux tempéramens ſanguins, vifs & bouillans, portés à l'amour, ou à ceux qui ſont obligés par état, de s'abſtenir de l'acte vénérien.

TRUIE. (Vét.) La femelle d'un pourceau ou cochon. *Voyez* COCHON.

TRUITE. (Diét.) Poiſſon d'eau douce, marqueté de pluſieurs taches jaunes & rouges. *Trutta.* La truite eſt un poiſſon d'un goût excellent. Il eſt couvert de petites écailles marquetées, pour l'ordinaire de taches rouges.

Il y a pluſieurs eſpèces de truites qui diffèrent par le lieu où elles habitent, par leur couleur, par leur grandeur. Les unes ſe trouvent dans les riviéres profondes & rapides, les autres dans les lacs. Les unes ont une couleur noirâtre, & les autres ſont rougeâtres, ou plutôt d'une couleur dorée, c'eſt ce qui fait qu'elles ont été appellées en latin *auratæ.* Enfin il y en a une autre eſpèce plus grande que les autres, appellée *truite ſaumonée*, parce qu'elle a beaucoup de

reſſemblance avec le ſaumon, par la figure de ſes parties, tant internes, qu'externes. Elle n'eſt pas tout-à fait ſi grande que le ſaumon, & elle eſt plus eſtimée par ſon goût exquis, que les autres eſpèces de truites.

La truite nage avec beaucoup d'agilité & de vîteſſe. On prétend que quand elle entend le tonnerre, elle eſt tellement épouvantée, qu'elle demeure comme immobile. Sa chair eſt peu chargée d'humeurs viſqueuſes & groſſieres; elle eſt friable, facile à digérer. La truite en hiver perd preſque tout ſon goût. On l'accommode, & on la cuit de pluſieurs manieres différentes. On la fait ou bouillir, ou frire, ou rôtir. On la met auſſi en pâte où elle eſt excellente; quelques-uns la ſalent pour la conſerver plus long-tems, & pour la tranſporter d'un lieu dans un autre.

La truite eſt auſſi de quelque uſage en Médecine. Sa graiſſe eſt adouciſſante, réſolutive propre pour les hémorroïdes, pour les autres maladies de l'anus, & pour les crevaſſes du ſein.

TUE-CHIEN. (Bot.) Plante aſſez connue, cultivée par les Fleuriſtes, & qui tire ſon nom de ce qu'elle eſt pernicieuſe aux chiens. Le tue-chien s'appelle autrement colchique. *Voyez* COLCHIQUE.

TUE-LOUP. (Bot.) Terme de Botaniſte, épithéte qui ſe donne à une eſpèce d'aconit. *Voyez* ACONIT.

TUMEURS. (Chir.) La tumeur en général, eſt une élévation contre nature, qui ſurvient à quelque partie de notre corps. Les tumeurs, par rapport à leurs cauſes conjointes, peuvent être de quatre ſortes. 1°. Les tumeurs de parties molles, comme les vraies hernies. 2°. Les tumeurs des parties dures, comme les exoſtoſes, & celles qui ſont faites par la luxation ou déplacement des os. 3°. Les tumeurs produites par des corps étrangers, par exemple, par une balle de plomb, ou tout autre corps externe, qui étant engagé dans quelque partie, y fait éminence. 4°. Les tumeurs engendrées par des humeurs dans quelques parties mol-

les du corps ; c'eſt pourquoi on les appelle proprement tumeurs humorales. Nous ne parlerons dans cet article que de celles-ci en général ; renvoyant pour chacune en particulier à ſon article.

Les tumeurs humorales, ſont des élévations contre nature, qui ſurviennent aux parties molles de notre corps, par le ſéjour & l'accumulation de quelque humeur, & qui en bleſſent les fonctions. Cette accumulation ſe fait en deux manieres, par fluxion, ou par congeſtion.

La fluxion eſt un écoulement d'humeurs, qui ſe fait promptement ſur une partie où les liquides ne trouvent pas leur paſſage libre. Ainſi dans ce cas, la tumeur ſe forme par la force de la partie qui chaſſe & envoye les humeurs, & par la foibleſſe de celle qui les reçoit, ſans pouvoir s'en débarraſſer.

La congeſtion eſt une collection d'humeurs qui ſe fait lentement dans une partie. Pour lors c'eſt par la foibleſſe ſeule de la partie qui ne peut pas ſe débarraſſer des liqueurs qu'elle reçoit. Les tumeurs froides, c'eſt-à-dire, les œdémateuſes, & les ſquirreuſes, ſe font par congeſtion, les chaudes ou inflammatoires, par fluxion.

On diſtingue quatre genres de tumeurs, le phlegmon, l'éréſipèle, l'œdème & le ſquirre. Les deux premieres ſont inflammatoires ; les deux dernieres ſont froides, c'eſt-à-dire, exemptes d'inflammation, à moins qu'elles ne participent des deux premieres.

On diviſe auſſi les tumeurs, 1°. en *internes* & en *externes*. Ces dernieres ſont plus particulièrement du reſſort de la Chirurgie.

2°. En *eſſentielles* & en *critiques*. Les eſſentielles ſont celles qui ne dépendent d'aucune autre maladie. Les critiques ſont celles qui ſe font par maniere de criſe, & qui ſont les effets d'une maladie primitive, comme le bubon, l'anthrax, toutes les tumeurs qui ſe forment par métaſtaſe, c'eſt-à-dire, par tranſlation de l'humeur morbifique du dedans au dehors, ou d'une partie à une autre.

3°. On les divise en *bénignes*, qui ne sont accompagnées d'aucun danger ; & en *malignes*, qui par leur mauvais caractère font craindre pour la vie.

4°. En *chaudes* ou *inflammatoires* qui sont accompagnées de douleur, de rougeur ; & en *froides*, qui n'ont aucuns de ces symptômes.

5°. En *grandes*, *médiocres*, & *petites*, les grandes retiennent le nom de *tumeurs*. Les médiocres s'appellent *tubercules*, les petites se nomment *pustules*.

6°. En *dures*, & en *molles*.

7°. En *rouges*, en *blanches* ; en *livides*, en *noires*.

8°. En *douloureuses*, & en *indolentes*.

9°. En *sanguines*, en *bilieuses* ; en *pituiteuses* ou *séreuses*, en *mélancholiques* ; en *venteuses* ou *emphysémateuses*, suivant l'humeur qui les cause, ou qui domine.

10°. En *cutanées*, en *charnues* ; en *glanduleuses*, en *tendineuses*, selon les parties qu'elles occupent.

Les tumeurs dont la matiere est enfermée dans une petite vessie, ou membrane qu'on nomme kiste, s'appellent tumeurs enkistées. On les connoît plus ordinairement sous le nom de louppes, dont il y a plusieurs espèces. *Voyez* LOUPPES.

Les symptômes des tumeurs inflammatoires, sont l'enflure, la tension, l'inflammation, la rougeur, la pulsation, la douleur, la démangeaison, la fièvre, le délire, les convulsions, la suppuration, l'endurcissement, la gangrène, le sphacèle, la déliteſcence, les métastases.

Les tumeurs froides ne sont pas accompagnées, ni suivies d'un si grand nombre de symptômes que les inflammatoires, à moins que l'inflammation ne s'y joigne ; alors elles peuvent devenir douloureuses, suppurer, dégénérer en ulcères malins, carcinomateux, scrophuleux, scorbutiques. La gangrène y peut même survenir, particulièrement à l'œdeme, quand la sérosité devenue âcre par son séjour, relâche non-seulement les fibres, mais aussi les ronge & les corro-

de, ou les flétrit, & empêche le cours du sang & des esprits.

Les indications qu'on doit avoir dans la cure générale des tumeurs sont, 1°. de détourner dès le commencement, mais avec précaution, les humeurs qui s'y portent; 2°. de résoudre, s'il est possible, celles qui s'y sont arrêtées; 3°. de procurer la suppuration si la tumeur y est disposée, & si la résolution n'a pas lieu; 4°. de donner issue au pus qui s'y est formé; 5°. de mondifier, incarner & cicatriser l'ulcère qui en résulte.

On satisfait à la premiere indication, par la saignée, la diéte, les émolliens, les évacuans, les résolutifs, & les répercussifs. Il ne faut employer les répercussifs que dans les commencemens, & avec précaution.

La seconde indication qui consiste à résoudre les humeurs arrêtées & accumulées dans la tumeur, doit être suivie préférablement à toute autre, comme la plus avantageuse, pourvu qu'elles ne soient ni trop épaisses, ni trop abondantes. Dans ces deux cas, il seroit à craindre que la partie des humeurs la plus aqueuse & la plus tenue se dissipât, & que le reste ne s'épaissît & ne dégénérât en squirre.

Il ne faut pas non plus tenter la résolution des tumeurs malignes; l'humeur qui se communiqueroit à la masse du sang, seroit capable de produire des métastases dangereuses.

La troisieme indication, c'est-à-dire, celle qui nous engage à faire suppurer les tumeurs, doit s'exécuter au plutôt, lorsqu'elles y sont disposées, & que la résolution n'a pas lieu. Cette disposition à la suppuration se trouve souvent dans les tumeurs inflammatoires. Pour parvenir à la suppuration, on applique dessus les tumeurs, des topiques humides & émolliens, capables de relâcher & de ramollir la peau, de fondre l'humeur visqueuse & indigeste, & d'augmenter le battement des artères, en quoi consiste principalement

la vertu des suppuratifs. On provoque aussi la suppuration par le moyen des emplâtres, des onguents & d'autres topiques onctueux, qui en bouchant les pores de la peau, & s'opposant à la transpiration augmentent la chaleur de la partie, & le battement des artères, retiennent dans la tumeur les parties les plus subtiles & les plus volatiles, qui atténuent les plus grossières. *Voyez* SUPPURATION, SUPPURATIF.

Quand on connoît que le pus est formé, on a la quatriéme indication à remplir, c'est-à-dire, qu'il faut donner issue à la matiere purulente, en ouvrant la tumeur dégénérée en abscès, à moins qu'elle ne s'ouvre suffisamment d'elle-même. On a deux moyens pour remplir cette indication, le fer & les caustiques. Mais ils ne doivent pas être employés indifféremment. Il y a des tumeurs, comme les tumeurs froides, qui demandent à être ouvertes par les caustiques. L'action que le cautère potentiel donne à la partie, lui cause une espèce d'éréthisme, attire & digère en même-tems la matiere. C'est cette action là même qui rend l'usage du caustique infidele & dangereux dans les tumeurs malignes. Il est à craindre, en effet, qu'il n'occasionne une inflammation trop considérable, une tension trop grande, & par une délitescence funeste, ne repercute au dedans une matiere âcre & corrosive. M. Vachier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a fait voir tous les inconvéniens de cette pratique, dans une thèse, dont le sujet est, *Num bubones critici in febribus malignis statim incidendi* ? Il y prouve d'une maniere victorieuse, que l'incision est préférable aux caustiques, & qu'il faut même la faire le plus promptement possible. Dans ces occasions, ainsi que dans toutes les tumeurs inflammatoires, l'ouverture par le fer est à préférer. Elle est plutôt faite ; on la dirige mieux, & le soulagement en est plus prompt.

Pour remplir la cinquieme indication, quand le pus est évacué, on déterge, on mondifie, on incar-

ne & on cicatrise l'ulcère par les remèdes convenables décrits aux articles PLAIE & ABSCÈS. *Voyez* ces mots.

Toutes les tumeurs ne suivent pas généralement la marche que nous venons de décrire, c'est-à-dire, qu'elles ne finissent pas toujours par résolution, ou suppuration. Elles peuvent se terminer par trois manieres plus graves, annoncées par des symptômes plus ou moins violens; sçavoir, par endurcissement, par putréfaction, gangrène ou sphacèle, par délitescence. *Voyez* ces mots, chacun à son article.

TUMEURS SUR LE GAROT. (Maréch.) Ils viennent ordinairement ou de coups, ou de morsures de chevaux entre eux, ou plus souvent de ce que la selle, dont les arçons sont entre-ouverts, a porté dessus, ou le coussin du harnois. Quand ce mal est négligé, de simple plaie, il devient ulcère.

Si c'est une simple foulure sur le garot sans écorchure, & qu'il n'y ait pas lieu de soupçonner une extravasion de sang, on met dessus un liniment d'huile de laurier, onguent d'althéa, & eau de vie avec l'essence de térébenthine & le basilicum. On peut se servir encore du savon ordinaire dissous dans l'eau de vie sur une assiette, que l'on met sur les cendres chaudes.

S'il y avoit un ulcère & qu'il fut invétéré, on fait dessus une incision cruciale, c'est-à-dire, qu'on donne un égout de chaque côté à l'ulcère, & par dessus on fait une incision cruciale, puis

On prend *Urine d'homme*, *deux pintes*,
sel, *un litron*,
alun pilé, *quatre onces.*

On met le tout dans un grand poëlon, qui tienne au moins quatre ou cinq pintes, parce que la liqueur monte beaucoup sur le feu, & l'on remue toujours avec une cuiller de bois; on prend de cette liqueur pendant qu'elle bout, & on en verse dans le garot. On réitère le lendemain, & on laisse la plaie sept ou huit jours sans y toucher. Il est rare qu'on soit obligé d'en venir à une troisieme projection, qu'on

peut cependant faire si la nécessité le requiert : mais il suffira, suivant les apparences, de mettre dessus de l'ægyptiac, pour mondifier & sécher l'ulcère, & empêcher que le cheval ne se frotte.

Plusieurs personnes se servent, pour les simples foulures & écorchures, du lappa major, ou bardane, qu'ils appliquent dessus, ou bien de la morele.

On peut se servir encore du remède dont nous venons de donner la description pour les ulcères ou blessures sur le rognon.

TURBITH. (Mat. Méd.) Le turbith ou turpetum paroît avoir été inconnu à Dioscoride, & aux anciens Grecs. Les Arabes sont les premiers qui en ayent fait mention; ils paroissent fort incertains sur son origine. Quoiqu'il en soit, le turbith qui s'appelle *turpethum sive turbith* Offic. est une racine, ou l'écorce d'une racine séparée de sa moëlle, ligneuse, desséchée, coupée en morceaux oblongs, de la grosseur du doigt, résineux, bruns ou gris en dehors, blanchâtres en dedans, d'un goût un peu âcre, & qui cause des nausées. On doit choisir celle qui est un peu résineuse, nouvelle, grise en dehors, unie, non-ridée, blanche en dedans, non cariée, & qui n'est pas trop couverte en dehors de gomme ou de résine. La plante s'appelle *convolvulus indicus*, *turbith* Offic. *Turpethum repens*, *foliis althææ*, *vel indicum* C. B. Elle croît abondamment dans les lieux couverts, humides, sur le bord des fossés, derriere les buissons, & dans les autres endroits champêtres, loin de la mer, dans l'Isle de Ceylan, & le Malabar.

Le turbith passe pour un remède efficace pour tirer puissamment des parties les plus éloignées du corps, les humeurs épaisses & gluantes. On le recommande dans les maladies longues, surtout celles qui sont froides, principalement dans la goutte, la paralysie, & l'hydropisie. On le donne en substance, depuis quinze grains, jusqu'à un gros, & en infusion, depuis un gros & demi, jusqu'à trois gros. Le turbith

entre

entre dans beaucoup d'électuaires, de pilules hydragogues.

TURBITH MINÉRAL. (Mat. Méd.) On a donné ce nom à une préparation de mercure que l'on fait de la maniere suivante. On prend la quantité qu'on veut de mercure, on la met dans une cornue de verre, on verse par-dessus son poids égal d'acide vitriolique concentré, ou une plus grande quantité, suivant le degré de concentration de cet acide, & l'on distille au feu de sable, jusqu'à ce qu'il ne reste plus dans la cornue, qu'une substance séche, ressemblante à une matiere saline. Cette matiere est une combinaison du mercure avec l'acide vitriolique.

On prend cette masse saline blanche, on la met dans un grand vase, & l'on verse par-dessus, une grande quantité d'eau chaude à plusieurs reprises; cette eau affoiblissant l'acide, l'enleve au mercure qui se précipite au fond du vase, sous la forme d'une poudre d'un jaune citronné, fort éclatant. C'est cette poudre jaune mercurielle, qui étant bien lavée, forme ce que l'on nomme turbith minéral.

Il faut observer que le turbith minéral ne paroît jaune, qu'autant qu'il est dépouillé d'acide vitriolique, & qu'il faut pour cela le laver dans une suffisante quantité d'eau chaude; sans quoi il reste blanc: en général, plus il est exactement dépouillé d'acide, & plus il devient jaune.

Le turbith minéral a été autrefois fort en vogue pour la guérison des maladies vénériennes; mais à présent on s'en sert fort peu, parce qu'on a trouvé des préparations de mercure qui lui sont préférables.

TURQUETTE. (Bot.) *Herniaria* J. B. *herba turca.* Offic. On donne le nom de turquette à deux plantes, dont l'une est lisse, on l'appelle *herniaria glabra*: l'autre est velue, *herniaria hirsuta.*

Cette plante est particulierement utile pour guérir les hernies, surtout de l'épiploon & des intestins, qui descendent dans les bourses, à cause du relâchement

du péritoine. Jacques Hollier, célèbre Médecin de la Faculté de Paris, la recommande d'une maniere particuliere, pour les hernies; auſſi les Pariſiens l'ont appellé l'herbe de M. Hollier.

On recommande encore la poudre, la décoction & l'infuſion de cette plante, où le vin qu'on en fait par la fermentation, quand elle eſt fraîche, dans du mout, pour exciter les urines, pour chaſſer les ſables qui ſont dans les conduits de l'urine, & pour appaiſer les douleurs de la néphrétique. M. Tournefort faiſoit avec cette plante, une eau diurétique, excellente pour la ſuppreſſion de l'urine, & pour la colique néphrétique.

TUSSILAGE. (Bot.) Plante que les Latins ont appellé ainſi, parce qu'elle eſt bonne pour la toux, *tuſſilago*. On la nomme autrement, *pas d'ane*. *Voyez* ce mot.

TUSSILAGE A L'ANIS. (Mat. Méd.)

Prenez *Semences d'anis, ſix onces,*
fleurs récentes de tuſſilage, quatre onces,
pied de chat, deux onces.

On fait une légere décoction de ces ſubſtances dans une ſuffiſante quantité d'eau, pour avoir environ deux livres de liqueur, dans laquelle on fait diſſoudre

extrait de réglisſe, ſix livres,

On fait épaiſſir au bain marie comme le précédent: alors on ajoute,

huile eſſentielle d'anis, trois gros.

On coule la maſſe ſur un porphyre huilé; on l'étend très-mince avec un rouleau, on la diviſe par petits morceaux comme le ſuc de réglisſe.

Ce tuſſilage eſt adouciſſant, il a les mêmes vertus que le ſuc de réglisſe, on l'employe de la même maniere.

TUTHIE. (Mat. Méd.) C'eſt une eſpèce de ſuie métallique qui s'élève pendant la fuſion & la fabrication du cuivre jaune; le cuivre jaune eſt fait avec du cuivre rouge, & de la mine de zinc, connu ſous

le nom de pierre calaminaire, qu'on fait fondre ensemble: pendant cette fusion, le zinc qui est un demi-métal volatil & calcinable, se réduit en partie en fleurs; elles entraînent avec elles un peu de cuivre, ce qui forme une suie métallique de couleur grise, cendrée, qui s'attache autour des barres de fer qu'on a disposées pour la recevoir; on la détache à petits coups de marteau, & on l'obtient en petits morceaux, concaves par le côté où ils étoient attachés aux barres de fer, & convexes à la partie supérieure.

La tuthie doit être choisie nette, en belles écailles larges, assez épaisses, grénées d'un beau gris de souris en dessus: unies, & d'un blanc jaunâtre en dessous, difficiles à casser. Elle étoit autrefois apportée d'Alexandrie, aussi les Auteurs mettent-ils dans leurs descriptions *tuthia Alexandrina*. Celle que nous employons en France, vient d'Allemagne, de Suéde, & de quelques autres endroits où l'on travaille au bronze.

La tuthie est détersive, desficative, propre pour les maladies des yeux, pour dessécher & cicatriser les plaies, pour les hémorroïdes: on ne s'en sert qu'extérieurement, après l'avoir broyée en poudre très-subtile sur le porphyre.

La tuthie est quelquefois falsifiée. On a imaginé de mêler un peu de cuivre jaune, réduit en limaille, avec de l'argille bleue; de pêtrir ce mêlange, & de le faire sécher sur des verges de fer rondes, afin de donner à cette fausse tuthie, toute l'apparence de la vraie. Cette fraude est facile à reconnoître. Cette tuthie est plus friable, & se délaye dans l'eau, en exhalant une odeur de terre, semblable à celle que donnent les argiles qu'on délaye dans l'eau; propriétés que n'a point la vraie tuthie. Pour préparer celle-ci, on la fait rougir trois fois dans un creuset, entre des charbons ardens, & on l'éteint autant de fois, avec de l'eau rose; on la broye ensuite sur le porphyre, y mêlant la quantité qu'il faut d'eau rose, ou de plan-

tain, jusqu'à ce qu'elle soit en poudre impalpable; alors on en forme de petits trochisques qu'on fait sécher.

TYMPAN. (Anat.) C'est une petite membrane bandée au fond de l'oreille qui reçoit les impressions de l'air agité, & qui cause le sentiment de l'ouïe. Ce mot se disoit autrefois de tout ce qui excitoit le son par l'agitation de l'air, en le frappant sur une peau étendue.

TYMPANITE (Méd.) C'est une enflure du ventre, causée par des vents renfermés dans sa capacité. On donne le nom de tympanite à cette maladie, parce que la peau du ventre y est tendue comme celle d'un tambour. C'est, dit M. *Sauvages* dans sa Nosologie, une intumescence de tout l'abdomen, légere & élastique, qui retentit lorsqu'on la frappe; outre ce symptôme qui est le principal, elle en a d'autres qui sont les rôts, les borborygmes, la constipation, & les douleurs: Hippocrate l'appelle hydropisie séche, pour la distinguer de l'anasarque & de l'ascite qu'il nomme hydropisie humide. La tympanite differe de la colique flatulente, en ce que dans celle-là, il n'y a qu'une partie de l'abdomen qui soit tuméfiée; dans la tympanite, l'abdomen est constamment distendu vers l'ombilic, dans toutes les situations du malade.

Nous distinguerons ici trois espèces de tympanite. La tympanite intestinale, la tympanite abdominale, & la tympanite ascite.

La tympanite intestinale, est l'espèce qui est produite par des vents qui distendent considérablement l'estomac & les intestins; souvent elle est entretenue par une matiere vermineuse; elle attaque aussi les femmes en couche, les hypocondriaques & celles qui s'abandonnent au chagrin.

Elle commence par des borborygmes, par des douleurs atroces de l'abdomen; les malades sont constipés, ils souffrent, au commencement, une douleur

à l'ombilic, qui ensuite occupe la circonférence de l'abdomen, & l'éruption des vents qui se fait, procure un foible soulagement.

La tympanite reconnoît pour cause, comme l'a démontré le célèbre *Littre*, la foiblesse des intestins, qui ayant perdu leur ressort, ne peuvent plus résister à l'action de l'air raréfié par la chaleur animale, & le réduire à l'état d'air fixe. Aussi voit-on que dans les tympanites anciennes, il n'y a plus de borborygmes. C'est un bon signe lorsque dans le traitement il en survient; car on peut conclure que les intestins commencent à jouir un peu de leur ressort. Quand on ouvre les cadavres de gens morts de la tympanite intestinale, on trouve les intestins fort dilatés, & d'autres qui sont étranglés, formant des espèces de cellules, & comme entortillés: si on les pique, la tumeur diminue peu, à moins qu'on ne les perce en plusieurs endroits; ce qui démontre l'inutilité de la paracenthèse.

La curation est difficile à cause des contre-indications qui se rencontrent. Si la tympanite est causée par le développement de l'air dégagé de matieres putrides contenues dans les premieres voies, il faut procéder de la maniere suivante. On doit au commencement ouvrir la veine, pour diminuer les douleurs, la chaleur & la tension; on procure ensuite la liberté du ventre par les huileux, les délayans, & les rafraîchissans; ils remédient à la douleur, à la sécheresse, à la constipation, & à la tension. Delà, on passe aux purgatifs foibles, aux savoneux. Lorsque la maladie est ancienne, que la chaleur, le spasme, & la douleur sont diminués, alors on employe plus sûrement, des purgatifs plus forts, les résolutifs & les toniques.

Si la maladie dépend uniquement de la foiblesse des intestins, & de la raréfaction de l'air; je ne vois pas de remède plus efficace, que l'application de compresses trempées dans l'eau très-froide, ou l'application de la glace; on condense par ce moyen, l'air con-

tenu dans les intestins, on le réduit à un plus petit volume, & l'on donne en même-tems du ressort aux fibres. Il faut avoir soin aussitôt que le ventre s'affaisse, de le serrer avec des bandes, afin qu'il ne puisse pas reprendre son ancien état. M. *Rast*, célèbre Médecin de Lyon, employe ce remède avec succès, & a vu deux tympanites guéries par ce moyen.

La tympanite abdominale, est celle dans laquelle les vents sont ramassés dans la cavité de l'abdomen; elle est ou séche, ce qui ne peut guères s'entendre que des tympanites récentes, ou humide, ou ascitique.

La tympanite abdominale séche, est constatée par quelques observations, encore que M. *Littre* la révoque en doute, le resonnement y est plus marqué que dans l'intestinale, l'émission des vents plus rare, & elle soulage moins les malades; les douleurs de l'abdomen sont plus extérieures, & le serrement du ventre est moins opiniâtre.

Quant à ses causes, il y a apparence, dit Sauvages, que les vents s'insinuent dans l'abdomen, à la faveur d'une érosion quelconque de l'estomac & des intestins. M. Combalusier présume que dans la colique flatulente, les vents qui sont poussés dans les vaisseaux lactés, les rompent quelquefois, & se ramassent ensuite dans la cavité de l'abdomen. Ces principes de la tympanite ne sont guères connus, & quand ils le sont, on y remédie très-difficilement. La raison en est fort simple, le mal est, pour ainsi dire, hors la sphère d'activité des médicamens, & d'ailleurs comme il est facile de le voir par les causes de la maladie, cette espèce de tympanite n'a lieu que lorsque les intestins sont dans un délabrement affreux. La seule ressource est de faire la paracenthèse, quoique M. Combalusier, dans son excellent *Traité sur la Pneumatologie*, ait dit qu'on n'avoit en Médecine aucune observation qui attestât la sûreté de cette opération. Il est vrai qu'un malade attaqué de tympanite,

auquel l'on fit l'opération de la paracenthèſe, dont Van-Helmont fut témoin, mourut bientôt après : mais il s'exhala, de l'abdomen, une vapeur très-putride, qui dénotoit un état gangréneux des viſcères ; car l'odeur en étoit cadavéreuſe. D'ailleurs on fit une ouverture trop ample, puiſque le ventre s'affaiſſoit d'abord, ce qui eſt fort dangereux, & auroit pu être prévenu ſi l'on ſe fût ſervi du troiſcart ; ſi de tems en-tems, on eût fermé l'ouverture, ſerré fortement l'abdomen, & ſoutenu les forces par les cardiaques.

La tympanite aſcite ou aſcitique, peut être ou inteſtinale, ou abdominale. La premiere eſpèce eſt plus aiſée à guérir. Le traitement de l'une & de l'autre, doit être le même que dans l'aſcite. Il conſiſte dans les diurétiques chauds, tels que la racine d'aſperge, celle de houx, & le vin ſcillitique, le ſel ammoniac, les amers, comme la rhubarbe, l'abſinthe, & le vin d'abſinthe, les purgatifs hydragogues. Le régime doit être ſec. *Voyez* ASCITE.

V

VACHE. (Vét.) C'eſt une bête à corne, femelle du taureau. Son produit, eſt comme le remarque un Auteur célébre, un bien qui croît & ſe renouvelle à chaque inſtant. La chair du veau eſt une nourriture auſſi abondante que ſaine & délicate ; le lait eſt l'aliment des enfans, & pourroit être celui des vieillards ; le beurre eſt l'aſſaiſonnement de la plupart de nos mêts ; le fromage, la nourriture la plus ordinaire des habitans de la campagne. La vache à lait exige des attentions particulieres, tant pour la bien choiſir, que pour la bien conduire. Vous eſtimerez toujours, dit l'Auteur du Dictionnaire Économique, la

vache de taille moyenne, longue de corps, large de flanc, de quarre à cinq ans, de couleur noire, mouchetée ou tachetée de blanc & noir; qui ait la panneriere grande, arrondie & pendante; le ventre grand, le front large, l'œil noir & gros, les cornes non recroquebillées, ni courtes, ni menues: mais polies, noires, & de bonne proportion; l'oreille bien velue, la mâchoire ſerrée, le ſouffle gros, les naſeaux ouverts; les lévres abattues & noires, le poil poli & épais, les jambes courtes, les cuiſſes groſſes, le cou long & gros, le chinon large, la queue longue, pendante juſqu'aux talons, les ongles courts & égaux, la poitrine large, le pis grand & gros, & les tayons gros & longs.

Il ne faut pas toujours s'arrêter à la groſſeur du pis, il y a des vaches qui ont le pis petit, & qui donnent beaucoup de lait. Le pis n'eſt gros quelquefois, que parce qu'il eſt charnu. Les vaches qui donnent le meilleur lait, ſont celles qui ont le poil moucheté, ou entierement noir. Celles qui ſont blanches, en donnent beaucoup, mais il n'eſt pas ſi bon.

De quelque poil que ſoit la vache à lait, il faut qu'elle ſoit en bonne chair, on la traira deux fois par jour en été, & une fois ſeulement en hiver; & ſi l'on veut augmenter la quantité du lait, il n'y aura qu'à la nourrir avec des alimens plus ſucculens que l'herbe. M. Chomel dit que ſi on veut y réuſſir, il ſuffit de leur donner tous les jours une poignée de méliſſe.

Le bon lait de vache, eſt celui qui n'eſt ni trop clair, ni trop épais. Il doit être d'un beau blanc: ſa ſaveur doit être douce, ſans amertume, & ſans âcreté: d'une bonne odeur, ou ſans odeur: il eſt meilleur en été, que dans l'hiver. Le lait des jeunes geniſſes eſt trop clair, celui des vieilles vaches eſt trop ſec. On doit regarder comme mauvais, le lait d'une vache en chaleur, auſſi bien que celui d'une

vache qui approche de son terme, ou qui a mis bas depuis peu de tems.

Il y a des vaches qui se tètent elles-mêmes, ou qui se laissent têter par des serpens & des couleuvres. Comme on ne réussit pas toujours à les corriger de ce défaut, il faut promptement les engraisser pour s'en défaire.

Lorsque l'on veut engraisser une vache, il ne faut l'astreindre à aucuns travaux. Sitôt que le jour paroîtra, on la menera paître l'herbe avant que la rosée soit tombée de dessus; on les laissera dans les pâturages, jusqu'à ce que la trop grande chaleur les incommode. Ce tems étant arrivé, on les conduit dans leurs étables, pour leur y faire prendre du repos, & quand la chaleur est passée, on les ramene aux pâturages jusqu'à la nuit.

Si l'on s'apperçoit qu'une vache soit dégoûtée, on lui lavera la langue avec du vinaigre & du sel, & on lui jettera dans la gorge, une petite poignée de sel.

Les huit premiers jours qu'on engraisse les vaches, on prend soir & matin, un seau d'eau tiédi sur le feu, dans lequel on jette deux picotins de farine d'orge, qu'on mêle bien dans cette eau avec la main, & qu'on laisse ensuite reposer jusqu'à ce que le plus gros de cette farine, qui n'a point été blutée, soit descendu au fond de l'eau. Cela étant, vous ne prenez que cette eau blanchie que vous donnez à boire aux vaches dans une auge, & le résidu sera réservé pour lui être donné au retour du pâturage.

Le soir lorsqu'elles reviennent des champs, il faut leur préparer une bonne litière, & jetter devant elles, une petite botte d'herbes fraîchement cueillies.

Si l'on desire engraisser une vache en hiver, on commencera toujours par lui faire boire pendant huit jours, soir & matin, l'eau blanchie, dont nous venons de parler il n'y a qu'un instant. On les tiendra bien chaudement dans leurs étables, on leur fournira de la litière abondamment, & l'on suppléera au

défaut du pâturage, par le bon foin dont on les nourrira abondamment.

Le soir étant venu, on leur donnera des pelotes faites de farine de seigle, d'orge ou d'avoine, mêlées ou séparées, & qu'on aura pêtries avec de l'eau tiéde, en y mêlant un peu de sel.

On doit interdire la paille aux vaches que l'on a envie d'engraisser. Dans le tems des grosses raves, on peut leur en donner de crues ou de cuites.

Il y a des vaches qui, malgré tous les soins qu'on prend pour les faire engraisser, restent néanmoins fort souvent dans le même état: cela dépend quelquefois de ce qu'elles se léchent. Pour obvier à ce léchement, on frotte avec leur fiente, toutes les parties où leur langue peut atteindre.

Le veritable âge que doivent avoir les genisses pour être données au taureau, est l'âge de trois ans, jusqu'à douze. Le printems est la saison où les vaches sont le plus communément en chaleur, la plupart dans ce pays ci, reçoivent le taureau depuis le 15 Avril, jusqu'au 15 Juillet. Mais il y en a dont la chaleur est plus tardive, & d'autres dont elle l'est moins. Les signes de la chaleur de la vache se reconnoissent assez aisément: elle mugit alors très-fréquemment: elle saute sur les bœufs, les vaches, les taureaux; la vulve est gonflée, prominente au-dehors: c'est alors qu'il faut lui donner le taureau. Les vaches qui sont pleines, doivent être traitées doucement: on prendra garde qu'elles ne sautent ni haies, ni follés. Deux mois avant qu'elles mettent bas, on les nourrira plus qu'à l'ordinaire, soit d'herbe, dans l'étable, pendant l'été, ou soit pendant l'hiver, de balles de blé mises dans une chaudière pleine d'eau, & mêlées dans un picotin de son; on s'abstiendra de les traire.

Nous ne traiterons point ici des maladies des vaches, nous nous en sommes occupés au mot Bœuf. Ainsi nous renvoyons à cet article.

L'urine de vache eſt purgative, & évacue les ſérosités. Son uſage eſt très-ancien en Médecine ; on lui a donné le nom d'*eau de mille fleurs*, pour ôter l'idée ſale & dégoûtante que fait naître le nom d'urine.

La vache donne une chair de mauvaiſe qualité, dure & ſans ſuc, ſurtout quand on la méne à la boucherie trop vieille ; auſſi cette viande ne paroît-elle jamais ſur la table des riches.

VAGIN. (Anat.) C'eſt un conduit membraneux qui s'étend depuis l'orifice de la matrice appellé *muſeau de tanche*, juſqu'à l'entrée de la vulve. Il a communément quatre à cinq travers de doigts de long. Dans ſon milieu, il a à-peu-près un pouce & demi de large ; ſon entrée eſt beaucoup plus étroite, l'accouchement & l'uſage réitéré du coït, changent beaucoup les dimenſions du vagin.

Les Anatomiſtes diſent que le vagin eſt formé d'un tiſſu ſpongieux, fortifié d'un tiſſu cellulaire, qui ſoutient un plexus formé par un grand nombre de vaiſſeaux ſanguins. On obſerve à la ſurface interne de ce conduit, des papilles nerveuſes qui lui donnent une très-grande ſenſibilité : on y voit encore beaucoup de rides tranſverſales, dont l'uſage eſt d'augmenter le plaiſir dans le tems du coït, par leur frottement ſur le gland. Ces rides ſont très-conſidérables dans la jeuneſſe, ſurtout chez les filles vierges. Elles diminuent chez celles qui ſe livrent aux plaiſirs vénériens, & s'oblittérent entierement après pluſieurs accouchemens. Le vagin eſt lubréfié par une humeur ſéreuſe fournie par de petites glandes qui s'y trouvent.

Le nom de vagin ſignifie par lui-même, gaîne ou étui, & on l'a donné au conduit dont nous venons de faire la deſcription, parce qu'on le compare à une gaîne deſtinée à recevoir la verge de l'homme.

VAGIN. (Maladies du) (Méd.) Le vagin peut être attaqué de differentes maladies : quelquefois ce

conduit eſt fermé hermétiquement, comme M. Barriere, Chirurgien, dit l'avoir obſervé : c'eſt alors, dit M. Nicolas Venette, qu'on s'apperçoit tous les mois de quelque dégorgement d'humeurs, ou de quelque extrême douleur de ventre. Les filles qui ont cette maladie, ſouffrent de grandes défaillances, des vertiges, des épilepſies extraordinaires, le ſang ſort même périodiquement par les oreilles, les yeux, le nez ; il n'y a point d'autre parti à prendre dans cette occaſion, que de ſe munir d'un biſtouri courbe, & de couper la membrane qui défend la ſortie des menſtrues. Lechel dit avoir vu dans le vagin d'une femme de trente ans, une excroiſſance de chair qui en rempliſſoit toute la cavité. Cette tumeur, continue-t-il, fut amputé à pluſieurs repriſes, ſans cauſer d'hémorragie conſidérable.

Tout le monde ſçait que le vagin eſt quelquefois le ſiége des ulcéres vénériens. On réuſſit aſſez ſouvent à les guérir en les touchant avec l'eau forte, & même avec un fer rouge.

Nous ne traiterons pas ici de la chûte du vagin, maladie qui ſe rencontre aſſez ſouvent dans la pratique : nous nous en ſommes occupés au mot CHUTE. Conſultez cet article.

VALÉRIANE. (Bot.) *Valeriana.* C'eſt une plante dont il y a trois eſpèces d'uſage en Médecine ; ſçavoir, la valériane des jardins, la valériane des bois, & la valériane des marais.

La valériane des jardins, autrement dite grande valériane, valériane franche, *valeriana major, odoratâ radice*, J. B. *valeriana hortenſis.* Offic. ſe cultive dans les parterres où elle ſe multiplie aiſément ; elle croît naturellement dans les Alpes, & ſur les autres montagnes. Elle ſe trouve auſſi quelquefois dans les bois, mais cela eſt rare. Ses fleurs, dit M. Arnaud de Nobleville, naiſſent comme en ombelles aux ſommités des tiges & des rameaux, formant une eſpèce de girandole, petites, de couleur blanche tirant ſur

le purpurin, d'une odeur suave, qui approche un peu de celle du jasmin. Chacune de ces fleurs est un tuyau évasé, en rosette, taillé en cinq parties, avec quelques étamines à sommets arrondis. Quand la fleur est tombée, il lui succéde une semence applatie, oblongue, couronnée d'une aigrette.

Les feuilles de la valériane des jardins, sont opposées, lisses, longues, obtuses, & garnissent la tige d'espace en espace. Les unes sont entieres, les autres sont découpées profondément de chaque côté. Ses tiges sont lisses, creuses, rameuses, grêles, rondes, & montant à la hauteur d'environ trois pieds. Sa racine est ridée : communément elle n'est guères plus grosse que le pouce ; on remarque qu'elle est située transversalement & à fleur de terre, garnie en dessous de plusieurs grosses fibres qui se croisent, dont le goût est aromatique, l'odeur forte & incommode. Cette espèce de valériane fleurit en Avril, Mai, Juin.

La valériane sauvage ou des bois, appellée aussi valériane commune, ou petite valériane, *valeriana sylvestris major*, C. B. P. *valeriana sylvestris*, Offic. croît dans les broussailles. Ses fleurs ressemblent assez à celles de la valériane des jardins dont nous venons de faire la description. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des semences également à aigrettes : ses feuilles approchent assez de celles de l'espèce précédente ; toute la différence consiste en ce qu'elles sont plus divisées, plus vertes, dentelées en leurs bords, un peu velues en dessous, & parsemées de grosses veines. Les Botanistes ont observé que quand cette plante se trouve aux lieux humides & ombrageux, elle donne une variété de feuilles plus larges, plus lisses, d'un verd plus luisant, & a tiges plus fortes. Cette plante pousse des tiges hautes de cinq à six pieds, assez droites, grêles, creuses, canelées, entrecoupées de nœuds d'espace en espace, un peu velues ; sa racine est rampante, blanchâtre, fibreuse, d'une odeur très-forte, & d'un goût aromatique.

La valériane sauvage fleurit en Mai & Juin ; ses semences sont ordinairement mûres en Juillet.

La petite valériane aquatique, autrement dite, valériane des prés ou des marais, *valeriana paluſtris minor*, C. B. P. *valeriana minor pratenſis vel aquatica*, J. B. *valeriana paluſtris* Offic. croît sur les bords des ruisseaux, dans les prés, aux lieux marécageux. Ses fleurs sont d'un blanc rougeâtre, & forment au haut de la tige une maniere d'ombelle ou de parasol : il succéde à chaque fleur, une semence aigrettée. Sa racine qui est blanchâtre & fibrée, menue, rampante, d'une odeur aromatique agréable, & d'un goût assez amer, pousse une tige anguleuse, creuse, rayée, grêle, haute d'environ un pied, entrecoupée de nœuds où naissent des feuilles opposées & découpées. La petite valériane aquatique fleurit en Avril & Mai : sa semence est mûre en Juin ; elle se trouve ainsi que la précédente, très-fréquemment aux environs de Paris.

Quelles sont les propriétés des trois espèces de valériane que nous venons de décrire ? c'est ce qu'il s'agit d'examiner en peu de mots.

La valériane des jardins est regardée par plusieurs Auteurs, comme la meilleure : sa racine est la partie dont on se sert principalement ; on l'employe très-fréquemment en Médecine. Elle n'est pas un des médicamens les moins estimés parmi les antispasmodiques, ou les antihystériques. On la met dans les classes des céphaliques & des toniques. On recommande son usage, dans les affections hystériques, les suppressions des régles, & les autres maladies de la matrice. Cette racine se donne en substance, depuis un demi-gros, jusqu'à un gros & demi : on prescrit de celle qui est séche, depuis deux gros, jusqu'à une demi-once, pour chaque livre d'infusion ou de décoction. Les vertus que nous venons de reconnoître dans la racine de la valériane des jardins, ne sont pas les seules que les Auteurs lui ont attribuées ; les continuateurs de la matiere médicale de M. Géoffroi, disent en-

core qu'elle eſt diurétique, apéritive, & même un peu alexitére & ſudorifique ; qu'on s'en ſert avec beaucoup de ſuccès, dans l'aſthme & les obſtructions du foie ; qu'il faut la preſcrire depuis deux gros, juſqu'à demi-once dans les bouillons & tiſannes propres contre ces maladies ; ou bien en ſubſtance & en poudre dans le vin blanc, depuis un gros, juſqu'a deux ; qu'on peut en faire une décoction dans le vin, dont on laiſſera tomber quelques gouttes dans les yeux, pour les fortifier, & emporter les taches de la cornée.

La racine de la valériane des jardins, entre dans la compoſition de la thériaque, du mithridate, de la *laurea Alexandrina*, & autres préparations. En Angleterre on guérit les petites plaies, avec les feuilles de grande valériane pilées, & appliquées en cataplaſmes.

Les propriétés de la valériane ſauvage, ſont auſſi nombreuſes que celles de la valériane des jardins. Cette plante eſt hyſtérique, ſudorifique, antiépileptique ; on en recommande l'uſage dans l'aſthme, les vapeurs, & les mouvemens convulſifs : on en ordonne les racines dans les décoctions & les bouillons, depuis deux gros, juſqu'à demi-once, & en ſubſtance, ou en poudre dans quelque liqueur convenable, depuis un gros, juſqu'a un gros & demi, ou deux gros. On tire auſſi l'eau diſtillée des fleurs & des racines, qu'on donne juſqu'à ſix onces, pour les mêmes uſages.

Il y a nombre d'Auteurs qui rapportent les effets ſurprenans de l'uſage de la valériane dont nous parlons, dans le traitement de l'épilepſie. On doit cueillir cette plante au printems, avant la pouſſe des tiges, la faire ſécher à l'ombre, & la mettre en poudre. On en donne aux enfans, depuis un demi-gros, juſqu'à un gros & demi, dans une cuillerée de vin blanc, ou de lait. On commence par purger les malades, & on leur fait prendre enſuite la poudre de valériane ſauvage, pendant trois jours conſécutifs, a jeun ; on les repurge, & l'on

en donne encore trois prises dans les mêmes intervalles. Si les sueurs se manifestent, ou que le ventre s'ouvre, ou qu'on rende des vers, c'est un signe de guérison. Le Docteur Grugerus a consigné dans les Éphémérides d'Allemagne, plusieurs observations, par lesquelles il assure avoir guéri radicalement nombre d'épileptiques, avec la poudre de la racine de valériane sauvage, donnée à la dose d'un gros, dans un véhicule sudorifique, & répétée pendant plusieurs jours. Cette poudre agit avec la plus grande efficacité, surtout dans les épilepsies utérines, causées par la suppression des menstrues. M. Tournefort dit en avoir vu de très-bons effets dans les plus violens accès de l'asthme; il ordonne de verser une chopine d'eau bouillante, sur une once de racine de valériane, de retirer le pot du feu, de le bien couvrir, & d'en faire boire l'infusion par verrées.

L'extrait des racines a les mêmes vertus; on en donne un scrupule avec un grain de laudanum.

La racine de valériane sauvage entre dans l'orviétan, l'eau épileptique, le mithridate, la poudre de guttète, l'onguent *martiatum*, l'eau thériacale, & l'eau d'hirondelles, de la Pharmacopée de Paris.

La racine & les feuilles entrent dans l'emplâtre *diabotanum*, & l'extrait dans la thériaque céleste de la même Pharmacopée.

On attribue à la valériane des marais, les mêmes vertus qu'aux deux autres espèces dont nous venons de parler; quoique dans un degré inférieur; aussi est-elle beaucoup moins employée pour l'usage de la Médecine.

VANILLE. (Bot.) *Vanilla.* C'est une gousse dont les Indiens font très-grand usage; on la recueille sur une plante appellée *vanillier*, laquelle croît au Mexique, à Saint-Domingue, & au Pérou; son odeur est très-suave & très-aromatique: on s'en sert dans la préparation du chocolat. (*Voyez* CACAO.) La récolte de la vanille se fait pendant le dernier mois de l'année.

née. On a soin de la laisser sécher au soleil, afin de faire dissiper l'humidité superflue qui pourroit la faire corrompre.

La vanille est analeptique, céphalique, stomachique; on peut la faire prendre pour remplir ces indications, ou en substance, depuis dix grains, jusqu'à un demi-gros, ou en infusion qui se fait avec le double de ces doses. Les Anglois la regardent comme un spécifique pour chasser les affections mélancoliques; mais il faut en user avec beaucoup de modération. On peut, au moyen de l'esprit de vin, extraire toute la partie résineuse odorante de la vanille. Quelques cuillerées de cette essence donnent aux liqueurs spiritueuses une odeur & une saveur des plus agréables.

VANNEAU. (Hig.) C'est un oiseau de la taille du pigeon. Sa tête est ornée d'un panache ou hupe, & son plumage est très-agréable. Il vit de mouches, de vers, de chenilles, de limaçons; sa chair est tendre, facile à digérer, & fournit un bon suc. En Pologne, les habitans de la campagne font des omelettes excellentes avec les œufs de vanneau; on fait aussi très grand cas de ces œufs en Hollande.

VAPEURS. (Méd.) En traitant des maladies des artisans, nous avons dit que les vapeurs du mercure leur étoient très-préjudiciables; voici une observation qui le prouve. C'est *Olaus Borrichius*, qui l'a consignée dans les Actes de Copenhague: un ouvrier, dit-il, qui gagnoit sa vie à dorer des lames de fer & de cuivre, ayant eu l'imprudence de travailler pendant quelque jours à ses amalgames, dans une chambre qui n'avoit point de cheminée, se trouva fort incommodé des vapeurs du mercure qu'il avoit reçues en grande quantité, tant par la bouche, que par les narines. Il se sentit attaqué de vertiges, d'étourdissemens, de pésanteurs de tête, & d'anxiétés dans la poitrine. Ces accidens devinrent bientôt si graves & si fréquens, qu'il se crut à toute extrêmité, & me fit appeller. Je le trouvai dans un état affreux: il

avoit le visage cadavéreux, les forces entierement abattues, quoiqu'il fut encore jeune, le pouls éteint, les membres tremblans. Il dût sa guérison aux sueurs fréquentes que je lui excitai, au moyen des alexipharmaques, & surtout à une décoction de la racine de pimprenelle saxifrage, dont l'usage continué pendant quelque tems, acheva de le rétablir entierement.

La vapeur du charbon n'est pas moins dangereuse que celle du mercure, continue le même Auteur, à la suite de cette observation. Deux jeunes personnes filles d'un Marchand de Copenhague, avoient mis sécher des cerises sur des cordes qu'elles avoient tendues dans leur chambre; mais voyant qu'elles ne séchoient pas assez vîte, parce qu'il avoit fait quelques jours de pluie, elles s'aviserent un soir en allant se coucher, de mettre en plusieurs endroits, sous ces cerises, du charbon allumé. Le lendemain l'une d'elles trouva en s'éveillant, sa sœur morte à côté d'elle, & se mit à crier de toutes ses forces qu'elle alloit mourir pareillement avant que le jour fut passé. Les gestes extravagans qu'elle faisoit, & ses cris furieux ayant allarmé sa famille, on m'envoya chercher de grand matin: je trouvai celle qui étoit morte déja roide, ayant la face livide, la bouche ouverte, & le sphincter de l'anus très-relâché, car elle avoit vuidé considérablement en mourant. L'autre jeune fille étoit dans de grandes anxiétés, presque sans pouls & sans connoissance. Je crus d'abord qu'elles avoient pu, en mangeant des cerises avec avidité, avaler quelques insectes vénimeux; & en conséquence, j'eus recours sur le champ à la thériaque, & aux autres alexipharmaques, pour secourir celle qui étoit encore en vie, elle fut guérie par ces seuls remédes, & se porte très bien aujourd'hui. Ce ne fut qu'après sa guérison, que j'appris d'elle la vraie cause de son accident, & de la mort de sa sœur; ce qui me fit voir que la vapeur des charbons, dans une

petite chambre bien close & sans air, est souvent mortelle, & qu'on peut, lorsqu'on est appellé à tems, se servir, dans un pareil cas, des alexipharmaques, comme de remédes salutaires.

Nous pourrions nous étendre davantage sur les pernicieux effets de la vapeur du charbon, & insister sur la conduite qu'il faut tenir pour remédier aux accidens qu'elle occasionne, mais notre dessein est de nous arrêter ici, à l'observation d'*Olaus Borrichius*, vu que nous nous sommes déja occupés fort au long de cet objet, au mot charbon. *Voyez* cet article.

La vapeur du suif peut encore jetter le plus grand trouble dans l'œconomie animale, comme le prouve l'observation suivante, tirée de la collection Académique. On sçait assez, dit l'Observateur, que les personnes qui font des chandelles de suif, sont sujettes aux douleurs de tête, aux rhumes de cerveau, quelquefois même aux vertiges, à cause des exhalaisons qui s'élevent des graisses fondues, & qui pénétrent les narines, les yeux, & même les poumons. J'ai été témoin d'un accident arrivé dans mon voisinage, qui doit servir d'exemple aux ouvriers qui font des chandelles, & à tous ceux qui fondent le suif & les graisses des animaux, afin qu'ils ayent la précaution de travailler à l'air libre, ou dans des boutiques très-grandes & bien aërées. Une femme qui passoit les nuits entieres à faire de la chandelle dans une chambre fort petite, se sentit un jour incommodée des vapeurs du suif, qui ne pouvoient s'échapper au dehors. Peu-à-peu sa tête s'appésantit, ses yeux devinrent rouges; elle ne respiroit qu'avec peine; mais elle fit peu d'attention à ces symptômes, jusqu'à ce qu'enfin ne pouvant plus se tenir sur ses jambes, & la respiration lui manquant tout-à fait, elle fut obligée d'appeller du secours. Je la trouvai pâle, sans connoissance, & à toute extrêmité. Je me fis expliquer ce qui pouvoit avoir donné lieu à cet accident. Ensuite comme la suffocation étoit le symptôme le

plus preſſant, je lui donnai un doux vomitif, & je terminai la cure par l'oximel ſcillitique, mêlé avec des eaux appropriées, & continué pendant quelques jours. J'eus ſoin de l'avertir en la quittant, qu'elle ne ſe regardât pas comme entierement hors d'affaire, & qu'elle ſe défiât d'une rechûte, ſi elle ne perſiſtoit quelque tems encore dans l'uſage des médicamens que je lui avois preſcrits, étant impoſſible de chaſſer tout d'un coup les exhalaiſons fuligineuſes qui avoient engorgé le poumon. Malgré mes avis, elle laiſſa tous les remédes, & ſe remit à travailler chez elle; mais la ſemaine d'après elle retomba, comme je le lui avois prédit, dans un état pire que le premier. Les anxiétés, la perte de la parole, la roideur des membres, enfin tous les ſymptômes d'un catarrhe ſuffoquant, faiſoient déſeſpérer de ſa vie. Cependant en répétant les mêmes ſecours que j'avois employé la premiere fois, & en la faiſant ſuer de tems en tems, je vins à bout de la rétablir entierement.

VAPEURS. (Méd.) On appelle ainſi les affections hyſtériques & hypocondriaques, parce que l'on a cru, pendant long-tems, qu'elles étoient produites par des vapeurs qui s'élevoient des entrailles & de la matrice, & cauſoient tous les accidens qu'on obſerve dans ces maladies: nous n'en traiterons pas ici, vû que nous en avons déja parlé dans pluſieurs endroits de cet ouvrage. *Voyez* PASSION HYSTÉRIQUE, PASSION HYPOCONDRIAQUE.

VARICES. (Chir.) On donne ce nom à une tumeur molle, noueuſe, ou tortueuſe, inégale de couleur livide ou noirâtre, formée par la dilatation de quelque veine engorgée par un ſang épais qui ſe ralentit dans ſa cavité. Les varices peuvent venir dans pluſieurs endroits du corps: elles cauſent quelquefois de la douleur. Un ſimple rameau veineux engorgé peut donner lieu à une varice; mais il arrive aſſez ſouvent qu'il s'en trouve pluſieurs. Les perſonnes les plus ſujettes à cette maladie ſont celles dont le ſang

eſt viſqueux & épais, & qui ne prennent pas un exercice convenable. Les femmes groſſes y ſont très-expoſées, ſurtout vers la fin de leur groſſeſſe. On connoît très-aiſément les varices, parce qu'elles occupent les veines, en ce qu'elles ſont ſans pulſation, qu'elles cédent facilement à l'impreſſion du doigt, & qu'elles ſe relevent auſſitôt que l'on ceſſe de les comprimer; leur groſſeur n'eſt pas toujours la même: le plus ſouvent elles viennent aux jambes & aux cuiſſes; mais on en voit dans beaucoup d'autres parties du corps, comme aux tempes, au deſſus du nombril, au fondement, au ſcrotum, & autour des teſticules. Celles qui naiſſent au fondement, portent le nom d'hémorroïdes. Il ne faut pas croire qu'elles ne puiſſent avoir lieu que ſur les parties externes; il y a nombre d'obſervations qui prouvent qu'elles peuvent encore avoir leur ſiége à l'intérieur. L'on en a vu dans le cerveau, dans la matrice, &c.

Il y a trois moyens qu'on peut mettre en uſage pour la guériſon des varices: ſçavoir, les aſtringens, les bandages, & la phlébotomie. On fait d'abord, avec de la folle farine, ou avec des farines de féves, d'orobe, de lentilles, les poudres de bol d'Arménie, de ſandragon, & les blancs d'œufs, une ſorte de colle que l'on étend ſur un linge en forme de compreſſe, d'une grandeur proportionnée à la groſſeur du membre, & on l'aſſujettit par un bandage en doloire.

Si l'on aime mieux employer le bandage ſimple, on prend une bande plus ou moins large, plus ou moins longue, ſuivant la hauteur & le volume de la partie: on la roule en un chef, & après avoir appliqué ſur l'endroit des varices une compreſſe trempée dans l'eau alumineuſe, ou quelqu'autre médicament aſtringent, on applique ſa bande en doloire, ayant ſoin de graduer la preſſion, en ſerrant plus dans l'endroit des varices, & moins à meſure que l'on remonte vers la partie ſupérieure du membre. Aux

varices des jambes, on se sert avec beaucoup de succès, des guêtres de toile ou de coutil, lesquelles serrent beaucoup à la partie inférieure; & en remontant, ces espèces de botines font un bandage continu très-commode.

Mais si ces moyens ne suffisent pas pour faire disparoître ces varices; que nonobstant leur usage, elles prennent un certain accroissement, & gênent beaucoup le malade: il n'y a pas d'autre parti à prendre que de les ouvrir avec la lancette, pour en faire sortir tout le sang qui tenoit les vaisseaux extrêmement dilatés: ce moyen est le plus certain & le plus prompt pour les faire dégorger sans aucun risque.

Quand elles seront dégorgées, on appliquera dessus, les bandages dont nous venons de parler, ayant cependant eu soin de les couvrir préliminairement, de compresses trempées dans une liqueur convenable, telle que l'eau dans laquelle on a fait fondre de l'alun ou du sel ordinaire, tel que le vin rouge alumineux, & les blancs d'œufs, mêlés avec les poudres astringentes.

Si l'organisation des vaisseaux a été extrêmement viciée par la trop grande dilation; ou si ces tumeurs se terminent par pourriture, il ne faut pas différer à les extirper.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici relativement au traitement des varices, regarde spécialement la guérison de celles qui se forment aux extrêmités. On se conduit à-peu-près de même, lorsque l'on veut entreprendre de guérir celles qui naissent sur les autres parties du corps.

La nature seule se suffit quelquefois à elle-même pour opérer la guérison des varices; voici une observation qui le prouve: c'est George Wolfgang Wedel, qui l'a consignée dans les Ephémérides des Curieux de la Nature. Une femme, dit-il, eut sur la fin de sa grossesse, une varice qui se rompit, & d'où il sortit beaucoup de sang, que l'on arrêta avec un

bandage, & après il ne reſta aucun veſtige de cet accident.

Un homme de lettres, âgé de ſoixante ans, continue-t-il, m'a fait voir à ſes bras & à ſes pieds, des vaiſſeaux variqueux qui s'étoient très-ſouvent ouverts d'eux-mêmes.

VARICOCÈLE. (Chir.) C'eſt une maladie variqueuſe du ſcrotum, dans laquelle les veines de cette partie, & celles du dartos ſont gonflées contre nature : la vue & le toucher la font aiſément reconnoître. On apperçoit, ſans beaucoup de difficulté, les vaiſſeaux du ſcrotum gros & tortueux ſous la peau ; leur dureté & leur groſſeur ſe font aiſément ſentir, quand on y porte la main. La tumeur & les différens gonflemens qui conſtituent le varicocèle, reconnoiſſent pour cauſe la préſence d'un ſang épais & groſſier, dont le cours a été rallenti dans ces vaiſſeaux : d'où, il s'eſt fait une dilatation conſidérable des tuniques des veines, qui, par-là, ſont devenues variqueuſes. Il n'eſt pas rare de voir dans les Auteurs, la maladie dont nous parlons, confondue avec le cercocéle ; mais l'attouchement ſuffit pour établir ſon diagnoſtic. Dans le varicocèle, les vaiſſeaux attachés à la partie ſupérieure du teſticule, ſont durs, & gros comme les vers de terre dont ils ont ordinairemeut la forme ; ils ſont tortueux comme quand ces vers ſe replient & ſe raccourciſſent, au lieu que dans le cercocèle tous ces ſymptômes n'ont pas lieu ; le toucher ne fait appercevoir qu'un nœud de la groſſeur d'une noiſette ou environ, au milieu du cordon ſpermatique.

Le varicocèle n'eſt pas accompagnée de grandes douleurs, ce mal eſt très-ſupportable : tout ce qu'on éprouve dans la partie malade, c'eſt une peſanteur & une inquiétude ; le ſéjour de la ſemence dans ſes organes propres, eſt encore une des cauſes immédiates de cette maladie, diſent les Auteurs du Dictionnaire d'Anatomie & de Chirurgie, les perſonnes qui

y sont le plus exposées, sont celles qui vivent dans l'incontinence, qui sont replettes & sanguines.

On commence la cure des varicocèles, par plusieurs saignées & un régime convenable ; on met ensuite sur la partie, une grosse compresse trempée dans du vin astringent, & par dessus, un suspensoir qui soutienne & presse ces parties, pour faciliter au sang son cours dans les veines Lorsque ces remédes n'ont pas le succès qu'on en attend, on ouvre les veines engorgées avec la pointe d'une lancette, le Chirurgien doit pratiquer ces petites incisions dans les endroits des veines qui sont le plus gonflés, & se servir ensuite du vin astringent, & du suspensoir comme nous l'avons dit ci dessus. Les Anciens ne faisoient point l'ouverture des veines gonflées, comme nous venons de le dire, lorsqu'ils voyoient que les remédes généraux, dont nous avons parlé, étoient sans effet : ils trouvoient plus à propos de cautériser ces veines en plusieurs endroits avec des cautères actuels & pointus ; mais outre que cette pratique est très cruelle, elle ne produit pas de si bons effets que celle que nous venons de prescrire.

VARICOMPHALE. (Chir.) C'est une tumeur variqueuse de quelques vaisseaux du nombril. Le sang croupi qu'elle contient, rend sa couleur brune ou livide. On y sent un battement comme aux anévrismes, quand elle est faite par la dilatation ou la rupture des artères. On essaie de dissiper cette tumeur, par le moyen des remédes astringens. A cet effet, on peut mettre en usage le sang de dragon, le bol d'Arménie, la terre sigillée, & la folle farine, incorporés dans du blanc d'œuf Ce remède doit être appliqué sur la partie, & maintenu par un bandage un peu serré. Si ces médicamens n'ont pas assez de vertu pour procurer la guérison de cette tumeur, il faut en faire l'ouverture avec le bistouri. On doit l'ouvrir dans toute sa longueur, en vuider le sang, & cautériser les extrêmités des vaisseaux avec les boutons de vi-

triol. On ſe comportera d'ailleurs comme dans la cure des varices en général, ayant attention toutefois aux ménagemens particuliers qu'exige la ſtructure & la poſition du nombril.

VEAU. (Vét.) C'eſt un animal à quatre pieds, & le petit d'une vache. Il fournit aux hommes une excellente nourriture; ſa chair eſt non-ſeulement très-agréable au goût, mais encore très-ſalubre, de quelque maniere que l'on puiſſe la préparer. Elle lâche le ventre; on en recommande l'uſage aux perſonnes foibles, ſédentaires, & affectées de la poitrine. Les bouillons de pieds de veau ſont très-utiles aux perſonnes qui ont la poitrine affectée; aux femmes attaquées de pertes de ſang: on doit l'ordonner dans les cas d'hémorragies, & de crachement de ſang.

Le veau de lait, celui de deux mois ſurtout, eſt préféré avec raiſon, à celui qu'on a ſevré: il fournit un aliment des plus eſtimés, pourvu qu'il ſoit de bonne qualité.

Les veaux ſont expoſés à un grand nombre de maladies, & quelquefois on a beaucoup de peine à les conſerver. Ils ſont 1°. ſujets, à ſucer, pendant qu'ils tettent, le bout de leur verge: cette ſuccion, ſi l'on n'y prend garde, les fait bientôt tomber dans le dernier degré de maraſme. Pour obvier à cet inconvénient, il faut que les perſonnes qui ont ſoin des veaux, paſſent tous les jours, la main ſous le ventre de ces animaux, pour voir ſi le poil eſt plus mouillé qu'il ne doit l'être, par l'urine qu'ils rendent; on aura ſoin auſſi de les épier de tems en tems: & dans le cas où l'on découvriroit la cauſe de la maigreur, on mettroit promptement une muſeliére à l'animal, ou l'on prendroit quelqu'autre précaution que la prudence ſuggéreroit.

2°. Lorſqu'un veau ne peut pas tetter, il faut examiner ſa bouche, & voir s'il n'a pas les barbillons. Si cette incommodité eſt la cauſe qui l'empêche de

tetter, on emportera ces excroiſſances, comme nous l'avons dit au mot BARBILLONS.

3°. On pourra ſoupçonner avec fondement qu'un veau a la galle, lorſqu'en lui paſſant la main ſur le dos, on ſent la peau mal unie, & que l'on voit le poil hériſſé. Dans ce cas, il faut le frotter avec de l'huile de chénevi, dans lequel on aura fait fondre du beurre frais.

4°. Lorſque les veaux ſont affectés de diarrhée, ou de dyſſenterie, le meilleur moyen de les en délivrer, c'eſt de leur faire prendre avec la corne, un gros de diaſcordium préparé ſans miel, mêlé dans du vin & de l'eau chaude. On aura attention à ce que les malades ne tettent pas une heure avant, & une heure après qu'ils ont pris ce remède.

5°. Lorſque ces animaux ſont conſtipés, on les purgera avec la préparation ſuivante.

Prenez une once de manne, faites-la fondre dans un demi-ſeptier d'eau, & y mêlez une bonne cuillerée d'eau de vie. Epaiſſiſſez le tout avec de la farine de froment, pour en faire des pillules, dont vous donnerez trois ou quatre tous les matins, après que le veau aura tetté. Afin que l'animal avale plus aiſément ces pillules, on les trempera dans du lait, & on continuera l'uſage de ce remède, juſqu'à ce que la conſtipation ſoit diſſipée.

VEINE. (Anat.) C'eſt un conduit que pluſieurs Auteurs diſent être compoſé comme les artères de quatre tuniques, ſçavoir, d'une membraneuſe, d'une glanduleuſe, d'une vaſculeuſe, & d'une muſculaire. Les veines, en général, n'ont point de pulſation comme les artères. Il n'y a même que l'embouchure de la veine cave qui ait un mouvement qui tient de la nature de la ſiſtole des artères, mais qui ne ſuffit pas pour faire affirmer que les veines ſont pulſatives. Auſſi le ſang circule avec beaucoup moins de viteſſe dans les veines, que dans les artères, & cela étoit d'une abſolue néceſſité, pour la fonction des différens

organes sécrétoires qui exigent beaucoup de sang de la part des artères, & un mouvement modéré, même lent, pour séparer & filtrer les différentes humeurs.

Le sang que l'aorte en se divisant en une infinité de rameaux, porte dans toutes les parties du corps, en est rapporté par les veines qui sont continues aux ramifications artérielles, & qui se réunissent à mesure qu'elles approchent du cœur, où elles aboutissent par deux gros troncs, qu'on nomme veine cave supérieure, & veine cave inférieure.

Toutes les veines qui rapportent le sang des extrêmités supérieures de la tête & de la poitrine, aboutissent à la veine cave supérieure. Celles qui le rapportent des pieds, des jambes, des cuisses, & du bas-ventre, se terminent dans la veine cave inférieure; & ces deux troncs qui se rencontrent & se réunissent vers la région du cœur, se dégorgent dans l'oreillete droite, & le ventricule droit.

Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de suivre les différentes divisions de ces veines. Il nous suffira de remarquer que chaque artère a une veine qui l'accompagne, de maniere que la veine rampe sur l'artère à laquelle elle répond, & qu'elle en prend le nom, c'est-à-dire, que la veine qui répond à l'artère soufclaviére gauche, & qui rapporte le sang que celle-ci a porté, prend le nom de veine soufclaviére gauche, & ainsi des autres.

Il faut seulement remarquer quelques particularités, & quelques exceptions à cette régle générale.

Les veines qui répondent aux artères carotides externes & internes, portent les noms de veines *jugulaires externes & internes.*

Il y a aussi dans la poitrine une veine qui porte un nom qui lui est propre; c'est la veine *azygos*, (qui veut dire, qui est seule, & qui n'a point de semblable.) Cette veine qui est assez considérable, rampe le long du côté droit des vertèbres du dos. Elle

est destinée à recevoir principalement le sang que les veines intercostales de ce côté là lui apportent, & à le conduire dans la veine cave supérieure.

On trouve dans le bas-ventre, une veine qui a une singularité encore bien plus remarquable que celle dont nous venons de parler: je veux dire la *veine porte*, qui fait l'office d'artère & de veine en même-tems. Elle est formée par la réunion des veines qui viennent des viscères flottans du bas-ventre. C'est-à-dire, que les veines qui viennent de l'estomac, des intestins, du mésentere, de l'épiploon, du pancréas, & de la rate, se réunissent pour former, par leur concours, un gros tronc, qu'on nomme *veine porte*. Ce tronc entre dans la substance du foie, & s'y distribue par une infinité de rameaux. Ces ramifications après avoir fourni la bile, se réunissent pour reporter dans la veine cave, non-seulement le sang que la veine porte a conduit, mais encore celui qui vient au foie par l'artère hépatique.

VÉLAR. (Bot.) *Erysimum vulgare*. C. B. P. C'est une plante qui croît sur les vieux murs, le long des haies, sur les sépulcres; ses fleurs sont petites, disposées en longs épis sur les rameaux, composées de quatre feuilles ou pétales jaunes en croix: leur pistile se change en une silique, longue à-peu-près d'un demi-pouce, grêle, ronde; terminée par une corne partagée en deux loges, qui contiennent de petites graines brunes, d'une saveur piquante. Ses feuilles sont d'une saveur salée & gluante. Elles naissent en grand nombre vers le bas, très-longues, velues, divisées de chaque côté en plusieurs lobes, comme triangulaires. Cette plante n'a quelquefois qu'une seule tige: quelquefois aussi elle en a plusieurs; ces tiges s'élevent à la hauteur de deux à trois pieds; elles sont cylindriques, fermes, rudes & branchues: sa racine est simple, âcre, blanche, ligneuse, ayant la saveur de la rave, grosse à-peu-près comme le petit doigt. Le nom de *vélar* n'est pas le seul qu'on ait donné à la

plante dont nous parlons ici. Les Botaniſtes l'ont encore appellée l'*herbe au chantre*, la *tortelle*, &c. On la range dans la claſſe des médicamens vulnéraires & inciſifs, conſacrés au traitement des maladies de poitrine : on en recommande l'uſage dans l'enrouement ; elle facilite la toux, & ſoulage les aſthmatiques : enfin elle nétoye l'eſtomac & les inteſtins des mucoſités ou glaires inutiles & nuiſibles, qui s'y ſont amaſſées. On ſe ſert de ſes feuilles & de ſes ſemences : on preſcrit juſqu'à une demi-poignée de feuilles, pour faire une livre d'infuſion à l'eau. Les ſemences ſont antiſcorbutiques : elles ſe prennent en ſubſtance, depuis un ſcrupule, juſqu'à un gros. On fait avec le vélar, & pluſieurs autres médicamens, un ſyrop fameux, connu ſous le nom de *ſyrop de chantre*.

VELVOTE ou VÉRONIQUE FEMELLE. (Bot.) *Linaria ſegetum, nummulariæ folio villoſo*, Tourn. C'eſt une plante qui ſe trouve fréquemment dans les champs, entre les bleds. Elle eſt très-commune dans le bois de Boulogne près de Paris. Ses feuilles ſont molles, velues, quelquefois dentelées en leurs bords, aſſez ſouvent entieres ; leur couleur eſt verdâtre, & leur ſaveur amere & aſtringente. De chaque aiſſelle des feuilles, s'éléve un long pédicule grêle, lequel ſoutient une fleur petite, d'une ſeule piéce, irréguliere, en maſque, & garnie d'un petit éperon, d'un verd jaunâtre : il lui ſuccéde une coque membraneuſe, arrondie, ſéparée en deux loges par une cloiſon mitoyenne, & remplie de pluſieurs petites graines. La tige de la velvote s'éléve à-peu-près à la hauteur d'un pied : elle eſt menue, cylindrique, & répand de côté & d'autre, des rameaux ſur la terre. Sa racine eſt plongée perpendiculairement dans la terre, ſimple, grêle, peu fibreuſe, de couleur blanche.

La velvote eſt rangée dans la claſſe des médicamens apéritifs, réſolutifs, déterſifs, vulnéraires, & tempérans. On en recommande l'infuſion dans la lépre, l'hydropiſie, les écrouelles, le cancer, la goutte :

la décoction prise en lavemens, guérit le flux de ventre & la dyssenterie.

VÉNÉRIENNE. (Maladie Vénérienne.) (Méd.) *Lues venerea*, vérole, ou grosse vérole, *mal Napolitain*, ou *mal François*. C'est une maladie contagieuse, transmise par voie de génération, ou qui vient à la suite d'un commerce impur, & dont la présence se manifeste par des excroissances, des boutons, des excoriations, ou des ulcères aux parties qui ont été exposées au contact immédiat du virus. Quand elle est le fruit d'un coït impur, elle affecte les parties génitales; dans les nourrices qui l'ont gagnée de leurs nourrissons, elle s'annonce par des chancres aux mammelles; c'est la bouche qui est le premier siége de la maladie dans les enfans qui ont sucé le levain avec le lait, comme aussi dans ceux qui ont été infectés par des baisers lascifs, ou par d'autres moyens infâmes, malheureusement trop communs, que la pudeur défend de nommer.

L'origine de la vérole n'est pas fort connue. C'est une tradition commune que la maladie vénérienne parut, pour la premiere fois, dans l'Armée Françoise, qui étoit campée devant Naples, delà vient que les François l'appellent *maladie de Naples*, & les Italiens, *mal François*. Mais comme il importe peu aux malades attaqués de la maladie dont nous traitons, de connoître précisément l'époque de son apparition en Europe; de sçavoir si elle est plus ancienne qu'on ne le prétend, si elle n'est autre chose que l'horrible ulcère dont Job fut attaqué; nous n'irons pas ici percer l'obscurité des tems, & sonder des mystères dont l'antiquité nous rend la connoissance aussi inutile que respectable. Il suffira de dire que l'opinion la plus généralement reçue des plus habiles Médecins, est que la maladie vénérienne vient originairement des Indes Occidentales, & que les Espagnols l'apporterent des Isles de l'Amérique, où elle étoit fort commune, avant que ces peuples y eussent jamais

mis le pied. C'eſt le ſentiment de M. Aſtruc dans ſon Traité des Maladies Vénériennes ; ſentiment que nous croyons devoir adopter à notre tour.

La nature du virus vénérien n'eſt pas plus connue que ſon origine. Le ſilence des premiers malades attaqués de la vérole, l'effroi que devoient néceſſairement cauſer les accidens terribles qui l'accompagnoient, & plus encore cette voix de contagion dont on n'avoit encore aucun exemple, empêchoient les Médecins de pouvoir connoître la véritable cauſe de ce fléau ; auſſi ſe contentoient-ils de ſimples conjectures, qu'ils puiſoient dans l'analogie qu'ils croyoient voir avec les autres maladies. Delà eſt venue cette opinion que la vérole n'étoit due qu'à une dégénération des humeurs. Mais cette dégénération elle-même à quoi étoit-elle due ? Il auroit fallu développer la maniere dont elle ſe faiſoit ; autrement c'étoit expliquer *obſcurum per obſcurius*. D'autres Médecins convaincus de la futilité de ces hypothéſes, ont imaginé que la vérole avoit été primordialement cauſée, pour avoir mangé quelques animaux venimeux. *Liſter* aſſure qu'il n'y a pas lieu de douter que la maladie vénérienne ne ſoit venue d'une pareille cauſe. Ils admettoient auſſi l'influence des aſtres, la mauvaiſe conſtitution de l'atmoſphére, un air mal ſain & pluvieux. On ne doit pas être ſurpris, que du ſein des ténébres de l'ignorance, il ne ſoit ſorti que des phantômes d'erreur & d'illuſion. Mais ce qui paroit étonnant, c'eſt que de nos jours, dans un ſiécle éclairé comme le nôtre, des Médecins inſtruits & obſervateurs, ayent attribué à la mauvaiſe qualité des alimens & de l'air, la naiſſance du virus vénérien. » Enfin, dit M. Raimond, dans ſon Hiſtoire de l'éléphantiaſis, l'altération délétére des humeurs fut favoriſée à un tel point, par le concours des cauſes tant de fois mentionnés, depuis le dixieme ſiécle ſurtout, qu'elle

» parvint dans les sources de la vie, & infecta là » semence. » Ce n'est pas que nous voulions contester ici à M. Raimond la juste gloire qu'il mérite. Son Traité de l'éléphantiasis, est un chef-d'œuvre d'érudition. Personne n'a mieux vu que ce sçavant, ou pour parler avec plus de justice, personne avant lui, n'a vu l'origine de ce mal. Mais emporté par l'impétuosité de ce génie supérieur qui ne connoît point de bornes, il a été trop loin; il a, comme bien des Auteurs, voulu rapporter trop de choses à son système; expliquer plusieurs phénoménes très différens par la même cause. C'est ainsi qu'on a voulu expliquer la nature du scorbut, par les ingénieuses expériences de MM. Black & Macbride, sur l'air fixe dans les corps de la nature. D'où cela vient-il? » C'est que, dit un » Philosophe moderne, non-seulement les passions ne » nous laissent considérer que certaines faces des ob» jets qu'elles nous présentent; mais elles nous trom» pent encore en nous montrant souvent ces mêmes » objets où ils n'existent pas. » L'Auteur des *Recherches pratiques* n'est pas plus heureux dans son opinion, lorsqu'il dit, qu'il en est vraisemblablement de la vérole, comme de la lépre; que ce sont des affections chroniques que l'abondance, le bon régime, la propreté des hommes, la police des Etats, la joie des peuples & la culture des terres pallient jusqu'à un certain point. N'est-ce pas tout le contraire? N'est-ce pas plutôt au sein de l'abondance & du luxe, dans les grandes villes, que les maladies vénériennes prennent naissance & sont plus communes? *patriciorum ista libido est.*

L'opinion qui nous paroît la mieux fondée, est celle de M. Astruc, qui pense que la vérole a pris sa source aux Indes Occidentales, dans la fréquente communication de plusieurs hommes, avec une femme mal-propre & ayant ses régles. Pour être convaincu

vaincu de la vérité de ce sentiment, il suffit de faire attention à la chaleur immodérée du climat, où l'on dit que cette maladie prit naissance ; à l'acrimonie singuliere du sang que les femmes de ce pays rendent par leur évacuation périodique, & surtout à la théorie de l'atténuation & de l'exhaltation des liqueurs animales. En effet, nous voyons que les odeurs animales sont beaucoup plus fortes dans les animaux qui vivent dans les pays chauds, & parmi ceux-ci, dans ceux qui sont beaucoup exercés. Il en est de même des poisons. Méad a très-bien observé que la tarentule n'est dangereuse que dans les grandes chaleurs d'été ; l'hiver, dit-il, on peut en être mordu impunément. Le venin de la vipère n'est jamais plus actif, que lorsque cet animal est irrité. Nous voyons dans nos pays tempérés, les chiens n'être sujets à la rage que dans l'été ; temps auquel les chasses leur font essuyer de grandes fatigues, & où souvent ils manquent d'eau. Mais, dira-t-on, pourquoi la même chose n'est-elle pas arrivé dans notre pays ? Parce que, comme l'observe très-bien M. Astruc, le climat n'est pas le même. Avons-nous, par exemple, les mêmes fruits, les mêmes aromats qu'à Saint-Domingue ? Sommes-nous exposés aux mêmes maladies, au piam, à la maladie de Siam ? *Non omnis fert omnia tellus.*

La vérole est donc une maladie contagieuse, qui nous est venue des pays chauds, entretenue & propagée par un virus, ou un venin qui gâte la masse des humeurs, & leur fait prendre son même caractère ; de sorte qu'une fois gâtées ou imprégnées de ce virus, elles peuvent infecter celles d'un autre individu ; à-peu-près de même qu'une petite parcelle de levain fait fermenter une certaine quantité de pâte qui acquiere aussi jusques dans ses moindres parties, la même propriété. Quelle est donc la nature de ce virus ou venin ? Est-il phlogistique, corrosif, coagulant, fixe, comme l'a prétendu M. Astruc ?

Si cette question est embarrassante & difficile à ré-

dre ; la solution n'en est pas fort nécessaire dans la pratique. Nous avouerons donc ici l'insuffisance des lumieres de la Médecine. En effet, comment développer la nature d'un venin si subtil, que ni la physique, ni la Chymie, n'ont aucune prise sur lui ? Il faudroit avoir recours à l'analogie & aux raisonnemens ; voyes infidèles, qui conduisent souvent à l'erreur. D'ailleurs pour ne pas connoître la nature du virus variolique en guérit-on moins sûrement la petite vérole ? Les fièvres intermittentes ne cédent-elles pas à l'usage du quinquina, quoiqu'on ignore absolument la maniere d'agir de ce spécifique ?

Il s'élève ici une autre question à résoudre, sçavoir, quel est celui de nos fluides qui est attaqué par le virus vénérien ? Pour satisfaire à cette question, il faut considérer que ce virus est d'une nature à pouvoir demeurer caché dans le corps humain pendant plusieurs mois, & même durant un grand nombre d'années, avant de produire aucun mauvais effet : ce qui ne pourroit certainement pas être, s'il étoit, comme dit M. Astruc, logé dans le sang ou dans la lymphe ; il ne manqueroit pas d'être mis en action par la circulation continuelle de ces liqueurs. Il ne paroît pas vraisemblable, non plus, que ce soit dans le fluide nerveux, le premier mobile de notre machine, qu'il faille établir le siége du virus dont il s'agit. Quels troubles ne produiroit pas dans l'économie animale une telle union ? On verroit certainement des accidens aussi terribles que ceux qui arrivent dans l'hydrophobie, maladie qui a beaucoup d'analogie avec la vérole, qui, comme elle, se communique par le moyen de miasmes délétères ; mais dont le virus paroît avoir une action déterminée sur les nerfs & le fluide nerveux. En effet, elle a beaucoup de symptômes qui lui sont commun avec la phrénésie. Il faut donc que ce soit dans une substance grasse que le virus vénérien se fixe ; substance d'où il ne sort

qu'avec peine, ce qui l'empêche de se mêler aisément avec les autres sucs.

La maniere dont la contagion se propage, confirme cette opinion. Car si le virus se communique par les pores à une personne saine, il ne se mêle d'abord qu'avec le fluide adipeux qui est logé sous l'épiderme : lorsqu'il se communique par un commerce impur, il ne s'insinue d'abord que dans les membranes adipeuses des parties naturelles, ou dans la lymphe séminale qui est pareillement composée de parties huileuses, d'où venant ensuite à passer, par le moyen de ces liqueurs qui lui servent de véhicule, dans la lymphe & le sang, il infecte & corrompt la masse entiere des humeurs. La vérité de notre sentiment paroîtra dans tout son jour, & ne laissera aucun doute, si l'on réfléchit sur la maniere dont cette terrible maladie se guérit pour l'ordinaire. Quelque méthode que l'on prenne, il faut presque toujours, pour parvenir à une guérison parfaite, que le corps soit dans un état de maigreur singuliere. D'ailleurs ne voit-on pas tous les jours la vérole, ne céder qu'aux drastiques les plus forts ? Il y a même des Praticiens qui ne la guérissent qu'avec de violens purgatifs.

La maniere la plus facile & conséquemment la plus ordinaire de gagner la maladie vénérienne, est, comme Sydenham l'a observé, par l'acte de copulation naturelle ou contre nature, l'allaitement, les baisers lascifs, le tact, la salive, la sueur, la mucosité des parties naturelles, la respiration. Il s'ensuit donc que cette maladie se gagnant par un contact immédiat, la partie qui a exercé ce contact, doit être d'abord attaquée de symptômes vénériens, avant que la vérole se répande dans toute l'habitude du corps ; que conséquemment avant que d'être attaqué d'une vérole universelle, il est nécessaire qu'on soit d'abord attaqué d'un symptôme vénérien, local : car on n'a aucun exemple bien constaté, de gens chez qui le mal vénérien se soit déclaré, après avoir eu commerce

avec des femmes gâtées, sans qu'il n'ait donné d'abord des signes de son existence, par des accidens qui ont cessé d'eux-mêmes, ou qu'on a fait disparoître par des remédes palliatifs. Nous admettrons donc ici avec Sydenham, & M. Astruc, la division de la vérole, en vérole locale ou commençante, & vérole universelle ou confirmée.

Avant de passer outre, il est bon d'observer que le risque que l'on peut courir de gagner la vérole, doit être en raison de l'activité des miasmes véroliques, laquelle dépend & de la saison, & de la passion plus ou moins vive, avec laquelle le contact s'est fait. L'abondance & la qualité de l'humeur dont la partie gâtée est abreuvée, le tems que la partie saine a été exposée à l'action des miasmes, l'épaisseur de l'épiderme des endroits exposés au contact, influent beaucoup sur l'intensité du mal. Il faut aussi compter pour quelque chose, la constitution des corps. Les personnes séches & maigres, d'un tempérament sanguin & robuste, sont moins susceptibles de prendre la contagion, que ceux qui sont d'un tempérament mol, pituiteux comme les enfans, les vieillards : ce qui confirme ce que nous avons dit ci-dessus, que le siége de la maladie étoit dans cette humeur grasse que renferme la membrane cellulaire. Mais revenons à la division que nous avons établie.

La vérole locale ou commençante, n'est autre chose que les accidens qui arrivent aux endroits qui ont eu le contact immédiat, avant que le virus ait pu faire de plus grands progrès. Ces accidens sont la gonorrhée, les poulains, les chancres, les rhagades, les porreaux, les fics, les verrues, les condylomes, les aphtes. On les a examiné chacun à son lieu, *voyez* leurs articles. Ils peuvent, s'ils sont négligés, causer par leur rétropulsion la vérole universelle, ou la vérole confirmée dont nous allons parler.

La vérole universelle se manifeste par les signes suivans ; ceux qui ont gagné cette maladie par un

commerce impur, s'apperçoivent d'abord de la contagion dans leurs parties naturelles qui deviennent affectées d'inflammations, de tumeurs, de chaleurs extraordinaires, d'ulcères, & d'écoulemens virulens. La virulence du poison se communique bientôt aux parties les plus voisines, & dans la suite à celles qui sont plus éloignées. Le corps tombent dans la langueur & dans une lassitude extraordinaire, les forces diminuent considérablement; tout le visage, surtout le front, se couvre de taches & de pustules livides, tantôt plus grandes, tantôt plus petites. Il s'élève ça & là sur toute la surface du corps, des tubercules de différentes espèces secs, & humides, farineux ou écailleux, mais dont la couleur & la grosseur varient, suivant les différentes parties qu'ils affectent; toutes les parties du corps ne recevant plus de nourriture, dépérissent à vue d'œil: il se forme dans les parties les plus spongieuses des ulcères malins qui pénétrent jusqu'aux os. On sent dans les articulations, des douleurs qui ressemblent à celles de la goutte; les parties intermédiaires sont pareillement affectées de douleurs insupportables, dont la violence augmente pendant la nuit, & se fait sentir, non-seulement dans le périoste, mais encore dans la moëlle des os. Il se forme fréquemment dans les os, des nœuds, des exostoses, des abscès & des caries qui affectent leur substance, & le tissu des lames qui le composent, au point d'en détruire l'union, & de les faire tomber par morceaux. Les glandes inguinales, axillaires, aussi bien que celles du col, contractent en conséquence de la stagnation de la lymphe infectée, des tumeurs, qui étant négligées, dégénèrent en ulcères, ou en squirres.

Les effets de cette infection virulente, se manifestent beaucoup plus sensiblement dans la tête, que dans aucune autre partie du corps; outre les douleurs insupportables qui affligent cette partie durant la nuit, les poils de la barbe & des sourcils tom-

bent, ainſi que les cheveux ; il vient aux lévres, à la bouche, au palais, des puſtules qui dégénèrent en ulcères malins. Les gencives ſe couvrent d'aphtes & d'ulcères, qui non-ſeulement carient & ébranlent les dents, mais encore les font tomber de leurs alvéoles. La luette, les amygdales, & toutes les membranes qui tapiſſent la gorge, ſont affectées d'une chaleur extraordinaire, de douleur, d'inflammation & d'exulcération. Les os ſpongieux du nez ſe conſument par la carie, & comme ils ne ſont plus ſoutenus du palais, ils tombent, ce qui rend non-ſeulement l'haleine du malade puante & déſagréable ; mais lui altère la voix & lui cauſe un enrouement incurable. Les yeux & les oreilles n'échappent point à la fureur de cette maladie, puiſqu'elle affecte extérieurement les premiers de douleur, de rougeur, d'ophtalmies conſidérables. Les oreilles ſont affligées d'un tintement violent, & de douleurs exceſſives, tandis que leur ſubſtance interne s'ulcère & ſe carie. Les os du crâne ſe corrodent auſſi très-fréquemment, & ſont défigurés par des exoſtoſes. Il y a plus, la violence du mal & la malignité du virus ſont telles, qu'ils s'y forment des trous. Nous avons vu des os pariétaux qui venoient de Bicêtre, qui étoient percés par carie vénérienne, comme ſi on avoit appliqué pluſieurs couronnes de trépan à côté les unes des autres.

Tel eſt le tableau des ſymptômes effrayans que produit la vérole ; mais il ne faut pas croire qu'on ne puiſſe avoir ce mal ſans avoir en même-tems tous les accidens que nous venons de décrire : ils ſont inégalement partagés entre ceux qui ſont affligés de la maladie vénérienne. Il en faut cependant un nombre conſidérable pour la caractériſer ; & on ne doit pas pour quelques tumeurs, exulcérations, & autres accidens qui viennent aux parties naturelles, regarder la maladie comme une vérole confirmée, mais plutôt comme une vérole qui ne fait que commencer, puiſque ces ſymptômes ne dégénèrent jamais en vé-

role, lorſqu'on les traite comme il faut, & qu'on y remédie à propos.

De tous les ſymptômes que nous venons de détailler, il y en a pluſieurs communs à la vérole & à d'autres maladies, comme le ſcorbut, le rachitis, la lâdrerie & la lépre. Comme ces deux dernieres maladies ne ſe rencontrent guère dans nos pays, nous inſiſterons ſeulement ſur les différences qui peuvent faire diſtinguer la maladie vénérienne, d'avec le ſcorbut & le rachitis. Le ſcorbut, de même que la vérole, eſt accompagné de langueur & d'engourdiſſement, de douleurs vagues & fixes, qui augmentent pendant la nuit, de contractions de nerfs, de puſtules, de tumeurs rénitentes, & de différentes exulcérations, tant de la bouche, que de la verge, comme on le voit dans l'excellent Traité du ſcorbut d'*Eugalenus*. Il faut donc beaucoup d'attention pour pouvoir diſcerner ces deux maladies : il y certaines marques infaillibles qui n'échappent point à un Médecin habile, par leſquelles on peut diſtinguer les puſtules & les ulcères vénériens qui paroiſſent tenir du ſcorbut. Les éruptions ſcorbutiques ne paroiſſent ordinairement qu'après que les gencives ſont ulcérées, & les jambes livides ou noires ; au lieu qu'il en eſt autrement des éruptions vénériennes. Les ulcères ſcorbutiques ſont, pour l'ordinaire, entierement livides ; ceux de l'eſpèce vénérienne ſont au contraire rouges vers leurs bords, tandis que leur cavité eſt de couleur cendrée, blanchâtre. Les exulcérations ſcorbutiques de la bouche affectent d'abord les gencives, & enſuite, quoique ſucceſſivement & lentement la gorge & les amygdales ; tandis que les exulcérations vénériennes commencent par la gorge, & ſe communiquent enſuite aux gencives. Quant au rachitis, il n'y a que dans les enfans qu'on puiſſe confondre la vérole avec cette maladie. En effet, dans les adultes, il eſt rare de voir les os ſe gonfler, & ſe carier ſans cauſe vénérienne. D'ailleurs, dans le rachitis, le corps de l'os eſt plu-

tôt recourbé, qu'exoſtoſé: de plus l'éxoſtoſe, ou plutôt la diſtorſion & le gonflement ne ſe manifeſtent que dans les épiphyſes; au lieu que dans la vérole, c'eſt preſque toujours le milieu de l'os qui eſt attaqué.

Nous avons dit ci-deſſus, qu'il ne falloit pas la réunion de tous les ſymptômes que nous avons détaillés pour conſtituer la vérole univerſelle, qu'il ſuffiſoit qu'il s'en rencontra pluſieurs. Mais comme on peut avoir quelques ſymptômes vénériens locaux, ſans avoir la vérole univerſelle, il eſt bon de traiter ici des ſymptômes propres à cette maladie, ou qui la caractériſent d'une maniere à ne pas s'y tromper.

1°. Pluſieurs ſymptômes vénériens locaux, lorſqu'ils paroiſſent dans des endroits qui n'ont pas été expoſés au contact immédiat, dénotent une vérole univerſelle. Parce qu'il eſt conſtant qu'ils n'ont pu paroître ſans avoir été tranſmis par la voie de la circulation, & qu'en conſéquence toute la maſſe des humeurs eſt viciée.

2°. On peut aſſurer qu'il y a vérole univerſelle, lorſqu'après un traitement dans les régles, paroiſſant guéri d'une gonorrhée virulente, de chancres, ou de poulains, ces ſymptômes viennent à reparoître quelque tems après, ſans que le malade ſe ſoit expoſé de nouveau à la contagion. Il eſt clair, pour lors, qu'il exiſte dans le corps un virus vénérien qui n'avoit fait que diſparoître.

Il ne faut pas ſe diſſimuler que la vérole ne ſoit une maladie beaucoup plus grave, que ne ſe l'imaginent quelques imprudens qui voudroient envain ſe faire illuſion par une fauſſe ſécurité: mais il ne faut pas non plus, à l'exemple de quelques perſonnes de mauvaiſe foi, groſſir les objets, inſpirer une terreur qui ne contribue pas peu, par le trouble qu'elle jette dans l'économie animale, à rendre la maladie plus difficile à guérir. Sans penſer comme un Auteur moderne, qu'elle eſt très-dangereuſe, parce qu'elle

attaque le corps humain dans son principe, en viciant le fluide nerveux ; nous avouons que souvent elle est très-difficile à guérir, qu'elle est quelquefois incurable. On la voit résister aux traitemens le plus sagement administrés, & lorsqu'on la croit parfaitement guérie, se reproduire sous de nouvelles formes. En effet, il n'est point de maladie, pour ainsi dire, dont elle n'affecte la marche, dont elle n'emprunte les phâses ; c'est le Prothée de la Fable.

Pour porter un pronostic assuré sur l'issue de la maladie vénérienne, le Médecin doit donc avoir égard, 1°. à ses différens degrés ; on en distingue trois. Le premier, lorsque cette maladie est récente & qu'elle n'a pas encore fait beaucoup de progrès. Le second, lorsqu'elle est un peu plus ancienne ; qu'une portion des solides, les parties molles, par exemple, sont ulcérées; qu'il s'éléve des pustules & des furoncles sur toute la superficie du corps. Le troisieme & le plus haut période de la maladie, qui est accompagné de la carie des os, d'une exulcération profonde du palais, des os du nez, est tellement dangereux, que toute espérance de guérison est souvent perdue pour le malade. Car plus la corruption des parties les plus nécessaires à la vie est considérable, plus la vérole est dangereuse ; la même régle a lieu à l'égard de telle autre partie du corps que ce soit, qui étant hors de la sphère d'activité des remédes, ne peut être extirpée, lorsque cela est nécessaire. 2°. Le Médecin doit aussi faire une attention particuliere aux maladies avec lesquelles la vérole peut être compliquée, comme le scorbut, la petite vérole, une tendance naturelle à la phtysie ; circonstances d'autant plus fâcheuses, que les remédes aigrissent le mal, au lieu d'apporter du soulagement. La constitution naturelle du malade, son âge, la différence du sexe peuvent faire varier le pronostic. Le climat du pays dans lequel vit le malade, influe beaucoup aussi sur les dangers de cette maladie. On voit que dans les pays chauds,

en Eſpagne, par exemple, les perſonnes attaquées de la vérole, vivent très aiſément avec elle; dans les pays froids au contraire, elle eſt accompagnée de ſymptômes graves.

La véritable méthode de guérir la vérole fut long-tems ignorée. Enfin l'analogie de pluſieurs ſymptômes de ce mal, avec ceux de beaucoup de maladies de la peau, l'efficacité du mercure dans ces dernieres, firent ſoupçonner aux Médecins, que ce minéral pourroit bien convenir à la maladie vénérienne. Berenger de Carpi, fut, à ce qu'on croit, le premier qui l'employât; il eut un grand nombre d'imitateurs. On ne l'adminiſtroit alors qu'extérieurement ſous la forme de frictions, mais bientôt les lumieres de la Chymie firent découvrir de nouvelles routes, que la cupidité ſaiſit avec empreſſement. L'art de traiter la vérole devint une affaire de finance. Delà cette foule prodigieuſe de brochures, productions éphémères, dans leſquelles chaque Auteur prétend avoir une méthode particuliere beaucoup plus ſûre que toutes les autres. Nous allons examiner les principales méthodes, dont l'efficacité eſt fondée ſur des ſuccès répétés & conſtans.

On traite ordinairement la vérole par des remédes mercuriels, ou par des remédes tirés des végétaux: nous ne parlerons des derniers que pour en faire voir l'inſuffiſance.

Les remédes mercuriels peuvent être adminiſtrés extérieurement ou intérieurement. Extérieurement, en frictions par ſalivation, ou par extinction. On peut y joindre la maniere d'employer le mercure par fumigation; nous croyons que cette derniere ne doit être employée que pour les ſymptômes vénériens locaux, & conſéquemment n'eſt faite que pour venir à l'appui des autres.

Lorqu'on veut traiter un malade par frictions & ſalivation, il faut examiner d'abord ſi la ſaiſon eſt convenable; quoiqu'à la rigueur, ſi la violence des ſymptômes l'exige, on peut, & même on doit pro-

céder tout de suite au traitement. Il y a donc ici, comme dans plusieurs opérations de Chirurgie, le tems d'élection, & le tems de nécessité.

L'automne & le printemps sont les deux saisons les plus convenables; elles forment le tems d'élection, il est aisé d'en sentir la raison: l'hiver; le froid, les tems pluvieux, humides, s'opposeroient aux bons effets de la transpiration: les chaleurs de l'été pourroient occasionner un éréthisme trop considérable, l'inflammation. Le tems une fois déterminé, on préparera son malade, quoique Sydenham ait dit qu'il faut faire saliver tout de suite, sans aucune évacuation préliminaire, ni préparation quelconque. Après avoir saigné & purgé le malade, on lui fera prendre tous les jours, un ou deux bains domestiques tiédes; quand il en aura pris une trentaine, & qu'il aura usé de rafraîchissans, s'ils sont nécessaires, on le saignera, & on le purgera de nouveau, pour le disposer à prendre les frictions mercurielles; ces préparatifs sont d'autant plus nécessaires, que nous sommes convaincus qu'ils font la plus grande partie du traitement. Faute de les avoir fait précéder, il arrive tous les jours qu'on voit des véroles rebelles, résister aux frictions, quoique bien administrées. C'est une erreur commune à beaucoup de gens. Ils s'imaginent qu'il ne s'agit que de donner du mercure sous une forme quelconque; que puisqu'il est le spécifique, il doit guérir. Que cette maniere de penser fausse, & pleine de prévention, a fait de malheureux! Nous avons eu cet hiver sous les yeux, deux de ces victimes infortunées. Le mercure avoit tellement affecté tout le système nerveux, que ces malades étoient dans une espèce de tétanos universel. Nous avons été obligés de les tenir au lait, aux bains, aux fomentations émollientes pendant plus de deux mois, avant de pouvoir hasarder les remédes mercuriels. Mais revenons à notre sujet: on se sert pour les frictions, de l'onguent Napolitain; cet onguent se prépate avec trois onces de mercure très-pur, éteint dans

un peu de térébenthine, & dans six onces de graisse de porc, qu'on triture & qu'on mêle bien ensemble. Quelquefois on fait cet onguent à parties égales. Il y a des Chirurgiens, qui sur deux onces d'onguent, mettent dix ou douze gouttes d'huile de lavande, & demi-drachme de baume du Pérou. Les frictions se font sur toute la peau, excepté à la tête, & à la partie antérieure de la poitrine & de l'abdomen; elles se font successivement, & voici l'ordre qu'on doit suivre. On commence par raser toutes les parties qui doivent recevoir l'onguent. On expose le malade le matin à jeun, devant un bon feu, on lui donne une friction sur chaque jambe, avec deux ou trois gros de la pommade mercurielle, après avoir disposé les pores de la peau par des frictions séches, avec une flanelle chaude. Le premier jour on commence aux chevilles, & on ne passe pas les genoux: le malade met des chaussettes de toile qu'il doit garder jour & nuit, ensuite on le met au lit, où il doit rester deux bonnes heures. Le surlendemain, c'est-à-dire, le troisieme jour du traitement, on fait, depuis les genoux, jusqu'aux fesses, une nouvelle friction avec la même quantité d'onguent, & les mêmes précautions. On fait prendre au malade un caleçon qu'il doit aussi garder. Le cinquieme jour, on fait une nouvelle friction sur les bras, depuis les épaules, jusqu'aux poignets. Le septieme jour, les épaules & le dos seront le siége de la friction, qui sera la quatrieme. Le malade mettra à nud, un gillet, ou une camisole. Cela fait, on donnera quelques jours de repos pour attendre la salivation. Si au bout de ce tems elle ne paroissoit pas, on recommenceroit dans le même ordre, jusqu'à ce qu'elle vint; c'est le premier période du traitement.

Le second comprend tout le tems de la salivation; il doit durer une vingtaine de jours. La quantité de la salive que le malade rend, doit être d'une ou deux pintes par vingt-quatre heures. Si elle étoit trop abondante, on la moderoit en ôtant les linges, essuyant

les parties frictionnées, faisant boire une grande quantité de tisanne adoucissante, de lait coupé. Lorsqu'au contraire la salivation n'est pas bien établie, ou n'est pas assez abondante, on l'excite par une nouvelle friction. On aura soin pendant tout ce second période des ulcères de la bouche. Le malade se gargarisera avec du lait tiéde, une décoction de racine de guimauve, pour adoucir les ulcères qui se forment nécessairement à l'orifice des conduits salivaires, & qui sont les seuls nécessaires : on doit guérir tous les autres qui pourroient survenir.

Le second période passé, on laissera tomber la salivation d'elle-même, en ôtant les hardes impregnées de l'onguent mercuriel, faisant bien nétoyer tout le corps, purgeant de deux jours l'un, avec des minoratifs, jusqu'à ce que le flux de bouche s'arrête tout-à-fait. On accordera au malade, qui a dû jusqu'alors être au lait, pour toute nourriture, on lui accordera, disons-nous, des alimens legers & de facile digestion, pour réparer ses forces; c'est ce qui constitue le troisieme & dernier période.

Tel est le traitement qu'on employa d'abord pour combattre la maladie vénérienne; il fut en vogue pendant fort long-tems. Mais les inconvéniens qui en résultoient, des ulcères presqu'incurables dans la bouche, un état d'épuisement singulier, la phtysie, &c. ont fait prendre le parti de l'abandonner. Plus éclairés & mieux instruits sur la maniere dont il falloit traiter, les Médecins ont reconnu que la salivation étoit parfaitement inutile; que ce grand flux de salive n'étoit entretenue que par la boisson abondante qu'on faisoit prendre; ils ont trouvé un traitement beaucoup plus doux, auquel on donne le nom de traitement par extinction. Il consiste à faire entrer dans la masse des humeurs moins de mercure à la fois, afin qu'il ne porte point a la bouche; il ne diffère du précédent, qu'en ce que les frictions se font à des doses beaucoup moins fortes, à des distances

beaucoup plus éloignées, à quatre ou cinq jours d'intervalle. On procéde de la même façon, en commençant par les parties inférieures, excepté que chaque fois on embrasse une bien plus petite étendue de la superficie du corps. Par exemple, le premier jour on frotte un pied jusqu'à la cheville; le second, la jambe; ainsi de suite. Malgré toutes ces précautions, il n'est pas rare de voir arriver la salivation, de voir le mercure porter à la tête. On a donc cherché les moyens de donner plus de perfection à ce traitement, en alliant au mercure, des substances qui pussent lui ôter cette action sur les glandes de la bouche; on lui joignit le camphre. Feu M. Querenet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, faisoit dans la même vue, entrer le soufre dans la composition de son onguent mercuriel. Nous n'avons pas été à portée de voir si le succès répondit à son attente; nous en doutons. Mais nous pouvons assurer que le camphre ne sert en rien pour empêcher la salivation. Enfin un Chirurgien de Montpellier, nommé Galabert, nouvellement arrivé à Paris, a été plus heureux. Il est parvenu à traiter par les frictions, sans qu'il soit arrivé aucun accident. Ce n'est pas que nous rapportions son succès à l'onguent qu'il employe, de la composition duquel il voudroit faire un mystère. Tout autre onguent produira le même effet lorsqu'il sera administré comme le sien, à très petites doses, quatre grains de mercure, par exemple, tous les jours; lorsqu'on aura l'attention de faire frotter le malade lui-même, le soir avant de se coucher; qu'on le fera essuyer le lendemain matin, afin de rendre la liberté à la transpiration, & qu'on le tiendra au lait pour toute nourriture. Car nous le répétons encore, la préparation fait la moitié du traitement, & nous osons assurer avec un célèbre Médecin de la Faculté, qu'un grain de mercure pris tous les jours pendant longtems, est capable de guérir la vérole, si le malade a été bien préparé, & qu'il se tienne au régime lacté.

Quant au traitement par les fumigations, son insuffisance pour guérir la vérole universelle, est maintenant reconnue. On ne les employe plus que pour guérir les affections locales. *Voyez* FUMIGATION.

De toutes les méthodes d'administrer le mercure intérieurement, nous ne nous arrêterons ici qu'à celles par lesquelles on traite avec le sublimé corrosif, ou les pilules de Keiser.

Le sublimé corrosif fut long-tems dans un grand discrédit, à cause des vomissemens, des tranchées, & des douleurs cuisantes qu'il occasionnoit, par la maniere défectueuse dont on l'administroit. M. le Baron de Wanswieten, a remis son usage en vigueur, par l'application heureuse qu'il en fit dans le traitement des maladies vénériennes. Voici sa maniere de le donner. Il fait dissoudre douze grains de sublimé corrosif, dans une pinte d'esprit de froment. On prend le soir une cuillerée de ce reméde, on boit par-dessus un grand verre de quelque liquide mucilagineux; on ne suit d'autre régime, que de prendre pour boisson, quelque tisanne adoucissante.

Cette méthode a de très-grands succès en Allemagne; le bon tempérament, la forte constitution des Allemands, les mettent à l'abri des inconvéniens que nous voyons arriver dans notre pays, par l'usage du sublimé administré de cette maniere. On a donc été obligé de faire à cette méthode quelques modifications, pour l'accommoder à la délicatesse Françoise. Quelques Praticiens ont substitué à l'esprit de froment, l'eau de vie ordinaire, & ont ajouté à la solution, quelques onces de syrop de guimauve, & de syrop diacode; d'autres ont banni toute liqueur spiritueuse, & font dissoudre leur sublimé dans de l'eau distillée. On a remarqué qu'en ajoutant égal poids de sel ammoniac, la préparation étoit beaucoup plus sûre. La dose est d'une cuillerée le matin, dans un verre d'eau d'orge, de lait coupé, ou de syrop de guimauve. Il est plus sûr de le faire prendre ainsi,

que de le donner pur, & de faire boire par-dessus le verre de tisanne. Au bout d'une huitaine de jours, on fait prendre pareille dose le soir : ce qu'on continue pendant une huitaine, au bout duquel tems, on augmente encore d'une cuillerée, une heure avant le dîner. Si la foiblesse de la poitrine faisoit craindre quelqu'accident, on modéreroit la cuillerée du matin & du soir, & on étendroit celle d'avant le dîner, dans une pinte d'eau d'orge, qui serviroit de boisson dans toute la journée ; on mettroit de plus le malade au lait pour toute nourriture : à moins de cette circonstance, il suffit que le régime soit strict, composé d'alimens sains, doux, & de facile digestion. Nous exhortons à lire pour ce traitement, l'ouvrage qui a pour titre : *Recherches Pratiques*, &c. On y trouve de très-bonnes observations sur cette méthode, & l'Auteur s'occupe sans relâche à les confirmer par de nouvelles expériences.

Le traitement de la vérole par les dragées de Keiser, est encore plus simple, il ne demande aucune préparation. Il consiste à faire prendre au malade, par jour, certain nombre de pilules ; on augmente la dose, jusqu'à ce qu'elles portent à la bouche. Alors on accorde un repos de quelques jours. On purge, & on recommence jusqu'à parfaite guérison, ce qui dure un mois & demi, deux mois, quelquefois plus. Au reste, on n'est pas obligé de garder continuellement le lit.

La composition de ces dragées a passé long-tems pour un secret; ce n'en est plus un maintenant. M. Roux, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, dans le cours qu'il a fait dans l'Amphithéâtre des Ecoles, a dit que ces pilules n'étoient autre chose que le mercure extrêmement divisé par une longue trituration dans l'eau, & uni au vinaigre distillé. Il a même donné les différentes manipulations propres à opérer cette union.

Il nous reste à examiner les remédes tirés des végétaux,

gétaux, qu'on peut employer pour guérir les maladies vénériennes. Ils sont de deux espèces ; sudorifiques, & purgatifs. Pour être convaincu du peu de fond qu'on doit faire sur la vertu des premiers, il suffit de réfléchir avec Sydenham, que la sueur est une méthode qui appartient en propre à la nature, & que l'art a bien de la peine à s'approprier ; que les inconvéniens du desséchement & de l'épuisement que produit la sueur, passent de beaucoup les avantages de l'évacuation ; nous observerons encore que nos corps ne sont point disposés à ce genre de sécrétion. Aussi, dit M. Lorry, dans ses excellentes notes, sur la conformité de la Médecine, il faut avouer que dans nos climats septentrionaux, nous observons moins de sueurs, que les Médecins des pays chauds, n'en observent. Il n'est donc pas étonnant que les succès des sudorifiques en Amérique, pays très-chaud, où de plus, les bois sudorifiques sont dans toute leur force, n'ayent pas été les mêmes dans nos climats. La tisane de Feltz si vantée, ne doit sa réputation qu'à l'antimoine, & au sublimé corrosif qui entrent dans sa composition.

Quant aux purgatifs tirés des végétaux, quoique M. Lorry ait dit dans ses notes sur la conformité de la Médecine, que dans nos grandes Villes de France, où la nature du climat ne porte pas à la transpiration, une des principales méthodes que la nature employe pour la terminaison des maladies, est la diarrhée, & qu'en conséquence il faut admettre la nécessité de purger ; cette observation très-judicieuse ne peut pas avoir lieu dans la maladie dont il s'agit, où il y a un virus particulier à détruire par son spécifique. D'ailleurs les purgatifs dont on se sert, résineux & drastiques pour la plupart, ne conviennent nullement. En effet, si la vérole est récente, ils ne manquent pas d'augmenter l'inflammation : si elle est invétérée, leur action se bornant aux premieres voies, aucunes de leurs molécules ne passent dans les secondes, & ne peuvent aller attaquer des miasmes qui sont hors de

la sphère d'activité des purgatifs, & ne peuvent être chassés que par des altérans. Ce n'est pas qu'il n'y ait des exemples de véroles guéries par les purgatifs. On lit dans l'Encyclopédie, que les Sauvages de l'Amérique, ne guérissent cette maladie qu'avec les racines de plantes très-purgatives. M. *Kalm*, de l'Académie Royale de Suéde, qui a voyagé dans cette partie du monde, & dont l'autorité ne peut être révoquée en doute, assure de la façon la plus positive, qu'il n'y a point d'exemple qu'un sauvage n'ait pas été soulagé & parfaitement guéri de la vérole la plus invétérée, en faisant usage de ces remédes.

De toutes les méthodes que nous venons de rapporter, quelle est celle qui mérite la préférence ? il n'y en a proprement aucune qui l'emporte sur les autres, toutes ont des succès ; il ne s'agit que de les employer à propos. On voit par-là, quel fond il faut faire sur les promesses de ceux qui prétendent avoir la seule bonne & vraie méthode, la seule universelle. Lorsque la vérole est récente, les pilules mercurielles, les dragées de Keyser conviennent très-bien. Lorsque la maladie porte à la peau, les succès que les onguents mercuriels ont dans les maladies cutanées, doivent déterminer à administrer les frictions. Dans la vérole qui est accompagnée d'ulcères, de carie, d'exostoses, qui est invétérée, qui a éludé les effets du mercure, & des dragées de Keyser, il est à propos de donner le sublimé corrosif, on se sert même de la solution pour laver les ulcères, les chancres ; il faut pour lors qu'elle soit plus forte, qu'elle soit au point de la cryſtallisation.

D'après le tableau des symptômes terribles de la vérole que nous venons de tracer, & si l'on fait attention aux longueurs du traitement, aux accidens qui peuvent survenir, il ne paroîtra pas surprenant qu'on ait tenté de trouver les moyens de se garantir de ce fléau. Les anciens Médecins, trop occupés à chercher le remède prophylactique de la vérole dans

les remédes propres à la guérir, ont échoué dans leur entrepriſe. Les modernes paroiſſent avoir eu des ſuccès plus marqués. Heureux ſi l'honneur & l'amour du bien public avoient toujours été leurs guides. Si dans les expériences qu'ils ont faites, quelques-uns indignes du nom de Médecin, ne s'étoient pas baſſement proſtitués, & prêtés, ou plutôt vendus à des horreurs que nous rougirions de rapporter. Mais abandonnons ces ames viles & corrompues au juſte mépris des gens de bien, & payons à l'honnêteté le tribut d'hommages qui lui eſt dû; c'eſt dans ce ſentiment que nous nous faiſons un devoir & un plaiſir de dire que M. Warren, Docteur en Médecine d'Edimbourg, vient de publier une diſſertation ſur les maladies vénériennes, très-bien faite, dans laquelle il donne la recette d'un remède prophylactique. Ce préſervatif n'eſt autre choſe qu'une leſſive alkaline rendue cauſtique par la chaux. On s'en lave, on s'en fait des injections avant & après le coït. Il nous paroît poſſible que par la lotion préliminaire, on reſſerre les pores, & on les rende moins ſuſceptibles de prendre le virus; qu'enſuite en lavant après l'acte, cette leſſive la plus puiſſante que la Chymie connoiſſe, puiſſe entraîner & abſterger les miaſmes qui ſeroient reſtés ſur l'épiderme. Cependant, *credat Judæus apella.*

VENIN. (Méd.) Il eſt des ſubſtances dont on eſt expoſé à ſe nourrir tous les jours, & qui ont des qualités ſi nuiſibles, qu'elles occaſionnent des accidens très fâcheux; le poiſſon que nous appellons *barbeau*, & que tout le monde connoît, eſt de ce nombre. Ses œufs excitent, lorſqu'on en mange, de coliques violentes, le cholera, ou trouſſegalant, des vomiſſemens bilieux, des dyſſenteries, &c. M. de Sauvages dit avoir été témoin de ces funeſtes effets, ſur deux perſonnes qui mangerent à ſouper, des œufs de barbeaux frits. Six heures après ce repas, ils furent attaqués de cardialgie, de vomiſſement bilieux, & d'une diarrhée violente. A peine, dit M. de Sauvages,

pût-on leur faire avaler assez d'eau de poulet, pour calmer ces terribles accidens. On lit dans la dissertation de M. de Sauvages, sur les animaux vénimeux de France, que dans un village appellé *Bias*, près d'*Agde* en Languedoc, un Cordonnier, appellé *Gervaise*, ayant mangé du foie d'un chat marin, en soupant avec sa femme & deux de ses enfans, il en résulta les suites les plus tristes; demi-heure après s'être répu de ce funeste mêts, le Cordonnier, la mere & les enfans, tomberent dans un assoupissement profond qui dura trois jours. Le plus jeune des enfans de Gervaise, n'ayant point mangé de ce foie, fut trouvé dans les rues, demandant du pain, parce que, disoit-il, toute sa famille étoit morte depuis trois jours. A cette nouvelle, les voisins accoururent à la maison de Gervaise, & le trouverent endormi avec sa femme & ses enfans. On leur donna des secours, pour leur faire rendre par le vomissement, ce qu'ils avoient mangé. Gervaise fut très-surpris le lendemain, de sentir partout son corps, une démangeaison insupportable, & de voir que son épiderme s'en alloit par lambeaux. Cet homme fut occupé pendant trois jours à se peler. L'épiderme des mains & des pieds fut un peu plus longtems à tomber. Celui de la tête tomba de même, mais il n'y eut point d'alopécie. M. de Sauvages eut occasion de voir cette malheureuse famille, vingt jours après cet accident. Il apprit que la maladie n'avoit duré que six jours: la femme avoit déjà un nouvel épiderme; les pieds de Gervaise n'étoient point encore dépouillés de l'épiderme; ce qui le gênoit beaucoup en marchant.

On regarde communément le crapaud, comme un animal venimeux, mais la crainte qu'il inspire, vient peut-être plus de sa figure hideuse, que du venin qu'il porte dans lui. M. de Sauvages, dont l'autorité n'est point suspecte, en a touché, manié à loisir, plusieurs fois, irrité même, & reçu leur urine sur ses mains, sans en avoir reçu le moindre mal. Le même Auteur dit

avoir vu un Charlatan qui éventra un crapaud avec les dents, pour éprouver ensuite la vertu de son orviétan : mais il lui fut aisé de faire sa preuve : car il n'eut d'autre accident à combattre, que celui qui étoit inséparable de la malpropreté de son opération. *Redi* parle de plusieurs personnes qui ont mangé des crapauds, sans en être incommodés. Je ne crois pas que personne soit tenté de faire cette épreuve révoltante.

Le serpent à sonnettes porte dans le sang de ceux qui ont le malheur d'en être piqués, un venin si subtil, qu'il produit en peu de tems, les effets les plus sinistres. Le corps du malade s'enfle prodigieusement ; sa bouche s'enflamme, & la langue s'épaissit au point que la bouche peut à peine la contenir ; la soif est dévorante, mais il est très-dangereux de l'étancher ; si le malade boit, c'est fait de lui.

Ceux qui échapent à ce danger, portent pendant toute leur vie, des marques de l'accident qu'ils ont essuyés. Il y en a qui restent jaunes ; d'autres portent sur leur visage, des taches qui les défigurent, & ressentent pendant plusieurs années, des douleurs très-vives, accompagnées d'enflure.

Les Américains qui ont été mordus par ce redoutable serpent, se hâtent d'en écraser la tête, & de l'appliquer sur la morsure, en forme d'emplâtre. La racine de vipérine est également efficace. *Kalm*, conseille de faire avaler au malade, beaucoup d'huile d'olive & de beurre. L'alkali volatil dont nous avons parlé au mot VIPÉRE, conviendroit sans doute, dans ces circonstances. (*Voyez* VIPÉRE.) On a observé que les serpens à sonnettes fuyoient les lieux où il y a beaucoup de pouliot sauvage, ou de dictame de Virginie : l'infusion ou le suc de ces plantes, seroit également utiles.

La morsure du serpent caper cédera au même traitement. Celle du serpent cassant n'est point aussi dangereuse : on pourra cependant la traiter de même, & ne pas négliger l'alkali volatil.

VENTOUSES. (Chir.) Les ventouſes ont eu parmi les Modernes, le ſort des fonticules & des cautéres proprement dits : on en abandonne l'uſage, comme contraire à la délicateſſe du ſiécle : ce reméde a été preſque banni de l'arſenal chirurgique, au mépris de l'antiquité qui en faiſoit tant de cas. Les Allemands, les Anglois, & les autres peuples du Nord, ne nous ont cependant pas imités en cela ; attachés à la doctrine des Princes de la Médecine, ils n'ont pas cru devoir rejetter un moyen de guérir qu'ils avoient choiſi & préconiſé. Ces peuples appliquent encore les ventouſes aſſez fréquemment : par quelle fatalité, regarde-t-on généralement en France, ce reméde comme cruel ?

L'on a donné le nom de *ventouſe*, à un petit vaiſſeau ordinairement de verre, fait en poire, & reſſemblant à une petite cucurbite ſans chapiteau. La baſe de cet inſtrument eſt ouverte, large, & garnie d'un rebord du même métal, qui s'applique ſur la peau. On peut faire des ventouſes d'autres matiéres que de verre ; mais pour l'ordinaire, on ne ſe ſert que de ces derniéres, que l'on peut choiſir d'un volume plus ou moins grand, ſuivant le beſoin.

Pour ſe ſervir de ce vaiſſeau, on le remplit à moitié d'étoupe, ou de quelque autre corps combuſtible après l'avoir un peu chauffé devant le feu. On enflamme enſuite ce corps, & on applique ſur le champ, la baſe de l'inſtrument, ſur la peau. La ventouſe s'attache bientôt à la partie ; l'air qui la comprimoit, eſt raréfié ; la peau ſe gonfle & s'éleve, & les humeurs trouvant moins de réſiſtance à ſe porter dans cet endroit, que vers un autre, rempliſſent bientôt le vuide qui ſe trouve entre la peau qui s'eſt élevée, & les chairs.

Pour détacher la ventouſe, il ne faut que la pancher d'un côté ; on l'enléve facilement, lorſque l'on peut parvenir à faire entrer l'air extérieur dans l'inſtrument, parce qu'alors cet air eſt en équilibre avec l'air intérieur. Juſques-là, on n'a fait qu'appliquer les ventouſes ſéches. L'opération prend le nom de *ven-*

touſes humides, quand on fait à la peau, des ſcarifications, après l'opération: dans ce cas, on applique de nouveau la ventouſe ſur les *mouchetures* que l'on a faites.

La ſuction ſur quelque partie, pour y *dériver* quelque humeur que l'on veut détourner d'ailleurs, eſt une autre eſpéce de ventouſe; telle ſeroit la ſuction que l'on feroit au mamelon, ou ſur la ſurface des mamelles d'une femme nouvellement accouchée, dont le lait ſe porteroit à la tête, & ſeroit la cauſe premiere d'un délire, d'une affection carotique, ou apoplectique.

En général les ventouſes peuvent tenir lieu de la ſaignée, lorſque par des circonſtances particuliéres, l'on ne peut pratiquer cette opération. Elles peuvent ſervir à dériver une matiere, ou à en délivrer la partie ſur laquelle elle s'eſt jettée; à calmer des douleurs de rhumatiſme qui ſont fixées aux bras ou aux épaules, à diſſiper des douleurs de ſciatique, & de goutte. On les applique avec ſuccès, pour détourner du viſage, des humeurs qui y forment des éruptions déſagréables, & hideuſes; pour préſerver l'organe de la vue, de fluxions opiniâtres, & l'en délivrer lorſqu'il en eſt attaqué: elles réuſſiſſent très-bien pour guérir la peſanteur de tête, & la trop grande propenſion au ſommeil. *Cucurbicula*, dit Proſper Alpin, de Med. Ægypt. lib. 11. cap. 12, *poteſt evacuare materiam, dolorem ſolvere, minuere phlegmonem, inflationem diſcutere, revocare appetentiam, ventriculo infirmo robur recuperare, animi liberare deliquio, ab alto fluxiones transferre, reſicareque, ſanguinis eruptiones cohibere, facultates menſium corruptrices extrahere, ac denique menſes ipſos levare.*

C'eſt le reméde le plus efficace que l'on puiſſe employer dans les maladies aigues, où la ſaignée eſt indiquée par le beſoin d'évacuation: & contre indiquée, par la foibleſſe du malade: dans ce cas, dit Fréderic Hoffmann, il faut appliquer, peu à peu & ſucceſſivement, des ventouſes ſcarifiées, afin d'obte-

nir l'évacuation desirée. Ce remède n'est point dangereux, dit le Cicéron des Médecins: on pourroit même en faire usage, pendant la fièvre; il n'y auroit pas de danger à craindre, quand le corps seroit rempli de crudités. *Cucurbitulâ opus est in acutis quibusdam, si & levari corpus debet, & ex venâ sanguinem mitti vires non patiuntur. Idque auxilium ut minus vehemens, ita magis tutum; neque unquam periculosum est, etiamsi in medio febris impetu, ac etiam in cruditate adhibeatur. Ideòque ubi sanguinem mitti opus est, si incisâ venâ præceps periculum est, aut nobili in parte corporis vitium est, etiam hùc potius confugiendum est; cum eo tamen ut sciamus hic & nullum periculum, ita levius præsidium esse, nec posse vehementi malo, nisi æquè vehemens auxilium succurrere.* Celsus, lib. II. cap. II.

Fréderic Hoffmann dit avoir vu céder à l'application des ventouses, des maux de tête opiniâtres, des épilepsies, des vertiges, des folies, des mouvemens convulsifs, contre lesquels les saignées abondantes & copieuses ne produisirent aucun effet, si ce n'est de rapprocher les paroxismes, & de les rendre encore plus terribles: & cela arrivoit sur-tout aux malades qui avoient le genre nerveux très-sensible & très-irritable: les ventouses opérerent alors le bien que l'on desiroit, & les malades les supportérent aisément. Le même Auteur, dit avoir observé que l'application des ventouses, dégage plus promptement la tête; dans les cas d'inflammation au cerveau. *Prosper Alpin*, pag. 79. rapporte qu'en Egypte, on scarifioit ordinairement les veines du nez, après y avoir appliqué une ventouse, dans toutes les fièvres aigues où la rougeur de la face, l'insomnie, &c. annonçoient un transport au cerveau.

On trouve dans tous les bons Auteurs, des observations sur le bon effet des ventouses; nous n'en rapporterons que quelques-uns seulement.

Hippocrate, *lib. de superfœtat.* parle d'une femme qui ne portoit que pendant deux mois, les enfans

dont elle étoit enceinte. Ce Pere de la Médecine, lui fit appliquer des ventouſes ſur la région de la matrice, & la préſerva ainſi des avortemens qui cauſoient ſon chagrin.

Galien appaiſa une colique venteuſe, en appliquant pluſieurs ventouſes ſéches ſur le bas-ventre du malade ; *Avicenne* les conſeilloit comme un reméde aſtringent, pour arrêter des flux de ventre rebelles. *Aretée* recouroit aux ventouſes, dans l'inflammation de la luette ; lorſque le malade étoit menacé de ſuffocation : il les faiſoit appliquer à la nuque, ou ſur la poitrine ; le même Auteur vouloit qu'on appliquât ſur le côté douloureux dans la pleuréſie, après avoir mis en uſage les remédes généraux, pendant les ſept premiers jours, une ventouſe remplie de beaucoup d'étoupes. Dans la paſſion iliaque, *Aretée* faiſoit encore appliquer pluſieurs ventouſes légeres, ſur le ventre, les unes près des autres, dans toute la circonférence du bas-ventre. Dans les cas de coliques rénales, *Houlier* tâchoit d'appaiſer la violence des douleurs ; & faiſoit enſuite appliquer une ventouſe ſur les reins, au périnée & aux aines, afin de diſſoudre les calculs qui cauſoient les douleurs.

Les ventouſes reſtituent l'amarry en ſon lieu, dit Ambroiſe Paré, « ſi elle étoit relâchée au côté droit, » faut appliquer les ventouſes au côté ſeneſtre ; & ſi » elle étoit pervertie au ſeneſtre, on les appliquera » au dextre. » *Duret* & *Baillou* couvroient le nombril d'une ventouſe, pour remédier à la chute de la matrice. *Rochæus* ordonnoit ce reméde contre le ſquirre de la matrice. *Mercatus* en recommande l'uſage dans la diminution ou la ſuppreſſion des lochies : il veut qu'on applique des ventouſes aux gras des jambes, & qu'on y faſſe enſuite des ſcarifications : après avoir cependant fait précéder une ſaignée. *Ludov. Mercat. de mulier. affect. lib.* 4 *cap.* 11.

Il n'eſt pas de meilleur topique, que les ventouſes, pour conduire à la ſuppuration les tumeurs in-

dolentes, & sur-tout les bubons malins & pestilentiels. Dans le tems de la peste qui régna à Venise, en 1590, un Chirurgien de cette Ville, appellé *Saluccus*, ne vint à bout de guérir sa femme attaquée de l'pidémie, que par l'usage des ventouses. Cette femme portoit à l'aine, une tumeur qui diminuoit de tems en tems, se portoit au cerveau, & occasionnoit le délire. *Saluccus* appliquoit pour lors, une ventouse à l'aine, dans les vues d'y attirer l'humeur morbifique. Ce reméde produisoit bientôt son effet, & la malade recouvroit son jugement. Si la tumeur diminuoit encore, & causoit le même ravage, *Saluccus* revenoit à son spécifique, & ce fut en épiant ainsi la nature, qu'il vint à bout de conserver son épouse: *Prosp. Alpin, lib.* 11. *cap.* 16. Ambroise Paré conseille aussi les ventouses *grandes*, *avec grande flambe*, c'est-à-dire, beaucoup d'étoupe allumée, dans les cas de venin. On trouve dans les éphémérides d'Allemagne, dec. 1. *ann.* 9. *obs.* 67. 1678, une belle observation sur le bon effet des ventouses. Ce cas est rapporté par Sigismond Grossius: voici ses propres termes. « Un » noble septuagénaire avoit la tête si fort enflée par » un érésipéle, qu'à peine il pouvoit ouvrir les yeux. » Son visage paroissoit moins couvert d'une matiere » érésipélateuse, que de la croute écailleuse d'un ulcére » desséché. Je lui conseillai sans autres remédes, pour- » suit l'Auteur, quatre ventouses scarifiées, aux » épaules; & une cinquiéme sans scarification, au » derriere de la tête. Le jour suivant, le malade sen- » tit une telle diminution de la tumeur, que je le » crus guéri. Le troisiéme jour, je fus encore appellé, » & je trouvai que la tête & la face étoient libres: la » maladie s'étoit fixée à l'endroit des scarifications. Un » liniment de saturne & de mercure, dissipa le mal. »

La suction, comme nous l'avons déja dit au commencement de cet article, peut-être regardée comme une espèce de ventouse, on peut en faire un usage étendu, sur-tout pour les maladies des femmes en

couche, lorsque le lait abandonne les mamelles pour se porter sur d'autres parties qui ne sont point destinées à le recevoir. La suction est un excellent moyen pour dissiper les paraphrénésies, les apoplexies, les inflammations du cerveau, & toutes les maladies laiteuses.

Le tissu cellulaire est l'organe qui joue le plus grand rôle dans la théorie des ventouses. C'est par cette toile, que les humeurs dont on veut délivrer une partie, se portent à l'endroit où elles trouvent moins de résistance; cet endroit est précisément celui qu'occupe la ventouse, parce que le feu y a raréfié l'air qui n'étant plus assez pesant pour faire équilibre à celui qui est au-dedans du corps, céde à son action, & laisse élever la peau, sans lui résister, même foiblement. C'est par la même raison, que lorsque l'air est privé de son ressort & trop raréfié, comme dans la machine du vuide; l'animal qu'on soumet à ces expériences, enfle peu. Quand on se trouve sur des montagnes très élevées, le sang circule avec impétuosité, parce qu'il n'y a plus d'équilibre entre l'air atmosphérique & l'air interne: & ce fluide sort quelquefois par les pores de la peau.

Les anciens élevoient les ventouses au-dessus des saignées & des véficatoires; ils les appliquoient pour aider l'efficacité de ces derniers remédes; ils ne les employoient pas, au commencement des maladies, ou lorsqu'il y avoit un équilibre entre les humeurs; mais ils les ordonnoient après avoir fait précéder les purgatifs; lorsque les parties n'étoient plus abreuvées par les différens sucs qui y couloient; quand il falloit mettre en mouvement les humeurs & les attirer à l'extérieur: *Oribas. synopf. lib.* 1. *cap.* 13. *Duret* vouloit que dans les premiers tems d'une maladie, on fît d'abord une saignée, & qu'on appliquât ensuite les ventouses. On croît communément, dit *Prosper Alpin*, que l'effet de la saignée est d'attirer, de la circonférence au centre; mais il faut croire que les ventouses attirent au contraire, du centre des

veines, à la circonférence. *Fernel* eſt d'avis qu'on faſſe uſage des ventouſes, dans les cas où le malade eſt ſi foible, qu'on ne peut le ſaigner. Cet Auteur dit, qu'un tel reméde n'eſt point dangereux pour le corps, & qu'il n'affoiblit point, *neque corpus ullâ qualitate labefactat neque vires infringit.* Fernel, de med. rat. lib. 71. cap. 19.

Aretée dit à peu près la même choſe; il veut que dans les cas de ſyncope, où le malade eſt foible & menacé d'inflammation, on applique une ventouſe, avant le jour de la criſe. *Si miſſionem ſanguinis facultas non ſuſtinet, inflammationeſque infeſtant, curcubicula tunc multò ante morbi judicationem ei admovenda eſt.* Aret. de cur. morb. acut. lib. 2. cap. 3. Freind recommande la ſaignée dans la petite vérole, & ſur-tout celle que l'on fait, au moyen des ventouſes ſcarifiées. *De purg. in ſecund. variol. conſt. febr. hiſt.* 4.

On ne ſçauroit diſconvenir auſſi que les ventouſes n'aient un effet plus paiſible & plus prompt, que les véſicatoires. Car ceux-ci ne font évacuer que la ſéroſité: tandis que les ventouſes évacuent du ſang, & remédient preſque tout-à-coup, à la pléthore. Les véſicatoires, occaſionnent ſouvent des douleurs, des convulſions, la dyſurie, l'iſchurie, l'inflammation & la ſuppuration; ils ne font leur effet qu'au bout de huit, dix, douze heures, & même quelquefois plus tard: tandis que les ventouſes ne ſont point dangereuſes; que leur effet eſt prompt; qu'elles ne portent aucun ſtimule dans les humeurs, & n'entraînent après elles, aucun des déſagrémens inſéparables de l'application des véſicatoires.

L'action principale de ces remédes, eſt d'opérer une révulſion. Les ventouſes au contraire, débarraſſent une partie du ſang qui lui étoit à charge, & l'attirent s'il le faut, à l'endroit que l'on deſire. Enfin l'on ne rencontre dans l'application des ventouſes, ni les dangers de la ſaignée, ni la lenteur des effets des véſi-

catoires : & l'on n'a point à craindre les douleurs que causent ces remédes. Riches par elles-mêmes, on peut les appliquer partout, & sans rien craindre, leur effet est toujours prompt. Il ne nous reste plus, pour finir ce que nous avons à dire sur les ventouses, qu'à parler de la maniere de faire les scarifications. Cette opération est bien simple, on la fait avec un bistouri. Les Anciens se servoient pour cela, d'un instrument, qui faisoit un grand nombre de plaies à la fois : c'étoit une espéce de petit coffre quarré ou étoit caché un ressort ; à une de ses surfaces, étoient un grand nombre de petites lames, qu'on lançoit dans les chairs, en détendant le ressort. On ne se sert plus de cet instrument compliqué.

Quand on a fait les scarifications nécessaires, & tiré le sang que l'on desiroit tirer ; il faut déterger les plaies avec une éponge imbibée d'eau chaude, & l'on y mettra du suif, pour les conduire à cicatrice. Mais si le sang ne s'arrêtoit point, il faudroit baigner ces plaies avec l'eau de la Reine d'Hongrie, ou l'esprit de vin, & y maintenir des compresses, par le moyen d'un bandage convenable.

VENTS. (Méd.) On entend par vent ou flatuosité, une matiere fluide, une espèce de vapeur aërienne & élastique, qui faisant un grand effort pour se dilater, distend violemment le canal alimentaire où elle est contenue ; & qui est tantôt resserrée & fixée dans un endroit, tantôt parcourt rapidement les différentes circonvolutions de ce long canal ; souvent enfin se fraye une issue au-dehors, & produit ainsi des gonflemens, des douleurs, des tranchées, & autres symptômes.

Les maladies venteuses reçoivent différens noms, selon leur siége & les différens accidens qui les accompagnent : tout le monde connoît les dénominations particulieres des vents qui s'échappent avec explosion, tant par l'œsophage, que par l'anus : lorsque les vents parcourent avec bruit & sans douleur

les circonvolutions du canal intestinal ; c'est ce qu'on appelle *borborygme*. *Voyez* ce mot.

Si les vents sortent en même-tems & avec violence par les deux voies, c'est ce qu'on appelle le *cholera sec*. Lorsque le vent, en se portant rapidement & sans bruit, d'un côté du bas-ventre à l'autre, cause des douleurs aigues, le mal s'appelle *colique venteuse*, *vague*, *tranchée*. Lorsque les vents s'amassent subitement & sont resserrés dans quelque partie du canal alimentaire, où ils produisent une violente douleur, ils forment *la vraie colique venteuse fixe*. Elle a souvent son siége dans l'estomac ; sçavoir, lorsque l'air est retenu & comprimé entre ses deux orifices rétrécis ; elle est alors ordinairement suivie d'un grand nombre de symptômes fâcheux : les membranes de l'estomac sont si cruellement distendues, qu'il semble qu'elles vont être déchirées, la respiration est gênée, l'inquiétude est extrême, les forces s'abattent, les extrêmités se réfroidissent, les défaillances sont fréquentes ; il arrive des palpitations de cœur, des tiraillemens & des douleurs dans les autres parties du corps. La violence du mal augmentant toujours, on a vu survenir des jaunisses, le vertige, la syncope, même l'apoplexie. Cependant il est fort rare de voir le mal porté à cet excès : la nature, en excitant une éruption abondante & impétueuse des vents par le haut, triomphe de la maladie.

Les vents sont assez souvent ramassés & renfermés dans les gros intestins, ou dans les grêles ; delà naît la *colique venteuse intestinale*, qui n'est guères moins cruelle que celle d'estomac : elle est presque toujours accompagnée d'une constipation opiniâtre, du froid des extrêmités, de palpitations, de l'abattement des forces : elle donne quelquefois lieu aux vertiges, aux lipothimies, à la jaunisse, & à la passion iliaque : il est cependant assez ordinaire que l'explosion des vents par le haut & par le bas, termine heureusement cette maladie.

Si les vents causent une dilatation subite de l'estomac & des intestins, de maniere que tout le bas-ventre s'éléve considérablement, & surtout vers les hypocondres; cette tuméfaction, soit qu'elle soit douloureuse ou non, se nomme en générale *météorisme*.

Enfin si les vents s'accumulent peu-à-peu dans l'estomac & les intestins, en assez grande quantité, & assez long-tems, pour former une tumeur habituelle & constante du bas-ventre, qui soit tendue & élastique, & qui retentisse comme un tambour, cette maladie rare & singuliere s'appelle *tympanite*. *Voyez* ce mot.

Il est bien des gens qui réunissent en eux la plupart des accidens que nous avons décrits, & qui sont tourmentés très-souvent & à la moindre occasion, ou en même-tems, ou successivement, d'une tension violente, & d'un gonflement dans l'estomac & les intestins, de rapports, de borborygmes, de cardialgie, de tranchées, de douleur, & de tiraillemens dans la région ombilicale & épigastrique, & dans les hypocondres, de palpitation de cœur &c. On appelle *passion flatueuse*, cette indisposition cruelle & rebelle dont ils sont attaqués: les vents qui s'excitent fréquemment & en abondance, qui troublent toute l'économie animale, & attirent un nombre prodigieux d'accidens, en forment ce caractère.

La passion flatueuse, telle que nous venons de la dépeindre, mérite d'être soigneusement distinguée en trois espèces. L'une est plus bénigne, plus lente, & moins cruelle que les autres: elle n'entraîne point après elle, des maux aussi nombreux & aussi allarmans: les vents y sont, pour ainsi dire, immobiles, ou du moins ils ne se meuvent que lentement, & paroissent se borner, pour l'ordinaire, à tendre & à enfler le bas-ventre, n'y occasionnant point, ou très-peu de douleur.

Une violence bien décidée, caractérise la seconde espèce de passion flatueuse: dans celle-ci, les vents se

forment & se meuvent, pour ainsi dire, avec fureur. Tantôt ils parcourent avec la plus grande rapidité, les différentes régions du conduit alimentaire, tantôt gênés entre deux obstacles, ils font des efforts redoublés pour les vaincre, se procurer une issue, & se débander. C'est ainsi qu'ils produisent des borborygmes, des tranchées, la colique, le météorisme, des tensions très-douloureuses, des cardialgies, des palpitations, des vertiges, des syncopes, &c. le foncement de la partie inférieure des intestins, est si grand, pour l'ordinaire, dans cette maladie, qu'on ne peut quelquefois introduire la canule dans l'anus, pour donner des lavemens : aussi la constipation est-elle d'une opiniâtreté invincible.

L'on peut enfin établir une troisiéme espéce de passion flatueuse, qui est peut-être plus fréquente que les deux premieres, qui en est pour l'ordinaire la suite, & qui sans avoir la vivacité de l'une, ni la lenteur de l'autre, les surpasse en opiniâtreté. Les vents qu'elle excite, causent quelquefois un gonflement incommode de l'estomac & des intestins ; tantôt ils les distendent très-douloureusement, souvent ils produisent en même-tems, l'un & l'autre effet. Mais dans différentes portions du canal.

Ceux que l'on remarque être le plus sujets à la premiere espèce de passion flatueuse, sont les phlegmatiques & les pituiteux : les enfans, les vieillards, les personnes abattues par le chagrin ou des maladies, celles qui ont l'estomac froid, ceux qui font trop d'usage des alimens huileux, visqueux, qui boivent trop abondamment de l'eau ou du lait : ceux qui ont déja éprouvés des attaques d'apoplexie, ou de paralysie.

La seconde espèce de passion flatueuse, est le partage ordinaire des femmes vaporeuses & hystériques, des hypocondriaques. Tous ceux qui ont de l'appréhension à devenir hypocondriaques, sont également sujets à la passion flatueuse dont il s'agit ici : c'est pourquoi les mélancoliques, les bilieux, les gens de lettres,

lettres, ceux qui ont l'esprit vif & pénetrant, qui suivent avec trop d'ardeur l'attrait des sciences, qui passent les nuits sur les livres; ceux enfin qui ont l'esprit souvent agité de quelque violente passion, y sont très-exposés: cette passion flatueuse attaque aussi très-souvent ceux qui sont pléthoriques & sanguins, surtout s'ils ont été menacés ou tourmentés d'hémorroïdes. Les femmes privées de l'écoulement périodique par quelque cause que se soit, y sont pareillement exposées.

Mais si les hémorroïdes & les régles coulent comme il convient, les accidens de la passion flatueuse se calment, quelquefois même se dissipent totalement. Les gourmans, les buveurs de vins & de liqueurs, ceux qui font usage d'alimens salés & épicés, ceux qui prennent un purgatif violent, un émétique mal-à-propos, qui s'exposent inconsidérément au froid & au chaud, y sont assez sujets.

Un concours singulier des causes de différente nature, exposées ci-dessus, un certain tempérament mitoyen, des circonstances & des dispositions particulieres, & difficiles à définir, déterminent pour l'ordinaire, la derniere espèce de passion flatueuse. Ceux qui ont le tissu du corps, ni molasse, ni serré, mais plutôt modérément tendu, qui ne sont ni vifs, ni phlegmatiques, mais tempérés, paroissent y être plus exposés. Les deux premieres espèces pour peu qu'elles résistent, en prennent bientôt le caractère, & se transforment même entierement en elle.

Les trois espèces de passion flatueuse, dont nous venons de parler, peuvent être produites indifféremment par plusieurs causes, surtout par des fautes dans le régime, par des intempérances en tout genre, & par le long usage des alimens communément appellés flatueux. Tels sont ceux qui sont tenaces, visqueux, remplis d'une grande quantité d'air, sujets à entrer en effervescence, à fermenter, ou à se corrompre, tels que les fruits, les herbes potagéres, le

laitage, les fritures, le pain encore tout chaud, les gâteaux, les chataignes, les fèves, les pois, les haricots, &c.

Nous n'entrerons ici dans aucuns détails sur les différens systêmes établis par différens Auteurs sur l'origine des vents : comme il n'y en a point qui ne donne matiere à des objections insolubles, nous avons cru pouvoir nous dispenser de les rapporter.

Les maladies venteuses ne peuvent être guéries par un seul genre de remédes : on divise en cinq classes, les médicamens qui ont cette vertu, & qu'on appelle ordinairement *carminatifs*, mais qu'on nommeroit avec plus de raison *antipneumatiques*.

La premiere classe comprend les remédes propres à évacuer par en bas les sucs grossiers & vicieux, qui en séjournant dans le conduit alimentaire, deviennent une source féconde de vents : ce sont les purgatifs légers ou minoratifs.

La seconde classe contient les remédes qui arrêtent la trop grande impétuosité de l'air, & les efforts violens qu'il fait pour se débander. Ils opérent cet effet, en enveloppant l'air d'une sorte de vapeur subtile, en le bridant ainsi, & l'absorbant ; de façon qu'ils énervent ou détruisent entierement son ressort, & l'empêchent de se développer davantage.

La troisieme classe comprend les remédes qui détruisent ou diminuent le resserrement spasmodique des tuniques de l'estomac & des intestins : ceux qui produisent cet effet, sont 1°. les médicamens qui évacuent par les selles, toutes les matieres âcres qui irritent les premieres voies : ce sont les mêmes que fournit la premiere classe. 2°. Ceux qui adoucissent, qui métamorphosent en quelque façon les matieres âcres, & les rendent innocentes comme les absorbans. 3°. Ceux qui relâchent & ramollissent principalement par leurs particules aqueuses, la partie resserrée qui est trop séche, trop roide, & trop tendue, & en même-tems entraînent au-dehors les impuretés âcres & incommo-

des. 4°. Ceux qui par leurs particules douces, mucilagineuſes, ou huileuſes, relâchent & adouciſſent la partie affectée, la rendent ainſi moins ſuſceptible d'irritation, & en même-tems enveloppent & émouſſent la cauſe irritante. 5°. Enfin la contraction ſpaſmodique des fibres, eſt efficacement combattue par les remédes qui modérent l'impétuoſité, & même l'abord ordinaire du liquide nerveux relâchent tout le ſyſtême des nerfs, émouſſent le ſentiment de la partie affectée, & procurent le ſommeil. Ces remédes s'appellent narcotiques.

La quatrieme claſſe des carminatifs, eſt formée par les remédes qui rétabliſſent le reſſort languiſſant de l'eſtomac & des inteſtins.

La cinquieme claſſe eſt compoſée des remédes qui allient en eux une vertu tonique & fortifiante, réſolutive, & calmante.

Il eſt inutile de dire que les perſonnes ſujettes aux maladies venteuſes, doivent obſerver un régime très-exact.

Il n'eſt perſonne qui ne ſente combien cela eſt indiſpenſable.

Traitement de la colique venteuſe.

Cette maladie exige un traitement différent & varié, ſuivant la diverſité des cauſes nombreuſes qui la produiſent. Il eſt à propos de donner d'abord la méthode curative qui convient à l'eſpèce la plus fréquente, c'eſt-à-dire, à celle qui provient du ſpaſme.

Curation de la colique venteuſe & ſpaſmodique.

Comme il eſt extrêmement avantageux dans cette maladie, que les vents ſoient précipités & expulſés par en bas, on doit ſurtout employer des émolliens & des laxatifs en lavemens. On commencera donc le traitement, en donnant en deux fois, le lavement ſuivant, qui eſt anodin & carminatif.

Prenez *Feuilles de violette & de branc-ursine, de chaque, une poignée,*
fleurs de mauve & de bouillon blanc, de chacune deux poignées,
graines de lin & d'anis, de chacune deux gros,
graine de cumin, un gros,
fleurs de mélilot & de camomille, de chacune une pincée.

Faites bouillir tout cela dans suffisante quantité d'eau de fontaine; passez la liqueur avec expression: & dans une livre de cette liqueur, mêlez une once d'huile fraîche d'amandes douces, & autant d'huile de camomille pour un lavement, dont la moitié sera donnée sur le champ, & l'autre moitié deux heures après.

Mais si les lavemens, quoique répétés plusieurs fois, ont peu de succès, & surtout si le siége du mal est dans les intestins grêles, ou dans l'estomac, il faudra nécessairement avoir recours à d'autres moyens. La potion suivante est d'un secours merveilleux.

Prenez *Eau de fenouil & de lys, de chaque, deux onces,*
eau de fleur d'orange, une once,
thériaque vieille, un scrupule,
esprit de nitre dulcifié, six gouttes,
laudanum liquide, vingt-quatre gouttes,
huile d'amandes douces, fraîche, & tirée sans feu, une once & demie,
huile d'anis, trois gouttes.

Mêlez tout cela, & faites une potion pour trois prises, qui seront données à deux heures de distance l'une de l'autre.

M. Chirac, Premier Médecin du Roi, commençoit le traitement de la maladie dont il est ici question, par le lavement purgatif & carminatif que voici.

Prenez *Décoction de fleurs de camomille, de mélilot, & de semences d'anis, de chaque, une livre,*

diaphénix, & bénédicte laxative, de chaque, une once.

Mêlez cela pour un lavement.

Enſuite il faiſoit donner le ſuivant.

Prenez de l'urine récente d'un enfant, & donnez-en ſur le champ un lavement.

Il preſcrivoit le même jour le julep que voici.

Prenez *Eaux de chicorée & de pourpier, de chacune, trois onces,*
eryſtal minéral, demi-gros,
ſyrop de limon, une once,
laudanum, un grain,
ſel ammoniac, quinze grains.

Mêlez tout cela pour un julep.

Curation de la colique venteuſe, ſpaſmodique & ſanguine.

Si la fiévre s'allume, ou ſi le pouls eſt plein & fort, qu'il y ait d'autres ſignes de trop de ſang, ou ſi la maladie provient d'une ſuppreſſion des régles, ou des hémorroïdes, ou ſi les douleurs ſont violentes, la ſaignée ſera alors très-utiles.

Remédes extérieurs contre la colique venteuſe & ſpaſmodique.

Nous ne devons pas paſſer ici ſous ſilence les remédes extérieurs qui ſont d'un très-grand ſecours dans la colique venteuſe & ſpaſmodique; ſçavoir, les fomentations & les cataplaſmes d'herbes émollientes & carminatives, comme la mauve, la pariétaire, la violette, la camomille, le mélilot, le fenouil, bouillies dans l'eau; les linimens, avec les huiles d'amandes douces, de lin, de roſes, de camomille, de l'onguent de guimauve: les demi-bains préparés avec la décoction des herbes émollientes & carminatives. Nous croyons devoir ici recommander principalement le demi-bain d'huile d'olive.

Le caractère ſpaſmodique de cette maladie, redoute

les purgatifs, même les plus doux : car leurs pointes ne sçauroient manquer d'agacer vivement, & par conséquent de resserrer encore davantage les intestins déja fermés par le spasme : ainsi il ne faut pas purger dans le commencement de cette colique : mais quand il n'y a plus de douleur, qu'on a lieu de soupçonner que les premieres voies sont infectées de mauvais sucs ramassés & retenus par la force de l'érétisme, alors on peut donner un doux purgatif : par exemple, deux ou trois onces de manne fondue dans de l'eau de poulet : le soir pour calmer l'agitation qu'aura causée le purgatif, il faudra faire prendre le syrop de diacode, ou le laudanum liquide.

Régime qu'on doit observer dans la colique venteuse & spasmodique.

Les remédes dont nous avons parlé, ne suffiroient pas pour détruire cette cruelle maladie, si l'on n'y joignoit le secours d'un régime convenable, tant que l'accès de colique durera, on nourrira le malade de bouillons foibles, ou de crêmes très-légéres, assaisonnées d'un peu de graines carminatives, ou de quelque peu de canelle, & on les donnera tout au plus, de quatre en quatre heures. Si la douleur est violente, on se contentera de faire boire au malade, de l'eau de poulet, dans laquelle on aura fait bouillir des graines de fenouil & d'anis. Il se tiendra au lit chaudement, & on lui mettra des linges chauds sur le ventre & les pieds. On ne lui donnera point d'alimens solides, à moins que la douleur de colique ne soit totalement appaisée.

Curation de la colique venteuse qui provient d'un amas de matieres indigestes dans les premieres voies.

Si l'on est assuré que la maladie est venue parce que le malade a trop mangé, & qu'il y a des impuretés dans les premieres voies ; il faut, après avoir ordonné un régime peu nourrissant, les évacuer sans délai par

une ample boisson d'eau tiéde ; ou si cela n'est pas suffisant, par quelques grains de tartre émétique dissous dans un verre d'eau. Ces vomitifs ne conviennent néanmoins, que lorsque la maladie est récente, & que la nature en excitant des nausées, montre la route qu'il faut suivre. S'il n'y a point de penchant à vomir, on commencera par faire prendre au malade, les lavemens dont nous avons parlé plus haut ; après, on pourra donner un purgatif doux, par exemple, dans trois onces de manne, avec une once & demie de syrop de chicorée composé, & une once d'huile d'amandes douces dans une décoction de fleurs de camomille, & des graines de cumin ; si au bout de quelques heures le ventre ne s'ouvre point, il faudra aider l'action trop foible du purgatif, par des lavemens, en faisant avaler plusieurs verres d'eau de poulet, ou de petit lait, ou quelques cuillerées d'huile d'amandes douces.

Dans le cas où le purgatif seroit encore sans effet, il faudroit chercher à relâcher & à ouvrir les voies, en donnant un narcotique trois ou quatre heures avant le purgatif.

Curation de la colique venteuse produite par des alimens venteux.

Si l'on juge que la colique venteuse a été excitée par des alimens flatueux & pleins d'air, on tâchera de les évacuer : c'est pourquoi s'ils ont été pris depuis peu de tems, & surtout s'il y a des nausées & des envies de vomir, on aura recours à un doux émétique. On donnera en même-tems, une boisson carminative & un peu aromatique, ou acide & sulphureuse, & le soir, un narcotique. Mais s'il n'y a pas beaucoup de disposition à vomir, on employera un doux purgatif Si cette matiere a déja séjourné quelque tems dans les premieres voies, & si elle cause une douleur violente, on ne peut, sans témérité, en procurer trop promptement l'évacuation, par

des diurétiques, ou des purgatifs ; mais il faut plutôt l'adoucir, la dompter, brider & fixer en quelque sorte l'air développé, prévenir un plus grand développement, & entretenir en même-tems, d'une maniere douce & uniforme, le ressort du conduit alimentaire : ces vues seront heureusement remplies par les délayans aqueux & chauds, légérement aromatiques & discussifs, sulphureux ; ou acides.

Les principaux de ces remédes, sont les infusions théiformes de fleurs de camomille, de mille-feuille, de bouillon blanc, de mélilot, des écorces de citron coupées par morceaux, des baies de laurier, de génievre, des graines d'anis, de carvi, de cumin, ou des feuilles de menthe & de mélisse, ou l'infusion de sassafras. On pourra selon les différentes vues, ajouter à tout cela, une certaine quantité de jus de citron, dix à douze grains d'esprit volatil huileux de Sylvius, ou bien de l'esprit de nitre dulcifié en petite dose. Voici quelques exemples de ces sortes de boisson.

Prenez *Fleurs de mélilot, & graines de carvi, de chacune, une pincée,*
feuilles de menthe, demi-pincée.

Faites infuser dans huit verres d'eau chaude ; ajoutez ensuite, du suc de citron, jusqu'à une agréable acidité, & dix gouttes d'huile d'anis distillée. Le malade prendra à toutes les heures, deux verres de cette boisson.

Prenez *Graines de livêche, une pincée,*
six baies de génievre concassées.

Faites infuser de même dans huit verres d'eau chaude, ajoutez ensuite du jus de citron. Le malade boira cette infusion, de la même maniere que celles dont nous venons de parler.

Le Médecin n'oubliant jamais que dans cette sorte de colique, ainsi que dans toutes les autres coliques venteuses, il y a toujours quelque chose de spasmo-

dique, doit employer hardiment, mais prudemment les narcotiques.

Quand la maladie aura été presqu'entiérement dissipée, on terminera le traitement par un doux purgatif qu'on réitérera une ou deux fois, faisant prendre un calmant le soir du même jour.

Curation de la colique venteuse qui provient d'effervescence.

Si l'on est assuré qu'il y a eu dans les premieres voies une effervescence causée par des sels opposés, & que la colique venteuse en est le produit: on cherchera à appaiser ce violent combat des sels, par conséquent à guérir le malade, en les noyant dans beaucoup d'eau, en les désunissant, en les enveloppant, & en les embarrassant dans les huiles. On fera prendre beaucoup de boisson aqueuse, chaude, légérement aromatique & carminative: on donnera en même-tems, & par intervalles, de l'huile d'olive, d'amandes douces, de lin, ou des émulsions en assez grande quantité: à quoi l'on joindra un usage modéré des narcotiques, sans négliger les lavemens enfin après que tout sera calme, on prescrira un purgatif doux, afin d'évacuer toutes les impuretés qui seroient restées dans le corps.

Curation de la colique venteuse qui provient de fermentation.

Lorsque la colique venteuse a été causée par la fermentation des alimens, il faut aussitôt, si l'on peut, évacuer la matiere qui fermente, par un émétique; mais si le Médecin est appellé trop tard, & que la violence du mal soit extrême, il faut faire tous ses efforts pour l'adoucir, non-seulement par les remédes propres à fixer l'air, mais encore par les secours qui arrêtent & empêchent la fermentation, tels que sont les sels acides ou alkalis, donnés en assez grande quantité, les absorbans terreux, une certaine quan-

tité d'huile prise par la bouche, & une boisson froide. Si cette fermentation qui engendre des vents, est accompagnée de picotemens d'estomac, d'une douleur violente, & de soif, & qu'elle menace du cholera-morbus, comme il arrive lorsque c'est principalement un resserrement spasmodique qui l'a occasionnée, & qui la favorise : alors elle est ordinairement vineuse, spiritueuse, & peu éloignée de la pourriture : dans ce cas là, le jus de citron ou seul, ou mêlé avec l'eau, l'esprit de nitre dulcifié, ou l'esprit de soufre, mêlé dans l'eau, jusqu'à une agréable acidité, ou d'autres acides semblables pris adondamment & à froid, l'eau d'orge, & surtout l'eau de poulet, seront les principaux remédes.

Mais si la constitution foible & languissante des viscères qui servent à la digestion, & la diminution de chaleur ont donné lieu à cette fermentation, elle sera ordinairement aigre ou acide. Les remédes qui conviendront alors, seront les alkalis, comme le sel de tartre, le sel d'absinthe, &c. les absorbans terreux, les yeux d'écrevisses préparés, la craie, les stomachiques chauds, les boissons carminatives & aromatiques chaudes.

Les huileux pourront aussi être utiles contre cette maladie. On pourra ordonner les huiles douces & fraîches, dont nous avons déja parlé, à la dose de plusieurs onces, avec le jus de citron, & quelques gouttes de laudanum liquide : comme aussi le beurre frais, & le bouillon gras ; les émulsions préparées avec des fruits & des semences huileuses. Ces remédes sont très-souvent fort efficaces dans le premier cas, que nous avons distingué : dans le second, les huiles distillées d'anis, de fenouil, de cumin, de camomille, à la dose de dix ou douze gouttes, mêlées dans une infusion carminative & aromatique, seront utiles. Dans cette sorte de colique venteuse, ainsi que dans toutes les autres, on ne manquera pas d'employer les narcotiques & les lavemens laxatifs. L'or-

gaſme étant appaiſé, il faudra donner un doux purgatif, & le ſoir du même jour, une doſe convenable de diaſcordium, ou de ſyrop de diacode.

Curation de la colique venteuſe qui vient de la putréfaction des alimens.

Lorſque la colique venteuſe eſt produite par une matiere qui ſéjourne dans l'eſtomac, ou dans les inteſtins, & s'y putréfie: il faut au plus vîte, évacuer cette matiere par un émétique, ou un purgatif, ſi la maladie eſt nouvelle. On ne manquera pas de donner le ſoir du même jour, une potion acide & calmante, comme celle que nous preſcrirons ci-deſſous.

Mais ſi le mal dure depuis quelque-tems, & que la prudence ne permette pas d'employer les vomitifs, ou les purgatifs, il faut alors détremper avec ſoin, & affoiblir cette matiere corrompue, empêcher l'éruption violente de l'air, réprimer celui qui a déja franchi ſes barrieres, appaiſer l'ardeur brûlante des premieres voies, relâcher en même-tems le conduit inteſtinal, & après tout cela, évacuer ſoigneuſement la pourriture.

On interdira auſſitôt tous les alimens tirés du régne animal, les végétaux aromatiques, âcres & alkalins. On nourrira le malade avec des alimens & des boiſſons qui tendent à l'acide, comme ſont les décoctions farineuſes, les crêmes d'orge ou de ris légéres, les ſucs & les gelées de fruits doux & acides. On fera boire amplement de l'eau où l'on aura mêlé une bonne doſe de ſuc de limon, ou bien de l'eſprit de ſoufre, juſqu'à une agréable acidité. On donnera de tems en tems dans l'eau de laitue, de nénuphar, ou dans une autre eau rafraîchiſſante, ou dans la décoction d'orge, quelques gouttes d'eſprit de nitre dulcifié.

On employera pareillement les délayans aqueux & farineux, comme l'eau de ris ou d'orge, les émulſions des quatre ſemences froides majeures & mineu-

res, d'amandes douces, l'infusion de graine de lin; les juleps préparés avec les eaux rafraîchissantes, & le syrop d'épine-vinette, de limon, de grenade, de violette : les tisanes nitreuses, & les huiles adoucissantes sont encore utiles. On joindra à tout cela, des narcotiques, à une dose modérée. Pendant tout le tems de la maladie, on donnera des lavemens adoucissans & émolliens.

L'orage étant calmé par ces différens moyens, s'il reste encore quelques impuretés putrides, il faudra d'abord les dissoudre & les balayer, par quelque doux médicamens savonneux ou acides, comme l'oximel, avec la décoction d'orge; & ensuite les évacuer par une potion purgative douce, ayant soin de donner le soir, la potion calmante & carminative que voici.

Prenez *Suc de limon*,
huile d'amandes douces, de chaque, une once,
eau de lys, trois onces,
esprit de nitre dulcifié, de Glauber, six gouttes,
laudanum liquide, vingt gouttes,
eau de fleurs d'orange, une cuillerée.

Faites une potion.

Quand la putréfaction des alimens que l'on a pris est venue principalement de la foiblesse des premieres voies, on doit bannir entiérement les huileux, employer avec plus de précaution, les narcotiques, & ne pas donner en si grande quantité les boissons délayantes. Outre les acides dont nous avons parlé ci-dessus, il faudra encore mêler dans les boissons, le verjus, le suc non encore mûr de grenades, de coings, & de groseilles; ou bien on y fera bouillir des roses, des fleurs de mille-feuille, ou des racines d'oseille, de fraisier, de patience, afin de ranimer par ces légers astringens, le ton languissant du conduit alimentaire.

Curation de la colique venteuſe qui vient d'une trop grande chaleur.

Si l'on eſt aſſuré que la colique venteuſe eſt cauſée par une chaleur exceſſive de tout le corps, & principalement de l'eſtomac & des inteſtins ; voici comment on ſe comportera. On commencera le traitement, par la ſaignée qui ſera plus ou moins réitérée, ſuivant les circonſtances. Les boiſſons acides, les decoctions farineuſes, l'eau de poulet, les juleps adouciſſans & acidules, le nitre pris de deux en deux heures, à la doſe de quatre grains, le petit lait, les émulſions, le ſyrop de diacode, ou le laudanum en petite doſe, les lavemens rafraîchiſſans, anodins, huileux, nitreux, les fomentations, les cataplaſmes, & les bains d'eau tiéde, ſont les remédes les plus efficaces dont on puiſſe faire uſage dans cette maladie. Voici la maniere de placer ces différens médicamens. Le matin, on fera prendre des juleps rafraîchiſſans. Dans la journée on fera boire abondamment de la décoction farineuſe ou acidule, ou de l'eau de poulet, du petit lait clarifié, ou de la tiſane nitrée. La matin & le ſoir, on donnera des lavemens émolliens. On fera prendre non-ſeulement le ſoir, mais encore pluſieurs fois le jour, quelques gouttes de laudanum liquide, avec de l'huile d'amandes douces, & du jus de citron dans de l'eau de lys, ou de nénuphar.

La boiſſon d'eau froide a ſouvent réuſſi en pareil cas : mais il faut ſoigneuſement s'en abſtenir, quand il y a menace d'inflammation. Comme les alimens que l'on prend ſe digérent mal, & ſe putréfient aiſément, tandis qu'il y a un grand feu dans les premieres voies : il conviendra très-ſouvent de terminer la cure, par un doux purgatif acide & huileux, comme une décoction de tamarins dans le petit lait, avec la manne & l'huile d'amandes douces.

Curation de la colique venteuſe qui vient de l'atonie des premieres voies.

Lorſque l'inertie du conduit alimentaire eſt la principale cauſe de la colique venteuſe, tout le traitement conſiſte à ranimer le reſſort languiſſant des premieres voies, à réprimer le trop grand effort de l'air, & à diſſiper ainſi le gonflement flatueux. On donnera d'abord le lavement ſuivant, afin d'attirer les vents par en bas.

Prenez *Feuilles de menthe*,
de pouliot,
de calament, de chacune, demi-poignée;
graines de carvi,
de cumin,
de fenouil, de chacune, un gros,
ſommités d'aneth,
fleurs de ſureau,
fleurs de camomille, de chacune, une pincée;
baies de genièvre, demi-pincée.

Faites bouillir tout cela dans ſuffiſante quantité d'eau pour une livre, paſſez la décoction, & y ajoutez

huile de camomille, une once,
huile de laurier, deux gros,
ſavon de Veniſe, un gros.

Pour un lavement.

Il ne ſuffit pas de donner des lavemens carminatifs, il en faut auſſi de purgatifs, afin de mieux nétoyer les inteſtins.

Tel eſt le ſuivant.

Prenez *Feuilles de rhue & d'abſinthe, & fleurs de mélilot, de chacune, une poignée*,
graines de fenouil & d'anis, de chacune, deux pincées.

Faites bouillir cela dans ſuffiſante quantité d'eau, paſſez avec expreſſion, & ajoutez

huile de cumin préparée par infusion, une once,
du meilleur catholicon, une once & demie,
sel gemme, un gros.

Pour un lavement.

Après que l'on aura ainsi évacué les matieres des gros intestins, par le moyen des lavemens, qu'on aura ouvert les voies inférieures, & attiré les vents de ce côté là : il faudra alors les y pousser plus efficacement par des remédes internes, toniques & fortifians. Dans ce cas, on pourra mettre en usage la décoction suivante.

Prenez *Sommités d'absinthe commune, demi-pincée,*
graine de cumin, deux gros,
fleurs de camomille & de romarin, de chacune, une pincée,
cubébes, demi-gros.

Faites bouillir tout cela dans suffisante quantité de vin blanc muscat ; passez la décoction par la manche, ajoutez-y une quantité convenable de canelle & de sucre, & partagez ce remède en deux doses. L'huile essentielle de carvi, ou toute autre huile carminative prise à la dose de cinq à six gouttes, dans de l'eau de menthe, ou du vin, est aussi très-bonne.

Le vin généreux & qui porte bien l'eau, est peut-être un des meilleurs carminatifs dans le cas présent : car il est très-propre à affoiblir l'élasticité de l'air par sa partie huileuse & acide, à agacer directement tout le conduit alimentaire par sa partie spiritueuse, & à en rétablir ainsi le ton languissant.

Outre les remédes que nous venons de recommander, il sera avantageux d'user de tems en tems, pour boisson ordinaire, d'une infusion de millefeuille, de mélisse, ou de sassafras.

Jamais il n'y a atonie dans les premieres voies, que l'ouvrage important de la digestion ne languisse, & qu'en conséquence de cette mauvaise digestion, il ne

ſe faſſe un amas d'impuretés : ainſi cette maladie demande des purgatifs, & il faut les donner ſans délai, après avoir un peu appaiſé la douleur, par l'uſage des lavemens & de quelques boiſſons. On réitérera la purgation, s'il eſt néceſſaire. Elle conſiſtera dans une infuſion, ou une legére décoction de ſéné, de rhubarbe, de ſel d'abſinthe, d'anis & de fénouil, à quoi on ajoutera la manne & le ſel de ſeignette : & le ſoir du même jour, on fera prendre un gros de diaſcordium. Tant que la douleur ſubſiſtera, on ne nourrira les malades qu'avec des bouillons aſſaiſonnés de canelle, de clous de gérofle, ou de muſcade, ou bien de cerfeuil : quand la douleur aura ceſſé, on pourra accorder une nourriture un peu plus forte.

Curation de la paſſion flatueuſe.

La paſſion flatueuſe réſiſte, pour l'ordinaire, à preſque tous les remédes, quoiqu'employés avec toute l'habilité & la prudence poſſible. Comme nous avons diſtingué trois eſpèces de paſſion flatueuſe, nous détaillerons auſſi trois plans de conduite différens, relatifs à chacune d'elles.

Curation de la premiere eſpèce de paſſion flatueuſe.

On commencera le traitement de cette eſpèce, par l'uſage d'un lavement purgatif, le lendemain l'on donnera la potion ſuivante.

Prenez *Séné mondé, deux gros,*
rhubarbe choiſie & concaſſée, un gros,
ſel de tartre, demi-gros,
ſommités d'abſinthe,
graines d'anis & de cumin, de chacune, une pincée.

Faites bouillir tout cela dans ſuffiſante quantité d'eau pour ſix onces ; paſſez la liqueur avec expreſſion, & diſſolvez-y deux onces de manne, & un gros d'électuaire de *citron*, pour une potion qui ſera priſe le matin à jeun.

Il faut enfin recourir, dans le cas préſent, aux eaux de Balaruc, que l'on boit chaudes le matin, pendant trois jours, à la doſe de quinze ou dix-huit verrées. Le premier jour, on fait fondre dans le premier verre, & le troiſieme jour, dans le dernier verre, une demi-once de ſel d'epſon, & deux onces de manne.

Après avoir ainſi nétoyé les premieres voies, il faudra travailler à rétablir leur reſſort, par les moyens que nous propoſerons dans un moment.

Si la foibleſſe de l'eſtomac & des inteſtins a ſuccédé à une longue fiévre intermittente, à une grande perte de ſang, ou à quelqu'autre maladie de longue durée, qui ait épuiſé les forces; le meilleur moyen d'y remédier, c'eſt d'uſer d'alimens nourriſſans & de bon ſuc, mais légérement aſſaiſonnées de poivre, ou de quelque aromate, comme de canelle & de noix muſcade.

Les remédes qui conviennent, ſont ceux qui ont une légére qualité ſtimulante, comme les infuſions, ou les décoctions chaudes, aromatiques, & carminatives, dont nous avons parlé ci-deſſus, priſes de tems en tems dans la journée: telles que ſont la décoction légére de canelle & de baies de geniévre, l'infuſion de feuilles de méliſſe, de menthe, & de fleurs de camomille. La poudre ſuivante qui eſt carminative & ſtomachique, ſera bonne après le repas.

Prenez *Anis ſucré, trois onces,*
graines de fénouil, une once & demie,
coriandre préparée, une once,
cumin,
carvi,
ſéſéli macérés dans le vin blanc, pour diminuer le mauvais goût, de chacun, un gros,
écorce ſéche de citron & canelle, de chacun, quatre ſcrupules,
ſucre fin, le double de tout le reſte.

Faites une poudre dont on prendra une cuillerée après le repas, ſans boire davantage.

Si la maladie réſiſte à ces ſecours, il faudra ſe retourner d'un autre côté: ainſi après avoir purgé, on donnera tous les matins, pendant dix jours, l'opiate ſuivante.

Prenez *Conſerve d'abſinthe*,
extrait de genièvre, de chacun, trois gros,
racine d'angélique,
écorce de citron confites, de chacun, deux gros,
cachou,
canelle,
graine de fenouil, de chacun, un gros,
cumin, deux ſcrupules.

Après avoir pulvériſé ce qui doit l'être, incorporez tout cela dans ſuffiſante quantité de ſyrop de menthe, ajoutez-y douze gouttes d'eſſence d'anis, & faites une opiate pour dix doſes.

Demi heure après avoir pris la doſe d'opiate, le malade avalera un bouillon de veau ou de mouton, dans lequel auront bouilli, pendant une heure, trois ou quatre écreviſſes de riviére, lavées avec l'eau chaude & écraſées, & auquel on aura ajouté, ſur la fin de la décoction, une poignée de feuilles de chicorée ſauvage, une pincée de feuilles de menthe, autant de fleurs de camomille, & même doſe de fleurs de millefeuille.

Après l'uſage de ces remédes, on fera prendre un doux purgatif.

Il y a encore pluſieurs autres remédes qu'on pourra mettre en uſage dans cette eſpéce de paſſion flatueuſe, comme l'électuaire de baies de laurier, à la doſe d'un gros, ajoutant une quantité raiſonnable de thériaque, de diaſcordium, ou de confection d'hyacinthe, & buvant ſur cela, une décoction, ou une infuſion carminative.

Curation de la seconde espèce de passion flatueuse.

Pour guérir cette seconde espèce de passion flatueuse qui est beaucoup plus fréquente que la premiere, il s'agit de détruire la contraction spasmodique de l'estomac & des intestins qui en est la principale cause. On doit défendre au malade, le vin, les liqueurs ardentes, les choses salées, poivrées, épicées, âcres, susceptibles de fermentation, d'effervescence, & de putréfaction. Les exercices immodérés; les plaisirs outrés, les passions violentes, les méditations assidues lui sont aussi très-contraires. Il ne doit user que d'alimens doux & faciles à digérer, comme des crêmes d'orge, d'avoine & de ris, de potages légers & point mitonnés, de chair de veau, d'agneau, ou de mouton bouillies; il doit boire avant & après le repas, un verre d'eau chaude. S'il est jeune & pléthorique, on commencera le traitement par une saignée. Le soir du même jour, on lui fera prendre un lavement émollient: le lendemain, un doux purgatif; ensuite on donnera le matin, pendant dix jours, le bouillon suivant, qui est rafraîchissant, carminatif & anodin.

Prenez un jeune poulet écorché, éventré, & rempli d'une demi-once des quatre grandes semences froides mondées, d'un gros de graine de pavot blanc; d'un gros de graines d'anis, & d'autant de celles de livêche; faites-le bouillir l'espace de deux heures, dans suffisante quantité d'eau de riviere, ou de pluie bien claire; ajoutez ensuite les cuisses de quatre grenouilles de riviere, écorchées, lavées, & écrasées, laissez bouillir encore une heure, & sur la fin de la décoction, jettez dans la liqueur, une poignée de feuilles de laitue, une pincée de feuilles de mélisse, & autant de celles de bouillon blanc; passez & exprimez pour un bouillon.

Après l'usage des bouillons, on ne réitérera pas la purgation, à moins qu'il n'y ait une nécessité pres-

ſante ; mais le malade uſera pendant huit à dix jours, de l'opiate ſuivante.

Prenez *Thériaque vieille*,
yeux d'ecreviſſes de riviere préparés,
graine de pavot blanc, de chacun, deux gros,
fleurs de camomille romaine,
graines d'anis,
de violette,
de livéche, de chacun, un gros,
nitre putrifié,
ſuccin jaune, de chacun, deux ſcrupules.

Et, avec ſuffiſante quantité de ſyrop de limon & quelques gouttes d'eſſence d'anis, faites une opiate pour dix doſes.

Elle ſe prendra le matin ; & le malade, peu de tems après, avalera un grand verre de petit lait, où l'on aura fait bouillir légérement une pincée de fleurs de camomille. On pourra dans un cas preſſant, ajouter à cette opiate, un peu de laudanum en ſubſtance, ou quelques gouttes de laudanum liquide, ce qui rendra le reméde plus efficace, & ſurtout plus antiſpaſmodique.

Les lavemens, fomentations, cataplaſmes, linimens, dont nous avons parlé ci-deſſus, ſont auſſi très-utiles dans cette maladie. Ainſi il ſera très-bon d'humecter fréquemment les entrailles, par des lavemens émolliens, huileux, & carminatifs, de fomenter l'abdomen, avec une décoction d'herbes, de fleurs, de graines & de racines auſſi carminatives, faite dans l'eau ou le lait. Quand le mal eſt opiniâtre, on peut faire prendre au malade les bains, ou les demi-bains, pendant neuf jours. Tandis qu'il ſera dans l'eau, on pourra lui donner une infuſion de feuilles de méliſſe, de fleurs de camomille & de bouillon blanc, dans du petit lait. Mais avant que le malade prenne les bains, il ſera très utile de lui faire boire pendant ſept à huit jours, des eaux

minérales acidules, telles que celles de Lodéve, de Vals, &c. les eaux de Bath, de Barége, de Bagnols, de Saint-Laurent, réuſſiſſent encore très-ſouvent en pareil cas.

Après qu'on aura dompté par tous les ſecours dont nous venons de parler, la violence de la maladie, on fera très-bien de conſeiller l'uſage du lait d'ânesſe.

Si la contraction ſpaſmodique des inteſtins a été produite, & eſt entretenue par un ſang trop abondant, dont les vaiſſeaux ſont engorgés, on en diminuera le volume par la ſaignée.

Si le ſang regorge dans les vaiſſeaux des inteſtins, parce que ſon mouvement eſt ralenti dans le foie: il s'agira de le délayer, de déboucher les vaiſſeaux hépatiques obſtrués, de leur rendre le reſſort qu'ils ont perdu, & de procurer la liberté de la circulation dans toute la ſubſtance du foie; ſans omettre en même-tems les rémédes propres à réprimer la fureur des vents. Pour cela, après avoir ſaigné & doucement purgé, on fera prendre le matin, pendant neuf à dix jours, des bouillons délayans & apéritifs, de poulet, de veau, d'agneau, ou de mouton, avec les racines de chicorée, d'oſeille, de fraiſier, ou de patience ſauvage, de chiendent, & de garance; les feuilles de chicorée, & de pimprenelle, ou d'aigremoine, ou de fumeterre, & deux ou trois écreviſſes de riviere. Après l'uſage des bouillons, on réitérera la purgation; enſuite on donnera tous les matins, pendant douze à quinze jours, une once ou deux, de ſuc de dent de lion, de chicorée ſauvage, de fumeterre, de cerfeuil, ou même de creſſon alenois, mêlé dans du petit lait clarifié, où l'on aura fait bouillir légérement quelques-unes des plantes carminatives, dont nous avons parlé juſqu'ici.

Si la maladie ne céde point à ces remédes, on aura recours à une poudre compoſée de vingt-quatre grains de tartre vitriolé, ſix grains de cinabre naturel, quinze grains de racine de curcuma,

un ſcrupule de graine d'anis, douze grains de cloportes préparés, dix grains de graine de cumin, & autant de nitre purifié, le tout arroſé de quelques gouttes d'eſſence de camomille. Cette poudre ſe prendra le matin, & par-deſſus, on donnera une infuſion de feuilles de méliſſe, de fleurs de millefeuille & de camomille. On fera uſage de cette poudre & de cette infuſion, environ pendant dix ou douze jours, & enſuite on aura ſoin de purger, afin d'évacuer avec les impuretés des premieres voies, la portion d'humeur que les apéritifs auront fondue.

Si le ſang regorge dans les vaiſſeaux du conduit alimentaire, à cauſe de la ſuppreſſion des régles, on tâchera de les rappeller par tous les moyens poſſibles. Pour cet effet, après avoir purgé doucement, on employera avec beaucoup de ſuccès, les bouillons délayans & apéritifs, enſuite les demi-bains, les bains des pieds, les emménagogues, comme le ſaffran, le borax, & la myrrhe, joints aux carminatifs. La ſaignée du pied faite dans le tems où les régles ont coutume de paroître, eſt encore très-utile.

Pour rétablir le flux hémorroïdal, dont la ſuppreſſion occaſionne ſi ſouvent une congeſtion de ſang dans les vaiſſeaux de l'eſtomac & des inteſtins, il faut mettre le malade dans un demi-bain émollient & laxatif, & l'y faire tenir pendant quelque tems; enſuite frotter le fondement avec un linge rude, ou avec des feuilles de figuier, ou bien y appliquer des ſangſues, & enſuite ſaigner du pied.

Dans la paſſion flatueuſe qui accompagne la paſſion hyſtérique. On doit mettre en uſage les anodins, les calmans, les narcotiques, & les carminatifs joints aux antihyſtériques. On recommandera différentes ſortes d'amuſemens, comme la promenade, les voyages, la voiture, l'équitation, la navigation, les ſpectacles. *Voyez* COLIQUE SPASMODIQUE, PASSION HYSTÉRIQUE.

Curation de la troisième espéce de passion flatueuse.

Après avoir fait précéder un lavement émollient, & une douce potion purgative, ou même quelquefois après avoir fait tirer du sang, s'il est nécessaire: on donnera, avec un heureux succès, le matin, pendant neuf ou dix jours, un bouillon de poulet dont on aura rempli le ventre de graines d'anis, de cumin, & de pavot blanc; ou bien un bouillon de veau avec les mêmes graines enfermées dans un nouet, deux écrevisses de riviere lavées & écrasées, un gros de racine de pivoine mâle, un demi-gros de racine d'aunée, une poignée de feuilles de chicorée blanche; une pincée de fleurs de millefeuille, & autant de fleurs de camomille. Ensuite pendant quinze ou vingt jours, la malade boira le matin, un grand verre de petit lait, dans lequel on aura fait bouillir une pincée de fleurs d'hypéricon, ou de millefeuille, & de mélilot, ou de fleurs de camomille, & de feuilles de mélisse, & auquel on aura ajouté un cuillerée ou deux de suc dépuré de menthe avec du sucre: quelquefois, selon l'exigence du cas, il sera bon d'entremêler parmi ces remédes, quelques doux purgatifs, qui puissent évacuer sans trouble, les impuretés que les mauvaises digestions produisent si souvent dans cette maladie.

Lorsque la douleur sera violente, on donnera avec succès, un gros ou un demi-gros de thériaque, avec une cuillerée de suc de limons, & quelques gouttes d'essence d'anis & de laudanum liquide.

Les demi-bains, ou les bains d'eau douce, les eaux thermales, comme celles de Bourbon, de Balaruc, de Vichy, sont encore d'un très-grand secours dans cette cruelle maladie.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les maladies venteuses. Nous nous sommes attachés à établir leur diagnostic, & à prescrire le traitement qu'il convenoit de faire à chacune d'elles, le plus succinte-

ment que nous l'avons pu. C'eſt dans la Pneumatopathologie de M. Combalusier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, que nous avons puiſé les préceptes que nous avons donné ſur cette matiere ; le Public prévenu favorablement en faveur de cet ouvrage eſtimable, en verra ſans doute l'extrait avec plaiſir.

VERD DE GRIS. (Méd.) Il n'eſt perſonne qui ignore que le verd de gris eſt un des poiſons les plus énergiques qui ſoient dans la nature. Il produit des douleurs & des coliques dans l'eſtomac & les inteſtins, des vomiſſemens, des envies fréquentes & inutiles d'aller à la ſelle, des ulcérations dans les inteſtins, quelquefois une grande difficulté de reſpirer, des contractions ſpaſmodiques dans les membres, & enfin une triſte mort, ſelon que la quantité que l'on a pris de ce poiſon, eſt plus ou moins grande.

La maniere de remédier à l'action du verd de gris, eſt la même que celle que l'on emploie contre l'arſenic, ou le ſublimé corroſif pris intérieurement : ſçavoir, le lait, l'huile, le beurre frais fondu, que l'on fait boire abondamment; après cela, le vomiſſement que l'on excite par une abondante boiſſon d'eau tiéde, des lavemens avec l'huile, le beurre, ou les bouillons gras, enſuite les cordiaux, les confortatifs, & enfin la diéte de lait.

Quoique tout le monde ſoit inſtruit des pernicieux effets du verd de gris, le cuivre eſt néanmoins encore aujourd'hui la matiere ordinaire des fontaines, & de toute la batterie de nos cuiſines. Il eſt étonnant de voir avec quelle ſécurité on prépare un grand nombre de nos alimens, & ſouvent avec combien peu de précaution on met la boiſſon dans des vaſes qui portent dans leur ſein un poiſon dont nous ne ſommes garantis que par une légére lame d'étain.

VERD. (Hypp.) On met des chevaux au verd, c'eſt-à-dire, à l'herbe fraîche, dans les vûes de leur redonner de l'embonpoint, & de les remettre, après

quelque maladie, ou quelque fatigue excessive. Le tems de mettre au verd, est le milieu du printems, ou le commencement de l'automne. Ces animaux sont à cet effet, enfermés dans des enclos où ils broutent en liberté le fourage naissant.

On met aussi les chevaux au verd, dans les écuries. Il faut observer dans ce cas, de leur faire prendre un exercice modéré, sans quoi ils deviendroient paresseux, lourds & pesans. Quelques Ecrivains recommandent de faire saigner les chevaux que l'on a mis au verd, quand ils commencent à prendre de la chair; mais cette précaution n'est nécessaire, qu'autant qu'il est besoin de prévenir la pléthore. C'est à ceux qui ont soin de ces chevaux, à juger de la nécessité de cette opération: on ne peut établir aucune régle à cet égard. Il s'agit de raffraîchir ces animaux: l'herbe fraîche en est le meilleur moyen, sans doute; & la saignée y contribue, lorsque l'animal est propre à la supporter. Le besoin, les circonstances & les indications, doivent être consultés dans ce cas.

VERGE D'OR. (Bot.) *Virga aurea.* C'est une plante dont les Botanistes distinguent un très-grand nombre d'espèces: nous ne parlerons que des deux suivantes qui sont d'usage en Médecine.

La verge d'or à feuilles étroites, ou la petite verge dorée, *virga aurea minor* Offic. *virga aurea vulgaris latifolia* Sib. *virga aurea angustifolia minus serrata.* C. B. P. croît dans les bruyeres, sur les montagnes, dans les lieux humides & incultes. Ses fleurs sont de couleur jaune dorée, radiées, & disposées en épi le long de la tige, soutenues chacune par un calice composé de plusieurs feuilles en écailles, avec cinq étamines capillaires à sommets cylindriques. Il leur succéde des semences oblongues, couronnées chacune d'une aigrette. Les feuilles de la petite verge dorée, sont de couleur verte tirant sur le noir. Elles sont dentelées en leurs bords, velues, pointues, alternes, oblongues. Sa racine est traçante, genouillée, de cou-

leur brune, garnie de fibres blanchâtres, d'un goût aromatique. Elle pouſſe une ou pluſieurs tiges, à la hauteur de trois pieds, ces tiges ſont fermes, droites, cylindriques, un peu velues, cannelées, & remplies d'une moëlle fongueuſe. Cette plante fleurit en Juillet & Août.

La verge d'or à larges feuilles, ou la grande verge dorée, *virga aurea*, *ſive ſolidago ſarracenica*, *latifolia ſerrata*, J. B. *virga aurea folio latiore*, quorumd. *virga aurea latifolia ſerrata*, C. B. P. Inſt. R. H. *virga aurea major*, Offic. croît dans les bois ombrageux & humides, ſur les lieux montagneux. Ses fleurs ſont radiées, de couleur jaune dorée, comme celles de l'eſpèce précédente : elles ſont diſpoſées en maniere d'ombelle, & ſoutenues par un calice écailleux : il leur ſuccéde des graines aigrettées. Ses feuilles ſont plus larges, plus longues, plus dentelées en leur bord, que celles de la petite verge d'or. Sa tige eſt ronde, ferme, cannelée, pleine de moëlle fongueuſe, droite & ronde. Elle monte communément à-peu-près à la hauteur de trois pieds. Sa racine eſt vivace, fibreuſe, longue & oblique. Cette plante fleurit en Août, Septembre & Octobre.

La verge d'or eſt apéritive & diurétique dans toutes ſes parties ; c'eſt pourquoi on l'emploie dans le traitement de la cachexie & de l'hydropiſie. Hoffman & le grand Boerhaave, diſent l'avoir ordonné avec beaucoup de ſuccès, dans cette derniere maladie ; les perſonnes ſujettes aux maladies néphrétiques, ſe trouvent bien d'en faire uſage ; mais ils doivent l'interrompre pendant les accès de leur mal. Ce ſont les ſommités des branches, qui portent les fleurs prêtes à épanouir, dont on ordonne juſqu'à une poignée & davantage, pour chaque livre de décoction & d'infuſion.

L'uſage de la verge dorée ne ſe borne pas à l'intérieur : on s'en ſert encore à l'extérieur, comme d'un bon médicament vulnéraire & déterſif. Cette plante

entre dans l'*eau générale de la Pharmacopée de Paris.*

VERJUS. (Hig. & Mat. Méd.) Tout le monde ſçait que le verjus n'eſt autre choſe que le ſuc exprimé des raiſins qui ne ſont pas encore mûrs, qu'on a le ſoin de couler, & qu'on met dans un vaſe bien bouché pour le beſoin: on s'en ſert comme du vinaigre dans les cuiſines, & pour l'apprêt des différens mêts; des viandes ſurtout, & du poiſſon. Son uſage modéré excite l'appétit, rétablit les eſtomacs foibles, arrête le flux de ventre, fait ceſſer les nauſées, tempére l'effervescence de la bile, & l'ardeur des entrailles. L'uſage du verjus entraîne encore après lui un très-grand avantage; c'eſt celui de s'oppoſer à la pourriture: mais il ne convient nullement aux perſonnes incommodées de la toux, & qui ſont dans le maraſme. Il eſt rangé dans la claſſe des médicamens rafraîchiſſans, antiſeptiques. On mêle environ une once de verjus, dans deux livres d'eau, pour faire la boiſſon ordinaire du malade; mais ce mélange s'emploie rarement, ſi ce n'eſt à l'extérieur, comme coſmétique.

VERMIFUGES. (Mat. Méd.) Les médicamens connus ſous le nom d'anthelmintiques ou vermifuges, ſont très-nombreux. On regarde le mercure comme le meilleur de tous: après lui, c'eſt aux huiles qu'on donne la préférence ſur tous les autres. Enſuite viennent les amers & les abſorbans. Les huiles agiſſent en bouchant les organes de la reſpiration des vers. Les amers & les abſorbans empêchent leur multiplication, & le progrès de la putridité. Les purgatifs peuvent encore être regardés comme vermifuges, & peut-être ſont-ils beaucoup plus utiles que les autres, en ce qu'ils obligent ces hôtes incommodes qui s'étoient choiſi une habitation dans les inteſtins, à ſortir au-dehors. Il ſe trouve encore, comme l'obſerve judicieuſement M. Lieutaud, divers autres médicamens, dont on vante avec raiſon la vertu vermifuge, & qui ne peuvent cependant pas être mis dans les

divisions précédentes des vermifuges: de ce dernier genre, sont, parmi les substances âcres & stimulantes, l'oignon, & l'ail: parmi les substances dont l'odeur est très-forte & fétide, la rhue: parmi les acides, le suc de limons: parmi les substances insipides & inodores, le chiendent & le pourpier. Chacun de ces médicamens ne produit pas le même effet: les uns, semblent agir sur la saburre entretenue par les vers, ou sur la cause de leur multiplication; d'autres semblent pénétrer le corps de ces animaux, ou en procurer, pour ainsi dire, la dissolution: il y en a qui paroissent mettre les vers en fuite, ou les faire sortir par le fondement.

La plus grande partie des remédes anthelmintiques que nous allons exposer, est destinée au traitement des vers longs & ronds, ou des lumbricaux; quelques-uns le sont pour celui des ascarides; les autres doivent être employés contre le ver solitaire, & les cucurbitains. Nous ne parlerons pas ici des signes qui annoncent la présence des vers; nous ferons ensorte de ne rien laisser à désirer sur cette matiere, quand nous traiterons de ces différentes espèces.

Tisane Vermifuge.

Prenez *De mercure crud, une demi-livre, dont vous ferez un nouet;*
racines de fougere mâle,
racines de chiendent, de chaque, une once.
Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres, passez: la colature servira pour une boisson.

Verrée Vermifuge.

Prenez *D'eau de pourpier, six onces,*
de sel d'absinthe, un scrupule,
de syrop de fleurs de pêcher, six onces.
Mêlez pour une verrée.

Potion Vermifuge.

Prenez *D'eau de ſcordium, huit onces,*
coralline préparée,
ſemence à vers, de chaque, deux ſcrupules,
thériaque,
extrait de geniévre, de chaque, un demi-gros,
ſel ammoniac,
ſel gemme, de chaque, un ſcrupule,
de ſyrop de chicorée avec la rhubarbe, une once & demie.

Mêlez pour une potion à prendre en deux doſes égales.

Infusions Vermifuges.

Prenez *De ſéné, deux gros,*
de ſemence à vers, deux ſcrupules,
de ſel d'abſinthe, un ſcrupule.

Mettez infuſer dans huit onces d'eau de chiendent.

Paſſez, faites fondre dans la colature, une once de manne, & une once de ſyrop de fleurs de pêcher; ajoutez douze grains de rhubarbe; mêlez pour une verrée.

Prenez *Séné, deux gros,*
rhubarbe,
ſemen contra, de chaque, un demi-gros,

Faites infuſer chaudement pendant la nuit dans un verre d'eau, vous ajouterez à la colature, quinze grains de ſel alkali de tartre. Cette infuſion eſt efficace contre le ver ſolitaire.

Vin Vermifuge.

Prenez *Racines de fougere mâle,*
racines de gentiane, de chaque, une demi-once,
de baies de geniévre, ſix gros,
feuilles d'abſinthe & de tanaiſie, de chaque, une demi-poignée.

Mettez infuſer à froid, durant vingt-quatre heures,

dans six livres de vin rouge : passez : chaque dose de la colature peut aller jusqu'à quatre onces.

POUDRES ANTHELMENTIQUES.

Prenez *De semen contra, un demi-gros,*
de coralline préparée, un scrupule.

Mêlez. Ou bien,

Prenez *Diagréde,*
crême de tartre, de chaque, un demi-scrupule,
d'antimoine diaphorétique, dix grains,
racine de fougére mâle,
écorce de racine de mûrier, de chaque, un demi-gros.

Mêlez pour une poudre qui se donnera à ceux qui auront le ver solitaire.

BOLS VERMIFUGES.

Prenez *De poudre cornachine, un demi-gros,*
de mercure doux, douze grains,
de barbotine, un scrupule.

Mêlez, faites un bol avec le syrop de chicorée composé.

Prenez *Rhubarbe,*
mercure doux, de chaque, un scrupule,
diagréde, quinze grains,
syrop d'absinthe, ce qu'il faut pour former un bol contre le ver solitaire.

VÉROLE. (Petite) (Méd.) *Variolæ.* C'est un genre de maladie inflammatoire, exanthémateuse, le plus souvent épidémique, dont l'éruption consiste en pustules phlegmoneuses, qui tendent à la suppuration, & qui acquiérent la grandeur d'un pois.

On a tout lieu de présumer que la petite vérole a été inconnue aux Grecs & aux Romains, puisqu'aucun Médecin de ce tems-là, ne nous en a laissé la description ; à moins qu'ils n'ayent regardé ces éruptions comme un vice accessoire à la fièvre, & qu'ils ne les ayent confondues avec d'autres fièvres éruptives, dont ils nous parlent. Ce qu'il y a de certain, c'est

que les Arabes ſont les premiers qui nous en ayent donné une hiſtoire diſtincte & détaillée ; Rhasès eſt celui d'entr'eux qui en a le mieux traité. Il ne parle jamais que d'après l'obſervation de la nature ; la deſcription qu'il donne de la petite vérole eſt ſi fidèle, que depuis le tems de ce fameux Médecin, juſqu'au nôtre, on n'a preſque rien découvert de nouveau à ajouter à la bonne pratique des Arabes.

On croit que cette maladie a eu ſon origine en Ethiopie ; qu'elle parut pour la premiere fois en Arabie, l'année de la naiſſance de Mahomet ; qu'elle fut tranſportée d'Aſie en Europe du tems des Croiſades, & qu'elle a paſſé d'Europe en Amérique, lors de la conquête du Pérou par Fernand Cortès.

La petite vérole diffère de la peſte, en ce que dans la peſte, il ſurvient des bubons ou des anthrax ; au lieu que dans la petite vérole, ce ſont des puſtules qui croiſſent peu à peu, ſuppurent, & ont une croûte qui laiſſe de petits creux ſur la peau lorſqu'elle tombe. Elle diffère de la rougeole, en ce que les boutons de la rougeole finiſſent par la deſquammation furfuracée de l'épiderme, & qu'elle eſt précédée de toux, larmoyement, &c : ſymptômes qui n'annoncent preſque jamais la petite vérole. On la diſtingue de la fièvre véſiculaire, en ce que dans celle-ci, il arrive des véſicules pleines d'eau, de la grandeur d'une noiſette. Mais le caractère diſtinctif de la petite vérole, & qui ne trompe jamais, eſt une odeur vapide, nauſéabonde, telle que celle de la pâte fermentée.

Tous les Médecins conviennent que la cauſe de la petite vérole eſt un venin particulier, beaucoup plus volatil & plus pénétrant que celui de la maladie vénérienne. En effet, il n'a pas beſoin, comme lui, d'être mis en action par la chaleur du corps, de trouver les parties, pour ainſi dire, à nud, d'avoir une humeur qui lui ſerve de diſſolvant. L'inoculation prouve qu'il faut le contact des miaſmes varioliques, quel que ſoit leur véhicule ; qu'il ſoit apporté par l'air, ou par des

meubles, des vêtemens. C'eſt donc une maladie étrangére à notre climat, qui nous a été tranſmiſe par voie de contagion. On ne doit pas être ſurpris, dit Méad, qu'elle ait été, pendant un ſi long eſpace de tems, reſſerrée dans les bornes du pays où elle a pris naiſſance, ſi l'on fait attention au peu de commerce qu'il y avoit pour lors ; la navigation, dans ſon enfance, ne permettoit pas d'entreprendre des voyages de longs cours.

Il paroît conſtant que nous ne portons pas en nous la ſemence de la petite vérole. Ce ſyſtême du germe préexiſtant eſt abſolument tombé dans l'oubli. Que ſeroit devenu ce germe, avant que la petite vérole exiſtât ? Que devient-il dans le corps de tous ceux qui meurent ſans avoir cette maladie ? Nous avons bien, à la vérité, une diſpoſition à contracter la petite vérole, comme la peſte, ou toute autre maladie contagieuſe ; diſpoſition qui conſiſte dans le mauvais état des humeurs, & que la crainte, comme tout autre changement quelconque dans l'œconomie animale, peut conſéquemment faire naître. Auſſi voit-on des perſonnes, après avoir vécu, pendant des années entieres, au milieu des malades attaqués de la petite vérole, ſans la prendre, contracter cette maladie longtems après. Mais de quelle nature eſt le virus variolique ? Il eſt fort difficile de dire en quoi il conſiſte. Il paroît attaquer principalement la lymphe, être une dépuration de cette humeur ; & ſi l'on pouvoit donner ici quelque choſe aux conjectures & aux hypothèſes, on ſeroit tenté de croire que ce virus eſt d'une nature acide. En effet, il n'y a point de maladie dans laquelle le corps prenne autant de croiſſance ; & l'on ſçait que c'eſt le propre des acides, d'attendrir & d'allonger les os. D'ailleurs l'expérience a démontré qu'il n'y a pas de moyen plus ſûr pour empêcher la matiere variolique de faire des marques profondes, que de laver les boutons ſuppurans avec une diſſolution de craie.

La

La petite vérole se divise en épidémique, lorsqu'elle attaque beaucoup de monde à la fois; & en sporadique, lorsqu'elle n'attaque çà & là que quelques personnes. Lorsqu'elle est épidémique, elle commence, comme Sydenham l'a remarqué, au printems, augmente vers l'été, se rallentit vers l'automne, & recommence de nouveau vers le commencement, ou le milieu, & la fin de l'hiver suivant.

On distingue encore la petite vérole en deux espèces, distincte ou discrete, & confluente. Dans la premiere, les pustules sont séparées les unes des autres; dans la seconde, les pustules se touchent, & sont entassées de façon qu'elles ne forment qu'une croute. C'est toujours par les pustules du visage qu'on caractérise la petite vérole de discrete, ou de confluente: on n'a point d'égard pour cela au reste du corps; ensorte que si les jambes étoient couvertes de grains, & qu'ils fussent séparés au visage, la petite vérole passeroit toujours pour discrete. On appelle encore la petite vérole érésipélateuse, lorsqu'il se trouve un gonflement rougeâtre dans l'endroit couvert de pustules.

Quoique la petite vérole confluente soit ordinairement la plus dangereuse, il arrive quelquefois qu'elle est assez modérée, & qu'au contraire la discrete, naturellement bénigne, prend un mauvais caractère. Ainsi nous allons d'abord parler de la petite vérole discrete bénigne, de la confluente bénigne; nous passerons ensuite à la petite vérole maligne, soit discrete, soit confluente. Il est bon d'observer avant que d'aller plus avant, qu'on distingue quatre périodes dans la petite vérole. 1°. Le tems de l'invasion de la fièvre qu'on appelle l'ébullition. 2°. Le tems de l'éruption. 3°. Celui de la suppuration. 4°. Celui du desséchement ou de l'exsiccation. Telle est la marche de cette maladie, toujours la même, toujours uniforme, parce que, comme l'a très-bien dit M. Lorry, dans ses notes sur la conformité de la Médecine, la ma-

tiere qui la produit eſt néceſſairement la même ; elle doit donc avoir néceſſairement les mêmes effets. Si les différences accidentelles produiſent une variation d'intenſité dans les ſymptômes, elles n'en doivent produire que de légères dans les périodes. Ainſi de quelqu'eſpèce qu'elle ſoit, quand elle eſt diſcrete, l'éruption ſe fait toujours le même jour, la ſuppuration ſuit les mêmes périodes, & ce n'eſt que ſur le tems de l'exſiccation, qu'il peut y avoir quelque différence ; car il n'eſt pas naturel qu'une quantité innombrables de puſtules, n'exige pas plus de tems pour ſon deſſechement, qu'une vingtaine de ces mêmes puſtules.

La petite vérole diſtincte bénigne, commence, comme Sydenham l'a obſervé, par un tremblement & un froid, ſuivis d'une grande chaleur ; la fièvre ſurvient ; elle prend tout d'un coup le caractère d'une fièvre aigue, fort vive : il y a de plus quelques ſymptômes qui ſont bien ordinaires aux autres fièvres, mais dont l'intenſité eſt plus grande ici ; par exemple, le viſage eſt plus rouge, il y a plus de mal de tête, plus d'aſſoupiſſement, de chaleur, d'éréthiſme ; enfin il ſe préſente de plus des ſymptômes particuliers qui ne ſe trouvent point dans les autres fièvres, comme le gonflement du viſage, des paupières, des éternuemens, des nauſées, des vomiſſemens. On reſſent une douleur vers la foſſette du cœur, il y a des ſoubreſauts dans les tendons, quelquefois des convulſions, mais qui ne ſont pas de mauvais augure dans les enfans.

Trois ou quatre jours après l'invaſion, l'éruption ſe fait de la maniere ſuivante. Le malade ſent des picottemens par tout le corps, comme des piquûres d'épingle ; on voit paroître des taches rouges, qu'on confondroit d'abord avec la rougeole ; peu-à-près ces taches forment des puſtules, qui s'élevent inſenſiblement en s'arrondiſſant en hémiſphère ; ces puſtules ſortent par bouffée, & ſucceſſivement. D'abord elles paroiſſent en petit nombre ſur la face, le col, le men-

ton, la poitrine; elles groſſiſſent, & leur nombre augmente peu-à-peu, juſqu'au ſeptième jour, que l'éruption ceſſe, & la ſuppuration commence. Pendant que l'éruption ſe fait, les ſymptômes diminuent, ou même diſparoiſſent tout-à-fait, de maniere que le malade ſe trouve paſſablement bien.

Lorſque les grains ſont ſortis, ils ſuppurent, mais ſucceſſivement, c'eſt-à-dire, que ceux qui ſont ſortis d'abord, ſuppurent les premiers, enſuite les autres; c'eſt le troiſième tems. Cette ſuppuration dure ordinairement quatre jours, à compter de quatre jours après l'éruption. La fièvre qui avoit laiſſé un jour de repos, revient comme fièvre ſuppuratoire. Elle n'eſt pas auſſi conſidérable que la premiere, mais d'un autre côté elle eſt plus dangereuſe; car ſouvent elle emporte les malades, comme nous le dirons, en parlant de la petite vérole maligne. Dès le huitième jour l'intervalle que les puſtules laiſſent, & qui auparavant étoit d'un blanc pâle, commence à devenir rouge & à s'enfler à proportion du nombre des puſtules. Les paupières ſe diſtendent au point que le malade ne peut plus jouir de la lumiere, elles deviennent luiſantes & ſemblables à une veſſie enflée, les yeux ſe ferment, quelquefois plutôt, à cauſe de la quantité de puſtules qui s'y fixent dès le commencement de l'éruption. Le viſage, les mains & les doigts s'enflent enſuite proportionnellement au nombre des puſtules; cette enflure eſt abſolument néceſſaire, ſurtout quand il y a eu de la ſalivation.

Le onziéme jour l'enflure & l'inflammation diminuent conſidérablement. Les puſtules du viſage & des autres parties du corps, ayant atteint leur maturité, & la groſſeur d'un pois, ſe déſſèchent & tombent par écailles; c'eſt le quatrième & dernier période. La deſſication dure plus ou moins, ſelon la quantité des puſtules, & la gradation avec laquelle elles ſe ſont élevées, & ont ſuppurées. La fièvre ſuppuratoire ceſſe ordinairement lorſque la deſſication commence.

Il y a une variété de petite vérole discrete, dans laquelle il n'y a point de suppuration le septième jour ; les pustules se terminent peu-à-peu par la résolution, sans aucun danger, & quelquefois sans fièvre sensible. Il faut bien distinguer ce phénomène de la rentrée des pustules, qui est très-funeste, & dont nous parlerons dans la suite. Cette espèce doit aussi être distinguée de la petite vérole volante, qui est une éruption critique de petites pustules d'abord rouges, ensuite transparentes, remplies de sérosité, & éparses sur toute la peau, à-peu-près de la grandeur d'une lentille. Dans cette espèce une partie des pustules sèche, tandis que les autres grossissent ; elles disparoissent & se dessèchent toutes dans trois ou quatre jours, sans laisser aucun creux sur la peau, & sans avoir causé presque aucune incommodité.

La petite vérole confluente est accompagnée des mêmes symptômes que la discrete ; ils sont seulement plus violens, & c'est par-là qu'on peut la distinguer de celle-ci, même avant l'éruption : néanmoins le malade ne sue pas aussi aisément dans la petite vérole confluente, que dans l'autre ; l'éruption est quelquefois précédée d'une diarrhée qui dure un ou deux jours ; c'est un symptôme que Sydenham dit n'avoir jamais observé dans la petite vérole discrete.

La petite vérole confluente se déclare pour l'ordinaire, dès le troisième jour, quelquefois plutôt, mais rarement plus tard ; au lieu que la discrete paroît le quatrième jour au plus tard, mais rarement plutôt que le troisième. Ce retard de l'éruption, la violence des symptômes, quand elle se fait sentir dès le commencement de la maladie, indiquent une petite vérole confluente très-dangereuse.

Les premiers symptômes de la petite vérole discrete s'évanouissent aussitôt après l'éruption : mais dans la confluente, ils affligent le malade plusieurs jours après la sortie des pustules. L'éruption se fait tantôt en forme d'érésipele, tantôt en forme de rougeole, dont

il eſt difficile de la diſtinguer, à moins qu'on n'obſerve avec ſoin les différens tems de l'éruption, & pluſieurs autres circonſtances par leſquelles elles diffèrent extrêmement. A meſure que la maladie augmente, les puſtules, ſurtout celles du viſage, ne groſſiſſent point comme dans la petite vérole diſcrete; elles ſe joignent enſemble, & ne forme qu'une ſeule puſtule rouge, continue, qui couvre entierement le viſage, & le fait plutôt enfler que dans la diſcrete. Cette puſtule paroît à la fin comme une pellicule blanche & mince, qui tient fortement à cette partie, & s'éléve un peu plus haut que la ſuperficie de la peau. Il faut remarquer avec Sydenham que, dans la petite vérole confluente, les puſtules ſont beaucoup plus larges aux mains & aux pieds, que celles des autres parties, & qu'elles diminuent à meſure qu'elles approchent du tronc.

La petite vérole confluente eſt accompagnée de deux autres ſymptômes conſidérables, qui ne lui ſont cependant pas tellement particuliers, qu'on ne les rencontre auſſi dans la petite vérole diſcrete; la ſalivation dans les adultes; le flux de ventre dans les enfans. L'évacuation qui ſe fait par ces deux voies eſt auſſi néceſſaire que l'éruption, ou l'enflure du viſage & des mains. La ſalivation commence quelquefois en même-tems que l'éruption, & quelquefois un ou deux jours après; elle ceſſe pour l'ordinaire le onziéme jour. L'enflure du viſage commence pour lors à diminuer, mais les mains s'enflent, ou pour le moins doivent s'enfler. La diarrhée ſurvient plus tard que la ſalivation; mais en quelque tems qu'elle arrive, elle ne ceſſe qu'avec la maladie, à moins qu'on ne l'arrête.

Nous venons de tracer la marche de la petite vérole diſcrete bénigne, & celle de la petite verole confluente bénigne; nous allons actuellement détailler les différens ſymptômes qui peuvent apporter quelque malignité dans ces deux eſpèces de maladie. Ces ſym-

ptômes appartiennent essentiellement à la maladie ; commencent avec elle, ou résultent d'un mauvais traitement. Ceux-ci arrivent dans la petite vérole discrète, le huitième jour, dans la confluente, le onzième, à compter du jour de l'invasion : sur quoi il est bon d'observer que les Médecins de Paris ont une maniere de compter différente ; le premier jour de la maladie, selon eux, est le premier jour de l'éruption.

Si dans le commencement de la maladie on a employé un régime trop échauffant, la sueur qui avoit coulé abondamment jusqu'alors, cesse tout-à-coup le huitième jour, qui est le quatrième selon notre façon de compter ; les particules qui auroient servi à faire grossir les pustules, & à enfler le visage, se trouvant épuisées, le visage devient flasque, & l'intervalle des parties, au lieu de s'enflammer, devient blanc ou pâle ; la matiere la plus grossiere, destituée de son véhicule, se reporte vers l'intérieur, & le malade tombe dans le délire, des inquiétudes, des foiblesses, il urine souvent & en petite quantité, & il meure au bout de quelques heures.

Le danger est beaucoup plus grand dans la petite vérole confluente, & la plupart des malades meurent l'onzième jour ; car comme la salivation qui avoit jusqu'alors conservé le malade, cesse ordinairement d'elle-même vers ce tems-là, le malade ne peut manquer de mourir, à moins que l'enflure du visage ne dure plus long-tems, & que celle des mains qui commence pour lors ne prenne sa place. Il faut observer que dans cette espèce de petite vérole, ou les éruptions sont fort petites, non-seulement la salivation, mais encore l'enflure du visage & des mains, sont absolument nécessaires pour procurer l'évacuation de la matière morbifique, & que lorsque l'une ou l'autre manque, ou cesse trop tôt, le malade meurt infailliblement.

Il survient encore dans les différens degrés de la maladie, d'autres symptômes communs aux deux espè-

ces de petite vérole, & qui réſultent du mauvais traitement. Lorſqu'il a été trop échauffant, par exemple, la fermentation exceſſive du ſang cauſe une chaleur ſi inſupportable, qu'on a beaucoup de peine à contenir le malade dans ſon lit. La même cauſe produit quelquefois une eſpèce de *coma*, & le malade eſt tellement aſſoupi, qu'on eſt obligé de le réveiller ſans ceſſe. Il ſurvient auſſi dans l'intervalle que laiſſent les puſtules, des taches pourprées qui annoncent preſque toujours la mort du malade, quelquefois les puſtules s'enfoncent par leur pointe, ce qu'on appelle à Paris *puſtules en godets*, ce qui n'eſt pas ſans danger. A la ſuite du régime échauffant, ou lorſqu'on a été adonné au vin & aux liqueurs ſpiritueuſes, le ſang eſt ſi enflammé, qu'il s'épanche dans la veſſie & occaſionne un piſſement de ſang qui eſt un des plus dangereux ſymptômes de cette maladie. La même cauſe produit auſſi quelquefois, ſuivant la remarque de Sydenham, une hémorragie par les poumons, mais, dit-il, ces deux eſpèces d'hémorragie ne ſurviennent jamais après l'éruption, que la petite vérole ne ſoit confluente. Les jeunes gens ſont encore ſujets à une ſuppreſſion totale d'urine, ſoit dans l'état, ſoit dans le déclin de la petite vérole diſcrete. Lorſqu'on a fait une ſaignée à contre-tems, ou donné une purgation trop forte, les puſtules s'affaiſſent tout-à-coup, & il ſurvient une diarrhée extrêmement dangereuſe pour les adultes; car elle fait rentrer la matière morbifique, de maniere qu'elle ne reparoît plus: l'enflure du viſage & des mains ſe ſupprime auſſi tout-à-coup.

La petite vérole peut être maligne, comme nous avons dit, à raiſon des ſymptômes qu'on pourroit appeller eſſentiels, parce qu'ils ne réſultent pas d'un mauvais traitement, & commencent avec cette maladie. Lorſqu'il régne une épidémie, par exemple, la petite vérole participe toujours de ſa nature: ſi c'eſt la dyſſenterie; la petite vérole eſt dyſſentérique. Les fièvres intermittentes, la fièvre maligne ſe compli-

quent auſſi très-ſouvent avec elle, & la rendent fort dangereuſe. Sydenham donne la deſcription d'une petite vérole maligne qu'il appelle noire, ou ſcorbutique, & dont les ſymptômes terribles paroiſſent dépendre du ſcorbut. Le prélude, dit-il, eſt le même que dans les autres petites véroles malignes; l'éruption commence le ſecond jour; les puſtules ſont peu élevées & noirâtres: lorſqu'on les coupe, il en coule un ſang noir & livide: les urines ſont ordinairement ſanguinolentes, les excrémens, ainſi que les urines, les crachats, le vomiſſement, les larmes même quelquefois ſont teints de ſang, les intervalles des puſtules ſont noirs, la fièvre eſt violente, les paroxiſmes ſont vifs.

La maniere dont ſe fait l'éruption, donne des ſymptômes qui conſtituent des eſpèces de petite vérole plus ou moins malignes, telles que la petite vérole noire dont nous venons de parler, la petite vérole à placards, cryſtalline, milliaire, raboteuſe, véſiculaire, ſiliqueuſe, pourprée, érésipélateuſe.

L'état où ſe trouve le malade lorſqu'il eſt attaqué de la petite vérole, apporte auſſi des différences dans le danger. Lorſqu'une femme groſſe, par exemple, eſt attaquée de la petite vérole, la fauſſe couche eſt à craindre, à raiſon de la fièvre qui ſurvient, & à raiſon de la perte qui affoiblit beaucoup la malade, & qui demande pour être contenue dans de juſtes bornes, un régime délayant & rafraîchiſſant. Il en eſt de même du flux menſtruel dont cette maladie eſt très-ſouvent accompagnée; il ne doit point proſcrire l'uſage des liqueurs rafraîchiſſantes, mais plutôt le rendre plus fréquent, ſurtout s'il ſurvient à contre-tems; car le danger auquel les femmes ſont expoſées, ne vient que de ce que le ſang étant trop atténué, s'échappe par où il peut, ſurtout lorſqu'on entretient ſa chaleur par celle du régime. Il s'enſuit donc que tout ce qui délaye, rafraîchit le ſang, & arrête cet écoulement, doit de toute néceſſité, quoi-

que indirectement, entretenir l'enflure du visage & des mains dans leur état naturel, au lieu que les remédes échauffans, quoique plus propres en apparence pour cet effet, sont fort éloignés de le produire, à cause de la propriété qu'ils ont d'exciter cet écoulement.

Il n'est pas facile de reconnoître d'abord cette maladie, à moins qu'elle ne soit fort commune; cependant on peut la soupçonner, si on voit une fièvre qui, dès son commencement, arrive à son état, ce qu'on ne voit pas dans les autres fièvres; elles y viennent par degrés. Le gonflement de la face, & des paupières, la douleur que le malade ressent au gosier, à la region de l'estomac, vers la fossette du cœur, les maux de tête, les envies de vomir, les vomissemens même, forment une grande présomption, lorsque le malade n'a point eu la petite vérole: mais on n'en est bien sûr que lorsque cette maladie est commune dans l'endroit.

Quant au pronostic, on ne peut en former un certain sur cette maladie; parce qu'elle varie à l'infini. Souvent celle qui a été bénigne dans son commencement, devient mauvaise & mortelle sur la fin; & au contraire celle dont l'ébullition & l'éruption ont été très-fâcheuses, tourne à bien dans la suppuration. En général cependant on peut espérer qu'une petite vérole sera bénigne lorsque l'éruption s'en fait facilement, & au tems marqué, que la fièvre est modérée, cesse, ou diminue sensiblement après l'éruption; si l'on voit arriver le contraire, on doit attendre une petite vérole orageuse; quoique, comme le remarque Sydenham, le délire, l'assoupissement, les convulsions dans les enfans, soient le plus souvent suivis d'une petite vérole discrete très-bénigne.

Pour le second tems, qui est celui de l'éruption, on demande pour qu'elle soit heureuse, que les grains sortent facilement, qu'ils soient d'une grosseur raisonnable & bien séparés: au contraire si l'éruption a de la peine à se faire, que les grains soient

d'une mauvaise nature ; s'il arrive des inflammations internes, des taches rouges, pourprées & des pétéchies entre les grains ; que la peau soit pâle & livide, ou extrêmement rouge entre ces grains ; que les pustules se noircissent ; qu'il survienne des crachemens ou pissemens de sang ; tout cela est sinistre.

Dans le troisième tems, qui est celui de la suppuration, lorsqu'elle ne se fait pas bien, que les extrémités se dégonflent subitement, qu'il survient une difficulté de respirer, que la fièvre devient maligne par son type, c'est-à dire, qu'il y ait grande chaleur, tension, éréthisme ; cela est très-fâcheux. Car, en général, tous les accidens qui arrivent dans ce troisième tems, sont funestes : & au contraire, lorsque le gonflement des extrêmités subsiste, que l'on respire facilement, & que la fièvre est modérée ; alors on peut bien augurer.

Dans le quatrième tems, lorsque le dessèchement, eu égard à la quantité des pustules, est trop prompt ; ou que les accidens de la fièvre suppuratoire subsistent ; c'est un mauvais signe. C'est ordinairement dans ce tems que les malades périssent, & le plus souvent subitement. Enfin après tous ces accidens, surtout lorsque la matiere n'a pas été chassée, il survient d'autres accidens produits par les restes de cette matiere, comme des hydropisies du sac lacrymal, des fistules lacrymales, des rougeurs des yeux, des boutons & furoncles par toute l'habitude du corps.

C'est ici une de ces maladies dont le mauvais traitement, l'usage des sudorifiques, ont augmenté le danger pendant long-tems, & l'augmentent encore, surtout parmi le petit peuple, & dans les campagnes. Il n'y a point de maladie aussi difficile à traiter, qui demande plus de prudence & de sagacité, & dont le traitement soit plus abandonné au premier venu ; une nourrice, une garde malade, sont souvent plus écoutées que les Gens de l'Art. C'est une erreur de tous les tems, & de tous les peuples ; cependant si, comme

le prétendent les Philosophes de nos jours, il faut des erreurs aux peuples, ce n'est certainement pas celle-là. On doit, comme l'a observé Sydenham, pour se conduire méthodiquement dans la cure de la petite vérole, distinguer deux différens degrés dans cette maladie, celui de la séparation de la matiere morbifique, & celui de l'expulsion. Les indications se réduisent donc 1°. à entretenir la fermentation du sang dans un état tel, qu'elle ne hâte ni ne retarde trop la séparation, par sa violence, ou sa foiblesse. 2°. A ménager les pustules de telle sorte, qu'elles puissent à la fin venir à suppuration & s'évanouir. Ainsi dans le premier tems, l'attention que l'on doit avoir est, d'examiner l'état du mouvement du sang; il faut qu'il excéde ici l'état naturel, mais il ne faut pas non plus qu'il soit trop violent. On pourra donc, si le cas l'exige, commencer par une saignée du bras; lorsque le sujet est jeune, robuste, adonné au vin, ou aux liqueurs spiritueuses, la saignée du pied convient beaucoup mieux: autrement le sang s'enflamme à un tel point, & entre dans un mouvement si rapide, qu'il brise les vaisseaux & s'épanche dans la vessie, ou occasionne le pourpre & d'autres symptômes malins qui mettent le malade en très-grand danger. Les vaisseaux ayant été suffisamment désemplis par la saignée, il est fort utile d'en venir à un purgatif, & par préférence à l'émétique, surtout quand il y a saburre & des redoublemens: car les matieres putrides des premieres voies produiroient si elles n'étoient pas évacuées dès le commencement, une fièvre indépendante de la maladie principale, qui affecteroit d'autres phâses, dérangeroit conséquemment sa marche, & troubleroit le travail de la nature. Il est bon que l'émétique ait fait son effet avant l'éruption, afin que le malade ait le tems de se remettre de la foiblesse qu'il peut lui avoir causé, & que le mouvement du sang soit devenu plus considérable: cependant si on étoit pris au dépourvu, on pourroit, l'éruption commençant à se faire, donner l'émétique, en

ayant attention de donner auſſitôt après ſon effet quelque cordial, pour remédier à l'atonie dans laquelle il jette néceſſairement ; à l'égard du régime, il doit être le même que dans les maladies aigues, c'eſt-à-dire, exact, leger, & peu nourriſſant : on pourroit pour toute boiſſon, donner une tiſane ſimple avec la racine de chiendent & de fraiſier ; mais on eſt dans l'uſage de préférer la tiſane de ſcorſonnère, ou une décoction de lentilles. Ce régime n'eſt pas toujours ſuivi à la lettre ; on s'en écarte ſuivant que la fièvre eſt plus ou moins conſidérable : ſi la fièvre eſt trop vive, on ne doit pas faire difficulté de donner quelque rafraîchiſſant, comme le ſyrop de limons, le nitre, l'eſprit de vitriol ; ſi au contraire la fièvre étoit trop foible, il faudroit employer quelque potion cordiale. Sydenham recommande de faire lever le malade tous les jours dans ce premier tems : cette méthode n'eſt point reçue dans ce pays-ci, à moins que la fièvre ne ſoit fort conſidérable ; mais il faut que l'air de la chambre ſoit tempéré, & ne point s'expoſer à un air frais. Le degré de chaleur le plus propre pour faciliter la ſortie des boutons, eſt celui de la chaleur naturelle ; tout autre degré plus grand, ou moindre que celui-là, eſt également dangereux.

Dans le ſecond tems, le Médecin n'a rien autre choſe à faire qu'à aider l'éruption. On évitera donc de donner des lavemens ; il eſt bon que la tiſane ſoit légérement ſudorifique, on peut donner quelques cordiaux pour accélérer l'éruption, quoiqu'il ſoit rare d'avoir lieu de les employer, ſi le malade a été bien préparée ; la nature ſe ſuffit à elle-même : en un mot, c'eſt le pouls qui doit être la bouſſole du Médecin, & lui montrer ce qu'il a à faire. C'eſt ordinairement dans ce ſecond tems, le dernier jour de l'éruption, qu'on applique les véſicatoires, ſi l'on voit qu'il y ait abondance de boutons aux parties ſupérieures, à la gorge, par exemple : on les applique ce jour-là, afin que la ſuppuration qu'ils occaſionnent, arrive

en même tems que la suppuration des boutons.

Dans le troisième tems, il y a deux choses à considérer, la suppuration des pustules, & la fièvre qui survient, & qui est nécessaire; car il ne peut y avoir de suppuration sans fièvre. Cependant si elle étoit trop forte, il faudroit la modérer par des potions rafraîchissantes & calmantes. Si la petite vérole est confluente, il faut avoir dans ce période ci, grande attention à la salivation dans les adultes, à la diarrhée dans les enfans. Comme la salivation qui accompagne constamment cette espèce de petite vérole, & qui se rencontre aussi quelquefois dans la discrete, est une des principales évacuations que la nature opère, & tient lieu de celle qui eût dû se faire par les pustules, il faut tâcher de l'entretenir par tous les moyens possibles, donner au malade abondamment d'une boisson délayante & rafraîchissante; il seroit dangereux ici qu'elle fût sudorifique, la matiere la plus tenue se dissiperoit par les sueurs, & la plus grossiere, n'ayant plus de véhicule, ne pourroit pas être chassée au dehors. On peut encore faciliter la salivation, en injectant souvent dans la gorge de l'eau miellée: il est aussi très-utile d'en injecter dans les narines, & de les nétoyer souvent des croutes qui s'y amassent. On bassine les yeux avec l'eau rose, l'eau d'euphraise auxquelles on joint un peu de saffran. Quoique cette espèce demande, comme nous avons dit plus haut, un régime plus rafraîchissant que l'autre, il convient cependant pour faciliter l'enflure du visage & des mains que le malade se tienne au lit, les mains sous la couverture. On ne doit point purger dans ce période; quelque chose qu'ayent dit plusieurs Médecins, il ne faut point détourner la nature de son opération: ce qu'on ne manqueroit pas de faire par des purgatifs. *Mirum enim est*, dit Méad, *cutis cum renibus consortium; quò fit ut facillimè per hos expurgetur quicumque humor per illius glandulas secerni solet*, Un secours extrêmement efficace, & qu'on doit employer dans

ce période ci, c'eſt de couper les boutons, non-ſeulement au viſage, mais même partout le corps. En effet, on prévient par-là le ſéjour du pus, on empêche qu'il ne ronge & ne produiſe des cicatrices difformes; de plus, en donnant ainſi une iſſue à la matière variolique, on empêche qu'elle ne repaſſe dans le ſang, & ne cauſe cette fièvre putride, dont Sydenham a parlé. Comme les boutons vuidés ſe rempliſſent aſſez vîte, il faut réiterer l'ouverture au bout de quelques heures, & y revenir cinq ou ſix fois de ſuite. Quand on en a coupé une certaine quantité, on applique à différentes repriſes une éponge trempée dans une diſſolution de craie, pour enlever ce pus qui ſe forme aiſément en croutes, & tempérer l'acrimonie de celui qui vient de nouveau.

Dans le quatrième tems, on doit purger après que les croutes ſont tombées, ou qu'elles commencent à tomber; & cela à pluſieurs repriſes, pour empêcher le reflux de la matiere purulente au dedans, & prévenir la fiévre putride, ſuivant le précepte de Sydenham. C'eſt dans cette vue, que ce célébre Praticien donnoit à ſes malades cinq ou ſix cuillerées de vin de Canarie, ou tel autre cordial. Car pour lors la ſéchereſſe & la dureté des puſtules, ſurtout lorſqu'elles n'ont point été coupées, empêchant l'évaporation des particules de la matière qui ſe trouve convertie en pus, ces émanations putrides retourneroient ſe mêler avec le ſang. Il faut auſſi défendre aux malades de s'expoſer trop tôt à l'air, les premiers jours de la convaleſcence, parce qu'il y a encore quelques reſtes de la matiere qui tranſpirent, & dont la répercuſſion ſeroit dangereuſe: il ne faut pas non plus qu'ils mangent trop tôt, les forces digeſtives ſont trop affoiblies; ce n'eſt que peu-à-peu qu'ils doivent venir juſqu'aux alimens ſolides.

A l'égard des remédes externes ou des topiques, il y en a qui veulent que dans le premier tems, pour favoriſer l'éruption, on faſſe des fomentations avec

l'eau chaude, que l'on employe même les bains : ces choſes peuvent être utiles, ſi abſolument l'éruption étoit difficile; mais il ne faut pas abuſer de ces moyens, ſurtout du bain. Car, comme M. Lorry l'a très-bien obſervé dans ſon Traité de la mélancolie, le poids de l'eau venant à comprimer les vaiſſeaux qui régnent à la ſuperficie du corps, occaſionne un reflux du ſang qui fait pléthore à l'intérieur.

Telle eſt la méthode que l'on doit ſuivre dans le traitement de la petite vérole, ſoit diſcrete, ſoit confluente, lorſqu'elle eſt bénigne : mais lorſqu'il ſe mêle de la malignité, il ſurvient des ſymptômes de mauvaiſe nature, auxquels il faut parer. Dans le tems de l'éruption, par exemple, la matière rentre quelquefois ſenſiblement, les puſtules diſparoiſſent, ou toutes, ou en partie, ou du moins ceſſent de ſortir. Les cauſes les plus ordinaires de cet accident, ſont, la foibleſſe du malade, la concentration du pouls; enfin une grande diminution dans la circulation : cette foibleſſe & cette concentration du pouls, peuvent venir ou d'un émétique dont l'effet eſt ordinairement d'affoiblir, ou de ſaburre. Dans le premier cas, l'indication eſt de ranimer la circulation par le moyen de cordiaux vifs, mais qu'on peut tempérer ſi l'affaiſſement n'eſt pas total; il eſt bon de remarquer que la foibleſſe qui ſuit l'émétique, eſt la moins à craindre & qu'elle ſe diſſipe bientôt : ſi la foibleſſe vient de ſaburre, il faut donner l'émétique, & enſuite les cordiaux : car nous ne ſommes point d'avis de mêler les cordiaux avec l'émétique, l'effet de celui-ci eſt plus conſidérable, & conſéquemment il en réſulte une plus grande atonie.

Dans la ſuppuration, il ne ſe fait pas une véritable rentrée de la petite vérole, c'eſt-à-dire, que les puſtules ne diſparoiſſent pas, parce que le pus groſſier ne peut rentrer dans la maſſe du ſang, mais elles s'enfoncent par leur extrêmité, & forment ce que l'on appelle *le godet;* ce cas eſt bien plus dangereux que le

premier, il reconnoît également la foiblesse pour cause; le pouls y est concentré, la circulation ralentie; les cordiaux sont certainement indiqués: s'il survient des frissons qui marquent la saburre, on voit la nécessité de purger.

S'il arrive, dans la petite vérole discrete, que la chaleur du régime, & la continuité des sueurs empêchent le visage de s'enfler le huitième jour; que les pustules soient abondantes & l'espace qu'elles laissent entre elles d'un blanc pâle; il faut prescrire un régime plus tempéré, ordonner quelques calmans, qui dirigent le sang & la chaleur vers le visage, ainsi que la nature de la maladie le demande. Lorsque le régime échauffant a été poussé à l'extrême, & qu'en conséquence la sueur qui avoit été très-considérable, cesse tout-à-coup, que le délire & la suppression d'urine se mettent de la partie, les remédes prescrits ci-dessus, sont souvent impuissans. Il faut pour lors, dit Sydenham, donner les calmans les plus forts, employer la saignée, faire lever le malade & l'exposer au froid. On ne trouvera pas cette méthode déraisonnable, ajoute-t-il, si l'on fait attention que plusieurs malades n'ont échappés du danger qui les menaçoit, qu'à l'aide d'un saignement de nez copieux.

Supposé que la salive ait tellement été épaissie par la chaleur qui a précédé, que le malade court risque d'être suffoqué, comme il arrive pour l'ordinaire le onzième jour, on aura soin de lui seringuer nuit & jour, dans la gorge, un gargarisme fait avec l'orge & le miel rosat, ou l'oximel simple, & le miel rosat, à la dose de deux onces chaque.

On prévient & on appaise les autres symptômes dont cette maladie est accompagnée, à l'aide d'un régime tempéré; par exemple, les mêmes remédes qui font cesser le délire en rafraîchissant le sang, dissipe aussi le *coma*, bien que ce soit un symptôme tout-à-fait différent.

Dans la suppression d'urine à laquelle les malades jeunes

jeunes & vigoureux, ſont quelquefois ſujets, à cauſe de la chaleur & de l'agitation immodérée du ſang, Sydenham avoue, qu'après avoir employé toutes ſortes de diurétiques, rien ne lui a ſi bien réuſſi que de faire faire au malade trois ou quatre tours par la chambre.

Si le dévoiement commence après l'éruption, ou immédiatement avant la ſuppuration, ou dans tout le tems qu'elle durera, s'il fait rendre des matieres crues, ſéreuſes, & verdâtres, il faudra l'arrêter doucement, en corrigeant le caractère des humeurs qui le cauſent : rien ne conviendra mieux pour lors, que la décoction blanche, les abſorbans auxquels on pourra joindre le cachou, ou un peu de thériaque, pourvu que la tête ne ſoit nullement frappée.

Toutes les eſpèces de petite vérole confluente maligne, ont ce ſymptôme commun que la fièvre ne ceſſe ni dans les unes, ni dans les autres, pendant tout le cours de la maladie.

Dans la petite vérole confluente cryſtalline, il faut principalement faire attention au dévoiement, qui paroît dès le commencement ; il faut bien ſe garder de l'arrêter abſolument, il ſuffit de le calmer : on ne doit pas le regarder comme un mal, pourvu néanmoins, qu'il ne ſoit pas trop violent ; qu'il n'empêche pas les boutons de s'élever & de groſſir ; les parties de ſe gonfler, & qu'il ne faſſe point naître d'autres accidens. S'il venoit ou à diminuer conſidérablement, ou même à ceſſer tout-à-fait, enſorte que le ventre devint bouffi, il faudroit le rappeller par des lavemens doux, & retrancher tous les remédes qui pourroient lui faire obſtacle.

Dans la petite vérole noire ou ſcorbutique, ce ſont les acides qui ont paru réuſſir le plus ; Sydendam préféroit l'eſprit de vitriol à tous les autres. Il dit s'en être ſervi avec beaucoup de ſuccès dans une petite vérole fort approchante de celle-ci, qui fut très-fréquente à Londres en 1674.

Dans l'espèce de petite vérole confluente, compliquée de fièvre maligne, que le Médecin attentif reconnoît au battement des artères carotides, à la rougeur des yeux, à la roideur des tendons, on doit saigner & purger les malades le plus promptement qu'il sera possible ; les tenir au régime délayant ; mais surtout il est essentiel de leur appliquer les vésicatoires de très-bonne heure, pour prevenir l'engorgement des glandes & des vaisseaux : car s'il est une fois formé & poussé jusqu'à un certain degré, les vésicatoires n'opèrent plus rien, quand même ils feroient sortir une assez grande abondance de sérosités. Il nous reste, pour finir cet article, à faire remarquer avec Méad, qu'il n'y a aucune maladie qui demande plus la purgation que la petite vérole. On voit en effet, lorsqu'on néglige de purger beaucoup, que ceux qui jouissoient auparavant de la meilleure santé, sont sujets, pour le reste de leur vie, à une fluxion d'humeurs âcres sur les poumons, ou sur quelqu'autre partie. Il arrive quelquefois aussi, longtems après que le malade est guérie de la petite vérole confluente, que ses jambes sont affectées d'une enflure incommode, qui se dissipe d'elle-même, après une saignée, & quelques purgations, ou à l'aide de fomentations faites avec des herbes émollientes & discussives, telles que les feuilles de mauve, de bouillon blanc, de sureau, de laurier, de camomille, & de mélilot cuit dans du lait.

VÉROLE. (Inoculation de la petite) (Méd.) L'inoculation est cette opération, par le moyen de laquelle, en mettant un peu de pus pris des boutons mûrs d'une personne qui a la petite vérole, dans une légère incision faite à la peau d'une personne qui ne l'a pas eu, on lui procure cette maladie. L'origine de l'inoculation est absolument inconnue, elle est d'une antiquité aussi reculée, que son usage est étendu : tout ce qu'on sçait, c'est qu'elle nous vient de Géorgie & de Circassie, & qu'elle étoit pratiquée à la Chine depuis un tems immémorial. Si cette invention a eu par-

mi nous beaucoup de ſectateurs, elle a eu auſſi beaucoup d'ennemis. C'eſt le ſort des plus belles & des plus utiles découvertes ; on étoit prêt à défendre par un Arrêt du Parlement, l'uſage de l'émétique, lorſque ce reméde opéroit des cures ſurprenantes. La découverte de la circulation du ſang, par l'immortel Harvée, n'a-t-elle pas été traitée d'erreur & d'impoſture par pluſieurs perſonnes ? L'inoculation n'a pas éprouvé moins de contradictions ; mais on peut dire avec vérité, qu'on a été trop loin dans la critique, comme dans l'apologie. Nous allons examiner cette queſtion importante avec impartialité ; nous mettrons dans le plus grand jour, les avantages de cette pratique, ſans en diſſimuler les inconvéniens, car il y en a : ſans doute il ſeroit plus à déſirer qu'on s'appliquât à combattre & à détruire cette maladie, puiſque c'eſt une eſpèce de peſte qui ſe communique par contagion. Plus ſages en cela que nous, les Hottentots ſçavent ſe préſerver de ce fléau, en employant toutes les précautions qu'une police ſage & éclairée nous a fait prendre contre la peſte.

Il paroît d'abord fort extraordinaire de penſer à donner une maladie à quelqu'un qui ſe porte bien ; & il faut, ſans doute, de fortes raiſons pour ſe décider à prendre ce parti : ces raiſons ſont tirées des caractères de la petite vérole, des circonſtances qui influent ſur l'iſſue de cette maladie, & des ſuccès de l'inoculation.

La petite vérole eſt une maladie, dont le plus grand nombre des hommes eſt attaqué une fois en ſa vie ; mais quand on l'a eu une fois, il eſt rare qu'on l'ait une ſeconde, pourvu cependant que la maladie ait parcouru exactement ſes quatre périodes. Les exemples du contraire qu'on rapporte, ne prouvent rien ; ce ſont des exceptions à une régle générale : en conſéquence quiconque n'a pas eu la petite vérole, la craint, parce qu'il ſçait que chacun peut l'avoir, & qu'elle eſt dangereuſe ; quiconque l'a eue ne la redoute plus, parce qu'il ſçait qu'on ne l'a pas deux fois.

L'expérience a malheureusement démontré que la petite vérole n'étoit pas toujours bénigne ; les Médecins attentifs, ont observé que, lorsqu'il régnoit une épidémie, & que la petite vérole survenoit, elle ne manquoit jamais de prendre le caractère de l'épidémie régnante.

De plus, il arrive très-souvent que le corps n'est pas disposé à prendre une maladie inflammatoire, comme la petite vérole : aussi cause-t-elle souvent de très-grands ravages à l'âge de puberté, dans l'un & l'autre sexe ; lorsque c'est le tems de l'effervescence des passions : la petite vérole ne peut qu'être très-dangereuse dans les vieillards ; la rigidité des fibres, le peu de soupleſſe de la peau, doivent inspirer beaucoup de frayeur d'une maladie inflammatoire & éruptive : il est évident aussi qu'elle n'est pas sans danger, lorsqu'elle survient à la fin d'un été extrêmement chaud & sec.

C'est d'après toutes ces considérations, que l'intetêt chez les peuples barbares, l'amour de l'humanité chez les nations policées, ont introduit la pratique de l'inoculation. Et en effet, ne prévient-elle pas tous les inconvéniens qui résultent de la petite vérole naturelle ? On est maître de choisir la saison la plus favorable, de prendre le tems où il ne régne aucune épidémie, où les petites véroles naturelles sont bénignes. La liberté qu'on a d'attendre l'âge convenable, de profiter du calme des sens, du silence des passions, répond aussi du succès. De plus, par la préparation, on prévient toutes les complications qui pourroient arriver dans le cours de la maladie.

C'est envain qu'on a tenté d'effrayer les esprits foibles, en prétendant qu'on pouvoit inoculer avec la petite vérole beaucoup d'autres maladies contagieuses. Quel est le Médecin assez mal adroit, assez étourdi, pour ne pas choisir dans un corps sain & bien constitué, la matiere variolique dont il veut faire usage ? Supposons encore que des circonstances qu'on n'ait

pas pu prévoir, ayent empêché de faire le choix convenable ; des Médecins instruits & dignes de foi, attestent que de la matiere variolique prise d'un corps infecté de la maladie vénérienne, n'a produit dans les humeurs aucune altération étrangère. Mais, dit-on, on n'est pas à l'abri de la récidive. L'est-t-on par la petite vérole naturelle ? Quel travers absurde de demander de l'inoculation une sureté, que ne donne pas la maladie elle-même, quand elle est naturelle ? N'est-ce donc pas le même venin ? Peut-on attendre de la même cause un effet différent ?

Nous sommes bien éloignés de croire que l'inoculation soit sans inconvéniens, que les accidens qui peuvent en résulter, soient des phantômes créés par la frayeur, & que réalise la malignité des anti-inoculateurs. Nous avouerons bien que l'étourderie & l'ignorance des inoculateurs, ont pu lui nuire, & qu'elle ne souffriroit pas autant de difficultés si ces premiers Apôtres avoient été des gens éclairés ; mais nous croyons aussi qu'il y a des objections auxquelles on n'a pas encore pu répondre. On nous cite des calculs faits en Angleterre, en Ecosse, & on nous dit ; quand on admettroit la proportion la plus défavorable à l'inoculation, l'avantage seroit encore de son côté. Qu'importe des expériences faites dans des climats étrangers ! Ne voit-on pas tous les jours les mêmes maladies être très-différentes, à raison du climat, de la manière de vivre, de la disposition des corps ? La maladie vénérienne est-elle en Suede, la même qu'en Espagne ? D'ailleurs c'est la cause de la postérité qu'on juge ici ; pour décider, l'expérience d'un jour ne suffit donc pas, c'est celle d'un siécle qu'il faut. Le succès, paroît répondre aux vœux des inoculateurs ; à la bonne heure : mais peuvent-ils assurer aux inoculés qu'ils n'auront pas dans leur vieillesse des maux qu'ils n'auroient pas eu sans l'inoculation ; & qui nous dira si nos enfans ne feront pas les malheureuses victimes de notre crédulité ? Le virus variolique ne peut-il pas être alteré

par nos humeurs, dégénérer, produire d'autres maladies; comme la maladie vénérienne produit les écrouelles, le rachitis, &c? Il en eſt de la petite vérole, comme de la peſte, & de toute autre maladie contagieuſe, on peut avoir un corps qui ne ſoit pas diſpoſé à prendre la contagion; croit-on que pour lors le virus introduit par l'inoculation, demeure oiſif? *hæret lateri lethalis arundo.*

L'examen qui précéde l'inoculation doit ſe porter, 1°. Sur l'âge le plus convenable. 2°. Sur la conſtitution la plus heureuſe. 3°. Sur la ſaiſon la plus favorable. La régle générale ſur l'âge, eſt de prendre les cinq ou ſix premiers mois de la vie, ou d'attendre que l'enfant ait atteint ſa troiſième ou quatrième année. Les raiſons qui juſtifient un pareil choix ſont, qu'avant l'âge de ſix mois, l'enfant eſt naturellement préparé; le tetton de la nourrice lui tient lieu de tout; ſa peau eſt fine, douce, perméable au miaſme variolique. Depuis ce terme, juſqu'à celui de trois ans, il eſt expoſé aux dangers de la dentition, de la diarrhée, des convulſions, des autres accidens propres à ce premier âge. Dans l'intervalle de trois, à huit ou dix ans, les enfans ſont moins ſujets aux accidens du premier âge, ils commencent à avoir plus de ce *vis vitæ*, dont l'excès n'eſt point encore à craindre: le tempérament n'a pu encore s'altérer par le travail, les veilles, le chagrin; les paſſions de l'ame ſont tranquilles, ou même nulles. Un autre avantage bien conſidérable, c'eſt de n'avoir aucune crainte de cette maladie. Enfin en inoculant à cet âge, on imite la nature qui donne cette maladie plus communément aux enfans, qu'aux adultes.

S'il eſt important d'examiner & de déterminer l'âge du ſujet à inoculer, il l'eſt bien davantage de porter cet examen ſur le ſujet lui-même. On rejette en conſéquence les mauvaiſes conſtitutions, les enfans chez leſquels il exiſte un vice connu, tels que les ſcrophuleux, les ſcorbutiques, ceux qui ſont nés de peres at-

taqués de mal vénérien, de la goutte. Il ne faut pas non plus inoculer les jeunes gens épuisés, n'importe pas quel exercice ; ceux qui sont trop foibles ; on doit encore exclure les femmes grosses, parce qu'il y a des risques à courir pour la mère & pour l'enfant. Il est prudent de ne point pratiquer l'insertion chez les filles qui se trouvent à la veille d'être nubiles ; il seroit à craindre que l'apparition des régles ne se fit dans le moment de la fièvre d'éruption. On peut aussi pour plus grande sûreté, user de la même précaution chez les garçons qui sont au tems de la puberté. Il est certain que dans ce moment de crise, il se fait chez les jeunes gens une révolution, moins laborieuse à la vérité que chez les filles, mais assez forte.

Ce n'est pas assez d'avoir déterminé l'âge & la constitution les plus favorables à l'insertion de la petite vérole, il faut encore examiner quelle est la saison la plus convenable à cette opération. On choisira donc le tems où la saison est la plus tempérée, le printems & l'automne paroissent mériter la préférence. Il faut de plus observer avec attention, s'il ne règne pas des maladies épidémiques autres que la petite vérole. On doit pousser la précaution plus loin, ne point inoculer lorsqu'il y a une épidémie de petites véroles très-meurtrieres, quoique plusieurs inoculateurs ayent prétendu qu'il falloit au contraire se hâter de mettre en usage cette pratique salutaire, & propre à s'opposer efficacement aux ravages affreux que cause en pareille circonstance la petite vérole naturelle.

Doit-on, ou ne doit-on pas préparer le sujet qu'on veut inoculer? Pour répondre à cette question, il faut examiner qu'est-ce que préparer une personne à l'insertion de la petite vérole : c'est travailler à la mettre dans les dispositions nécessaires & propres à lui donner cette maladie, de la maniere la plus heureuse & la plus favorable. Or ces dispositions sont celles qui approchent le plus de l'état de santé : l'on sent que les dérangemens de la santé étant très-différens, les pré-

parations ne peuvent pas être les mêmes, & qu'un enfant sujet à une maladie habituelle, ne peut pas être préparé comme celui qui est sujet à une maladie toute différente. Ce qu'on peut dire de plus général à cet égard, se réduit aux trois chefs suivans. 1°. Ou la constitution du sujet est trop foible, trop délicate; & dans ce cas, il faut la fortifier. 2°. Ou elle est trop forte, trop robuste; pour lors il faut l'affoiblir. 3°. Ou enfin elle vicie de quelque manière, & dans cette supposition, il faut la corriger, c'est ce qui s'appelle la préparation générale. Vient ensuite la préparation particulière, qui consiste à faire saigner du bras le sujet s'il est fort, robuste, pléthorique, le mettre au petit lait pendant quelques jours, le purger, lui faire prendre quelques bains, ou au moins des pédiluves, jusqu'au moment où les premiers symptômes de la fièvre se font appercevoir. Si le sujet à inoculer est délicat & foible, il n'y a ni saignée, ni bain à mettre en usage, il faut tout simplement le mettre pendant quelques jours à une boisson d'eau d'orge & de lait, & le cinquième ou le sixième, le purger. Si c'est un enfant chez lequel on soupçonne des vers, il faut lui faire prendre le soir des trois jours qui précède la purgation, une pillule faite avec quelques grains de mercure doux, de diacrède, ou de jalap triturés avec suffisante quantité de sucre; le lendemain de la purgation, on fait reprendre l'usage de la boisson. La veille de l'opération on le purgera pour la seconde fois. Si le sujet est humoral, il faut répéter la purgation quatre ou cinq jours après l'insertion, ou ce qui est la même chose, l'avant veille du jour où la maladie doit se déclarer.

Le sujet étant bien préparé, il faut en venir à l'opération. On peut la faire de trois manières; par les vésicatoires, l'incision, ou la piquûre.

Dans le premier cas, on applique aux deux bras une petite emplâtre de la longueur de l'ongle, & saupoudrée de cantharides, au-dessous de l'insertion du

muſcle deltoïde : on l'y laiſſe huit ou dix heures, puis on l'ôte, en enlevant la portion d'épiderme qui a été détachée par l'action du véſicatoire ; on applique ſur la plaie de la charpie imbue de la matière fraîche des puſtules d'une petite vérole bénigne & diſcrète. On met par-deſſus une compreſſe, & l'on contient le tout au moyen d'un bandage convenable. On laiſſe les choſes dans cet état pendant vingt-quatre heures, au bout deſquelles on léve l'appareil, & l'on panſe méthodiquement la plaie avec le digeſtif ſimple, ou tel autre médicament, juſqu'à l'entière guériſon des ulcères qui vont ſuccéder.

Dans le ſecond cas, on fait avec une lancette fixée, une inciſion aux deux bras, au-deſſous de l'attache du muſcle deltoïde, à l'endroit où on applique le cautère. On couche, ſur la longueur de l'inciſion, un fil imbu & pénétré de pus variolique, ayant les conditions requiſes. Pour contenir ce fil en place, on met par-deſſus un emplâtre de diapalme, puis une compreſſe maintenue par quelques tours de bande : on laiſſe les choſes dans cet état, pendant trente-ſix ou quarante heures, après leſquelles on léve l'appareil, & on panſe comme ci-deſſus.

Pour faire l'opération par l'inciſion, on mouille bien la pointe d'une lancette avec une éponge imbibée de pus ; ou bien ce qui eſt plus ſimple, on plonge la pointe de la lancette dans une puſtule bien remplie, puis avec la pointe de la lancette, on fait une piquûre en ſoulevant horiſontalement l'épiderme environ une ligne au plus ; on remue la pointe trois ou quatre fois de côté & d'autre pour mieux loger la matiere. Il faut que le ſang paroiſſe un tant ſoit peu. En retirant la lancette, on ferme la plaie, en la comprimant un inſtant avec le pouce, & l'opération eſt finie, il n'eſt pas néceſſaire de mettre ni emplâtre, ni bandage. Quatre ou cinq jours après, ſi l'opération produit ſon effet, on apperçoit une légère inflammation, & un peu de dureté à l'endroit de la piquûre : la maladie va ſon train ordinaire.

De ces trois méthodes, celle qui nous paroît préférable, eſt la méthode du véſicatoire : pour être convaincu qu'elle procure de plus grands avantages que les deux autres, il ſuffit de faire attention à l'action des véſicatoires, dans les petites véroles naturelles. Que prétend t-on faire en appliquant les véſicatoires ? Détourner de la tête une partie de la matière variolique, empêcher par cette ſuppuration factice, l'abondance de la ſuppuration des boutons de la petite vérole. Il eſt donc conſtant, d'après cela, qu'en employant le véſicatoire dans la petite vérole inoculée, on eſt encore plus ſûr d'avoir moins d'accidens, & une petite vérole moins abondante. Les Chinois ont une autre manière d'inoculer la petite vérole. Ils prennent quelques croutes de boutons de petite vérole, un grain de muſc, en forment avec du coton une petite tente qu'ils enferment dans les narines : mais comme l'obſerve le Docteur Méad, cette méthode doit être ſujette à beaucoup d'accidens.

Après l'opération, l'inoculé continue pendant pluſieurs jours à ſe bien porter; on le laiſſe manger comme pendant la préparation, on continue à ſortir s'il fait beau tems; c'eſt le premier période de la maladie : car on peut diviſer le cours de la maladie en quatre tems ou périodes. Le premier s'étend depuis le moment de l'opération, juſqu'à celui où la fièvre ſe fait appercevoir : le ſecond eſt marqué par la fièvre d'invaſion qui dure communément trois jours, comme dans la petite vérole naturelle : le troiſième, par la ſortie des boutons qui en dure autant : le quatrième enfin, par la ſuppuration de ces mêmes boutons, & le deſſéchement des puſtules. Les ſymptômes qui ſe font appercevoir dans le premier période, ſe réduiſent à ceux qui ſont propres à la partie inoculée, le reſte de l'économie animale n'étant point encore affectée. Il eſt aiſé de voir que ces ſymptômes ſont les ſeuls qui ne ſe rencontrent pas dans la petite vérole naturelle. Le ſixième, le ſeptième, ou le huitième jour, quel-

quefois même plus tard, le malade commence à être las, abattu, dégoûté, inquiet, il a un peu de fièvre, mal à la tête, quelquefois soif: c'est le commencement du second période, c'est-à dire, de l'invasion. Pour lors tout se passe comme dans une petite vérole naturelle discrète, très-bénigne, excepté que tous les symptômes sont encore plus legers. La fièvre de suppuration est toujours moins forte, parce qu'à nombre égal de boutons, l'irritation doit être beaucoup moins forte sur un corps assoupli, & adouci par la préparation, que sur un autre; c'est par cette raison, que dans la petite vérole donnée par inoculation, on voit beaucoup plus de furoncles & de tumeurs aux aisselles, & derriere les oreilles, que dans la petite vérole naturelle, aussi le Docteur Méad recommande-t-il de purger plus souvent après l'inoculation.

VÉROLE. (Grosse) (Méd.) *Voyez* VÉNÉRIENNE, (Maladie.)

VÉRONIQUE. (Bot.) *Veronica.* C'est une plante dont les Botanistes distinguent un très-grand nombre d'espèces: nous ne parlerons ici que de celles qui sont d'usage en Médecine.

La véronique des bois ou des haies, *chamædris spuria minor rotundifolia*, C. B. P. *chamædrys spuria latifolia*, J. B. *veronica minor foliis imis rotundioribus*, Inst. R. H. *veronica rotundifolia* Offic. se trouve assez communément dans les bois, le long des haies, dans les pâturages. Ses fleurs sont d'une seule piéce, disposées en maniere de thyrse, bleuâtres, portées sur de courts pédicules. Quand les fleurs sont passées, il leur succède des capsules séminales applaties, divisées en deux corps, & remplies de petites semences rondes. La racine de cette plante est fibreuse, rampante, déliée. Elle pousse plusieurs tiges qui s'élevent à la hauteur d'un pied ou environ; ces tiges sont cylindriques, foibles, velues, garnies de feuilles opposées l'une à l'autre, dentelées en leurs bords, de couleur verdâtre, ridées, arrondies, approchant assez de celles

de la vraie germandrée. Des aiſſelles de ces feuilles naiſſent, en Avril & en Juin, les fleurs dont nous avons parlé plus haut. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette plante, c'eſt que les feuilles qui ſont au haut des tiges, ont contre la régle ordinaire, des queues plus longues que celles d'en bas.

La véronique à épi, *veronica ſpicata recta major & minor*, J. B. *veronica ſpicata minor*, C. B. P. *veronica ſpicata* Offic. croît dans les forêts, les pâturages ſablonneux, ſa tige s'élève à la hauteur d'un demi-pied, quelquefois d'un pied, & même davantage. Cette tige eſt garnie par intervalles, de feuilles crénelées & velues, pointues & étroites; elle ſe termine par un long épi de fleurs bleues, lequel fleurit peu-à-peu de bas en haut, en Juillet & Août. Quand ces fleurs ſont tombées, il leur ſuccède des capſules applaties en cœur, & partagées en deux loges, où ſont contenues pluſieurs ſemences menues & arrondies.

La racine de la véronique à épi, eſt oblique, vivace, fibreuſe.

La véronique femelle eſt auſſi nommée *velvote*. *Voyez* ce mot.

La véronique mâle, ou le thé de l'Europe, *veronica mas ſupina & vulgatiſſima* C. B. P. *veronica mas* Offic. *veronica ſpicatis floribus, foliis oppoſitis, caule procumbente* Linn. *veronica vulgatior folio rotundiore* J. B. ſe trouve fréquemment dans les bois, les bruyères, les lieux incultes, ſecs, pierreux, les pâturages; on en voit auſſi quelquefois le long des haies, & ſur les côteaux expoſés au ſoleil. Ses fleurs ſont bleuâtres, quelquefois blanches, petites, diſpoſées en maniere d'épi, comme celles de la germandrée. Chacune d'elles eſt une roſette à quatre quartiers; il leur ſuccéde des fruits en cœur, partagés en deux bourſes qui contiennent pluſieurs ſemences menues, rondes, noirâtres. Ses feuilles ſont velues, dentelées en leurs bords, d'un goût âcre & amer, & aſſez ſemblables à celles du prunier & oppoſées. Ses tiges ſont foibles, cylin-

driques, nouées, velues, couchées ordinairement sur la surface de la terre. Sa racine est traçante & vivace. Cette plante fleurit au printems, & en été. On donne la préférence à celle qui croît aux pieds des chênes; elle demeure verte toute l'année.

La véronique des prés, ou la germandrée bâtarde, *chamædris spuria anguſtifolia* J. B. *chamædris ſpuria major anguſtifolia* C. B. P. *veronica Pratenſis* Offic. se voit communément dans les prés, le long des eaux courantes, & rarement dans les forêts. Ses fleurs sont bleuâtres, naissent sur des tiges, qui se divisent vers leur extrémité, en deux ou trois rameaux; il leur succède des capsules qui ressemblent à celle de la véronique mâle, & qui contiennent plusieurs semences menues & arrondies. Ses feuilles sont opposées, oblongnes, dentelées. Ses tiges sont ordinairement couchées par terre, quelquefois néanmoins elles s'élèvent un peu. Elles ont la longueur d'un demi-pied, ou même d'un pied, sont velues, rondes, ligneuses, disposées en épi, & sa racine est transparente, vivace, longue, fibreuse, ligneuse; la véronique des prés fleurit en Mai & Juin, même plus tard, surtout dans les pays froids, comme en Angleterre.

La véronique mâle est, de toutes les espèces dont nous venons de parler, celle dont on se sert le plus fréquemment. Elle est rangée dans la classe des remédes sudorifiques, vulnéraires, détersifs, diurétiques. On la regarde comme très-propre à débarrasser les poumons des matieres gluantes & purulentes qui pourroient y séjourner. En effet, la tisanne faite avec cette plante, & le syrop fait avec son jus & le sucre, font beaucoup de bien dans la toux séche, l'asthme, la pthysie, le crachement de sang. La véronique mâle est aussi fort estimée dans la jauniſſe, & les maladies longues causées par les obstructions du foie, & des glandes du mésentère. On en prescrit l'usage, avec beaucoup de succès, aux personnes tourmentées de la gravelle, de la colique néphrétique, à ceux qui ont

des rétentions d'urine : on l'emploie encore avec beaucoup de succès dans la migraine, la pesanteur de tête, les étourdissemens, les assoupissemens. L'usage le plus ordinaire de la véronique mâle, est d'employer ses feuilles infusées à la maniere du thé, à la dose d'une pincée dans un demi-septier d'eau, ou d'une petite poignée, dans du bouillon dégraissé. On vante fort pour la colique, l'usage fréquent des lavemens faits avec une livre de la décoction de cette plante, une once de beurre, & autant de sucre. Le syrop de véronique mâle se donne depuis une once, jusqu'à deux.

Quant à l'usage extérieur de la véronique mâle, elle est fort utile pour les ulcères aux jambes, la galle, la gratelle, les taches de la peau, même pour le cancer, suivant plusieurs Auteurs. Pour combattre ces maladies, on baſſine les parties affectées avec sa décoction, ou son eau distillée, & l'on en fait des fomentations.

Les feuilles de la véronique mâle entrent dans l'eau vulnéraire, & l'eau générale, dans le baume vulnéraire, & dans le mondificatif d'ache de la Pharmacopée de Paris. Le suc de la plante entre dans l'emplâtre oppodelthos. Les bornes que nous nous sommes prescrites, ne nous permettent pas d'entrer ici dans le détail de toutes les propriétés attribuées à la véronique mâle, ceux qui désireront en être plus au fait, pourront consulter l'ouvrage donné à Paris, sur l'histoire de cette plante, ouvrage connu sous le titre de *Thé de l'Europe.*

Au défaut de véronique mâle, on pourra se servir des autres espèces dont nous avons donné la description : elles possèdent les mêmes vertus, quoique dans un degré inférieur.

VERRE D'ANTIMOINE. (Pharm.) Ce médicament se fait avec de l'antimoine calciné, que l'on met en fusion, au moyen d'un feu très violent. C'est un des vomitifs les plus énergiques. Pour l'usage, on le réduit en poudre impalpable, dont la dose est depuis

un grain, jusqu'à quatre. L'on a vu plusieurs Auteurs prétendre que ce remède est un vrai spécifique dans la colique des Peintres & des Plombiers. Mais c'est une folie de croire que les autres vomitifs n'ayent pas autant d'efficacité que celui-ci, dans le cas dont il est ici question.

Le verre d'antimoine ciré ou corrigé avec la cire, se prépare en faisant fondre du verre d'antimoine avec une huitième partie de cire jaune; on verse le mêlange en fusion sur du papier, puis on le réduit en poudre très-fine. C'est aux Médecins d'Edimbourg qu'on est redevable de l'invention de ce remède. On l'emploie avec succès dans la dysenterie, mais nous nous garderons bien d'avancer qu'il soit un *spécifique*, comme ses Auteurs l'ont publié. Son effet n'est pas toujours constant: tantôt il purge par en bas, tantôt il fait vomir: quelquefois aussi il ne produit aucune évacuation. Lorsque l'on a prescrit les remèdes convenables au commencement du traitement de la dysenterie, on ordonne le verre d'antimoine, ou tous les jours, ou de deux jours l'un, d'abord depuis deux grains, jusqu'à quatre, sous la forme de bol; puis on augmente peu-à-peu cette dose que l'on proportionne à l'opiniâtreté de la maladie, & qui peut aller jusqu'à douze grains, & même plus.

La dysenterie se guérit quelquefois après l'usage d'une seule dose de verre d'antimoine ciré. Mais cela est rare: communément il faut en prendre quatre à cinq doses, avant que d'obtenir une parfaite guérison.

Ce médicament ne remplit pas toujours les espérances que l'on a fondé sur son usage: il paroît même à quelques-uns qu'il y a du danger à s'en servir. Ils doutent avec assez de fondement, qu'un peu de cire desséchée & brûlée, soit propre à émousser autant qu'on le prétend, l'action violente du verre d'antimoine. Nous ne pouvons dissimuler que ce doute ne soit fondé.

VERRÉE. (Pharm.) On donne ce nom aux mé-

dicamens liquides du même genre que la potion destinée à être pris en une seule dose.

Verrée Absorbante.

Prenez *D'eau de chicorée, six onces,*
de corail rouge préparé, un gros,
de syrop de chicorée composé de rhubarbe, une once,
Mêlez pour une verrée.

Verrée Adoucissante.

Prenez *D'eau de lis, trois onces,*
d'huile d'amandes douces, une once,
de blanc de baleine, un demi-gros,
de syrop de violette, une once.
Mêlez.

Verrée Anti-dyssentérique.

Prenez *De teinture de roses, six onces,*
de diascordium, ou de confection hyacinthe, un gros,
de syrop de roses sèches, une once.
Mêlez.

Verrée Anti-épileptique.

Prenez *De camphre dissous dans un peu d'huile d'amandes douces, huit grains,*
d'eau de pavot rouge, trois onces,
de syrop de guimauve, une demi-once.
Mêlez pour une verrée.

Verrée Béchique.

Prenez *Fleurs de mauve & de bouillon blanc, de chaque, une pincée.*
Versez dessus six onces d'eau bouillante, passez : ajoutez à la colature une once de syrop de coquelicot.

Verrée

Verrée Cathartique.

Prenez *De pulpe de tamarins, une once.*
Mettez infuser chaudement pendant une nuit, dans six onces de petit lait; passez: ajoutez à la colature deux onces de manne.

Verrée Diurétique.

Prenez *D'infusion de graine de lin, quatre onces,*
de suc de persil, deux onces,
de sel de tamarisc, un demi gros,
de syrop de violettes, une once.
Mêlez.

Verrée Emménagogue.

Prenez *De safran, un demi-scrupule.*
Mettez infuser chaudement, durant une heure, dans huit onces d'eau; passez: ajoutez à la colature une demi-once de jus d'oranges, pour une verrée. Ce remède convient dans le cas d'une suppression survenue tout-à-coup.

VERRUE. (Chir.) C'est une petite élévation, très-souvent ronde & raboteuse, qui survient sur différentes parties du corps, quelquefois même à l'intérieur. Les plus communes sont celles qui arrivent à la peau des mains: on en voit encore assez communément sur les paupières. François *Paulini*, rapporte un exemple d'une verrue formée à l'intérieur; cet exemple fait le sujet d'une observation qu'il a insérée dans les Ephémérides des Curieux de la Nature.

Un soldat se plaignoit depuis long-tems, dit-il, d'une pesanteur considérable à l'estomac, accompagnée de dégoût, de fièvre lente qui redoubloit de tems en tems, & d'une maigreur extrême; enfin il rendit par les selles, une masse grosse comme une noix, avec une grande quantité de sang; il lui survint ensuite une hemophtisie, & il mourut. Son cadavre ayant été disséqué, l'on trouva dans l'estomac, vers le car-

diaque, deux verrues très-adhérentes, environ groſſes comme des noiſettes.

Salmutius dit auſſi avoir trouvé une infinité de verrues dans le cadavre d'une fille morte de cachexie.

Les verrues qui ſurviennent à la peau des mains, prennent différens noms ſuivant la différence de leurs figures : celles qui reſſemblent à un petit porreau, & dont la tête eſt arrondie, ſe nomment *verrues rondes*. Celles qui ont une baſe large & peu d'élévation, s'appellent *verrues plates*, ou *verrues baſſes*. Celles qui ſont très-petites, & dont la ſection fait éprouver un ſentiment ſemblable à celui qu'excite une morſure de fourmi, ſe nomme *myrmécie*.

La Chirurgie ſe ſert de trois moyens pour la guériſon de ces eſpèces de verrues. Lorſqu'elles ſont groſſes, & que leur baſe eſt étroite, c'eſt alors qu'il faut mettre en uſage la ligature. Pour cet effet, on prend un fil de ſoie ; l'on fait autour du pédicule le nœud du Chirurgien que l'on ſerre tous les jours de plus en plus. Lorſqu'on prend le parti de faire la ſection des verrues, il faut immédiatement, après qu'elles ont été coupées, appliquer deſſus quelque remède rongeant, tel que l'huile de tartre par défaillance, la poudre d'alun, le précipité rouge.

La troiſième maniere de détruire les verrues, c'eſt de les conſumer avec les cauſtiques. Mais cette méthode n'eſt pas ſans danger, vu l'irritation violente qu'elle cauſe. Ceux qu'on peut mettre en uſage ſont, l'eſprit de ſel, l'eſprit de vitriol, l'eau forte, le beurre d'antimoine. Pour empêcher que ces remédes ne faſſent des eſcarres trop profonds, il faudra compoſer un petit emplâtre troué dans ſon milieu, de la grandeur de la verrue qu'on voudra toucher ; l'appliquer ſur la partie ; prendre un brin de paille enduit de la liqueur choiſie, dont on touchera la verrue, par ce moyen, la circonférence du tubercule ſera garantie contre le remède durant ſon application ; & le cauſtique ne pourra pas s'étendre & opérer au-delà de la verrue.

Il eſt hors de doute que la méthode de conſumer les verrues au moyen des cauſtiques, ne ſoit préférable aux autres. Premierement, parce qu'elles ne reviennent point quand elles ont été ainſi détruites: en ſecond lieu, parce qu'on peut s'en ſervir pour celles qui ſont trop petites pour être liées ou coupées. Mais il faut être très-prudent, lorſqu'on fait uſage des cauſtiques: lorſqu'on s'en eſt ſervi pour faire diſparoître les verrues, on les couvre d'un emplâtre, & tout s'achéve de lui-même.

M. de Saint-Martin, propoſe dans le quinzième volume du Journal de Médecine, pour la guériſon des verrues, des feuilles de campanule broyées, dont on frotte la partie: ce qui peut ſe réitérer pluſieurs fois conſécutives. Il dit auſſi avoir obſervé que le ſang de taupe eſt un ſpécifique pour la guériſon des verrues.

On remarque trois eſpèces de verrues qui viennent aux paupières: il y en a de petites, étroites & pendantes; il y en a à baſe large: & il y en a d'autres qui ſont couvertes de vaiſſeaux variqueux. Les deux premieres eſpèces ne méritent guères l'attention du Chirurgien: mais la troiſième la mérite toute entière. Les racines des verrues de cette eſpèce, s'implantent dans toute l'épaiſſeur de la peau, ces verrues ont pluſieurs vaiſſeaux ſanguins qui s'écorchent & ſaignent à la moindre impreſſion: elles cauſent une telle démangeaiſon, qu'on eſt obligé d'y porter ſouvent la main, & de les gratter, ce qui les fait dégénérer en cancer.

Les verrues qui viennent aux paupières, ſe lient avec une ſoie, comme nous l'avons dit en parlant de celles qui ſurviennent à la peau des mains. Celles qui ſont plattes, ſe frottent avec le ſuc de grande chélidoine, ou le lait de figuier: on peut encore les toucher légérement avec la diſſolution mercurielle. Si les verrues ſont cancereuſes, il faudra bien ſe garder de détruire les fungoſités avec le cautère actuel ou potentiel. On travaillera d'abord à attaquer le vice cancereux, par les remédes internes. (*Voyez*

CANCER.) On appliquera deux cautères au bras opposé: on les placera le plus proche l'un de l'autre qu'il sera possible. Tout étant ainsi disposé, on emportera avec l'instrument tranchant, toutes les duretés & les fungosités: on établira ensuite une suppuration douce & permanente dans cette partie. On attendra même que la nature se lasse, pour ainsi dire, de fournir de la matiere purulente, & lorsque la source sera totalement tarie, on employera les remédes propres à cicatriser: enfin pendant tout le traitement, on aura soin d'emporter les fungosités, s'il en survient, & de s'opposer à la carie des parties voisines de l'ulcère: en un mot, de faire exfolier ce qui pourroit être carié. Nous ne proposerons point ici des remédes pour la guérison des verrues qui se forment à l'intérieur du corps. Quand bien même on en connoîtroit, les difficultés insurmontables qu'on éprouveroit pour s'assurer de cette existence, empêcheroit qu'on pût les mettre en usage.

Quelquefois les verrues qui surviennent sur différentes parties du corps, sont la suite d'un vice particulier de la masse du sang, tel que du virus vénérien, & alors il faut en même-tems que l'on mete en usage les moyens que nous avons indiqué pour les détruire, en traitant celles qui naissent sur la peau des mains, avoir recours aux remédes antivénériens. Les verrues qui ont pour principe cette espèce de virus, naissent ordinairement sur les parties génitales: il arrive aussi quelquefois aux enfans de quatre à dix ans, qui prennent trop de laitage, d'être couverts de verrues: ils guérissent par le changement de régime, & l'usage des pillules suivantes.

Prenez *Du savon blanc, six dragmes,*
d'extrait de dent de lion, une dragme & demie,
de gomme ammoniac, demi-dragme,
quantité suffisante de syrop de capillaire.

Faites des pillules de trois grains, vous en ferez prendre deux au malade tous les matins à jeun.

VERS. (Méd.) Tout le monde sçait que les vers

ſont des petits inſectes qui n'ont ni os, ni vertèbres. Ils naiſſent dans les hommes, les animaux terreſtres & aquatiques, dans toutes ſortes de végétaux, la neige même, & une infinité d'autres ſubſtances. Nous ne traiterons ici que de ceux qui s'engendrent dans les corps des hommes: notre deſſein eſt de parler dans un article ſéparé de ceux qui ſe forment dans le corps des animaux. Quant à ceux qui naiſſent dans la neige, les végétaux, c'eſt aux Naturaliſtes à en parler.

Jettons les yeux ſur les obſervations que nous ont laiſſé les Auteurs les plus célèbres, & nous ſerons bientôt convaincus qu'il n'y a preſque aucunes parties dans le corps des hommes qui ne puſſent être le foyer des vers. M. Drouin rapporte qu'en examinant la ſtructure de l'organe de l'ouie ſur pluſieurs oreilles humaines, il trouva dans la caiſſe & dans les autres parties qui compoſent cet organe intérieur un ver d'une ſtructure ſinguliere. Sa longueur étoit de plus de deux pouces. Sa tête étoit placée dans la partie oſſeuſe de l'aquéduc qui eſt un canal de communication de l'oreille interne à la bouche; une partie de ſon corps traverſoit la caiſſe derriere la membrane du tambour, & enſuite s'enfonçoit par la fenêtre ronde dans le veſtibule du labyrinthe, puis ſe contournoit, & faiſoit preſque tout le tour du canal ſemi-circulaire ſupérieur, de maniere que ſa queue touchoit dans le veſtibule du labyrinthe, le milieu de ſon corps. M. Gaillard, Docteur en Médecine, fait mention d'une fille dont l'inteſtin colon & une partie du méſentère étoient ulcérés. L'ouverture de cet ulcère étoit telle que le poing y paſſoit avec facilité: elle étoit bouchée par un peloton de vers encore plus grand. On trouve dans les Tranſactions Philoſophiques, une lettre du Docteur Tuberville, ſur des vers trouvés dans l'urine d'une perſonne épileptique.

Etant appellé, dit ce Médecin, pour porter du ſecours à une femme de condition attaquée d'épilepſie dont les accès lui revenoient aſſez fréquemment, j'exa-

minai ſon urine avec attention, & j'y trouvai une multitude de vers courts, munis d'un grand nombre de pieds, & qui reſſembloient aſſez aux millepieds. Il donna, deux ou trois fois à la malade, des pilules purgatives d'agaric & de rhubarbe : mais il trouvoit toujours dans ſon urine, toutes les fois qu'on en apportoit, au moins huit ou dix de ces vers, qui paroiſſoient pleins de vie & de mouvement, & les accès d'épilepſie continuoient toujours : enfin il lui fit prendre une demi-once d'oximel préparé avec l'ellebore, le tout dans de l'eau de tanaiſie, ce qui la guérit parfaitement.

Cette obſervation n'eſt pas la ſeule qu'on a fait ſur les vers ſortis avec l'urine. *Olaus Borrichius*, dit qu'un homme qui avoit eu long tems la fièvre quarte, rendoit de tems en tems des urines remplies de vers morts, qu'on auroit pu prendre pour des vers de terre, s'ils avoient été un peu plus longs & moins gros. *Jean-Louis Hanneman*, parle d'un Religieux de Milan, lequel dans une rétention d'urine, ayant avalé une décoction émolliente & déterſive, rendit une grande quantité d'urine, dans laquelle ſe trouvoit deux vers qui avoient environ une ligne de diamétre, & quatre pieds & demi de longueur. *Jean Aven* a conſigné dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, une obſervation ſur des vers rendus par les urines : voici comme il s'exprime. La fille d'un Potier d'étain, âgée de deux ans, ayant l'appétit dépravé, mangea pendant un certain tems, avec beaucoup d'avidité, de la craie, du charbon, de la terre, & du mortier ſec, après quoi elle rendit dans une ſeule fois, par les urines une multitude de petits vers, ſemblables à ceux que les mouches dépoſent ſur la viande. Elle fut enſuite attaquée d'une fièvre, accompagnée de diarrhée, & ſuivie d'atrophie. Ayant été appellé, je preſcrivis de l'élixir de propriété, mêlé avec l'eſſence d'abſinthe. Après la deuxième ou la troiſième doſe, la malade rendit par les urines, une quantité conſidéra-

ble de petits vers semblables aux premiers. *Mat. Jacobæus*, a consigné dans les Actes de Copenhague, une observation très-curieuse sur des vers sortis par les dents. Une servante tourmentée depuis long-tems d'un cruel mal de dents, ayant essayée envain tous les topiques & tous les spécifiques, eut recours enfin à la semence de jusquiame, qu'elle mit sur des charbons ardens, pour en recevoir la fumée dans la bouche, au moyen d'un entonnoir. Ce secret que lui avoit enseigné un jeune homme, fit sortir sur le champ du creux de la dent, plus d'une cinquantaine de vers blanchâtres, à peine gros comme un fil, qui moururent aussitôt en se tortillant un peu. *Oler Jacobæus*, fait mention d'un homme qui, après avoir souffert pendant long-tems un cruel mal de dent, rendit un petit ver tout vivant, qui fit encore plusieurs sauts après qu'il l'eut craché dans une cuvette. *Olaus Borrichius*, parle d'une pauvre femme d'Elséneur, qui, après avoir longtems souffert des douleurs dans la région hypogastrique, eut un abscès dans l'aîne droite, qui s'ouvrit de lui-même. Il en sortit deux vers, l'un fort gros, mais court, & l'autre grêle comme une ficelle, mais de douze pieds de long. Le même Auteur parle encore d'un homme qui expectora un morceau de chair pourrie, dans lequel il y avoit un ver. Les vers s'engendrent aussi quelquefois dans l'estomac, comme l'observation de *J. L. Hanneman* le prouve: Un jeune homme âgé de vingt-quatre ans à-peu-près, fut travaillé d'une faim si insatiable, qu'il mangeoit presque toujours, sans quoi il tomboit en syncope: enfin il mourut. Son corps ayant été ouvert, on trouva dans l'estomac, un amas considérable de vers entortillés les uns dans les autres. Il y avoit outre ce, dans l'orifice inférieur de ce viscère, deux espèces de glandes de la grosseur d'une noix muscade, remplies de vers, de figure & de couleurs différentes. On trouve dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, une observation de *Frédéric Guillaume Clauderus*, sur l'éro-

sion des intestins & de l'abdomen, occasionnée par des vers. Une femme âgée d'environ cinquante-six ans, dit notre Observateur, fut tout-à-coup saisie d'une douleur à l'hypocondre droit, qui dura quelques jours. Il lui survint au même endroit une tumeur, qui de jour en jour s'élevant en pointe, devint enfin rouge dans le milieu, & s'ouvrit. Aussitôt il en sortit trois vers très-gros. Les jours suivans, il coula par cette ouverture, une liqueur jaune, épaisse & transparente, & cet écoulement continua pendant quatre ans. L'ouverture de l'abdomen s'étant aggrandie, elle donna passage à l'intestin cœcum, & à une portion du colon de la longueur du doigt.

Jean-Daniel Horstius, fait mention d'un ver aîlé trouvé dans le cœur d'un enfant.

Enfin, dit *Thomas Bartholin*, il n'y a aucune partie dans notre corps, dans laquelle il ne puisse s'engendrer des vers. Il s'en forme dans la tête, où ils excitent de violentes douleurs. Je me rappelle d'en avoir vu de cette espèce. On en trouve dans les ulcères du nez, dans les dents, & même dans le cœur. J'en ai vu plus d'une fois dans les reins. Ainsi il n'est pas étonnant qu'on en rende quelquefois avec les urines. Un enfant qui étoit attaqué de la strangurie, ayant fait usage de la poudre de cantharides, avec les yeux d'écrevisses, rendit avec son urine, un petit ver rouge, de la longueur d'une phalange du doigt, & se porta bien ensuite. Rien n'est si commun que les vers des intestins.

Ce que nous avons dit jusqu'ici sur les vers, tend à prouver qu'ils peuvent s'engendrer dans toutes les parties du corps. Entrons actuellement dans le détail qu'exige une matiere aussi importante; & prescrivons les moyens curatifs qu'il faut employer dans une maladie aussi fâcheuse. Les Praticiens distinguent ordinairement quatre espèces de vers; les ascarides, les cucurbitains, les lombricaux, & le solitaire. Les intestins & l'estomac sont communément les parties

qu'ils choiſiſſent pour leur demeure. Les ſignes qui font reconnoître leur préſence, ſont de légeres coliques, une abondance de ſalive à jeun, une odeur déſagréable, d'une eſpèce ſinguliere dans l'haleine, ſurtout le matin, des démangeaiſons dans les narines qui font qu'on les gratte ſouvent, un appétit très-irrégulier, des maux de cœur, des vomiſſemens, quelquefois la conſtipation, plus ſouvent une diarrhée de matieres mal cuites; la ſoif inextinguible, la triſteſſe, la blancheur des urines, les yeux rouges, les peurs, & les grincemens des dents, ſurtout pendant le ſommeil, la fièvre, les friſſons, les convulſions.

On reconnoît les aſcarides, en examinant les déjections, où il s'en trouve preſque toujours. D'ailleurs ces vers cauſent communément des épreintes & des démangeaiſons au fondement. Les vers cucurbitains ſortis par les ſelles, le dégoût, les nauſées, la faim canine, la puanteur de la bouche, les crachotemens fréquens, le viſage pâle, la douleur gravative du bas-ventre, les excrémens muqueux, ce ſont de fortes raiſons de ſoupçonner la préſence du ver ſolitaire ou tœnia: la préſence des vers eſt quelquefois accompagnée des plus terribles ſymptômes, comme de palpitations, de ſueurs froides, de fièvres malignes, de pertes de la vue & de la voix, de paralyſie des mains, des bras, ou des jambes.

Les vers que l'on nomme lombricaux, ſont gros comme un tuyau de plume, & longs ordinairement d'un demi-pied. Les petits inteſtins leur ſervent communément de retraite: cependant ils remontent quelquefois dans l'eſtomac, & ſurtout par la bouche; la préſence des ſignes dont nous avons parlé plus haut, peuvent bien faire conjecturer qu'ils exiſtent, mais leur réunion ne forme pas encore une conviction complette: on ne doit affirmer en pareil cas, que quand on en voit ſortir par la bouche, ou le fondement.

Les aſcarides ſont des petits vers ronds & courts;

ils s'attachent au fondement, & y cauſent des démangeaiſons inſupportables. *Voyez* ASCARIDES.

Les cucurbitains ſont des inſectes dont la figure eſt à-peu-près la même que celle de la graine de citrouille. *Voyez* CUCURBITAINS.

La quatrième eſpèce de vers, eſt celle que l'on nomme ſolitaire : nous en parlerons plus au long dans un inſtant.

Les enfans ſont les plus ſujets aux vers lombricaux ; lorſqu'on a lieu de croire qu'ils en ſont attaqués, on commence par leur faire prendre tous les jours une tiſane faite avec une once de racine de fougère, un gros d'écorce ſéche de citron, que l'on fait bouillir légerement dans une pinte d'eau ; on leur en donne deux verres le matin à jeun, à deux heures de diſtance l'un de l'autre, pendant quatre à cinq jours ; après quoi on preſcrit l'uſage des pilules ſuivantes.

Prenez *D'aloës pulvériſé, vingt-quatre grains,*
d'extrait de rhubarbe, un gros,
de mercure doux, demi-gros.

Mêlez le tout avec quantité ſuffiſante de poudre de racine de fougère, faites des pilules du poids de quatre grains. La doſe eſt d'une pilule pour un enfant de quatre ans, de deux pour un enfant de huit, de quatre pour un adulte.

On fera prendre en même tems le ſoir la potion ſuivante.

Prenez *De pourpier,*
de laitue, de chaque, une once ;
de thériaque, demi-gros,
d'huile d'amandes douces,
de ſyrop de limons, de chaque, une once.

La doſe eſt de la moitié pour un enfant : on continuera tous les ſoirs la même potion pendant huit jours : après quoi ſi l'on ne vient pas à bout de chaſſer les vers, on purgera le malade avec un gros de rhubarbe infuſé dans un demi-ſeptier d'eau que l'on pren-

dra en deux verres le matin, à deux heures de distance l'un de l'autre.

Tous les Praticiens s'accordent à dire que les vers cucurbitains résistent beaucoup plus long-tems à l'action des remédes, que les lombricaux.

On a communément beaucoup de peine à s'assurer de leur existence: on peut les détruire par les mêmes moyens que les ascarides. *Voyez* ASCARIDES.

Des différens vers qui vivent dans le corps humain, celui qu'on appelle solitaire, est sans doute un des plus singuliers; il est long & petit, blanc, articulé; on lui a donné le nom de ver solitaire, parce que l'on a cru qu'il étoit seul dans un même sujet; son séjour dans les intestins, réduit quelquefois à l'état de marasme le plus consommé, & conduit très-souvent aux portes de la mort. On en a vu qui avoient jusqu'à trente aunes de longueur. Le grand Boerrhaave dit lui-même l'avoir observé. Le ver solitaire est de toutes les espèces celle qui est la plus difficile à déraciner du corps humain, tant par rapport à sa longueur extraordinaire, que parce qu'il paroît éluder l'action de tous les remédes. Il est on ne peut pas plus difficile de s'assurer de sa présence; on ne peut juger qu'il existe que quand les malades en ont rendu quelques portions. Les symptômes que l'on nomme sont d'ailleurs fort équivoques. On prétend que le Docteur Herrenschwands, a fait la découverte d'un remédé très-efficace pour chasser le ver solitaire. Des intérêts personnels l'ont engagé à se reserver la connoissance de ce prétendu spécifique. En traitant du mot *noyer*, nous avons dit que les noix fournissoient une huile très-propre à chasser le ver solitaire. Nos lecteurs feront très-bien de consulter cet article, dans lequel nous avons expliqué la maniere de faire usage de ce remédé. Au mot VERMIFUGE, nous avons aussi donné des formules de médicamens très-propre à remplir le but qu'on se propose ici. Olaus Borrichius, que nous avons déja cité, a consigné dans les Actes de

Copenhague, une observation fort curieuse & fort intéressante sur des vers plats chassés par des purgatifs. Un jeune homme, dit-il, âgé de vingt-six ans, d'un tempérament mélancolique, d'un appétit vorace, se plaignoit de douleurs vagues dans le dos & les intestins, & surtout d'un si grand froid au nez, qu'il croyoit qu'avant qu'il fut trois jours, la gangrêne s'y mettroit. Je lui fis prendre, dit l'Auteur, une bonne dose de catholicon & de diaphénix, dans des eaux appropriées, & il rendit deux morceaux de ver plat tout vivans, de la longueur de vingt-quatre pieds; mais lorsqu'on me les apporta, ils n'avoient plus de mouvement. Je les examinai avec attention, j'y observai des particularités qui avoient échappé à d'autres. La suite des anneaux de ce ver qui étoient fort près les uns des autres, ne formoit point une ligne droite, tel que Sennert & Tulpius le représentent. Mais elle étoit découpée par un très-grand nombre d'entailles. On ne voyoit point tout le long du dos une bande marquée de points contigus, comme le Graveur de Sennert a dessiné ce ver. Mais dans le milieu de chaque anneau, on distinguoit des points fort apparens, tantôt au nombre de trois, comme dans la figure de Tulpius, tantôt en plus grand nombre, & qui dans des endroits sembloient former un exagone. Tous ces points étoient remplis d'une liqueur un peu épaisse, qui le premier jour étoit blanche comme du lait, mais qui ensuite prit une couleur tirant sur celle du sang. Dans certains endroits, le corps de ce ver plat étoit plus large, & étoit encore marqué de petits points sur les côtés, comme ceux que je viens de décrire, qui se trouvoient sur le dos; dans d'autres endroits il étoit plus étroit, sans aucuns points apparens, & ressembloit, en un mot, à un ver cucurbitain. C'est ce qui me feroit croire que les vers cucurbitains ne sont autre chose que des parties du ver plat, lesquelles étant détachées du reste du corps de ce ver, se pré-

sentent à l'observateur sous une forme différente, qui les fait prendre pour des vers d'une autre espèce. Mais pour revenir au jeune homme qui fait le sujet de cette observation, ces deux morceaux de ver ne furent pas les seuls qu'il rendit pendant toute l'année, toutes les fois qu'il prenoit la même drogue, (& je la lui ai fait prendre environ quarante fois,) il rendoit toujours avec ses déjections, des portions de vers plats, tantôt plus longues, tantôt plus courtes, de sorte que si l'on additionnoit exactement toutes ces portions l'une avec l'autre, on auroit aujourd'hui une longueur de plus de huit cens pieds; ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la tête de ce ver n'est pas encore sortie, car le malade dit qu'il sent toujours un bout qui se rompt & qui reste dans son corps. J'ai tenté de le chasser avec le mercure doux, qui tue les vers ronds & les ascarides, mais il n'a pas réussi pour le ver plat. J'ai observé la même chose sur la femme d'un Brasseur, & sur une Dame du Holstein. Les portions de ver plat que rendoit cette Dame, avoient d'un bout à l'autre la même largeur, & les points lateraux ne se trouvoient point ici sur tous les anneaux, mais seulement sur l'un de deux alternativement, encore n'étoit-ce point à proprement parler, des points comme dans le ver de notre jeune homme, mais plutôt de petites lignes. Depuis peu la faim vorace de ce jeune homme a cessé par le long usage des amers, & il ne paroît plus dans ses matieres aucun vestige de ver plat.

Jusqu'ici nous n'avons point parlé de la conduite qu'il faut tenir à l'égard des personnes attaquées du ver solitaire: mais nous allons entrer dans quelques détails à ce sujet.

On commencera ce traitement, par faire prendre l'eau mercurielle suivante.

Prenez *De vif argent, une demi-livre.*

Mettez infuser durant vingt-quatre heures, dans deux livres d'eau de chiendent; remuez la bouteille de

verre qui contiendra ce mêlange, ou faites-le bouillir pendant une heure : lorsque la liqueur sera reposée, versez, par inclinaison, cette eau dans un autre vase, elle servira de boisson ordinaire pendant huit jours.

Après l'usage de cette eau mercurielle, on pourra faire prendre au malade le bol suivant.

Prenez *De la sabine & semence de rhue, de chaque, huit grains,*
de mercure doux, quatre grains,
huile essentielle de tanaisie, six gouttes.

Faites avec le syrop de pêches un bol, qu'on donne le matin, en avalant par dessus un verre d'infusion vineuse de noyaux de pêche ; ce bol peut se réitérer dans la journée.

En même-tems que le malade prendra ces remédes, on pourra lui prescrire d'appliquer sur son nombril, un cataplasme fait avec trois gousses d'ail, une poignée de feuilles d'absinthe, le tout bouilli dans du lait. Il est inutile de dire que ce cataplasme doit être renouvellé tous les jours.

VERTÈBRES. (Anat.) C'est le nom que l'on donne à vingt-quatre os, dont l'assemblage forme l'épine du dos : il vient du mot latin *vertere*, tourner ; parce que c'est par leur moyen que le tronc exécute tous ses mouvemens.

On divise les vertèbres en cervicales, dorsales & lombaires. Les cervicales sont les supérieures ; on en compte sept. Les dorsales sont les douze suivantes ; les lombaires sont placées après elles, & sont au nombre de cinq. Les vertèbres supérieures sont nommées *cervicales*, parce qu'elles forment le chignon du col que les Latins nommoient *cervix*. Les suivantes sont appellées *dorsales*, parce qu'elles sont placées tout le long du dos : celles qui les suivent, portent le nom de *lombaires*, par la raison qu'elles occupent la région des lombes.

On remarque à chaque vertèbre son corps, ses apophyses, ses cavités, sa substance, son articulation, & son usage.

Le corps est la partie antérieure & la plus considérable; on observe sept apophyses, dans chaque vertèbre, une épineuse, deux transverses, quatre obliques ou articulaires.

Entre le corps des vertèbres & les apophyses, on voit un grand trou qui répond à celui des autres vertèbres, & forme un canal dans lequel est logée la moëlle épinière: on apperçoit encore à chaque vertèbre quatre échancrures, deux de chaque côté.

La substance du corps des vertèbres est très-spongieuse, c'est pourquoi la carie y fait beaucoup de progrès en peu de tems. Entre le corps des différentes vertèbres, il y a une substance appellée *intervertébrale*. C'est dans la compressibilité & l'élasticité de cette substance, que l'on trouve la raison pour laquelle on est plus petit quand on a été debout longtems, ou qu'on a porté quelque fardeau, que le matin quand on se léve: le poids de la tête & des parties supérieures, ou du fardeau que l'on suppose a plus ou moins applati les cartilages, ce qui diminue la hauteur: lorsque le corps sera couché quelque tems, les cartilages délivrés du poids qui les comprimoit, reprendront par leur élasticité, leur premier volume, & le corps son ancienne étendue.

Non-seulement les vertèbres sont articulées les unes avec les autres par leur corps, elles s'articulent encore au moyen de leurs apophyses obliques ou articulaires; articulation qui est fortement assujettie par beaucoup de ligamens.

La premiere des vertèbres cervicales s'appelle *atlas*, la seconde, *essieu*, & son apophyse, *odonthoïde*.

On conserve au Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi, une tête ankilosée, avec les deux premieres vertèbres cervicales. Colombus possédoit, dit-on, un squelette, dans lequel toutes les vertèbres

étoient tellement soudées, qu'elles ne formoient qu'une seule piéce.

VERTÈBRES. (Maladies des) (Chir.) Presque tous les Auteurs s'accordent à dire que les maladies des vertèbres sont la luxation, la fracture, &c. Voyons si leurs idées ont été bien correctes sur cette matiere; & si le flambeau de la raison leur a toujours servi de guide.

Les vertèbres peuvent-elles se luxer? Malgré l'autorité d'un très-grand nombre de gens de l'art qui sont pour l'affirmative, nous croyons devoir nous ranger du parti contraire, & soutenir avec plusieurs autres, autant respectables que les premiers, que cette maladie est imaginaire, & qu'elle n'a jamais lieu: en effet, les vertèbres sont trop fortement jointes entre elles, & se touchent par des surfaces trop étendues, pour qu'elles puissent se luxer sans se fracturer. Outre les avances osseuses qui s'engrainent mutuellement, les vertèbres sont munies de très-forts ligamens qui s'opposent à leur déplacement: pour que ce déplacement eût lieu, il faudroit que les ligamens fussent étendus trois ou quatre fois au-delà de leur longueur naturelle; ainsi les ligamens qui vont d'une apophyse épineuse, d'une apophyse articulaire à l'autre, ou les ligamens qui se croisent sur le corps des vertèbres, & dont plusieurs n'ont pas plus de trois ou quatre lignes de longueur, devroient s'étendre, sans se rompre, de plus de demi-pouce, pour permettre aux vertèbres de se luxer incomplettement, & de plus d'un pouce pour se luxer complettement.

Mais une telle élongation peut-elle se faire sans rupture des ligamens? Les expériences de M. de Sauvages, prouvent le contraire d'une maniere incontestable.

Le déplacement des vertèbres avec fracture des ligamens, doit plutôt être mis dans la classe des fractures, que dans celle des luxations; mais si les ligamens, de même que les muscles qui sont placés derriere l'épine,

ne, en s'opposant au déplacement des vertèbres, sont distendus un peu trop fort ; il en résulte des accidens fâcheux : les articulations se rempliſſent de synovie ; les ligamens se tuméfient ; les muscles perdent leur ton, se déplacent, deviennent douloureux, & ne peuvent plus se contracter ; les antagonistes fléchiſſent l'épine : tous ces symptômes réunis ont été regardés comme les signes d'une luxation des vertèbres, quoiqu'ils en soient totalement indépendans.

Le désordre que les coups & les chûtes peuvent produire sur l'épine, est analogue à ceux qu'ils produiſent sur le dos du pied ou de la main, qui est recouvert de tendons & de ligamens ; leurs cartilages sont foulés, contus ; les ligamens étendus, les glandes synoviales comprimées, & les cartilages ligamenteux peuvent être déchirés.

Toutes les flexions violentes de l'épine, dit le célèbre Duverney, produiſent les mêmes accidens, depuis la onzième vertèbre du dos, juſqu'à la première & la seconde vertèbre des lombes, parce que tous les mouvemens de flexion & d'extenſion du corps, se font préciſément sur ces vertèbres ; & comme elles sont dans la région des reins, il ne faut pas s'étonner si l'on nomme communément ces sortes d'efforts *tours de reins.*

La synovie qui se ramaſſe entre les apophyſes articulaires, s'épaiſſit, fait l'office d'un coin, & donne lieu à un commencement de boſſe, en écartant les os les uns des autres : lorſque la synovie s'épanche en arrière, les corps des vertèbres s'approchent vers la partie antérieure ; elles forment une plus grande concavité : s'il s'agit des vertèbres du dos, celles du col, ou celles des lombes se redreſſent. Si la congeſtion se fait sur le côté droit, l'épine se courbe vers le côté gauche, &c.

La moëlle est comprimée, où il y a commotion, lorſque le coup ou la chûte ont été violens : on connoît cet accident par l'engourdiſſement, ou par la

paralysie des extrémités inférieures, par l'écoulement involontaire de l'urine & des matieres fécales.

D'après cette description, on voit clairement que cette maladie exige des remédes opposés à ceux qu'on indique communément. Les extensions des muscles & des ligamens que l'on fait en fléchissant le tronc, aggravent la maladie; ces parties ne sont déja que trop tendues.

Les fomentations avec les plantes aromatiques, telles que la sauge, la camomille, la lavande, le thym, &c. sont les meilleurs remédes qu'on puisse employer au commencement.

Si ces remédes étoient insuffisans, & qu'il y eut des concrétions synoviales entre les ligamens ou les apophyses, il faudroit recourir aux douches: celles de Barrèges sont indiquées dans ces circonstances. Ce que nous avons dit au mot Entorse, a beaucoup d'analogie avec la matiere que nous traitons, & l'on pourra consulter ce mot.

Il n'est point du tout difficile de concevoir la possibilité des fractures des vertèbres, comme le prétend l'Auteur du nouveau Dictionnaire de Chirurgie. Il faut bien distinguer la fracture des apophyses épineuses, d'avec celles du canal spinal: les accidens qui sont la suite des fractures des apophyses épineuses, sont bien moins redoutables que ceux qui surviennent lorsque le canal est fracturé; la mort en est toujours la suite: il ne faut pas croire que la perte du mouvement, les convulsions, la paralysie, l'évacuation involontaire des matieres stécorales & des urines en soient les suites; symptômes qui caractérisent les fractures des apophyses épineuses des vertèbres. Il n'appartient qu'aux gens peu instruits de tomber dans de pareilles erreurs. Ces accidens ne se manifestent jamais que lorsque le canal est fracturé. Il est incontestable que les apophyses épineuses sont beaucoup plus exposées aux fractures, que le canal vertébral: mais parmi ces apophyses, les épineuses des ver-

tèbres lombaires sont celles qui se fracturent le plus souvent ; elles sont redressées & éloignées les unes des autres, au lieu que les apophyses obliques des vertèbres dorsales sont couchées les unes sur les autres, & se soutiennent mutuellement. Les apophyses épineuses des vertèbres cervicales sont courtes pour la plupart, & recouvertes par des muscles très-nombreux & très-épais, ce qui les met à l'abri des coups extérieurs. La derniere apophyse de cette même classe ne se trouve point dans ce cas ; elle forme une avance qui est très-sensible dans la plupart des sujets, ce qui la fait appeller *prominente* : elle est à même d'être souvent fracturée : les porte-faix chargent quelquefois leur dos de fardeaux très-pesans ; s'ils viennent à faire un faux pas, le fardeau porte sur cette apophyse & la fracture : elle peut aussi être fracturée à la suite des violentes contractions des muscles qui s'y attachent : on a vu cet accident survenir à la suite d'une forte contraction du trapèse, qu'un homme faisoit agir pour soutenir un fardeau sur ses épaules. On connoît la fracture de ces apophyses par les signes généraux aux fractures, & détaillées au mot FRACTURE.

Pour réduire les piéces fracturées, on se servira des rouleaux de linge qu'on appliquera sur les côtés, & parallelement aux apophyses épineuses ; on recouvrira le tout du bandage du corps.

La fracture des apophyses transverses est presque toujours compliquée avec celle du canal vertébral ; celle-ci est de toutes les fractures de l'épine, sans contredit la plus dangereuse, tant par les symptômes fâcheux qui en sont la suite, que parce qu'on ne peut y porter la main ou l'instrument, surtout si la fracture est vers la partie antérieure de leur corps. Les symptômes qui suivent cette fracture, sont très-analogues à ceux qui dépendent d'une fracture au crâne. Les Anatomistes regardent la moëlle épinière comme une espèce de cerveau prolongé : il en part trente pai-

res de nerfs qui vont se rendre au tronc, ou aux extrêmités ; lorsque la moëlle épinière est altérée, les nerfs qui viennent de la partie affectée, ou qui prennent leur origine en dessous sont mal traités : les parties auxquelles ils vont se rendre, tombent dans la paralysie ou la convulsion, ainsi il survient mille symptômes différens : certains viscères refusent leurs fonctions, d'autres les font avec plus de promptitude. La paralysie de la vessie & des intestins donne lieu aux écoulemens involontaires de l'urine, des matieres fécales, &c. Les mouvemens convulsifs dans les parties peuvent occasionner les mêmes symptômes.

Quelques Chirurgiens disent qu'il faut faire en pareil cas, l'opération du trépan, & qu'on doit scier une des apophyses épineuses, pour appliquer la couronne ; leur but est de faire sortir par l'ouvérture, les liqueurs épanchées dans le canal de l'épine. Mais ce moyen de guérison est-il bien praticable ? C'est ce qui nous paroît hors de vraisemblance ; car l'on a toujours remarqué que lorsque la fracture étoit petite, on périssoit peu de tems après l'accident, & que lorsqu'elle étoit considérable, le malade périssoit presque à l'instant. Le meilleur remède qu'on puisse mettre alors en usage, c'est les saignées réitérées.

Il peut y avoir commotion dans la moëlle épinière, sans qu'il y ait fracture dans le canal spinal. On a vu des personnes tombées de fort haut périr à l'instant. A l'ouverture de leur cadavre, on trouvoit la moëlle épinière prolongée jusqu'à l'os sacrum. Quand la commotion est legere, que la moëlle ne s'est point affaissée, & qu'il n'y a eu que de legers ballotemens de cette partie dans le canal vertébral, les accidens qui en sont les suites sont fort legers, on ressent de petits engourdissemens, puis de petits élancemens un peu douloureux. Mais si la commotion est compliquée avec la fracture, & qu'il y ait épanchement, ou que la moëlle épinière se soit précipitée vers l'os sacrum, il arrive, dans l'instant même, une paralysie des par-

ties qui sont au-dessous de l'endroit altéré, la gangrène s'en empare souvent.

Dans les cas de commotion, il faut avoir recours aux saignées fréquentes, faire prendre au malade les vulnéraires Suisses en infusion, conseiller les fomentations aromatiques & camphrées sur l'épine & sur les parties inférieures; si elles ne suffisent point, on frottera ces parties avec l'huile de vers, avec celle de pétrole. Plusieurs Praticiens recommandent, en pareil cas, de mettre les malades dans un lit de fumier, ce qui ne peut manquer d'avoir des suites très-heureuses. *Voyez* COMMOTION.

VERTIGE. (Méd.) C'est une maladie dans laquelle les objets quoique tranquilles & fixes dans leurs places, paroissent se mouvoir & décrire un cercle.

On distingue plusieurs espèces de vertiges: le pléthorique est celui qui vient de la grande quantité du sang.

Les causes qui peuvent y donner lieu, sont l'excès dans le manger, ou dans le boire; une nourriture trop succulente prise avec trop d'avidité; l'augmentation des forces digestives: dans cette espèce de vertige, le pouls est plein, la face bouffie, rouge, le malade est lâche, a des lassitudes spontanées; fort souvent ce vertige est accompagnée de suppression des hémorroïdes, ou de la transpiration.

S'il arrive un saignement de nez, des sueurs, si la liberté du ventre s'établit, on éprouve du soulagement.

Lorsque la pléthore est considérable, & que le cerveau est foible, un vertige un peu fort peut être suivi d'une apoplexie, de l'épilepsie, ou d'une autre affection grave.

Dans ce cas, il faut avoir recours aux remédes que nous allons indiquer. Si le vertige est leger, la diéte suffit pour le dissiper.

Les indications que l'on a à remplir pour faire disparoître le vertige dont nous traitons ici seul, sont

1°. de diminuer la pléthore ; 2°. d'empêcher le sang de se porter à la tête ; 3°. enfin d'augmenter la force des vaisseaux de l'œil.

On vient à bout de diminuer la pléthore, 1°. par une diéte délayante, car la viscosité du sang accompagne souvent la pléthore.

2°. Par les moyens qui rétablissent les écoulemens & les hémorroïdes. La saignée du bras est ici indispensable. Les lavemens font aussi beaucoup de bien.

3°. On empêchera le sang de se porter à la tête, & on l'attirera sur les parties inférieures, en faisant tenir le malade debout, la tête élevée, en ne serrant point le col, la poitrine, ou les muscles de l'abdomen, & en leur laissant une liberté entiere. Les lavemens, la saignée du pied, le bain des pieds, les frictions faites sur les extrêmités, & les évacuans, produisent encore le même effet.

4°. On fortifie les vaisseaux de l'œil par les médicamens toniques, & les céphaliques, les boissons théiformes, d'une infusion de fleurs de sauge, de muguet, de tilleul, & une décoction de squine ; la fiente de paon, à la dose d'un scrupule, est un excellent médicament, selon Pitcarn. Le quinquina peut aussi être mis en usage en pareil cas. On en prend un demi-gros deux fois par jour.

On évitera la tristesse, le chagrin, le grand jour, l'application d'esprit.

Le vertige stomachique est celui qui est précédé d'indigestion, de nausées, de cardialgies, d'étourdissement, de vomissement, de dégoût, de pésanteur à l'épigastre. On croit qu'il dépend des crudités des premieres voies qui épaississent la masse du sang.

Dans ce cas, on doit commencer par saigner le malade, dit M. de Sauvages, à moins toutefois qu'il n'eut froid, que son pouls ne fut élevé, qu'il ne fut d'un tempérament pituiteux, vieux & débile. Si le ventre est tendu après avoir donné un lavement, on fera vomir avec le tartre, ou le vin émétique délayé

dans une grande quantité d'eau tiéde, pour être pris à doſes égales. Si le malade eſt un adulte, il ſuffit de lui preſcrire une once de vin émétiſé dans trois verres d'eau à prendre en trois quarts d'heures. Le lendemain on lui ordonnera un purgatif aſſez fort : on s'attachera enſuite à lui fortifier l'eſtomac, au moyen de la canelle, de l'écorce de Winter, du quinquina, de l'opiat de Salomon. Dans l'accès, on lui fera reſpirer l'eſprit de ſel ammoniac, l'eau de Luce, & le vinaigre. On lui fera des frictions ſur les extrêmités.

Le vertige hyſtérique, eſt une eſpèce que les modernes font dépendre de la grande ſenſibilité, ou de l'irritabilité des nerfs. Les Anciens l'attribuoient aux vapeurs; les partiſans de Baglivi en donnent la cauſe aux mouvemens ſpaſmodiques; pluſieurs enfin croient que cette maladie vient de la ſiccité du ſang, & de la tenſion des nerfs.

Le vertige hyſtérique attaque ſpécialement les hommes ſtudieux, ceux qui ſe livrent aux méditations profondes, les mélancoliques, ceux enfin qui ont un eſprit vif. Les femmes hyſtériques en ſont ſurtout attaquées. La crainte, l'inquiétude & la terreur le produiſent aiſément; les évacuans réitérés, les forts ſtimulans, l'irritent. Les anodins légèrement narcotiques, les relâchans & les émolliens font du bien. Cette maladie frappe l'eſprit de terreur & de chagrin. Je connois une perſonne hyſtérique, dit le célèbre M. de Sauvages, qui craint de tomber, & qui eſt attaquée de vertiges dès qu'elle entre dans une Egliſe où il n'y a perſonne; mais qui y va hardiment quand il y a beaucoup de monde. J'en ai vu une autre, continue-t-il, qui craignoit de tomber en devant quand elle marchoit dans les rues, parce qu'elle s'imaginoit que le pavé s'enfonçoit ſous ſes pieds comme du coton.

Il ne faut pas ordonner une diéte trop ſévère aux perſonnes ſujettes à cette eſpèce de vertige. On ſe contentera de provoquer le ſommeil, & de leur ordonner le repos. L'étude, les contentions d'eſprit, & les

inquiétudes, leur sont très-nuisibles. Quand c'est une femme hystérique, froide, pituiteuse, grasse, qui en est attaquée, on lui fait prendre la poudre de cascarille, l'écorce de Winter, le castoréum, les gouttes minérales anodynes, avec le quinquina, les martiaux & les fleurs de souci, la poudre tempérante de Sthal. Si c'est une personne maigre, sèche, d'un tempérament chaud, qui est tourmentée du vertige hystérique, on lui fera prendre les potions & les poudres avec le nitre. Les juleps acidules, & le petit lait conviennent; quelques gouttes de laudanum feront aussi du bien. Les émétiques purgatifs sont ici très-contraires.

Le vertige passager, autrement dit accidentel, est celui dont on est attaqué, lorsque l'on tourne plusieurs fois de suite, quand on fixe ses regards sur un corps qui fait ce mouvement; ou lorsque d'un lieu élevé, on jette la vue en bas, & que l'on a peur. Ce vertige se dissipe en peu de tems & de lui-même.

Un coup reçu à la tête, & la contusion qu'on éprouve en tombant, produisent aussi le vertige; il se dissipe au moyen des saignées réitérées.

On trouve dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, un exemple de vertige causé par l'usage de l'ivraie & de l'opium: la fumée de la chaux, & la vapeur des mines, peuvent produire le même effet.

VERVÈNE ou VERVEINE commune. (Bot.) *Verbena vulgaris*, J. B. *verbena* Offic. *verbena communis cæruleo flore*. C. B. P. C'est une plante qui croît contre les haies, le long des chemins, auprès des murailles. Ses fleurs naissent en épi long & grêle; elles sont petites, formées en gueules assez souvent bleues, quelquefois blanchâtres. Chacune de ces fleurs est un tuyau évasé par le haut, & découpé en cinq parties presque égales, avec quatre petites étamines dans le milieu à sommets recourbés.

Quand cette fleur est tombée, le calice qui est fait en cornet, devient une capsule remplie de quatre se-

mences jointes enſemble, grêles & oblongues. Les feuilles de la verveine ſont oblongues, oppoſées deux à deux, découpées profondement, ridées, verdâtres, d'un goût amer & déſagréable. Ses tiges ſont anguleuſes ou quarrées, un peu velues, dures, rameuſes, quelquefois rougeâtres, & s'élèvent à la hauteur d'un pied & demi. Sa racine eſt blanche, d'un goût amer, oblongue, garnie de quelques fibres, un peu moins groſſe que le petit doigt. La verveine fleurit en Juin, Juillet, Août. Toute la plante eſt d'uſage.

On regarde le vin dans lequel la verveine a été infuſée pendant la nuit, comme très-propre contre la jauniſſe & les pâles couleurs. On en fait prendre le matin à jeun, quatre onces pendant quelque tems. On dit que ſa poudre eſt bonne contre l'hydropiſie. L'infuſion théiforme de verveine paſſe pour très-ſalutaire aux perſonnes attaquées de vapeurs.

Si l'on fait prendre un gros d'extrait de verveine deux fois le jour, avant le friſſon, & ſur le déclin de la fièvre dans les jours d'accès, & dans les jours d'intermiſſion, le matin & l'après-midi, on modérera les accès des fièvres intermittentes, & on les guérira quelquefois, diſent pluſieurs Auteurs.

Le quinquina mêlé avec le ſuc ou l'extrait de verveine, réuſſit plus dans les fièvres qui ne ſont précédées d'aucun friſſon, que s'il étoit donné ſeul ſelon la remarque de certains Praticiens. Il eſt hors de doute que le cataplaſme de verveine appliqué ſur le front & la tête, ſoulage beaucoup dans la migraine.

Les feuilles fricaſſées dans la poële avec du vinaigre, & appliquées ſur le côté, font un très-grand bien dans la pleuréſie. La décoction de verveine eſt très-propre pour guérir les maux de gorge, les ulcères de la bouche, lorſqu'on s'en ſert en gargariſme. On trouve chez les Apothicaires, une eau diſtillée de verveine, qu'on peut regarder comme très-bonne dans les maladies des yeux, ſurtout quand ils ſont enflam-

més. On trempe dedans des compresses qu'on applique sur ces parties.

Les sommités de verveine entrent dans l'huile de scorpion composée de la Pharmacopée de Paris. Ses feuilles entrent dans l'eau vulnéraire, la poudre contre la rage, l'onguent mondificatif d'ache, & l'emplâtre de bétoine de la même Pharmacopée.

VESCE. (Bot.) *Vicia.* C'est une plante dont il y a deux espèces, qui sont d'usage en Médecine ; sçavoir, la noire & la blanche.

La vesce noire ou commune, *vicia sativa vulgaris, semine nigro*, C. B. P. *vicia vulgaris sativa*, J. B. *vicia* Offic. se séme dans les champs, presque par toute l'Europe, soit séparement, soit mêlée avec les pois & l'avoine. Quoiqu'elle soit très-propre à engraisser la terre, & à faire mourir les mauvaises herbes, on la cultive très-rarement dans les jardins. Les fleurs de cette plante sont légumineuses, purpurines, ou bleuâtres, soutenues par un cornet dentelé. Il leur succède des gousses velues, applaties, composées de deux cosses remplies de semences presque rondes & noires, dont le goût est désagréable. Ses feuilles sont étroites, s'élargissent par le bout, sont velues, attachées au nombre de dix ou douze par paires sur une côte terminée par une main, avec laquelle elle saisit pour appui les corps les plus voisins. Ses tiges sont creuses, velues, anguleuses ou cannelées, & montent à la hauteur d'un pied & demi, deux pieds. Sa racine est annuelle, fibreuse, déliée ; cette plante fleurit en Mai & en Juin. Sa graine est mûre à la fin d'Août, ou au commencement de Septembre.

La vesce blanche, *vicia sativa alba*, C. B. P. *vicia alba*, Offic. *vicia albo semine*, J. B. se cultive dans les champs, comme la précédente. Sa fleur est simple ou double, dit le Continuateur de la Matiere Médicale de M. Geoffroi, mêlée de plusieurs taches purpurines, portée sur un court pédicule. Ses gousses sont remplies de semences qui se trouvent quelquefois au

nombre de neuf, toutes blanches, ou un peu purpurines, ou bigarrées, ou d'un verd pâle, approchant par leur figure, & par leur couleur, des pois verds, qu'elles égalent pareillement en groſſeur, avec cette différence néanmoins qu'elles ne noirciſſent point de même l'endroit par où elles tiennent à la gouſſe. Les feuilles de la veſce blanche ne ſe reſſemblent pas toutes, car les unes ſont rondes, & les autres longues & étroites. Ses tiges ſont angulaires, foibles, creuſes, & montent à la hauteur d'environ deux pieds. Sa racine eſt menue & fibrée: cette plante fleurit & amène ſes graines en maturité dans les mêmes ſaiſons que la précédente.

On ſe ſert indiſtinctement de la ſemence des deux eſpèces de veſces que nous venons de décrire. L'on en tire une farine, qui poſſédant à-peu-près les mêmes qualités que celle de l'orobe, peut lui être ſubſtituée. La veſce eſt d'ailleurs épaiſiſſante, conſolidante, aſtringente, très-propre dans le cours de ventre. On peut l'employer dans les cataplaſmes propres à ramollir, réſoudre & fortifier. La veſce fournit une nourriture peu agréable, & dont perſonne ne fait cas. Elle eſt difficile à digérer, & engendre un chyle épais. Auſſi ne paroît-elle pas ſur les tables. Dans les tems de famine on s'eſt vu néanmoins quelquefois obligé d'en faire du pain. Cette graine verte ou ſéche eſt réſervée pour nourrir les beſtiaux.

La veſce ſe ſéme aſſez ſouvent avec de l'avoine qu'on coupe enſuite en herbe pour nourrir les chevaux & les mulets: ce qui fait un très-bon foin, & engraiſſe promptement ces animaux. Il eſt inutile de dire que la veſce eſt la nourriture ordinaire des pigeons; pluſieurs prétendent qu'elle ne vaut rien pour les canards.

VÉSICATOIRE. (Phar.) C'eſt un reméde topique dont l'application fait élever, ſur la peau, des veſſies aſſez ſouvent remplies de ſéroſités. On diſtingue pluſieurs eſpèces de véſicatoires: il y en a de ſimples,

de composés, de doux, & de forts : les simples doux, sont les feuilles d'éclaire, de gratiole, les racines de pyrèthre, d'arum, l'ail, l'oignon : les simples forts, sont les feuilles de renoncules, de figuier ; les racines d'ellebore ; les graines de moutarde, l'euphorbe, les cantharides. Les composés doux & forts, sont les sucs & les poudres des feuilles & racines dont nous venons de parler. L'euphorbe associé avec les cantharides, forme un des plus forts vésicatoires : mais de tous les vésicans composés, le plus pénétrant & le plus ordinaire, est celui dont les cantharides font la base. Les vésicans réduits en poudre doivent être incorporés avec quelque ingrédient propre à favoriser leur action, en les tenant intimement collés à la peau. On trouve chez les Apothicaires des emplâtres, onguens & cataplasmes vésicatoires. Voici une composition de chaque espèce.

Emplatre Vésicant pour les Adultes.

Prenez *De mouches cantharides pulvérisées, deux gros,*
de cire jaune,
de térébenthine,
de poix blanche, de chaque, trois gros.

Faites un emplâtre : si l'on désire avoir une masse d'emplâtre plus considérable, on augmente chaque drogue à proportion.

Cataplasme Vésicant.

Prenez *De mouches cantharides pulvérisées, une once & demi,*
de semences de moutarde,
de racines de pyréthre pulvérisées, de chaque, un gros,
du vieux levain, une once.

Mêlez le tout avec quantité suffisante de fort vinaigre, & faites-en un cataplasme vésicatoire.

Onguent Vésicatoire.

Prenez *De mouches cantharides pulvérisées, deux gros,*
d'euphorbe,
de térébenthine, de chaque, un gros.

Mêlez pour un onguent.

Comme les cantharides ont beaucoup d'action sur la vessie & les conduits urinaires; on ne fera pas mal d'ajouter aux emplâtres, cataplasmes & onguents vésicatoires, dont nous venons de donner les formules, la poudre de graine d'amers, ou quelques gouttes d'huile d'anis.

Lorsque le Médecin ordonne l'application de l'emplâtre vésicatoire, il faut premiérement que le Chirurgien rase les poils, si la partie sur laquelle il faut l'appliquer en est couverte: il doit ensuite frotter la partie avec une petite compresse trempée dans du vinaigre. On contient l'emplâtre au moyen de plusieurs circulaires faits avec une bande assez longue pour l'assujettir fermement, on le laisse ordinairement sur la peau, pendant l'espace de douze heures. On la léve après ce tems, & l'on ouvre les vessies qu'il a formées. Quand on veut entretenir l'écoulement, on se sert de l'onguent décrit ci-dessus. Lorsqu'on veut l'arrêter, on panse l'ulcère avec des desiccatifs.

Il est incontestable que l'application des vésicatoires est une des plus grandes ressources de l'art de guérir; c'est par leur moyen qu'on forme un écoulement salutaire par lequel le sang s'épure: écoulement qui devient très-fréquemment fort avantageux dans diverses maladies chroniques, rebelles aux autres remédes. C'est avec beaucoup de succès qu'on applique les vésicatoires dans les maladies séreuses de la tête, derriere les oreilles, sur son sommet, à la nuque, entre les épaules, au bras, au carpe, au gras de la jambe. Plusieurs Praticiens en vantent beaucoup l'application dans le traitement de la petite vérole, & de

la goutte sciatique. Personne n'ignore qu'il y a diverses maladies aigues qui se terminent par un abscès critique, quand celui-ci se trouve dans l'intérieur du corps. C'est une crise très-fâcheuse & le plus souvent funeste ; aussi ne doit-on rien négliger de ce qui peut faire porter a la peau, ou à l'exterieur, ce dépôt d'humeur qui se prépare ; ce sont des effets que peuvent produire les véficatoires. Ces remédes réussissent encore merveilleusement dans l'apoplexie, l'assoupissement, la léthargie, la paralysie, les ophthalmies rebelles, les fièvres malignes. On doit s'abstenir de leur usage dans les maladies inflammatoires du bas-ventre.

Nous terminerons cet article par une observation très intéressante, c'est que quand on applique les mouches cantharides que nous avons dit être la matiere des véficatoires les plus usités, il survient le plus souvent de la difficulté d'uriner, ou une suppression d'urine, quelquefois même un pissement de sang. On vient à bout de prévenir & de guérir ces accidens, en faisant boire aux malades du lait, du petit lait, des émulsions, &c.

VESSIE. (Anat.) C'est un sac membraneux qui ressemble assez à une bouteille, dont le fond est en haut & le col en bas, située dans le bassin, entre le rectum & le pubis dans les hommes, entre le pubis & la matrice dans les femmes.

On la divise en fond & en col. Son fond est sa partie supérieure, celle qui a le plu d'étendue, & dans laquelle l'urine vient s'amasser : son col est sa partie inférieure, & la plus étroite ; elle est assez grande chez les adultes pour contenir une livre d'urine.

La vessie est composée de quatre tuniques. La premiere, ou la plus externe, est une production du péritoine. La seconde, est cellulaire. La troisième, est musculeuse. La quatrième, qui est la plus intérieure, est nerveuse, velourée, douce, d'un sentiment très-exquis, ridée, garnie de petites glandes, qui sans cesse fournissent une lymphe mucilagineuse, qui enduit le ve-

louté, & le défend de l'impreſſion déſagréable que feroit ſur lui l'acrimonie de l'urine. La partie ſupérieure de la veſſie eſt attaché à l'ombilic, au moyen de l'ouraque. Sa partie inférieure, à l'os pubis, au moyen du péritoine. Sa partie poſtérieure, à l'inteſtin rectum dans les hommes, & à la matrice, dans les femmes.

On remarque trois ouvertures dans la veſſie. Une de chaque côté dans ſa partie poſtérieure ; ce ſont les orifices des uretères qui ſont deux petits canaux membraneux, qui conduiſent l'urine des reins où elle ſe ſépare du ſang, à la veſſie. Une dans ſa partie antérieure, par laquelle l'urine eſt pouſſée au-dehors.

Mais pour empêcher que la ſortie de l'urine ne fut involontaire, la nature a multipliée les fibres charnues au col de la veſſie, pour former un véritable ſphincter qui retient l'urine, & l'empêche de s'écouler continuellement, comme elle feroit ſans cet obſtacle.

Le canal qui perce le col de la veſſie ſe nomme urèthre ; les artères de la veſſie viennent des hypogaſtriques, & ſurtout de la honteuſe interne, & de l'ombilicale. Les veines rapportent le ſang dans les veines hypogaſtriques. Les nerfs viennent des cruraux & des grands ſympathiques, & du plexus mèſentérique inférieur.

La veſſie ſert de réſervoir à l'urine. Quoique cet uſage rende ce viſcère très-intéreſſant, il peut néanmoins manquer quelquefois ſans qu'on perde auſſitôt la vie pour cela. *Philippe-Guillaume Virdung de Hartung*, a conſigné dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, une obſervation ſur une petite fille qui n'avoit point de veſſie. A ſa place on voyoit une membrane très-épaiſſe, n'ayant aucune cavité.

VIE. (Baume de) (Pharm.) On connoît ſous le nom de baume de vie, un élixir ſtomachique, compoſé autrefois par M. le Liévre, Apothicaire & Diſtillateur du Roi. Des ſuccès brillans & ſoutenus ont

accrédité ce remède dans le public. On a reconnu son usage salutaire, dans les cas de coliques venteuses & bilieuses, d'indigestions, de diarrhée, de dyssenterie, de fièvres intermittentes, dont la cause doit être attribuée à des crudités accumulées dans les premieres voies, de fièvres putrides & malignes, d'hydropisie & de jaunisse, d'apoplexie séreuse, de douleurs d'estomacs, de pertes de sang, quand le sujet est foible, de fleurs blanches, de cacochymie, de suppression de régles, & des lochies, de scorbut, &c. & généralement dans toutes les circonstances, où les stomachiques peuvent convenir.

Ce même baume est un excellent vulnéraire; il consolide & cicatrise les plaies, mondifie les ulcères baveux, & les abscès, dans les cas de cancer ulcéré, on peut en prendre à l'intérieur, & en laver le sein cancéreux: enfin l'usage de ce remède peut opérer de très-bons effets, toutes les fois qu'il sera ordonné & dirigé avec prudence, dans les circonstances que nous avons indiquées. Comme il est composé de substances toniques & amères, on peut s'en servir quand les amers sont indiqués. *Voyez* AMERS, INDIGESTION.

VIF-ARGENT. (Mat. Méd.) *Voyez* MERCURE.

VIGNE. (Bot.) *Vitis vinifera*, C. B. P. C'est une plante trop connue des habitans de la campagne pour que nous nous occupions ici à en donner la description. Elle fleurit en été, & ses fruits ou raisins meurissent en automne: il n'y a point de plante qui dure plus longtemps.

La vigne & ses productions ayant divers usages, nous en allons parler successivement; mais nous ne nous étendrons que sur le rapport qu'elles ont avec la Médecine. Lorsque l'on coupe au printems les sommités de la vigne qui est en sève, il en découle naturellement une liqueur en larmes, qui, prise à l'intérieur, est apéritive, & propre aux personnes incommodées de la gravelle: on s'en sert encore pour laver les yeux couverts de chassie, & pour guérir les démangeaisons

de

de la peau & les dartres. Le ſuc des boutons de la vigne & de ſes feuilles, arrête le cours de ventre & la dyſſenterie. Le bois de la vigne pris en décoction eſt apéritif; on fait brûler pour cela des ſarmens de vigne, on ramaſſe les cendres & on les tamiſe; l'on en jette une once dans une pinte d'eau commune, & après l'avoir laiſſé repoſer, on verſe doucement l'eau claire qui ſurnage, dont on ſe ſert pour boiſſon ordinaire dans l'œdême, l'hydropiſie aſcite, l'anaſarque. Tout le monde ſçait que le principal uſage du raiſin eſt de faire le vin. *Voyez* ce mot. Ce fruit mangé dans ſa maturité excite l'apetit, lâche le ventre, adoucit les acretés de la poitrine.

On ſe ſert du ſuc des raiſins, que l'on appelle communément *mouſt*, pour faire le *ſapa* ou *rob* & le vin cuit. Le premier ſe fait en coulant le mouſt & le faiſant évaporer ſur le feu, juſqu'à ce qu'il n'en reſte que la troiſieme partie. Le rob eſt un peu aſtringent, on s'en ſert aſſez ſouvent pour confire les coings & autres fruits. Les coings qui ont été confits avec le rob, doivent être regardés comme très-bons pour arrêter le cours de ventre & fortifier l'eſtomac. Le rob s'employe encore pour préparer la moutarde; on délaye la ſemence de moutarde pilée dans le rob. Nous ne parlerons pas ici du vin cuit, vu que nous en avons déja traité au mot vin. *Conſultez* cet article.

Le marc qui reſte après l'expreſſion des raiſins, dont on a tiré le mouſt, s'amaſſe en tas afin de le faire fermenter, & on en enveloppe les membres & tout le corps des malades attaqués de rhumatiſmes, de paralyſie, de goutte ſciatique; mais ce remède ne convient pas à tout le monde, car ſouvent il excite des vertiges par ſon eſprit ſulphureux qui monte à la tête.

VIN. (Diet. & Med.) Perſonne n'ignore que le vin eſt cette liqueur qu'on tire des raiſins écra-

ſés, ſoit qu'elle coule d'elle-même, ou par l'effort du preſſoir, qui enſuite ſe perfectionne par la fermentation, & qui en ſe repoſant devient enfin limpide, & dépoſe au fond des tonneaux des fêces groſſieres. Qui auroit pu croire, dit M. *Valmont de Bomarre*, que la vigne, dont le bois eſt le plus informe, le plus vil, le plus inutile à tous uſages, pût produire une liqueur auſſi excellente que le vin? Il ſuffit de la planter dans une terre ſéche, ſtérile en apparence, & bientôt ce ſable délayé d'un peu de roſée, va pouſſer une multitude de grappes, qui s'empliſſent pour nous d'un jus plein de force & d'agrement. Où a-t-elle pris des qualités ſi ſupérieures à la baſſeſſe de ſon origine & à la ſéchereſſe de ſa terre natale? qui lui a donné tant d'eſprit & de feu? comment ce jus conſerve-t-il tant d'efficacité & de vigueur, avec tant de délicateſſe, juſqu'à perſéverer dans ſa bonté pendant pluſieurs années, juſqu'à ſupporter les ſecouſſes des charrois & les plus longs trajets de mer, juſqu'à être converti par l'alambic en une liqueur encore plus forte & plus pénétrante, que la curioſité & l'expérience ont diverſifiée en mille manieres?

Nous n'entrerons ici dans aucuns détails ſur la maniere de faire le vin & de le perfectionner; les perſonnes qui deſireront acquérir des connoiſſances relatives à cet objet, pourront conſulter le Dictionnaire Œconomique de M. *Chomel*, le Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle de M. *Valmont de Bomarre*, & beaucoup d'autres ouvrages publiés à ce ſujet.

Les différentes eſpèces de vins ſont innombrables: elles varient par la qualité & la durée, le goût, la couleur, &c. On peut dire qu'il y a autant de vins différens, qu'il y a de terroirs. Tout le monde ſçait que le climat influe ſingulierement ſur la qualité des vins. De toutes les contrées de l'Europe, il n'y en a point dont l'expoſition ſoit plus favorable à la culture de la vigne que la France: auſſi fournit-elle

d'excellens vins, dont l'usage, disent quelques Auteurs, lui donne une qualité particuliere. Les raisins des pays froids acquierent rarement le degré de maturité nécessaire pour donner un vin généreux. Les vignobles des pays trop chauds fournissent au contraire des vins rudes, violens, sujets à s'aigrir.

L'Ecole de Salerne fait connoître en plusieurs endroits les marques d'un vin bon & salutaire, comme par ce vers :

Vina probantur odore, sapore, nitore, colore.

Et par ceux-ci :

Si bona vina cupis, quinque hæc laudantur in illis
Fortia, formosa, & fragrantia, frigida, frisca.

Enfin par ces derniers :

Vinum sit clarum, antiquum, subtile, maturum,
Ac bene dilutum, saliens, moderamine sumptum.

Le vin qui réunit toutes les qualités dont il est mention dans ces vers, fournit une boisson très-agréable, & d'une très-grande utilité en cuisine. Son usage est fort salutaire aux vieillards & aux gens foibles, car il fortifie & nourrit beaucoup. Le bon vin, bu avec modération, porte dans l'ame la vivacité & la joie, dissipe la noire mélancolie, délie la langue, fait la consolation de ceux qui sont en proie aux chagrins, & dispose au sommeil. Les autres liqueurs, soit naturelles, soit artificielles, dit judicieusement M. *Valmont de Bomarre*, que nous avons déja cité, telles que la bierre, le cidre, le thé, le chocolat, le caffé, sont presque toutes des boissons serieuses & taciturnes : si elles rassemblent quelquefois une compagnie autour d'elles, ou bien on y moralise d'un air triste, ou bien on y politique froidement; quelquefois l'on

y dispute avec aigreur : c'est le privilege du vin seul d'être la source infaillible de la joie ; il répand la sérénité sur le front, il adoucit les cœurs les plus aigres, & devient ainsi le médiateur des réconciliations le plus gracieux, le plus insinuant, & le plus facile à trouver.

Le vin doué des qualités que nous avons requis ci-dessus, convient spécialement aux phlegmatiques. Il seroit la panacée de bien des maux, si l'on en usoit avec modération, car il est le plus excellent cordial que la nature nous ait donné ; il est stomachique, fortifie les viscères, & facilite toutes les coctions : mais l'abus qu'on en fait pervertit toutes ces bonnes qualités ; car le vin pris avec excès porte des coups sensiblement destructeurs à l'économie animale, en ce qu'il échauffe beaucoup, corrompt les liqueurs, produit l'ivresse, & dispose aux fievres opiniâtres, à l'hydropisie, à la phtisie, à la lethargie, l'apoplexie, la paralysie, & d'autres maladies aussi terribles, comme le prouve l'observation suivante, consignée dans les éphemerides des curieux de la nature par *Jean-Christian Mack*. Un homme âgé d'environ soixante ans, dit-il, d'un tempérament sanguin, chargé d'embonpoint, vif, laborieux, dur à lui-même, s'accoutuma peu à peu à boire du vin rouge avec abondance, & en but pendant plusieurs années tout le long de la journée & pendant la nuit, sans en éprouver aucune incommodité ; mais deux ans avant sa mort il se sentit pesant, perdit l'appetit, fut attaqué d'une difficulté de respirer, & s'apperçut en même-tems que ses pieds étoient enflés ; mais il attribuoit cette enflure aux fatigues qu'il avoit essuyées la nuit & le jour pendant des saisons trop rigoureuses. Il lui survint aussi, la derniere année de sa vie, des taches & des espèces d'echimoses aux environs de l'ombilic. Ayant été appellé avec plusieurs de mes Confreres, nous fûmes d'avis que le malade étoit menacé d'hydropisie ; en

conſéquence, nous ordonnâmes différens remedes, mais inutilement : les pieds ſe gonflerent de plus en plus, l'enflure paſſa juſqu'à l'abdomen, la ſoif devint inſupportable, & la reſpiration tellement laborieuſe, que le malade ne pouvoit ſe coucher entièrement, & alors il avoit une grande averſion pour le vin. Je lui ordonnai pluſieurs autres remedes, & entr'autres celui de *Horſtius*, compoſé avec une dragme & demie de magiſtere de tartre vitriolé, une dragme de ſucre de bryone, une demi-dragme de ſel de chardon bénit, pareille quantité de ſel de genêt, trois ſcrupules de magiſtere de corail rouge, le tout mêlé & donné à la doſe de trente-ſix grains. Il m'envoya chercher à la hâte au bout de quelques jours : je fus fort étonné en arrivant de le voir courir pour me recevoir, attendu qu'il ſe plaignoit auparavant d'une laſſitude dans les jambes. Il me montra, à la partie interne de ſa jambe gauche, une puſtule noire de l'étendue d'une lentille, & accompagnée d'un ſentiment vif & brûlant ; cette puſtule lui étoit ſurvenue la nuit précédente, & il y avoit appliqué l'emplâtre de frai de grenouilles. Vers les trois heures après-midi, elle devint groſſe comme une fêve ; en moins d'une heure elle s'augmenta de plus en plus ainſi que les douleurs, & la jambe tomba enfin en gangrène, de maniere qu'au bout de cinq ou ſix heures, le mal étoit déja au-deſſus du genou de la hauteur de la main ; le malade éprouvoit des douleurs cuiſantes, & faiſoit des cris perçans. J'avois mandé un Chirurgien, lequel n'arriva qu'à huit heures du ſoir. Les remedes internes & externes que nous employâmes ne firent aucun effet ; la jambe continuoit de ſe pourrir, & rendoit de tout côté une ichoroſité ſanguinolente, copieuſe & fétide. Malgré cela le malade avoit ſa force & ſa raiſon. Il s'aſſit à minuit ſur une chaiſe, ſe coucha quelque tems après, & dormit paiſiblement ; il ſe réveilla au point du jour, ayant encore toute

sa raison, & mourut sur les dix heures du matin.

Le vin doit être tout-à-fait interdit aux personnes qui se plaignent de crudités acides, qui toussent continuellement, & qui sont exposées aux maladies que nous avons dit être la suite de son usage immodéré. Les Gens de Lettres feront très-bien de s'en abstenir. L'eau vaut beaucoup mieux que le vin pour les enfans, peut-être même pour ceux qui sont dans la jeunesse & l'adolescence. Les vieillards sont les seuls auxquels on puisse dire qu'il est vraiment salutaire : aussi lui a-t-on donné le nom de *lait des Vieillards*. Il est inconteſtable que l'eau doit être préférée aux vins dans les constitutions chaudes, & sur-tout pendant l'été. Les febricitans, les personnes sujettes aux douleurs de tête, à la goutte, au calcul, &c. doivent user de l'eau par préférence, disent les Auteurs les plus célèbres. On trouve néanmoins une observation de *Samuel Ledelius*, dans la collection académique, qui prouve que l'usage du vin n'est pas toujours sans utilité pour les personnes incommodées de la goutte. Un de mes amis, dit-il, dans les accès violens de la goutte, buvoit du vin à grande dose, & il en souffroit plus patiemment. Un Gentilhomme attaqué vivement de la goutte, s'étant enivré dormit profondément, sua copieusement, & le lendemain n'eut aucun ressentiment de douleur : il eut seulement des lassitudes dans tous les membres, & fut pendant quelques mois sans avoir de douleurs de goutte.

Il faut bien se garder de faire usage des vins dont on a lieu d'appréhender la falsification, ou qui auroient été éventés, ou qui auroient été gâtés par toute autre cause. La plus mauvaise de toutes les boissons est celle que nous appellons *piquette*, laquelle se prépare en versant de l'eau sur le marc des raisins. Elle ne vaut rien pour les personnes qui ont l'estomac foible, elle excite des tranchées, & cause des obstructions.

Les différentes espèces de vins diffèrent entr'elles à raison de la couleur & de la consistance, de la saveur & de l'odeur, de l'âge & du sol. A raison de leur couleur, les vins sont blancs, rouges ou pâles. Ces derniers ne valent rien pour les bilieux, ni pour ceux que la faim, le travail & la tristesse ont extenués. On leur reproche d'exciter des douleurs de tête & d'attaquer les nerfs. Les vins rouges sont plus propres à fortifier & à nourrir que les précédens; mais ils donnent lieu à des amas de sérosité, aux obstructions, & quelquefois au calcul, sur-tout quand ils ont été mal clarifiés. Ils portent d'ailleurs à la tête & plongent dans l'ivresse. Les vins blancs passent avec raison pour diurétiques: plusieurs Auteurs en recommandent l'usage à ceux qui sont tourmentés de douleurs de tête. L'expérience semble avoir démontré que leur usage journalier & excessif affectoit les organes de la digestion.

A raison de leur consistance, les vins sont épais, tenus, ou moyens: les premiers sont remplis de tartre & nourrissent beaucoup. Ceux qui vacquent à des travaux pénibles, tels que les Charpentiers, Menuisiers, Vignerons, Laboureurs, &c. trouvent un grand secours dans son usage: il fait encore beaucoup de bien aux personnes foibles ou pressées de la faim. Les vins tenus sont ceux dont les effets sont les moins préjudiciables aux Gens de Lettres: ils passent pour apéritifs. Les vins moyens possèdent les vertus des deux espèces dont nous venons de parler: on s'en sert communément pour boisson.

Eu égard à leur saveur, les vins sont doux, acides, austères & insipides: les premiers nourrissent assez, lâchent le ventre; de tous les vins, ce sont ceux qui incommodent le moins les personnes incommodées de la toux. On doit en défendre l'usage aux bilieux, à ceux qui sont sujets aux maladies venteuses & à l'engorgement des viscères. Les vins acides s'opposent à la vérité, à la pourriture &

tempèrent l'ardeur du corps ; mais on leur reproche de favoriſer le développement des vents dans l'eſtomac & les inteſtins, & d'exciter des tranchées. Les vins âpres & acerbes rétabliſſent le ton de l'eſtomac & reſſerrent le ventre ; mais ils irritent les poulmons, donnent lieu à la toux, & font naître des obſtructions dans les différentes parties du corps.

Sans être trop gourmet, on diſtingue encore aſſez aiſément les vins par leur odeur. Les meilleurs vins exhalent toujours une odeur très-ſuave & très-agréable, tandis que les mauvais affectent aſſez déſagréablement les narines.

Les vins ſe diſtinguent encore à raiſon de l'âge : les vins nouveaux, des trois premiers mois ſur-tout, paſſent difficilement, cauſent très-ſouvent l'enflure des hypocondres, rendent le ſommeil inquiet, agité, turbulent. Les vins qui n'ont pas encore dépoſé leur lie, qui ſont troubles & épais, donnent naiſſance aux obſtructions, & fréquemment à la pierre. Quand le vin a paſſé quatre ou cinq mois, on le nomme *vin de l'année* : on n'en ſert jamais ſur la table des riches ; le pauvre Vigneron, dont les ſueurs nourriſſent le luxe du citadin qui le mépriſe, eſt ordinairement celui qui ſe voit obligé d'en faire uſage. Les vins vieux & affoiblis paſſent pour les meilleurs de tous, auprès de certaines perſonnes : il eſt vrai qu'il donne de la force à l'eſtomac ; mais ne peut-on pas leur reprocher, avec quelque raiſon, de porter à la tête & d'irriter les nerfs ? Nous donnons ſur tous les vins la préférence à ceux du moyen âge, c'eſt-à-dire qui ſont de deux, trois ou quatre feuilles. Il y a beaucoup de vins qui gardés trop long-tems ſe détériorent, contractent même une certaine amertume.

On a encore coutume de diſtinguer par le ſol ou le pays, un nombre infini d'eſpèces de vins différentes, dont il eſt à propos de rapporter ici brieve-

ment les principales. Parmi les vins grecs, dont les anciens & les modernes ont toujours fait un si grand éloge, on compte celui de *Chypre*, qui rétablit les forces de ceux qui ont essuyé de grandes maladies. Cette espèce de vin est balsamique, quoiqu'elle sente un peu le gaudron, néanmoins elle est très-agréable aux personnes qui s'y sont une fois accoutumées. Il est bon d'avertir que ce vin, qu'on trouve par-tout, est rarement naturel. Le vin de *Candie*, principalement le *Muscat* & la *Malvoisie*, ne le cede point au vin de Chypre. Le vin de *Chio* est placé dans la classe des vins les plus exquis par nos Apicius modernes. Celui de *Stancou* diffère peu des précédens, son odeur est très-suave & son goût très-agréable. Le vin de *Metelin* peut être regardé comme un vrai nectar; mais on nous l'apporte très-rarement, c'est ce qui fait qu'il n'est jamais servi que sur la table des personnes les plus opulentes. Ajoutons à ceux-ci les vins de *Perse* & de *Hongrie*; parmi les premiers, nous n'en connoissons qu'une espèce, c'est celui de *Schiras*, transporté très-rarement en Europe. Les vins de *Hongrie* se servent plus fréquemment sur nos tables; celui de *Tokai* est généralement regardé comme le meilleur, quoiqu'il vienne en très-petite quantité sur un côteau de Hongrie, néanmoins il n'est pas si rare que le Public se le persuade. Le Peuple croit, en France, qu'il est réservé pour les Têtes couronnées, cependant on en a bu plus d'une fois sur la table de plusieurs Seigneurs; ce vin a la saveur & les vertus de celui de Canarie, il se trouble aisément, dès qu'il est exposé à l'air, à moins qu'il ne soit venu sur le haut d'une montagne, ou qu'il ne soit de la première qualité.

Le premier d'entre les vins d'Italie est celui d'*Albe*, sa saveur est douce, il ne porte point à la tête & passe facilement: les anciens en faisoient les délices de leurs festins. Parmi les vins qui approchent de

celui-ci, on compte celui de *Monte-Fiascone* dans la Toscane, lequel est très-doux, & convient en général à toutes sortes de personnes, pourvu néanmoins que son usage soit modéré. Le vin de *Florence*, & sur-tout le muscat, passe pour un des vins les plus exquis qu'il soit possible de trouver; en effet, il le dispute aux vins Grecs en excellence & en bonté. Le vin de *Perouse* est fait avec le raisin muscat, & approche singulierement de celui de Florence. Le vin de *Marciminien*, dans l'Etat de Venise, n'est pas même interdit aux goutteux, tant il est salubre. Les vins de Naples sont ordinairement légers, douçâtres, passent aisément, & sont préférés par un très-grand nombre de personnes aux vins d'Italie les plus en réputation. On prodigue plus d'éloge à ceux qu'on appelle *Lacryma de Galliti* & *Chiarello Piquante :* la couleur de ces vins est rouge, très-belle, & leur odeur très-agréable. Aux vins de Naples, on peut ajouter celui de Tarente, celui de Syracuse, & une infinité d'autres qu'on n'apporte jamais, ou du moins fort rarement dans nos pays. Nous ne dirons pas un mot des vins de Marogna, de Thasso, de Nicouri, de Smyrne, de Salerne, de Jezza, de Cécube, de Massique, de Gaurus, & autres dont on ne fait plus d'usage de nos jours.

Le plus estimé des vins d'Espagne est celui de *Malaga :* il donne du ton à l'estomac, rétablit les forces : aussi les convalescens se trouvent-ils bien de son usage : on en transporte beaucoup en Europe : ce vin est gras & se soutient très-long-tems. Le vin d'*Alicante* convient à ceux que les fatigues ou la faim ont épuisés; ceux qui ont l'estomac dérangé feront très-bien d'en faire usage. Le vin de *Teinte* ne differe point de celui-là. Le vin de *Xeres* doit être mis dans la classe des meilleurs vins d'Espagne; celui de *Rota* en approche assez. Ces deux espèces de vin conviennent, comme celui d'Alicante aux personnes dont l'estomac a besoin de ton. Nous pouvons

ajouter aux vins d'Eſpagne celui *de Canarie* ; il eſt fait du mouſt cuit des raiſins muſcats, & paroît l'emporter ſur toutes les autres eſpéces de malvoiſie dont il poſſéde les vertus. Il eſt bon de ſçavoir que tous ces vins, tant d'Eſpagne que des Iſles dont nous avons parlé, ſe préparent par la coction, ce qui fait qu'ils peuvent ſe garder fort long-tems. Les perſonnes d'un tempérament chaud & les bilieux doivent s'en abſtenir. *Samuel Ledelius* dit, dans une obſervation conſignée dans les Ephemérides des curieux de la nature, qu'une Dame avoit une quinte de toux, accompagnée d'un crachement purulent, toutes les fois qu'elle buvoit un verre de vin d'Eſpagne.

Les vins d'Allemagne ſont d'un caractère différent: celui du *Rhin* & de *la Mozelle* ſont doux, tenus, un peu acides, paſſent aiſément, & ſont recommandés aux ſcorbutiques par pluſieurs Médecins. Le vin du *Mein* approche beaucoup de celui du Rhin. Ceux de *Baccarach*, *de Necker*, ne viennent jamais en France, c'eſt pourquoi nous n'en parlerons pas.

Parmis les vins de France, ceux de Bourgogne & de Champagne tiennent les premiers rangs. Dans un excellent Mémoire de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, on diſtingue la Bourgogne en deux parties à l'égard du vin, la baſſe & la haute: la baſſe Bourgogne contient pluſieurs cantons renommés par leurs vins rouges & blancs. Année commune, ils produiſent plus de cent mille muids de vins meſure de Paris.

Les principaux cantons de la baſſe Bourgogne, ſont *Coulange*, *Auxerre*, *Creney*, *Tonnerre*, *Avalon*, *Joigny*, *Chablis*. Ceux de la haute Bourgogne, ſont *Pomar*, *Chambertin*, *Beaune*, *Vollenay*, *Montrachet*, *la Romanée*, *Nuits*, *Chaſſagne* & *Murſault*. Les vins de la baſſe Bourgogne ſont peu inférieurs à ceux de la haute, ils les ſurpaſſent même quelquefois. Les vins de Champagne ſont autant eſtimés que ceux de

Bourgogne ; il y a même beaucoup de perſonnes qui leur donnent la préférence. En effet, il n'eſt pas rare de voir des vins de Champagne réunir la vigueur des meilleurs vins de Bourgogne, avec une ſaveur piquante & agréable, qu'on ne retrouve dans aucune autre eſpèce de vin.

Les prétentions dont la Bourgogne & la Champagne ſe flattent également par rapport à leurs vins, entretient une émulation qui ne laiſſe pas que d'être avantageuſe : il eſt vrai que les partiſans des vins de Bourgogne & de Champagne forment deux factions dans l'Etat ; mais leurs démêlés n'ont rien qui ne rejouiſſent, & leurs combats ne ſont nullement dangereux ; il eſt même très-ordinaire de voir ceux d'un parti entretenir des intelligences dans l'autre ; on ſe rapproche ſouvent ſans peine, il arrive rarement que ceux qui ont tenu bon pour la Bourgogne dans le commencement du repas, ne ſe reconcilient avec le Champagne, même avant le deſſert. Il eſt bon d'obſerver que les vins de Bourgogne ſont bien meilleurs après avoir été tranſportés.

Le vin de Bordeaux, & celui de Grave, & de Pontac ſur-tout, nourriſſent beaucoup, & ſont agréables à l'eſtomac. Le vin d'Orleans enyvre aiſément, il eſt blanc & rouge, aſſez agréable au goût. Le vin d'Anjou ſe conſerve long-tems, ordinairement il eſt blanc & doux. Le vin de Poitou approche beaucoup de ceux du Rhin, il eſt légèrement acerbe & un peu acide, blanc & foible.

Le vin de Paris, ou pour mieux dire des environs de cette Capitale, eſt peu agréable au goût, il ne ſoutient pas l'eau. Les perſonnes riches n'en font point uſage : les Marchands de vin le mêlangent & le frelatent ſouvent pour en avoir le débit.

Les vins du Dauphiné, du Languedoc & de Provence, ſont regardés avec raiſon comme d'excellens vins. Parmi ceux du Dauphiné, on vante beaucoup celui de l'Hermitage, lequel a une légere couleur

rouge, eſt un peu auſtere, mais eſt d'un goût exquis. Celui de *Cote-rotie* n'eſt pas moins eſtimé.

Parmi les vins de Languedoc, celui de *Frontignan* & de *Lunel*, ſans parler du vin de *Tavel*, tiennent les premiers rangs.

Les vins de Provence doivent toujours être trempés, ſi l'on ne veut pas qu'ils portent à la tête; les meilleurs ſont ceux de la *Manque* & de *Gemenos*, ceux de *Barbantane* & de *Caux*, ceux de *Ries*, de *Roqueraire*, d'*Aubagne* & de *Côte perdrix*; les vins blancs de *Caſſis*, de *Marignan* & de *Canes*; les vins muſcats de *Saint-Laurent*, de la *Ciotat* & de *Cuers*, & beaucoup d'autres, dont la ſaveur eſt très-agréable, rétabliſſent merveilleuſement les forces abattues.

C'eſt à deſſein que nous avons omis dans cet article de parler de toutes les eſpèces de vins étrangers qui nous euſſent fait entreprendre un travail d'une extrême longueur & de peu d'utilité pour ceux auxquels nous deſtinons notre ouvrage. Nous avons auſſi regardé comme ſuperflu de traiter ici des vins des Indes Orientales & Occidentales préparés avec le ſuc de divers végétaux, vu qu'on ne les tranſporte point en France.

Le vin cuit, dont l'uſage eſt ſi fréquent en Languedoc, en Italie & en Provence, ſe fait avec du mouſt de raiſins blancs choiſis & bien mûrs, cuit juſqu'à la diminution de deux tiers & écumé avec ſoin, puis fortement agité pendant qu'il eſt chaud, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit refroidi. Ce vin mis dans des tonneaux ſe conſerve très-longtems, fournit une liqueur très-agréable, fort utile aux perſonnes foibles & convaleſcentes.

Si l'on employe du mouſt de raiſins muſcats pour préparer le vin cuit, il en réſulte un vin très-exquis nommé *Malvoiſie*. Ce nom, ainſi que nous l'avons déja inſinué, eſt donné à différens vins étrangers

fort ventés ; auxquels ne sont pas inférieurs les Malvoisies de Languedoc & de Provence.

On tire du vin, par la distillation, l'eau-de-vie & l'esprit-de-vin. Ces esprits de vin pris avec modération peuvent quelquefois contribuer à la santé ; en effet, ils peuvent aider à la digestion, en brisant & attenuant les parties grossieres des alimens ; ils peuvent rétablir les forces, & donner une nouvelle vigueur au sang, en réparant promptement, par leurs parties volatiles & exaltées, la dissipation des esprits causée ou par un trop-grand travail, ou par des veilles trop continuelles, ou par quelqu'autre épuisement.

On a coutume de donner aux Soldats un peu d'eau-de-vie avant de les engager au combat, afin que cette liqueur, augmentant le mouvement du sang & des esprits, leur donne plus de force, plus de vigueur, plus de hardiesse, pour surmonter tous les dangers.

Mais s'il y a des circonstances qui permettent, ou même qui autorisent l'usage de ces esprits-de-vins, on peut dire aussi qu'ils sont très-pernicieux, quand on en use plus fréquemment qu'il ne convient, car ils jettent les humeurs dans une agitation excessive, & disposent singulièrement aux catarrhes, à la goutte, à l'apoplexie, la paralysie, &c. Il est donc de la plus grande conséquence de ne point s'accoutumer aux liqueurs ardentes. Les anciens nous doivent servir d'exemple sur cela, la plûpart ne buvoit que de l'eau & ils étoient forts, vigoureux, & vivoient longtems. Il est bien rare de voir des personnes de nos jours qui jouissent de ces avantages ; c'est ce qui pourroit mettre en doute si l'invention du vin & des liqueurs ardentes est plus utile que pernicieuse au genre humain. Car enfin, comme l'observe très-bien un Auteur célèbre, si ces liqueurs raniment les esprits, si elles sont cordiales, & si elles fortifient l'estomac, elles produisent aussi plusieurs incommo-

dités que nous avons marquées, & qui plus eſt, elles rendent par la ſuite les gens brutaux & reſſemblant plutôt à des bêtes qu'à des hommes. Comme les différentes compoſitions auxquelles on a donné le nom de *ratafiats*, ne ſont autre choſe que de l'eau-de-vie ou de l'eſprit-de-vin, chargés de différens ingrédiens qu'on y a mêlés, elles ne ſont pas moins pernicieuſes. Le changement qui arrive au vin, lorſque de la fermentation vineuſe il paſſe à la fermentation acide, nous donne le vinaigre. *Voyez* ce mot. Le vin nous fournit encore, par ſa dépuration dans les tonneaux, deux matieres très-utiles : l'une eſt le tartre, ſel eſſentiel du vin, qui s'attache aux parois des tonneaux, l'autre eſt la lie du vin, qui eſt auſſi un tartre qui s'eſt précipité au fond du tonneau, où il eſt demeuré liquide, ſe trouvant mêlé avec les parties les plus viſqueuſes du vin; les Vinaigriers en ſéparent, par expreſſion, la partie la plus liquide, dont ils ſe ſervent pour faire du vinaigre; ils mettent enſuite ſécher le marc de cette lie, puis ils le font brûler & calciner, c'eſt ce qu'on appelle *cendre gravelée*, dont les Teinturiers & les Dégraiſſeurs font uſage, & qui priſe intérieurement eſt propre à lever les obſtructions & à diſſoudre les humeurs glaireuſes : elles entrent auſſi dans la préparation de la pierre à cautère.

On fait avec le vin des vins médicinaux, dont les uns ſont ſimples comme celui d'abſinthe, & d'autres ſont compoſés & mêlés de purgatifs. Nous allons donner quelques formules des meilleurs, & de ceux qui ſont le plus en uſage.

Prenez *des racines recentes d'aunée ratiſſées & coupées par tranches, 2 onces.*

Mettez-les macerer à froid pendant quinze jours dans une pinte de bon vin rouge, le vaiſſeau étant bien bouché.

La doſe eſt d'une ou deux cuillerées après le repas dans le relâchement & les peſanteurs d'eſtomac.

Prenez *des feuilles de romarin & de pouliot, de chacune deux poignées.*
de celles de sabine, une poignée.
du safran & du borax, de chacun deux gros.
de la limaille de fer crud, une once.

Mettez le tout macerer à froid pendant huit jours dans six pintes de bon vin rouge.

Passez ensuite le vin que vous garderez pour l'usage.

La dose est d'un grand verre froid le matin à jeun pendant neuf jours.

On s'en sert pour provoquer les régles.

Prenez *du séné mondé, une demi-livre.*
des racines de polipode de chêne & de garence, chacune deux onces.
des feuilles de scolopendre, quatre poignées.
de petite absinthe, deux poignées.
de l'écorce ou pélure recente de citron, 1 *once.*

Enfermez le tout dans un sachet de toile claire, que vous mettrez dans un baril qui puisse contenir dix ou douze pintes.

Rempliſſez ce baril au tems de vendanges du mouſt de vin blanc, que vous laiſſerez bouillir.

Bouchez-le ensuite, en laissant infuser le tout pendant deux mois.

Tirez le vin après ce tems-là, & gardez-le au frais dans des bouteilles bien bouchées.

La dose est d'un verre froid le matin à jeun, continuez pendant quelque tems.

Ce vin qui est apéritif & laxatif, est excellent contre les obstructions des viscères du bas ventre.

Prenez *des racines d'iris du pays, de Flambe,*
*des racines d'*enula campana *ratissées & coupées par tranches, de chacune* 1 *once.*
de celles de chardon-Roland.
de celles d'arrêtebœuf, de chacune une demi-once.
du séné mondé, six gros.

de

de la poudre de jalap, un gros & demi.
de la canelle, un gros.

Verſez deſſus trois chopines de bon vin blanc, & faites macérer le tout à froid pendant huit jours dans un vaiſſeau fermé.

La doſe eſt de deux verres le matin à jeun, à une heure de diſtance l'un de l'autre, & un potage une heure après le ſecond verre.

Ce vin eſt très-utile contre la leucophlegmatie & l'hydropiſie aſcite.

VINAIGRE. (Diet. & Mat. Méd.) Il n'eſt perſonne qui ne ſçache que le vinaigre eſt le produit de la ſeconde fermentation du vin. On s'en ſert très-fréquemment pour aſſaiſonner les poiſſons, les chairs, les légumes, &c. Quand on en fait uſage avec ſobriété, il tempère l'effervescence de la bile, & rétablit les forces de l'eſtomac.

Tous les Médecins conviennent qu'il eſt propre à appaiſer le vomiſſement, le hocquet, à arrêter les hémorrhagies, qu'il réſiſte à la pourriture, & eſt très-ſalutaire dans les tems de peſte. Le bon vinaigre de vin eſt regardé avec raiſon comme un excellent rafraichiſſant : il appaiſe la ſoif, favoriſe la ſecrétion des urines, fait ceſſer les ſueurs, le flux de ventre. Pluſieurs le recommandent dans les fièvres malignes. Cet acide eſt très-propre, dit *Sylvius de Leboe*, pour préſerver des maladies épidémiques ; le grand *Boerrhave* le regarde comme très-utile aux perſonnes qui vivent dans les armées. On attribue communément au vinaigre la propriété de maigrir, & c'eſt en vue de cet effet, que quelques femmes craignant de devenir trop puiſſantes, ou pour diminuer le trop d'embonpoint qu'elles poſſèdent déja, font un uſage très-fréquent du vinaigre ; mais malheureuſement pour elles, cet uſage leur eſt preſque toujours pernicieux, & leur attire ſouvent bien des maux ſans

les faire devenir plus maigres, ou du moins si elles le deviennent par la suite des tems, ce n'est qu'en conséquence de maladies considérables, causées en premier lieu par la mauvaise impression des acides du vinaigre sur les parties solides, & par le dérangement que ces acides trop abondans ont causé dans leurs liqueurs.

On prescrit le vinaigre, ou seul, ou dans de l'eau, ou mêlé avec du miel. La dose du vinaigre distillé, est la moitié de celle du vinaigre commun. Nous ne croyons pas qu'il ait plus de vertu. Personne n'ignore que le mêlange de l'eau & du vinaigre forme cette liqueur qu'on appelle *oxicrat*, laquelle se prépare en mêlant une demi-once de vinaigre sur chaque livre d'eau. Si l'on fait respirer du vinaigre aux personnes tombées en syncope, on pourra réussir à les tirer de cet état fâcheux. M. *Lieutaud* nous avertit que le vinaigre réussit quelquefois mieux que le sel d'Angleterre & l'esprit de sel ammoniac, pour faire cesser les affections hystériques, les accès vaporeux. On purifie l'air, quand on le fait dissiper en vapeur, en le jettant sur la surface d'un fer rouge; cette vapeur est encore résolutive & fondante, & l'on en voit souvent de très-bons effets contre les tumeurs squireuses, lorsqu'on a eu l'attention de ramollir auparavant par des applications convenables. On vient à bout d'arrêter les saignemens de nez, quand on enveloppe la tête & le scrotum dans un linge imbibé de vinaigre. La même application sur le bas ventre, fera cesser les pertes des femmes. Le vinaigre est encore mis au nombre des répercussifs les plus efficaces; mais pour l'ordinaire on préfère dans ces circonstances l'usage de l'oxicrat, qui pour l'emploi qu'on en peut faire à l'extérieur, est un mêlange de deux ou trois onces de vinaigre & une livre d'eau; & avec cela se préparent les fomentations, gargarismes, lavemens, &c. C'est en faisant infuser dans le vinaigre les roses rouges, des fleurs de su-

reau, des feuilles de rhue, des oignons de scille, &c. qu'on prépare le vinaigre rosat, de rhue, scillitique, &c.

Quoique le vinaigre ait beaucoup de propriétés qui doivent le rendre très-recommandable, néanmoins son usage ne convient pas à tout le monde. Les vieillards, les mélancoliques, les personnes maigres & tourmentées de la toux, feront très-bien de s'en abstenir. On remarque que lorsqu'on en use avec excès il piquotte fortement l'estomac & les intestins, & incommode le genre nerveux. Il y a beaucoup de personnes, qui pour augmenter la force du vinaigre, ou lui donner de l'agrément, y font infuser des œuillets des jardins, des fleurs d'orange, de l'ail, de l'estragon, des framboises, &c.

Le vinaigre de Saturne, employé si fréquemment à l'extérieur, & regardé comme rafraichissant, repercussif & cosmétique, se prépare en faisant dissoudre de la ceruse dans du vinaigre distillé, & laissant le tout en digestion au bain de sable pendant trois jours. La ceruse perd sa couleur par la dissolution; mais quand on jette quelques gouttes de cette dissolution dans l'eau, celle-ci blanchit aussitôt, ce qui lui fait donner le nom de *lait virginal*.

On sçait l'histoire du vinaigre des quatre voleurs, dont nous donnerons ci-après la recette. Quatre fripons ayant envie de faire fortune, jugerent qu'il n'y avoit pas de moyen plus sûr pour parvenir à leur but, que de servir des pestiférés; mais pour se préserver de la contagion, ils imaginerent de boire tous les jours une cuillerée à jeun du vinaigre, qui depuis a pris leur nom, & qu'ils avoient inventé, dans l'espérance de se garantir du fleau. Un d'eux ayant été pris & condamné à être pendu, offrit son secret pour avoir sa grace, qui lui fut accordée.

Vinaigre des quatre voleurs.

Prenez *deux pintes de vinaigre blanc.*

Faites-y infuser quatre onces d'ail coupé en petites tranches.

Ajoutez-y ;

de l'aſſa-fœtida, une once,
des racines de gentianne, deux onces,
du mithridate, une once.
des grains de genièvre, une poignée.

Laiſſez le tout enſemble ſur les cendres chaudes, ou au ſoleil pendant vingt-quatre heures, dans un vaiſſeau bien bouché.

Mettez-le enſuite en bouteilles, après l'avoir paſſé & preſſé.

La doſe eſt d'une cuillerée le matin à jeun.

Prenez *du vitriol, deux gros,*
de la rhue, une poignée,
du vinaigre diſtillé, une livre.

Faites macerer la rhue dans le vinaigre pendant un jour.

Paſſez enſuite la liqueur, & mettez-y le vitriol en poudre.

Il faudra verſer de cette liqueur ſur des tuiles rougies au feu, pour une fumigation fort bonne afin de chaſſer le mauvais air en tems de peſte.

Prenez *des racines de zedoaire, & d'angélique, de chacune une once,*
des bayes de genièvre, deux onces,
des feuilles de rhue, trois poignées,
du meilleur vinaigre, trois livres.

Faites macerer le tout enſemble, & paſſez la liqueur avec expreſſion.

On s'en ſert en parfums & en gargariſmens en tems de peſte.

VIOLETTE (*Bot.*). Sous le nom de violette, nous décrirons ici trois sortes de plantes qui sont d'un genre tout différent ; sçavoir, la violette commune, la julienne, la grande lunaire.

La violette commune, *viola Martia purpurea, flore simplici odoro*, C. B. P. *Viola Martia purpurea*, J. B., croît par touffes en terre grasse, dans les fossés, contre les murailles, à la campagne & dans les jardins, où elle se multiplie aisément par des filets longs & rampans, qui prennent racine çà & là : ses fleurs sont composées chacune de cinq feuilles avec autant d'étamines, à sommets obtus, & d'une espèce de tétine ou d'éperon ; elles sont petites, mais agréables à la vue, & d'une couleur purpurine ou bleue tirant sur le noir ; leur odeur est douce & réjouissante : elles viennent au sommité des pédicules qui sortent de leur racine du milieu des feuilles ; ses semences sont menues, rondes, & renfermées dans des coques, qui succèdent aux fleurs, & qui s'ouvrent en trois quartiers quand elles sont mûres : elle pousse de sa racine qui est fibrée, vivace, épaisse ou touffue, des feuilles vertes, rondes, dentelées sur leurs bords, larges comme celles de la mauve, & attachées à de longues queues.

On cultive cette plante dans les jardins : elle fleurit vers le mois de Mars, & ne perd point ses feuilles ni sa verdure pendant l'hiver : elle donne une jolie variété à sa fleur, tantôt bleue & tantôt blanche, plus rare que la précédente ; mais il y a un inconvénient qui fait tort à ces dernieres, c'est que les queues étant trop foibles pour les soutenir, & les laissant traîner par terre, elles sont très-souvent terreuses, sur-tout après la pluie.

Les fleurs de la violette commune sont regardées comme anodines, laxatives, rafraîchissantes, quand elles sont employées à l'intérieur ; on en recommande l'usage dans la toux, l'âcreté de la gorge, & la soif : plusieurs Praticiens les ordonnent assez fréquemment pour diminuer la chaleur qui accompagne la fièvre :

ces fleurs se prescrivent avec infusion, depuis une poignée, jusqu'à deux, pour chaque livre d'eau. Les semences de violette sont adoucissantes, laxatives, & du nombre des diurétiques les plus doux. On en prescrit communément depuis deux gros, jusqu'à trois, dans des émulsions. Enfin, on fait un usage fréquent des feuilles, comme médicament émollient; elles s'emploient sous la forme de lotions, fomentations, bains, cataplasmes, & lavemens: il en entre quelquefois dans les bains de pieds que l'on veut rendre anodyns, & dans les gargarismes de même genre: outre les propriétés que nous avons attribuées aux fleurs de cette plante, elles sont encore regardées comme cordiales par beaucoup d'Auteurs; on prépare trois sortes de syrops avec ces fleurs, le simple & les deux composés. Voici comme se prépare le syrop violat simple. On broye des fleurs de violette, puis on les met dans une étamine, & on verse par-dessus du sucre cuit à plusieurs reprises; pendant qu'une personne versera, une autre froissera les violettes avec une cuiller de bois, pour en exprimer le jus, qu'il faudra recevoir dans une terrine vernissée; & après que tout sera passé, il faudra mettre l'étamine dans la presse pour ne rien perdre; on laisse bien réfroidir le tout, puis on le serre dans des bouteilles.

Dans le premier syrop de violette composé, qui est le syrop de violette de *Mesué*, on fait entrer les sebestes, les jujubes, & les semences de mauve & de coings.

L'autre syrop composé se fait avec les calices des fleurs, & les semences de cette plante. On y pourroit ajouter les racines, pour le rendre encore plus purgatif. Le syrop violat simple & le syrop de violettes de *Mesué*, sont très-propres pour les maladies de la poitrine, causées par des humeurs âcres & salées; ils sont incrassans & rafraîchissans. Le troisième syrop, qui est le syrop purgatif, convient aux mêmes maladies, quand il est nécessaire de purger.

On prépare encore une conſerve laxative de fleurs de violettes, en donnant à la manne une conſiſtance de conſerve, après l'avoir fait fondre dans leur ſuc ; la doſe eſt d'une demi-once ou environ : ceux qui ont le ventre pareſſeux, feront très-bien d'en faire uſage, ou bien de ſe ſervir du ratafia de violette qui ſe prépare ainſi :

Dans ſix livres de fleurs de violettes qui ne ſoient pas mondées de leur calice : délayez ſur un feu clair & doux une livre & demie de manne : paſſez enſuite le tout par un linge, & ajoutez-y une pinte d'eſprit-de-vin ; la doſe eſt d'une ou deux cuillerées le matin & le ſoir.

Les feuilles de violettes entrent dans l'onguent populeum, & dans le lavement émollient de la Pharmacopée de Paris.

Les fleurs entrent dans le ſyrop de jujubes, dans le ſyrop d'éryſimum, dans le ſyrop de tortue, dans le requies de Nicolas de Myrepſe.

Les fleurs & les ſemences entrent dans l'électuaire lénitif & le diaprun ; la ſemence entre dans l'électuaire de pſyllium, dans le catholicum, dans le diaphenic, dans la confection Hamech, & les pilules *ſine quibus* de la même Pharmacopée.

La julianne ou la julienne, la violette-giroflée des dames, la giroflée muſquée, *heſperis hortenſis flore purpureo*, C. B. P. *Viola matronalis, ſive damaſcena* offic. croît quelquefois dans les bois & les haies ; on la cultive dans les jardins où elle fait les délices des curieux, & où elle ſe multiplie aiſément ; ſes feuilles ſont rangées alternativement le long des tiges ; leur figure eſt à peu près ſemblable à celle des feuilles de la roquette, mais elles ſont moins découpées : elles ſont d'ailleurs dentelées en leurs bords, pointues, velues, oblongues, attachées à des queues courtes, d'un verd noirâtre, d'un goût un peu âcre. Des aiſſelles des feuilles, dit le Continuateur de la matière

médicale de M. *Geoffroi*, fortent de petits rameaux qui portent des fleurs assez ressemblantes à celles du *Keiri*, composées chacune de quatre feuilles disposées en croix, de couleur tantôt blanche, tantôt purpurine, tantôt bigarrée de blanc & de taches purpurines, portées sur d'assez longs pédicules, d'une odeur très-suave : lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des siliques longues & grêles, bivalves, séparées par une cloison membraneuse, qui renferme plusieurs semences ovales, applaties, roussâtres, âcres. Les tiges de la julianne sont rondes, velues, remplies de moële, & montent à la hauteur d'environ deux pieds. Sa racine est ligneuse, petite, blanche. Cette plante fleurit en Mai & Juin, & est toujours verte : elle est regardée comme incisive, apéritive, propre pour le scorbut, l'asthme, la toux invétérée, les convulsions. M. *Lemeri*, dit encore qu'elle est propre à exciter la sueur. Plusieurs Auteurs soutiennent que l'application de ses feuilles broyées sur les plaies & sur les ulcères, contribue beaucoup à leur guérison.

La grande lunaire, autrement dite le bulbonach, la médaille, la satinée, le satin blanc ou passe-satin, *Viola lunaria major siliquâ rotunda*, C. B. P. *Viola lunaria* offic. croît sur les hautes montagnes dans les pays froids : elle se cultive aussi dans les jardins ; ses fleurs naissent au sommet de la tige & des branches, disposées à peu près comme celles du chou, composées chacune de quatre feuilles rangées en croix, purpurines ou incarnates, avec six étamines verdâtres & à sommets jaunes dans le milieu, rayées, d'une odeur foible ; il leur succède des siliques arrondies, plattes, oblongues, bivalves, séparées par une cloison mitoyenne, d'un blanc argenté très-luisant, aux deux côtés de laquelle sont attachées des semences larges formées en petit rein, élevées au milieu en lentille, & bordées d'un feuillet membraneux, d'une couleur rouge-brune, d'un goût fort

âcre ; accompagné d'un peu d'amertume. Ses feuilles sont velues, dentelées ; elles ne diffèrent de celles de l'ortie, que par leur grandeur ; quelquefois elles sont opposées, quelquefois rangées alternativement le long des rameaux.

La tige de la grande lunaire monte ordinairement à la hauteur de deux ou trois pieds ; elle est velue, rameuse, rougeâtre, ou de couleur de verd de mer, assez souvent de la grosseur du doigt ; sa racine est bisannuelle, glanduleuse. Cette plante fleurit en Mai & Juin. Ses feuilles conservent leur verdure pendant l'hiver. Elle ne pousse sa tige que la seconde année après qu'elle est semée, & elle périt quand sa graine est mûre.

Les semences de la grande lunaire sont regardées comme incisives, détersives, apéritives, vulnéraires & diurétiques. Plusieurs Auteurs prétendent que prises en poudre dans de l'eau de tilleul, elles sont propres à guérir l'épilepsie & la rage ; la dose est depuis un scrupule, jusqu'à un gros.

VIORNE (Bot.) *Voy.* CLEMATITE.

VIPERE (Med. & mat. méd.). C'est une espèce de serpent de la grosseur d'un bon pouce, & de la longueur de deux à trois pieds. Sa tête qui est plate, a comme un rebord autour des extrémités de sa partie supérieure, & elle diffère en cela des couleuvres, qui ont tout ce tour émoussé & rabattu, & la tête plus pointue & plus étroite, à proportion de leurs corps. La machoire de la vipère est armée de deux sortes de dents ; sçavoir, de grosses dents dans lesquelles le venin réside, & de petites. Avant que d'examiner la nature de son venin, aussi-bien que la maniere dont il agit, il est bon d'observer que la nature n'a pas eu dessein en le produisant de nuire au genre humain, & que son unique but a été de veiller à la conservation de l'individu qui ne sçauroit absolument s'en passer. En effet, il est aisé de prouver cette vérité, dit M. *Valmont de Bomarre*, les vipères se nourris-

ſent principalement de lezards, de grenouilles, de crapauds, de ſouris, de taupes, & d'autres ſemblables animaux qu'elles avalent tout entiers ſans les macher, & qu'elles logent dans leur eſtomac; ils y reſtent juſqu'à ce qu'ils ayent été diſſous par les ſucs de cette partie, ſecondés de l'action des fibres du ventricule, & de la contraction des muſcles du bas-ventre; ils ſe convertiſſent ainſi en une ſubſtance fluide, propre à ſervir de nourriture à la vipère, ce qui demande beaucoup de tems. C'eſt ce qui fait que ces animaux peuvent vivre trois ou quatre mois ſans prendre de nouvelle nourriture; à quoi l'on peut ajouter que leur ſang étant plus groſſier & plus viſqueux que celui de la plûpart des autres animaux, il s'en diſſipe fort peu par la tranſpiration; de ſorte qu'il n'a pas beſoin d'être renouvellé ſi ſouvent: la raiſon eſt ici d'accord avec les découvertes qui ont été faites par le ſecours du microſcope; car les muſcles de l'eſtomac n'ayant pas aſſez de force pour broyer les alimens & les convertir en chyle, il faut néceſſairement que le ſang ait une conſiſtance épaiſſe & viſqueuſe: d'ailleurs, le cœur de la vipère n'a proprement qu'un ventricule, & le ſang y circule de la même maniere que dans la grenouille & la tortue, dans leſquelles il ne paſſe pas plus d'un tiers de ce fluide par les poumons, ce qui fait qu'il eſt beaucoup moins atténué par l'air, que dans les autres animaux: au reſte, une pareille façon de ſe nourrir, exige néceſſairement que la proie périſſe auſſi-tôt qu'elle eſt priſe, pour qu'elle puiſſe deſcendre dans l'eſtomac; car on ne doit pas croire que la force de ce viſcère fût ſeule ſuffiſante pour la faire périr. La ſubtilité de l'animal vivant, jointe à la foibleſſe des fibres, étant plus que ſuffiſante pour éluder ce ſort; comme en effet, on trouve tous les jours des animaux vivans dans l'eſtomac de ceux qui les ont dévorés, c'eſt à quoi ſont deſtinées les dents & le venin qu'elles renferment; & l'on ne doit

pas être surpris que la vipère se serve quelquefois pour nuire aux hommes, des moyens que la nature lui a fournis pour tuer sa proie, sur-tout lorsqu'on l'excite à mordre de quelque maniere que ce soit. Ce suc venimeux est en si petite quantité, que ce n'est tout au plus qu'une goutte qui cause la mort.

Si l'on examine le venin de la vipère avec le microscope, on apperçoit d'abord de petites parcelles salines qui flottent avec beaucoup de rapidité dans la liqueur; mais si l'on a soin de conserver ce venin pendant un certain tems, & qu'on l'examine de nouveau, on verra que les particules salines apperçues à la premiere fois, se sont converties en cristaux extrêmement tenus & pointus, avec des espèces de nœuds çà & là d'où ils paroissent sortir.

Dès que la vipère irritée mord un animal ou un homme, elle lance aussi-tôt par la plaie un esprit ou une liqueur acide très-volatile, qui s'insinuant dans les vaisseaux, coagule peu à peu le sang & en interrompt la circulation; d'où s'ensuit la mort, si l'on n'est pas secouru à propos.

De tous les remédes dont on s'est servi jusqu'à présent contre la morsure de la vipère, il n'en est point de si puissant & de plus énergique que l'alcali volatil. Un Etudiant en Médecine étant à herboriser sur les buttes de Montmorency, avec M. Bernard de Jussieu, fut mordu en plusieurs endroits par une vipère; il sentit aussi-tôt un engourdissement dans ces parties qui s'enflerent tellement en un instant, qu'il ne lui fut pas possible de s'en servir; M. de Jussieu voyant le triste état du malade lui fit avaler dans un verre d'eau six gouttes d'eau de luce, qui, comme tout le monde le sçait, n'est autre chose qu'une préparation de l'alkali volatil, uni à l'huile de succin; il en versa aussi sur les blessures, pour les bassiner & les frotter: quoique le malade eût dans la journée plusieurs syncopes, & même des convulsions, néanmoins le même

remède, réitéré plusieurs fois, lui rendit la santé en très-peu de tems.

Avant que l'expérience eût démontré que l'alkali volatil est le meilleur de tous les remédes dont on puisse faire usage contre la morsure de la vipère, on lioit promptement la partie qui avoit été mordue, au-dessus de la morsure; lorsque la partie mordue ne pouvoit pas être liée, on appliquoit à l'instant dessus, la tête de la vipère qui avoit fait le mal, après l'avoir bien écrasée, ou à son défaut, celle d'une autre vipère; ou bien on faisoit rougir au feu un morceau de fer & on l'approchoit bien près de la plaie pour en faire souffrir la chaleur; ou bien on faisoit brûler sur la plaie un peu de poudre à canon; ou bien encore, on scarifioit la plaie, & l'on appliquoit dessus de la thériaque ou de l'ail, & du sel ammoniac pilés ensemble.

Ces remédes extérieurs n'étoient pas les seuls auxquels on eut recours; on faisoit encore prendre à l'intérieur les sels volatils des animaux, tels que celui de la vipère, celui de corne de cerf, celui d'urine, celui de crâne humain: on employoit aussi la thériaque, pourvu néanmoins qu'elle fût vieille.

Ces remédes extérieurs & intérieurs dont nous venons de parler, réussissoient quelquefois, mais ils étoient souvent infructueux. Les applications qu'on faisoit sur la partie qui avoit été mordue ne rempliſſoient le but qu'on se proposoit, que quand on y avoit recours à l'instant même où la morsure avoit été faite. Les remédes intérieurs dont on faisoit usage pour dissoudre le sang & les autres humeurs coagulées, ou exciter la circulation, poussée par la transpiration & par les urines, étoient souvent sans succès: l'alkali volatil seul, peut passer, comme nous l'avons dit plus haut, pour le vrai spécifique du venin de ce dangereux animal. Nous exhortons les habitans de la campagne à avoir toujours dans leur poche un flacon rempli d'eau de luce. Lorsque quelqu'un a été mordu,

on en verse cinq à six gouttes dans un verre d'eau, & on le lui fait boire ; au même instant on en jette quelques gouttes sur les plaies, pour les bassiner ; il n'est pas nécessaire de faire des ligatures aux parties mordues : si le malade a souvent des défaillances, on met l'eau de luce dans du vin, au lieu de la mettre dans l'eau : si l'on s'apperçoit que les membres piqués ne se soient pas désenflées, après que le malade aura pris plusieurs doses d'eau de luce, on y fera des embrocations avec l'huile d'olive, dans laquelle on mêlera un peu d'alkali volatil. M. de Jussieu ne se comporta pas autrement, à l'égard de l'Etudiant en Médecine qui fut mordu en 1747, sur les buttes de Montmorency, & le guérit en très-peu de tems. Des observations multipliées ont confirmé depuis l'efficacité de ce traitement.

Depuis quelques années, on a proposé en Angleterre l'huile d'olive seule, dont il faut simplement étuver la plaie mordue ; & si la blessure a été profonde, on enveloppe tout le membre blessé dans un cérat composé de plomb blanc & de la même huile ; mais ce remède a été sans succès dans mille circonstances, & ne mérite nullement la qualité de spécifique que les Anglois lui ont attribué.

La vipère fournit un très-grand nombre de remèdes : on en fait usage dans les fièvres malignes & pestilentielles. On l'employe pour résister au venin, guérir la lépre, la gale, les écrouelles, les dartres invétérées. On lit dans les ouvrages des anciens Médecins, que le long usage de la chair de vipère rôtie sur le gril, joint à celui des vins de vipère, procure la guérison des maladies les plus terribles & les plus opiniâtres, telle que la lépre ; il paroît que la principale vertu de la vipère, est d'accélerer la circulation du sang, d'en faciliter le mêlange, de fondre les concrétions lymphatiques, & de débarrasser par ce moyen les glandes de ces humeurs grossieres & obstruantes, qui venant à y séjourner & à s'y aigrir,

occasionnent une infinité de maladies cutannées auxquelles on donne le nom de scrophuleuses & de lépreuses. On est redevable de ces effets, dit judicieusement un très-célebre Auteur, au sel actif & très-pénétrant dont les vipères abondent, & qui vient des lezards & des taupes dont elles se nourrissent : car on sçait que ces animaux étant dissous dans l'estomac, fournissent une grande quantité de particules volatiles ; & c'est en cela, que consiste la différence de la chair des vipères, d'avec celles des autres serpens, qui ne vivant que d'herbes & de gazons, sont fort éloignés de posséder les propriétés qui nous rendent la vipère si utile en Médecine.

Les meilleures préparations de la vipère, sont la gelée, les syrops, les bouillons & les vins de vipère ; le cœur & le foie de cet animal séchés au soleil, & pulvérisés ensemble, se nomment *besoard animal*. Cette poudre se prescrit dans du bouillon, ou dans quelqu'autre liqueur convenable, & jouit des mêmes propriétés que le corps de la vipère. L'eau distillée, l'esprit, le sel volatil, & l'huile de vipère, ont les mêmes vertus ; l'esprit & le sel volatil s'employent assez fréquemment dans la petite vérole, les fiévres malignes, l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, les maladies hystériques, & la piquûre des bêtes venimeuses.

La graisse de vipère tient lieu des collyres les plus vantés, contre les affections des yeux. S'il est question de dissiper une trop grande abondance d'humeurs qui affluent vers l'œil, & de fortifier la vue, il suffit d'oindre les paupières avec ce liniment : mais quand il s'agit de porter du remède à des affections plus graves, il est nécessaire d'en faire tomber une ou deux gouttes sur le globe de l'œil : c'est un excellent lénitif, un détersif, un consolidant ; c'est un spécifique pour les tayes des yeux, les taches de la cornée, les excroissances membraneuses qu'y laisse souvent la petite vérole.

La graisse de vipère prise intérieurement, fait beaucoup de bien aux phtysiques, dit *Wedel.* On peut encore la regarder comme un bon cosmétique, & comme un excellent remède dans les affections des parties nerveuses, spécialement des articulations provenantes de quelques causes externes, comme contusions, plaies, &c. L'huile de vipère guérit les dartres, la gratelle, & autres vices de la peau.

Personne l'ignore, que la chair de vipère est un des principaux ingrédiens qui entrent dans la thériaque: les préparations de vipère qui nous viennent de Montpellier, de Padoue, & qu'on appelle *trochisques* ou pastilles de vipères, ne sont autre chose que des vipères desséchées réduites en poudre, & mises avec de la poudre adragant en forme de pastilles, ointes de baume du Perou pour les conserver.

VIPERINE (Bot.). *Viperina sive sepentaria quorumd Echium vulgare.* C. B. P. C'est une plante qui croît dans les terres incultes, dans les bleds, le long des chemins, sur les murs. Ses fleurs qui environnent toute la longueur de la tige, sont en entonnoir, de couleur bleue purpurine: il leur succède quatre semences jointes ensemble, ridées, & ayant séparément la figure de la tête d'une vipère; d'où vient qu'on l'appelle *herbe aux viperes*: ses feuilles sont oblongues, étroites, velues, rudes au toucher, & d'un goût fade. Elle pousse une tige haute de plus de deux pieds, ronde, velue, ferme, verte, marquetée de points rudes & noirs, comme la peau d'un serpent, ordinairement réfléchie par le bout en queue de scorpion. Sa racine est longue, grosse comme le pouce, & ligneuse. La vipérine fleurit en Juin & Juillet. Elle demeure verte pendant l'hiver, & la seconde année elle périt après avoir poussé sa tige & mûri sa graine; elle donne une variété à fleurs blanches.

La vipérine est humectante, pectorale, émolliente: il est faux de croire que ses feuilles infusées dans du vin soient bonnes contre la morsure de la vipère,

& que sa racine soit anti-épileptique, comme *Jean Bauhin* l'a prétendu.

VITRIOL. (Mat. Méd.) C'est en général un sel formé d'un acide particulier, qui est le même que celui du soufre, uni à une base métallique terreuse & à des parties d'eau. L'acide qui entre dans la composition du vitriol, est connu sous le nom d'*acide vitriolique*, lequel est le plus pesant & le plus puissant des acides minéraux; car on peut par son moyen dégager les autres acides des bases, soit métalliques, soit terreuses ou alkalines, dans lesquels ils se trouvent engagés.

Le vitriol se divise en naturel & en factice: le premier n'est d'aucun usage dans les arts méchaniques, on ne l'employe pas non plus en médecine; il se trouve dans les lieux qui contiennent du fer & du cuivre. Le factice est celui dont on se sert: on le retire ou des pyrites, ou des eaux vitrioliques par l'évaporation.

On trouve dans les boutiques des Apoticaires trois espèces de vitriol: sçavoir le verd, appellé autrement couperose verte, le bleu ou de Chypre, le blanc ou couperose blanche.

Ce dernier est ordinairement en masses blanches & assez semblables à du sucre, d'une consistance ferme. Cette espèce de vitriol nous est apportée de Gosland dans la basse Saxe. Il ne faut pas confondre le vrai vitriol blanc avec la calcination du vitriol martial, par laquelle on lui fait perdre sa couleur verte & on lui en fait prendre une blanche. Le vitriol dont nous parlons se retire d'une mine de plomb pyriteuse qu'on a creusée dans la montagne de Ramelsberg; on torréfie cette mine, on en fait la lessive; on laisse reposer cette derniere pour la rendre plus pure; on fait évaporer ensuite & cristalliser. On calcine légerement les cristaux qu'on a obtenus, on les fait fondre dans l'eau, on laisse reposer la dissolution & on la décante. On fait

fait enſuite évaporer la liqueur décantée, & on fait deſſécher la maſſe ſaline qu'on a obtenue.

Le vitriol blanc a pour baſe principale le zinc uni à l'acide vitriolique ; mais il contient encore pluſieurs autres ſubſtances métalliques, telles que du fer, du plomb, du cuivre. On peut en ſéparer le fer & le cuivre par la diſſolution dans l'eau & le repos.

On n'employe point en médecine le vitriol blanc à l'intérieur : ſon uſage eſt reſtreint aux parties externes, on s'en ſert comme ſtyptique. Il entre dans l'emplâtre diapalme, l'eau ſtyptique, le collyre déterſif & le baume verd de Metz du diſpenſaire de Paris. La pharmacopée du College Royale des Médecins de Langres le fait entrer dans la compoſition du ſel de vitriol, dans celle de l'eau alumineuſe & de l'eau vitriolique camphrée.

Le vitriol bleu ou de Chypre, eſt un ſel formé par l'acide vitriolique uni au cuivre. Sa ſaveur eſt âcre, déſagréable, ſtyptique, ſa couleur eſt bleue : il nous vient de l'Iſle de Chypre & de Hongrie. On le retire, ſoit en faiſant évaporer les eaux qui le contiennent, ſoit en cimentant des lames de cuivre avec du ſoufre.

Le vitriol bleu eſt rangé dans la claſſe des médicamens aſtringens, il produit l'effet des cauſtiques ; on s'en ſert pour guérir les aphtes & les petits ulcères de la bouche ; il entre en qualité de puiſſant déterſif & deſſicatif dans la plus grande partie des collyres. C'eſt avec ce vitriol, du nitre, & du ſel marin calciné aux rayons du ſoleil, que ſe préparent les prétendus ſachets miraculeux de M. *Arnoud*, qui préſervent de l'apoplexie ; mais il n'y a que des gens ſtupides ou inſenſés qui puiſſent être la dupe d'un pareil préſervatif.

Le vitriol bleu ne ſert qu'à l'extérieur, on n'en fait point uſage intérieurement. Ce ſel eſt un vomitif dangereux, & qui a les inconvéniens du cuivre. Il

y a cependant des Auteurs qui l'ont recommandé dans les maladies dans lesquelles on veut évacuer fortement par en haut & par bas, telles que l'épilepsie ; mais quelques succès qu'ils en ayent publiés, un Médecin sage aura toujours de la peine à se servir d'un remede aussi dangereux, & dont l'efficacité prétendue ne dépend que de son extrême violence. La Pharmacopée de Londres fait entrer le vitriol bleu dans l'eau de saphir ; celle de Paris le fait entrer dans la pierre divine ou ophtalmique & dans *l'ens veneris*.

Le vitriol verd ou couperose verte, appellé encore vitriol martial ou ferrugineux, est un sel fossile, métallique ou ferrugineux, que l'on retire par le moyen de plusieurs lotions & de l'évaporation d'une espèce de pyrite, ou marcassite qui se trouve en Angleterre & dans d'autres endroits de l'Europe.

Le vitriol verd est d'un usage très-étendu dans les arts méchaniques. On sçait qu'il sert à faire l'encre, dont il est la base, par le moyen des noix de galles, qui fournissent une terre subtile, qui a plus de rapport avec l'acide vitriolique que le fer qu'il tenoit en dissolution. Ce dernier est obligé de se précipiter, & forme la couleur noire de cette liqueur.

Le vitriol verd est aussi employé en Médecine, mais très-rarement à l'intérieur ; on lui préfere le sel de vitriol, qui est cependant la même chose, puisque ce n'est qu'un fer dissous par l'acide vitriolique ; mais ce dernier est plus pur. On retire du vitriol un acide, lequel est connu sous le nom d'*huile de vitriol* lorsqu'il est concentré, & sous celui d'*esprit de vitriol* lorsqu'il est plus foible. Cet acide entre dans un grand nombre de compositions.

Le vitriol verd a une très-grande stypticité & il est catherétique, ce qui fait qu'on l'applique avec succès à l'extérieur dans les cas d'hémorragies, & qu'on l'employe utilement pour cicatriser les ulcères de la bouche. La Pharmacopée de Londres fait

entrer le vitriol dans la préparation du tartre vitriolé, du sublimé corrosif, & dans la teinture de Saturne.

Le colcothar ou calchite fossile, n'est autre chose, à ce que l'on croit, que du vitriol verd qui a été calciné dans les entrailles de la terre. Si on fait calciner le vitriol verd, suivant le procédé ordinaire des Chimistes, on a un colcothar artificiel; l'un & l'autre médicament styptique s'employent quelquefois à l'extérieur pour faire cesser les hémorragies.

ULCERE. (Chir.) On donne le nom d'ulcère à toute solution de continuité dans les parties molles, avec érosion de substance & écoulement de pus.

Les ulcères peuvent attaquer toutes les parties du corps: il y en a qui n'affectent que la peau, d'autres affectent la peau & le tissu cellulaire; ceux-ci vont jusqu'aux muscles, ceux-là pénétrent jusqu'aux aponevroses & aux tendons. Quelle que soit la partie qui serve de siége à l'ulcère, il y a toujours érosion de substance & déchirure de vaisseaux capillaires, artériels, veineux, limphatiques, &c.

On divise les ulcères en plusieurs espèces: on en voit de benins & malins. Quelques-uns ne suppurent point ou très-peu, d'autres sont putrides & suppurent beaucoup. Il y en a dans lesquels il se forme des excroissances fongueuses & des champignons; enfin, on distingue ceux qui sont sinueux ou fistuleux, ceux où l'os est à nud & carié, ceux qui sont rebelles & qui résistent pendant longtems à l'usage des remedes qu'on employe pour les combattre.

Les causes qui peuvent donner lieu aux ulcères sont très-nombreuses: le mauvais traitement d'une plaie, l'application imprudente des liqueurs corrosives les déterminent fort souvent. Tous les abscès ouverts d'eux-mêmes, ou par la main du Chirurgien, ou par l'application des caustiques, les blessures de toute espèce faites par des armes à feu

ou l'instrument tranchant, prennent aussi le nom d'*ulcère*, dès qu'il y a écoulement de matière purulente.

Les ulcères dépendent encore quelquefois d'une corruption générale de la masse du sang : on ne peut les guérir alors qu'en détruisant la cause qui les entretient : c'est même une imprudence que de vouloir les fermer par des remedes extérieurs, & un malheur que de réussir.

Les plus petites plaies peuvent devenir très-dangereuses dans un corps mal-sain ; car l'on a observé qu'elles se terminoient très-souvent par des ulcères qui, minant insensiblement le malade, conduisoient bientôt aux portes de la mort.

Le prurit & la douleur accompagnent ordinairement les ulcères : ceux qui attaquent les viscères, le canal intestinal, le foie, les reins, la vessie, la matrice, les poumons, &c. sont regardés presque généralement comme incurables ; mais c'est à tort qu'on désespere le plus souvent de leur guérison ; car si on apporte à leur traitement toute l'attention qu'il exige, on verra que l'efficacité des remedes n'est point démentie dans ces circonstances, comme les Auteurs semblent vouloir l'insinuer.

L'humeur qui découle des ulcères n'est par toujours la même : tantôt elle est jaune, tantôt elle est séreuse, tantôt elle paroît muqueuse & gluante, quelquefois elle est douce & balsamique, pour ainsi dire ; quelquefois aussi elle est âcre & corrosive : l'odeur qui s'en exhale est plus ou moins fœtide.

Lorsque les ulcères sont recens, & que les humeurs ne sont point dépravées, les progrès de l'érosion vont à pas lent, & la cure en est facile ; mais lorsque les ulcères sont anciens, & qu'il y a eu résolution de matière purulente, ils deviennent malins & caco-éthyques.

Tout ce que l'art peut faire relativement aux ulcères, c'est de les changer en plaies simples : pour

cela il faut diminuer la dureté & la sécheresse des bords, & même de tout l'ulcère. Quelquefois on ne peut y parvenir qu'en les scarifiant par des coups de lancette : quand cela n'est pas nécessaire, on peut appliquer sur tout l'ulcère un plumaceau enduit de l'emplâtre diapalme, & recouvrir avec une compresse pliée en plusieurs doubles, trempée dans une liqueur faite avec deux parties d'eau, une partie de vinaigre de litharge ou de vinaigre de Saturne. On change cette compresse trois fois par jour, & le plumaceau seulement deux fois; mais tout ceci seroit inutile, si l'on n'avoit soin d'attaquer la cause des ulcères, qu'on cherche à guérir par ces applications, & si l'on ne combattoit le vice qui les entretient. On ne doit s'en tenir aux remedes que nous venons de détailler, que dans le cas d'ulcère benin, qui ne reconnoît pour cause aucun vice particulier dans les humeurs.

Les ulcères qui attaquent les personnes cacochymes, & spécialement les vieillards, se guérissent très-difficilement, souvent même il vaut mieux n'en rien faire.

Quand un ulcère a duré long-tems, il est on ne peut pas plus dangereux de le tarir, & l'on ne doit jamais le faire, qu'en suppléant à cette évacuation, qui est presque devenue naturelle, par l'application de cautères aux bras ou aux jambes. On voit tous les jours des morts subites, ou des maladies cruelles, après avoir arrêté tout-à-coup ces écoulemens, qui duroient depuis long-tems : & quand quelque charlatan promet de guérir en peu de jours un ulcère invétéré, il prouve qu'il est un ignorant dangereux, qui, s'il réussissoit, rendroit un office mortel. L'asthme, le vertige, l'apoplexie, sont ordinairement les suites de l'application des repercussifs & des forts desficatifs sur les ulcères. L'expérience a montré que les ulcères habituels qui se desséchoient

d'eux-mêmes, sur-tout chez les vieillards, annonçoient une mort prochaine.

Quand les ulcères sont aux jambes, ce qui est très-ordinaire, spécialement chez les personnes avancées en âge, il est très-important, dit M. *Tissot*, aussi-bien que dans les plaies des mêmes parties, de marcher peu, & de ne se tenir jamais debout sans marcher. C'est ici un de ces cas dans lesquels je souhaite que les personnes qui ont quelque crédit sur l'esprit du peuple, ne négligent rien pour lui faire comprendre la nécessité de prendre quelques jours d'un repos absolu ; & lui prouver que bien loin que ce soit un tems perdu, c'est le tems de sa vie le plus cherement payé. La négligence à cet égard change les plaies les plus légères en ulcères : les ulcères les moins fâcheux en ulcères incurables.

Les ulcères venant assez ordinairement de cause interne, il est bon d'insister sur les remedes internes, avant que d'en venir à aucune application extérieure.

Le régime du malade doit être exact : il doit éviter le salé, le vin, les épices, manger peu de viande, & n'user que d'alimens qui fournissent un bon suc, soient très-aisés à digérer. La partie malade doit être en repos. Les doux purgatifs, & surtout ceux qui ont la rhubarbe pour base, conviennent dans ces circonstances : on les ordonne sur-tout avec succès quand les ulcères sont trop humides.

On est quelquefois obligé d'avoir recours en pareil cas aux décoctions des végétaux, dont l'efficacité est reconnue pour purifier les humeurs, aux adoucissans par intervalles, & aux résolutifs assez forts.

Après toutes ces considérations, on cherchera à mondifier l'ulcere par les remedes déterfifs. Les ulcères superficiels, baveux, qui s'étendent sur la peau, se mondifient avec l'eau phagedenique, laquelle se fait avec l'eau de chaux vive broyée, & un peu de mercure sublimé. Ce topique ne convient

cependant pas dans tous les cas. On appliquera l'emplâtre diachilon simple, ou composé avec les gommes, sur les ulcères secs qui causent beaucoup de démangaisons. Les décoctions aqueuses des plantes amères, telles que l'absynthe, dans lesquelles on aura mêlé un peu d'eau de chaux vive, appliquées sur les ulcères profonds ou superficiels, avec de la charpie ou en épithêmes, pourront être très-utiles.

Afin de mieux déterger l'ulcère, on pourra appliquer des plumaceaux couverts d'onguents digestifs, comme le baume d'Arceus, l'onguent des Apôtres, l'onguent Ægyptiac. Si la croûte muqueuse qui se trouve souvent sur les ulcères, ne pouvoit être ramollie par les médicamens digestifs, que la superficie de ces ulcères fût calleuse, il faudroit recourir aux caustiques, tels que le vitriol & l'alun brûlé, que l'humidité de l'ulcère feroit dissoudre.

Mais lorsque l'ulcère sera trop sec, on appliquera sur les endroits viciés seulement, les dissolutions de cuivre, de vitriol, d'alun, afin de fondre la croûte, & d'amener une douce suppuration, au moyen de l'irritation légère qu'elles occasionnent. On doit dans ce cas imbiber exactement des plumaceaux de charpie de ces liqueurs, & afin que leur humidité ne s'exhale point, on les exprimera doucement, & on les appliquera sur l'ulcère avec le plus de légèreté qu'il sera possible. On ne tarde pas après cela à appliquer d'autres plumaceaux chargés d'onguents digestifs qui hâtent la suppuration.

Le mercure uni avec des acides est souvent d'un très-grand secours dans le traitement des ulcères, & spécialement de ceux qui sont vénériens. Le mercure doux agit avec beaucoup de douceur: le précipité rouge est plus brûlant & mondifie mieux; on en saupoudre la superficie de l'ulcère. Quelquefois on incorpore ces médicamens à des corps gras & digestifs.

On préfere la pierre infernale à tous les caustiques

potentiels : on détache aiſément avec les digeſtifs l'eſcarrhe qu'elle produit.

Quand il ſe rencontre des parties nerveuſes très-irritables dans les ulcères, on doit les couvrir, afin de les épargner, de pluſieurs plumaceaux ſecs, ou imbibés d'eſſence de ſuccin ou de myrrhe : ces eſſences doivent être préparées ſans alkali.

C'eſt aux remèdes ſpiritueux & balſamiques qu'il faut avoir recours pour arrêter les progrès des fungus qui naiſſent dans les ulcères dont la cure eſt avancée. Quand on s'apperçoit qu'ils prennent un certain volume, il faut mettre les cauſtiques en uſage, ou bien même employer le biſtouri pour les couper. Quelquefois, & ſur-tout quand les bords de l'ulcère ſont trop calleux, on coupe les excroiſſances pour les rendre ſanglantes. Les digeſtifs & les cauſtiques agiſſent plus efficacement, & font tomber les parties mortes, en les faiſant ſuppurer.

On ſe trouve quelquefois dans la néceſſité de toucher les ulcères avec les cautères actuels, afin de fermer l'eſcharre ; mais il faut bien prendre garde ſi le cas l'exige.

Si dans le traitement des ulcères, on s'apperçoit que les cauſtiques, & autres remedes ayent donné lieu à l'inflammation, on doit fomenter les bords de l'ulcère avec les émoliens pour la diſſiper ; quand il ſurvient des tumeurs œdemateuſes autour des ulcères qui s'oppoſent à leur guériſon, on les diſſipe en faiſant pardeſſus de légères frictions, & en baſſinant la partie avec des fomentations toniques.

L'ulcère étant mondifié, & tous les obſtacles éloignés, on s'attachera à le remplir de bonnes chairs, qu'on fera développer par le moyen des digeſtifs unis aux balſamiques, de peur qu'elles ne deviennent trop fongueuſes. L'ulcère enfin ſe guérit comme une plaie par la cicatrice qui ſe forme.

Il y a des ulcères caco-éthiques dont on ne peut obtenir la guériſon, à cauſe de la grande déprava-

tion des humeurs qui les entretient ; il y en a encore qui étant habituels, font craindre les succès des remèdes qu'on pourroit mettre en usage pour en procurer l'évacuation ; le seul parti qu'on puisse prendre dans ces cas, c'est de s'attacher à les nettoyer afin d'empêcher leurs progrès. S'ils deviennent trop secs & douloureux, on les adoucit en les couvrant d'emplâtres émolliens. Plusieurs conseillent de les irriter légèrement de tems à autres, en les saupoudrant avec les poudres d'iris de Florence & d'aristoloche, incorporés dans du miel.

Nous n'entrerons ici dans aucuns détails au sujet des ulcères fistuleux : comme nous en avons parlé fort au long au mot fistule, nous renvoyons à cet article.

Lorsque que les ulcères sont calleux, il n'y a d'autre parti à prendre que l'extirpation ; à cet effet on pourra se servir de corrosifs tels que l'alun brûlé, le précipité rouge mélés à quelque liqueur, à un digestif, à l'onguent basilicum ou ægyptiac, dont on fait des injections fréquentes : on touchera fréquemment les bords de l'ulcère avec la pierre infernale ou le baume d'antimoine.

Mais il y a un moyen beaucoup plus doux que tous ceux-ci à employer dans ces circonstances : on applique d'abord sur l'ulcère, pendant quatre à cinq jours, un emplâtre composé du diachilon gommé & du *vigo cum mercurio quadruplici*, qu'on renouvelle soir & matin : cette application ayant été faite pendant l'espace de tems que nous avons prescrit, on fait des scarifications assez profondes pour pénétrer toute l'épaisseur des callosités : cela fait, on met un petit linge sur la plaie jusqu'à ce que le sang ne coule plus, on réapplique l'emplâtre, & on répéte ces incisions tous les quatre jours, jusqu'à ce que la callosité ait disparu, & que l'ulcère ait été réduit à l'état de plaie simple.

Lorsqu'on a à combattre un ulcère calleux, ac-

compagné d'une fistule, il faut absolument ouvrir le sinus avant d'attaquer les callosités. On se comporte ensuite comme nous venons de le dire. Si le malade a trop d'horreur pour le cautère actuel, ou qu'il y ait du danger de l'appliquer, on introduira dans le sinus des languettes de linge couvertes d'onguent ægyptiac, & trempées par le bout dans la poudre de pierre infernale, ou du baume d'antimoine. On se comporte ainsi jusqu'à la consommation totale de la callosité.

Dans le cas où l'on se verroit dans l'impossibilité d'introduire des languettes de linge ou des bougies, il faudroit avoir recours aux injections qu'on prepareroit avec l'eau phagédinique, dans laquelle on auroit dissous l'onguent ægyptiac.

Cette injection faite dans le sinus, on l'y retient quelque tems, en en bouchant l'ouverture.

Quelquefois néanmoins tous les moyens de guérisons que nous venons d'indiquer, non-seulement ne causent aucun bien, mais même font naître des convulsions qui mettent la vie du malade dans un danger très-imminent : ce qui ne manque pas d'arriver toutes les fois que le caustique qu'on a introduit corrode un nerf : on ne peut alors se dispenser d'ouvrir le sinus dans toute sa longueur. On a la plus grande attention de respecter les nerfs, les artères & les tendons qui se trouvent dans la partie ulcérée. Après cette opération, il est aisé d'emporter les callosités avec le caustique.

Si l'ulcère calleux résiste à tous les moyens que nous avons indiqués pour sa guérison dans cet article, le Chirurgien doit se déterminer à emporter avec le bistouri toutes les callosités : par ce moyen il ramenera cet ulcère à l'état de plaie simple, & il le guérira très-aisément, si toutefois les humeurs de son malade ne sont point dépravées.

Les personnes attaquées du mal vénérien sont fréquemment exposées aux ulcères. Nous ne parlerons

pas ici de ces traitemens. *Voy.* CHANCRE, VEROLE.

L'expérience ayant démontré que les ulceres habituels, quoique très-incommodes, détournoient souvent des parties malades la matiere qui causoit leur indisposition ; les Praticiens ont conçu l'idée de produire par l'application des topiques des ulcères artificiels, afin d'évacuer les matieres dont la nature est souvent opprimée. C'est ce qui a donné lieu à l'application des remedes vesicaux, aux cautères sétons, &c. dont on éprouve tous les jours de si bons effets dans la chassie, quelques surdités, certaines apoplexies, épilepsies, les affections comateuses, les affections dartreuses, les gales invétérées, la goutte remontée.

VOLVULUS. (Med.) *Voy.* PASSION ILIAQUE.

VOMIQUE. (Med.) C'est un amas de pus qui se fait dans le poumon. On distingue communément deux espèces de vomique ; l'une enkistée appellée vraie : l'autre non enkistée appellée fausse. La vomique enkistée se forme assez souvent sans cause manifeste, & quelquefois sans que la santé du sujet en soit altérée : nous en rapporterons un exemple assez singulier ; le fait s'est passé il y a quelques années dans un des principaux Hôpitaux du Royaume. Le Médecin avoit prescrit un émétique à un soldat ; la Religieuse qui avoit été chargée du soin de le lui faire prendre, se trompa, & le donna à son voisin. Le remede faisoit déja son effet, lorsque celui-ci rendit une très-grande quantité de pus, dont il faillit à être suffoqué. Cet homme ne s'étoit jamais plaint de la poitrine : il guérit parfaitement.

Il y a cependant des vomiques vraies qui sont accompagnées de quelques symptomes. Si l'on voit une personne rejetter en toussant des petits grains blanchâtres, qui pressés entre les doigts, exhalent une odeur très-fœtide, dit *Foreſtus*, on pourra affirmer qu'il y a une vomique. La difficulté de respirer,

le crachement de sang, quelquefois même la fièvre; comme *Fernel* dit l'avoir observé, accompagnent cette maladie le plus ordinairement; néanmoins ce dernier symptome n'a pas lieu, ce qui vient de ce que le pus étant renfermé dans un kiste, il ne peut s'en faire aucune resorbtion. Aux signes que nous venons de rapporter, on peut ajouter l'empatement de la main du côté de la vomique. Ce signe échappe très-souvent aux yeux de l'observateur, quand il n'y regarde pas de bien près. Un jeune homme, que je connoissois beaucoup, fut attaqué d'une fièvre putride au commencement du printems de l'année 1768, on appella un Médecin forain, (c'est ainsi que les Médecins de Paris appellent ceux qui ne sont pas de leur Faculté) le malade fut assez bien traité: les purgatifs, les émétiques, les boissons acidules administrées tour-à-tour, détruisirent bientôt la putridité des premieres voies, & la coction de la matière morbifique s'opéroit par une fièvre intermittente qui commençoit tous les jours par le frisson à quatre heures du soir. Cette fièvre datoit de quatre jours quand le hasard me conduisit chez le jeune homme, qui fait le sujet de cette observation. Son Médecin venoit de sortir, & je trouvai qu'il avoit ordonné le quinquina pour le lendemain. Cette ordonnance m'ayant été montrée, on me pria d'en dire mon avis. J'osai l'improuver, & je dis au malade que sa fièvre étant une opération de la nature, un effort qu'elle faisoit pour éliminer l'humeur morbifique, il ne falloit point troubler ce travail, mais le favoriser, soit par les purgatifs doux, soit par les sudorifiques, & que la fièvre cesseroit d'elle-même. Je fus écouté & cru: sur le champ j'ordonnai un purgatif qui procura trois selles copieuses & trés-fétides. La fièvre ne vint qu'à six heures. Le lendemain je prescrivis deux onces de pulpe de casse délayées dans une livre de petit lait pour trois doses: la fièvre retarda encore de deux heures. J'annonçai au malade une prompte

guérison, à condition que la seule nature feroit désormais son Médecin, & qu'il ne seroit point question de quinquina. Je ne revins le voir que trois jours après. Cette absence lui coûta cher, puisqu'il eut la foiblesse d'adhérer aux instances du Médecin, & d'avaler enfin deux gros de quinquina.

Ce fut le Mercredi que ce remède fut donné. Je visitai le malade le lendemain. Je le trouvai dans un mal-aise singulier; sa respiration étoit gênée; son pouls petit & fréquent; la joue droite très-rouge: à tous ces symptomes se joignoit une toux séche, & une douleur entre les deux épaules. Je n'eus pas de peine à tirer l'aveu de la faute qu'on avoit faite. J'examinai le côté droit, je le trouvai un peu boursoufflé, & le dos de la main empâté. Je prédis une vomique, le Médecin se moqua de ma prédiction: je lui répondis que je laissois au tems à la confirmer, & je n'insistai pas davantage.

Cette scène se passa le Jeudi. Je quittai le malade dans la résolution de ne le plus revoir. Je ne fus point surpris quand on vint me dire, le Dimanche suivant, que le malade vomissoit du pus. On me pria d'aller chez lui. Je trouvai que dans l'espace de deux heures, il avoit rempli à moitié une cuvette de pus. Le mal étoit trop grand pour que je pusse flatter le malade d'un avenir heureux. Je lui conseillai d'appeller du secours. J'indiquai un Médecin de la Faculté de Paris, connu avantageusement dans la Capitale. J'ouvris un cautère à chaque bras; mais tout ce qu'on fit n'eut point de réussite, il mourut le Vendredi suivant.

Tulpius dit que les Hollandois sont assez sujets à la vraie vomique dont nous nous occupons ici; il attribue cela à leur façon de vivre & à l'air épais qu'ils respirent.

Les progrès de la vraie vomique sont lents. Elle peut quelquefois suffoquer le malade en s'ouvrant dans le poumon, comme le prouve l'histoire de ce Sénateur dont parle *Tulpius*, que nous venons de

citer il n'y a qu'un instant, lequel rendit inopinément une très-grande quantité de pus, & mourut. Quelquefois aussi cette maladie conduit à la phtisie, ou donne lieu à l'empième ou à l'hémophtisie.

Lorsque dans la vraie vomique le malade rend le sac qui contenoit la matière, on doit en espérer la guérison, sur-tout si le pus est de bonne qualité, s'il n'y a pas beaucoup de fièvre, si le malade n'est pas encore épuisé, s'il a de l'appétit.

La vomique vraie ne donne des signes certains de son existence, que lorsqu'elle se creve : ce n'est que depuis cette époque, que l'on peut travailler à sa guérison. Les vomitifs doux, les béchiques, les boissons vulnéraires, l'hydromel, les eaux minérales, les balsamiques, les pilules de Morton, les fondans, les incisifs, doivent être les moyens qu'il faut mettre en usage pour favoriser la sortie du kiste & du pus. Le malade doit quitter le séjour des villes pour respirer l'air de la campagne. Son régime doit être peu nourrissant ; il doit prendre de l'exercice : la nature aidée de tous ces secours acheve ordinairement la cure.

Mais si quelque-tems après la rupture de la vomique, il se manifeste quelques symptomes qui annoncent une nouvelle collection de pus, il faut tenter les émétiques avant que la matiere soit en assez grande quantité pour suffoquer le malade, ou causer d'autres accidens graves.

Les personnes qui ont eu des vomiques, & qui en appréhendent la récidive, ne doivent dormir que la tête fort élevée, pour prévenir la suffocation, en cas que l'abcès vînt à s'ouvrir.

La seconde espèce de vomique, appellée *vomique non enkistée* ou *vomique fausse*, n'est autre chose que l'abscès du poumon, à la suite des inflammations violentes de ce viscère, des coups d'épées, des chûtes, &c. ; mais le plus souvent elle vient après une fluxion de poitrine mal traitée. Si l'inflammation n'étoit pas

extrêmement profonde dans le poumon, & qu'elle s'étendit jusques à sa surface, c'est-à-dire, près des côtes, le sac creve à l'extérieur du poumon, & le pus se répand dans la cavité de la poitrine entre le poumon, les côtes & le diaphragme. Quand l'inflammation est plus profonde, alors l'abcès se creve dans l'intérieur même du poumon. Si l'ouverture est petite, de façon qu'il ne puisse sortir que peu de pus à la fois, si la quantité totale du pus n'est pas considérable, si le malade est encore fort, il crache le pus & se trouve soulagé; mais si la vomique est considérable, ou si l'ouverture est grande, & qu'il se répande une grande quantité de pus à la fois; ou si le malade est très-foible, il meurt dans le moment ou la vomique s'ouvre, & cela quelquefois, lorsqu'on s'y attend le moins.

Comme il n'est pas possible de voir ni de toucher ce qu'il y a dans la poitrine, de-là vient que fort souvent l'on n'a pas connu les vomiques. Les signes suivans font présumer qu'elles se forment. Les évacuations qui sont nécessaires pour la guérison, n'ont pas eu lieu dans les quatorze premiers jours; au bout de ces quatorze jours le malade n'est pas guéri, ni même considérablement soulagé; mais au contraire, la fièvre continue d'être assez forte, avec un pouls toujours vite, ordinairement mol & foible, quelquefois cependant assez dur, souvent ondoyant; la respiration est encore gênée avec de petits frissons de tems en tems, un redoublement de fièvre le soir, les joues rouges, les lèvres séches, de l'altération.

Quand on s'apperçoit que tous les symptomes que nous venons de détailler augmentent, alors on peut conjecturer que le pus est formé. Dès que le malade s'est donné un peu plus d'exercice que de coutume; dès qu'il a pris quelque nourriture, la toux redouble; très-souvent il ne peut rester au lit, il a une insomnie continuelle; la plus petite émotion, le moindre mouvement, le plus petit accès de toux, la moindre

chaleur, la plus petite dose d'alimens augmentent la viteſſe de ſon pouls ; tous les ſoirs ſa fièvre augmente ; il a des inquiétudes habituelles ; ſes urines ſont tantôt huileuſes, tantôt rougeâtres, tantôt écumeuſes : au moment où il s'y attend le moins, il lui monte des feux au viſage, il a un dégoût général, ſa langue eſt ſéche, ſes yeux ſont enfoncés, ſa voix foible & rauque ; il a des momens d'angoiſſes terribles accompagnés & ſuivis de ſueurs ſur la poitrine, & ſur-tout au viſage, enfin il tombe dans le maraſme.

A tous ces ſymptomes on peut ajouter une très-légère enflure, & un changement de couleur preſque inſenſible du côté malade.

Quand une vomique qui eſt formée ne ſe vuide pas, on voit augmenter à vue d'œil tous les accidens dont nous venons d'eſquiſſer le tableau. L'abſcès prend de l'accroiſſement ; tout le côté du poumon malade devient ſouvent un ſac de pus ; le côté joint eſt comprimé, & le malade meurt ſuffoqué, après des angoiſſes terribles, avec le poumon plein de pus, ſans en avoir jamais craché.

Lorſqu'une fois l'on peut être aſſuré de l'exiſtence de la vomique dont nous traitons ici, il faut promptement avoir recours aux moyens propres à en procurer la rupture ; mais comme il eſt de la plus grande importance que cette rupture ſe faſſe plutôt à l'intérieur du poumon que dans la cavité de la poitrine, on fera reſpirer continuellement au malade la vapeur d'eau chaude : on lui fera boire une très-grande quantité de tiſane d'orge, ou bien du lait d'amandes, ou bien encore du lait coupé avec de l'eau. Nous diſons qu'il eſt de la derniere importance que la rupture de la vomique ſe faſſe à l'intérieur du poumon ; c'eſt qu'alors il peut la cracher : nous conſeillons de faire reſpirer la vapeur de l'eau chaude, afin de ramollir la partie de l'abſcès où l'on doit ſouhaiter que la rupture ſe faſſe ; nous voulons qu'on faſſe prendre une très-grande quantité d'un liquide émollient, afin

que

que l'estomac soit toujours plein, & que la résistance au poumon étant considérable de ce côté-là, les matières soient obligées de se porter naturellement du côté de la trachée-artère où il y a moins de résistance. Quand on a suivi exactement le plan de conduite que nous venons de prescrire, il faut mettre en usage les moyens qui peuvent avoir quelque effet pour procurer la rupture de la vomique ; on pourra parvenir au but qu'on se propose, en excitant la toux par une injection d'eau ou de vinaigre faite dans la gorge ; ou bien en approchant des narines du malade une jatte remplie de vinaigre chaud, en le faisant crier, lire à haute voix, rire avec éclats ; on pourra encore parvenir à procurer la rupture de l'abscès. Si tous ces moyens sont insuffisans, après avoir fait prendre au malade beaucoup de boisson, comme nous l'avons recommandé plus haut, on le fera mettre dans une voiture qui secoue violemment, telle qu'une charrette, sur des chemins inégaux & rabotteux. L'émétique est aussi un moyen qu'il ne faut pas négliger pour procurer la rupture de la vomique, si les autres n'ont pas le succès qu'on a lieu d'en attendre.

Lorsque la vomique est ouverte, & que le malade crache le pus, il faut lui faire prendre toutes les deux heures une cuillerée à soupe de la potion suivante.

Prenez *d'oximel scillitique, une once,*
d'infusion de sureau, cinq onces. Mêlez.

Hyppocrate dit dans un de ses ouvrages intitulé, *Prænotiones coacæ*, que les abscès derriere les oreilles sont d'un présage très-favorable dans la maladie dont nous traitons ici : si les symptomes diminuent après la rupture de l'abscès, l'on a lieu d'espérer qu'en mettant en usage les secours que nous allons prescrire, le malade pourra obtenir une guérison radicale.

De deux heures en deux heures, entre les prises de la potion dont nous avons ordonné l'usage, il prendra une tasse de la boisson dont voici la formule.

Prenez *de fleurs de sureau, une poignée & demie,*

Versez dessus trois chopines d'eau bouillante : délayez dans la colature trois onces de miel.

De quatre en quatre heures on lui donnera un peu de crême d'orge ou de riz.

Lorsque la matière n'a pas besoin de ces remèdes pour être évacuée, on peut s'en abstenir ; mais on fait prendre le lait au malade pour toute nourriture : on lui ordonne de faire usage de deux en deux heures, & quatre fois par jour, de la poudre suivante.

Prenez *du meilleur quinquina, une once.*

Partagez en huit prises.

Cette poudre doit être délayée dans un peu d'eau, ou réduite en bol avec un peu de syrop, ou de miel.

L'exercice est on ne peut pas plus salutaire dans la circonstance presente : celui du cheval est préférable à tous les autres. Si les forces du malade sont si foibles qu'elles ne lui permettent pas de se tenir à cheval, il faut le mettre dans des charrettes ou dans des carrosses mal suspendus.

Il y a des Praticiens qui se persuadent, que lorsqu'une personne attaquée de la maladie dont nous parlons, est plus d'un jour sans aller à la garde-robe, il faut aussi-tôt avoir recours aux lavemens ; mais cette conduite est on ne peut pas plus dangereuse ; car elle cause très-souvent une diarrhée très-funeste au malade. Quand même il y auroit trois jours qu'il n'auroit pas été à la garde-robe, on doit lui interdire les lavemens.

Lorsqu'on s'apperçoit que l'usage des remèdes que nous avons détaillés a fait diminuer le pus & calmé la violence des symptomes, c'est une marque que la plaie se nettoye & se cicatrise peu à peu. Mais si la matière sort toujours en aussi grande abondance que dans les premiers tems de la rupture de la vomique, que le pus paroisse moins beau, & que le malade ait tous les soirs des accès de fièvre, on a lieu de craindre que la plaie, au lieu de se cicatriser, ne dégénère

en ulcère, ce qui doit être regardé, sans contredit, comme très-fâcheux; car le malade tombe alors dans l'éthisie confirmée, & meurt misérablement. On doit se comporter dans ces tristes circonstances, comme nous l'avons dit il n'y a qu'un instant, en parlant des secours qu'on doit administrer aux personnes qui ont des vomiques ouvertes; l'exercice est sur-tout indispensable: nous donnons la préférence, comme ci-dessus, à celui du cheval. Si la toux cause au malade des insomnies perpétuelles, on lui fera prendre le soir deux ou trois cuillerées à soupe de syrop de pavot rouge dans un verre de lait d'amande, ou de tisanne d'orge. Souvent on a vu que l'expectoration commencée d'une vomique, se supprimant tout à coup, le malade tombe alors dans une foiblesse extraordinaire; il est oppressé, agité par la fièvre, & souffre un mal-aise universel inexprimable. Lorsque cet état se manifeste, il faut aussi-tôt lui faire respirer la vapeur de l'eau chaude, & lui faire prendre toutes les heures une cuillerée de la potion faite avec l'oximel scillitique & l'infusion de sureau, dont nous avons déja parlé dans cet article. On aura aussi recours à la tisanne faite avec les fleurs de sureau, l'hyssope & le miel, dont nous avons fait mention précédemment, & on recommandera l'exercice. La fièvre & les autres accidens disparoissent, dès que l'expectoration revient. Il y a des personnes chez lesquelles cette suppression occasionne promptement une inflammation autour de la vomique, qui oblige à faire une saignée.

Il arrive quelquefois, dit M. *Tissot*, que la vomique se nettoye entièrement; les crachats tarissent presque tout à fait, le malade est bien, il se croit guéri; bien-tôt le mal-aise, l'oppression, la toux, la fièvre recommencent; il vuide une nouvelle vomique, crache pendant quelques jours & se remet; au bout de quelque-tems la même scène reparoît, & cette alternative de bien & de mal dure souvent pendant des mois & des années: ce cas a lieu, quand la

vomique se nettoye peu à peu, & que ses parois se rapprochent sans se cicatriser, alors il suinte insensiblement une nouvelle matière. Pendant quelques jours le malade n'en est point incommodé ; mais dès qu'il y en a une certaine quantité, il est mal jusqu'à ce que l'évacuation soit faite. L'on voit des gens avec ce mal, jouir en apparence d'une assez bonne santé. On peut le regarder comme une espèce de cautère intérieur qui se nettoye de lui-même de tems en tems, chez les uns souvent, chez les autres rarement, & avec lequel on peut vivre assez long-tems. Quand il a duré un certain tems, il est incurable. Dans les commencemens il cede au lait, à l'exercice du cheval, & à l'usage de la poudre de quinquina, dont nous avons parlé ci-dessus.

Les remèdes balsamiques dont un très-grand nombre de Praticiens font un usage si commun dans les maladies dont nous traitons, doivent être bannis du traitement ; car l'observation a démontré qu'ils obstruoient les petits vaisseaux du poumon, qu'ils occasionnoient de la chaleur & de l'oppression.

Si la vomique, au lieu de crever à l'intérieur du poumon, vient à crever à l'extérieur, alors le pus s'épanche dans la cavité de la poitrine. Quand cela est arrivé, le malade ressent un mouvement singulier, accompagné communément d'une syncope ; l'oppression, l'angoisse disparoissent, la fièvre se calme, il n'y a point d'expectoration ; la toux continue néanmoins, mais elle est moins violente ; la diminution de tous ces symptomes annonce au malade, & à ceux qui le voyent, un amandement marqué : on se flatte d'une guérison prochaine, l'espérance renaît ; mais ce calme apparent est de peu de durée, le pus augmentant tous les jours & devenant plus âcre, ronge & irrite le poumon, d'où naît la difficulté de respirer ; sa résorbsion donne lieu à la soif, à l'insomnie, à la fièvre, au dégoût, aux défaillances réitérées, & jette dans l'atrophie. Que faut-il faire alors ? c'est le cas de

tenter l'opération de l'empyème. *Voy.* ce mot. Mais on ne doit y avoir recours que lorſque le malade n'a pas encore perdu les forces, qu'il eſt jeune, d'un bon tempérament ; car ſans toutes ces circonſtances elle n'aboutiroit qu'à avancer le terme fatal, & à lui cauſer beaucoup de douleurs.

URINE (Phyſ.). C'eſt une humeur ſéreuſe & ſaline, de couleur de citron, d'un goût un peu âcre, ſe mettant en écume quand on la bat, ſéparée du ſang qui eſt porté dans les reins par les artères émulgentes, qui ſont des canaux courts, & d'un volume aſſez conſidérable, fournis immédiatement par l'aorte inférieure. L'urine, après avoir été ſéparée dans les glandes de la ſubſtance corticale des reins, enfile d'abord les canaux excrétoires qui compoſent la ſubſtance rayonnée des reins ; ces canaux la dépoſent dans les baſſinets, & les uretères la portent des baſſinets dans la veſſie, où après avoir ſéjourné quelque tems, elle irrite par ſes ſels les parois de cette partie, ce qui, joint à la diſtenſion de ces mêmes parois, & à la peſanteur de cette liqueur, provoque l'envie d'uriner. L'action des fibres de la veſſie, celle des muſcles du bas-ventre, & l'abaiſſement du diaphragme, qui preſſent la veſſie, font ſurmonter à l'urine l'obſtacle que le ſphyncter de la veſſie oppoſe à ſa ſortie, & la contraignent de paſſer par le canal de l'urèthre, ſuivant que l'urine eſt plus ou moins abondante, plus ou moins âcre, & que la veſſie eſt plus ou moins ſenſible, & plus ou moins grande, on eſt obligé de ſe décharger de l'urine plus ou moins ſouvent.

Quoiqu'il ſoit très-vrai de dire qu'il n'eſt pas poſſible de connoître toutes les maladies par l'inſpection de l'urine, il eſt néanmoins très-certain qu'un Médecin ſage & éclairé pourra en tirer des indices ſur l'état du ſang ; c'eſt pourquoi l'on fera très-bien de l'examiner avec attention.

Les ſignes qui ſe tirent de l'urine ne ſuffiſent pas

seuls. Toutes les excrétions peuvent servir à faire connoître l'état du sang & des viscères. La tranquillité des sens & le bon usage que le malade est en état d'en faire, fait connoître la disposition du cerveau, des nerfs & des esprits animaux. On connoît au pouls & à la respiration, l'état des mouvemens vitaux. La matière des excrétions, telles que l'urine, les gros excrémens, la salive, font juger de l'état des fonctions naturelles ; mais l'urine en particulier fournit des indices de la digestion de l'estomac, de la disposition de la lymphe, de son abondance ou de son défaut, de son épaisseur ou de sa ténuité. Quand il se trouve du pus mêlé à l'urine, ce peut être la marque d'un abscès des reins. L'urine rouge dénote une inflammation dans les viscères ; telle est aussi communément sa disposition dans la fièvre hectique, la phtisie & l'hydropisie.

Il est faux, comme nous l'avons dit plus haut, de croire que l'urine porte des caractères de toutes les maladies ; nous voyons néanmoins tous les jours des Empyriques & des Charlatans, de la classe de ces vils insectes, qui ne portent auprès des malades que l'ignorance & l'effronterie, prétendre reconnoître à son inspection les différens maux dont on peut être attaqué. Parmi ces fourbes audacieux, il en est un qui jouit actuellement dans la Capitale de la réputation la plus éclatante, dont il est redevable à l'ignorance du public.

Cherchons à dévoiler les manœuvres de ces imposteurs, & occupons-nous à mettre au grand jour les moyens dont ils se servent pour insulter aussi impunément à la crédulité de ceux qui les consultent : voici comment ils se comportent. Ils commencent par faire des questions générales sur l'état de la maladie : ils demandent, par exemple, s'il y a long-tems que la personne est au lit : on ne manque pas dans la réponse de leur faire connoître le sexe, en disant, il ou elle est au lit malade depuis tel tems. Si l'urine a été apportée en petite quantité, ils demandent si elle a été

rendue en une seule fois : dans le cas d'une réponse affirmative ; c'est, disent-ils, l'urine d'un enfant : quand on leur dit, qu'il y a cinq ou six jours que le malade est au lit, & qu'en même-tems l'urine qu'ils voyent est rouge & sans sédiment, ils concluent que c'est une maladie aiguë ; & alors ils interrogent la personne qui apporte cette urine, pour sçavoir s'il y a toux. Lorsqu'on leur répond affirmativement, ils sont autorisés à croire que c'est une pleurésie, ou une péripneumonie ; & alors ils disent, le malade dort peu, il est agité, il a un point de côté insupportable ; il ne peut se coucher sur le côté opposé ; il a la respiration gênée, il est fort altéré, il sent à l'intérieur un feu dévorant : ces détails causent beaucoup d'étonnement à ceux qui les entendent, & ne manquent pas de captiver la confiance de ceux qui s'étoient proposé de ne se rendre, pour ainsi dire, qu'à l'évidence. Si on leur répond que le malade ne tousse point, ils prononcent qu'il est attaqué d'une fièvre ardente, qu'il n'a point d'appétit, qu'il ne dort point, qu'il a beauconp de chaleur & d'altération, que son pouls est vif, fréquent ; si la petite vérole court épidémiquement, que le malade ait senti des douleurs dans le dos, ils affirment qu'il y a lieu de craindre la petite vérole ; s'il y a douleur dans le dos, & déchirement dans les reins, ils soutiennent qu'il y a inflammation dans cette partie. Si l'urine qu'on leur apporte est épaisse & brune, ils disent, qu'il y a jaunisse, & en détaillent les symptomes. Si le malade ne garde pas le lit, & que les urines soient blanches, ils prononcent que les fonctions de l'estomac se font mal ; si c'est une femme avancée en âge qui l'a rendue, ils disent qu'elle a de la disposition à une cachexie scorbutique, & ils en exposent les symptomes. Si on leur dit que la femme est sujette à la maladie dont elle est attaquée, que l'urine soit rouge sans sédiment, qu'il y ait en même-tems douleur dans les hypochondres, ils disent que la malade a de la disposition à la maladie hystérique, & en exposent les signes. S'agit-il d'un

homme dont l'urine soit rouge & à peu-près transparente, ils demandent s'il a des douleurs dans les membres, & si on leur répond affirmativement, ils prononcent que la goutte tourmente le malade.

Telle est à-peu-près la conduite des prétendus Médecins des urines. On jugera aisément d'après cet exposé, si l'estime & la confiance qu'on leur accorde est appuyée sur un fondement solide. Mais sans nous arrêter davantage à démasquer ces imposteurs, passons aux avantages qu'on peut retirer de l'inspection de l'urine. Son examen est extrêmement nécessaire dans les maladies très-aigues, telles que la périneumonie, les fièvres aiguës & toutes les fièvres intermittentes, ainsi que les inflammatoires; c'est un très-mauvais signe dans les fièvres aiguës, lorsque l'urine ne change point: mais si elle change, & sur-tout si elle dépose un sédiment après avoir été rendue claire, il y a lieu d'espérer le rétablissement du malade; c'est au contraire un très-mauvais signe, lorsque l'urine est épaisse dans le commencement de la maladie, & qu'elle ne s'éclaircit pas pendant son cours.

Le tems propre à recevoir l'urine qu'on a dessein d'examiner, n'est pas celui qui suit immédiatement l'usage des alimens, mais celui qui suit la coction: on demandera donc si l'urine a été gardée un tems suffisant. La meilleure est celle qu'on rend vers les cinq ou six heures du soir avant le souper, ou le matin sur les six heures. L'urine qui ressemble à de la lessive, indique le scorbut.

Quand l'urine est épaisse, c'est communément une indication pour purger. Quand l'urine qui étoit claire se trouble & s'épaissit, c'est une indice de gravelle. Une urine épaisse, & en même-tems jaune ou brune, qui donne une teinture au linge, c'est une indice de jaunisse.

On nomme urine crue dans les fièvres, celle qui est terne & aqueuse; cette urine annonce une rechûte, ou l'opiniâtreté de la maladie.

L'urine aqueuse & tenue chez les filles, indique

les pâles couleurs : une urine de même qualité chez les hommes, indique une cachexie, ou une hydropisie ; & si cet état de l'urine n'est point de longue durée, c'est la marque d'une mauvaise digestion, & du défaut de la bile.

L'urine huileuse chez les personnes maigres, désigne une fièvre hectique ; c'est un bon signe dans la cachexie & l'hydropisie, que de rendre beaucoup d'urine.

La cessation de la sueur & de l'excrétion cutannée, produit une plus grande abondance d'urine. *Santorius* a fort bien remarqué que la transpiration est supprimée, lorsqu'on rend plus d'urine qu'on n'a pris de liqueur ; & c'est ce qui arrive pendant l'hiver.

Une urine blanche & claire dans la jaunisse, est de mauvais augure, & menace communément d'hydropisie.

Une urine sanglante marque un pissement de sang & une lèsion des reins, & communément la gravelle.

Une urine blanche comme le petit-lait, qui dépose un sédiment blanc, est communément chez les enfans la marque qu'ils ont des vers.

Les grands mouvemens de l'ame & du corps, le défaut d'humidité dans le sang, & quelquefois les accès de colere, font rendre une urine rouge sans chaleur ; dans ce cas elle n'annonce rien de mauvais.

Une urine d'un rouge foncé & sanglante, annonce un grand danger dans la petite vérole & la rougeole.

Une urine rouge, sans sédiment, qui n'est pas bien transparente, & fait des bulles, est communément la marque d'une maladie de poitrine, comme l'asthme, le catharre suffoquant, une grande difficulté de respirer, une palpitation de cœur.

C'est à tort que l'on regarde l'urine noire comme un signe toujours mortel ; car on l'observe souvent, avec cette couleur, chez les mélancoliques, & après l'usage des martiaux ; mais il faut convenir que dans ce cas, ce n'est pas un bon signe.

L'urine forme des calculs ou pierres dans la veſſie & dans les reins. *Fernel* dit, qu'il ne ſe forme pas de pierres dans la veſſie, ſans qu'il y ait un noyau qui lui ſerve de baſe; & qu'autour de ce noyau il ſe forme des couches d'une matiere viſqueuſe : en effet, on remarque dans preſque tous les calculs une matière qui eſt au centre, & qui ſert de baſe aux couches qui l'environnent.

Tout le monde ſçait que lorſque l'urine croupit quelque part, elle dépoſe la matiere calculeuſe, & produit de véritables pierres. Le pot où croupit l'urine, retient toujours des incruſtations; l'urine ayant coulé dans les bourſes d'un homme âgé, y forme des pierres; ainſi que l'écoulement de l'urine ſoit arrêtée ou retardée dans les tuyaux des reins, il s'y formera des incruſtations. S'il tombe des parties de ces incruſtations dans la veſſie par les uretères, elles ſerviront de baſe aux calculs, & c'eſt-là une cauſe fréquente de la pierre; mais ce qui arrive dans les reins, peut arriver ſouvent dans la veſſie, dans ſes replis, dans les uretères, à leur embouchure, &c. &c. C'eſt auſſi ce que diverſes obſervations nous apprennent.

USNÉE HUMAINE, ou MOUSSE DU CRANE HUMAIN (Bot.). *Muſcus ex craino.* J. B. *Uſnea humanâ* offic. C'eſt la mouſſe ordinaire, verdâtre, haute de deux ou trois lignes, ſans odeur, d'un goût un peu ſalé, qui naît ſur les crânes des cadavres qui ont été fort long-tems expoſés à l'air.

Il y a des Auteurs qui prétendent qu'on doit diſtinguer deux ſortes d'uſnée humaine: la première, diſent-ils, dont on fait uſage dans les boutiques, vient d'Irlande, & n'eſt autre choſe qu'une petite eſpèce de *muſcus vulgaris, terreſtris, adianti aurei capitulis*, qui reſſemble parfaitement à la mouſſe qui croît ſur les tuiles, les pierres & les arbres. M. *Doody*, Apoticaire de Londres, dit avoir remarqué qu'elle croît ſur preſque tous les os des cadavres d'hommes ou d'animaux

exposés à l'air pendant long-tems, sur-tout dans des lieux humides.

La seconde espèce d'usnée humaine croissant en forme de croûte sur les crânes humains, de la même manière que le *lichen saxatilis* ou *lichen petræus* naît sur les pierres, aux lieux incultes & champêtres, est nommée *crustanée* par les Auteurs dont nous venons de parler. Ils lui donnent la préférence sur la précédente, comme jouissant de très-grandes vertus pour la guérison de certaines maladies.

Nous ne dirons rien dans cet article de l'usnée commune, espèce de mousse d'arbre, ou plutôt espèce de lichen, blanchâtre & filamenteuse, qu'on trouve assez fréquemment dans les pays chauds sur les plus vieux arbres, comme sur le chêne, le pin, le cedre, &c. & dont la poudre fait sa base de la poudre de Chypre.

L'usnée humaine est une plante très-rare dans ce pays-ci. On la range dans la classe des médicamens styptiques. C'est cette vertu astringente qui fait qu'on l'introduit dans les narines pour arrêter les saignemens de nez. Il y a des Médecins qui ont vanté son usage dans le traitement de l'épilepsie. Elle entre dans les poudres de sympathie, la pierre de Butler, l'*unguentum mariatum*, ou l'onguent d'arquebusade, qu'on appelle autrement, onguent martial & magnétique; & dans d'autres compositions, dont l'effet est d'arrêter les hémorrhagies.

Le Docteur *Martin Bernhard*, a publié une Dissertation très-sçavante sur les propriétés de l'usnée humaine: on y trouve divers procédés pour la faire croître sur des crânes humains.

Mais s'il y a des Auteurs qui préconisent les vertus de l'usnée humaine, il y en a aussi qui regardant les propriétés qu'on lui attribue, comme imaginaires, disent qu'elle n'en a d'autres que celles que les gens crédules ont bien voulu lui reconnoître. *Juncker* est de ce nombre.

Mark, fameux Droguiſte de Nuremberg, ne craint point d'avancer que l'uſnée du crâne humain n'a d'autre mérite que ſa rareté. *Bœcler* eſt du même avis.

VUE COURTE (Med.). *Voy.* MYOPIE.

VUE FOIBLE (Med.). *Voy.* AMBLYOPIE.

VULNERAIRE DES PAYSANS (Bot.). *Vulneraria pratenſis.* C. B. P. *Vulneraria* offic. *Vulneraria ruſtica.* J. B. C'eſt une plante qui naît aux lieux ſecs, montagneux, ſabloneux, ſur les côteaux expoſés à l'ardeur du ſoleil, ſur les bords des champs, &c. Ses fleurs naiſſent aux ſommets des branches, diſpoſées en bouquets, légumineuſes, jaunes, ſoutenue chacune par un calice fait en tuyau renflé, lanugineux, argentin, ſans odeur bien ſenſible. Lorſque la fleur eſt paſſée, ce calice s'enfle encore davantage, & devient une veſſie qui renferme une capſule membraneuſe remplie ordinairement d'une ou deux petites ſemences jaunâtres. Ses feuilles ſont rangées par paires le long d'une côte ſimple terminée par une ſeule feuille, ſemblable à celles du *galéga*, ou de la rhue de chèvre, mais un peu plus moelleuſes, velues en-deſſous & tirant ſur le blanc, d'un verd jaunâtre en-deſſus, d'un goût douçâtre accompagné de quelque âcreté; celles qui ſoutiennent les fleurs aux ſommités des rameaux, ſont plus larges que les autres, oblongues, membraneuſes: elle pouſſe des tiges grêles, rondes, velues, un peu rougeâtres, courbées ou couchées par terre, leſquelles s'élévent à la hauteur d'environ un pied. Sa racine eſt ſimple, longue, droite, ligneuſe, noirâtre, d'un goût légumineux.

Le vulneraire des payſans ſe cultive quelquefois dans les jardins: elle fleurit en Mai & Juin. Sa graine mûrit en Août: elle donne une variété à fleurs blanches.

Toute cette plante eſt vulneraire & conſolidante: on s'en ſert pour guérir les plaies récentes ou les

blessures étant pilée & appliquée dessus en cataplasme.

VULNÉRAIRES (Mat. Méd). Quoiqu'il y ait des Auteurs d'ailleurs très-recommandables, qui soutiennent que la vertu vulnéraire dans les médicamens est une qualité imaginaire ou fausse, nous nous garderons bien cependant de nous ranger de leur parti, & d'embrasser une opinion qui a été si souvent contredite par l'expérience ; est-il possible, en effet, de ne pas reconnoître les bons effets de ces remèdes dans les cas d'hémorrhagies des poumons, de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, de la matrice, &c. peut-on douter de leur efficacité pour la guérison des ulcères, tant internes, qu'externes, & de toutes les plaies, même les plus considérables ?

Comme les remèdes vulnéraires ont spécialement la vertu résolutive, on peut en recommander l'usage après les fortes contusions, principalement lorsqu'on est tombé de haut.

Il y a divers médicamens qui jouissent en même-tems de la vertu vulnéraire & détersive, & que l'on qualifie, selon la manière dont on s'en sert, ou les indications que l'on a à remplir, tantôt de remèdes vulnéraires, entre lesquels il faut distinguer les baumes qu'il est si utile d'appliquer sur les plaies récentes & les parties déchirées ; tantôt de remèdes détersifs, ceux qui sont consacrés au traitement des ulcères & des chairs qu'ils ont rongés.

Les médicamens vulnéraires & détersifs s'emploient à l'extérieur sous la forme de lotion, embrocation, douche, liniment, onguent, emplâtre, poudre, &c.

Tisanes Vulnéraires.

Prenez *feuilles de sariette*, ...
feuilles de pervenche, de chaque une poignée.

Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau,

& réduire à quatre livres : quelques instans avant que d'éloigner la tisane du feu, ajoutez-y de racine de réglisse ratissée & concassée, deux gros pour une tisane.

Prenez *de racines sèches de bryone, une demi-once,*
feuilles de véronique & lierre terrestre, de
chaque une poignée,

Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoutez la dose ordinaire de racine de réglisse.

Verrées Vulnéraires.

Prenez *de vulnéraire Suisse, deux pincées.*

Faites bouillir légerement dans douze onces d'eau ; passez : ajoutez à la colature une suffisante quantité de sucre ; buvez comme du thé en deux ou trois verrées.

Prenez *du vin blanc, trois onces,*
d'huile de lin, une once,
d'huile de térébenthine, six gouttes,
de blanc de baleine, un scrupule,
de pierres d'écrevisses de riviere, un demi gros,

Mêlez, pour une verrée, dans laquelle vous ferez fondre un peu de sucre.

Ce médicament est excellent pour prévenir les suites des contusions violentes, lorsqu'on est tombé de haut, ou pour en dissiper les effets.

Looch Vulnéraire.

Prenez *d'huile d'amandes douces, deux onces,*
de blanc de baleine, un gros,
de syrop de guimauve, deux onces,

Mêlez, pour un looch.

Apozème Vulnéraire.

Prenez *de racines séches de garance, une demi-once,*
feuilles de véronique,
feuilles de cerfeuil, de chaque une demi-poignée,
de roses rouges, une pincée.

Faites bouillir, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres; passez: ajoutez à la colature une once de miel rosat.

Bouillon Vulnéraire.

Prenez *un poulet que l'on aura rempli d'orge,*
de racines fraîches de garance, une demi-once,

Faites bouillir pendant une heure dans une suffisante quantité d'eau: ajoutez enfuite des feuilles de lierre terrestre & de plantain, de chaque une demi-poignée; de sommités de verge dorée, une pincée; faites, selon l'art, un bouillon: ajoutez-y douze gouttes de baume de Fioraventi.

Poudre Vulnéraire.

Prenez *de racine de benoite, trois gros,*
de terre sigillée, deux gros,
de camphre, un grain,

Mêlez; pour une poudre.

Sa dose sera depuis un scrupule, jusqu'à deux: on en prendra plusieurs doses.

Bol Vulnéraire.

Prenez *de baume du Perou, ou de copahu, un demi scrupule,*

Faites un bol avec un peu de sucre.

Opiat Vulnéraire.

Prenez *de térébenthine de Veniſe, une demi-once;*
de blanc de baleine, deux gros,
de terre foliée de tartre, un gros;
de ſel volatil de corne de cerf, un ſcrupule,

Mêlez : faites un opiat avec le ſyrop diacode.

Sa doſe ſera depuis un ſcrupule, juſqu'à un demi gros.

Nous donnerons ici quelques formules de médicamens vulnéraires pectoraux : on appelle ainſi ceux qui ſont ſpécialement conſacrés au traitement des bleſſures ou plaies du poumon, tant anciennes, que récentes, & dont l'uſage eſt ſalutaire à la plus grande partie des malades.

Tiſane pectorale Vulnéraire.

Prenez *de racine de grande conſoude, deux onces,*
de racine de guimauve, une once,
feuilles de bugle,
feuilles de pervenche, de chaque une demi poignée,

Faites bouillir dans une ſuffiſante quantité de décoction d'orge, & réduire à ſix livres ; paſſez : cette boiſſon eſt ſalutaire dans le crachement de ſang.

Julep pectoral Vulnéraire.

Prenez *eau de plantain,*
eau de roſes rouges, de chaque trois onces,
pierre hématite,
ſang de dragon, de chaque douze grains,
de ſucre candi, trois gros,

Mêlez.

Looch

Looch pectoral Vulnéraire.

Prenez *cachou*, *deux gros*,
du blanc d'œuf battu, *six gros*,
du syrop de grande consoude, *ce qu'il faut pour un looch*,

On s'en sert avec succès dans l'hémoptysie.

Apozème pectoral Vulnéraire.

Prenez *de racine de tormentille*, *une once*,
feuilles de millefeuille,
feuilles de pimprenelle, *de chaque une poignée.*

Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres; passez : ajoutez à la colature deux onces de syrop de roses séches, pour un apozème qui convient dans le crachement de sang.

Bouillon pectoral Vulnéraire.

Prenez *un poulet*,
la chair d'une tortue,
des écrevisses de rivière, *au nombre de quatre*,
feuilles de lierre terrestre,
feuilles d'ortie, *de chaque une poignée*,

Faites avec une suffisante quantité d'eau un bouillon.

Poudre pectorale Vulnéraire.

Prenez *de myrrhe choisie*, *deux gros.*
de blanc de baleine, *un gros*,

Melez : faites une poudre que vous diviserez en douze doses.

Ce médicament convient dans le cas d'ulcère au poumon.

Bol pectoral Vulnéraire.

Prenez *de conserve de roses rouges, un gros;*
de baume de lucatelli, un demi gros.
de baume du Perou, trois gouttes,

Mêlez, pour un bol.

Médicamens Vulnéraires externes.

Décoction.

Prenez *d'orge entiere, une once,*
feuilles d'aigremoine,
feuilles de plantain, de chaque une poignée;
de sommités de millepertuis, une demi poignée;

Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres; passez : délayez dans la colature deux onces de miel rosat, pour une décoction qui sera employée en lotion, fomentation, injection.

Pour rendre cette décoction plus entiere, on peut y ajouter jusqu'à un gros de précipité rouge.

Baume.

Prenez *de l'huile d'olives,*
de bon vin rouge, de chaque une livre,

Faites bouillir sur un feu doux, jusqu'à ce que le vin soit consommé : c'est ce qu'on appelle le baume du Samaritain, qui est utile pour le traitement des ulcères récens.

Miel vitriolique.

Prenez *de miel rosat, la quantité qui vous est nécessaire,*

Ajoutez-y de l'esprit de vitriol, ce qu'il en faut pour que le mêlange ait une acidité agréable; mêlez :

ce mêl vitriolique eſt propre pour penſer les ulcères de la perite vérole.

Cérat de Saturne.

Prenez *de cire jaune, quatre onces.*
d'huile d'olives, une livre.

Faites fondre l'une & l'autre à feu lent : après qu'elles ſeront refroidies, ajoutez quatre onces de vinaigre de ſaturne de Gaulard ; mêlez le tout avec une ſpatule de bois, & agitez ce mêlange en y verſant peu à peu ſix livres d'eau, & ne ceſſez de remuer juſqu'à ce que toute l'eau ſoit intimément mêlée avec les premiers ingrédiens, & faſſe corps avec eux. Il eſt bon contre les plaies & les ulcères.

VULVAIRE (Bot.). *Vulvaria. Voy.* ARROCHE.

YEBLE ou HIABLE (Bot.). *Sambucus humilis ſive ebulus*, C. B. P. C'eſt une plante qui reſſemble beaucoup au ſureau : elle croît ſur les bords des grands chemins. Ses fleurs ſont aſſez nombreuſes, petites, diſpoſées en parafol, blanches, & en roſette. Leur odeur approche de celle de la pâte d'amandes amères. Il leur ſuccède des baies rondes, qui en mûriſſant, deviennent noires, anguleuſes, & pleines d'un ſuc qui tache les mains d'une couleur pourpre. Elles renferment quelques ſemences longuettes & huileuſes : ſes feuilles ont une ſaveur amère ; elles ſont placées avec ſymétrie, & ſont compoſées de trois ou quatre petites feuilles portées ſur une côte épaiſſe, terminées par une feuille impair ; chaque petite feuille eſt plus longue, plus aiguë & plus dentelée que celle du ſureau ; elles ſont auſſi d'une odeur plus forte. Ses tiges ſont rameuſes, herbacées, cannelées, anguleuſes, noueuſes, moelleuſes comme celles du ſureau, & elles périſſent en hiver. Sa racine eſt de la groſſeur du doigt : elle n'eſt point ligneuſe, mais charnue, blanche, épaiſſe de côté & d'autre, d'une ſaveur amère, un peu âcre, & qui cauſe des nauſées.

On regarde comme un des plus forts médicamens hydragogues la seconde écorce de la racine fraîche de cette plante : elle est aussi du nombre des diurétiques. On l'employe avec succès dans le traitement de l'hydropisie. L'écorce d'yeble se prescrit en infusion ou en décoction, depuis trois gros jusqu'à une once, pour chaque livre d'eau. On en fait boire aussi le suc exprimé quand les forces le permettent. La dose est depuis une demi-once, jusqu'à une & demie. Les feuilles d'yeble employées à l'extérieur sous la forme de fomentation & de cataplasme, passent pour résolutives & anodines : elles entrent encore dans la classe des remèdes fortifians. Ces propriétés les font mettre en usage dans les cas de brûlure, d'enflure des testicules, de douleurs de sciatique, ou de tout autre rhumatisme. Il est utile de s'en servir contre l'œdème des jambes, & elles procurent du soulagement dans les cas de tremblement & de paralysie.

YEUX (Anat.) *Voy.* OEIL.

YEUX D'ÉCREVISSES (Mat. Med.). On donne ce nom à de petites pierres rondes, ordinairement de la grosseur d'une féve, quelquefois plus petites, convexes d'un côté, concaves de l'autre ; elles paroissent formées par des lames ou des couches appliquées les unes sur les autres. Leur couleur n'est pas toujours la même, car ces pierres sont quelquefois blanches, bleuâtres, & souvent d'un rouge pâle ou couleur de chair : cette derniere couleur indique celles auxquelles on doit donner la préférence. On doit aussi regarder avec attention si elles sont formées par lames, car on trompe souvent sur cette drogue en vendant pour des yeux d'écrevisses, une préparation de terre à pipe ; cette fraude se découvre sans peine à celui qui est un peu connoisseur : car il est bien-tôt convaincu que n'appercevant pas les couches dont cette substance est composée, on a voulu lui en faire accroire.

Les pierres faussement appellées *yeux d'écrevisses*, se

trouvent dans le corps des animaux de ce nom. Chaque écrevisse en produit deux tous les ans ; sçavoir une de chaque côté de la partie antérieure & inférieure de l'estomac. Ces deux pierres prennent leur origine entre les deux membranes de cet organe. Le côté plat & concave touche la membrane interne qui est mince & transparente, quoique forte & d'une substance cornée. Le côté convexe est constamment vers le dehors ; il est couvert des membranes charnues & molles de l'estomac, & leurs fibres laissent des traces sur la surface de la pierre : elle croît peu à peu, & en lames, entre ces deux membranes extérieures.

L'intérieure, qui n'est que de la corne, ne sert qu'à résister ; c'est ce qui fait que toutes les pierres sont convexes de ce côté-là. La premiere écaille qu'on peut observer, & sur laquelle toutes les autres s'appliquent, est placée vers le centre, & l'on reconnoît très-bien les couches qui s'appliquent successivement : avant que l'on puisse trouver ces pierres dans l'animal, on apperçoit de petites taches circulaires, un peu opaques, & plus blanches que le reste de l'estomac. Ces taches sont à la place que doivent occuper les pierres, vis-à-vis des substances tenaces & mucilagineuses, appellées *glandes* par quelques-uns ; c'est à tort qu'on croit que ces glandes s'endurcissent peu à peu, au point de devenir ce qu'on appelle *yeux d'écrevisses*.

C'est encore une erreur de croire que les écrevisses se défont de ces pierres, lorsqu'elles se dépouillent de leur écaille : car dans ce tems, les pierres percent la tunique interne & cornée de leur estomac ; les trois dents de ce viscère brisent les pierres, & en peu de jours les liqueurs qui y abondent, les dissolvent ; voilà la raison pour laquelle l'on trouve tant d'yeux d'écrevisses à moitié consommées.

La plûpart des Naturalistes croyent aujourd'hui que ces pierres ont été le réservoir de la matière que les écrevisses employent pour réparer la perte de leurs écailles.

C'eſt dans les grands fleuves du côté d'Aſtracan ; que ſe trouvent les écreviſſes qui ont les pierres les plus grandes. Les Pêcheurs n'y prennent en quelque ſorte ces poiſſons qu'à cauſe de leurs pierres. Pour les tirer de leur eſtomac, les uns les écraſent avec un pilon de bois ; ils mettent enſuite le tout dans l'eau, & l'on trouve les pierres au fond du baquet ; d'autres mettent des écreviſſes en tas, & les laiſſent pourrir ; enſuite, au moyen de l'eau, ils en ſéparent les pierres, qu'ils vendent cinq à ſix ſols la livre.

Les pierres d'écreviſſes n'ont ni odeur ni ſaveur apparente : & elles ſont compoſées d'une partie gélatineuſe, & d'une partie purement terreuſe. On peut les regarder comme un très-bon abſorbant, dit *Cartheuſer Fundam. Mat. Med.* tom. 1. pag. 139. On les preſcrit heureuſement dans le *ſoda :* elles font ceſſer les convulſions occaſionnées par les acides ; enfin, on les employe avec ſuccès dans les vomiſſemens & les flux de ventre. On dit auſſi qu'elles ſont diaphorétiques ; mais pour qu'elles poſſédent cette propriété, elles doivent être données à grande doſe. Les yeux d'écreviſſes ſe preſcrivent à la doſe de dix ou douze grains ; on peut même aller juſqu'à un demi-gros. Ils entrent dans la poudre abſorbante, la confection hyacinte de la Pharmacopée de Paris.

YVOIRE (Mat. Méd.). Tout le monde ſçait que l'yvoire eſt la ſubſtance dont ſont formées les plus grandes dents qui ſortent de chaque côté de la bouche de l'éléphant. On a remarqué que l'yvoire, quoique très-ſec, contenoit une matière gélatineuſe, ſemblable à celle qui entre dans la compoſition des os & de la corne. Ce médicament poſſède la vertu diaphorétique & alexitère : il jouit auſſi de la propriété de reſſerrer le ventre. Pluſieurs Auteurs diſent encore qu'il eſt anthelmintique.

L'yvoire ſe prend quelquefois en poudre ; & pour-lors, ſa doſe eſt depuis un demi-gros, juſqu'à un gros. Mais plus communément il ſe prend en décoction ;

& dans ce cas, après l'avoir rapé, on en met jusqu'à deux onces, pour environ deux livres d'eau.

L'yvoire brûlé, dont on se sert assez communément en Médecine, n'est autre chose que de l'yvoire que l'on fait calciner, jusqu'à blancheur, à un feu de reverbère, & que l'on conserve sous la forme de trochysques. Ce remède est absorbant & astringent. On en met quelquefois dans du lait, pour l'empêcher d'aigrir dans l'estomac. Il s'employe aussi avec succès dans les flux de ventre : on le prescrit depuis quinze grains, jusqu'à un gros.

ZEDOAIRE (Bot.). On distingue sous ce nom deux sortes de racines dans les boutiques ; sçavoir ; la zedoaire longue, & la ronde.

La zedoaire longue nous est apportée de Bengale, de la Côte de Malabar, & de quelques endroits des Indes Orientales

La plante de laquelle on la sépare, est appellée *malar-kua* ou *zadura herba*. La racine de cette espèce de zedoaire est inégale, légerement tubéreuse, assez solide, inégalement ronde, d'une couleur blanchâtre, tirant un peu sur le gris & sur le cendré extérieurement ; d'un jaune roussâtre ou grisâtre au-dedans. Son odeur est aromatique, & approche un peu de celle du camphre. Sa saveur est aussi aromatique camphrée, légerement amère avec un peu d'âcreté. On doit choisir la racine de zedoaire pleine, un peu pesante, d'une odeur agréable ; cette racine renferme une huile essentielle, qu'on en retire par la distillation. Cette huile va au fond de l'eau en grande partie. Cette racine contient encore des parties camphrées qui se manifestent, non-seulement par son odeur, mais qu'on rend sensibles par la distillation : il faut pour les retirer, employer les racines de zedoaire récentes, les distiller avec l'eau ; le camphre paroît sous la forme de petites écailles blanches & brillantes qui nagent sur la surface de l'eau. Ce principe camphré paroît résider plutôt dans la partie gommeuse,

que dans la réſineuſe ; car l'infuſion de cette racine faite par l'eau, a l'odeur & la ſaveur camphrée ; au lieu que la teinture de cette racine faite par l'eſprit-de-vin, n'a qu'une ſaveur amère & âcre, & une odeur très-foible de camphre. L'extrait qu'on retire de l'infuſion faite par l'eau, n'a plus d'odeur camphrée ; ce principe a été enlevé pendant l'évaporation.

La zedoaire ronde ne diffère de celle dont nous venons de parler, que par ſa figure ; car elle eſt ſphérique, & de la groſſeur d'un pouce, un peu raboteuſe, ſe terminant quelquefois en une petite pointe, par laquelle elle a coutume de germer lorſqu'elle eſt encore dans la terre : celle-ci eſt plus amère que la précédente.

La zedoaire paſſe avec raiſon, pour alexitère, diaphorétique, analeptique : elle eſt auſſi rangée dans la claſſe des remèdes ſtomachiques & diurétiques. On recommande ſon uſage aux perſonnes qui ont été empoiſonnées, à celles qui ont été mordues par des animaux venimeux. On la preſcrit avec ſuccès dans les fièvres malignes & peſtilentielles, dans la choroſis, l'hydropiſie, la cachexie, l'aſthme, le vomiſſement, l'apoplexie, la paralyſie, la lienterie, & les autres flux de ventre : on dit auſſi qu'elle eſt utile dans les maladies venteuſes.

La racine de zedoaire ſe preſcrit à la doſe de quatre grains, juſqu'à un ſcrupule : on la donne quelquefois en infuſion dans le vin ou dans l'eau à la maniere du thé ; on augmente alors ſa doſe : elle entre dans *l'eau thériacale*, *l'eau hyſtérique*, *le philonium romanum*, *le baume de ſioraventi*, *l'eſſence carminative de Wedelius* de la Pharmacopée de Paris.

Fin du ſixième & dernier Volume.

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, 1771.

(Par Nicolas, de Marque et la Servole).